



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

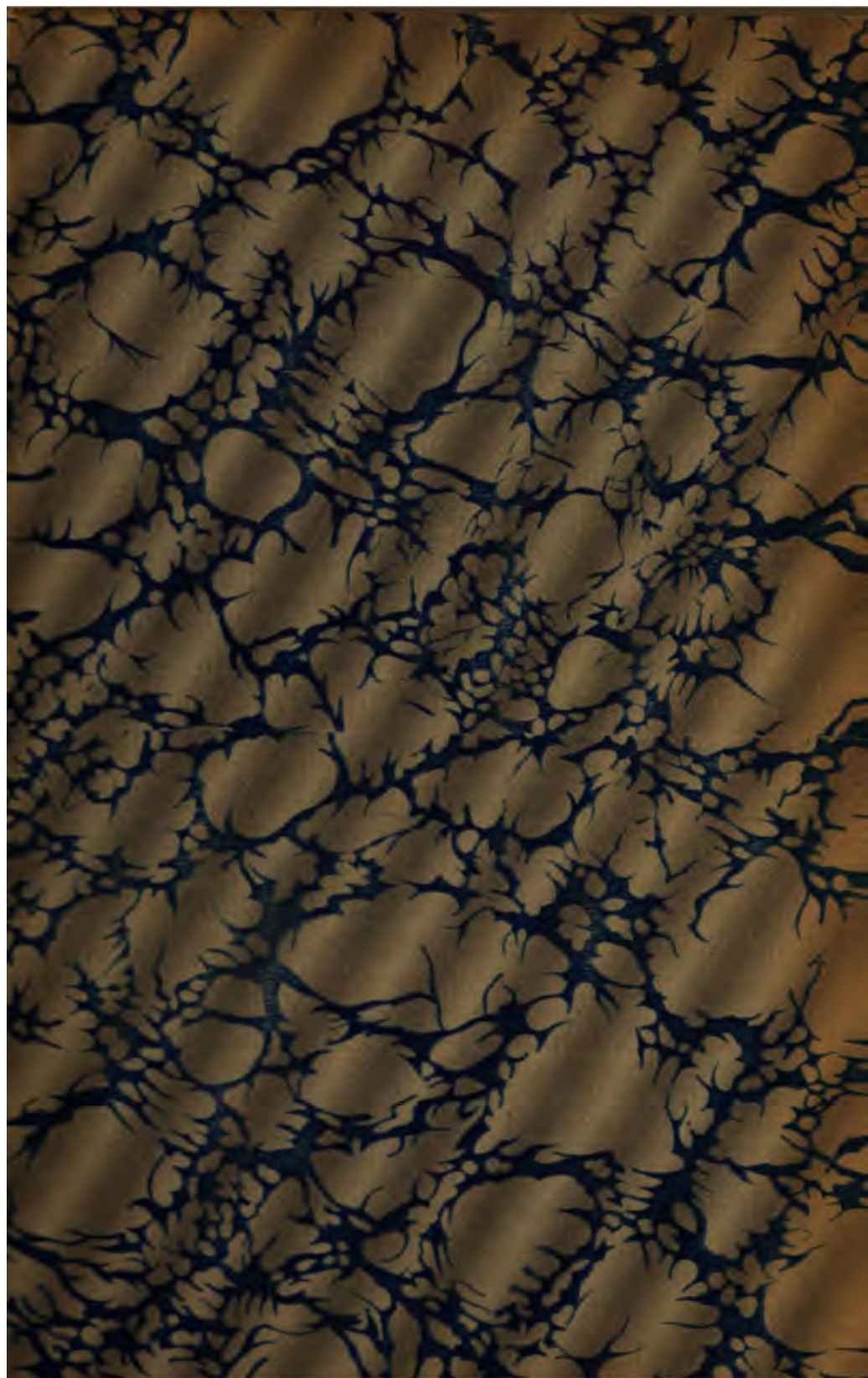
## À propos du service Google Recherche de Livres

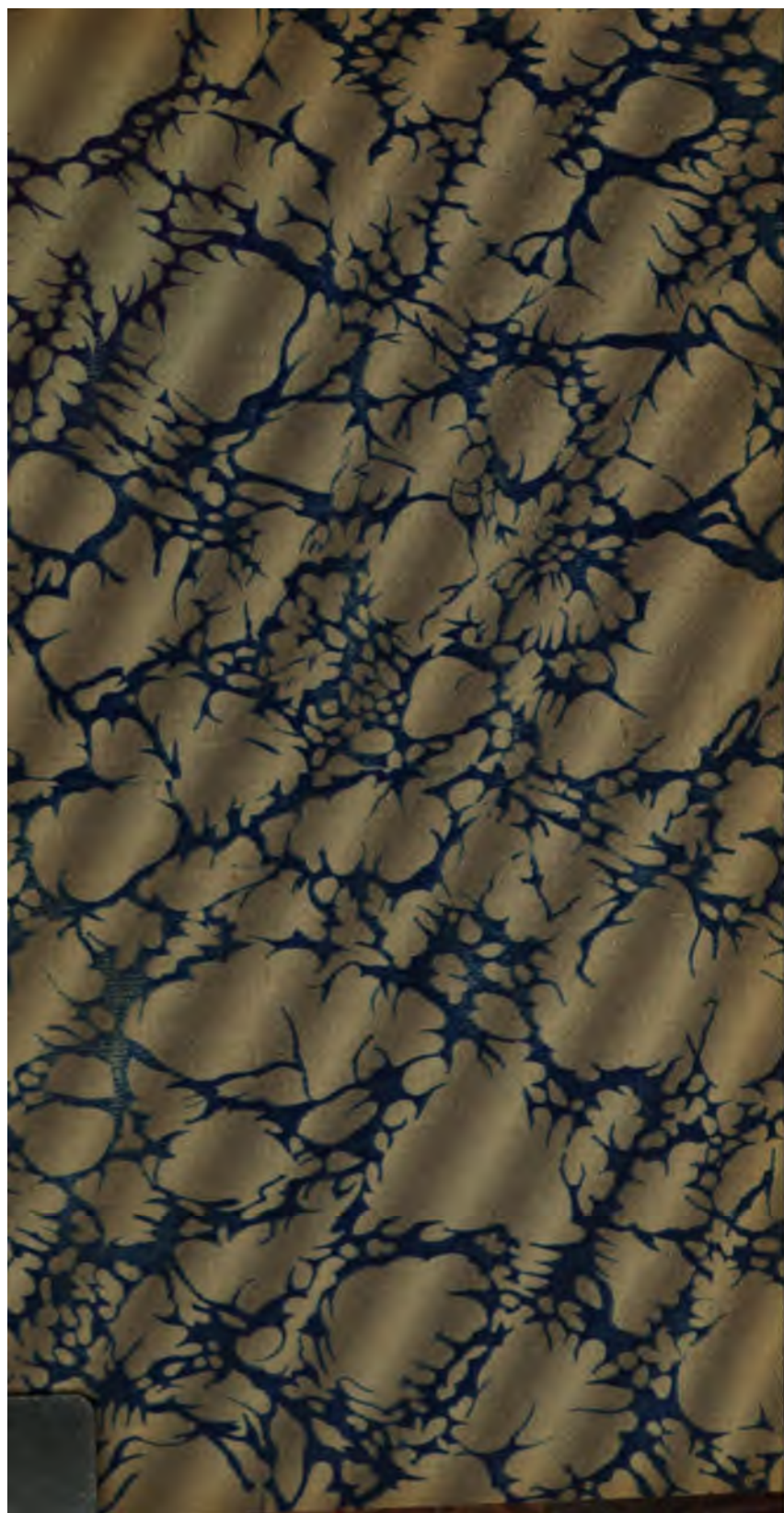
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

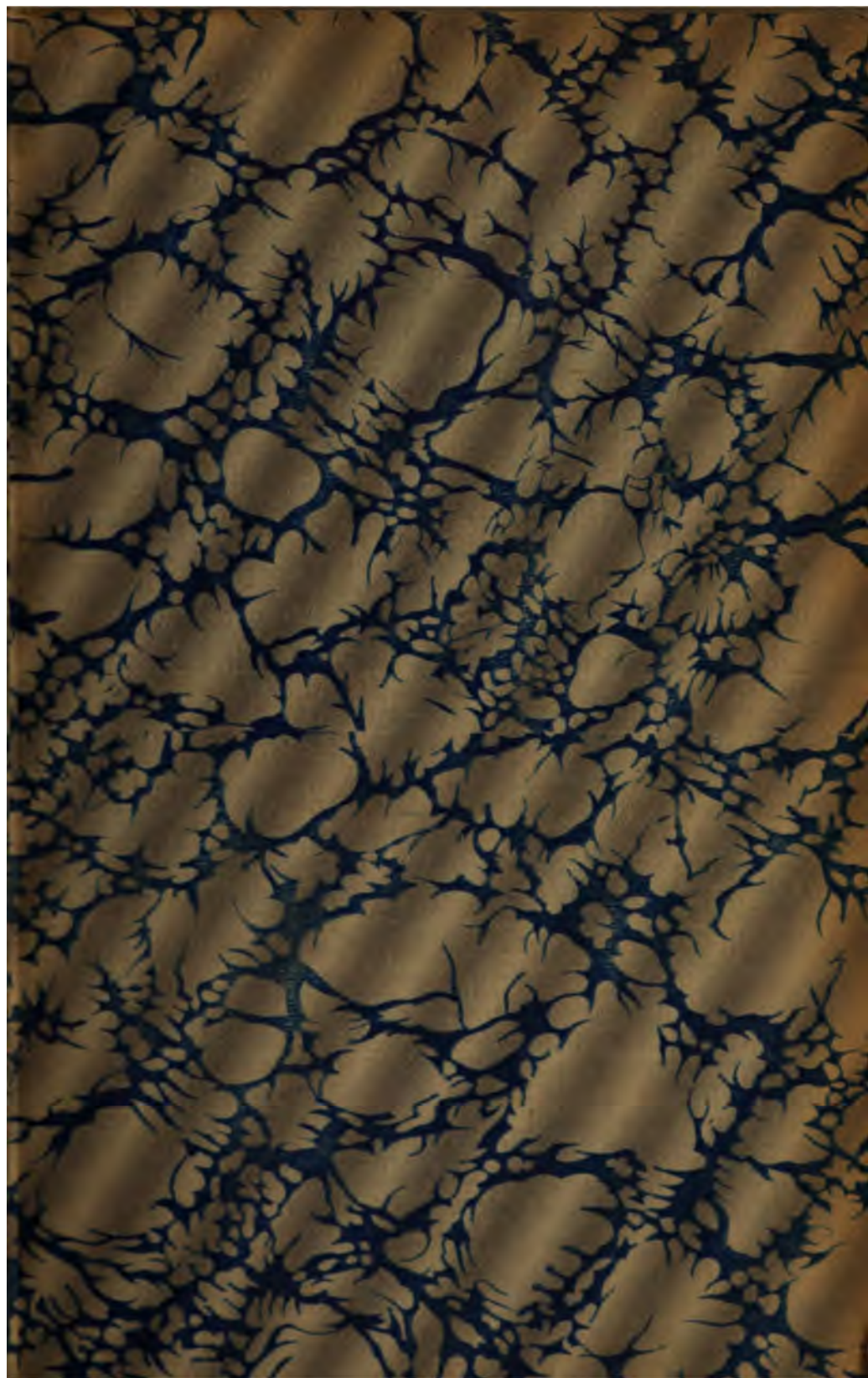
B 1,601,392











PROPERTY OF

*The  
University of  
Michigan  
Libraries*

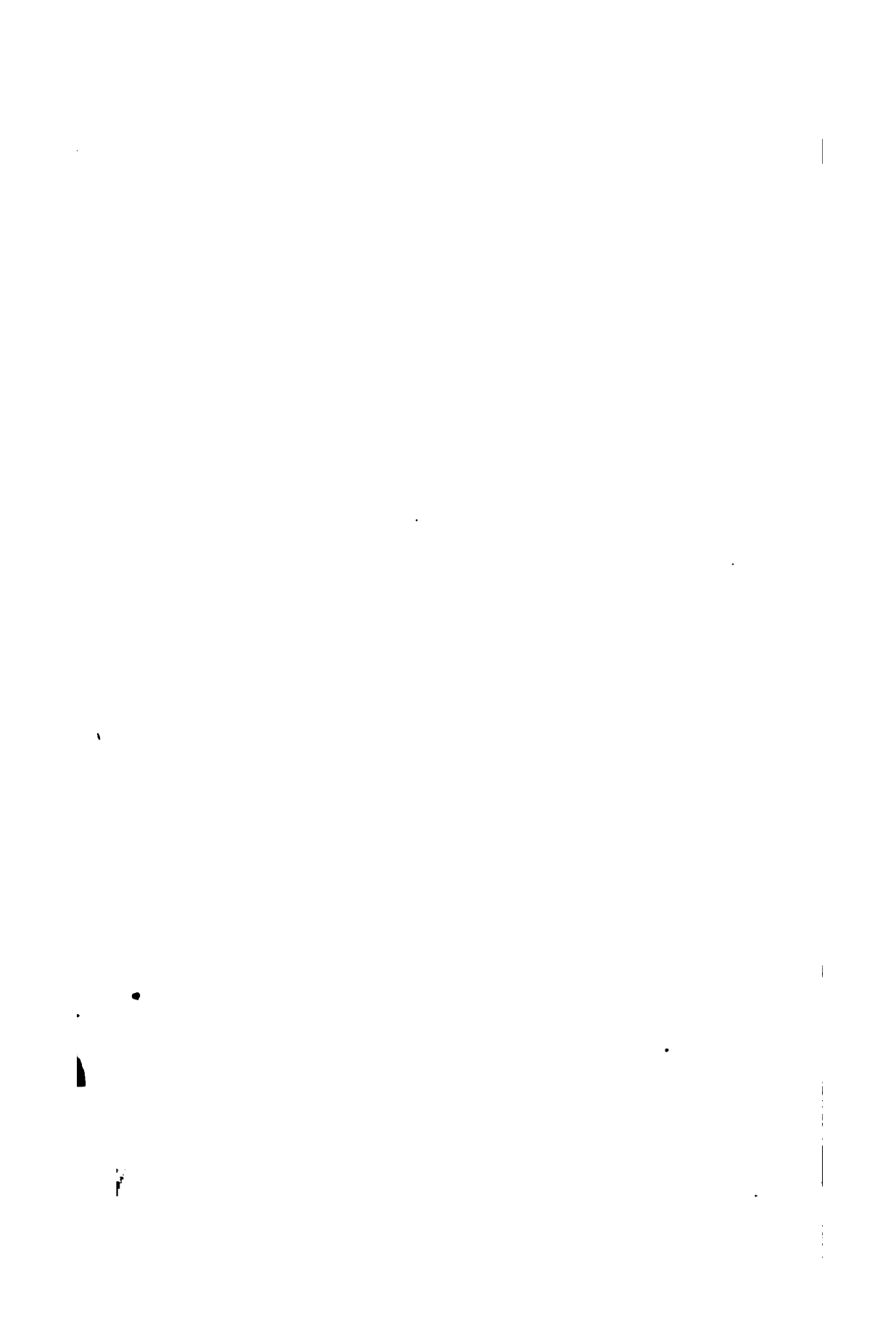
1817

ARTES SCIENTIA VERITAS





v, 5-6







NOBILIAIRE  
UNIVERSEL  
DE FRANCE

OU RECUEIL GÉNÉRAL  
DES GÉNÉALOGIES HISTORIQUES

DES MAISONS NOBLES DE CE ROYAUME

PAR

M. DE SAINT-ALLAIS

AVEC LE CONCOURS

DE MM. DE COURCELLES, L'ABBÉ DE L'ESPINES, DE SAINT-PONS  
ET AUTRES GÉNÉALOGISTES CÉLÈBRES

TOME CINQUIÈME

PREMIÈRE PARTIE *et deuxième partie*



PARIS

LIBRAIRIE BACHELIN-DEFLORENNE

3, QUAI MALAQUAIS, 3

—  
MDCCCLXXIII



**NOBILIAIRE UNIVERSEL**

**DE FRANCE.**

C.S

587

915

1872

V-56

---

IMPRIMERIE DE E. CORNILLAC

A CHATILLON-SUR-SEINE (CÔTE-D'OR)

---



68874-128

---

---

# NOBILIAIRE UNIVERSEL,

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL

DES GÉNÉALOGIES HISTORIQUES

DES MAISONS NOBLES

DE FRANCE,

Formant les matériaux du DICTIONNAIRE UNIVERSEL  
de la NOBLESSE.

---

**VERGNETTE D'ALBAN** (DE), famille noble de toute ancienneté, originaire de Rouergue et établie à Evreux, en Normandie, depuis l'an 1570.

On trouve dans plusieurs anciens titres ce nom écrit, tantôt **VERGNIÈTE**, **VERGNÈTES** ou **VERGNETTE**, comme le portent ceux de cette famille depuis 1550 ou environ, qu'ils se sont arrêtés à l'orthographe ainsi.

Il est justifié par une enquête faite en 1587, que ses anciens titres furent enlevés ou brûlés pendant les premiers troubles de la Ligue. En conséquence elle ne peut, quoiqu'avec une présomption indubitable d'une noblesse fort ancienne, fondée tant sur cette enquête que sur l'entrée d'Antoine de Vergnette dans l'ordre de Malte en 1530, temps à peu près où il fut reçu, si même il ne le fut pas avant; elle ne peut, dis-je, remonter sa filiation qu'à Charles qui suit :

I. Charles DE VERGNETTE, 1<sup>er</sup> du nom, vivant vers l'an 1480, est qualifié écuyer, seigneur en partie d'Alban en

---

**LL. MM. l'empereur de Russie, l'empereur d'Autriche, la famille royale de France, le roi de Prusse, le prince de Condé, madame la duchesse douairière d'Orléans, et plusieurs autres princes et princesses de l'Europe, ont honoré cet ouvrage de leur souscription.**

la Brosse n'ait été fils de Jacques de Vergnette dont nous allons parler.

IV. Jacques DE VERGNETTE, écuyer, seigneur de Bonrepos et de Farguettes, près de Gaillon en Normandie, et commissaire des guerres dans les Pays-Bas, s'attacha, ainsi que Jacques de Vergnette, son oncle, tige de la seconde branche; au cardinal Charles de Bourbon, 1<sup>er</sup> du nom, archevêque de Rouen et abbé de Jumièges, qui leur donna, par acte du 24 janvier 1575, sept ou huit fiefs dépendants de cette abbaye, dont quelques-uns avaient été possédés par des gentilshommes. Il fut gentilhomme servant de ce prince. Cependant on lui contesta sa noblesse; mais comme presque tous les titres de sa famille, aussi bien que ceux de plusieurs autres maisons du Rouergue et de l'Albigeois, avaient été enlevés ou déchirés, rompus et brûlés pendant les premiers troubles de la Ligue, il lui fut permis, par arrêt de la cour des aides de Paris, du 19 janvier 1587, de justifier par enquête. Elle se fit juridiquement à Saint-Sernin en Rouergue, au mois de février suivant; et, en conséquence, ce Jacques de Vergnette, fils de Mathieu, fut pleinement maintenu, par autre arrêt contradictoire de la même cour des aides, le 18 décembre de ladite année 1587, dans sa qualité de noble, et comme étant *issu de noble race et lignée*.

La tutelle des enfants de Jacques de Vergnette son oncle, lui fut adjugée par sentence du 13 septembre 1596, dans laquelle il est qualifié gentilhomme servant du roi. Il se trouva, le 20 septembre 1597, au siège d'Amiens, avec la noblesse du ban et arrière-ban; vivait encore le 19 avril 1610, et avait épousé, par contrat du 22 juin 1580, demoiselle Marguerite le Monnier, fille et héritière de feu Antoine le Monnier, écuyer, seigneur de Malherbes, et de demoiselle Anne la Vache, dont deux garçons et une fille, savoir:

- 1.° Charles de Vergnette, écuyer, sieur de Farguettes, mentionné dans des titres du 22 juillet 1612. On le croit le même que le sieur de Farguettes, homme d'armes, le 10 novembre 1617, dans la compagnie de Jean François de la Guiche, maréchal de camp et lieutenant-général en Bourbonnais. C'est lui encore qui, sous le nom de Charles de Vergnette, écuyer, sieur de Far-

---

**LL. MM. l'empereur de Russie, l'empereur d'Autriche, la famille royale de France, le roi de Prusse, le prince de Condé, madame la duchesse douairière d'Orléans, et plusieurs autres princes et princesses de l'Europe, ont honoré cet ouvrage de leur souscription.**

# NOBILIAIRE UNIVERSEL

DE FRANCE,

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL

DES GÉNÉALOGIES HISTORIQUES

DES MAISONS NOBLES

DE CE ROYAUME,

Par M. DE SAINT-ALLAIS, auteur des *Généalogies*  
historiques des Maisons souveraines de l'Europe.

Ce volume contient, outre les *Généalogies*:

1.<sup>o</sup> Le Répertoire universel de toutes les maisons nobles de France dont les noms de famille ou de seigneuries commencent par la lettre B, avec le détail de leurs armoiries;

2.<sup>o</sup> Le catalogue général des Pages du Roi depuis 1673 jusqu'en 1788;

3.<sup>o</sup> L'état des personnes anoblies en 1814 et 1815.

---

DIEU ET LES BOURBONS.

---

TOME CINQUIÈME.

A PARIS,

Au Bureau du NOBILIAIRE UNIVERSEL DE FRANCE,  
rue de la Vrillière, n<sup>o</sup> 10.

*Réimprimé en 1872-1873,*

A LA LIBRAIRIE BACHELIN-DEPLORENNE.

3, Quai Malaquais.

C.S  
587  
S15  
1872  
V-56

---

**IMPRIMERIE DE E. CORNILLAC**  
**A CHATILLON-SUR-SEINE (CÔTE-D'OR)**

---

528374-12P

---

---

# NOBILIAIRE UNIVERSEL,

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL

DES GÉNÉALOGIES HISTORIQUES

DES MAISONS NOBLES

DE FRANCE,

Formant les matériaux du DICTIONNAIRE UNIVERSEL  
de la NOBLESSE.

---

**VERGNETTE D'ALBAN** (DE), famille noble de toute ancienneté, originaire de Rouergue et établie à Evreux, en Normandie, depuis l'an 1570.

On trouve dans plusieurs anciens titres ce nom écrit, tantôt VERGNIÈTE, VERGNÈTES ou VERGNETTE, comme le portent ceux de cette famille depuis 1550 ou environ, qu'ils se sont arrêtés à l'orthographe ainsi.

Il est justifié par une enquête faite en 1587, que ses anciens titres furent enlevés ou brûlés pendant les premiers troubles de la Ligue. En conséquence elle ne peut, quoiqu'avec une présomption indubitable d'une noblesse fort ancienne, fondée tant sur cette enquête que sur l'entrée d'Antoine de Vergnette dans l'ordre de Malte en 1530, temps à peu près où il fut reçu, si même il ne le fut pas avant; elle ne peut, dis-je, remonter sa filiation qu'à Charles qui suit:

1. Charles DE VERGNETTE, 1<sup>er</sup> du nom, vivant vers l'an 1480, est qualifié écuyer, seigneur en partie d'Alban en

Rouergue, et capitaine, d'une compagnie de gens de pied, ayant commandé en Lombardie et en Piémont, sous la charge du sieur de Brissac, dans un acte passé au nom de Jacques de Vergnette, son arrière-petit-fils, le 20 février 1586. Le même acte porte que, sur ses derniers ans, il fut fait, par ses mérites, exploits valeureux et expéditions militaires, chevalier, et reçut l'accolade par feu, de haute mémoire, le roi François I<sup>er</sup>, et qu'il épousa demoiselle Catherine Martrin, de la maison de Splos ou des Plas, en Rouergue, dont il eut :

- 1.° Pierre, qui suit;
- 2.° N..... de Vergnette, écuyer, père d'Antoine, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, mort peu de temps avant le 18 février 1587.

II. Pierre DE VERGNETTE est qualifié, dans l'acte cité ci-dessus, écuyer, seigneur d'Alban en partie, fils et principal héritier de feu Charles de Vergnette, écuyer, et de demoiselle Catherine Martrin. Par le même acte on voit qu'il fut premier gendarme de la compagnie de M. de Bouttières, et qu'il avait épousé demoiselle François de Saint-Maurice, de la maison de Condolz, au pays de Rouergue. On lui connaît pour enfants :

- 1.° Mathieu, qui suit;
- 2.° Jacques, auteur de la seconde branche rapportée ci-après.

III. Mathieu DE VERGNETTE, qualifié écuyer, seigneur en partie d'Alban, comme son père et son aieul, fut homme d'armes de la compagnie de M. de Terrides, suivant l'acte cité, et épousa demoiselle Anne de Castelnau de la maison de la Roque-d'Assac, en Albigeois, noble de toute ancienneté, dont plusieurs enfants, tant garçons que filles, entre autres :

- 1.° Jacques, qui suit;
- 2.° Un autre fils qui paraît avoir été père de Charles de Vergnette, écuyer, sieur de la Brosse, qualifié cousin issu de germain de François de Vergnette, rapporté au degré V de la seconde branche, et de Charles de Vergnette, frère dudit François, dans une sentence du 12 février 1632, par laquelle il fut nommé leur tuteur; à moins que ce sieur de



28874-128

---

---

# NOBILIAIRE UNIVERSEL,

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL

DES GÉNÉALOGIES HISTORIQUES

DES MAISONS NOBLES

DE FRANCE,

Formant les matériaux du DICTIONNAIRE UNIVERSEL  
de la NOBLESSE.

---

**VERGNETTE D'ALBAN** (DE), famille noble de toute ancienneté, originaire de Rouergue et établie à Evreux, en Normandie, depuis l'an 1570.

On trouve dans plusieurs anciens titres ce nom écrit, tantôt **VERGNÈTE**, **VERGNÈTES** ou **VERGNETTE**, comme le portent ceux de cette famille depuis 1550 ou environ, qu'ils se sont arrêtés à l'orthographe ainsi.

Il est justifié par une enquête faite en 1587, que ses anciens titres furent enlevés ou brûlés pendant les premiers troubles de la Ligue. En conséquence elle ne peut, quoiqu'avec une présomption indubitable d'une noblesse fort ancienne, fondée tant sur cette enquête que sur l'entrée d'Antoine de Vergnette dans l'ordre de Malte en 1530, temps à peu près où il fut reçu, si même il ne le fut pas avant; elle ne peut, dis-je, remonter sa filiation qu'à Charles qui suit :

I. Charles DE VERGNETTE, 1<sup>er</sup> du nom, vivant vers l'an 1480, est qualifié écuyer, seigneur en partie d'Alban en

## DE VERGNETTE D'ALBAN.

guettes , était, le 24 août 1626, homme d'armes de la compagnie des deux cents hommes des ordonnances du roi, sous le titre de la Reine mère, commandée par le sieur de Marsillac. On ne voit pas qu'il ait été marié;

2.<sup>o</sup> Jacques de Vergnette , écuyer, sieur de la Plesse-Farguettes , qui servait , le 25 novembre 1634 et le 9 septembre 1636 , dans la compagnie des deux cents hommes de la garde du roi, commandée par le seigneur du Hallier ;

3.<sup>o</sup> Claude de Vergnette, mariée le 31 juillet 1623 , à Claude le Vicomte , écuyer , seigneur de Bicherel et de Villepreux.

## SECONDE BRANCHE.

III. Jacques DE VERGNETTE , écuyer , second fils de Pierre et de Françoise de Saint-Maurice , s'attacha , comme on l'a dit , au cardinal de Bourbon , archevêque de Rouen , qui le fit son gentilhomme servant ; il se fixa en Normandie. Il partagea , avec Jacques , son neveu , le 21 mai 1578 , les fiefs de la dépendance de l'abbaye de Jumièges que ce cardinal leur avait donnés. Il était mort avant le 13 septembre 1596 , et avait épousé , par contrat du 22 août 1570 , demoiselle Marie Marchant , fille de Pierre Marchant , capitaine au comté de Venise , et de feu Marie Chambrion. Leurs enfants furent :

- 1.<sup>o</sup> Charles, qui suit;
- 2.<sup>o</sup> Françoise, mariée, avant le 4 décembre 1607 , à François de la Garenne , écuyer , sieur du Lieu. Elle vivait encore avec lui le 8 mai 1616;
- 3.<sup>o</sup> Charlotte, mariée, par contrat du 19 avril 1610, à Gaspard de Mir , écuyer , sieur de Saugueuse , fils de Charles de Mir , écuyer , sieur de Formonville, et de feu Anne de Saugueuse. Ils vivaient l'un et l'autre le 8 mai 1616;
- 4.<sup>o</sup> Isabeau, âgée de douze ans le 13 septembre 1596;
- 5.<sup>o</sup> Louise, qui vivait le 8 mai 1616 avec Louis de la Poterie, son mari, écuyer , sieur de Saint-Pierre-des-Champs;
- 6.<sup>o</sup> Marie , morte sans alliance avant le 4 décembre 1607.

IV. Charles DE VERGNETTE, écuyer, sieur de Gacières, paroisse d'Hardencourt, partagea, le 4 décembre 1607, avec Françoise, Charlotte et Louise, ses sœurs, la succession de leurs père et mère, dont il eut les deux tiers, et reçut le 19 juillet 1611, le 16 juillet 1613 et le 1<sup>er</sup> août suivant, les aveux et dénombremens de divers particuliers qui relevaient de lui, à cause de ses fiefs d'Hardencourt et de Gacières. Il était mort le 12 février 1632, et avait épousé, par contrat sous seings privés, le 22 juillet 1612, étant alors âgé de vingt-cinq ans ou environ, demoiselle Marguerite Doublet, fille de feu noble homme Jean Doublet, écuyer, seigneur en partie d'Hardencourt, du Bois-Bigot et de Gacières, et de demoiselle Louise de Lions. De ce mariage vinrent :

- 1.° François, qui suit ;
- 2.° Charles, écuyer, seigneur de Vigny, dans la vicomté d'Evreux, lieutenant, le 22 juillet 1659, d'une compagnie de gens de pied commandée par le sieur de Martainville. Ces deux enfans, par sentence du 12 février 1632, furent mis sous la tutelle de Charles de Vergnette, écuyer, sieur de la Brosse, leur cousin issu de germain, mentionné au degré III de la branche précédente.

V. François DE VERGNETTE, écuyer, seigneur d'Hardencourt en partie, Boisridon, d'Auboy, du Crocq, de Mondreville, du Labit, de la Fontaine et de Gacières, servait au ban et arrière-ban avant le 10 juillet 1635 ; devint dans la suite capitaine au régiment de Grancey ; rendit foi et hommage, le 17 mai 1638, au seigneur de Vilette-le-Bois, et le 7 août 1639, à la dame du Plessis, à cause des maisons et héritages qu'il possédait dans leur mouvance ; vendit, le 2 août de la ladite année 1639, les fiefs, terres et seigneuries de Mondreville et de la Fontaine, dans le pays chartrain, à Tanneguy de Guérard, écuyer, sieur du Rottouer et de Mondreville en partie, et à Marie des Mazis, sa femme ; rendit aveu, le 15 mars 1657, à Gabrielle de Romain, dame de la Heunière et de Roulleboise, veuve de Sébastien le Sesne, seigneur de Menilles, Vendosme, etc., gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, pour le quart du fief noble de Gacières, situé dans la paroisse d'Hardencourt, et mouvant de la seigneurie de la Heunière. Il rendit encore foi et hom-

## DE VERGNETTE D'ALBAN.

guettes , était, le 24 août 1626, homme d'armes de la compagnie des deux cents hommes des ordonnances du roi, sous le titre de la Reine mère, commandée par le sieur de Marsillac. On ne voit pas qu'il ait été marié;

2.° Jacques de Vergnette , écuyer, sieur de la Plesse-Farguettes , qui servait , le 25 novembre 1634 et le 9 septembre 1636 , dans la compagnie des deux cents hommes de la garde du roi, commandée par le seigneur du Hallier ;

3.° Claude de Vergnette, mariée le 31 juillet 1623 , à Claude le Vicomte , écuyer , seigneur de Bichereil et de Villepreux.

## SECONDE BRANCHE.

II. Jacques DE VERGNETTE , écuyer , second fils de Pierre et de Françoise de Saint-Maurice , s'attacha , comme on l'a dit , au cardinal de Bourbon , archevêque de Rouen , qui le fit son gentilhomme servant ; il se fixa en Normandie. Il partagea , avec Jacques , son neveu , le 21 mai 1578 , les fiefs de la dépendance de l'abbaye de Jumièges que ce cardinal leur avait donnés. Il était mort avant le 13 septembre 1596 , et avait épousé , par contrat du 22 août 1570 , demoiselle Marie Marchant , fille de Pierre Marchant , capitaine au comté de Venise , et de feu Marie Chambrion. Leurs enfants furent :

- 1.° Charles, qui suit;
- 2.° Françoise, mariée, avant le 4 décembre 1607 , à François de la Garenne , écuyer , sieur du Lieu. Elle vivait encore avec lui le 8 mai 1616;
- 3.° Charlotte, mariée, par contrat du 19 avril 1610, à Gaspard de Mir , écuyer , sieur de Saugueuse , fils de Charles de Mir , écuyer , sieur de Formonville, et de feu Anne de Saugueuse. Ils vivaient l'un et l'autre le 8 mai 1616;
- 4.° Isabeau, âgée de douze ans le 13 septembre 1596;
- 5.° Louise, qui vivait le 8 mai 1616 avec Louis de la Poterie, son mari, écuyer , sieur de Saint-Pierres-Champs;
- 6.° Marie , morte sans alliance avant le 4 décembre 1607.

IV. Charles DE VERGNETTE, écuyer, sieur de Gacières, paroisse d'Hardencourt, partagea, le 4 décembre 1607, avec Françoise, Charlotte et Louise, ses sœurs, la succession de leurs père et mère, dont il eut les deux tiers, et reçut le 19 juillet 1611, le 16 juillet 1613 et le 1<sup>er</sup> août suivant, les aveux et dénombrements de divers particuliers qui relevaient de lui, à cause de ses fiefs d'Hardencourt et de Gacières. Il était mort le 12 février 1632, et avait épousé, par contrat sous seings privés, le 22 juillet 1612, étant alors âgé de vingt-cinq ans ou environ, demoiselle Marguerite Doublet, fille de feu noble homme Jean Doublet, écuyer, seigneur en partie d'Hardencourt, du Bois-Bigot et de Gacières, et de demoiselle Louise de Lions. De ce mariage vinrent :

- 1.° François, qui suit ;
- 2.° Charles, écuyer, seigneur de Vigny, dans la vicomté d'Evreux, lieutenant, le 22 juillet 1659, d'une compagnie de gens de pied commandée par le sieur de Martainville. Ces deux enfants, par sentence du 12 février 1632, furent mis sous la tutelle de Charles de Vergnette, écuyer, sieur de la Brosse, leur cousin issu de germain, mentionné au degré III de la branche précédente.

V. François DE VERGNETTE, écuyer, seigneur d'Hardencourt en partie, Boisridon, d'Auboy, du Crocq, de Mondreville, du Labit, de la Fontaine et de Gacières, servait au ban et arrière-ban avant le 10 juillet 1635 ; devint dans la suite capitaine au régiment de Grancey ; rendit foi et hommage, le 17 mai 1638, au seigneur de Villette-le-Bois, et le 7 août 1639, à la dame du Plessis, à cause des maisons et héritages qu'il possédait dans leur mouvance ; vendit, le 2 août de la ladite année 1639, les fiets, terres et seigneuries de Mondreville et de la Fontaine, dans le pays chartrain, à Tanneguy de Guérard, écuyer, sieur du Rottouer et de Mondreville en partie, et à Marie des Mazis, sa femme ; rendit aveu, le 15 mars 1657, à Gabrielle de Romain, dame de la Heunière et de Rouleboise, veuve de Sébastien le Sesne, seigneur de Menilles, Vendosme, etc., gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, pour le quart du fief noble de Gacières, situé dans la paroisse d'Hardencourt, et mouvant de la seigneurie de la Heunière. Il rendit encore foi et hom-

mage, le dernier jour de juin 1668, à Jacqueline de Harcourt, dame et patronne d'Harcourt, veuve de Jacques de Chenevières, seigneur de Courdavy, etc., pour le demi-fief de Haultbert-d'Harcourt, situé dans la vicomté d'Evreux, et relevant du chef fief d'Harcourt, et il en donna l'aveu et le dénombrement le 26 janvier 1675. Lui-même avait reçu, le 27 juillet 1646, le 7 janvier 1652 et le 24 septembre 1663, les aveux et dénombrements de divers tenanciers qui relevaient de lui, à cause de sa terre d'Harcourt. Il fut maintenu dans sa noblesse par arrêt du conseil d'état du roi, le 1<sup>er</sup> mai 1670, mourut au mois de juin 1675, et sa veuve au mois de novembre 1690. Elle fut inhumée auprès de lui dans l'église de Saint-Martin d'Harcourt. Il avait épousé, par contrat sous seings privés, le 22 mai 1638, Louise de l'Estang, dame de Villette, Mondreville et du Labit, fief relevant du Roi, à cause de sa baronnie d'Ivry, fille et unique héritière de feu Tanneguy de l'Estang, écuyer, seigneur du Labit, et de Louise d'Abos, dont, entre autres enfants :

- 1.° François, d'abord mousquetaire sous la charge de M. d'Artagnan, ensuite capitaine dans le régiment de Persan, où il servit quatre ans, tant en Allemagne qu'en Catalogne et en Flandres. Il fut tué en 1648, d'un coup de canon, à la bataille de Lens ;
- 2.° Pierre, qui suit ;
- 3.° et 4.° Françoise et Louise, toutes les deux mariées le 26 août 1682, l'une avec Marguerin de Hesbert ou des Heberts, écuyer, sieur de Craville, et l'autre avec François des Heberts, écuyer, sieur du Hamel, cousin-germain du mari de sa sœur.

VI. Pierre DE VERGNETTE, écuyer, seigneur d'Harcourt, du Labit, d'Auboy, du Petit-Villette, de Gacières et du Boisridon, paroisse de Villette, près Châteauneuf en Thimerais, baptisé le 7 août 1651 ; servait, avant le 16 septembre 1672, dans le régiment de Normandie, et était, avant le 22 novembre 1674, dans le service du ban et arrière-ban, où il entra en 1689. Il avait épousé, 1.° par contrat du 15 février 1678, demoiselle Louise le Fort, fille de Nicolas le Fort, écuyer, seigneur de Bonnebos et de Manneville au Pont-Audemer, et de de-

demoiselle Guillemette Jourdain, dame de Carboville; et 2.° par contrat du 21 août 1682, demoiselle Anne-Charlotte Viard, fille de feu Pierre Viard, avocat au parlement et aux conseils d'état et privé du roi, et de demoiselle Charlotte le Clerc, alors remariée avec René le Prevost de Cocherel, écuyer, seigneur de Valmont et autres terres. Il mourut avant le 27 août 1701, laissant du second lit sept garçons et trois filles, qui, par sentence du même jour, furent mis sous la tutelle de Marguerin de Hesbert, écuyer, sieur de Craville, son beau-frère; savoir:

- 1.° François-René, qui suit;
- 2.° Claude-Antoine, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné;
- 3.° Pierre, écuyer, seigneur d'Auboy et du Petit-Villette, baptisé le 30 octobre 1694, connu sous le nom de Vergnette de Villette: l'un des deux cents cheveu-légers de la garde du roi, le 8 décembre 1718, retiré du service, avec pension, le 24 juin 1736; mort à Vernon le 29 avril 1771. Il avait épousé, par contrat du 15 février 1727, Madeleine - Jacqueline de Soucanye, née le 7 juillet 1695, fille de Joseph de Soucanye, avocat au parlement, et de feu Jeanne Helo; elle est morte le 5 mai de ladite année 1771;
- 4.° Louis, écuyer, seigneur de Gacières, baptisé le 18 septembre 1696, cadet au régiment de Luynes, marié, par contrat sous seings privés du 18 août 1740, à Marie-Louise Chevallier (veuve, 1.° de Gilles de Louterel, écuyer, chevalier des ordres militaires de Saint-Louis et de Saint-Lazare, et 2.° de Léon Daupley, écuyer, sieur du Coudray), fille de Nicolas Chevallier et de feu Marie-Louise Fremont, dont il n'a point eu d'enfants;
- 5.° Côme, rapporté après la postérité de ses deux frères;
- 6.° Roger, écuyer, qui vivait au mois d'août 1701;
- 7.° Charles, écuyer, baptisé le 14 novembre 1700, qui était aide-major du régiment de Grammont, cavalerie, lorsqu'il obtint, le 18 janvier 1745, commission de capitaine audit régiment; fut fait chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-

mage, le dernier jour de juin 1668, à Jacqueline de Harcourt, dame et patronne d'Hardencourt, veuve de Jacques de Chenevières, seigneur de Courdavy, etc., pour le demi-fief de Haultbert-d'Hardencourt, situé dans la vicomté d'Evreux, et relevant du chef fief d'Hardencourt, et il en donna l'aveu et le dénombrement le 26 janvier 1675. Lui-même avait reçu, le 27 juillet 1646, le 7 janvier 1652 et le 24 septembre 1663, les aveux et dénombrements de divers tenanciers qui relevaient de lui, à cause de sa terre d'Hardencourt. Il fut maintenu dans sa noblesse par arrêt du conseil d'état du roi, le 1<sup>er</sup> mai 1670, mourut au mois de juin 1675, et sa veuve au mois de novembre 1690. Elle fut inhumée auprès de lui dans l'église de Saint-Martin d'Hardencourt. Il avait épousé, par contrat sous seings privés, le 22 mai 1638, Louise de l'Estang, dame de Villette, Mondreville et du Labit, fief relevant du Roi, à cause de sa baronnie d'Ivry, fille et unique héritière de feu Tanneguy de l'Estang, écuyer, seigneur du Labit, et de Louise d'Abos, dont, entre autres enfants :

- 1.° François, d'abord mousquetaire sous la charge de M. d'Artagnan, ensuite capitaine dans le régiment de Persan, où il servit quatre ans, tant en Allemagne qu'en Catalogne et en Flandres. Il fut tué en 1648, d'un coup de canon, à la bataille de Lens ;
- 2.° Pierre, qui suit ;
- 3.° et 4.° Françoise et Louise, toutes les deux mariées le 26 août 1682, l'une avec Marguerin de Hesbert ou des Heberts, écuyer, sieur de Craville, et l'autre avec François des Heberts, écuyer, sieur du Hamel, cousin-germain du mari de sa sœur.

VI. Pierre DE VERGNETTE, écuyer, seigneur d'Hardencourt, du Labit, d'Auboy, du Petit-Villette, de Gacières et du Boisridon, paroisse de Villette, près Châteauneuf en Thimerais, baptisé le 7 août 1651 ; servait, avant le 16 septembre 1672, dans le régiment de Normandie, et était, avant le 22 novembre 1674, dans le service du ban et arrière-ban, où il entra en 1689. Il avait épousé, 1.° par contrat du 15 février 1678, demoiselle Louise le Fort, fille de Nicolas le Fort, écuyer, seigneur de Bonnebosc et de Manneville au Pont-Audemer, et de de-



demoiselle Guillemette Jourdain, dame de Carboville; et 2.<sup>o</sup> par contrat du 21 août 1682, demoiselle Anne-Charlotte Viard, fille de feu Pierre Viard, avocat au parlement et aux conseils d'état et privé du roi, et de demoiselle Charlotte le Clerc, alors remariée avec René le Prevost de Cocherel, écuyer, seigneur de Valmont et autres terres. Il mourut avant le 27 août 1701, laissant du second lit sept garçons et trois filles, qui, par sentence du même jour, furent mis sous la tutelle de Marguerin de Hesbert, écuyer, sieur de Craville, son beau-frère; savoir:

- 1.<sup>o</sup> François-René, qui suit;
- 2.<sup>o</sup> Claude-Antoine, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné;
- 3.<sup>o</sup> Pierre, écuyer, seigneur d'Auboy et du Petit-Villette, baptisé le 30 octobre 1694, connu sous le nom de Vergnette de Villette: l'un des deux cents cheveu-légers de la garde du roi, le 8 décembre 1718, retiré du service, avec pension, le 24 juin 1736; mort à Vernon le 29 avril 1771. Il avait épousé, par contrat du 15 février 1727, Madeleine - Jacqueline de Soucanye, née le 7 juillet 1695, fille de Joseph de Soucanye, avocat au parlement, et de feu Jeanne Helo; elle est morte le 5 mai de ladite année 1771;
- 4.<sup>o</sup> Louis, écuyer, seigneur de Gacières, baptisé le 18 septembre 1696, cadet au régiment de Luynes, marié, par contrat sous seings privés du 18 août 1740, à Marie-Louise Chevallier (veuve, 1.<sup>o</sup> de Gilles de Louterel, écuyer, chevalier des ordres militaires de Saint-Louis et de Saint-Lazare, et 2.<sup>o</sup> de Léon Daupley, écuyer, sieur du Coudray), fille de Nicolas Chevallier et de feu Marie-Louise Fremont, dont il n'a point eu d'enfants;
- 5.<sup>o</sup> Côme, rapporté après la postérité de ses deux frères;
- 6.<sup>o</sup> Roger, écuyer, qui vivait au mois d'août 1701;
- 7.<sup>o</sup> Charles, écuyer, baptisé le 14 novembre 1700, qui était aide-major du régiment de Grammont, cavalerie, lorsqu'il obtint, le 18 janvier 1745, commission de capitaine audit régiment; fut fait chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-

Louis le 30 septembre 1746; eut une pension de retraite de 500 liv. en 1752, et est mort en octobre 1774;

8.° Marie-Louise, morte sans alliance en 1712;

9.° Susanne, née le 16 février 1686, morte sans alliance le 29 mai 1766;

10.° Anne de Vergnette, née le 30 octobre 1688, mariée, par contrat du 3 décembre 1714, à Charles de Bence, écuyer, sieur de Hallot, fils de feu Jean de Bence, écuyer, sieur de Hallot et de feu Marie-Anne de la Barre. Elle est morte le 26 mars 1764.

VII. François - René DE VERGNETTE, écuyer, seigneur de Gacières, d'Hardencourt en partie, d'Auboy, etc., né le 16 décembre 1684, connu sous le nom de Vergnette d'Hardencourt, partagea, le 11 décembre 1716, avec ses frères et sœurs, la succession de leurs père et mère; eut pour sa part, entre autres biens, les fiefs d'Hardencourt, de Villette et d'Auboy; fut lieutenant au régiment de Vendôme, fait prisonnier à la bataille d'Oudenarde, en 1708, et mourut en 1756. Il avait épousé, par contrat sous seings privés, le 29 juillet 1726, Jeannette-Catherine de la Barre, fille de Jean-Claude, seigneur de Verdun; Carcouet, etc, et de Marie-Catherine le Doulx de Melleville, dont :

VIII. Claude - François - Marie DE VERGNETTE, écuyer, né le 16 août 1730, mort le 9 avril 1758. Il avait épousé en 1757, Marie-Angélique Eléonore de Lombelon des Essarts, fille de François-César - Alexandre de Lombelon des Essarts et de Marie-Eléonore de Bordeaux de Bargeville, de laquelle il a laissé, pour unique héritière, Marie-Charlotte de Vergnette de Hardencourt, née posthume, le 16 avril 1758.

VII. Claude-Antoine DE VERGNETTE, écuyer, seigneur et patron honoraire du Labit; second fils de Pierre et d'Anne-Charlotte Viard, sa seconde femme; baptisé le 22 janvier 1691, connu sous le nom de Vergnette du Labit, terre qui lui échut en partage et qu'il vendit le 17 décembre 1750, au prince de Dombes; fut fait, le 28 décembre 1709, cornette dans le régiment de Colonel-Général, cavalerie, compagnie de Pons; lieutenant ré-

formé à la suite du même régiment, le 6 octobre 1714 ; lieutenant de la compagnie de Pujols audit régiment, le 28 mars 1719 ; chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 8 juin 1736, et s'est retiré du service le 10 décembre 1739, avec une pension du roi de 400 liv. Il avait épousé, par contrat du 29 mars 1740, Marguerite-Anne de la Barre, sœur de Jeanne-Catherine de la Barre, femme de François-Réné de Vergnette, son frère aîné, dont il eut :

- 1.° Marc-Antoine, écuyer, baptisé le 27 ou le 28 mai 1742, mort mousquetaire le 15 février 1767 ;
- 2.° Claude, écuyer, né le 31 décembre 1745, mort en 1754 ;
- 3.° Jeanne-Marguerite-Rosalie, baptisée le 16 mai 1741, reçue à Saint-Cyr sur le certificat de ses preuves, faites le 23 septembre 1752, devant le juge d'armes de France ; mariée, le 19 mai 1767, à Marie-François-Joseph-Ferdinand de Grasman-Bouaroi, capitaine dans les hussards de Chamboran ;
- 4.° Marie-Anne, née le 20 juillet 1744, mariée (à la même messe que sa sœur) avec messire François-Joseph d'Espinay-Saint-Luc, chevalier, seigneur et patron honoraire d'Auvergny, en Normandie.

VII. CÔME DE VERGNETTE D'ALBAN, écuyer, cinquième fils de Pierre et d'Anne-Charlotte Viard, sa seconde femme, né le 22 janvier 1698, connu sous le nom de Vergnette d'Alban, fut fait, le 3 décembre 1717, lieutenant à la suite du régiment Colonel-Général, cavalerie ; lieutenant réformé à la suite du régiment de cavalerie de Turenne, le 10 mai 1720, et lieutenant en second dans la compagnie de Maulde, au même régiment, le 21 août 1721. Il a épousé, par contrat du 14 février 1735, Anne-Marguerite Brunot des Arennes, fille de Jean-Pierre, seigneur des Arennes, ancien lieutenant au régiment des Gardes-Françaises, et de feu Anne-Marie Monard. De ce mariage sont issus :

- 1.° Auguste-Casimir de Vergnette d'Alban, écuyer, né le 9 avril 1742, entré page du roi à la grande écurie en 1757, lieutenant réformé au régiment d'Aquitaine, cavalerie, en 1760, cornette au régi-

Louis le 30 septembre 1746; eut une pension de retraite de 500 liv. en 1752, et est mort en octobre 1774;

8.° Marie-Louise, morte sans alliance en 1712;

9.° Susanne, née le 16 février 1686, morte sans alliance le 29 mai 1766;

10.° Anne de Vergnette, née le 30 octobre 1688, mariée, par contrat du 3 décembre 1714, à Charles de Bence, écuyer, sieur de Hallot, fils de feu Jean de Bence, écuyer, sieur de Hallot et de feu Marie-Anne de la Barre. Elle est morte le 26 mars 1764.

VII. François - René DE VERGNETTE, écuyer, seigneur de Gacières, d'Hardencourt en partie, d'Auboy, etc., né le 16 décembre 1684, connu sous le nom de Vergnette d'Hardencourt, partagea, le 11 décembre 1716, avec ses frères et sœurs, la succession de leurs père et mère; eut pour sa part, entre autres biens, les fiefs d'Hardencourt, de Villette et d'Auboy; fut lieutenant au régiment de Vendôme, fait prisonnier à la bataille d'Oudenarde, en 1708, et mourut en 1756. Il avait épousé, par contrat sous seings privés, le 29 juillet 1726, Jeannè-Catherine de la Barre, fille de Jean-Claude, seigneur de Verdun; Carcouet, etc, et de Marie-Catherine le Doulx de Melleville, dont :

VIII. Claude - François - Marie DE VERGNETTE, écuyer, né le 16 août 1730, mort le 9 avril 1758. Il avait épousé en 1757, Marie-Angélique Eléonore de Lombelon des Essarts, fille de François-César - Alexandre de Lombelon des Essarts et de Marie-Eléonore de Bordeaux de Bargeville, de laquelle il a laissé, pour unique héritière, Marie-Charlotte de Vergnette de Hardencourt, née posthume, le 16 avril 1758.

VII. Claude-Antoine DE VERGNETTE, écuyer, seigneur et patron honoraire du Labit; second fils de Pierre et d'Anne-Charlotte Viard, sa seconde femme; baptisé le 22 janvier 1691, connu sous le nom de Vergnette du Labit, terre qui lui échut en partage et qu'il vendit le 17 décembre 1750, au prince de Dombes; fut fait, le 28 décembre 1709, cornette dans le régiment de Colonel-Général, cavalerie, compagnie de Pons; lieutenant ré-

formé à la suite du même régiment, le 6 octobre 1714 ; lieutenant de la compagnie de Pujols audit régiment, le 28 mars 1719 ; chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 8 juin 1736, et s'est retiré du service le 10 décembre 1739, avec une pension du roi de 400 liv. Il avait épousé, par contrat du 29 mars 1740, Marguerite-Anne de la Barre, sœur de Jeanne-Catherine de la Barre, femme de François-Réné de Vergnette, son frère aîné, dont il eut :

- 1.° Marc-Antoine, écuyer, baptisé le 27 ou le 28 mai 1742, mort mousquetaire le 15 février 1767 ;
- 2.° Claude, écuyer, né le 31 décembre 1745, mort en 1754 ;
- 3.° Jeanne-Marguerite-Rosalie, baptisée le 16 mai 1741, reçue à Saint-Cyr sur le certificat de ses preuves, faites le 23 septembre 1752, devant le juge d'armes de France ; mariée, le 19 mai 1767, à Marie-François-Joseph-Ferdinand de Grasman-Bouaroi, capitaine dans les hussards de Chamboran ;
- 4.° Marie-Anne, née le 20 juillet 1744, mariée (à la même messe que sa sœur) avec messire François-Joseph d'Espinay-Saint-Luc, chevalier, seigneur et patron honoraire d'Auvergny, en Normandie.

VII. CÔME DE VERGNETTE D'ALBAN, écuyer, cinquième fils de Pierre et d'Anne-Charlotte Viard, sa seconde femme, né le 22 janvier 1698, connu sous le nom de Vergnette d'Alban, fut fait, le 3 décembre 1717, lieutenant à la suite du régiment Colonel-Général, cavalerie ; lieutenant réformé à la suite du régiment de cavalerie de Turenne, le 10 mai 1720, et lieutenant en second dans la compagnie de Maulde, au même régiment, le 21 août 1721. Il a épousé, par contrat du 14 février 1735, Anne-Marguerite Brunot des Arennes, fille de Jean-Pierre, seigneur des Arennes, ancien lieutenant au régiment des Gardes-Françaises, et de feu Anne-Marie Monard. De ce mariage sont issus :

- 1.° Auguste-Casimir de Vergnette d'Alban, écuyer, né le 9 avril 1742, entré page du roi à la grande écurie en 1757, lieutenant réformé au régiment d'Aquitaine, cavalerie, en 1760, cornette au régi-

Louis le 30 septembre 1746; eut une pension de retraite de 500 liv. en 1752, et est mort en octobre 1774;

8.° Marie-Louise, morte sans alliance en 1712;

9.° Susanne, née le 16 février 1686, morte sans alliance le 29 mai 1766;

10.° Anne de Vergnette, née le 30 octobre 1688, mariée, par contrat du 3 décembre 1714, à Charles de Bence, écuyer, sieur de Hallot, fils de feu Jean de Bence, écuyer, sieur de Hallot et de feu Marie-Anne de la Barre. Elle est morte le 26 mars 1764.

VII. François - René DE VERGNETTE, écuyer, seigneur de Gacières, d'Hardencourt en partie, d'Auboy, etc., né le 16 décembre 1684, connu sous le nom de Vergnette d'Hardencourt, partagea, le 11 décembre 1716, avec ses frères et sœurs, la succession de leurs père et mère; eut pour sa part, entre autres biens, les fiefs d'Hardencourt, de Villette et d'Auboy; fut lieutenant au régiment de Vendôme, fait prisonnier à la bataille d'Oudenarde, en 1708, et mourut en 1756. Il avait épousé, par contrat sous seings privés, le 29 juillet 1726, Jeannè-Catherine de la Barre, fille de Jean - Claude, seigneur de Verdun; Carcouet, etc, et de Marie - Catherine le Doulx de Melleville, dont :

VIII. Claude - François - Marie DE VERGNETTE, écuyer, né le 16 août 1730, mort le 9 avril 1758. Il avait épousé en 1757, Marie-Angélique Eléonore de Lombelon des Essarts, fille de François-César - Alexandre de Lombelon des Essarts et de Marie-Eléonore de Bordeaux de Bargeville, de laquelle il a laissé, pour unique héritière, Marie-Charlotte de Vergnette de Hardencourt, née posthume, le 16 avril 1758.

VII. Claude-Antoine DE VERGNETTE, écuyer, seigneur et patron honoraire du Labit; second fils de Pierre et d'Anne-Charlotte Viard, sa seconde femme; baptisé le 22 janvier 1691, connu sous le nom de Vergnette du Labit, terre qui lui échut en partage et qu'il vendit le 17 décembre 1750, au prince de Dombes; fut fait, le 28 décembre 1709, cornette dans le régiment de Colonel-Général, cavalerie, compagnie de Pons; lieutenant ré-

formé à la suite du même régiment, le 6 octobre 1714 ; lieutenant de la compagnie de Pujols audit régiment, le 28 mars 1719 ; chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 8 juin 1736, et s'est retiré du service le 10 décembre 1739, avec une pension du roi de 400 liv. Il avait épousé, par contrat du 29 mars 1740, Marguerite-Anne de la Barre, sœur de Jeanne-Catherine de la Barre, femme de François-Réné de Vergnette, son frère aîné, dont il eut :

- 1.° Marc-Antoine, écuyer, baptisé le 27 ou le 28 mai 1742, mort mousquetaire le 15 février 1767 ;
- 2.° Claude, écuyer, né le 31 décembre 1745, mort en 1754 ;
- 3.° Jeanne-Marguerite-Rosalie, baptisée le 16 mai 1741, reçue à Saint-Cyr sur le certificat de ses preuves, faites le 23 septembre 1752, devant le juge d'armes de France ; mariée, le 19 mai 1767, à Marie-François-Joseph-Ferdinand de Grasman-Bouaroi, capitaine dans les hussards de Chamboran ;
- 4.° Marie-Anne, née le 20 juillet 1744, mariée (à la même messe que sa sœur) avec messire François-Joseph d'Espinay-Saint-Luc, chevalier, seigneur et patron honoraire d'Auvergny, en Normandie.

VII. CÔME DE VERGNETTE D'ALBAN, écuyer, cinquième fils de Pierre et d'Anne-Charlotte Viard, sa seconde femme, né le 22 janvier 1698, connu sous le nom de Vergnette d'Alban, fut fait, le 3 décembre 1717, lieutenant à la suite du régiment Colonel-Général, cavalerie ; lieutenant réformé à la suite du régiment de cavalerie de Turenne, le 10 mai 1720, et lieutenant en second dans la compagnie de Maulde, au même régiment, le 21 août 1721. Il a épousé, par contrat du 14 février 1735, Anne-Marguerite Brunot des Arennes, fille de Jean-Pierre, seigneur des Arennes, ancien lieutenant au régiment des Gardes-Françaises, et de feu Anne-Marie Monard. De ce mariage sont issus :

- 1.° Auguste-Casimir de Vergnette d'Alban, écuyer, né le 9 avril 1742, entré page du roi à la grande écurie en 1757, lieutenant réformé au régiment d'Aquitaine, cavalerie, en 1760, cornette au régi-

ment de Royal-Roussillon, aussi cavalerie, en 1761, et lieutenant au même régiment en 1773. Il n'a qu'une fille;

2.° Georges-Maurice, écuyer, né le 14 février 1744, entré page du roi en sa grande écurie en 1760, cornette au régiment de Royal-Roussillon, cavalerie, en 1762, et capitaine au corps royal des carabiniers, a émigré en 1792, fut nommé à une compagnie dans le régiment de Loyal-Emigrant, et blessé sous Dunkerque où le détachement qu'il commandait protégeait la retraite de l'armée anglaise; il mourut des suites de ses blessures, à Bruges, le 16 septembre 1793. Il ne s'est point marié;

3.° Victor-Constantin, dont l'article suit :

VIII. Victor-Constantin, vicomte DE VERGNETTE D'ALBAN, chevalier, né le 21 mai 1745, page du roi à sa grande écurie en 1762, premier page en 1765; lieutenant-colonel commandant le régiment de Colonel-Général, cavalerie; émigra le 12 novembre 1791, emportant avec lui l'oriflamme ou étendard blanc confié à la garde de ce régiment qu'il déposa, à Coblentz, aux pieds du roi (alors MONSIEUR). Il a été admis, par grâce particulière de Sa Majesté, à relever ce trophée à la cérémonie de la bénédiction des étendards au Champ-de-Mars, en septembre 1814. Cet étendard a été, par ordre exprès du roi, confié à la garde de son régiment de cuirassiers, auquel M. le vicomte de Vergnette d'Alban a été attaché en qualité de colonel. Il a épousé, le 2 juillet 1782, Marie-Elisabeth-Antoinette Labbé, née comtesse de Coussey, qui lui apporta, par contrat de mariage, les terres et seigneuries de Bezonvaux, Beaumont et d'Orraumont, villages situés en Lorraine, à deux lieues de Verdun et à trois d'Etain. Il eut de ce mariage :

1.° François-Victor de Vergnette d'Alban, chevalier, né en 1783; il a émigré avec son frère, et fait les campagnes, tant à l'armée des princes qu'à celle de Portugal;

2.° N....., mort jeune;

3.° Charles de Vergnette, admis dans l'ordre de Malte, mort en Portugal en 1802;

4.° Louise, née en décembre 1785.



*Armes* : « D'azur, à un chevron d'argent chargé de trois étoiles de gueules, et accompagné de quatre étoiles d'or, 3 en chef et 1 en pointe. »

---

LAMBERT DE CAMBRAY, famille ancienne, originaire de Paris, établie de nos jours à Orléans.

I. Jean LAMBERT, écuyer, seigneur d'Espey, chevalier liégeois, entra en 1355, au service du roi Jean, qui lui donna 120 écus de pension dont il lui fit hommage; ledit hommage fut renouvelé et la pension confirmée par Charles V, roi de France, le 3 février 1366. Il épousa Jeanne de Paris. De ce mariage vint :

II. Jean LAMBERT, II<sup>e</sup> du nom, seigneur d'Espey, marié à Marie Desbordes, qui le fit père de :

III. Charles LAMBERT, écuyer, seigneur d'Espey, marié à Madeleine Cousineau. De ce mariage vint :

IV. Louis LAMBERT, I<sup>er</sup> du nom, écuyer, seigneur d'Espey, marié à Marie Delisle. De ce mariage vint :

V. Louis LAMBERT, II<sup>e</sup> du nom, écuyer, seigneur d'Espey, marié à Germaine Coqueret. De ce mariage vint :

VI. François LAMBERT, I<sup>er</sup> du nom, écuyer, conseiller, notaire et secrétaire du roi, maison et couronne de France, né en 1500 et mort le 31 mai 1589, épousa, en 1523, Marie Duraut. De ce mariage vint :

VII. François LAMBERT, II<sup>e</sup> du nom, seigneur de CAMBRAY, écuyer, conseiller du roi, auditeur en sa chambre des comptes en 1552, acquéreur de la terre de Cambray en Beauce, commune de Germignonville, le 8 mars 1575; marié en 1553 à Jeanne Bouet. De ce mariage vinrent :

- 1.° Charles Lambert, I<sup>er</sup> du nom, dont l'article suit;
- 2.° François Lambert, auditeur des comptes, mort sans postérité;
- 3.° Jean Lambert, receveur général des gabelles à Soissons, marié à Charlotte Lelièvre;
- 4.° Louis Lambert, marié à Marguerite Bacquet, mort sans enfants;
- 5.° Marie Lambert, mariée à Louis Vivien, écuyer.

VIII. Charles LAMBERT, I<sup>er</sup> du nom, écuyer, seigneur DE CAMBRAY, homme d'armes de la compagnie du sieur Montigny, gouverneur de la ville de Blois, ensuite trésorier provincial de l'extraordinaire de guerres, marié, le 23 janvier 1600, à Jacqueline Martin; mort le 25 mai 1640. De ce mariage vinrent :

- 1.° Charles Lambert, II<sup>e</sup> du nom, dont l'article suit ;
- 2.° François Lambert, écuyer, seigneur de Cottainville, capitaine dans le régiment de Vaubecourt, marié, le 4 mai 1636 à Madeleine Davaleau ;
- 3.° Girard Lambert, seigneur de Montigny, sieur de la Rifaudière, mort sans enfants en 1675 ;
- 4.° Jacqueline Lambert, mariée à Antoine Boullard, écuyer, seigneur de Chambaudoin.

IX. Charles LAMBERT, II<sup>e</sup> du nom, écuyer, seigneur DE CAMBRAY, grand-maitre des eaux et forêts du duché d'Orléans, marié à Rose Lhuillier le 13 novembre 1628. De ce mariage vinrent :

- 1.° Jacques Lambert, I<sup>er</sup> du nom, dont l'article suit ;
- 2.° Rose Lambert, religieuse au couvent de Sainte-Marie d'Orléans en 1648 ;
- 3.° Elisabeth Lambert, religieuse au couvent de Sainte-Marie de Chartres en 1654 ;
- 4.° Catherine Lambert, mariée en 1647 à Etienne de Montagu, écuyer ;
- 5.° Madeleine Lambert, mariée en 1660 à Guillaume de Villedanné, seigneur d'Herblay ;
- 6.° Aymée Lambert, mariée, en 1660, à Nicolas Tourtier, écuyer, seigneur de Malmusse.

X. Jacques LAMBERT, I<sup>er</sup> du nom, écuyer, seigneur DE CAMBRAY, l'un des deux cents cheveu-légers de la garde ordinaire du roi, grand-maitre des eaux et forêts du duché d'Orléans, marié, le 6 mai 1663, à Françoise Doulcet de Mongi. De ce mariage vinrent :

- 1.° Jacques Lambert, II<sup>e</sup> du nom, dont l'article suit ;
- 2.° Guillaume Lambert, écuyer, trésorier de France au bureau des finances d'Orléans, assassiné au coin du parc de Cambray en 1722, par Damien

Picotté d'Espagne, ancien capitaine d'infanterie, mort sans postérité;

3.° Charles Lambert, seigneur de la Tour, mort en 1730, sans postérité;

4.° Madeleine Lambert, veuve de Jean-Baptiste Lambert, écuyer, seigneur de Cottainville, mort sans postérité;

5.° Françoise Lambert, veuve de Charles Lhuillier, écuyer, seigneur de Lanthésière.

XI. Jacques LAMBERT, II° du nom, écuyer, seigneur DE CAMBRAY, maître particulier des eaux et forêts d'Orléans, mort en 1736; avait épousé, 1.° en 1695, Claude Brachet; 2.° Françoise Ducloux de Farouville. Ses enfants furent:

*Du premier lit:*

1.° Jacques Lambert, seigneur de Cambray et de Charbonnière, dont l'article suit;

*Du second mariage:*

2.° Jacques-François Lambert, maître particulier des eaux et forêts d'Orléans, charge qu'il a vendue à M. Duguegneau de Champvallin, mort en 1800.

XII. Jacques LAMBERT, III° du nom, écuyer, seigneur DE CAMBRAY et de Charbonnière, épousa Catherine Godard de la Verdine en 1729, et mourut en 1753. De ce mariage vinrent:

1.° Charles Lambert, III° du nom, écuyer, seigneur de Cambray, Orvillier, Saint-Léonard, dont l'article suit;

2.° N..... Lambert de Cambray, écuyer, officier au régiment de la Marche, infanterie, mort en 1759, en garnison à Longwy;

3.° Perpétue-Félicité Lambert de Cambray, mariée à M. Lhuillier de Touchaillon, conseiller au présidial d'Orléans, morte en 1798.

XIII. Charles LAMBERT, III° du nom, écuyer, seigneur DE CAMBRAY, Orvillier, Saint-Léonard, sous-aide-major au régiment de la Marche, infanterie; épousa, le 29 mars 1760, demoiselle Marie-Henriette de Croismare, fille de messire Henri de Croismare, écuyer,

commandant la petite écurie du roi à Versailles, mort le 15 mai 1785. De ce mariage vinrent :

- 1.° Charles-Henri Lambert, seigneur de Cambray, dont l'article suit;
- 2.° Henriette-Emélie Lambert de Cambray, morte sans alliance en 1778.

XIV. Charles-Henri LAMBERT, seigneur DE CAMBRAY, baron d'Ohé et des Petites - Bordes, écuyer, officier au régiment de Noailles, dragons; né le 6 janvier 1766, marié, le 8 mars 1791, à demoiselle Anglique Egéros de Spuis, fille de M. Egros de Spuis, trésorier de France en la généralité d'Orléans. De ce mariage vinrent :

- 1.° Charles-Alphonse Lambert de Cambray, écuyer, mort en 1792;
- 2.° Charles-Eugène Lambert de Cambray, écuyer, cheveau-léger de la garde ordinaire du roi, né le 10 avril 1793.

*Armes* : « D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'un lion; le tout du même. »

GALLIER (DE), famille noble du Dauphiné, laquelle prétend descendre de la maison de Gallieri d'Italie. Quoiqu'il en soit, elle est distinguée par ses services militaires et ses alliances.

Messire M..... DE GALLIER, épousa, vers la fin du seizième siècle, Marguerite de Planta, d'une ancienne maison originaire d'Etrurie.

Cette famille s'est aussi alliée à la maison du Moncel, et reçut, par une donation du mois d'avril 1712, le bien noble de Mortier qu'elle possède encore de nos jours.

Le premier qui en ait eu la jouissance est Joseph-François de Gallier, dont l'article suit.

Pierre de Gallier, lieutenant au régiment de Beauvoisis, fut tué au siège de Landau.

Joseph-François DE GALLIER possédait le fief noble de Beausejour, une terre dans la seigneurie de la Roche, et les lods et ventes sur une partie des faubourgs de Tain. Il épousa en 1712 demoiselle N..... des Rioux, d'une ancienne famille noble. Il eut de ce mariage:

- 1.° Antoine, écuyer, lieutenant-général civil pour le roi au bailliage de Châlons-sur-Saône ;
- 2.° Madeleine, mariée à N..... Besson de Laugniac, dont le frère était capitaine au régiment de Luxembourg et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ;
- 3.° Pierre-Joseph, dont l'article suit :

Pierre-Joseph DE GALLIER DE BARBIER, écuyer, chevalier d'honneur de la généralité du Dauphiné, épousa Barbe Boutaud, dont il eut :

- 1.° Joseph-Antoine, dont l'article suit ;
- 2.° Alexandre, dont l'article viendra ;
- 3.° Esprit, écuyer, capitaine au régiment de Beauvoisis : il fut grièvement blessé d'un coup de baïonnette en défendant le drapeau de Louis XVI à Weissembourg, au mois d'avril 1791 ; il a fait les campagnes dans les compagnies nobles de l'armée de Condé, et est aujourd'hui chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ;
- 4.° Joseph, rapporté plus loin ;
- 5.° Mélanie, mariée à M. de Favin de la Farge, écuyer, lieutenant-colonel de l'ancien Colonel-Général, infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Son petit-fils a été nommé, en 1814, page de monseigneur le duc de Berri ;
- 6.° Eléonore, mariée à M. N..... d'Hillaire de Joviac, écuyer, ancien officier de cavalerie, de la maison des marquis et vicomtes d'Hillaire-Joviac ;
- 7.° Dorothee, mariée à M. Bergier, d'une ancienne famille de robe ;
- 8.° Félicité, morte ;
- 9.° Sophie.

Joseph-Antoine DE GALLIER, chevalier, seigneur de Châlons en Dauphiné, d'abord officier de dragons dans Condé, ensuite capitaine de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, fut convoqué à l'assemblée de la noblesse à Romans, en 1789. Il a épousé, en 1773, Madeleine de Nève, fille de messire de Rivoirs de Nève, écuyer, seigneur de Nève et autres lieux, capitaine de dragons, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. De ce mariage sont issus :

- 1.° Joseph-Philibert-Auguste, chevalier, seigneur de Châlons et autres lieux, né le 18 juillet 1776, nommé officier au régiment de Neustrie en 1789;
- 2.° Caroline, sans alliance ;
- 3.° Gabrielle, mariée à messire N..... de Belgary, écuyer, ancien capitaine d'artillerie.

Alexandre DE GALLIER DE VEAUSERT, chevalier, second fils de Pierre-Joseph et de Barbe Boutaud, sous-lieutenant dans les gardes du roi, avec rang de colonel, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ; fut présent à l'assemblée de la noblesse de 1789, et a fait les campagnes dans l'armée des princes. Il a épousé N....., comtesse de Xavier, chanoinesse de Maubeuge.

Joseph DE GALLIER DE SAINT-SAUVEUR, chevalier, quatrième fils de Pierre-Joseph et de Barbe Boutaud ; d'abord cadet gentilhomme au régiment de Beauvoisis, successivement adjudant-major, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, a fait deux campagnes dans les compagnies nobles de l'armée de Condé, ensuite adjudant-major dans le régiment du maréchal de Broglie, au service d'Angleterre. Il a épousé Christine de Wangen, fille du baron de Wangen, lieutenant-général, cordon rouge, et de dame N....., comtesse de Ferrette. Il a de ce mariage :

Charles de Gallier de Saint-Sauveur, chevalier, sur-numéraire dans les gardes-du-corps du roi.

Sous le règne de Louis XV, cette famille a été confirmée et maintenue dans ses privilèges, par lettres-patentes enregistrées au parlement de Grenoble.

*Armes* : « D'azur, au chevron d'argent accompagné de trois coquilles du même ; au chef d'argent, chargé de trois roses de gueules. Tenants, deux sauvages ; couronne de comte. »

## DU PUY-MELGUEIL, en Languedoc.

Cette maison, issue, en mâles, des comtes souverains et indépendants de Comminges, de Conserans, de Carcassonne, de Razès et de Foix, n'est pas moins recommandable par ses alliances, ses possessions et ses qualifications, que par son origine. L'agnom de Melgueil qui la distingue, comme celui de Montbrun celle du Dauphiné, lui vient du mariage d'un de ses plus anciens auteurs dans la maison de Melgueil, qui possédait en toute souveraineté le comté de même nom, et dont l'historien du Languedoc (D. Vhiesotte) a dit : « qu'elle » tenait par le sang aux rois et aux empereurs. » Les autres alliances qu'elle a reçues ou données à diverses dates, n'offrent rien qui ne corresponde à l'illustration de celle-là, puisque ce sont celles d'Adhemar-Monteil, d'Arpajon, d'Alèz-d'Anduze, d'Arzac, de Beaufort, de Berengs, de Caius, de Caumont, de Corneilhan, de Cornon, de du Chaylar, de Durfort, de la Roque, de Lantrec-Foulouse, de Lescure, de Luppé, de Monestier, de Montault, de Montcalm-Gozon, de Palamourgues, de Perrin-Brassac, de Roquefeuille, de Roquefort, de Saint-Maurice, de Souhiran, de Trèncavel-Bezièrs, de Varagne-Gardouch, et Belcastat, de Vergoles, de Villeneuve, etc. Ses possessions n'attestent pas moins son importance, même après sa séparation du tronc princier, puisqu'indépendamment du haut domaine du Podaguès et de l'Avouerie de l'abbaye de Sorèze, dont elle paraît dépouillée dès le treizième siècle, soit par de pieuses libéralités, soit par les croisades, et surtout par celle contre les Albigeois, on y compte encore les seigneuries d'Albi en grande partie, d'Alinars, Berengs-Bertre, Cagnahac, Caralb, Caramoux, Castelmaure, Esperaze, Grand-lieu, la Bastide-de-Montfort, la Bousquatie, la Chapelle, la Gousonnie, l'Albarède, Lampeault, la Rivarolle, la Chayla, le Colombier, le Gué, le Sonal, le Teur, le Vic, Lévis, Moret, Puechlanton, Rochefort, Saint-Barthelemi-de-Saint-Amans, Saint-Geniès-de-Mailhoc, Saint-Germain, Sainte-Picque, Souleillac, Viviers.

Le nom de cette maison, constamment exprimé en latin par le mot de *Podio* (puy, de *podium*, élévation), a subi diverses variations lorsqu'il s'est appliqué aux individus, en langue vulgaire. En pur français on dit *du Puy* ; mais les Languedociens plus ou moins voisins des

Pyénées, et les Catalans, l'ajustant à la diversité de leurs jargons ou idiomes, en ont fait, selon les temps et les lieux, *del Poi, del Poig, del Puig, des Puig, de Pueyo, del Puech, del Puch et du Puch*, source de difficultés trop communes, qui cesse néanmoins d'offrir aucun inconvénient lorsque d'ailleurs la filiation reste, comme ici, parfaitement établie.

Une preuve faite en 1789, pour les bonheurs de la cour, des titres authentiques extraits de diverses archives ou des sources les plus pures de l'histoire, tels ont été les matériaux employés pour la rédaction de cet article.

La preuve ne remonte qu'en 1190, à notre neuvième degré; mais il est connu que le cabinet des ordres du roi n'admettait que les degrés articulés par pièces produites en original et bornées en nombre suffisant pour établir la filiation et les qualités; sans rien accorder aux témoignages les plus irréfragables de l'histoire, des érudits les mieux famés, ni même aux expéditions les moins suspectes, il certifiait au roi l'aptitude du sujet, rien de plus: tâche bien différente de celle de l'*Historiographe de la noblesse*, qui doit à l'attente du public, à l'intérêt de l'histoire générale et à la satisfaction particulière des familles, l'exposition complète des origines et des faits. C'est dans cet esprit que l'on a remonté de sept degrés une preuve à laquelle il est suppléé par l'indication scrupuleuse des respectables autorités sur lesquelles ils sont fondés, afin que chacun puisse en apprécier le mérite.

I. AMELIUS-SIMPLICIUS était, au dixième siècle, comte de Comminges, de Conserans, de Carcassonne, de Razès et de Foix, et possédait en outre, dans l'Albigeois, le Narbonnais et la Catalogne, de grands domaines, au nombre desquels était le Podaguès, propriété libre et allodiale située dans la partie méridionale du pays toulousain, vers les Pyénées, et dont l'étendue, comprise entre les rivières de l'Ariège et de la Lèze, a depuis été celle de la juridiction d'une viguerie de même nom. On ne lui connaît qu'un fils, qui suit. (*Preuves. Voyez au quatrième degré, § 1.*)

II. GUILLAUME, comte de Comminges, de Conserans, de Carcassonne, de Razès et de Foix, etc., paraît avoir succédé vers la fin du dixième siècle. Il laissa deux fils:



- 1.° Raymond-Guillaume, qui suit;
- 2.° Bernard-Guillaume, comte de Conserans en partie. (*Preuves. Voyez au quatrième degré, § 1.*)

III. RAYMOND-GUILLAUME, comte en partie de Comminges, de Conserans, de Carcassonne, de Razès et de Foix, seigneur souverain et indépendant du Podaguès, héritier principal de son père avant le milieu du onzième siècle, eut cinq fils. (*Preuves. Voyez au degré suivant, § 1.*) :

- 1.° Arnauld, comte de Comminges, de Conserans, etc., père de Roger, qui lui succéda et forma la première dynastie des comtes de Comminges, d'où sont issues les maisons de Lescure et de Durfort (*Voyez § 1, au degré suivant*);
- 2.° Guillaume-Raymond, concourut, avec Bernard-Raymond, son frère, à la donation faite par Amélius-Raymond leur autre frère, le 3 des ides de juillet 1053, à l'abbaye de Roses (*Voyez § 2, au degré suivant*);
- 3.° Bernard-Raymond, évêque de Conserans, concourut, avec le précédent, à la même donation du 3 des ides de juillet 1053 (*Voyez Gallia Christiana, et § 2 du degré suivant*);
- 4.° Amélius-Raymond, qui suit;
- 5.° Roger, religieux au monastère de Peyrisas en Comminges.

IV. AMÉLIUS-RAYMOND, fut apanagé de la seigneurie du Podaguès en partie, et d'autres domaines de ses ancêtres épars dans les territoires de Narbonne et d'Alby, pays de Razès et de Catalogne, ainsi que de la directe de leurs châteaux de Carcassonne et de Foix. C'est de la possession du Podaguès (*Podiensis Pagus*, canton du Puy) que ses descendants ont pris leur nom de *du Puy (de Podio)*. (*Preuves sur ce paragraphe et les degrés précédents. Voyez Hist. du Languedoc, par D. Vaissette; cartulaire de l'abbaye de Lezat; archives du château de Foix, comtes de Comminges; Mémoires de la maison du Puy-Melgueil.*)

De l'aveu et avec le concours de son épouse qui n'est point nommée, de ses enfants qui le sont, et de ses frères Guillaume-Raymond et Bernard-Raymond, ce dernier

évêque de Conserans, il fit, le 3 des ides de juillet 1053, donation à l'abbaye de Roses en Catalogne, d'une partie de terre allodiale, provenant de l'héritage de son père, laquelle étendait ses dépendances jusqu'à l'église de Sainte-Colombe; donation, à laquelle, par le même acte, il ajouta de son seul chef et domaine particulier, celle de la portion d'une vigne au territoire de Loar, qu'il possédait, par indivis, avec le comte Roger (de Comminges), son cousin. (*Voyez* Hist. de Languedoc, t. 2; Preuves, p. 223-226; Cartulaire de l'abbaye de Roses; *Marea Hispanica*, p. 1098.) Ses fils étaient au nombre de quatre :

- 1.° Raymond-Amélius, qui suit;
- 2.° Pierre-Amélius, prévôt, premier dignitaire de l'église cathédrale de Toulouse, archidiacre de l'Aguarnaguès, au comté de Foix (Donation de 1053);
- 3.° Gérard-Amélius, souche d'une maison très-distinguée de l'Albigeois, depuis connue sous le nom d'AMEIL (*Amelii*), qui de patronymique devint héréditaire chez ses descendants (Donation de 1053, et Hist. de Languedoc);
- 4.° Roger, qualifié clerc en 1053.

V. RAYMOND-AMÉLIUS, seigneur du Podaguès en partie, et des autres domaines et droits de son père, dont il fut le principal héritier, était encore avoué de l'abbaye de Sorèze, voisine de son château de Rochefort. Il intervint comme fils aîné, à la donation faite, le 3 des ides de juillet 1053, par ses père et mère, à l'abbaye de Roses. Il est mentionné en diverses chartes de 1063 et de 1084, et qualifié illustre et centurion (chef militaire supérieur) au procès-verbal d'une assemblée des trois ordres, clergé, noblesse et tiers-état, tenue à Narbonne le 7 mai 1080. Il avait épousé, vers 1055, très-haute et puissante dame Guile, de la maison des anciens vicomtes, propriétaires de Lautrec, laquelle lui porta en dot le château et seigneurie de Rochefort, diocèse alors de Toulouse, et aujourd'hui de Lavaur. De ce mariage vinrent, entre autres, six fils, à l'égard desquels il est observé, que l'ordre de primogéniture ici établi entre eux n'est fondé que sur des présomptions résultantes de leurs professions et de leur état, et que l'on manque encore de titres positifs à cet égard. (*Preuves. Voyez* Hist. de Languedoc,

t. 2. p. 255, et Preuves, p. 245—Cartulaire de Saint-Odilon, abbaye de Cluny — Baluze, Mélanges, t. 6, p. 467. — Mabillon, année 1062, n.° 120. — Archives de l'abbaye de Moissac, titres de la Daurade.)

1.° Pierre-Raymond, qui suit;

2.° Hugues, fit hommage en 1077, au vicomte d'Alby, d'Agde, de Beziers et de Nîmes, du château de Rochefort, à lui échu du chef de Guile (de Lautrec), sa mère. En 1084, il prêta un autre hommage, conjointement avec Roger, son frère, à Ermengarde, héritière du comté de Carcassonne et femme du vicomte de Trencavel, des châteaux et forts de Carcassonne, à lui échus du chef paternel. Dans ces deux actes il est également qualifié fils de Guile.

L'an 1092, la première croisade fut résolue au concile de Clermont, et la France y prit le plus grand intérêt. Hugues le Grand, comte de Vermandois, frère du roi Philippe I<sup>er</sup>; Robert, duc de Normandie, frustré du trône d'Angleterre par son cadet Guillaume le Roux; le vieux Raymond de Saint-Gilles, premier comte de Toulouse de la seconde dynastie, issue des comtes de Poitiers, duc de Narbonne, et Marchis de Provence, c'est-à-dire de la partie où étaient situés le comté de Forcalquier, rive droite de la Durance, le comtat Vénaisin, et même les baronies qui n'étaient point encore unies au Dauphiné; Bohémond, fils de Robert-Guiscard, l'un des douze illustres frères normands qui avaient conquis les deux Siciles, dont Roger, le plus jeune de tous, fut le premier roi; Baudouin, comte de Hainaut; Etienne, comte de Boulogne, père du roi d'Angleterre du même nom, et Godefroi de Bouillon, des comtes de Boulogne, furent les principaux chefs de l'expédition, qui eut lieu en 1096, et dont le commandement fut délégué à ce dernier, élu roi de Jérusalem, en 1099, après la conquête de la cité sainte. Hugues, Raymond, Pierre-Raymond et Guillaume-Raymond, frères, prirent la croix, et accompagnèrent le comte de Toulouse en Palestine, où les chroniques du temps, parlant de leurs ex-

ploits, les désignent l'un et l'autre également, d'abord par la qualité de « fils de Guile » ajoutée à leur prénom, ensuite par le nom, « *de Podio* » qu'ils s'appliquaient ainsi pour la première fois.

L'absence de tous documents ultérieurs sur l'existence de ce sujet ne permet d'en rien affirmer de plus, mais on verra plus bas (art. 6), l'excessive vraisemblance de l'opinion qui le confond avec un ancêtre incontestable de la maison Dauphinoise de Du Puy-Montbrun (Hist. du Languedoc, tom. 2, preuves, pag. 240, 320, château de Foix, layette 29, et cartulaire, layette 15).

- 3.° Roger fit, en 1084, concurremment avec Hugues, son frère, hommage des châteaux et forts de Carcassonne, à la comtesse Ermengarde, femme du vicomte de Trencavel.

La même année, il fit, en son privé nom, un autre hommage, au vicomte de Narbonne, du Château de Maure, aujourd'hui Castel-Maure, en Narbonnais.

Dans ces deux actes, il est qualifié « fils de, Guile. »

En 1124, il est employé, sous le nom de *de Podio*, pour lui et les siens, dans une citation de la noblesse du comté de Carcassonne.

Il paraît être resté dans ses terres, et n'avoir point partagé les fatigues de l'expédition d'outremer avec ses frères, qui, peut-être, lui avaient confié la garde de leurs possessions. Il devint la souche d'une branche qui a failli en la dernière année du XII<sup>e</sup> siècle. (Hist. du Languedoc. tom. 2, preuves, pag. 428. — Archives du château de Foix.)

- 4.° Amélius-Raymond (*alias*) Amélius de Podio, fut successivement abbé de Foix, et évêque de Toulouse, et, sous ce dernier caractère, unit, en 1110, l'église de Sainte-Colombe à l'abbaye de Cluny.

Il fonda, l'an 1119, en faveur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, la commanderie de Saint-Remi, depuis grand prieuré de Toulouse ; donna, l'année suivante, l'église de Saint-Remi

aux chevaliers du même ordre, qui s'y établirent, et auxquels il accorda, trois ans après, de grands privilèges. Tant de bienfaits coup sur coup, à pareille date, supposent nécessairement d'importants motifs, qui seront examinés ci-après (art. 6). Il mourut en 1140. (Voyez *Gallia Christiana*, tom. 13, pag. 15, Hist. de Languedoc, tom. 2, pag. 363, 645, 646. — Archives du grand prieuré de Saint-Gilles, année 1120, n° 25. — *Bibliotheca Cluniacensis*, lib. 16, n° 21 — Mémoires de Castel, pag. 879.)

- 5.° Guillaume-Raymond, qualifié « fils de Guile », reçut, en 1095, conjointement avec Raymond, son frère, un serment de féauté et vasselage, à eux prêté, à cause de sa seigneurie d'Esperaza, au Pays de Razès. Il fut aussi, en 1096, de l'expédition de la Terre-Sainte, et y acquit la réputation de l'un des plus vaillants personnages de l'armée chrétienne. Les historiens des croisades, qui en font cet éloge, le qualifient « frère d'armes et compatriote du comte de Toulouse. » (*Commillonem et compatriotam nobilis domini Raymundi comitis Tolosæ.*) Il mourut en Palestine. (Voyez Hist. du Languedoc, tom. 2, preuves, pag. 339, 340 — Château de Foix, cartulaire, layette 15. — *Gesta dei per Francos*, pag. 723.)
- 6.° Raymond est qualifié, ainsi que tous ses frères « fils de Guile », dans l'acte par lequel Guillaume-Raymond, son frère, et lui, reçurent, en 1095, un serment de féauté et de vasselage, à eux prêté à cause de l'église et seigneurie d'Esperaza, au pays de Razès, possession considérable, à eux échue, de leur part en la succession paternelle. Il accompagna, en 1096, Pierre-Raymond, Hugues et Guillaume-Raymond, ses frères, dans l'expédition du comte de Toulouse, en Terre-Sainte; y prit, à leur exemple, le nom de *de Podio*, et s'y engagea dans la milice chrétienne des Frères Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. (Voyez Hist. du Languedoc, tom. 2, preuves, pag. 339, 340 — Château de Foix, cartulaire, layette 15. — Bongars, *Gesta dei per Francos*, pag. 723.)

L'historien du Languedoc, (dom Vaissette), le

## DU PUY-MELGUEIL.

proclama hautement le même que le vénérable frère Raymond de Podio (du Puy), qui, vers 1118 selon les uns, vers 1121 selon les autres, succéda au bienheureux Gérard, fondateur et premier recteur ou maître de ce pieux établissement, donna aux frères une règle à la fois religieuse et militaire, qui l'a fait considérer avec raison comme le véritable instituteur et PREMIER GRAND MAÎTRE de l'ordre des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, depuis établis à Rhodes, et successivement à Malte, et mourut, aussi célèbre par ses vertus que par ses exploits, vers 1160, à l'âge de quatre-vingts ans et plus.

Ce grand-maître, la maison du Puy-Melgueil s'est toujours glorifiée de le compter parmi ses aïeux, lors même que la maison du Puy-Montbrun se l'attribuait exclusivement. Toutes deux, également fondées à le réclamer, se le contestaient, faute, par l'une, de connaître les titres de l'autre, et de soupçonner la connexité qui paraît se trouver entre elles, quand D. Vaissette, le premier souleva le voile. Comme cette contestation n'intéresse pas seulement la gloire de deux grandes maisons, mais encore l'histoire générale, il a semblé convenable de présenter ici sommairement l'état de la question.

On vient de voir qu'en 1096 Pierre-Raymond, Hugues, Guillaume-Raymond et Raymond, frères, démontés de la maison de du Puy-Melgueil, se croisèrent avec leur suzerain, le comte de Toulouse, laissant leurs domaines sous la protection d'Améias-Raymond, évêque de Toulouse, et de Roger, leurs autres frères; que Pierre-Raymond revint dans sa patrie, et, par son mariage avec Adèle de Melgueil, continua la postérité languedocienne; le sort de Hugues et de Guillaume-Raymond, étrangers aux preuves de MM. du Puy-Melgueil, ne les intéressant que faiblement, n'a pu devenir, après un laps de temps si considérable, l'objet de recherches que les distances et la rareté des documents eussent rendues aussi pénibles que dispendieuses: celui de Raymond dut, au contraire, appeler toute leur attention,

par la gloire qu'il faisait rejaillir sur ses collatéraux. Le premier grand-maître des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem; par le nom de de Podio, (adopté, comme on l'a vu, par les quatre frères, en Palestine); par l'époque (la première croisade), par l'âge (il mourut en 1160, à plus de quatre-vingts ans, disent tous les historiens); par la date de la prise d'habit (longtemps avant 1121, puisqu'il ne put être élu successeur de Gérard, sans avoir justifié ce choix par de longs et importants services); présentait, avec leur Raymond, des caractères d'identité d'autant plus frappants, qu'il serait téméraire de supposer, qu'à pareille date, surtout, il existât, dans cet ordre naissant et peu nombreux, deux anciens frères, des mêmes prénom et nom de Raymond de Podio. Ces données recevaient enfin un degré d'évidence, équivalent à la certitude, de l'importante donation qu'Amélius-Raimond, évêque de Toulouse, fit aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, des donations sur lesquelles fut fondé le premier grand-prieuré (Toulouse) de la première langue (Provence) de l'ordre, en 1119, c'est-à-dire, presque à l'époque précise de l'élection de Raymond, que cette preuve d'intérêt, qui ne dut pas être gratuite, indique fortement n'être autre que son frère.

D'autre part, on voit, dans les généalogies imprimées de la maison du Puy-Montbrun, et copiées les unes des autres, c'est-à-dire originellement rédigées dans des temps où il était d'usage général de suppléer, par les écarts d'une érudition indigeste; à l'absence des titres sur les premiers degrés, un Hugues de Podio, qualifié fils d'un Raphaël, évidemment suspect, se signaler dans la Terre-Sainte, vers la même époque de la première croisade, à laquelle, en admettant même qu'il fût des environs de Montélimart, berceau de ses descendants, il n'aurait pu prendre part que sous la bannière de Raymond, comte de Toulouse, aussi son suzerain, en qualité de Marchis de Provence, dont relevaient alors les baronnies devenues depuis Dauphinoises, censées

sa résidence, c'est-à-dire faire partie du même ost où se rencontraient déjà les quatre frères énoncés dans la généalogie de du Puy-Melgueil; ce qui présenterait l'autre singularité de deux Hugues de Podio sur peut-être moins de mille chevaliers, que comprenait à peine l'expédition du comte de Toulouse. Ce Hugues, quoi qu'il en soit, est également reconnu par les deux maisons, pour appartenir de très-près au grand-maître Raymond; par l'une, comme frère, ce qu'on a vu; et par l'autre, comme père, ce qui est aussi difficile à concilier avec les dates et les faits, qu'il est apparent que, par une dame de la maison Dauphinoise de Poisieu, il le fut d'Alleman de Podio, continuateur de sa postérité, duquel toutes les vraisemblances concourent à motiver l'établissement dans les baronnies, sur les possessions qu'y avaient sa mère, et surtout son épouse, Véronique d'Adhémar, dame de Montbrun, d'une maison d'origine princière (ainsi que celle de Melgueil, dont l'épouse de Pierre-Raymond de Podio, frère de Hugues, languedocien), et qui dominait sur cette partie des baronnies voisine de Montélimart, ville qui lui devait son nom (*Montilium-Adhemari*). A ces rapprochements, qui militent fortement en faveur de l'identité du Hugues des deux maisons, se joignent ceux qui résultent: 1° de la parfaite et antique conformité des armoiries de l'une et de l'autre; 2° de la contiguïté des provinces qui lurent leur berceau respectif, et qui étaient alors sous la domination d'un même prince; 3° du mariage, avant 1277, de Pons-Bernard du Puy-Melgueil, II° du nom, avec Guyonne d'Adhémar, de même maison que l'épouse d'Alleman du Puy-Montbrun, vivante au siècle précédent; 4° de l'assertion des généalogistes de la maison du Puy-Montbrun: « que la terre de Rochefort est » une de ses plus anciennes possessions. » Assertion qui peut aussi dériver de quelque autre confusion du nom, encore double, de celle de l'Albigeois, échue en indivis au Hugues de Podio, du Languedoc, de la succession de Guile de Lau-



troc, sa mère, et par lui hommagée en 1077, avec celle des baronnies, très-longtemps, en effet, possédée par les descendants du Hugues de Podio, du Dauphiné, qui, s'il est le même que le Hugues languedocien, aurait pu, ou donner, à l'exemple d'une infinité d'autres seigneurs de cet âge, à son château des baronnies le nom de celui qu'il posséda en Albigeois, du chef d'une mère, à la mémoire de laquelle ses frères et lui attachaient un tel prix, qu'ils en accolaient le nom au leur, « fils de Guile », ou induire en erreur ses historiens, en leur présentant dans sa qualification nue de seigneur de Rochefort, un motif de confondre cette terre d'Albigeois, avec celle de Rochefort, dans les baronnies, qui paraît n'avoir été possédée que par les descendants du Hugues Dauphinois, et postérieurement à celle de Montbrun. Il faut convenir que la vraisemblance d'identité d'origine des deux maisons ne saurait guères être portée plus loin, et qu'elle est bien faite pour stimuler des communications entre elles, qui, seules, peuvent conduire à une démonstration parfaite.

VI. Pierre RAYMOND, désigné d'abord par l'appellation de « fils de Guile », ensuite par le nom de de Podio (du Puy), fut seigneur, en partie, du Podaguès, et autres directes et dépendantes, du chef paternel. En 1096, il fit hommage du château de Foix et de ses forts à Ermengarde, épouse du vicomte de Trencavel, héritière en totalité du comté de Carcassonne, et, en partie, du comté de Foix. (*Voyez* Hist. du Languedoc, tom. 2, preuves; pag. 339. — Château de Foix, cartulaire; layette 15.)

La même année il se croisa, et partit avec Hugues, Guillaume-Raymond et Raymond, ses frères, pour la Terre-Sainte, sous la bannière du comte de Toulouse. il y prit, ainsi qu'eux, le nom de de Podio, à l'imitation de quantité d'autres seigneurs, qui commencèrent à s'y distinguer les uns des autres, par l'addition du nom de leurs principaux fiefs à leur prénom. Il est néanmoins mentionné une fois sous le nom unique de Pierre, fils de Guile, par un historien témoin des exploits des deux premières croisades, au nombre des nobles

et vaillants chevaliers (*viros nobiles et strenuos*), qui se signalèrent à la défense d'un poste important confié à leur garde, et qui tous étaient de haute naissance, entre autres Boëmond et Evrard de Pusato. (*Voyez Spicilege de dom Luc d'Achéry, tom. 9, pag. 13 et suiv.*)

Il paraît n'être revenu en Languedoc qu'après le décès de Raymond, comte de Toulouse, qui eut lieu en Syrie, au château Pélerin, l'an 1105. Il épousa, peu après, la princesse Adèle de Melgueil. (*Voyez Bibliotheca Cluniacensis, tom. 9, pag. 578, et livre 16, n° 15; et l'Hist. de Montpellier, par Pierre d'Aigrefeuille.*) Dom Vaissette, parlant de ce mariage, s'exprime en ces termes : « Pierre-Raymond du Puy, seigneur de haute considération, qui possédait des domaines très-étendus en la partie méridionale du Toulousain, jusqu'au comté de Foix, avait épousé, avant l'an 1110, la princesse Adèle, fille de Pierre, comte de Melgueil et de Substantion, et de la princesse Almodis de Toulouse. Cette Adèle avait une sœur qui s'était mariée, en 1080, avec Guillaume IV, seigneur de Montpellier; elle était cousine-germaine de Bertrand, comte de Toulouse, et du comte d'Auvergne. » Cette alliance donne à la postérité qui en est issue les plus brillantes affinités.

En 1110, il fut présent à l'acte de réunion qu'Amélius-Raymond, son frère, évêque de Toulouse, fit de l'église de Sainte-Colombe à l'abbaye de Cluny; acte dans lequel il est dit que, conjointement avec madame Adèle de Melgueil, son épouse, il offrit, de leur part, un de ses fils, nommé Guillaume, pour être, quoiqu'enfant, consacré à la vie monastique dans la même abbaye. (*Voy. Hist. de Languedoc, t. 3, p. 15.*)

La princesse Adèle le rendit père de trois fils :

- 1.° Raymond, qui suit;
- 2.° Bernard du Puy (*de Podfo*) fit, conjointement avec Raymond, son frère, une vente et engagement à l'abbaye de Sorèze. (*Voy. l'article de Raymond.*) Il assista comme témoin, avec Bernard de Comminges, Bernard de Montaut, le vicomte Trencavel, Raymond de Rabasteins et autres chevaliers de distinction, à la donation faite, en 1143, par Alphonse, comte de Toulouse, à Roger,

vicomte de Carcassonne, de Béziers, etc., du château neuf d'Alby (Voy. Hist. de Languedoc, t. 2; Preuves, p. 501; et château de Foix, cartulaire, layette 15);

3.<sup>o</sup> Guillaume, voué dès l'enfance, par ses père et mère, à l'abbaye de Cluny.

VII. Raymond du Puy (*de Podio*), seigneur en partie du Podaguès et d'autres possessions de son père, dont il fut héritier principal, vendit en 1153, en commun avec Bernard son frère, à Guillaume, abbé de Sorèze, une partie du territoire de leur seigneurie du Podaguès; contiguë avec celui du monastère de Saint Pierre d'Escousa et de l'abbaye de Lézat, sous réserve néanmoins de la haute juridiction, telle que ses ancêtres et lui en avaient joui. Par le même acte, ces deux frères engagèrent encore au même abbé une autre propriété à eux obtenue au territoire de Lautrec, de leur part en la dot de madame Guile, leur aïeule, pour en jouir ainsi qu'avait fait ladite dame, ou le vicomte Sicard, au nom d'elle. (Archives de du Puy-Melgueil.)

Il est mentionné, sous le nom de *del Poi*, comme témoin, dans une charte de l'accord passé en 1163, entre Roger-Bernard, comte de Foix, Raymond Ameil et Raymond de Ravat, sur leurs contestations au sujet d'un château nommé de Caralb. (Manuscrits de Doat, n.<sup>o</sup> 167, p. 248, à la Biblioth. du roi. — Château de Foix.)

On le trouve encore employé sous le nom de *del Poig*, et comme témoin, dans un acte passé à l'abbaye de Bonnecombe, duquel font foi les registres de ce monastère. (Voy. Hist. du Languedoc, t. 2; Preuves, p. 608, et les archives de l'abbaye de Bonnecombe.)

Enfin, il est appelé sous le nom de *de Podio* dans une vente faite en 1197 par Ermesende, sa fille, épouse de Guillaume de Cornon. (Voy. *Gallia christiana*, t. 6, p. 541.)

Il avait épousé demoiselle Pétronille de Berengs, dont il eut quatre enfants :

- 1.<sup>o</sup> Hugues, qui suit;
- 2.<sup>o</sup> Guillaume *del Poig* qui, l'an 1193, du consentement de Hugues son frère et d'Ermesende sa sœur, fit, conjointement avec Bernard son autre frère, le partage provenant de la dot de madame

Pétronille leur mère, consistant au château de Berengs et ses dépendances, en Albigeois. Il est employé sous le nom de *de Podio*, comme pleige et garant, avec Pierre-Roger de Mirapoix, Raymond Trencavel, vicomte de Carcassonne; Pierre de la Tour, Guillaume de Rochefort et autres, au testament que fit, en 1194, Roger, vicomte de Beziers, d'Alby, d'Agde et de Nîmes. En 1214, il accompagna, sous le nom de *Pueyo*, D. Pèdre II, roi d'Aragon, dans ses expéditions militaires, et combattit à la bataille du Muret, où ce prince fut tué. En 1216, il fut présent, sous le nom de *de Podio*, (*vulgo* Despuig,) à l'hommage prêté par divers grands vassaux à Jacques I<sup>er</sup>, roi d'Aragon, au service duquel il paraît s'être depuis entièrement voué, puisqu'il est mentionné encore sous le nom de *de Podio* parmi les chevaliers qui l'aidèrent à la conquête du royaume de Majorque, en 1229; époque à laquelle il était marié, et père d'un fils nommé don Pèdre, qui assista, en 1239, à la conquête de Valence, et devint la souche de la maison *des Puig*, en Espagne, laquelle a donné, au dix-huitième siècle, un autre grand-maître à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dit de Malte (*Preuves. Voyez Hist. du Languedoc*, t. 3, p. 91. — *Centuria primera del real y militar orden de nuestra senora de la Merced*, etc., part. 1, p. 44, 494 et 495. — Archives de la maison du Puy-Melgueil);

3.° Bernard del Poig, concourut, avec Guillaume son frère, au partage fait en 1193, du consentement de Hugues, aussi leur frère, et d'Ermesende leur sœur, des biens de leur mère, assis sur le château de Berengs et dépendances, en Albigeois. Il servit, avec le même Guillaume son frère, sous la bannière de Jacques I<sup>er</sup>, roi d'Aragon, à la conquête du royaume de Majorque. Depuis, il n'en est plus mention. (*Preuves. Voyez aux indications données en l'article précédent*);

4.° Ermesende del Poig, consentit, avec Hugues son frère, en 1193, le partage provoqué par Guillaume et Bernard, ses autres frères, des biens dotaux de leur mère, au château de Berengs et dé-

pendances, en Albigeois. En 1197, étant mariée à Guillaume de Cornon, elle fit une vente à Raymond-Guillaume, évêque de Lodève, pour dix mille sols melgoriens, du domaine de la Balme et dépendances, qu'elle possédait dans les territoires de Saint-Jean de Planes, d'Usclas et de Bocasers. (Voy. *Gallia christiana*, t.6, p. 541, a, et Archives de la maison de du Puy-Melgueil.)

VIII. Hugues DEL POIG, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur en partie du Podaguès et autres domaines de Raymond del Poig, dont il est qualifié fils et héritier en partie, consentit en 1193, avec Ermesende sa sœur, le partage provoqué par Guillaume et Bernard, leurs frères, des biens dotaux de madame Pétronille leur mère, affectés sur le château de Berengs et dépendances, en Albigeois.

Il assista, sous le nom de *de Podio*, en qualité de témoin, avec Guillaume de Thézan, Pons de Montlaur, Bermond de Sauve, Guillaume de Pierre (*Petri*), Guillaume de Villeneuve, Pierre de Narbonne, et autres chevaliers de distinction, à l'hommage que Guillaume, seigneur de Montpellier, fit, en mars 1190, à Raymond, comte de Melgueil. (Voy. Hist. de Languedoc, t. 3 ; Preuves, p. 167, et manuscrits du marquis d'Aubais, n° 81.)

Il est appelé, comme défunt, sous le nom de *de Podio*, et sous la qualification de chevalier, dans l'acte de partage fait le 6 des calendes de mars 1267, entre Aymeri et Raymond, ses fils, d'une part, et Guillaume leur neveu, fils et héritier de feu Pons Bernard, chevalier, son autre fils. (Voy. Archives de la maison de du Puy-Melgueil.)

De son épouse N...., de la maison d'Olrice, en Albigeois, il avait eu quatre fils :

- 1.° Pons-Bernard, qui suit ;
- 2.° Sicard du Puy (*de Podio*), chevalier, prêta, en 1243, serment de fidélité au roi, concurrentement avec Raymond son frère, les principaux chevaliers, et le tiers-état de l'Albigeois et du pays toulousain (Voy. Hist. du Languedoc, t. 3, p. 423, et Trésor des chartes, Toulouse, sac 13, n° 23) ;
- 3.° Raymond du Puy (*de Podio*), qualifié chevalier,

filz de Hugues, aussi chevalier, et Aymeri, son frère, firent, le 6 des calendes de mars 1267, un partage de biens avec Guillaume du Puy, leur neveu. En 1243, il avait fait, ainsi que Sicard, son frère, serment de fidélité au roi. (Voy. Hist. du Languedoc, t. 3, p. 423, etc., et Archives de la maison du Puy-Melgueil.) Il fut depuis seigneur de Villa-Secca, en Catalogne, et prêta serment de fidélité au de roi France Philippe-le-Hardi, en 1271, lors de la réunion du comté de Toulouse à la couronne, en même temps qu'Aymeri, son frère (Voy. Mémoires de la Faïlle) ;

4.<sup>e</sup> Aymeri du Puy (*de Podio*), chevalier, concourut, avec Raymond, son frère, au partage de biens fait le 6 des calendes de mars 1267, entre eux et Guillaume, leur neveu. Il prêta, ainsi que Raymond, son frère, serment de fidélité au roi, en 1271. (Voy. Mémoires de la Faïlle et Archives de la maison du Puy-Melgueil.)

*N. B.* Ce degré est le premier de la production faite en 1789 pour les honneurs de la cour; il n'y est fait emploi que de l'hommage prêté par Guillaume de Montpellier, en 1190, ainsi que des sermens de fidélité de 1243, et partage de 1267.

IX. Pons-Bernard au Puy (*de Podio*), 1.<sup>er</sup> du nom, qualifié chevalier, de la ville d'Alby, filz de Hugues, aussi chevalier, était frère et donné de l'église de Sainte-Cécile, lors d'une donation que lui fit, en 1214, Guillaume, évêque d'Alby, des dames de l'église de Cagnac. Il reçut du même prélat, le 10 des calendes de juillet 1227, une autre donation; et, le 31 juillet 1229, lui fit hommage, concurremment avec d'autres chevaliers, chacun en ce qui le concernait, pour le château et vallée du Monestier, châteaux, villes, bastides et maisons fortes en dépendants, savoir : la Bastide de Galfard-Bequille et de Catmer, l'Ayrole, le Soiq, Corbateu, Ameillau, Villeneuve-la-Vieille et Villeneuve-la-Nouvelle, Virais, Carmers, la Bastide-Sauveterre, Caramans, Saint-Benet, Rovoires, Tréguiels, Camalières, la Bastide-Matre, Almairas, les trois parts de Crantols, l'Isarnie et le Jacs. (Voy. Manuscrits de Boas, n<sup>o</sup> 105, fol. 304 recto, à la Bibliothèque du roi; Archives de l'archevêché

d'Alby et de la maison de du Puy-Melgueil.) Il en reçut enfin, le 4 des ides de juillet 1231, à titre de cens perpétuel, la concession des deux parts des dîmes des églises de Saint-Geniès et Saint Sauveur de Cagnhac.

Pons-Bernard fut l'un des chevaliers les plus vaillants de son temps, et tint le parti de son oncle Guillaume, qui s'était prononcé en faveur du roi d'Aragon et du comte de Toulouse; mais il n'eut point à se louer du résultat de ses efforts: sa cause fut perdue par les victoires de Simon, comte de Montfort, et ses biens confisqués ne furent restitués qu'après sa mort à Guillaume, son fils et son héritier, né du mariage qu'il avait contracté avec Vienne, de la maison des Trencavel, vicomtes de Carcassonne, de Beziers, d'Agde et d'Alby (*Voy. Manuscrits de Doat, n° 105, fol. 304, à la Bibliothèque du roi; Archives de l'archevêché d'Alby et de la maison du Puy-Melgueil.*)

N. B. Deuxième degré de la production de 1789: il n'y est fait omission que de la nomenclature des terres énoncée en l'hommage de 1229, de la confiscation des biens de Pons-Bernard et de ses motifs, et de l'origine de Vienne, son épouse.

X. Noble homme Guillaume du Puy (*de Podio*), qualifié chevalier de la ville d'Alby, fils du précédent, donna trois investitures: la première, le 6 des calendes de janvier 1248, sous le nom de *de Podio*, de sa terre, d'Alinars, inféodée par lui à Raymond de Roquelaure, sa femme et leurs enfants (acte reçu et signé Juan, notaire public du monestier, manuscrits de Doat n° 106, à la Biblioth. du roi: Archives de l'archevêché d'Alby et de la maison du Puy-Melgueil); la seconde en mai 1251, sous le nom de *Del Puig*, de moitié du Mas ou village *del Viq*, à Hugues de Girousens, sa femme et leurs enfants (acte reçu par le même notaire, aux mêmes indications qu'en l'article précédent); la troisième, le 18 des calendes de juillet 1254, encore sous le nom de *Del Puig*, de la moitié du Mas ou village d'Albarède, à B. Arnal, sa femme et leurs enfants (acte, comme aux deux précédents). Toutes ces investitures accordées à la charge de diverses redevances et des droits et devoirs seigneuriaux accoutumés.

Le 9 des calendes de juin 1263, sous le nom de *de*

*Podio* et les qualifications de chevalier, seigneur en majeure partie de la ville d'Alby, il fit don à l'église cathédrale de Sainte-Cécile de cette même ville, de toutes les dîmes et prémices du village d'Anglars dont le droit lui avait été transmis par Pons-Bernard, son père et ses prédécesseurs. (Acte reçu par Guillaume Pollini, notaire de la ville d'Alby; Manuscrits de Doat, n° 106, fol. 195; Archives de l'archevêché d'Alby et de la maison du Puy-Melgueil.)

Par lettres du 2 des ides de mai 1264, signées Pons de Poyete, inquisiteur de la foi en France, et dûment scellées, il fut absous, réintégré dans les possessions confisquées de son père, et déchargé de la peine encourue pour crime d'hérésie par ce dernier, qui n'y avait point satisfait de son vivant : faveur accordée au fils, moyennant diverses sommes par lui payées, et « en considération, » est-il dit, des grands services qu'il avait rendus, ainsi » que des dépens et dommages qu'il avait supportés en » faisant la guerre aux ennemis de l'église. »

Il partagea, le 6 des calendes de mars 1267, avec Aymeri de Raymond du Puy (*de Podio*), chevaliers, ses oncles paternels, les biens qu'eux et son père possédaient par indivis dans les territoires d'Alby et de Lautrec, le diocèse de Toulouse, la juridiction de Lombès, et autres lieux, et assista, comme témoin, avec messire Raymond du Puy, chevalier, seigneur de Moret, à un accord passé entre le vicomte de Lautrec et Philippe II de Montfort, seigneur de Castres, en l'année 1268. (*Voy.* Manuscrits de Doat, n° 106, et autres indications portées en l'article précédent.)

Il avait épousé, avant 1263, noble Soubirane, qui le rendit père de deux fils. (*Voy.* Hist. du Languedoc, t. 3; Preuves, p. 583; Archives du domaine de Montpellier, Girosens, n° 3.)

*N. B.* Cet article est le troisième de la production de 1789, à laquelle il n'a été ajouté, d'après les indications énoncées, que de légers développements sur l'histoire des titres. Elle va désormais suffire, et il ne reste à observer sur sa rédaction autre chose, sinon que la plupart des sujets ici employés dans les degrés qui la précèdent, s'y trouvent rappelés sous les mêmes énonciations; mais sans liaison, et seulement selon l'ordre des temps, ainsi



que quelques autres à la date de ces quatre derniers degrés.

- 1.° Pons-Bernard, qui suit ;
- 2.° Amat du Puy, damoiseau, lequel fit hommage, le 2 des calendes de février 1276, du fief qu'il tenait et que son père et ses prédécesseurs avaient tenu de l'évêque d'Alby, dans les château, vallée et appartenances du Monestier; renonça, le 4 des calendes de septembre 1277, en faveur dudit évêque, aux dîmes qui avaient été données à Pons-Bernard du Puy, son aïeul, dans le château de Grandlieu et dans les dîmaires des églises de Saint-Geniès et de Saint-Sauveur de Cagnhac; fit une cession en faveur du même évêque, le 4 des calendes de janvier 1277, conjointement avec son frère, et sous le cautionnement de sa femme, et une vente avec le même, son frère, le 17 des calendes d'août 1286, et est nommé avec lui dans un retrait féodal fait par l'évêque d'Alby, le 8 des ides de mai 1293. Il eut pour femme, vers 1277, Marguerite..... Postérité ignorée.

XI. Pons, *aliàs* Pons-Bernard du Puy, II° du nom, damoiseau, céda à B..., évêque d'Alby, le 4 des calendes de janvier 1277, conjointement avec Amat, son frère, et sous le cautionnement de sa femme, les dîmes de Cagnhac et de Saint-Genies de Mailhoc; fit une vente, conjointement avec sadite femme et le dit Amat, son frère, le 17 des calendes d'août 1286; est nommé avec lui dans le retrait féodal ci-dessus énoncé.

Il est employé comme capitaine d'arbalétriers, sous les ordres de Pierre d'Aragon, dans un rôle de chevaliers, damoiseaux, capitaines d'arbalétriers et autres gens de guerre, servant dans l'armée du roi, en Gascogne, en 1296.

Il donna une investiture, le 10 des calendes de janvier 1310, et laissa de Guide ou Guionne d'Adhémar, des seigneurs de Lombers, en Albigeois, qu'il avait épousée avant janvier 1277, le suivant :

XII. Pons du Puy, I° du nom, damoiseau de la Bastide-de-Montfort, accorda, le 12 des calendes de février 1318, l'investiture de deux pièces de terre situées dans

le dñnaire de Saint-Barthélemy de Saint-Amans ; donna à bail emphytéotique, par acte de 1330, le mas de Sainte-Picque ; et consentit un pareil bail, le 15 de l'entrée du mois de mai 1357. Son épouse, Alix de la Roquette, lui donna deux enfants :

- 1.° Déodat, qui suit ;
- 2.° Sybille du Puy, mariée avec noble Hugues de Montaut, damoiseau.

XIII. Déodat du Puy, damoiseau de la Bastide, consentit, tant pour lui que pour son père, un bail emphytéotique, le 15 de l'entrée du mois de mai 1357 ; reçut quittance d'une somme de 400 florins d'or pour la dot de sa sœur, le 25 juillet 1373, et fit son testament le 20 juin 1394. Il ne vivait plus le 13 juillet 1397, et avait laissé de son épouse, noble Hélie de Lescure, cinq enfants :

- 1.° Pons, qui continue la postérité ;
- 2.° Antoine du Puy, lequel passa un accord avec son frère aîné, le 10 juillet 1397 ;
- 3.° Raymonde du Puy, mariée avec noble homme Roger de Rochefort ;
- 4.° Arnaude du Puy, mariée avec noble homme Guillaume de Berbiguier ;
- 5.° Guions du Puy, mariée avec noble Galhard de Varagne.

XIV. Pons du Puy, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur de Cagnac en Albigeois, du Gué, le Sonal, Viviers, Saint-Germain et Lampeault, passa un accord avec Antoine, son frère, le 10 juillet 1397 ; reçut la donation que lui fit noble Endie de la Roquette, dame de Villeneuve-lès-Vabres, sa tante, le 21 août 1426, et le délaissement à lui consenti de la Borie-du-Gué, le 28 janvier 1439 ; confirma deux contrats de vente d'héritages, le 4 décembre 1455, et testa le 4 octobre 1456. De noble Catherine de Caumont, son épouse, étaient nés dix enfants :

- 1.° Raymond, dont l'article suivra ;
- 2.° Guy du Puy, écuyer, seigneur du Gué, lequel épousa noble Antoinette de Lautrec, et mourut sans postérité ;
- 3.° Antoine du Puy, dont le sort est ignoré ;

- 4.° Autre Antoine du Puy lequel embrassa l'état ecclésiastique;
- 5.° Jeanne du Puy, mariée avec noble Breugnier-Galan;
- 6.° Flore du Puy, mariée avec noble Bertrand Soubiran, seigneur de Brassac;
- 7.° Bernarde du Puy, mariée avec noble Sanche-Alric;
- 8.° Bernarde du Puy, dont la destinée est inconnue;
- 9.° et 10.° Cécile et Agnès du Puy, religieuses à Saint-Pierre de la Salvetat.

*Enfant naturel*: Antoine, institué légataire de cinquante moutons d'or, par le testament de son père, du 4 octobre 1456.

XV. Raymond du Puy, II<sup>e</sup> du nom, damoiseau, seigneur de Cagnhac, en Albigeois, ratifia, pour et au nom de son père, deux contrats de vente, le 4 décembre 1455; fut institué héritier universel, par le testament du même, son père, du 4 octobre 1456, et fit une donation le 31 octobre 1485. De son épouse, N.... de la Borne il laissa trois enfants;

- 1.° Guy, dont l'article suivra;
- 2.° Pierre du Puy, écuyer, seigneur de Cagnhac, lequel mourut sans postérité; il testa le 19 octobre 1537;
- 3.° Elise du Puy, mariée avec noble Arnaud de de Caiarco.

XVI. Guy du Puy, écuyer, seigneur de Cagnhac et coseigneur de Caramoux, en Albigeois fit une acquisition, le 16 avril 1492; fut substitué à Antoine du Puy, son oncle, dans tous les biens de noble Guy du Puy, seigneur du Gué, aussi son oncle et son parrain par les deux testaments de ce dernier, des 13 juillet 1495 et 20 novembre 1509, et testa le 23 septembre 1534. Il s'était marié deux fois, et de chacun de ces mariages avait eu des enfants.

Première femme, avant le 31 octobre 1485, noble Jeanne d'Arpajon, dont:

- 1.° Antoine du Puy, écuyer, seigneur de Cagnhac, lequel est connu par plusieurs actes des années

1534, 1543, 1549 et 1551, et dont on ignore la postérité;

- 2.° François du Puy, religieux de Saint-Pons, lequel était prieur de Saint-Martin-d'Uscladèles, et recteur de la Brosse, en 1534;
- 3.° Gabrielle du Puy, mariée avec noble Gabriel Ebles, seigneur de Vaccaresse;
- 4.° et 5.° Autre Gabrielle, et Marguerite du Puy, religieuses à Nonanque.

Seconde femme : par contrat du premier mars 1509, noble Flore de Varagnhe, fille de noble Galard, seigneur de Belestat, et coseigneur de Gardouch :

- 1.° Paul du Puy, auteur de la branche des seigneurs du Colombier, rapportée après cet article;
- 2.° Pierre du Puy, écuyer, auteur de la branche des seigneurs de la Riverolle, qui sera rapportée après celle des seigneurs du Colombier;
- 3.° Antoinette du Puy, mariée avec noble Jean d'Arpajon, seigneur du château de Lédon;
- 4.° Cécile du Puy, mariée avec noble François de Beaufort, par contrat du 30 juin 1544;
- 5.° Anne du Puy, mariée avec noble Gabriel de Monestier, seigneur et baron dudit lieu et de Tressinch, par contrat du 13 février 1549.

*Branche des seigneurs du Colombier.*

XVII. Paul du Puy, écuyer, seigneur de Caramoux, au diocèse d'Alby, fils aîné de Guy du Puy, écuyer, seigneur de Cagnhac, etc., et de Flore de Varagnhe, sa seconde femme, au degré précédent, reçut la quittance de dot que lui consentit Antoinette, sa sœur, le 19 janvier 1539; assista aux contrats de mariage de Cécile et d'Anne, ses autres sœurs; fit une acquisition, le 13 mai 1563, et testa le 18 février 1565. Il avait épousé, par contrat du 9 février 1548, damoiselle Catherine de Saint-Maurice, fille de noble Pierre, écuyer, seigneur de Condoiz, la Coste, le Roquoz et la Chapelle-Chappier, de laquelle vinrent cinq enfants:

- 1.° François du Puy, dont le sort est ignoré;
- 2.° Sébastien, qui a continué la postérité;

- 3.° Raymond du Puy, dont on ignore la destinée ;
- 4.° Jeanne du Puy, religieuse ;
- 5.° Anne du Puy, mariée avec noble Guyon de la Gaberiolle, seigneur de Soncle.

XVIII. Sébastien du Puy, écuyer, seigneur de Caramoux et de Cagnhac, second fils du précédent, obtint deux arrêts du parlement de Toulouse, les 13 décembre 1600, et premier juillet 1609 ; passa un accord le 12 mai 1606, et fit son testament.

De son épouse, damoiselle Blanche du Chaylar du Colombier, fille de noble Antoine du Chaylar, dit frère Colombier, il laissa sept enfants :

- 1.° Jean du Puy, seigneur de Cagnhac, lequel forma une alliance avec demoiselle Anne de Soubiran, fille de noble Charles, seigneur d'Arifat, avant le premier août 1632, mais de qui l'on ignore la postérité ;
- 2.° Guy du Puy, lequel était chevalier, *non profès* de l'ordre de Maltes, dès le 19 août 1618, et marié dès le 30 octobre 1633 avec demoiselle Isabeau de Pelamourgue, dont on ne sait s'il eut postérité ;
- 3.° Antoine, qui suit ;
- 4.° Sébastien du Puy, lequel était mort sans enfants, avant le premier août 1632 ;
- 5.° Paul du Puy, lequel décéda avant le 19 août 1618, ne laissant qu'un fils naturel, nommé *Paul* ;
- 6.° Isabeau du Puy, mariée avec noble Jean de Rupé de la Bastide-Montfort ;
- 7.° Anne du Puy, religieuse à l'Annonciade de la ville d'Alby.

XIX. Antoine du Puy, écuyer, seigneur de la Bastide-Cagnhac, troisième fils du précédent, transigea avec Jean, son frère, le 14 janvier 1633 ; consentit un acte de subrogation en faveur de Guy, aussi son frère, le 30 octobre de la même année, et fut maintenu en sa noblesse, par jugement de M. de Bezons, intendant de Languedoc, du 26 novembre 1668.

Il ne vivait plus, lors d'une donation faite, le 28 octobre 1671, par sa veuve, dame Marie de Marthianes, fille de noble Jacques, capitaine, et de dame Catherine

Del Puech, qu'il avait épousée, par contrat du 14 janvier 1634, et rendue mère de trois fils :

- 1.° Louis du Puy, écuyer, seigneur de la Bastide-Puechlanton et de la Gousonie, lequel eut, d'une alliance inconnue, deux enfants :
  - a. Pierre du Puy, lequel épousa demoiselle Rose Siton-d'Espine, qui le fit père d'Isabeau du Puy, mariée, le 16 juillet 1721, avec Gabriel du Puy, son oncle à la mode de Bretagne, dont il sera parlé ci-après;
  - b. Anne du Puy, mariée avec noble Alexandre de Vergniolles;
- 2.° Olivier du Puy, qui continua la postérité;
- 3.° François du Puy, écuyer, seigneur de la Chapelle, dont le sort est ignoré.

XX. Olivier du Puy, écuyer, seigneur de Souleilhac, la Bastide-Cagnhac, Montfort et Lévis, en Albigeois, premier sergent d'ordre, ou sergent major au régiment des gardes françaises, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Chacun sait qu'à cette époque il n'était point de gentilhomme qui ne s'honorât d'une hallebarde dans ce régiment, l'école du maréchal d'Artagnan, du nom de Montesquiou, et d'autres jeunes gens d'excellentes maisons, qui la postulaient, et ne l'acquerraient qu'après y avoir servi quelques années comme cadets. Il avait été baptisé à Alby, le 22 juillet 1658, et obtint de M. d'Hozier, juge d'armes de France, le 5 août 1701, pour l'admission de Cécile-Claire, sa fille, dans la maison royale de Saint-Cyr, un certificat de noblesse, sur preuves remontées par titres originaux, à Guy du Puy, l'un de ses prédécesseurs (XVI<sup>e</sup> degré ci-dessus), vivant au commencement du XV<sup>e</sup> siècle, dont les ancêtres s'étaient signalés dans les guerres en Albigeois. Ce certificat portait de plus : « qu'il est d'une » des plus nobles et des plus anciennes races de la province de Languedoc, et qu'outre les alliances que » ceux de ce nom ont toujours faites avec les races » les plus considérables de leur canton, ils ont encore » celle de Lautrec, cadets des comtes de Toulouse; » celle des barons de Lescure; et deux fois celle de

» la maison d'Arpajon; et qu'il décéda le 5 novembre  
 » 1722, à l'âge d'environ quatre-vingt-cinq ans. »

Il ne laissa que deux enfants de son mariage avec  
 dame Marie-Magdeleine de Meaux.

- 1.° Gabriel, qui suit;
- 2.° Cécile-Claire du Puy, élève de la maison royale  
 de Saint-Cyr, dont il vient d'être parlé.

XXI. Gabriel du Puy, écuyer, seigneur de la Bas-  
 tide, de Cagnhac, et seigneur du haut Colombier, en  
 Albigeois, lieutenant, puis capitaine en second au ré-  
 giment de Bourbonnais, infanterie, fut reçu chevalier  
 de l'ordre de Saint-Lazare, par lettre du grand-maître  
 de cet ordre, du 17 décembre 1718, et assista aux pactes  
 de mariage de Victor-Olivier, *aliàs*, Olivier-Victor, son  
 fils aîné, du 19 février 1745, ainsi qu'à un compromis  
 passé par lui avec ses frères et sœurs, le 2 avril 1756.

Il s'était marié, par contrat du 16 juillet 1721, avec  
 demoiselle Isabelle, *aliàs*, Elisabeth du Puy de la Gou-  
 sonnie, fille de noble Pierre du Puy, écuyer seigneur  
 du Colombier et de la Gousonnie, et de dame Rose de  
 Siton-d'Espine, sa nièce à la mode de Bretagne, (*Voyez*  
 n° 1 du XIX° degré ci-dessus), et il en eut huit enfants :

- 1.° Victor-Olivier, *aliàs*, Olivier-Victor, qui  
 suivra;
- 2.° Charles-Joseph du Puy, écuyer, seigneur du  
 Colombier et de la Bastide, chevalier de l'ordre  
 royal et militaire de Saint-Louis;
- 3.° Alexandre-Joachim du Puy, de la Bastide, écuyer,  
 seigneur du Chayla, aussi chevalier de l'ordre  
 royal et militaire de Saint-Louis;
- 4.° Marie-Elisabeth du Puy, mariée avec messire  
 Louis-Jean-Pierre-Joseph de Montcalm, cheva-  
 lier, etc.;
- 5.° Marie-Rose du Puy, mariée avec messire Jean-  
 Jacques de Reneaud, chevalier;
- 6.° Marie-Françoise du Puy, mariée avec M....  
 Galtier;
- 7.° Gabrielle-Hélène;
- 8.° Gabrielle-Elisabeth du Puy, dont on ignore la  
 destinée.

XXII. Victor-Olivier, *aliàs*, Olivier-Victor du Puy, chevalier, seigneur de la Bastide, de la Gousonnie et du Colombier, servait, en qualité de garde-du-corps du roi, lorsqu'il reçut, à la bataille d'Ettingen, en 1743, un coup de sabre à la tête, qui le mit hors d'état de continuer son service, suivant deux certificats, des 3 octobre même année, et 24 décembre 1785. Il fit une transaction, le 14 juin 1757; passa une procuration le 24 décembre 1775; et assista, le 11 décembre 1777, au contrat de mariage de Victor-Alexandre, son fils, unique fruit du mariage qu'il avait contracté, le 19 février 1745, avec demoiselle Marie-Elisabeth d'Arsac, fille de messire Guion, chevalier, seigneur de la Grèze, Comboulan et autres places, et de dame Marie de la Roque-Peyronenq.

XXIII. Alexandre-Victor DU PUY DE LA GOUSONNIE, *aliàs*, DE LA BASTIDE, chevalier dit de *Raymond*, seigneur du Colombier, sous-lieutenant au régiment des carabiniers, lequel a été baptisé, le 14 juin 1748; a reçu une procuration, le 24 décembre 1775; a fait faire, conjointement avec messire Marc-Antoine-Guillaume du Puy, chevalier, seigneur de la Bousquetie, et Jean-Pierre du Puy, chevalier, seigneur du Tour, ses cousins, la vérification d'un ancien écusson des armes de leur famille, par procès-verbal du 7 avril 1785 (*Voyez* le N. B. qui suit le blason des armes de du Puy-Melgueil, ci-après); a passé procuration, conjointement avec eux, le 28 du même mois d'avril; et a été fondé, lui-même, de procuration, le 22 juillet 1786.

Il a épousé, par contrat du 11 décembre 1777, demoiselle Charlotte de Bourniol, fille de messire Jean-Antoine, chevalier, seigneur de Fonbonne, et de dame Antoinette Delmas, de laquelle sont issus six enfants :

- 1.° Ange-Jean-Antoine-Victor-Deodat, qui suivra. (La preuve s'arrête à sa naissance);
- 2.° Charles-Sébastien-Frédéric, abbé du Puy-Melgueil, clerc tonsuré, lequel a consacré ses années à l'étude, et a professé, successivement, la logique, la physique, les mathématiques et la théologie, tant morale que dogmatique, au grand séminaire de Montpellier;
- 3.° Guy-Olivier, chevalier, vicomte du Puy-Mel-



gueil, officier honoraire de l'armée française, membre de la société d'histoire naturelle de la ville de Montpellier, lequel fut désigné pour servir, dans le grade de maréchal-des-logis, au 4<sup>e</sup> régiment de la garde d'honneur, qu'il a occupé jusqu'à l'époque du licenciement;

- 4.° Léopold du Puy-Melgueil, élève de l'école militaire de Saint-Cyr, mort célibataire au château du Colombier;
- 5.° Elisabeth du Puy, élève de la maison royale de Saint-Cyr, où, par sa conduite et son amabilité, elle s'acquit une affection et presque une amitié particulière de S. A. R. madame Elisabeth de France. Arrachée de cet asyle de l'innocence, à l'époque de ses malheurs, cette illustre princesse eut la bonté de se rappeler d'elle, et écrivit, de la tour du Temple, à *son enfant chéri* (propres expressions de S. A. R.), la lettre la plus affectueuse. Celle-ci ne put survivre à sa protectrice, et, retirée au château du Colombier, la suivit de près au tombeau, dans la dix-neuvième année de son âge. Elle était arrière-petite-nièce de madame du Puy-Melgueil la Bastide (Cécile-Claire. Voyez le XX<sup>e</sup> degré ci-dessus), laquelle étant religieuse et doyenne des dames de Saint-Cyr, avait eu la satisfaction de voir élever quatre demoiselles de son nom dans cette maison, où son entrée datait de la résidence qu'y fit madame de Maintenon dans les dernières années de sa vie; dans l'âge le plus avancé, elle en faisait encore les honneurs quand la famille royale y venait;
- 6.° Marie-Hélène, mariée avec Paul-Jacques, baron du Puy-Melgueil, de la branche des seigneurs du Tour, son cousin.

XXIV. Ange - Jean - Antoine - Victor - Déodat, chevalier, comte du Puy - Melgueil, né le 2 octobre 1781, baptisé le lendemain à l'église de Saint - Barthelemy de Fabas, annexe de la paroisse de Villefranche, en Albigeois, s'est marié à demoiselle Galtier de la Vabre, dont il a trois fils en bas âge.

Le comte du Puy-Melgueil a pris part aux travaux

des royalistes du midi, et, six mois avant les événements de Paris, on chantait dans les montagnes de l'Albigeois son *Appel aux Français* pour le retour des Bourbons, imprimé à Alby, chez Baurens, en 1813.

*Branche des seigneurs de la Riverolle.*

XVII. Pierre du Puy, écuyer, commandant de Figeac, second fils de Guy du Puy, écuyer, seigneur de Cagnhac, et coseigneur de Caramoux, et de noble Flore de Vargnhe, sa seconde femme (*Voyez XVI<sup>e</sup> degré ci-dessus*), était frère puîné de Paul du Puy, écuyer, seigneur de Caramoux, auteur de la branche aînée des seigneurs du Colombier, qui précède. (*Voyez XVII<sup>e</sup> degré ci-dessus*) il fut institué légataire particulier, par le testament de son père, du 23 septembre 1534; reçut une vente et un transport les 4 juin 1543, et 26 novembre 1549; et testa le 5 mars 1578.

Il avait épousé, par contrat du 24 novembre 1556, noble Paule de Durfort, damoiselle, fille de noble Raymond, écuyer, seigneur de Montbel et de Villette, et de noble demoiselle Lucrece de Rochefort, qui le rendit père de quatre enfants :

- 1.<sup>o</sup> Samuel du Puy, écuyer, lequel fut, successivement, capitaine du château de Baugy, pour le marquis de Rosny (le célèbre duc de Sully), en 1615; commissaire ordinaire de l'artillerie de France en 1616; capitaine des gardes du comte d'Orval: gouverneur du Quercy en 1624, et gouverneur d'Aupoul en 1630;
- 2.<sup>o</sup> Jérémie, qui suit;
- 3.<sup>o</sup> et 4.<sup>o</sup> Judich et Olimpe du Puy, que l'on croit mortes sans alliance.

XVIII. Jérémie du Puy, écuyer, second fils du précédent, reçut un transport de deniers que lui fit Samuel, son frère aîné, le 29 mars 1599; fut député, avec le sieur de Lissac, des villes de Castres et de Puylaurens, pour assister au traité qui fut conclu à Brugnère, entre les catholiques et les protestants, le 26 juin 1621, reçut quittance le 17 octobre 1626, et testa, le 27 septembre 1628.

De demoiselle Marie de Rotolp, fille de noble Abel,

seigneur de la Devèze et des Farguettes, et de demoiselle Isabeau de Ternon, qu'il avait épousée par contrat du 23 octobre 1603, naquirent six enfants :

- 1.° Samuel, qui continua la postérité ;
- 2.° David du Puy, écuyer, auteur de la branche des seigneurs du Tour, qui sera rapportée après celle-ci ;
- 3.° Abel du Puy, écuyer, duquel le sort est ignoré ;
- 4.° Isabeau du Puy, mariée à noble Antoine de Manzy ;
- 5.° et 6.° Marguerite et Jeanne, dont la destinée n'est point connue.

XIX. Samuel du Puy, écuyer, seigneur de la Bousquetie, fut institué héritier universel par le testament de son père, du 27 septembre 1628 ; reçut un transport que lui consentit noble Samuel du Puy, écuyer son oncle, le 10 avril 1641 ; obtint des lettres de jussion en la chambre de l'édit, de Castres, le 28 octobre 1646, et mourut avant le 10 février 1664.

Il avait épousé, par contrat du 31 mars 1640, demoiselle Marie le Roy-Sionnac, fille de M. maître Jean le Roy, conseiller de Sa Majesté, lieutenant-principal en la cour royale des villes et comté de Castres, et de demoiselle Isabeau du Poncet, dont cinq enfants :

- 1.° Jean du Puy, dont l'article suivra ;
- 2.° Louise du Puy, mariée à noble Pierre de Braille, seigneur de Moulens ;
- 3.° Marie du Puy, mariée à noble Josué de Luppé, en Gascogne ;
- 4.° Jeanne du Puy, morte célibataire ;
- 5.° Antoinette du Puy, mariée à noble Philippe de Gineste.

XX. Jean du Puy, écuyer, seigneur de la Bousquetie, officier d'infanterie au régiment de Verue, *aliàs*, Léry, passa une police avec sa mère le 25 novembre 1664, donna procuration à sa femme pour la gestion de ses affaires, le 22 mars 1675, étant à la veille de partir pour Carcassonne, où était son corps ; fut déchargé de la contribution au ban et arrière-ban du Languedoc, pour raison du service auquel il était déjà attaché, et testa le 5 novembre 1694.

Marié par contrat du 10 février 1664, avec demoiselle Madeleine de Gineste, fille de noble Paul, seigneur d'Apelle, et de demoiselle Marguerite de la Roque, il en eut six enfants :

- 1.° et 2.° Philippe et David du Puy, écuyers, le premier capitaine, le second lieutenant, au service britannique, tués à la bataille de la Boyne;
- 3.° Marc-Antoine, qui continua la postérité;
- 4.° Samuel du Puy, écuyer, officier au service britannique, avec Philippe et David, ses frères, a fait en Angleterre un établissement dont les suites sont inconnues;
- 5.° Jeanne du Puy, mariée avec noble Guy-Aldonce de Chahornat, seigneur de Cabrilles, lieutenant au régiment de la Mothe, infanterie;
- 6.° Marion ou Marie du Puy, morte en célibat.

XXI. Marc-Antoine du Puy, écuyer, seigneur de la Roque et de la Bousquetie, troisième fils du précédent, servait en qualité de sous-lieutenant dans le régiment d'infanterie de Barrois le 2 septembre 1694. Il consentit un bail à ferme le 9 mai 1695; reçut une obligation le 9 décembre même année; paya sa contribution au ban de la province de Languedoc, des années 1696 et 1697; fut fait aide-major du régiment de milice de Belestat, par commission de 1715, et décéda le 18 mars 1733.

Il s'était marié, par contrat du 17 novembre 1697, à demoiselle Anne du Puy, fille de noble Jean, écuyer, seigneur du Tour, et de demoiselle Marion ou Marie de Fauries, qui lui donna six enfants :

- 1.° Antoine, *aliàs*, Antoine-Joseph du Puy, écuyer, marié avec demoiselle M. de Ranchin, n'eut qu'un fils, prêtre, mort à Cadix, en Espagne, où il avait émigré;
- 2.° Louis, *aliàs*, Louis-Joseph du Puy, qui continua la postérité;
- 3.° Jean-Samuel du Puy, qui embrassa l'état ecclésiastique;
- 4.° et 5.° Madeleine et Anne du Puy, dont on ignore la destinée;

6.° N... du Puy, mariée à N... d'Or, chevalier, seigneur de Lastours.

XXII. Louis, *aliàs*, Louis-Joseph du Puy, écuyer, seigneur de la Riverolle, et coseigneur de l'Albarède, second fils du précédent, lieutenant d'infanterie au régiment de Richelieu, puis en celui de Rohan, fit un transport de deniers le 8 juin 1735, consentit un bail à ferme le 10 février 1741, et passa un accord avec sa femme le 28 octobre 1774.

Du mariage qu'il avait contracté, le 12 janvier 1745, avec demoiselle Anne-Isabeau, *aliàs*, Elisabeth Marchand, fille du sieur Antoine Marchand, et de demoiselle Marie de Portal, vinrent deux fils :

- 1.° Marc-Antoine-Guillaume, dont l'article suit;
- 2.° Barthélemi-Guillaume-Louis-Antoine, abbé du Puy-Melgueil, prêtre, d'abord chanoine de Sulli, puis de Béthune, en Artois, reçut procuration le 28 août 1785; assista, en 1789, à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse, pour la députation aux états généraux, et se montra, lors de la révolution, l'un des plus zélés défenseurs de l'autel et du trône. Vers l'été de 1792, il émigra en Espagne; où, par ses vertus sacerdotales, sa rare obligeance, et la pureté de ses principes, il mérita l'estime de tous ceux qui l'ont connu. Lors des grands troubles d'Espagne, il passa en Portugal, où il est mort pleuré et regretté de ses parents, de ses amis, auxquels sa mémoire sera toujours chère, par les qualités de son esprit et de son cœur.

XXIII. Marc-Antoine-Guillaume du Puy-MELGUEIL, chevalier, seigneur de la Riverolle, et la Bousquetie, a épousé, par contrat du 29 avril 1770, demoiselle Marie-Anne de Babut-Nogaret, fille de messire N... de Babut, chevalier, seigneur de Roqueserières, et de dame N... Nogaret, de Longchamps; a donné quittance de partie de la dot de cette dame le 9 juillet 1771; a passé un accord, tant pour lui que pour ses père et mère, le 28 octobre 1774; a fait vérifier, conjointement avec messires Alexandre-Victor du Puy, chevalier, seigneur du Colombier, et Jean-Pierre du Puy, chevalier, seigneur

du Tour, ses cousins, un ancien écusson des armes de leur famille, par procès-verbal du 7 avril 1785, (*Voyez* la note qui suit le blason des armes, ci-après) a passé procuration, conjointement avec les mêmes, le 28 du même mois d'avril; fut admis, sur preuves certifiées Chérin, à monter, le 3 mars 1789, dans les carrosses du roi, et à le suivre à la chasse, sous la qualification de vicomte du Puy-Melgueil (1). Il est mort en avril 1813.

De son mariage étaient nés sept enfants :

- 1.° Louis-Antoine-Joseph, mort en bas âge;
- 2.° Louis-Auguste-Basile du Puy-Melgueil, clerc tonsuré, mort en adolescence, au château de la Bousquetie, en 1793;
- 3.° Antoine-Louis, dont l'article suivra;
- 4.° Jean-Paul-Hector vicomte du Puy-Melgueil, chevalier, destiné au service militaire;
- 5.° Elisabeth du Puy-Melgueil, morte jeune;
- 6.° Victoire du Puy-Melgueil, demoiselle;
- 7.° Rosalie-Huguete du Puy-Melgueil, mariée à noble Philippe de Barthélemi-la-Barthe, ancien officier au régiment d'infanterie du Maine, fait chevalier de Saint-Louis à l'armée de Condé, par suite de blessures. Tous deux vivants à leur château de Cransac, près de Toulouse.

XXIV. Antoine-Louis, comte du PUY-MELGUEIL, émigra, jeune, en Espagne, où il fit ses premières armes, d'abord en qualité de volontaire dans le régiment de la Reine. Il joignit, en 1797, le régiment de Mortemart, en Portugal, et y servit en qualité de chasseur noble, jusqu'à son licenciement, à la fin de 1802, époque à laquelle il fut incorporé dans la compagnie des vétérans gentilshommes, où il a continué sa carrière, jusqu'en 1810, qu'il fut placé en qualité de sous-lieutenant, et, l'année suivante, en celle de lieutenant dans le régiment des chasseurs britanniques, corps formé des débris de l'armée de S. A. S. monseigneur le prince de Condé. Depuis lors, il a fait toute la guerre d'Espagne sous les ordres du duc de Wellington, et a eu

---

(1) Ici s'arrête la preuve de 1789.

l'honneur de faire partie de l'escorte de S. A. R. monseigneur le duc d'Angoulême à son entrée dans Bordeaux, le 12 mars 1814. A cette occasion, il a reçu de ce prince la décoration du Brassard. Il est chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, chef de bataillon, et capitaine dans le corps des grenadiers et chasseurs royaux de France; il a suivi le roi à Gand en 1815, et a commandé, dans cette campagne, la troisième compagnie du bataillon de messieurs les officiers sans troupes, sous les ordres de M. le vicomte François du Bouzet, maréchal de camp.

*Branche des seigneurs du Tour.*

XVIII. David du Puy, écuyer, seigneur du Tour, capitaine d'infanterie, puis gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, second fils de noble Jérémie du Puy, et de demoiselle Marie de Rotolp. (*Voyez* branche de la Riverolle, degré XVII), fit enregistrer, le 4 mai 1661, les lettres de gentilhomme ordinaire de la chambre, que S. M. lui avait accordées le 22 décembre 1657, en considération des services par lui rendus au feu roi Louis XIII, tant dans les armées d'Italie et de Salces (Roussillon), que dans les emplois et commissions dont il avait été chargé; passa deux procurations les 17 août et 4 septembre 1668, pour, en son nom, se présenter devant le sieur de Bezons, commissaire départi par le roi, pour la recherche des faux nobles en Languedoc, et lui demander un délai pour la représentation des titres justificatifs de sa noblesse, attendu qu'il était à Grenoble, à la suite d'un procès considérable au parlement et à la chambre de l'édit; reçut une lettre de M. le comte de Saint-Aignan, en date du 4 mars 1671, pour se rendre auprès de Sa Majesté, qui se proposait de faire un voyage, et mourut avant le 20 mai 1678. De demoiselle Paule de Rivenc, fille de noble André, écuyer, et de dame Paule de Salles, qu'il avait épousée, par contrat du 20 septembre 1641, il eut cinq enfants :

- 1.° Jean, qui suit;
- 2.° Samuel du Puy, écuyer, d'abord lieutenant au régiment du roi, puis capitaine d'une compagnie de nouvelle levée, au régiment Royal, in-

fanterie, par commission du 15 février 1672. Son sort ultérieur n'est pas connu ;

3.° Paule du Puy, mariée avec noble Paul de Ville-neuve, seigneur de la Mothe ;

4.° et 5.° Marion ou Marie, et Isabeau du Puy, dont le sort est ignoré.

XIX. Jean du Puy, 1<sup>er</sup> du nom, écuyer, seigneur du Tour, reçut quittance le 14 mai 1675, d'une somme de 20 francs, qu'il avait payée, comme possesseur de biens nobles, pour être dispensé du service personnel au ban et arrière-ban du Languedoc ; passa, avec sa mère, une transaction le 20 mai 1678 ; fit hommage au roi de son château du Tour, le 30 juin 1689 ; fut déchargé, par ordonnance du 17 juillet 1693, de la contribution au ban et arrière-ban, attendu qu'un de ses fils servait au régiment de Normandie ; comparut à la revue faite à Castres, par M. le comte de Broglie, de la noblesse du Languedoc, convoquée pour le service de l'arrière-ban de l'année 1694 ; fut exempté, le premier juin 1695, de la contribution au ban et arrière-ban de la sénéchaussée de Toulouse, attendu son service actuel audit arrière-ban, dans la compagnie des gentilshommes de la même sénéchaussée, et servit au ban de la même province de Languedoc, durant la campagne de 1696. Il épousa demoiselle Marie de Fauries, fille de messire Elisée, chevalier, et de dame Anne Descal, dont quatre enfants :

1.° Jean-Paul, du Puy, écuyer, successivement sous-lieutenant et lieutenant au régiment de Leuville, en 1706 et 1709, puis capitaine en second, et capitaine de grenadiers au régiment de Richelieu, infanterie, en 1720 et 1735 ; fut fait chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, la même année 1735, et obtint, en 1736, sa retraite, avec une pension de 400 livres ;

2.° Samuel, qui continue la postérité ;

3.° Anne du Puy, mariée avec noble Marc-Antoine du Puy, écuyer, seigneur de la Roque et de la Bousquetie, son cousin. (*Voyez* XXI<sup>e</sup> degré, branche de la Riverolle) ;

4.° Louise du Puy, dont le sort est ignoré.



XX. Samuel du Puy, écuyer, seigneur du Tour, second fils du précédent, reçut une quittance le 21 août 1720; consentit une obligation, le 28 avril 1733; assista au contrat de mariage de Jean, son fils aîné, du 14 juin 1740, et l'émancipa le 28 septembre suivant. Il avait épousé, par contrat du 25 novembre 1698, demoiselle Antoinette de Barran, fille de messire Jean de Barran, et de dame Simonne d'Asémar, de laquelle vinrent cinq enfants:

- 1.° Jean, dont l'article suit;
- 2.° Antoine du Puy, écuyer, dont le sort est inconnu;
- 3.° Etienne du Puy, marié avec demoiselle Louise Ramond;
- 4.° et 5.° Jeanne et Anne du Puy, que l'on croit mortes sans alliance.

XXI. Jean du Puy, II<sup>e</sup> du nom, écuyer, seigneur direct du Tour et coseigneur direct de Bertre et autres lieux, fut émancipé par son père le 28 septembre 1740; fit une acquisition, le 10 février 1754; assista au contrat de mariage de Jean-Pierre, son fils, du 10 septembre 1765; lui fit un transport de deniers, le 24 septembre 1766; rendit hommage, conjointement avec lui, le 15 juin 1776, et ne vivait plus dès le 31 mai 1784. De son mariage avec demoiselle Jacqueline-Hyacinthe de Robert de la Valette, fille de noble Pierre, seigneur de la Valette, et de dame Catherine de Barbara, qu'il avait épousée par contrat du 14 juin 1740, naquit:

XXII. Jean-Pierre du Puy, chevalier, seigneur du Tour, baron du Puy-Melgueil, lequel passa un accord avec son père, le 24 novembre 1766; rendit un hommage avec lui, le 15 juin 1776; fit faire, conjointement avec messires Marc-Antoine-Guillaume du Puy, chevalier, seigneur de la Bousquetie, et Alexandre-Victor du Puy, chevalier, seigneur du Colombier, ses cousins, la vérification d'un ancien écusson des armes de leur famille, par procès-verbal du 7 avril 1785; passa avec les mêmes une procuration, le 28 du même mois d'avril, et mourut à son château du Tour en 1811. Il fut marié deux fois: 1.° par contrat du 10 septembre 1765, avec demoiselle Marion (Marie) d'Imbert de Barry, fille de noble Denis

d'Imbert, seigneur de Barry, et de dame Marguerite de Corneilhan, de laquelle il n'eut point de postérité; 2.<sup>o</sup> par contrat du 31 mai 1784, Jeanne-Baptiste-Marie-Madeleine de Bonafous-du-Terrail, fille de noble Jean-Jacques et de Marguerite du Puech de Fonblanc (1), de laquelle sont issus quatre enfants:

- 1.<sup>o</sup> Paul-Jacques, dont l'article viendra;
- 2.<sup>o</sup> Basile du Puy, chevalier, dit le chevalier du Puy-Melgueil, qui a reçu la décoration du Lys; s'est fait connaître en tout temps par la loyauté de ses principes et par son amour pour la famille des Bourbons, et a consacré ses soins à faire fleurir l'agriculture;
- 3.<sup>o</sup> Raymond du Puy-Melgueil, dit le chevalier du Tour, servait dans un régiment de hussards. Il est mort, sans alliance, au château du Tour, par suite des fatigues de ses dernières campagnes;
- 4.<sup>o</sup> Auguste du Puy-Melgueil, chevalier, est destiné au service militaire.

XXIII. Paul-Jacques du Puy-MELGUEIL, chevalier (le baron du Puy-Melgueil), propriétaire des domaines du Tour, aussi décoré du Lys, est marié avec demoiselle Marie-Hélène du Puy-Melgueil, sa cousine. (*Voy. n<sup>o</sup> 6, degré XXIII de la branche du Colombier.*)

*Armes* : « D'or, au lion de gueules. »

*N. B.* Indépendamment de ce qu'elles se trouvent ainsi dans tous les cachets, sceaux, titres, tableaux et preuves de MM. du Puy-Melgueil, elles sont encore conservées dans deux antiques monuments, objet du procès-verbal de vérification d'armoiries, mentionné sur les degrés XXIII des branches du Colombier et de la Riverolle, et XXII de celle du Tour. Aux châteaux du Sonal et du Gué, possédés par leurs ancêtres dès le quatorzième siècle, elles sont sculptées, tant sur une tour, que près d'une croisée, en cette forme: « L'écu, échancré à huit pans, et chargé du lion rampant, surmonté d'une couronne fleuronée; tenu par un ange issant de derrière

---

(1) Ici s'arrête la preuve de 1789.

» l'écu et déployant au-dessus un liston où sont, en caractères du temps, ces lettres : C. E. I. S. E. E. E., » interprétées par ces mots : *Certando Enixe. Inimicos. Sanctæ. Ecclesiæ. Elucet.* », lesquels font, en abrégé l'histoire et l'apothéose de Raymond du Puy, premier grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

---

ROUVROIS (DE), famille originaire de Lorraine, où elle est encore fixée de nos jours.

Jean-François de Rouvrois, vivant, avocat au bailliage royal de Saint-Mihiel, en Lorraine, conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France, en la chancellerie près le parlement de Bordeaux, mort le 15 ou le 16 octobre 1787, a laissé quatre fils, savoir :

I. Henri-Joseph DE ROUVROIS, écuyer, décédé, laissant deux enfants :

- 1.° Jean-Baptiste de Rouvrois, écuyer, reçu en qualité de surnuméraire volontaire dans la première compagnie des gardes-du-corps de Sa Majesté Louis XVIII, le 17 mars 1815;
- 2.° Françoise-Marie-Catherine de Rouvrois, mariée à Henri de Faillonnet, seigneur de Saint-Beausant, maire de la ville de Saint-Mihiel.

II. François-Gabriel DE ROUVROIS, écuyer, vice-président du tribunal de Saint-Mihiel, et membre du conseil du département.

III. Joseph-Eugène de Rouvrois, écuyer.

IV. Jean-Prosper-Victor DE ROUVROIS, écuyer, ancien gendarme de la garde, lieutenant-colonel, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, émigré à l'époque de la révolution ; a fait toutes les campagnes dans le corps des cavaliers nobles de l'armée de monseigneur le prince de Condé. Il a deux enfants qui suivent :

- 1.° Gabriel de Rouvrois, écuyer, capitaine d'artillerie ;
- 2.° Joséphine de Rouvrois.

*Armes* : « Coupé au 1 d'argent, à un rouvre de sinople ; au 2 de sinople, à une oie d'argent. Devise : » *Vivus et umbra.* »

NEVEU (DE) ou DE NEPVEU, famille originaire du Perche, province où et aux environs de laquelle elle réside encore de nos jours. Sa véritable origine se perd dans la nuit des temps. On trouve un de Neveu assistant à la rédaction de la coutume de Bretagne; ses armoiries lui supposent des faits d'armes très-mémorables. Son écusson est fond d'azur, au lion passant, onglé et lampassé, de gueules, surmonté d'une fleur de lys d'or; la couronne de comte est supportée par deux licornes. La tradition est que François I<sup>er</sup> autorisa un membre de cette famille à ajouter à ces armes cette fleur de lys, en récompense d'une belle action qu'il fit à la bataille de Pavie. Ses titres subsistants remontent à 1541, et prouvent qu'elle n'a jamais cessé de se dévouer au service de nos rois. Les guerres civiles qui dévastèrent la France avant 1541, ont détruit ses anciens titres, ainsi qu'il est prouvé par deux actes notariés des 14 et 16 décembre 1598, certifiés par le lieutenant général au bailliage du Perche.

I. Raoul DE NEVEU, écuyer, seigneur de la Fouctière, mourut en 1558, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Il avait épousé Marie de Glenard. De ce mariage :

- 1.° Michel, dont l'article suit;
- 2.° Ambroise, mort au service du roi;
- 3.° Jean, mort jeune;
- 4.° Nicolas, mort au service;
- 5.° Madeleine, mariée à Jean de Crestot, écuyer;
- 6.° Louise, mariée à François Faguet, écuyer.

II. Michel DE NEVEU, écuyer, seigneur de Buterne, fut tué à la bataille de Saint-Denis, au service de Henri IV. Il avait épousé Catherine Giroust. De ce mariage :

- 1.° Jean-Jacques, dont l'article suit;
- 2.° Scipion.

III. Jean-Jacques DE NEVEU, écuyer, seigneur de la Vigne, était au siège d'Amiens et au voyage d'Arras, en 1597, dans l'armée commandée par le maréchal de Biron, capitaine de cinquante hommes d'armes, a servi, avec tous les gentilshommes de sa province, dans toutes les

des munitions à M. le comte de Rochambeau aux Etats-Unis. Il émigra en 1791 ; a fait la campagne des princes dans la compagnie de Royal-Auvergne, armée de monseigneur le duc de Bourbon ; licencié à Liège, il passa en Angleterre, et fut incorporé dans les cadres de M. le comte du Trésor, à Jersey, avec rang de capitaine. Il fut embarqué sur l'escadre anglaise qui porta monseigneur le comte d'Artois à Quiberon et à l'Isle-Dieu ; ramené en Angleterre, il passa en France en 1797. Chassé de son domicile par la loi du 18 fructidor, comme tous les émigrés rentrés, il fut arrêté à Vendôme et livré aux gendarmes, pour être conduit à une commission militaire, à Tours, où il aurait infailliblement été fusillé comme émigré, sans les bons offices de M. Beruet, de Blois, qui lui procura les moyens d'échapper aux gendarmes qui le gardaient. Après son évasion, sa tête fut mise à prix, et à la formation de l'armée royale de l'Ouest, il y fut incorporé en qualité de capitaine dans la légion de M. Arthur-Guillot, sous les ordres de M. le comte de Bourmont. Il s'est trouvé à plusieurs combats, et a servi jusqu'à la pacification. Son attachement à la cause royale lui a fait perdre plus de 200,000 fr. de biens fonds et de mobilier qui ont été vendus pendant son émigration. Il a été créé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis par Sa Majesté Louis XVIII, le 7 novembre 1814, sur la représentation de M. le prince de la Trémouille, général vendéen. Il épousa, en 1791, en premières noces, Marie-Charlotte Rottier de la Borde, et en secondes noces, en mai 1807, Elisabeth-Françoise-Marguerite Monnoir. Ses enfants sont :

*Du premier lit :*

1.° Adèle de Neveu ;

*Du second lit :*

- 2.° François-Edouard, né le 19 novembre 1809 ;
  - 3.° Gustave, né le 30 mars 1811 ;
  - 4.° Elisabeth-Françoise, née le 20 août 1808.
-

5.<sup>o</sup> Marie, mariée à Claude de Mazieu, seigneur de Saint-Amand.

VII. Pierre DE NEVEU, III<sup>o</sup> du nom, écuyer, seigneur des Proutières et d'Arras, fut nommé par Louis XIV sous-lieutenant en la compagnie de Bazillac, puis lieutenant en celle de Molitor, au régiment de Picardie; a eu commission d'enrôler; a été cheval-léger de monseigneur le duc de Berry, en 1701. Il a épousé, en 1709, Elisabeth de Menou. De ce mariage:

- 1.<sup>o</sup> Pierre, IV<sup>o</sup> du nom, marié avec Anne Denizot, dont est issue Madeleine, mariée à Pierre-Charles de Rosnivinen, seigneur de Beauvais. De ce mariage N..., mariée à M. d'Avesgo de Coulonge, de Mortagne;
- 2.<sup>o</sup> Gabriel-Jacques, dont l'article suit;
- 3.<sup>o</sup> Elisabeth-Françoise-Susanne, mariée à Henri de Cosne, brigadier des gardes-du-corps du roi et chevalier de Saint-Louis.

VIII. Gabriel-Jacques DE NEVEU, a servi le roi en qualité d'officier dans les milices, dont il s'est retiré capitaine en 1749, époque à laquelle il épousa Marie de la Roche, fille unique de Dominique de la Roche, écuyer, seigneur de la Barthe, lieutenant au régiment de Royal, cavalerie, pensionnaire du roi. De ce mariage virent:

- 1.<sup>o</sup> Gabriel-Jacques, mort au service dans la gendarmerie, compagnie écossaise;
- 2.<sup>o</sup> Dominique-Pierre, mort lieutenant dans le régiment provincial de Blois;
- 3.<sup>o</sup> François-Joseph, dont l'article suit;
- 4.<sup>o</sup> Marie-Anne, mariée à Philippe-Ambroise Ancelin, écuyer;
- 5.<sup>o</sup> Gabrielle-Victoire, mariée à Nicolas-Charles-Henri de Brossard, écuyer, seigneur de Touchabelle.

VIII. François-Joseph DE NEVEU, écuyer, seigneur du Désert, des Proutières, du Boulay, etc., sous-lieutenant au régiment provincial de Nivernais en 1779, volontaire sur le vaisseau *l'Actif*, où il fut blessé à la jambe gauche d'un coup de feu, dans le combat où l'amiral Kempenfeld prit le convoi français destiné à porter des forces et

des munitions à M. le comte de Rochambeau aux Etats-Unis. Il émigra en 1791 ; a fait la campagne des princes dans la compagnie de Royal-Auvergne, armée de monseigneur le duc de Bourbon ; licencié à Liège, il passa en Angleterre, et fut incorporé dans les cadres de M. le comte du Trésor, à Jersey, avec rang de capitaine. Il fut embarqué sur l'escadre anglaise qui porta monseigneur le comte d'Artois à Quiberon et à l'Isle-Dieu ; ramené en Angleterre, il passa en France en 1797. Chassé de son domicile par la loi du 18 fructidor, comme tous les émigrés rentrés, il fut arrêté à Vendôme et livré aux gendarmes, pour être conduit à une commission militaire, à Tours, où il aurait infailliblement été fusillé comme émigré, sans les bons offices de M. Beruet, de Blois, qui lui procura les moyens d'échapper aux gendarmes qui le gardaient. Après son évasion, sa tête fut mise à prix, et à la formation de l'armée royale de l'Ouest, il y fut incorporé en qualité de capitaine dans la légion de M. Arthur-Guillot, sous les ordres de M. le comte de Bourmont. Il s'est trouvé à plusieurs combats, et a servi jusqu'à la pacification. Son attachement à la cause royale lui a fait perdre plus de 200,000 fr. de biens fonds et de mobilier qui ont été vendus pendant son émigration. Il a été créé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis par Sa Majesté Louis XVIII, le 7 novembre 1814, sur la représentation de M. le prince de la Trémouille, général vendéen. Il épousa, en 1791, en premières noces, Marie-Charlotte Rottier de la Borde, et en secondes noces, en mai 1807, Elisabeth-Françoise-Marguerite Monnoir. Ses enfants sont :

*Du premier lit :*

1.° Adèle de Neveu ;

*Du second lit :*

2.° François-Edouard, né le 19 novembre 1809 ;

3.° Gustave, né le 30 mars 1811 ;

4.° Elisabeth-Françoise, née le 20 août 1808.

**VERNEILH-PUIRASEAU (DE).** Cette famille est originaire de la commune de Nexon, en Limosin. En 1600, Jean-Baptiste de Verneilh, chef de cette famille, était co-seigneur de Nexon. En 1665, François de Verneilh, sieur de Lage, et co-seigneur de Nexon, était conseiller du roi, son assesseur à l'élection de Limoges, et l'un des administrateurs de l'hôpital général de cette ville. La terre de Nexon passa, par les femmes, d'abord dans la famille Descoutures, et ensuite dans celle de Rogier-des-Essarts, qui l'a possédée jusqu'à la révolution. Le dernier possesseur était M. Rogier-Nexon, capitaine au régiment de la Fère, artillerie, mort dans l'émigration.

**M. DE VERNEILH-PUIRASEAU (Joseph)**, ancien préfet et ex-membre de plusieurs assemblées législatives, a été anobli par lettres-patentes du roi, de 1814, en récompense de ses services civils. Son frère, Jean-Baptiste-Joseph de Verneilh, ancien officier au régiment de la Fère, infanterie, fut longtemps capitaine de grenadiers, et ensuite, chef de bataillon au 11<sup>e</sup> régiment de ligne : il commandait la place de Segna, en Illyrie, pendant que cette province resta au pouvoir des Français.

*Armes* : « D'argent, au croissant de gueules, sommé  
» de trois palmes de sinople réunies par le bas ; au chef  
» de gueules, chargé de trois étoiles du champ. »

**MALMAZET DE SAINT-ANDÉOL**, ancienne noblesse, originaire du comtat Venaissin, établie dans le Vivarais, dont les descendants ont constamment été au service du roi, et n'ont cessé, depuis cinq siècles, de posséder des terres et fiefs avec haute, moyenne et basse justice, ainsi qu'il appert par l'arrêt du 13 novembre 1788, obtenu par cette famille à la cour des comptes de Montpellier, où sont enregistrés leurs titres et preuves de quatorze générations de noblesse, lesquels remontent à 1349, époque où leurs ancêtres étaient qualifiés de chevaliers.

**Jean-Baptiste DE MALMAZET**, comte du Saint-Empire romain, seigneur de la Blacherete, co-seigneur de Venasque



de Saint-Didier, et autres lieux, colonel de la bourgeoisie au diocèse de Viviers, né au mois de juillet 1679, marié au mois de décembre 1705 à demoiselle Anne de Gascon, fille de noble Guillaume de Gascon, et de Anne de Bechon. Il est mort en 1731, laissant :

- 1.° Jean-André, dont l'article suit;
- 2.° Guillaume, lieutenant au régiment de Bavière, mort sans alliance;
- 3.° Joseph, capitaine au régiment de Soissonnais, infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, mort sans alliance à l'âge de soixante-neuf ans.

Jean-André DE MALMAZET, chevalier, seigneur de Saint-Andéol, Mercoiras, et autres lieux; comte héréditaire du Saint-Empire, capitaine, viguier d'épée, commandant pour le roi à Villeneuve de Berg, coseigneur, haut-justicier dudit Villeneuve, de Venasque et de Saint-Didier, né au mois de septembre 1706, mort en 1791, avait épousé, en janvier 1745, Marie-Anne de Priat, fille de messire Benoît de Priat. De ce mariage vinrent :

- 1.° Guillaume, officier au régiment de Soissonnais, infanterie, mort sans alliance, en Corse, en 1771;
- 2.° Jean-Baptiste-Louis, dont l'article suit;
- 3.° Jacques-Hilaire, chevalier de Malmazet de Saint-Andéol, ancien officier de cavalerie, marié en 1795 à Madeleine-Sophie-Henriette-Antoinette de la Bechon d'Arquian, fille de Jean-Pierre de Bechon, comte d'Arquian, et de N... de Hinselin de Moraches. De ce mariage :
  - a. Pierre-Hilaire, né le 18 juin 1797;
  - b. Jean-André-Gustave, né le 24 septembre 1800;
  - c. Charles-Victor, né le 29 juillet 1804.
  - d. Henriette-Adèle, née le 24 janvier 1796.
- 4.° Jean-André de Malmazet, chevalier de Saint-Andéol, lieutenant-colonel de cavalerie, maréchal-des-logis des gardes-du-corps du roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, chevalier de la Légion d'honneur, marié à Bourg-Argental, à Marie-Antoinette de Mathon.

Jean-Baptiste-Louis DE MALMAZET, chevalier, sci-

gneur, baron de Saint-Andéol, Mercoiras, Ladou, le Clu, etc., seigneur, vicomte de Tournon; coseigneur haut-justicier de la paroisse et mandement de Villeneuve de Berg, de Venasque et de Saint-Didier; comte héréditaire du Saint-Empire, capitaine de cavalerie, lieutenant de l'équipage de la vénerie du roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, a épousé, en novembre 1773, demoiselle Marie-Josèphe de Boissel, fille de messire Joseph de Boissel, capitaine des dragons blancs au port de Paix, île de Saint-Domingue, et de dame Anne de Potel. De ce mariage viurent :

- 1.° Jean-André-Louis de Malmazet, vicomte de Saint-Andéol, officier d'artillerie, né en 1776, mort sans alliance à Neuilly;
- 2.° Jules Fructueux, aspirant de marine, retiré du service;
- 3.° Louis-Ferdinand, dont l'article suit.

Louis-Ferdinand DE MALMAZET, chevalier, comte de Malmazet et du Saint-Empire romain; baron de Saint-Andéol, vicomte de Tournon et comté de Villeneuve de Berg, né en février 1787, marié au mois de novembre 1808, à Constance-Louise-Flore Portin de la Porte, fille de messire Victor-Amédée Portin de la Porte, chevalier, seigneur de Moyrans, ancien capitaine d'artillerie, lieutenant des maréchaux de France, et de dame Jeanne-Henriette-Giffette de Paris. De ce mariage sont issus :

- 1.° Louis-Henri-Ferdinand, né au mois d'août 1810, comte héréditaire du Saint-Empire;
- 2.° Marie-Amédée-Clémentine, née en juillet 1811.

Jean-André DE MALMAZET, chevalier, seigneur, baron de Saint-Andéol, de Mercoiras, de Valos de la Javelière, etc., seigneur, vicomte de Tournon, et autres lieux, capitaine au régiment de Forez, infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, mourut à Paris, sans alliance, en 1766. Il est compris avec ses frères Jean-Baptiste et Etienne, dans l'arrêt de la cour de Montpellier de 1788.

Etienne DE MALMAZET, seigneur de Chazau, officier d'infanterie, commandant des barrières de la peste dans

le bas Vivarais, en 1720, frère du précédent, et de Jean-Baptiste, mentionné à la page 58, mourut sans alliance à Villeneuve de Berg.

*Armes* : « D'azur, au chevron d'or, abaissé sous une fasce du même, accompagnée en chef de trois croissants mal-ordonnés d'argent ; couronne de comte. »

COSTART (DE); famille ancienne, originaire du Bourbonnais, établie en Normandie, depuis 1450. Un arrêt de la cour des aides de Normandie, rendu en 1530, porte que cette famille descend de Hubert de Costart, sieur de la Rivière et de Unières, au pays de Bourbonnais, lequel était un cadet de l'ancienne maison de Costart, et qui brisait ses armes de trois lambels. Elle a fourni cinq chevaliers de Malte, entre autres Jean de Costart en 1550; Jean Costart de Lamotte en 1609, et Nicolas-François de Costart de Méry en 1764, et plusieurs officiers dans les armées du roi. Elle est représentée aujourd'hui par :

1°. François-Claude de Costart, chevalier, né en 1759, officiers de dragons dans le régiment de Lanan, en 1777, a émigré en 1791, et a fait la campagne des princes. Il a épousé, en 1789, Marie-Rose-Gaspardine de Robillard de laquelle il a :

- 1°. Léon de Costart, officier d'infanterie, tué en Italie;
- 2°. Robert de Costart, né en 1791;
- 3°. Hermine de Costart;
- 4°. Suzanne de Costart.

2°. Nicolas-François de Costart de Méry, chevalier, né en 1763, commandeur de Malte, a émigré en 1791, fait les campagnes dans l'armée de monseigneur le prince de Condé, en qualité de chef d'escadron.

*Armes* : « D'argent, au lion de sable, armé et lampé de gueules. »

J'attends sur cette famille des détails qui seront mentionnés dans le tome VI.

gneur, baron de Saint-Andéol, Mercoiras, Ladou, le Clu, etc., seigneur, vicomte de Tournon; coseigneur haut-justicier de la paroisse et mandement de Villeneuve de Berg, de Venasque et de Saint-Didier; comte héréditaire du Saint-Empire, capitaine de cavalerie, lieutenant de l'équipage de la vénerie du roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, a épousé, en novembre 1773, demoiselle Marie-Josèphe de Boissel, fille de messire Joseph de Boissel, capitaine des dragons blancs au port de Paix, île de Saint-Domingue, et de dame Anne de Potel. De ce mariage vinrent :

- 1.° Jean-André-Louis de Malmazet, vicomte de Saint-Andéol, officier d'artillerie, né en 1776, mort sans alliance à Neuilly;
- 2.° Jules Fructueux, aspirant de marine, retiré du service;
- 3.° Louis-Ferdinand, dont l'article suit.

Louis-Ferdinand DE MALMAZET, chevalier, comte de Malmazet et du Saint-Empire romain; baron de Saint-Andéol, vicomte de Tournon et comté de Villeneuve de Berg, né en février 1787, marié au mois de novembre 1808, à Constance-Louise-Flore Portin de la Porte, fille de messire Victor-Amédée Portin de la Porte, chevalier, seigneur de Moyrans, ancien capitaine d'artillerie, lieutenant des maréchaux de France, et de dame Jeanne-Henriette-Giffette de Paris. De ce mariage sont issus :

- 1.° Louis-Henri-Ferdinand, né au mois d'août 1810, comte héréditaire du Saint-Empire;
- 2.° Marie-Amédée-Clémentine, née en juillet 1811.

Jean-André DE MALMAZET, chevalier, seigneur, baron de Saint-Andéol, de Mercoiras, de Valos de la Javelière, etc., seigneur, vicomte de Tournon, et autres lieux, capitaine au régiment de Forez, infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, mourut à Paris, sans alliance, en 1766. Il est compris avec ses frères Jean-Baptiste et Etienne, dans l'arrêt de la cour de Montpellier de 1788.

Etienne DE MALMAZET, seigneur de Chazau, officier d'infanterie, commandant des barrières de la peste dans

le bas Vivarais, en 1720, frère du précédent, et de Jean-Baptiste, mentionné à la page 58, mourut sans alliance à Villeneuve de Berg.

*Armes*: « D'azur, au chevron d'or, abaissé sous » une fasce du même, accompagnée en chef de trois » croissants mal-ordonnés d'argent; couronne de » comte. »

---

COSTART (DE); famille ancienne, originaire du Bourbonnais, établie en Normandie, depuis 1450. Un arrêt de la cour des aides de Normandie, rendu en 1530, porte que cette famille descend de Hubert de Costart, sieur de la Rivière et de Unières, au pays de Bourbonnais, lequel était un cadet de l'ancienne maison de Costart, et qui brisait ses armes de trois lambels. Elle a fourni cinq chevaliers de Malte, entre autres Jean de Costart en 1550; Jean Costart de Lamotte en 1609, et Nicolas-François de Costart de Méry en 1764, et plusieurs officiers dans les armées du roi. Elle est représentée aujourd'hui par :

1°. François-Claude de Costart, chevalier, né en 1759, officiers de dragons dans le régiment de Lanan, en 1777, a émigré en 1791, et a fait la campagne des princes. Il a épousé, en 1789, Marie-Rose-Gaspardine de Robillard de laquelle il a :

- 1°. Léon de Costart, officier d'infanterie, tué en Italie;
- 2°. Robert de Costart, né en 1791;
- 3°. Hermine de Costart;
- 4°. Suzanne de Costart.

2°. Nicolas-François de Costart de Méry, chevalier, né en 1763, commandeur de Malte, a émigré en 1791, fait les campagnes dans l'armée de monseigneur le prince de Condé, en qualité de chef d'escadron.

*Armes*: « D'argent, au lion de sable, armé et lam- » passé de gueules. »

J'attends sur cette famille des détails qui seront mentionnés dans le tome VI.

---

BOSSOREILLE (DE). Il paraît que cette maison est originaire des montagnes d'Auvergne, où il existait encore en 1793, une famille de même nom, portant les mêmes armes. Les papiers de cette maison se dispersèrent lors des anciennes guerres de religion; elle perdit aussi ses privilèges qu'elle a recouvrés depuis; mais la plupart de ces titres ont été brûlés dans la guerre de la Vendée; nous dirons seulement qu'elle compte six générations consécutives dans la robe, et qu'un Bossoreille servit avec distinction sous les ordres de M. de Gonord. D'anciens services militaires valurent à cette famille la croix qu'elle porte dans son écu: elle est fixée en Anjou.

Pierre-Martin DE BOSSOREILLE, écuyer, seigneur de Ribou, conseiller-secrétaire du roi près le parlement de Besançon, épousa, vers 1738, Madeleine-Louise Mil-lory, dont il eut :

1.<sup>o</sup> Pierre-Jean-Philippe de Bossoreille, né en 1740. Il émigra en 1791, et fut nommé par S. A. R. Monsieur, aujourd'hui S. M. Louis XVIII, l'un des quatre conseillers de la prévôté de l'armée des princes, charge qu'il exerça jusqu'au licenciement de cette armée; il n'a point contracté d'alliance;

2.<sup>o</sup> René-Marie de Bossoreille, né en 1745. Il émigra en 1791, et fut l'un des premiers gentilshommes angevins arrivés dans les cantonnements de Benche. Il servit dans l'armée de monseigneur le duc de Bourbon, première compagnie d'Anjou, jusqu'au licenciement. Il avait épousé, en 1781, Aimée-Thérèse-Françoise Durand de la Pibolière, d'une ancienne famille du Poitou. Cette dame fit présent, en 1792, aux Vendéens de Saint-Macaire, ses compatriotes, d'un superbe drapeau aux armes de France, qui servit à ces braves de signe de ralliement pendant long temps. De ce mariage est issu :

René-Eugène de Bossoreille.

*Armes*: « De gueules, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux croissants, et en pointe d'une croisette patée, le tout du même. »

---

ROERGAS DE SERVIEZ DE CAMPREDON ; famille originaire de la ville d'Argentan, en Normandie, et fixée à Saint-Gervais, en Languedoc, depuis le commencement du quinzième siècle.

I. Léonard ROERGAS, I<sup>er</sup> du nom, était un des principaux de la ville d'Argentan. Il se trouva à la fatale journée d'Azincourt, en 1415, qui, ayant causé la perte de la Normandie, le détermina à quitter cette province ; il alla s'établir en Languedoc, où il contracta alliance avec une héritière de Saint-Gervais, dont il eut :

II. Denis ROERGAS, I<sup>er</sup> du nom, qui mourut l'an 1482. Il eut pour fils aîné :

III. Guillaume ROERGAS, I<sup>er</sup> du nom, né en 1442, mort à Saint-Gervais en 1497, laissant :

- 1.° Jean, dont l'article suit ;
- 2.° Léonard, mort sans postérité ;
- 3.° Denis, qui périt à l'armée de Charles VIII.

IV. Jean ROERGAS, I<sup>er</sup> du nom, écuyer, ainsi qu'il appert par les registres de Jean de Montginon, notaire de Saint-Gervais, de l'an 1492, fut convoqué au ban et arrière-ban que le roi fit pour son expédition du royaume de Naples, où périt Denis, son frère puîné. Il est appelé dans une reconnaissance qu'il fit en 1492 au sieur de Fraissinet, seigneur de Saint-Gervais, et mourut en 1520. Ses enfants furent :

- 1.° Denis, dont l'article suit ;
- 2.° Guillaume, chartreux.

V. Denis ROERGAS, II<sup>e</sup> du nom, né en 1493, mourut à Saint-Gervais en 1563, laissant :

- 1.° Denis, mort sans postérité ;
- 2.° Léonard, dont l'article suit ;
- 3.° et 4.° Deux filles, dont l'une fut religieuse.

VI. Léonard ROERGAS, II<sup>e</sup> du nom, né en 1528, mourut en 1597. Il avait épousé, en secondes noces, demoiselle N... Plaisance d'Aimeric, dont il eut :

- 1.° Guillaume, dont l'article viendra ;
- 2.° Denis, qui eut deux fils, savoir :
  - a. Pierre, qui fut prêtre et curé de Saint-Gervais ;
  - b. Guillaume, qui eut plusieurs enfants : 1.° Antoine, mousquetaire du roi, marié à demoiselle

## ROERGAS DE SERVIEZ.

- N... de Pont de Gout, dont il n'eut qu'une fille, Marianne, qui épousa Pierre Roergas, sieur de la Palice, son parent ; 2.<sup>o</sup> Jean, prêtre et chanoine de Castres ; 3.<sup>o</sup> Pierre, mort au service ; 4.<sup>o</sup> Guillaume, qui prit aussi le parti des armes, et mourut au service, étant lieutenant de dragons ; 5.<sup>o</sup> autre Guillaume, de Beau regard, qui épousa N.... Tabrin, dont il n'eut point d'enfants ;
- 3.<sup>o</sup> Pierre, marié à demoiselle Hélise de Malaure, dont :
- a. Pierre, prêtre, prieur de Saint-Etienne de Marsan ;
  - b. Jacques, prêtre, archiprêtre de Boussagues, et vicaire général de Castres ;
  - c. Denis, } capitaines, morts sans postérité ;
  - d. Jean, } }
  - e. Guillaume, seigneur de Roqueberty, capitaine au régiment de Languedoc, cité dans l'histoire des glorieuses conquêtes de Louis XIV, par M. de Beaulieu, et qui mérita l'estime particulière du grand Condé. Il épousa Françoise de Toulza, dont il eut : 1.<sup>o</sup> Jean-Jacques, capitaine de dragons au régiment de Lautrec, marié à demoiselle N..... de Lastic, d'une maison qui a donné un grand-maître à l'ordre de Malte. Il mourut sans postérité, des blessures qu'il reçut à l'armée d'Italie en 1703 ; 2.<sup>o</sup> Laurent seigneur de Montmaires, capitaine au régiment d'Aunis, tué à la bataille de Fleurus en 1690 ; 3.<sup>o</sup> Louis, seigneur de Falgous, capitaine au régiment d'Aunis, pensionnaire du roi, mort à Saint-Gervais en 1720 ; 4.<sup>o</sup> Charles Roergas de Roqueberty, seigneur d'Armolis, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant-colonel d'infanterie, qui épousa demoiselle N... d'Enlart d'Avion, d'une famille noble d'Arras, dont Charles-Louis, enseigne, puis lieutenant au régiment d'Aunis, mort aux Récollets, où il s'était retiré en 1780 ; et Guillaume, marquis d'Armolis, par érection de sa terre d'Avion en marquisat, sous Louis XV,



chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine aux gardes, colonel d'infanterie ;

- 4.° N..., qui mourut quelques jours après avoir été fiancée.

VII. Guillaume ROERGAS, II<sup>e</sup> du nom, né en 1568, fut reçu en 1622 aux états de Languedoc, tenu à Beaucaire, et contribua beaucoup à la prise du fort de Bedarrioux et du château de Lunas. Il mourut en 1669, âgé de cent-un ans. Il avait épousé, 1.° Marie de Montginon, fille du sieur de Montginon, viguier de Saint-Gervais, de laquelle il n'eut point d'enfants; 2.° Louise de Martin, fille de N.... de Martin, écuyer et capitaine. Il eut de ce mariage :

- 1.° Pierre, dont l'article viendra ;
- 2.° Antoine, sieur de la Palice, qui eut pour fils :
  - a. Antoine, sieur de la Palice, conseiller du roi, maire perpétuel de Saint-Gervais, seigneur d'Albès, de Rials, etc. Il épousa: 1.° demoiselle N..... Devic, Pezenas; 2.° demoiselle N..... Deschamps, de Saint-Gervais, dont : 1.° Antoine, seigneur de la Palice, d'abord enseigne au régiment d'Agénois, ensuite cornette, puis lieutenant au régiment d'Orléans, dragons, mort sans postérité; 2.° André, seigneur de la Palice, lieutenant aux gardes de Lorraine, marié avec N... Tabarie, dont une fille unique, mariée à Antoine de Mainy;
  - b. Pierre, qui épousa Marianne de Roergas, sa parente, fille d'Antoine de Roergas, mousquetaire du roi, de laquelle il n'eut qu'une fille, qui épousa François de Roergas de Serviez, capitaine au régiment d'Aunis, commandant à Saint-Gervais ;
- 3.° Guillaume, capitaine au régiment de Languedoc, marié avec Clermonde de Dourieu, de Pézénas, fille de messire N... de Dourieu, colonel d'infanterie, et petite-nièce du maréchal de Thémines, dont :
  - a. Joseph, capitaine dans les milices du Lan-

guedoc, marié avec Marie de Lavit, dont : 1.° et 2.° Antoine et Guillaume, morts sans postérité; 3.° Joseph, qui épousa Modeste Alingrin, dont il eut : 1.° Joseph-Jacques, qui servit au régiment de Royal-Roussillon, cavalerie, quitta le service à l'époque de la révolution, et s'établit dans la province de Mayenne, où il fut nommé maire; mais la révolution ayant fait des progrès, il fut obligé de quitter ce pays, et vint s'établir à Beziers. Il a épousé, 1.° Gillette-Madeleine Piette de Montfaucault, d'une famille distinguée, morte en janvier 1815; 2.° demoiselle N... Albert. 2.° Honoré, qui servit au régiment d'Angoumois, infanterie, jusqu'à la révolution, et s'est marié à Saint-Gervais, avec demoiselle Combescure, de laquelle il a un garçon et deux filles;

b. Guillaume, capitaine au régiment d'Aunis, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis;

4.° Françoise, mariée à Pierre Bert, écuyer;

5.° Louise, qui épousa le sieur Milhan de Beziers:

6.° Catherine, alliée à N... de Médaille, écuyer.

VIII. Pierre ROERGAS de SERVIEZ, seigneur de Serviez, de Sagde, de Truscas, de Campredon, etc., né en 1617, fut député aux états de Languedoc en 1647, et sauva la ville de Saint-Gervais, par ses soins et sa vigilance, des ravages que la peste faisait aux lieux circonvoisins. Il acquit la seigneurie de Serviez, dont il prit le nom, qu'il transmit à ses descendants. Il épousa Françoise de Mainy, fille de noble N... de Mainy, seigneur de Madale, coseigneur de Saint-Gervais, et mourut à Maurian en 1694. De ce mariage vinrent :

1.° Pierre, dont l'article suit ;

2.° Guillaume, enseigne des vaisseaux du roi, mort au service;

3.° Claudine, mariée à N... Ricard, écuyer, de la ville de Beaumont ;

4.° Louise, qui épousa M. d'Anduze, viguier de Saint-Gervais;

- 5.° Marie , religieuse ursuline à Lodève ;
- 6.° Catherine , morte sans alliance.

IX. Pierre ROERGAS DE SERVIEZ, II<sup>e</sup> du nom , né le 2 octobre 1651 , fut l'un des gentilshommes de la suite du marquis de Lavardin , quand ce seigneur fut envoyé à Rome pour y soutenir les intérêts de la France. Il assista aux états du Languedoc en 1689 et 1703. Il cultiva avec succès les sciences et les beaux arts , et mourut en 1733. Il avait épousé Marquise de Mas , dont vinrent :

- 1.° Jacques , dont l'article suit ;
- 2.° François , capitaine au régiment d'Aunis , pensionnaire du roi , commandant à Saint-Gervais , qui épousa Aimable de Roergas , sa parente , dont :

Pierre Roergas de Serviez , qui fut garde de la marine , à Toulon , et épousa Agathe de Cros , dont il eut dix-neuf enfants , dont six moururent jeunes ; il lui resta : 1.° François , mort lieutenant au régiment du Cap ; 2.° Pierre , capitaine au même régiment ; 3.° Henri , et 4.° Esprit , morts lieutenants aussi dans le régiment du Cap ; 5.° Marc , qui a servi ; 6.° Victoire , mariée à M. Palanquet ; 7.° Henriette , qui a épousé M. de Lavit ; 8.° Marianne ; 9.° Elisabeth , mariée avec M. Galon de Flottes d'Au-tignac ;

- 3.° Adrien , prêtre , mort en 1734 ;
- 4.° Henri , prêtre missionnaire royal , et vicaire général de l'église de Saint-Pons , mort en 1768 ;
- 5.° , 6.° et 7.° Trois filles , dont deux religieuses ursulines , à Lodève.

X. Jacques ROERGAS DE SERVIEZ, I<sup>er</sup> du nom , chevalier des ordres royaux militaires et hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem , né le 16 avril 1679 ; cultiva , ainsi que son père , les sciences et les lettres ; il est principalement connu par les *Impératrices romaines, ou Histoire de la vie et des intrigues secrètes des femmes des douze Césars*. On lui doit encore les *Hommes illustres du Languedoc* ,

dont il n'a publié que le premier volume en 1724 ; l'histoire manuscrite du *brave Crillon*, et plusieurs autres ouvrages manuscrits restés inédits. Il mourut au mois de janvier 1727. Monseigneur le duc d'Orléans, grand-maître de l'ordre de Saint-Lazare, l'avait promu le 12 janvier 1726. Il avait épousé Thérèse d'Estoriac, dont il laissa :

- 1.° Pierre, dont l'article suit ;
- 2.° Emmanuel Roergas de Serviez de Campredon, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, pensionnaire du roi en 1725. Il fut successivement enseigne, lieutenant, puis capitaine au régiment Royal-Roussillon, et fit les guerres de Canada et de Corse. Il épousa Marie-Antoinette Luillier, dont il n'eut point d'enfants ;
- 3.° et 4.° Deux fils, morts jeunes.

XI. Pierre ROERGAS DE SERVIEZ, III<sup>e</sup> du nom, fut député aux états du Languedoc en 1777, et mourut en 1792. Il avait épousé Marie de Court, d'une famille qui a donné un amiral de France, morte le 9 mars 1769, de laquelle il eut :

- 1.° Joseph-Pierre-Henri, religieux bénédictin. Il professa les humanités au collège royal de Sorèze ; ayant refusé de reconnaître la constitution civile du clergé, il fut persécuté, et jeté dans les prisons de Montpellier, subit un jugement comme accusé d'avoir voulu rétablir la royauté, et fut déporté en Italie, d'où il fut rappelé par son évêque pour l'aider dans son ministère ; il remplit aujourd'hui les fonctions ecclésiastiques à Saint-Gervais et dans les cantons ;
- 2.° Emmanuel Gervais, dont l'article suit ;
- 3.° Paul, qui forme la branche de Serviez-Campredon, rapportée ci-après ;
- 4.° Marie, morte au berceau.

XII. Emmanuel-Gervais ROERGAS DE SERVIEZ, I<sup>er</sup> du nom, né à Saint-Gervais le 27 février 1755, entra, le 10 mai 1772, au régiment de Royal-Roussillon, où il fut successivement sous-lieutenant, lieutenant, et capitaine, et où il composa plusieurs écrits, sur diffé-

rents objets militaires, dans lesquels on remarque des vues sages et utiles. Il assista à l'assemblée des trois ordres, au bailliage de Villers-la-Montagne, en 1789, et fut un des commissaires de la noblesse pour la rédaction du cahier des doléances. Nommé, le 2 septembre 1792, commandant de Sarrelouis, il s'attira la confiance et l'estime des soldats et des habitants, par ses talents et par sa conduite. Il se distingua dans les campagnes de 1792 et 1793; devint colonel du 55<sup>e</sup> régiment d'infanterie, et fut promu ensuite au grade de général de brigade. Pendant le régime révolutionnaire, il fut emprisonné comme suspect, et ne sortit de prison qu'après le 9 thermidor, d'où il passa à l'armée d'Italie, s'y signala dans plusieurs actions, et fut réformé après le traité de Campo-Formio. En 1801 il fut nommé préfet du département des Basses-Pyrénées; dans le cours de son administration il publia plusieurs *mémoires* intéressants, ainsi que la *statistique* du département des Basses-Pyrénées. Il fut membre du corps législatif en 1802 et 1803. Après une vie entièrement consacrée à sa patrie, ce général mourut le 18 octobre 1814. Il avait épousé Henriette de Trelliard, fille du baron de Trelliard, haut justicier de Cutry, en Barrois. Il a laissé de ce mariage :

- 1.<sup>o</sup> Emmanuel, dont l'article suit;
- 2.<sup>o</sup> Pauline-Henriette, mariée avec François-Charles du fort de Grandmaison, ancien officier d'infanterie;
- 3.<sup>o</sup> Adèle, morte jeune.

XIII, Emmanuel-Gervais ROERGAS DE-SERVIEZ, 11<sup>e</sup> du nom, né au château de Cutry, en mai 1785, entra au service en 1803, fut sous-lieutenant dans le 11<sup>e</sup> régiment de cuirassiers, ensuite lieutenant dans les gardes d'ordonnances, et peu de temps après aide-de-camp du lieutenant-général comte Trelliard, son oncle. Il a épousé, le 9 novembre 1805, Joséphine-Eugénie de Marguerite, fille du baron de Marguerite. De ce mariage sont issus :

- 1.<sup>o</sup> Emmanuel-Edmond, né en mars 1807;
- 2.<sup>o</sup> Alfred.

*Branche de Serviez-Campredon.*

XII. Paul ROERGAS DE SERVIEZ DE CAMPREDON, écuyer, né le 23 mai 1757, fit partie du corps de la noblesse, de l'assemblée des trois ordres de la sénéchaussée de Beziers. Il fut nommé juge de paix de son canton, et en fut ensuite président. Il se ressentit aussi de la persécution exercée contre ceux de sa caste, et fut condamné à la déportation par le représentant Chabot, et ensuite traduit à un jury criminel comme dépositaire d'ornements aux armes de France. Il épousa, en 1786, Jeanne-Pauline-Hélène-Madeleine de Basset, fille de David-André de Basset, conseiller de la chambre des comptes de Montpellier. Il a eu de ce mariage dix enfants, dont huit morts en bas âge, et:

- 1.° Auguste, né en 1796;
- 2.° Lorette-Joséphine, née en 1801.

*Armes*: « De gueules, au lion d'or, terrassant un tau-reau d'argent; le combat éclairé d'un soleil levant du second émail. »

BERNARD DE TALODE DU GRAIL ET DE LA VILLETTE (DE), en Vivarais et en Franche-Comté, famille ancienne, originaire d'Auvergne.

I. Guyot DE BERNARD, damoiseau, seigneur de Talode, est rapporté dans une reconnaissance de cens, faite en sa faveur, du 11 janvier 1470. Il testa en 1504, laissant de Marie-Louise de la Tour, sa femme:

- 1.° Bernard de Bernard;
- 2.° Godefroy, dont l'article suit.

II. Godefroy DE BERNARD, 1<sup>er</sup> du nom, damoiseau, officier de cavalerie, est rapporté dans un contrat d'échange de l'an 1540, et testa le 10 mars 1552. Il avait épousé Jeanne de Tiersan, dont il eut:

- 1.° Bernard de Bernard, marié avec Jeanne de Triolent;
- 2.° Christophe dont l'article suit;

III. Christophe DE BERNARD, I<sup>er</sup> du nom, damoiseau, seigneur de Talode, épousa Louise de Vissaguet. Il eut de ce mariage :

IV. Godefroy DE BERNARD, II<sup>e</sup> du nom, écuyer, seigneur de Talode, officier d'infanterie, qui épousa Louise de la Tour, laquelle, par son testament, du 17 juin 1588, institua son héritier universel Godefroy de Bernard, seigneur de Talode, son petit-fils.

V. Christophe DE BERNARD, II<sup>e</sup> du nom, damoiseau, seigneur de Talode, fils du précédent, épousa Marguerite de Borbail, testa le 24 juin 1597, et ne vivait plus le 17 juin de l'année suivante. Il eut pour fils :

VI. Godefroy DE BERNARD, III<sup>e</sup> du nom, écuyer, seigneur de Talode, institué héritier universel de Louise de la Tour, le 17 juin 1588. Il épousa, le 4 mai 1602, Gabrielle de Bergonias. Il eut de ce mariage :

- 1.<sup>o</sup> Baltazard, seigneur de Talode et de Bergonias, marié, le 26 novembre 1633, avec Antoinette de l'Engeade, mort sans postérité;
- 2.<sup>o</sup> Godefroy, dont l'article suit;
- 3.<sup>o</sup> François de Bernard.

VII. Godefroy DE BERNARD DE TALODE, IV<sup>e</sup> du nom, écuyer, seigneur de Cheyrousé; officier de cavalerie, passa une transaction avec Baltazard et François de Bernard de Talode, ses frères, le dernier octobre 1627, et testa le 16 janvier suivant. Il avait épousé, le 25 décembre 1621, Isabeau du Grail, dont il eut pour fils aîné :

VIII. Jean DE BERNARD DE TALODE, I<sup>er</sup> du nom, écuyer, seigneur du Grail, marié, le 16 février 1657, avec demoiselle Claude du Pont de Ligonès. Il vint s'établir au château du Grail, en Vivarais, et laissa de son mariage :

IX. Claude DE BERNARD DE TALODE, I<sup>er</sup> du nom, écuyer, seigneur de Champagnac, lieutenant-colonel au régiment du Roi, infanterie, le 25 août 1684, marié, le 11 octobre 1682, avec demoiselle Christine de Montagu, fille de noble N.... de Montagu, et de dame N.... du Ronchain. Il fut convoqué à l'arrière-ban de

la noblesse du Vivarais, ainsi qu'il conste par le certificat du marquis de Tournel, commandant la noblesse du Bas-Languedoc, du 23 septembre 1690, et fut nommé capitaine de cent hommes d'armes par le maréchal de Broglie, le 8 octobre suivant. Il eut pour fils :

X. Jean-Claude DE BERNARD DE TALODE DU GRAIL, 1<sup>er</sup> du nom, écuyer, seigneur de Champagnac, né le 24 décembre 1684. Il épousa, le 25 octobre 1700, Marie Brunel de Moze, dont :

- 1.° Joseph, dont l'article suit ;
- 2.° Claude, qui fonda la branche de la Vilette, établie en Franche-Comté, rapportée ci-après.

XI. Joseph DE BERNARD DE TALODE, 1<sup>er</sup> du nom, écuyer, seigneur du Grail, officier de cavalerie, épousa, le 23 janvier 1754, Marie-Madeleine Malauze. Il laissa de ce mariage :

- 1.° Jean-Antoine de Bernard de Talode du Grail, écuyer, marié à Annette Legier de Montfort, fille de N.... Legier de Montfort, trésorier de France en la généralité d'Aix. Il est mort sans postérité ;
- 2.° Jean-Louis-Marie, dont l'article suit ;
- 3.° Claude, prêtre ; mort victime du tribunal révolutionnaire, le 16 février 1794.

XII. Jean-Louis-Marie DE BERNARD DE TALODE DU GRAIL, écuyer, né le 13 mai 1759, ancien gendarme d'Artois, a été frappé, pendant la révolution, de trois mandats d'arrêt, comme conspirateur de vendémiaire, et comme chef de royalistes. Il a épousé Anne de Cerène d'Acgueria, fille de Jean-Louis de Cerène d'Acgueria, ancien trésorier de France. De ce mariage sont issus :

- 1.° Antoine-Edouard de Talode du Grail, né en 1804 ;
- 2.° Anna de Bernard de Talode du Grail, née en 1803.

*Branche de la Vilette.*

XI. Claude DE BERNARD DE TALODE DU GRAIL, 1<sup>er</sup> du nom, écuyer sieur de la Vilette, second fils de



Jean-Claude, et de Marie Brunel de Moze, né le 14 novembre 1720; d'abord cornette au régiment d'Aquitaine, cavalerie, ensuite lieutenant d'une compagnie de maréchaussée, par provisions du 15 février 1760, capitaine, puis lieutenant-colonel de cavalerie, par lettres du mois de juin 1791, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, a épousé Thérèse Ranfin. De ce mariage sont issus:

- 1.° Pierre-Joseph, dont l'article suit;
- 2.° Charles-Antoine de Bernard de Talode du Grail de la Villette, né le 17 novembre 1760, garde du roi, condamné à mort le 7 juillet 1794, par le tribunal révolutionnaire, comme participant à la conspiration de la prison du Luxembourg, où il était détenu.

XII. Pierre-Joseph DE BERNARD DE TALODE DU GRAIL DE LA VILLETTE, écuyer, ancien officier d'infanterie, major, commandant la garde soldée de Besançon, fut le premier qui opina pour remettre cette place au pouvoir du roi. Il est depuis 40 ans au service.

Cette famille a été maintenue dans ses privilèges de noblesse par arrêt de M. Fortia, intendant d'Auvergne, du 8 août 1667, et par arrêt de la cour des aides et finances de Montpellier, du 24 décembre 1773.

*Armes:* « D'azur, à trois têtes de lion arrachées d'or. » Supports, deux lions; couronne de comte.

Dom Coll, dans le *Nobiliaire* d'Auvergne, rapporte un Guyot de Bernard, seigneur de Talode, qui fit ses preuves de noblesse devant M. de Fortia, en 1666, et qui portait pour armes: « D'azur, à la barre d'argent, » chargée d'un lion de sable, et accompagnée de deux » étoiles d'or. » Ce sont celles que nous avons rapportées au *Répertoire Héraldique*, faute d'autres renseignements. Voyez page 490.

---

GUENIFEY (DE), à Paris; André-Laurent, membre du conseil des arts et manufactures de France, chevalier de la Légion d'honneur, a obtenu des lettres-patentes enregistrées en la cour royale de Paris le 24 décembre 1814. Il a épousé, le 4 octobre 1797, Catherine-Claude de Savonnières, fille du marquis de Savonnières, de

l'ancienne et illustre maison de ce nom, originaire de la province d'Anjou (1). De ce mariage sont issus:

- 1.° André-Claude-Alphonse de Guénifey, officier de la marine royale, né le premier juillet 1798;
- 2.° Lucien, né le 15 janvier 1800;
- 3.° Jacques-Emmanuel, né le 15 avril 1801;
- 4.° Louis-Alexandre, né le 22 mars 1815;
- 5.° Catherine-Claude-Estelle, née le 17 janvier 1803.

*Armes:* « D'azur, au léopard d'argent, armé, lampassé et couronné de gueules. »

MONDOT, famille ancienne, originaire du Limosin, province où elle réside encore de nos jours. Elle se distingua à diverses époques, parmi la noblesse d'épée et de robe.

Pierre MONDOT DE LA MARTONIE, seigneur de Puiguilhem, de Milhac et de Thiviers, premier président au parlement de Bordeaux, en 1510, puis premier président au parlement de Paris, le 3 février 1514, présidait la séance quand le roi François I<sup>er</sup> vint au parlement; il lui proposa d'abolir la pragmatique sanction, et cette abolition fut décrétée. Ce fut le comte Mondot qui décida François I<sup>er</sup> à disposer, en faveur des pauvres, des amendes imposées par les tribunaux aux plaideurs. Il mourut en 1518, peu aimé des grands du royaume, mais vivement regretté du tiers état, qui lui devait les plus grands services. (*Voyez l'Histoire de France* de Vély, et les *Annales du parlement*.)

MONDOT, seigneur de la Gorce et de Beaujour, descendant du comte de Mondot, demeurant à Arnac la poste (Haute-Vienne), épousa Marie Ytier. De ce mariage sont issus:

- 1.° François-Philippe, capitaine de cavalerie, garde-du-corps sous Louis XVI, l'un des gentilshommes ralliés autour du roi dans les journées des 20

(1) Le Trincant a donné la généalogie de cette maison, imprimée à Poitiers en 1638, in-4.°

juin et 10 août 1792 ; attaché particulièrement à la personne de madame Elisabeth. Il déploya, auprès de cette auguste princesse, un courage qui lui mérita les remerciements les plus flatteurs de la part de Sa Majesté. Il reçut de son Altesse Royale un diamant, en témoignage de sa satisfaction. Il épousa Pauline de Parseval, fille du fermier général, et mourut en 1812, laissant une fille :

Césarine, mariée au chevalier de Saint-Didier, receveur général du département de l'Aude ;

- 2.° Jean Mondot, chanoine du Dorat, qui émigra en 1789. Il a toujours été attaché à la cour de France, et est aujourd'hui aumônier de la maison du roi, et chevalier de la Légion d'honneur ;
- 3.° François-Philippe Mondot de la Gorce, demeurant à Auxerre (Yonne), marié en 1790 à Marie-Rosalie Floret du Couret, fille d'un ancien lieutenant de roi. Il a de ce mariage :
  - a. Jules-André-Joseph, ingénieur au corps royal des ponts-et-chaussées de France ;
  - b. Jules-François Mondot, chevalier ;
- 4.° Pierre Mondot de Beaujour, qui a laissé deux enfants :
  - a. Hippolyte-François-Philippe ;
  - b. Pauline Mondot ;
- 5.° Marie-Madeleine, religieuse, supérieure de l'hospice de Bourg-Achard, département de l'Eure.

*Armes* : « De gueules, au lion d'or ; au chef cousu de sable, chargé de trois étoiles d'argent. »

JULLIEN DE VILLENEUVE (DE), en Forez ; famille originaire de Bourgogne, province où elle était connue avant le quinzième siècle.

Jacques-Etienne DE JULLIEN, écuyer, seigneur de Villeneuve, né le premier juin 1698, fils d'Antoine de Jullien, écuyer, et de Françoise-Virginie de Trémolles, épousa, le 26 août 1725, Anne-Marie de Parchas-Saint-Marc, fille unique de Marcelin de Parchas-Saint-Marc,

écuyer, et de Claudine Tardy de Montravel. De ce mariage sont issus :

- 1.° Claude-Marcelin, dont l'article suit;
- 2.° Virginie, née le 30 août 1731, mariée, le 20 janvier 1761, à Pierre-Joseph d'Arlos, comte d'Entremont, baron de Saint-Victor en Forez;
- 3.° Marie-Anne, née le 16 octobre 1732, mariée, le 4 septembre 1753, à Nicolas-François de Ville, écuyer, seigneur dudit lieu, chevalier de l'ordre militaire du Christ, lieutenant ordinaire de la vénerie du roi, ancien ingénieur en chef à Lyon.

Claude-Marcelin DE JULLIEN, écuyer, seigneur de Villeneuve, né le 12 juin 1726, épousa, le 29 janvier 1749, Marguerite de Beget, fille d'Armand de Beget, écuyer, seigneur du Flachet, en Velay, et Françoise de Layris-Desponchetz. Il a laissé, entre autres enfants :

Armand-Marie DE JULLIEN DE VILLENEUVE, écuyer, marié à demoiselle Saint-Sabin de Mayol de Lupé, de laquelle il a eu, entre autres enfants :

- 1.° Claude-Marie-François de Sales, dont l'article suit;
- 2.° Eugène-Nicolas-Marie de Jullien de Villeneuve, chevalier de la Légion d'honneur;
- 3.° Antoine-Marie-Fleury-Zéphirin de Jullien de Villeneuve, garde de la porte du roi en 1815.

Claude-Marie-François de Salles DE JULLIEN DE VILLENEUVE, écuyer, seigneur de Villeneuve, né le 20 janvier 1785, est adjoint au maire de la ville de Belley, département de l'Ain; mariée : 1.° le 20 février 1810, à Anthelme BÉATRIX; 2.° le 25 juillet 1815, à Jeanne-Christine GAUDET, veuve de M. le baron d'Allemagne. Du premier lit : Jeanne-Françoise-Anthelme Jullien de Villeneuve.

*Armes* : « Coupé au 1 d'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules. La branche de Jullien de Villeneuve ajoute pour brisure : au 2 de gueules, au pal d'argent. »

---

BEL-CASTEL D'ESCAYRAC (DE). La famille de Bel-Castel d'Escayrac, est une des plus illustres et des plus anciennes de la province de Rouergue; elle s'est établie depuis dans celle du Quercy, avant l'an 1300, où il en subsiste deux branches.

Elle est connue dans les titres latins, sous la dénomination DE BELLO-CASTELLO, étymologie d'un nom de terre et de famille, comme il conste des mêmes noms et armes insérés dans les nobiliaires du Rouergue et du Périgord. Elle a des alliances distinguées dans ces provinces et en Lorraine, entre autres avec les maisons de Caumont la Force, de Lostange-S.-Alvère, de Durfort de Duras, de Montesquiou, d'Artagnan, de Montalembert, de Viel-Castel, Beaufort de l'Esparre; et en Lorraine, avec les ducs de Choiseuil-Stainville, les barons de Schowembourg, les comtes de Custine, etc.

Les premières de ces alliances sont prouvées par les archives de Najac, Viguerie en Rouergue, qui constatent la noblesse de cette maison, et les possessions de titres et fiefs, etc. Celles qu'elle a faites en Lorraine sont confirmées dans les preuves fournies pour les différents chapitres de cette province.

La maison de Bel-Castel a donné plusieurs officiers distingués; elle a fait ses preuves, tant pour les chapitres nobles de Lorraine que pour la maison royale de Saint-Cyr, l'Ecole militaire de Paris, l'Ordre de Malte et les cours d'Allemagne.

Pierre DE BEL-CASTEL, est rapporté comme présent à divers actes concernant le vicomte Raimond de Trencavel de l'an 1152, et du 2 des calendes de juillet de l'an 1165.

Flotard DE BEL-CASTEL, qualifié noble et damoiseau, *Nobilis Flotardus de Bello Castro, domicellus*, suivant les archives de la Viguerie de Najac, fit foi et hommage, en 1285, sous Philippe le Bel, pour les tiefs dépendants de la terre de Bel-Castel et autres, entre les mains de l'archevêque de Narbonne et du maréchal de Mirepoix. Il portait pour armes : *d'azur, à une tour d'argent, sommée de trois donjons du même, crénelés, ajourés et maçonnés de sable.*

Amalric DE BEL-CASTEL, écuyer, et compris dans la compagnie d'hommes d'armes à cheval de Bernard de Guiscard, III<sup>e</sup> du nom, dont la montre fut faite le 5 juin 1348.

N. C. comte DE BEL-CASTEL, qualifié *Nobilis de Bello Castro, comes*, possédant les mêmes terres et armes que Flotard, et dont la famille était distinguée par ses

services militaires, fut fait châtelain de la ville de Cahors, vers l'an 1400, à cause de ceux qu'il avait rendus à l'Etat.

Raymond-Bernard DE BEL-CASTEL, seigneur de Campagnac, au diocèse de Sarlat, fut père de Gabrielle de Bel-Castel, mariée par contrat du 16 mai 1484, à Bertrand de Montesquiou, seigneur de Marsan, de Salles et de la Serre.

La filiation non interrompue de cette famille ne remonte qu'à :

I. Jean DE BEL-CASTEL, I<sup>er</sup> du nom, seigneur de Bel-Castel, qui épousa, en 1500, noble Christine de Sauniac, damoiselle, et en eut :

II. Raimond DE BEL-CASTEL, I<sup>er</sup> du nom, chevalier, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes, marié, par contrat du 4 février 1526, à Jeanne de Montvaillant, fille et héritière de Jean-Louis de Montvaillant, seigneur dudit lieu, de Castanet, de Cadeslez, etc., en Languedoc, et de Clotilde de Roquefeuille. C'est par cette alliance que la terre de Montvaillant passa dans la maison de Bel-Castel. De ce mariage vinrent :

- 1.° Jean, dont l'article suit;
- 2.° Robert, auteur de la branche des seigneurs d'Escayrac, rapportée ci-après;
- 3.° Raimond, tige de la branche des seigneurs de Montlaurun, rapportée plus loin;
- 4.° Jean, chevalier de Malte, en 1580.

III. Jean DE BEL-CASTEL DE MONTVAILLANT, II<sup>e</sup> du nom, seigneur dudit lieu de la Pradèle et de Castanet, épousa, le 4 janvier 1553, Jeanne de Bel-Castel, dame de la Pradèle. Il présida l'assemblée d'Anduse, tenue le 22 novembre 1579, pour le rétablissement de la paix entre les catholiques et les réformés. Il laissa de son mariage :

IV. Pierre DE BEL-CASTEL DE MONTVAILLANT, I<sup>er</sup> du nom, seigneur de Montvaillant, de la Pradèle, de Montredon et du Castenet, qui testa le 18 janvier 1587. Il avait épousé Louise de Vabres, dont il eut :

- 1.° Daniel, dont l'article suit;
- 2.° Claude, mariée, en 1600, à Paul de Vignolles,

DE BEL-CASTEL D'ESCAYRAC. 79  
seigneur de Vébron, du Claux et de Cassale,  
mestre-de-camp du régiment de Mende.

V. Daniel DE BEL-CASTEL, I<sup>er</sup> du nom, épousa, le 10 avril 1638, Marie de Lignières, et fut maintenu dans sa noblesse, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, le 19 janvier 1668.

SECONDE BRANCHE.

*Seigneur d'Escayrac.*

III. Robert DE BEL-CASTEL, I<sup>er</sup> du nom, second fils de Jean, et de Christine de Sauniać, chevalier, seigneur de Montvaillant, épousa, le 7 avril 1571, Philippe de Boutiers, dame de la terre d'Escayrac en Querci, fille de noble Jean de Boutiers, seigneur de Catus, Pechon et autres lieux, et de noble Anne de Cours, dont pour fils unique :

IV. Jean DE BEL-CASTEL DE MONTVAILLANT, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur d'Escayrac, qui obtint, en considération des services de son fils aîné, une sauve garde du roi pour son château d'Escayrac. Il fut marié, le 27 janvier 1597, avec Marguerite de Mauléon, fille de Denis de Mauléon, seigneur de Savaillan, Saint-Sauvy et autres lieux, ci-devant gouverneur de Castel-Jaloux, et commandant le pays de Comminges pour le roi Henri IV, et de Catherine de Montlezun. Leurs enfants furent :

- 1.° Denis, dont l'article viendra :
- 2.° Jacques, comte de Bel-Castel d'Escayrac, qualifié haut et puissant seigneur, messire et chevalier, maréchal des camps et armées du roi, gouverneur de la citadelle de Metz. Il épousa Dorothée de Schowembourg, dont il eut :
  - a. Marguerite de Bel-Castel, reçue chanoinesse prébendée au chapitre noble de l'église collégiale et séculière de Notre-Dame de Bouxières, près Nancy, le 30 juillet 1662, sur ses preuves de huit quartiers ;
  - b. Anne-Françoise de Bel-Castel, reçue chanoinesse prébendée au chapitre noble de Sainte-Marie de Metz, réuni à celui de Saint-Pierre,

sous le titre de Saint-Louis, où elle est morte le 16 juin 1743 ;

c. Jeanne Dorothée de Bel-Castel, aussi reçue chanoinesse au même chapitre, sur lesdites preuves d'ancienne chevalerie.

3.° Jean-Baptiste, qui forme la branche de Montfabes, rapportée ci-après :

V. Denis DE BEL-CASTEL DE MONTVAILLANT, I<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur d'Escayrac, de Saint-André, de Troupenac et autres lieux, fut capitaine de cent hommes de pied dans le régiment de Fimarcon, puis capitaine au régiment de Chambert, et enfin capitaine commandant de la compagnie royale de Chevière. Le roi lui témoigna son estime et sa satisfaction par une de ses lettres du 4 avril 1623. Il épousa, le 22 avril 1628, Clémence de Boutiers, fille de Geoffroy de Boutiers, seigneur de Catus, de la Cardonie et autres lieux, et de noble Françoise d'Hébrard Duroral, dont vint :

VI. Jean-Louis, I<sup>er</sup> du nom, comte DE BEL-CASTEL DE MONTVAILLANT, seigneur d'Escayrac, etc., qui épousa, le 8 février 1660, Clémence de Bonafous, fille de Barthélemi, seigneur de Bonafous, et Marguerite Dubreuil d'Esparel : il eut entre autres enfants :

1.° Denis, qui suit ;

2.° N....., comte de Bel-Castel, d'abord capitaine au régiment de Bourgogne, cavalerie ; qui lors de la révocation de l'édit de Nantes en 1685, passa au service de Hollande, où il devint lieutenant-général au service des Etats Généraux, fut nommé leur ambassadeur à la cour de Turin. Il fut tué à la bataille de Villa-Viciosa en Espagne, en 1710, généralissime de troupes hollandaises, conjointement avec le prince de Staremberg qui commandait les Allemands, et le général Stanhope qui commandait les Anglais.

VII. Denis DE BEL-CASTEL DE MONTVAILLANT, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur d'Escayrac, etc., épousa le 5 octobre 1694, Marguerite de Durfort, fille de haut et puissant seigneur, messire François de Durfort, chevalier, seigneur de Léobard, de Costeraste, de Pont-Car-



ret, etc., et de Clémence de Vielcastel de Roquéave. De ce mariage vint, entre autres enfants :

VIII. François DE BEL-CASTEL DE MONTVAILLANT, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur d'Escayrac, marié, le 18 décembre 1724, à noble Jeanne-Nicolas de la Tourille, fille de noble Gratian de la Tourille, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de noble Jeanne de l'Archer. De ce mariage sont issus :

- 1.° Jean, dont l'article suit;
- 2.° Anne-Antoinette, reçue à Saint-Cyr en 1741;
- 3.° Marie-Louise, aussi reçue à la maison royale de Saint-Cyr en 1745.

IX. Jean DE BEL-CASTEL, III<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur d'Escayrac, etc., né en 1737, ancien cornette au régiment de cavalerie d'Héricy, résidant en la ville de Caussade en Querci; a épousé, le 19 décembre 1767, noble Marguerite-Thérèse de Guiton-Monrepos, fille de Joseph Guiton de Monrepos, ancien lieutenant-général de justice et de police de Montréal en Canada, et de noble Thérèse du Duc des Bordes. Leurs enfants sont :

- 1.° Raimond de Bel-Castel de Montvaillant, chevalier, né en 1766, agrégé par le roi au collège royal de la Flèche, le 3 août 1777;
- 2.° Louis, né en 1772, appelé la chevalier de Bel-Castel.

#### TROISIÈME BRANCHE.

##### *Dite de Mont-Fabes en Poitou.*

V. Jean-Baptiste DE BEL-CASTEL DE MONT-FABES, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, né en la paroisse de Saint-Cyprien, juridiction de Castelnau de Montratier, en Querci, troisième fils de Jean II et de Marguerite de Mauléon, fut capitaine au régiment de Guiche, depuis Meuse, et fonda la branche de Mont-Fabes en Lorraine, qui passa en Poitou et s'y fixa en 1778. Il épousa, à Phalsbourg en Alsace, où il tenait garnison, Anne-Gabrielle Fois, fille de Nicolas Fois, chevalier, seigneur de Forcaumoulin. De ce mariage vint :

VI. Antoine DE BEL-CASTEL D'ESCAVRAC DE MONT-FABES,

1<sup>er</sup> du nom, chevalier, né le 23 novembre 1682, premier capitaine de grenadiers, d'abord au régiment de la Fônd, qui fut incorporé dans celui de Périgord en 1714, ensuite aide-major avec brevet de commandant de la ville de Sarre-Louis, où il épousa, le 2 avril 1737, avec dispense de l'archevêque de Trèves, et permission de la cour, du 18 janvier de la même année, signée Maurepas, demoiselle Anne-Marie Jacobée de Léonardy, sa cousine, fille de Jean-Henri de Léonardy, officier d'artillerie à la résidence de Phalsbourg. De ce mariage sont issus :

- 1.° Mathieu-Sébastien de Bel-Castel d'Escayrac, né le 13 septembre 1745, entré à l'Ecole royale militaire de Paris, le 15 mars 1755, d'après les preuves requises. Il en est sorti décoré de l'ordre royal et militaire de Saint-Lazare, et est mort à l'île Saint-Domingue, capitaine au régiment de Royal-Auvergne ;
- 2.° Jean-Baptiste, dont l'article suit ;
- 3.° Marianne-Charlotte, née le 3 avril 1738, d'abord dame d'honneur de son altesse madame la princesse de Soubise, le 21 juillet 1761 ; elle est passée en 1783, à la cour électorale de Hesse-Cassel, où, d'après les preuves de son ancienne noblesse, elle a été nommée grande maîtresse de la cour de son altesse royale et régnante madame Philippine, née princesse de Prusse. Elle a épousé, en 1781, Henri, baron de Schonfeld, général-colonel des gardes du prince, grand-écuyer, son lieutenant-général, grand échanson, chambellan, passé lieutenant-général de cavalerie au service de Frédéric Guillaume II, roi de Prusse, qui l'a décoré des grands ordres de l'aigle rouge et de l'aigle noir ; ils n'ont point eu d'enfants ;
- 4.° Marianne, née le 31 juillet 1743, morte le 29 juin 1761, à la maison de Saint Cyr.

VII. Jean-Baptiste DE BEL-CASTEL D'ESCAYRAC DE MONT-FABES, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur de Lairé, Linazey, la Cibillière et autres lieux, né le 26 octobre 1748, est entré à l'Ecole royale militaire de Paris, le 23 novembre 1756, et en est sorti le 1<sup>er</sup> septembre 1765, décoré de l'ordre royal et militaire de Notre-Dame du Mont-Carmel, et de Saint-Lazare de Jérusalem, pour entrer sous-lieutenant au

régiment d'Auvergne ; fut fait lieutenant de la Colonelle, passa dans celui de Gâtinois, dédoublé du premier, qui a pris le nom de Royal-Auvergne, depuis la guerre de l'Amérique; est passé capitaine dans le régiment de Royal la Marine, le 28 février 1778; a été fait chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, en 1791; nommé major à Coblentz, en 1792, par Sa Majesté Louis XVIII et son auguste frère, MONSIEUR, comte d'Artois; a été choisi par les princes, pour organiser et commander le cantonnement des bourgeois, grenadiers, soldats, émigrés; est passé au service de Prusse, sous le règne de Frédéric Guillaume II, en qualité de major, adjudant-général et de gouvernement, le 15 août 1794; a été nommé le 31 mai 1792, chambellan de son altesse royale madame la Landgrave de Hesse Cassel, Amélie Philippine, née princesse de Prusse. Il s'est établi près Curac, petite ville du Poitou, en 1778, où il a épousé: 1.° dame Henriette-Catherine de Jousserant de Lairé, veuve d'Eléonor de Jousserant de la Voulerine, et fille unique de haut et puissant seigneur, messire François de Jousserant, baron de Lairé, chevalier, seigneur de Linazey, de la Cibillièrre et autres lieux, et de dame Jeanne-Catherine de Vaucelles; 2.° le 14 novembre 1805, Jeanne-Françoise du Vigier, veuve d'André de Beaupoil, marquis de Saint-Aulaire la Luminade, fille de Jean-François du Vigier, chevalier, seigneur de Mirabel en Querci, du Teinturier et des Fontenelles en Poitou, et de dame Marguerite de Beaufort, des comtes de l'Esparre. Du premier lit sont issus :

- 1.° Charles-Auguste, dont l'article suit ;
- 2.° Charlotte-Henriette de Bel-Castel.

VIII. Charles-Auguste DE BEL-CASTEL D'ESCAVRAC DE MONT-FASIS, chevalier, seigneur de Lairé, né le 14 juin 1780, a succédé à son père dans les biens de sa mère. Il a épousé, au mois d'avril 1804, demoiselle Sophie de Couëtus, fille de haut et puissant seigneur Jean-Baptiste, marquis de Couëtus, chevalier de l'ordre royal et militaire de St. Louis, capitaine au régiment de Royal-Etranger, cavalerie, qui a été général de division, dans la première guerre de la Vendée : et de dame Gabrielle-Marie du Chilleau. Il a eu de son mariage :

- 1.° Jean-Baptiste-Désiré de Bel-Castel, nommé à une

## DE BEL-CASTEL D'ESCAYRAC.

place d'élève du gouvernement à l'École militaire de la Flèche, par décision de Sa Majesté Louis XVIII, du 10 février 1815 :

- 2.° Baptiste-Rodolphe ;
- 3.° Charlotte-Lidie ;
- 4.° Céleste de Bel-Castel d'Escayrac.

## QUATRIÈME BRANCHE.

*Seigneurs de Montlauzun, en Querci.*

III. Raimond DE BEL-CASTEL DE MONTVAILLANT, II° du nom, chevalier, troisième fils de Raimond, et de Jeanne de Montvaillant, fut marié, le 6 octobre 1573, avec noble Anne de Domergue, dame de Montlauzun, qu'elle lui porta en dot, fille de noble Antoine de Domergue, gentilhomme ordinaire de la maison de Navarre, et de noble Françoise de Ferrière de Montlauzun. Il eut de ce mariage :

IV. Jean DE BEL-CASTEL, II° du nom, chevalier, seigneur de Montlauzun, marié 1.° le 3 mai 1601, avec Isabelle d'Escayrac, fille de Charles d'Escayrac, coseigneur de Cayriech, et de noble Jeanne de la Boissière-Narcès de Gayrac ; 2.° le 2 août 1609, à noble Jeanne de Ladugère de la Capelle-Mouroux. Ses enfants furent :

*Du premier lit :*

- 1.° Jean, dont l'article suit ;

*Du second lit :*

2.° Louis, comte de Bel-Castel de Permillac, chevalier, *page de la princesse de Condé*, qui fut *marchal-des-logis* de la cavalerie légère, et jouit d'une grande considération à la cour de Lorraine, ainsi qu'il appert par nombre de brevets de commissions ou charges honorables. Ses enfants furent :

- a. Nicolas, comte de Permillac de Bel-Castel, chevalier, chambellan de son altesse royale Léopold, duc de Lorraine et de Bar, mort sans alliance ;

b. Anne-Françoise, morte femme du baron d'Egeren;

c. N.... de Bel-Castel, mariée à Jean-Baptiste, marquis d'Audiffret;

3.<sup>o</sup> Jean-Louis Beraud, comte de Bel-Castel, chevalier, maréchal-de-camp, seigneur de Demecy, gouverneur de Neuf-Châtel, marié à Metz, avec Françoise-Christine de Choiseul-Stainville, fille de Louis de Choiseul, baron de Beaupré, major de cavalerie au service du duc de Lorraine, et de Catherine de la Barre de Suzemont, sa seconde femme. Il fut grand bailli de Metz, ainsi qu'il conste par le certificat des preuves du chapitre de Saint-Louis de la même ville, reçu par M. Rabuart, lieutenant-général du bailliage, en 1682. Ce titre est entre les mains de la branche établie en Poitou; il certifie que pour être reçu grand-bailli de la ville de Metz, il fallait faire preuve de seize quartiers de noblesse. Beraud mourut sans lignée.

V. Jean DE BEL-CASTEL, III<sup>o</sup> du nom, chevalier, seigneur de Montvaillant, fut capitaine au régiment de Boisse, infanterie; il reçut plusieurs lettres du duc d'Epéron, par lesquelles ce seigneur l'invitait à marcher, lui et ses vassaux, au devant des ennemis, tant dans le Roussillon que dans la Guyenne. Il avait épousé, le 23 décembre 1640, Jeanne du Brun, fille de François du Brun, seigneur de la Gressette, etc., et de noble Françoise de Malgat, dont :

VI. Jean DE BEL-CASTEL, IV<sup>o</sup> du nom, chevalier, seigneur de Montlauzun, qui reçut plusieurs lettres du président d'Aussonne, lieutenant-général de la province du Querci, et chef de la noblesse, pour se trouver à diverses convocations. Il épousa, le 23 juin 1678, Anne de Geyan, fille de Bertrand de Geyan, vice-sénéchal d'Agenois et Condomois, et d'Isabeau de Germa. De ce mariage vint :

VIII. Pierre-Joseph DE BEL-CASTEL, I<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur de Montlauzun, de Montvaillant, de la Gressette et autres lieux, marié, le 27 janvier 1716, à Jeanne de Latran de Saint-Hubert, fille de Gabriel de

Latran de Saint-Hubert, seigneur de la Buratre et autres lieux, et Thérèse de Molières, dont :

- 1.° Jacques, qui suit;
- 2.° Joseph, appelé le chevalier de Bel-Castel, qui a été capitaine au régiment de Royal la Marine, infanterie.

VIII. Jacques DE BEL-CASTEL, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur de Montlauzun, de la Gressette et autres lieux, résidant à Cahors en Querci, a recueilli la succession de Bel-Castel de Permillac de la ville de Nancy, de M. de Bel-Castel, établi à Metz, après la mort de dame Anne-Françoise de Bel-Castel de Permillac, baronne d'Egeren. Jacques de Bel-Castel a vécu sans alliance.

*Armes* : « Ecartelé, au 1 et 4 d'azur, à la tour d'argent, sommée de trois donjons du même crénelés, ajourés et maçonnés de sable, qui est de BEL-CASTEL; au 2 et 3 de gueules, à trois lances d'or en pal, qui est de MONTVAILLANT : supports deux lions. La branche de Montfables porte pour supports deux licornes. C'est ainsi qu'il faut rétablir ces armoiries au Répertoire. » *Voyez page 214.*

---

ESPARRON (d'), en Languedoc, famille originaire de Provence, qui forme aujourd'hui deux branches : l'aînée établie à Beaucaire, et la cadette à Aigues-Mortes.

I. Noble et égrèze homme Antoine d'ESPARRON, auteur de cette famille, est rappelé dans le contrat de mariage de son fils qui suit. Il assista, pour la ville de Saint-Maximin dont il était citoyen, aux états assemblés à Aix le 9 avril 1487. Il avait épousé Dulcie de Raimond, dont :

II. Etienne d'ESPARRON, 1<sup>er</sup> du nom, qui vint s'établir à Aigues-Mortes vers l'an 1494, et s'y maria, le 5 décembre 1516, devant Michel Minhaudy, notaire de cette ville, avec damoiselle Jeanne Vernède, fille d'honorable homme Germain Vernède et de damoiselle Aleyssète de Villar. L'acte en latin s'exprime ainsi : *Tractatum fuit de matrimonio, per verba de præsenti feliciter contra-*

*hendo, per et inter nobilem Stephanum Esparron, oriundum villæ Sarmaximini, diocæsis aquensis in Provinciâ, filium naturalem et legitimum nobilis et egregii viri Antonii d'Esparron et defunctæ domicellæ Dulciæ de Raimond, nunc verò habitatorem villæ Aquarum-Mortuarum diocæsis Nemausensis, ex undâ, etc.* Etienne d'Esparron fut ensuite reçu habitant d'Aigues-Mortes en la manière usitée alors. La délibération prise à ce sujet par le conseil politique de cette ville, le 30 janvier 1531, déclare, « qu'attendu que noble homme messur Estienne » Esparron es resident dins la présente villa depuis mais » de vingt annados que a quittat la Provence son pays, » sera resu abitan et se presentara por prometre et jurar » fidelitat au rey et tota la causa publique. » Il testa le 18 mai 1539, laissant de son mariage :

III. Folcrand d'ESPARRON, écuyer, marié avec damoiselle Madeleine de Gevauldan, fille de M. Pierre Gevauldan, licencié ès droits, et damoiselle Béatrix de Godel, d'Aigues-Mortes, par contrat du 11 juillet 1541. Il donna une procuration le 9 octobre 1552, et fit son testament le 14 novembre 1575, laissant :

- 1.° Etienne, dont l'article suit;
- 2.° Claude, } rappelés, avec Etienne, dans le tes-
- 3.° Pierre, } tament de leur père.
- 4.° Jean, }

IV. Etienne d'ESPARRON, II° du nom, écuyer, épousa, le 24 novembre 1579, damoiselle Gabrielle de Farges, qui testa le 8 septembre 1589 et mourut en 1590. Il se distingua en 1598, ainsi que ses concitoyens, lorsqu'en exécution des ordres du roi Henri IV, on chassa d'Aigues-Mortes le gouverneur, qui s'était rendu suspect, pour y recevoir à sa place le sieur de Gondin, ainsi qu'il appert par la délibération de la commune, du 18 février 1598. Il vivait encore le 24 novembre 1618, et laissa de son mariage :

- 1.° Antoine, dont l'article suit;
- 2.° Marguerite d'Esparron.

V. Antoine d'ESPARRON, II° du nom, écuyer, capitaine de cinquante hommes d'armes, fut du nombre des habitants d'Aigues-Mortes, tant catholiques que protes-

tants, qui, à l'occasion des troubles qu'on avait lieu de craindre dans le royaume, firent serment, en présence de Jean de Corbières, commandant de la place, d'être toujours unis et de rester fermes dans la fidélité et obéissance au roi, ainsi qu'il consta par la délibération de la communauté de cette ville, du 6 mai 1619. Parmi les principaux habitants qui prêtèrent ce serment, on remarque Jean Bancillon, ministre protestant; Claude de la Pierre, prévôt du chapitre; François de Solas, chanoine, et nobles de Sanguier, de Rozel, de Tousstain, Jean de Conseil de Saint-Roman, François de Conseil de la Condamine, Antoine d'Esparron, Claude Chante-Perdrix, etc., etc.

Les troubles éclatèrent en effet, et ledit Antoine d'Esparron se comporta si bien à la tête d'une troupe de gens de pied, dont M. de Châtillon lui avait confié le commandement, que les rebelles ne purent rien entreprendre contre la ville.

Louis XIII, désirant lui donner des marques de sa satisfaction, et voulant le traiter favorablement, à cause de ses services et ceux de ses devanciers, ratifia, par brevet du 3 juillet 1622, la commission de capitaine de cinquante hommes d'armes, qui lui avait été accordée par M. de Châtillon, comte de Coligny, gouverneur de la ville d'Aigues-Mortes, le 8 mai de la même année. Le brevet porte, avec l'exemption de logement et fournitures de guerre, la permission de faire apposer aux lieux éminents de ses maisons et domaines les armoiries et pannonceaux du roi. Il avait épousé, 1.<sup>o</sup> damoiselle Madeleine d'Amphoux; 2.<sup>o</sup> le 5 novembre 1619, damoiselle Marguerite Vannelles, fille de George Vannelles, docteur et avocat, et de damoiselle de Girard, de la ville de Lunel. Il testa le 20 juin 1622, et mourut peu de temps après. Dans son testament, il nomme une fille de son premier mariage, et deux enfants en bas âge, et de sa seconde femme :

- 1.<sup>o</sup> Jacques, mort en bas âge;
- 2.<sup>o</sup> Henri, qui suit.

VI. Henri d'ESPARRON, 1.<sup>er</sup> du nom, écuyer, né le 20 février 1622, épousa, par contrat du 21 décembre 1642, damoiselle Marie Beausson, fille de Louis Beaus-



son, docteur en médecine, et de demoiselle Louise Corturié d'Aigues-Mortes. Il testa, avec sa femme, le 22 juillet 1693, et mourut le premier de juillet 1694, laissant de son mariage ;

- 1.° Alexandre, qui suivra ;
- 2.° André ;
- 3.° Anne.

VII. Alexandre d'ESPARRON, I<sup>er</sup> du nom, écuyer, né le 6 janvier 1647, épousa, par contrat du 4 janvier 1670, Anne-Gaillarde Merle, fille de Jean Merle, procureur en la cour des comptes, aides et finances de Montpellier, et de demoiselle Ducarbon, de cette même ville. Il fit son testament le 24 août 1692, dans lequel il nomme Jean, son fils unique, qui suit :

VIII. Jean d'ESPARRON, I<sup>er</sup> du nom, écuyer, capitaine d'infanterie, né le 20 octobre 1677, entra dans le régiment de Piémont, et parvint au grade de capitaine, par commission du 11 octobre 1707. Il épousa, par contrat du 25 avril 1716, Marie-Anne de Mastinon, d'Aigues-Mortes, et testa le 10 avril 1748. De ce mariage vinrent :

- 1.° Alexandre, qui suit ;
- 2.° Pierre-Claude, qui après avoir servi longtemps dans les troupes provinciales, entra à l'hôtel royal des Invalides, ayant le grade de capitaine, et y mourut sans postérité ;
- 3.° Jean-Alexandre, ecclésiastique, mort en 1791.
- 4.° Anne ;
- 5.° Marie Elisabeth, mariée à Barthélemi Baumes, de Lunel.

IX. Alexandre d'ESPARRON, II<sup>e</sup> du nom, écuyer, né le 21 janvier 1727, lieutenant général de l'amirauté d'Aigues-Mortes, et juge royal de la même ville, a été gardé et maintenu, lui et sa postérité, dans leur noblesse d'extraction, par arrêt du conseil d'état du roi du 8 décembre 1789. Il avait épousé, le 10 mai 1745, Marguerite Deydier, fille de noble Guillaume Deydier, docteur en droit et avocat, et de N..... Gilly. De ce mariage vinrent :

- 1.° Jean-Charles, dont l'article suit ;

2.° Antoine d'Esparron, chef de la branche d'Aigues-Mortes. Il a servi avec distinction dans les échelles du Levant, en qualité de vice-consul du roi, depuis 1776 jusqu'en 1793.

X. Jean-Charles d'ESPARRON, 1<sup>er</sup> du nom, écuyer, membre du collège électoral du département du Gard, a été maintenu, par lettres-patentes de Sa Majesté Louis XVIII, du 17 mars 1815, confirmatives de l'arrêt du conseil de 1789, dans la possession et jouissance de sa noblesse, ensemble ses enfants, postérité et descendants nés et à naître en légitime mariage, etc. Il s'est établi à Beaucaire en 1793 et y a fondé la branche aînée. Il avait épousé, le 22 septembre 1784, Marie-Mélanie de Conceyl, fille de feu noble François-Regis de Conceyl, d'Aigues-Mortes, et de dame Françoise-Marguerite Deboschel, de Beaucaire. De ce mariage sont issus :

- 1.° Marie-Antoine-Césaire, dont l'article suit ;
- 2.° Marie-Antoinette, née le 23 juillet 1815 ; mariée, par contrat du 17 avril 1809, avec Joseph-Louis-Marie Peyre, de Beaucaire ;
- 3.° Marie-Emilienne, née le 5 janvier 1786, qui a épousé, par contrat du 29 mai 1811, noble Ango-Charles-Joseph-Guillaume-Renaud-Gaspard Desporcellets, de Beaucaire ;
- 4.° Marie-Ursule-Henriette d'Esparron, née le 21 octobre 1797.

XI. Marie-Antoine-Césaire d'ESPARRON, 1<sup>er</sup> du nom, écuyer, né le 27 août 1789 ; était lieutenant dans l'armée du Midi, commandée par S. A. R. M. le duc d'Angoulême, et n'a quitté ce prince qu'après la capitulation. Il s'est réuni une seconde fois à ses compagnons d'armes, pour faire triompher la cause de son roi. Il est actuellement lieutenant dans le second bataillon du premier régiment des Gardes-Royaux du Gard, organisé dans la ville de Beaucaire, et commandé par M. le comte Henri de Bernis. Par contrat du 18 novembre 1812, il a épousé mademoiselle Françoise-Adélaïde-Victoire Rey, fille de M. Rey, propriétaire, et de feu dame Marie-Victoire Rastoul, d'Avignon.

*Armes* : « D'or, au pal de gueules, chargé d'une bisse

» de sable, entravillée dans une épée d'argent, dans son  
 » fourreau de sable, la pointe en bas; timbré d'un casque  
 » taré de profil, avec ses lambrequins aux émaux de  
 » l'écu. »

---

MORIN DE BERTOUVILLE, DE RESSENCOURT, DE  
 LA RIVIÈRE ET D'AUVERS; famille originaire de Nor-  
 mandie, où elle est encore fixée de nos jours.

I. François MORIN, écuyer, épousa demoiselle Ro-  
 berte de Champ-Roger. De ce mariage vint :

II. Michel MORIN, écuyer, marié, par contrat du 7  
 janvier 1596, avec demoiselle Catherine de Croisy,  
 dont :

III. Michel MORIN, écuyer, seigneur de Cauvigny,  
 qui laissa de son mariage, contracté le 26 juin 1633,  
 avec demoiselle Françoise de Sainte-Marie;

1.° François, dont l'article suit;

2.° Louis, qui a fondé la branche puînée, rapportée  
 plus bas.

IV. François MORIN, écuyer, seigneur de Bertouville,  
 épousa Françoise d'Arnois, qui le rendit père de :

V. François MORIN, écuyer, seigneur de Bertouville,  
 marié, par contrat du 14 janvier 1698, à demoiselle  
 Louise Lefèvre. Il eut pour fils :

VI. Jacques MORIN, chevalier, marquis de la Rivière,  
 qui laissa de son mariage, contracté avec demoiselle  
 N.... Legris :

VII. Nicolas-Anne MORIN, chevalier, marquis de  
 la Rivière, lieutenant-colonel de cavalerie, chevalier  
 de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, marié à  
 demoiselle Bonne-Charlotte de Vauquelin. De ce ma-  
 riage est issu :

VIII. Eugène-Charles-François MORIN DE LA RIVIÈRE,  
 brigadier des mousquetaires du roi en 1815, marié à de-  
 moiselle Adèle-Bonne-Hyacinthe Humbert de Tonnoy,  
 dont :

1.° Achille-Georges-Charles Morin de la Rivière;

- 2.° Jules-Charles Morin de la Rivière ;
- 3.° Julien-Noël Morin de la Rivière.

## SECONDE BRANCHE.

IV. Louis MORIN, écuyer, seigneur de Ressencourt, fils puîné de Michel Morin et de demoiselle Françoise de Sainte-Marie, épousa, par contrat du 5 août 1683, demoiselle Marie de Maillet. De ce mariage vint :

V. Philippe MORIN, écuyer, seigneur de Bertouville, Ressencourt et Auvers, mousquetaire du roi, marié, par contrat du 22 juillet 1716, avec demoiselle Geneviève-Susanne Girard, dont :

VI. Auguste-Philippe-Charles MORIN, chevalier, seigneur, marquis d'Auvers, baron de Pretat, etc., mousquetaire du roi ; il épousa, par contrat du 23 mai 1745, demoiselle Anne-Marguerite Chesnel de Pénilleuse. De ce mariage vinrent :

- 1.° Philippe-Auguste, dont l'article suit ;
- 2.° Charles-Alexandre Morin, comte d'Auvers, officier d'infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, chef de légion des gardes nationales du département de la Seine-Inférieure, marié à demoiselle aimée Beaudouin de Beuville, sans enfants ;
- 3.° Charles-Armand Fortuné Morin, chevalier d'Auvers, marié à demoiselle N... Il a des enfants.

VII. Philippe-Auguste MORIN d'Auvers, chevalier, conseiller au parlement de Normandie, seigneur, marquis d'Auvers, seigneur de Breteville, Varneville, Béautat, etc., et a épousé, par contrat du 5 mai 1778, demoiselle Marie-Julie-Félicité de Tocqueville, dont :

- 1.° Henry Morin d'Auvers, major des gardes nationales du département de la Seine-Inférieure ;
- 2.° Jules Morin d'Auvers ;
- 3.° Raymond Morin d'Auvers ;
- 4.° Roger Morin d'Auvers.

Cette famille a été maintenue dans sa noblesse le 13 août 1666.

*Armes* : « D'or, à la croix engrêlée de sable, qui est de MORIN; écartelé d'argent, à deux fasces d'azur, accompagnées de six merlettes de gueules, trois, deux et une, qui est de SAINTE-MARIE, Devise : *Fortis, fidelisque simul.* »

PARTZ DE PRESSY (DE), aux Pays-Bas.

La famille noble DE PARTZ est très-ancienne, et tire son nom de la terre de Partz, située en Allemagne, dont elle est originaire. L'un des membres de cette famille vint s'établir dans les Pays-Bas dans le quatorzième siècle; ses descendants ont toujours été comptés au rang des principales familles nobles, et ont toujours contracté des alliances avec les maisons les plus illustres de ces provinces.

En attendant des recherches ultérieures, et ne voulant rien avancer que d'après les titres authentiques, le 1<sup>er</sup> degré connu est :

I. Jean DE PARTZ, 1<sup>er</sup> du nom, écuyer, seigneur de Buisserain, qui épousa, en 1490, noble demoiselle N.... de Cavrel, fille de noble homme N.... de Cavrel, écuyer, dans le comté de Saint-Pol, en Artois. De ce mariage vint, entre autres enfants :

II. Pierre DE PARTZ, l'aîné, 1<sup>er</sup> du nom, écuyer, seigneur du Plouy, d'Herlin en partie, marié, en 1528, à Antoinette d'Amiens, fille de Jean d'Amiens, chevalier, seigneur de Moncheaux, dans le comté de Saint-Pol, et d'Agnès de Canteleux, dont :

III. Antoine DE PARTZ, 1<sup>er</sup> du nom, écuyer, seigneur de Buisserain, d'Herlin, en partie, qui épousa, à Arras, par contrat du premier juin 1582, Marie le Feutre, fille d'Antoine le Feutre, et de sa seconde femme Jeanne de Habarcq. Il eut pour fils aîné :

IV. Jean DE PARTZ, II<sup>e</sup> du nom, écuyer, seigneur, de Buisserain, en partie, etc., gouverneur d'Avesne en 1619, marié, à Arras, par contrat du 10 janvier 1626, avec Marie de Bassée, qui testa le 22 mars 1638, étant veuve, fille de Jean de Bassée, écuyer, seigneur de Waton, et d'Eléonore de Verloing. De ce mariage vinrent :

- 1.° Jean-François, chef de la branche aînée, en Artois, dont l'article suit ;
- 2.° Marc-Antoine, auteur des branches établies en Flandre et en Brabant, rapportées ci-après ;
- 3.° Jean-François-Joseph, chevalier, seigneur du Quesnoy, mort en 1694 ;
- 4.° Marie-Elisabeth, rappelée au testament de sa mère, en 1638 ;
- 5.° Anne-Thérèse, morte sans alliance, le 20 décembre 1691 ;
- 6.° Barbe-Eléonore de Partz, rappelée comme vivante lors du testament de sa mère, en 1638.

V. Jean-François DE PARTZ, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur d'Herlin, d'Equire, de Pressy, etc., membre du corps de la noblesse des états d'Artois, mort le 11 février 1697, avait épousé Catherine de Payen d'Hautescottes, fille de Nicolas de Payen, écuyer, seigneur d'Hautescottes et d'Isabeau de Lattre d'Ayette. De ce mariage vinrent :

- 1.° François-Joseph, dont l'article suit ;
- 2.° Christophe-Antoine, qui, en 1697, était lieutenant au régiment walon d'Isenghien, mort sans alliance à Equire, le 13 octobre 1703 ;
- 3.° N..., officier audit régiment d'Isenghien, tué dans les guerres d'Italie sous Louis XIV, sans avoir été marié.

VI. François-Joseph DE PARTZ, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, marquis de Pressy, seigneur d'Equire, de Pressy, de Crepy, d'Herlin, de la Rachie, etc., capitaine au régiment walon d'Isenghien, député ordinaire, et à la cour pour le corps de la noblesse des états d'Artois, en 1711 et 1717, épousa, à Arras, par contrat du 23 septembre 1702, Jeanne-Isabelle de Beaufort, dame d'Hersin, morte à Arras en 1744, fille d'Antoine-Joseph de Beaufort, chevalier, seigneur du Cauroy, de Lassus, des Bouchardries, de Nedoncelles, etc., et d'Antoinette Adrienne du Mont-Saint-Eloy. De ce mariage sont issus :

- 1.° Ambroise-Emmanuel-Antoine, qui forme le degré suivant ;

- 2.° François-Joseph-Gaston de Partz de Pressy, né à Equire, dans le comté de Saint-Pol, en Artois, le 23 septembre 1712. Il fit, en 1722, ses preuves de noblesse, pour entrer au collège des Quatre-Nations, à Paris; fut docteur en théologie, abbé de Ham, chanoine d'Aire, sacré évêque de Boulogne-sur-Mer, en 1743, et mourut à Boulogne le 6 octobre 1789. Il est auteur de plusieurs ouvrages de théologie estimés;
- 3.° Louis-Charles-Marie-Rodolphe, dit le chevalier *de Pressy*, capitaine au régiment de la marine, mort en Bohême en 1748, sans alliance;
- 4.° Marguerite-Dorothée, dite mademoiselle *d'Equire*, née à Equire, le 5 octobre 1707, morte sans alliance à Arras, en 1758;
- 5.° Robertine-Antoinette, dite mademoiselle *de Pressy*, morte sans alliance à Arras, en 1801;
- 6.° Albertine-Thérèse, qui épousa messire Pierre-George de Vaucouleurs, comte de Lanjamet, maréchal de camp, morte sans enfants, à Hesdin, en 1791;
- 7.° Madeleine-Barbe-Henriette, dite mademoiselle *de Crepy*, morte sans alliance, en 1741;
- 8.° Marie-Catherine-Josèphe, née à Equire, le 25 septembre 1705, morte au château de Dion-le-Val, en Brabant, vers 1741. Elle avait épousé, le 28 juin 1731, messire François, marquis d'Alsace, chambellan de Sa Majesté l'empereur d'Allemagne, dont vinrent huit enfants. L'aîné, Jean-François-Joseph, marquis d'Alsace, chambellan de l'empereur, seigneur de Bourlaimont, épousa, en 1768, noble demoiselle Albertine Vandewerve, ayant eu de ce mariage trois fils, dont un seul a été marié, Pierre-Simon, marquis d'Alsace, capitaine au régiment de Royal-Normandie, né à Metz en 1772, a épousé, en 1804, mademoiselle N... de Croismare, dont il a deux fils.

VII. Ambroise - Emmanuel - Antoine DE PARTZ DE PRESSY, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, marquis d'Equire, seigneur desdits lieux, de Crepy, Herlin, Bergheuneuse, Cormont, etc., né à Equire le 14 juin 1704, mort le

9 décembre 1789, officier au régiment Royal, cavalerie, membre du corps de la noblesse des états d'Artois. Il avait épousé, par contrat du 20 juillet 1743, au château de Rollepot, Marie-Marguerite de Fontaines, dame de Cormont, en Boulonnais, née au château de Machy, en Ponthieu, le 13 janvier 1723, morte à Equire le 17 février 1798, fille de François de Fontaines, chevalier, et de Marie-Marguerite de Flahaut des Aunois. De ce mariage vinrent :

- 1.° François-Marie, dont l'article suit ;
- 2.° Marie-Lorette-Joséphine, née à Abbeville, le 28 mars 1748, morte sans alliance, le 28 janvier 1801 ;
- 3.° Marguerite-Dorothée, née en 1752, mariée le 12 de novembre 1776, à messire François-Joseph de Contes, titré baron de Contes et d'Egranges, mort en 1809, dont postérité ;
- 4.° Marguerite-Josèphe, née à Equire, le 26 juin 1757, vivante, sans alliance, en 1815.

VIII. François-Marie DE PARTZ, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, marquis de Pressy, seigneur d'Equire, Pressy, Herlin, Crepy, Bergheuneuse, etc., né le 9 juin 1746, ancien officier au régiment du roi, infanterie, membre du corps de la noblesse des états d'Artois, a épousé, par contrat du 20 novembre 1772, Marie-Adélaïde de Loste de Willeman, dame de Willeman, de Saint-Léger, de Clery, d'Etrées, de Valines, d'Orcan, de Lignièrès, de Tongry, etc., fille unique et héritière de messire François-Edouard-Joachim de Loste, chevalier marquis de Willeman, membre du corps de la noblesse des états d'Artois, et de dame Elisabeth Bail de Lignièrès. De ce mariage sont issus :

- 1.° François-Joseph, qui forme le degré suivant ;
- 2.° Marie-Charlotte-Antoinette de Partz de Pressy, mariée, par contrat du 27 décembre 1812, à messire Auguste-César le Ver de Gonzeville, chevalier, seigneur de Roquefort, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Royal Navarre.

IX. François-Joseph DE PARTZ DE PRESSY, II<sup>e</sup> du



nom, chevalier, marquis d'Equire, né au château de Willeman, le 6 juin 1775, a épousé, au château du Cauroy, le 16 septembre 1812, noble demoiselle Florence-Marie-Clotilde de Beaufort du Cauroy, fille de messire Emmanuel-Constant-Joseph, baron de Beaufort, seigneur de Cauroy, Hanescamps, etc., capitaine au régiment du Roi, infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, membre du corps de la noblesse des états d'Artois, et de Victoire-Louise-Marie-Caroline de Beaufort de Mondicourt, chanoinesse de Denain, née en 1756, vivante en 1815. De ce mariage sont issus :

- 1.° N... de Partz, né en 1815;
- 2.° Céline de Partz de Pressy, née en 1813;
- 3.° Adélaïde de Partz de Pressy, née en 1814.

## SECONDE BRANCHE.

*Vicomtes de Courtray, établis en Flandres et en Brabant.*

V. Marc-Antoine DE PARTZ, I<sup>er</sup> du nom, écuyer, seigneur du Quesnoy, fils puîné de Jean de Partz et de Marie de Bassée, épousa, en la ville de Grammont, en Flandre, le 20 juillet 1653, Catherine-Natalie de Hembize, dont vinrent :

- 1.° Jean-François Lievin de Partz, qui forme le degré suivant;
- 2.° Marc-Antoine de Partz, écuyer, capitaine de cavalerie aux Pays-Bas en 1702, vivant en 1716.  
Il eut pour fils :  
Jacques-Octave de Partz, écuyer, mort à Grammont en 1785;
- 3.° Adrien de Partz, écuyer, auteur d'une branche qui s'est éteinte;
- 4.° Gilles-Corneille de Partz, né à Grammont en 1668, marié, en 1711, avec Barbe-Thérèse Damman, dont vint :  
Jean-Paul de Partz, écuyer, seigneur de Vianne, né en 1721, marié, en 1744, avec Marguerite-Josèphe, marquise de Devenisch-d'Athlone,
- 5.

morte à Bruxelles en 1796. De ce mariage vinrent : 1.<sup>o</sup> Léopold-Joseph-François de Partz, né vers 1745, titré marquis de Partz de Devenisch, par lettres-patentes de l'empereur d'Allemagne, souverain des Pays-Bas, en date du 14 de juillet 1768. Il est mort en Irlande, sans alliance; 2.<sup>o</sup> Marie-Charlotte-Josèphe de Partz, mariée au baron de Willebroëck, morte sans enfants; 3.<sup>o</sup> Reine-Elisabeth de Partz, dame de Vianne, née à Grammont en 1746, morte au château de Vianne, près de Grammont, le 27 mai 1814. Elle avait épousé, le 11 juin 1770, messire Jean-Baptiste de Blondel de Beauregard, chevalier, seigneur de Noyelle-sous-Bellone, membre du corps de la noblesse des états d'Artois, mort à Bruxelles en 1803, laissant deux fils: 1.<sup>o</sup> Octave-Joseph; 2.<sup>o</sup> Eustache de Blondel de Beauregard, mariés tous deux en 1810, et habitant actuellement la ville de Bruxelles.

VI. Jean-François-Liévin DE PARTZ, chevalier, vicomte de Courtray, seigneur d'Ogierland, de Grisperre, etc., mort en 1724, avait épousé Philippine-Maximilienne d'Odrimont. De ce mariage vinrent :

- 1.<sup>o</sup> Charles-François, dont l'article suit;
- 2.<sup>o</sup> Joseph-Maximilien de Partz, prieur de l'abbaye noble d'Eenaeme, aux Pays-Bas;
- 3.<sup>o</sup> Alexandre-Joseph, mort sans postérité.

VII. Charles-François DE PARTZ, chevalier, vicomte de Courtray, conseiller au grand-conseil à Malines, où il mourut en 1756, épousa Caroline-Françoise-Thérèse de Spruyte, fille de noble homme Jean-Claude de Spruyte, écuyer, seigneur de Putemberg, et de Jeanne-Marie Husmans, décédée à Malines en 1740. De ce mariage sont issus :

- 1.<sup>o</sup> Emmanuel-Charles-Giles, qui suit;
- 2.<sup>o</sup> Hyacinthe-Jacques-Jean de Partz, prêtre, prévôt de la cathédrale de Malines, maître des requêtes de l'hôtel de Sa Majesté l'empereur d'Allemagne, conseiller ecclésiastique au grand conseil de Malines, où il est mort le 27 décembre 1781;

- 3.° Thérèse-Guilaine, dite mademoiselle *de Gripperre*, morte sans alliance le 21 septembre 1814.

VIII. Emmanuel-Charles-Giles de PARTZ, chevalier, vicomte de Courtray, seigneur de Putemberg, Wavre, etc., mort en 1773, épousa, en 1761, sa cousine, issue de germain, Marie-Antoinette-Ursule de Partz, morte au château de Putemberg en 1807, fille aînée de Jacques-Octave de Partz, mort à Grammont en 1785. De ce mariage est issu :

IX. Hyacinthe-Emmanuel-Marie DE PARTZ, chevalier, vicomte de Courtray, seigneur de Putemberg, de Wavre, etc., demeurant au château de Putemberg. Il a épousé Jeanne-Elisabeth-Guillelmine de Roest d'Alkemade, dame de Jeandrin, etc., fille aînée de messire N..., comte de Roest d'Alkemade, d'une illustre et ancienne famille de Hollande, et de Marie-Elizabeth de Hemptines. De ce mariage sont issus cinq enfants, vivants sans alliance en 1815 :

- 1.° Jérôme de Partz de Courtray, né le 27 juin 1788;
- 2.° Hubert de Partz de Courtray, né en 1790;
- 3.° Théodore de Partz de Courtray, né en 1795;
- 4.° Eliza de Partz de Courtray, née en 1789;
- 5.° N.... de Partz de Courtray, née en 1792.

*Armes* : « D'argent, au léopard de sinople, armé et viléné de gueules. »

---

GAUVILLE (DE), maison originaire de Normandie, dont le nom primitif était HARENC, qui est un nom danois. Les seigneurs qui l'ont porté sont connus en Normandie, dès la plus haute antiquité : ils étaient tellement multipliés et possédaient une si grande quantité de fiefs dans la haute et basse Normandie, que parmi le grand nombre d'individus dont l'Histoire et les Chartres nous ont transmis la connaissance, il serait facile de faire un choix pour former une généalogie suivie et très-apparente ; mais ne voulant

rien hasarder, nous nous bornerons à rendre compte de plusieurs actes qui concernent cette maison, jusqu'au degré où commence la filiation certaine et suivie.

Dans le milieu du onzième siècle, sous le règne de Guillaume le Conquérant, la maison d'Harenc était déjà divisée en plusieurs branches. Ordéric Vitalis, moine de Saint-Evroult, nous les fait connaître, soit en rapportant des faits historiques, soit en parlant des aumônes que les seigneurs de cette maison ont faites à l'abbaye de Saint-Evroult. Dans le livre V, page 595, de ces aumônes, règne de Guillaume II, dit le Conquérant, il est fait mention d'*Unfroy Harenc*, *Havise*, sa femme, *Asselin*, leur fils aîné, *Payen*, *Alexandre*, leurs puînés, et *Goël*, fils d'Asselin.

Unfroy, attaqué d'une grande maladie, et dans la crainte de la mort, se retira à l'abbaye du Bec, y prit l'habit monastique et y mourut. Asselin, son fils aîné, prit d'assaut le château d'Ivry. Il fallait qu'Asselin Harenc fût bien puissant et bien redouté, puisque Guillaume de Breteuil, qui devait être furieux de la félonie de son vassal, lui donna en mariage Isabelle, sa fille, dont il eut sept enfants. Il resta en possession du château d'Ivry, et eut pour successeur *Raoul Harenc*, son fils aîné, qui, à la suite de son père, conserva le château d'Ivry.

On voit à la Bibliothèque du Roi, verso 40 des Généalogies, que ce Raoul Harenc, souscrivit à une charte de Robert, comte de Meulan, de l'an 1099; il est probable que les enfants d'Unfroy, ces sept fils d'Asselin, et ceux de Raoul, formèrent les différentes branches qui étaient établies dans la haute Normandie sur la fin du douzième siècle.

La paroisse de la *Ferrière-Harenc*, dans le diocèse de Bayeux, annonce qu'elle avait été possédée, dès la plus haute antiquité, par les seigneurs de ce nom. Dans le petit Cartulaire de l'évêché de Bayeux, est une charte de Henri I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, dans laquelle *Roger Harenc* est compris au nombre des nobles tenants de l'évêché de Bayeux; le même Roger est employé dans le Domesday, et l'on voit à la page 44 du Cartulaire de Philippe-Auguste à la Bibliothèque du roi, que *Robert Harenc* y est appelé pour son fief Harénc; ainsi, il n'est pas douteux que les Harenc occupaient la paroisse de la Ferrière-Harenc; mais leurs possessions les plus considérables étaient entre

Evreux et Conches. Nous allons donner le détail de ceux dont les Chartres des religieux de ce canton ont transmis connaissance.

ROBERT HARENC, seigneur de Waudreville ou Gaudreville, sous Glisoles, est souscrit à une charte de conformation de biens à l'abbaye de Conches, donnée par Rotrou, archevêque de Rouen, qui fut élu en 1162. On ne connaît point la descendance de ce seigneur.

GUILLAUME HARENC, seigneur de Tornedos et de Jumelles, vivait dans le milieu du douzième siècle; il avait épousé Basile de Formoville, qui était veuve de lui en 1192, suivant une charte de l'abbaye de la Noé de cette époque. Elle y est dite : *Basilis forma villa, domino de Glisolus*. La terre de Glisoles entra ainsi dans la maison Harenc. Du mariage de Guillaume, avec Basile de Formoville, vinrent deux enfants, Simon et Basile, dont nous allons parler.

SIMON HARENC, seigneur de Tornedos, Basile, dame de Glisoles et de Jumelles, sa sœur, sont rapportés dans une charte sans date qui est à l'abbaye de la Noé, dans laquelle il est fait mention de Guillaume Harenc, leur père; cet acte qui est postérieur à l'an 1192, contient que Robert, comte de Meulan, après avoir confirmé à l'abbaye de la Noé, tout ce qui lui avait été donné par son père, en qualité de seigneur de Violet, confirme en outre tout ce qui avait été donné par Guillaume Harenc, à prendre sur la grange de Jumelles, dont l'abbaye avait déjà obtenu la confirmation de Basile de Glisoles, sœur de Simon Harenc. Cette charte est à la Bibliothèque du Roi, dépôt de M. Bejon, n° 55. Basile Harenc fut mariée, mais elle n'eut point d'enfants, et fut longtemps veuve. La preuve en est qu'après sa mort, ses terres de Glisoles et de Jumelles revinrent à Guillaume Harenc, son neveu, fils de Simon Harenc, seigneur de Tornedos, qui ne vivait plus, ainsi que sa sœur, en 1202. Guillaume Harenc, seigneur de Tornedos, de Glisoles et de Jumelles, avait succédé à Simon Harenc, son père, et à Basile Harenc, sœur dudit Simon :

Il existe à l'abbaye de la Noé, un original sans date, très-bien conservé, par lequel Guillaume Harenc confirma aux religieux de cette abbaye toute l'aumône que leur avait faite Basile de Glisoles. Au bas de cette charte pend un sceau de cire verte, représentant un homme à

cheval, la lance à la main, avec cette inscription : *P. Willelmii Harenc*; ainsi que plusieurs autres, également sans date, dans cette même abbaye. Guillaume Harenc avait une sœur, nommée *Avicie*, qui avait épousé un seigneur d'Orvaux. C'est ce qu'on voit, pag. 65, cote 26 du Cartulaire de la Noé, dans une charte datée de 1230, par laquelle Guillaume Harenc de Grisoles déclare qu'il a eu pour agréable la donation qu'a faite aux religieux de la Noé, son neveu Raoul d'Orvaux, tout ce qu'il possédait à Tornedos, à ceux du mariage de sa mère Avicie, qui était sœur dudit Guillaume Harenc de Glisoles. Après Guillaume Harenc, seigneur de Tornedos et de Glisoles on trouve dans le cartulaire de l'abbaye de Conches, p. 137, rect. *Richard Harenc*, chevalier, qui assista aux plaids de Conches, le premier mercredi après la circoncision de l'an 1244, à ceux du 6 mars 1247, et à ceux qui furent tenus le jour de Saint-Clément, 1249. Certainement c'était un des fondateurs de la seigneurie de Conches, qui, en cette qualité, était tenu au service de la juridiction. Il devait être le fils de Guillaume Harenc, puisque alors il n'y avait plus que cette branche dans ce canton; mais on ne peut l'assurer. Nous voyons quelque chose de plus indicatif, sur *Jean Harenc*, chevalier, qui assista aux plaids de Conches, la première semaine après la Saint-Jean-Baptiste, 1251; suivant le cartulaire de l'abbaye de Conches, p. 132, ce Jean Harenc devait être le père de Jean Harenc, seigneur de Tornedos, qui n'était qu'écuier en 1276, suivant une charte de l'abbaye de la Noé, datée du lundi avant la Nativité de saint Jean-Baptiste 1276. Assurément l'écuier de 1276 n'était pas le même que le chevalier de 1231. Il devait être son fils.

Il se peut que Richard Harenc, en 1244, 1247 et 1249, et Jean Harenc, chevalier en 1251, furent les enfants de Guillaume, qui vivait en 1230; qu'ils eussent partagé sa succession et que Glisoles et Jumelles aient été le lot de Richard; que ce Richard n'ait eu qu'une fille qui ait épousé Lucas Chevreuil, seigneur de Nogent-le-Sec, car il est certain que les terres de Glisoles et de Jumelles passèrent à Lucas Chevreuil; c'est ce qu'on apprend d'une charte qui est au cabinet du Roi, dépôt des titres de la Noé, passée au mois de mai 1272. Il y a aussi au cabinet de l'ordre du Saint-Esprit quantité de notes pour le nom de Harenc.

Nous avertissons qu'il y a, à l'abbaye de Saint-Evroult, une quantité de chartes qui nous assurent que dans les douzième et treizième siècles, il y avait une famille qui portait le nom de Gauville. Ceux-ci tiraient leur nom de la terre de Gauville, paroisse de Cernières. Nous avons même aperçu qu'ils étaient des puînés des seigneurs de Cernières. Cette maison de Gauville subsistait encore en 1399, car dans une information du 17 janvier de la même année, pour mettre hors de garde Guillaume le Comte, écuyer, fils de Gervais, il est dit qu'en 1381, le fief de Cernières, appartenant audit enfant mineur, avait été enchéri et porté à la somme de quarante-cinq livres de fermage, par Colin de Gauville, écuyer. Mais sans nous arrêter davantage à cette maison de Gauville qui n'existe plus, et qui n'a aucune connexité avec les Harenc, seigneurs de Gauville, près Evreux, desquels nous allons donner une Généalogie plus suivie, où l'on apercevra qu'ils sont descendants d'Unfroy, d'Asselin et de Raoul Harenc, qui, dans les onzième et douzième siècles, s'étaient emparés du château d'Ivry.

RAOUL HARENC est le premier seigneur de Gauville, dont le nom soit venu jusqu'à nous. Il était contemporain de Guillaume Harenc, seigneur de Tornedos, qui avait épousé Basile de Formoville, dame de Glisoles, et de Robert Harenc, seigneur de Gaudeville. Ces seigneurs, qui vivaient au milieu du douzième siècle, possédaient des fiefs limitrophes, ce qui fait croire qu'ils étaient d'une même famille: Si après cela, on suit la trace des noms, qui, pour l'ordinaire se perpétuent dans une même ligne, si l'on rapproche les époques, on sera porté à croire que Raoul Harenc, seigneur de Gauville, vivant au milieu du douzième siècle, était le fils ou le petit-fils de Raoul Harenc, qui possédait le château d'Ivry en 1119. Les chartes qui en font preuve sont à la cathédrale d'Evreux, et par copies collationnées, au chartrier de M. le marquis de Gauville, du douzième et du commencement du treizième siècles. Raoul Harenc, seigneur de Gauville, avait épousé Denise de Glos, l'une des trois héritières de Robert de Glos. Ils eurent pour fils unique Roger, qui suit, et plusieurs filles.

ROGER HARENC, seigneur de Gauville, héritier de son père après sa mort, avant 1202, au commencement du règne de Philippe-Auguste en Normandie, confirma ses

dons par une charte sans date à la cathédrale d'Evreux ; autre charte dans le cartulaire de la Noë, chapitre Mbrant, art. 44. On n'a pas de preuves suffisantes pour affirmer que Simon Harenc, qui suit, ait été son fils ; on doit le présumer, puisqu'il portait le même nom, et possédait la terre de Gauville, dès l'an 1245.

SIMON HARENC DE GAUVILLE, connu par un acte, en 1240, eut pour successeur : Roger Harenc, seigneur de Gauville, II<sup>e</sup> du nom, connu par deux actes, le premier, page 97, recto du cartulaire de l'abbaye de Saint-Taurin d'Evreux, est daté du mois de février 1266 ; le second, se trouve aussi dans le cartulaire de ladite abbaye ; c'est une notice des assises d'Evreux, tenues le mercredi avant Noël, 1294. Roger Harenc y est compris au nombre des chevaliers qui composaient cette assise. Il eut pour fils et successeur :

SIMON HARENC, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur de Gauville, suivant une charte à la cathédrale d'Evreux, du 9 novembre 1318. C'est une sentence arbitrale rendue par Gaufridu Duplessis, évêque d'Evreux, entre le chapitre d'une part, et Simon Harenc, chevalier, seigneur de Gauville, de l'autre. Il eut pour fils et successeur :

GUILLAUME HARENC DE GAUVILLE. On voit que dans les actes qui ne lui étaient pas directs, on se servait de son nom de famille, Guillaume Harenc, et que lorsqu'il a passé des actes lui-même, il n'a pris que le nom de la seigneurie, *Guillaume de Gauville*. Gui, son fils, ayant fait de même, le nom de *Harenc* s'est trouvé totalement abandonné. C'était un usage si fréquent alors, qu'on ne peut en faire de reproche aux seigneurs. On voit à la voûte du palais, à Rouen, dans les échiquiers de 1341, 1342 et 1344, que Guillaume y a été appelé sous le seul nom de Harenc ; mais dans les actes qui sont émanés de lui il n'a pris d'autre nom que celui de la seigneurie. Ceci est fort indifférent, puisque ses auteurs en avaient souvent usé de même, et qu'il a été successeur direct de Simon, II<sup>e</sup> du nom, qui vivait encore en 1318, et qui a pu vivre encore assez de temps pour que Guillaume ait pu lui succéder en 1341, et même plutôt. Si nous ne prouvons pas suffisamment jusqu'à présent cette filiation suivie, nous présentons au moins une chronologie suivie, pendant un siècle et demi de cinq générations du nom de Harenc, tous successivement seigneurs de Gauville ; d'ailleurs, c'est



tout ce que nous avons pu tirer des ombres de l'antiquité. Il est indubitable que lorsque, sous le règne de saint Louis, les sceaux arbitraires furent abandonnés, et qu'on y substitua des armoiries, les seigneurs de Gauville, qui, comme ceux des autres branches de leur maison, avaient mis l'empreinte d'un *Hareng* sur leur sceau, y substituèrent une armoirie de *gueules, au chef d'hermine*, qui sont les mêmes armes qu'ils portent aujourd'hui.

1. Guillaume, 1<sup>er</sup> du nom, SIRE DE GAUVILLE, chevalier, châtelain d'Orbec, donna, en cette qualité, quittance en 1377, scellée de ses armes, qui sont celles qui portent encore ceux de ce nom. Il y en a une première, du 3 avril 1354, donnée à Jean Chauvel, de la somme de 20 deniers d'or à l'écu, pour six mois de ses gages. Il commandait dans le comté d'Evreux, ainsi qu'il conste par deux ordonnances rendues en son nom et celui de Guenart Malsergent, bailli d'Evreux et lieutenant du captal de Buch. Il fut fait prisonnier à la bataille de Cocherel (1) par Gui-le-Baveux, sire de Longueville, qui porta sa rançon à 10,000 francs d'or, et prit en otage ses deux fils (2), Gui et Siméon. Il est nommé avec ce même Gui, son fils aîné, dans l'amnistie accordée par Charles V, le 2 décembre 1360. Tous ses biens furent confisqués par le roi Charles VI, pour avoir servi le parti du roi de Navarre; et ce même prince, par lettres-patentes données à Vincennes le 12 juillet 1378, rendit à Gui, son fils aîné, toutes les terres, héritages et appartenances quelconques, assises en la Comté, diocèse d'Evreux, et au

---

(1) La ressemblance des noms de *Gauville* et de *Graville* a fait tomber en erreur l'historien de Bertrand du Guesclin, qui attribue mal à propos cet événement à Graville-Mallet. Le titre que l'on cite a été fourni par M. d'Hérouval, qui l'avait tiré de la chambre des comptes. Ce titre prouve le contraire. Voyez l'*Histoire de Froissart*, t. 1, p. 254 et 259, récit de la bataille de Cocherel.

(2) Ces deux ordonnances prouvent que ce fut par Guillaume de *Gauville* que fut repris Evreux par le roi de Navarre, et non par Jean de *Graville*, comme le dit le Brasseur en son *Histoire d'Evreux*; ce qui est confirmé par Froissart, t. 1, p. 66. On y voit que les noms ont été confondus, et que la ville d'Evreux fut reprise par Guillaume de *Gauville*, puisqu'il y commandait. Pour Jean de *Graville*, il fut décapité avec le comte de Harcourt, quelque temps avant cet événement, lorsque le roi de Navarre, Charles-le-Mauvais, fut arrêté dans Rouen.

bailliage de Chartres, ainsi que la terre d'Amfreville-la-Champagne, en la châtellenie de Conches, que ledit Gui avait achetée pour le temps qu'il était au service du roi de Navarre, de Robert de Tournebu, chevalier. Cette donation lui fut faite en considération de Charles de Navarre, fils aîné de Charles-le-Mauvais, et neveu du roi Charles VI. Guillaume laissa :

- 1.° Gui, dont l'article suit;
- 2.° Simon, dont l'article viendra;
- 3.° Mabile, qui épousa, en 1368, Jean du Merle, baron du Merle-Raoul;
- 4.° Marguerite de Gauville.

II. Gui ou Guiot DE GAUVILLE, chevalier, seigneur de Behurville, gouverneur de Montpellier pour le roi de Navarre, en 1378, son chambellan et capitaine du château de Chambrais, donna en cette qualité plusieurs quittances scellées de son sceau. Il ne vivait plus en 1388, ainsi qu'il paraît par un ordre du roi Charles VII, adressé le 11 septembre de ladite année à Gillet de Bor, sergent d'armes à Evreux, de saisir, pour certaines causes, certains coffres et biens de feu Gui de Gauville, jadis chevalier; lesdits coffres et biens étant au trésor de l'église d'Evreux, ainsi que tous autres biens, meubles et héritages dudit de Gauville. Il eut de Marguerite d'Ailly-Péquigny, son épouse :

- 1.° Charles, tenu sur les fonts de baptême, au nom de Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, par Pierre, comte de Mortain, son fils, qui lui fit expédier, le 22 octobre 1376, le brevet d'une pension de 100 liv. tournois. Il est mort sans postérité;
- 2.° Marguerite, héritière de Gauville, mariée à Philippe de Normay, écuyer. La terre de Gauville est passée dans la maison de Courcy, par le mariage de Françoise de Monnay avec François de Courcy, III<sup>e</sup> du nom, qui la vendit, le 3 mai 1603, à noble homme Constant de Litolphy, écuyer ordinaire du roi, qui la possédait encore en 1652. L'abbé de Courcy a remis au marquis de Gauville le seul titre en original qui lui soit resté sur son nom; c'est un bail à ferme, passé le 3 juin 1350, pardevant Guillaume Deshayes, cleric-tabellion-juré

à Amiens, sous l'autorité du bailli de Gisors, par Jean de Gauville, écuyer, seigneur d'Outrebois, qui donne pour sept ans, à Pierre des Ourmeaux et à ses hoirs, son manoir d'Outrebois, les jardins, etc.

II. SIMON DE GAUVILLE, I<sup>er</sup> du nom, dit LE Fort, second fils de Guillaume I<sup>er</sup>, fut demandé en échange à Gui-le-Baveux, par le roi Charles V, pour Brumort de Laval, chevalier, qui avait été fait prisonnier par Gui de Gauville. Le roi donna en dédommagement, le 4 janvier 1370, à Gui-le-Baveux, les terres de Villiers-le-Châtel, qu'il avait achetées de Gilbert, jadis chevalier. Il donna deux quittances; l'une scellée du sceau de son père, et l'autre de celui de Jean Hallebout, au défaut du sien. Il fut lieutenant d'Hélion de Jacquville, gouverneur de Chartres, dans un arrêt rendu le 10 mars 1398, par Jean d'Aulnay, seigneur dudit lieu, au duc d'Alençon, alors seigneur de Châteauneuf en Thimerais. Simon épousa Guillemette-la-Baveuse, laquelle était veuve le 2 octobre 1486, et en eut:

III. Guillaume DE Gauville, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur du Nonet, qui laissa de sa femme, dont on ignore le nom;

- |  |                         |
|--|-------------------------|
| 1.° Jean,                                    | } morts sans postérité; |
| 2.° Simon,                                   |                         |
| 3.° Robert ou Robinet de Gauville, qui suit. |                         |

Il y a dans le cabinet des ordres une quittance donnée, en 1416, par Jean Gauville, homme d'armes, scellée des mêmes armes que celles que portent MM. de Gauville d'aujourd'hui.

IV. Robert ou Robinet DE GAUVILLE, I<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur de Chenonville, est qualifié capitaine d'armes dans l'acte de l'acquisition qu'il fit en 1440 de la terre d'Aulnay, de laquelle relevait le fief du Nonet qu'il tenait de Guillaume son père. Il épousa, 1.° N..... de la Gouffière, fille de Pierre, lequel céda, le 3 juillet 1445, à noble homme Richard de Prulay, les terres de Malaise et de la Verrière, pour certaines sommes dues audit de Prulay, par Pierre de la Gouffière, écuyer, seigneur

d'Emoise; 2.<sup>o</sup> Marie Mousseard, fille de Guillaume écuyer, et de Marguerite Guillier; 3.<sup>o</sup> Jeanne d'Illier, fille de Macé et de Catherine de Languedoc. 4.<sup>o</sup> Perrine Touchard; 5.<sup>o</sup> Perrette des Taillis. Ses enfants furent :

*Du second lit :*

1.<sup>o</sup> Jean, dont l'article suit ;

*Du troisième lit :*

2.<sup>o</sup> Marie, alliée, par contrat passé devant Denis le Tellier, cleric-tabellion en la châtellenie de Châteauneuf en Thimerais, le 12 décembre 1456, avec Pierre Lecesne, écuyer, seigneur de la Pichardière, dite, dans son contrat de mariage, héritière pour le tout de Jeanne d'Illier, sa mère;

*Du cinquième lit :*

3.<sup>o</sup> Robert, prêtre;

4.<sup>o</sup> Charles ;

5.<sup>o</sup> Jacques;

6.<sup>o</sup> Jeanne,

7.<sup>o</sup> Et Guillemette de Gauville.

V. Jean DE GAUVILLE, 1.<sup>er</sup> du nom, écuyer, seigneur de Chenouville, de Javergy, et de Breconville, vivait encore en 1476, avec son épouse Catherine Patry-Calain, fille aînée de Mathurin Patry-Calain et de Jeanne Errault de la Panne. Il ne vivait plus le 17 septembre 1486, époque où ses biens furent, par acte passé devant Badoix, sous le sceau de la châtellenie de Chartres, partagés entre ses enfants, qui furent :

1.<sup>o</sup> Jean, dont l'article suit :

2.<sup>o</sup> Pierre, auteur de la branche des seigneurs du Nonet et de Tersilly, rapportée en son rang;

3.<sup>o</sup> Marguerite, femme de Bernard de Saint-Prest, écuyer;

4.<sup>o</sup> Tassine, mariée à Guillaume Balu, écuyer, seigneur du Bois;

5.<sup>o</sup> Jeanne, alliée à Pierre de Gorran, écuyer;

6.<sup>o</sup> Perrine, épouse de Guillaume de Béroü, écuyer, seigneur de Pressainville;

7.<sup>o</sup> Anne de Gauville, mariée à Guiot de Villiers, seigneur d'Andilly-le-Maraîs, près la Rochelle.

Les terres qu'ils partagèrent furent Chenouville, Juvergey, le Boulay, Formaville Monteclard, Aussy, Poilli, Hyèvres, etc., toutes terres situées en Gatinais; celles de Blanchessource, de Breconville, de Jouy, de Dureval, etc., etc., avec des maisons et censives sises à Chartres.

VI. Jean DE GAUVILLE, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur de Javergy, de Boulay, etc., épousa Anne de Champron, fille de Michel de Champron, écuyer, seigneur de Villecoy, et de Jeanne Parent, dont il eut :

- 1.<sup>o</sup> René, dont l'article suit :
- 2.<sup>o</sup> Jeanne, mariée le 17 juillet 1508, à Guyon de Saint-Benoît, écuyer, seigneur de Premont, par contrat passé devant Blanchard, notaire à Chartres.

VII. René DE GAUVILLE, I<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur de Javergy, de Montalard, etc., épousa, par contrat passé devant Antoine Volturier, notaire à Montargis, le 26 février 1518, Françoise de Longuau, fille de Jean, vicomte de Fessard, et de Jeanne de Sainville. La maison de Longuau est alliée à celle de Courtenay, par le mariage de Catherine de Courtenay avec Jean de Longuau, seigneur de Crignette et de Javergy. René eut de son mariage :

VIII. Jean DE GAUVILLE, III<sup>e</sup> du nom, chevalier, vicomte de Fessard, seigneur de Javergy et de Saint-Vincent-sous-Fessard, gentilhomme de la Fauconnerie du roi en 1557. Il épousa, par contrat du 28 avril 1548, passé devant Crespin, notaire en la prévôté d'Auxerre, Marie d'Estampes, fille de Louis d'Estampes; chevalier, seigneur de la Ferté-Imbault, et de Marie-Anne le Rotier, dame de Villefargeau et du Mont-Saint-Sulpice. Ses enfants furent :

- 1.<sup>o</sup> Jean, dont l'article suit ;
- 2.<sup>o</sup> François, auteur de la branche de Javergy, rapportée ci-après ;
- 3.<sup>o</sup> Emée, femme de Gaucher Raguier, seigneur de Champmoreau et d'Estrèles ;

- 4.° Marie de Gauville, alliée, 1.° à Jacques de Courtenay, chevalier, seigneur du Chêne et de Changy, tué le 21 août 1589, près Rilliers-Saint-Benoît ;
- 2.° à Charles le Loroy, baron de Limenton.

IX. Jean DE GAUVILLE, IV° du nom, chevalier, vicomte de Fessard et de Saint-Vincent, épousa, par contrat du 12 juillet 1599, Marguerite de Piédefer, fille de François, chevalier, seigneur de Campfort, et de Marguerite de Voré. Il laissa de ce mariage :

- 1.° Jean, dont l'article suit ;
- 2.° Amée, mariée, le 8 octobre 1623, avec Alexandre de Chatelus-Beauvoir, baron de Coulanges, seigneur du Val-de-Marcy ;
- 3.° Marguerite, abbesse d'Amptay en Brie ;
- 4.° Cécile, religieuse aux jacobines de Montargis.

X. Jean DE GAUVILLE, V° du nom, chevalier, vicomte de Fessard et de Saint-Vincent, capitaine au régiment de Charlier, épousa, par contrat du 12 décembre 1618, Eléonore de Ravenel, fille de Jacques, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, etc. De ce mariage vinrent :

- 1.° Jean, dont l'article suit ;
- 2.° Claude, chevalier, seigneur de Saint-Maurice, marié, 1.° le 8 février 1660, à Jacqueline de Beaujeu, fille de Henri, chevalier, seigneur, de Montréal, et de Marie Gatault ; 2.° à Marie Marchand, fille de Nicolas. Du premier lit vinrent six enfants morts sans postérité, à l'exception d'une fille qui fut mariée avec N..... de Regnier de Vaubepin, et du second vinrent un garçon, mort jeune, et trois filles : 1.° Edmée, épousa, en 1707, Jacques d'Estud, chevalier, seigneur de Neuilly ;
- 2.° Marie-Anne, mariée à Henri de Mathé, seigneur de Tonnerre ; et la troisième religieuse ;
- 3.° Jacques, marié à Françoise de Gally, et assassiné au sortir de la messe ;
- 4.° Hilaire, alliée à Louis d'Esterlin, chevalier, seigneur de Sainte-Palaye, capitaine des gardes et maître-d'hôtel de la reine Marguerite ;
- 5.° Françoise ;
- 6.° Bénédictine de Gauville ;

XI. Jean DE GAUVILLE, VI<sup>e</sup> du nom, vicomte de Fessard et de Saint Vincent, capitaine au régiment de Vandevares, épousa, par contrat du 12 décembre 1654, Marguerite-Judith de Forbois, fille de Nicolas Ecossais, chevalier, seigneur d'Alostet de Darcy et d'Hélie de la Ferté, dont :

- 1.<sup>o</sup> François-Alexandre, chevalier, seigneur de Pennery, capitaine au régiment de Chartres, cavalerie, allié, le 26 février 1616, avec Marie-Catherine de Sucre, fille de N..... de Sucre, chevalier, vicomte de Bailleul en Artois ;
- 2.<sup>o</sup> Edme, dont l'article suit ;
- 3.<sup>o</sup> Anne et plusieurs autres filles, mortes sans alliance.

XII. Edme DE GAUVILLE, chevalier, seigneur de Pennery, capitaine au régiment d'Orléans, cavalerie, épousa, le 15 février 1708, Charlotte Delcamp, fille de François Delcamp, gentilhomme napolitain, naturalisé par lettres du 23 décembre 1698, et d'Anne de Foissy. De ce mariage sont issus :

- 1.<sup>o</sup> Louis, dont l'article suit ;
- 2.<sup>o</sup> Jean-François, qui fut un des cheveu-légers de la garde du roi.

XIII. Louis DE GAUVILLE, chevalier, seigneur de Pennery, ancien mousquetaire de la garde du roi, épousa, par contrat du 11 décembre 1738, Marie-Angélique de Mathé, fille de Henri, chevalier, seigneur de Gôlus, et de Marie-Anne de Gauville. Il a eu de ce mariage :

- 1.<sup>o</sup> Louis-Sébastien, mort lieutenant au régiment de Picardie ;
- 2.<sup>o</sup> Eustache, dont l'article suit ;
- 3.<sup>o</sup> César-Louis, mort lieutenant au régiment de Beaujolais ;
- 4.<sup>o</sup> Jacques-Marie-Godefroy, prêtre licencié de la maison de Navarre, vicaire général du diocèse de Clermont, comte de Brioude ;
- 5.<sup>o</sup> Antoine-Jean, mort en bas âge ;
- 6.<sup>o</sup> Marie-Anne-Louise, mariée, en 1709, à Antoine Jean Closier, ancien lieutenant-colonel du régiment de Piémont, infanterie ;

- 7.° Jeanne-Gérardine, religieuse à Châlons ;
- 8.° Henriette, religieuse à Andecy ;
- 9.° Louise-Blanche ;
- 10.° Charlotte-Blanche ;
- 11.° Et Gabrielle-Angélique de Gauville.

XIV. Eustache DE GAUVILLE, chevalier, seigneur de Pennery, a servi dans les cheveu-légers de la garde du roi, avec rang de capitaine, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il a épousé N....., dont il a eu trois garçons, morts au service, le dernier encore au collège à Fontainebleau, y a été sacrifié par Napoléon un moment avant sa première abdication, et trois filles.

#### SECONDE BRANCHE.

##### *Dite du Javersy ; barons de la Forêt-le-Roi (1)*

IX. François DE GAUVILLE, 1<sup>er</sup> du nom, seigneur de Javersy, d'Acoux, de Moncorbon, de la Mothe, etc., second fils de Jean III et de Marie d'Estampes, fut gentilhomme de la chambre du duc d'Anjou, frère du roi par lettres du 7 janvier 1579, capitaine des gardes de Charles-Emmanuel de Savoye, duc de Nemours, le premier août 1590, lequel lui donna, le 30 mai 1592, la terre du Plessis, paroisse de Sainte-Foix en Lyonnais, pour l'indemniser des dommages qu'il avait soufferts en ses terres, et en outre, le 10 février 1593, la somme de trois mille écus en récompense de ses services. Il commandait dans la ville de Saint-Pourçain la même année, fut fait ensuite maréchal-de-camp ; reçut du roi une somme de trois mille écus le 15 juin 1597, et fut fait gouverneur de Pluviers le 7 août 1620. Il avait épousé 1.°, le 19 septembre 1580, Anne du Plessis-Perigny-Liancourt, fille de Pierre, chevalier, seigneur de Périgny, et de Marguerite de Barre ; 2.° par contrat du 21 avril 1600, passé devant Christophe Thion, notaire à Orléans, Susanne de Vetus, fille de Jean, seigneur d'Argent, président au parlement de Bretagne, et de Michelle Calmet. Ses enfants furent :

---

(1) Les terres de la Forêt-le-Roi et de Gôlus sont sorties de cette maison par le fait de la révolution française.



*Du premier lit :*

- 1.° Louis , capitaine de cavalerie en 1618 , et maréchal-général des logis de la cavalerie ; il donna des marques de la plus grande valeur au combat de Poligny , en 1638 ;

*Du second lit :*

- 2.° François , dont l'article suit ;
- 3.° Joseph , auteur de la branche des seigneurs d'Argent , rapportée ci-après :
- 4.° Charles , seigneur de la Mothe , capitaine au régiment de Champagne , marié , par contrat du 7 avril 1650 , passé devant Thenart , notaire à Pithiviers , avec Elisabeth de la Taille , fille de Lancelot , chevalier , seigneur de Bondaroy ;
- 5.° Louis ; 6.° Thomas ; 7.° Jacques ; 8.° Charles ; 9.° César ; 10.° Anne ; 11.° Isabelle ; 12.° Eléonore ; 13.° Elisabeth ; 14.° Madeleine ; 15.° Marie ; 16.° Thérèse ; 17.° Aimée ; 18.° Charlotte de Gauville.

X. François DE GAUVILLE, II° du nom , chevalier , seigneur de Javergy , d'Acoux et de Lorme , aide-maréchal-général des logis de la cavalerie de France en 1633 , député de la noblesse aux états de Tours en 1651 , épousa par contrat du 19 février 1647 , passé devant Malesrot , notaire à Grez , en la châtellenie de Nemours , Elisabeth de Vignon , veuve de Jacques de Pampelune , seigneur de Livry , de Boine , de Monceaux , etc. , mestre-de-camp du régiment du duc d'Enghien. Il laissa de ce mariage :

- 1.° Charles , dont l'article suit ;
- 2.° François , qui servit dans le régiment de Picardie : il épousa par contrat , le 16 septembre 1698 , passé à Vergnin , et déposé au greffe de Béthune , Florence de Coupigny , dont Marie-Jacqueline-Françoise de Gauville , née le 16 février 1698 , mariée , 1.° par contrat du 12 février 1729 , passé devant Colin et Devey , notaire à Aire , à Guillaume d'Oshannussy , maréchal-de-camp et lieutenant-colonel du régiment-de-Clare , mort sans enfants , à Gravelines ,

le 12 janvier 1744 ; 2.<sup>o</sup> par contrat du 24 juillet 1745, passé devant Queulin et Baret, notaires à Cambrai, à Antoine-Dominique-François de Coupigny, chevalier seigneur d'Estringhem, son cousin germain, mort sans postérité le 5 janvier 1750 ;

3.<sup>o</sup> Jacques-Ferdinand, prieur des Jacobins de Provins, et ensuite de Reims ;

4.<sup>o</sup> François, major du régiment de Catinat, marié à N.... de Quemel de Coupigny, d'une maison de Flandre ;

5.<sup>o</sup> Anne de Gauville, mariée, le 10 juin 1669, à Benoit Amat, seigneur de Segoyer et de Chabestin.

XI. Charles DE GAUVILLE, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur de Javergy, d'Acoux, de Lorme, des Moutils, etc., cornette de cavalerie, par lettre du 30 juillet 1675, commandant des ville et château d'Arques, par commission du 28 février 1691 épousa : 1.<sup>o</sup> par contrat du 13 janvier 1679, passé devant Bousier, de Jean et Curon, notaires, Jeanne de Machault, fille de Louis, chevalier, seigneur de Baronville et de la Forêt, et de Françoise Gautier ; 2.<sup>o</sup> par contrat passé devant Lange et Venant, notaires à Paris, le 19 février 1686, Catherine de Courtenay, fille de Joseph, chevalier, seigneur de Monteclard, et de Catherine Guyon de la Mothe ; 3.<sup>o</sup> par contrat du 3 mars 1690, passé devant Savigny et Lange, notaires à Paris, Marie-Charlotte d'Hangest-Argenlieu, fille de Louis, chevalier, seigneur de Verty, et de Madeleine de Mornay Mont-Chevreuil. Ses enfants furent :

*Du premier lit :*

- 1.<sup>o</sup> Charles-François, dont l'article suit ;
- 2.<sup>o</sup> N... mort lieutenant au régiment Royal, artillerie ;
- 3.<sup>o</sup> Marie-Françoise, religieuse à l'abbaye de Saint-Antoine, à Paris ;

*Du second lit :*

- 4.<sup>o</sup> Catherine de Gauville, mariée à Charles-François de Drouin, chevalier, seigneur de Bouville, de Ramoulu, etc., gouverneur de Pithiviers.

XII. Charles-François DE GAUVILLE, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur et baron de la Forêt-le-Roi, capitaine au régiment de Sourches; épousa, par contrat du 16 juin 1713, passé devant Mautin, notaire à Etampes, Charlotte le Clerc de Fleurigny, fille unique de Charles-François-Nicolas, chevalier, seigneur et baron de la Forêt-le-Roi, et de Marie du Lac de Montereau. Il eut de ce mariage :

- 1.° Louis, dont l'article suit ;
- 2.° Charles, mort jeune au régiment Royal, artillerie ;
- 3.° Henri, seigneur de Vilchaumont, capitaine au régiment de la Marche ;
- 4.° Jacques de Gauville, capitaine au même régiment.

XIII. Louis DE GAUVILLE, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur, baron de la Forêt-le-Roi, près Dourdan, épousa, par contrat passé devant Tué, notaire à Orléans, le 20 avril 1746, Madeleine-Françoise de Chauvieux, fille de Charles, seigneur en partie de Honville, et de Geneviève-Madeleine Jarron, dont :

- 1.° Louis-Henri-Charles, dont l'article suit ;
- 2.° Richard-Nicolas, capitaine au régiment de la Fère, artillerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis; a émigré avec les princes, a fait la campagne de 1793, a passé à Saint-Domingue sous les drapeaux anglais; y a défendu la ville de Saint-Marc, et est mort sans postérité en Angleterre ;
- 3.° Elie-Charles-François-Louis, capitaine au régiment de la Reine, infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis: il a émigré et fait les campagnes dans l'armée des princes, est mort d'une fluxion de poitrine en allant au-devant de Sa Majesté Louis XVIII. Il avait épousé Adélaïde de Larminat, dont sont issus :
  - a. Auguste, lieutenant de vaisseaux du roi, qui a déjà fait trois fois le voyage de l'Inde ;
  - b. Pauline ;
  - c. Emilie ;
  - d. Eugénie de Gauville ;
- 4.° Marie-Anne,
- 5.° Madeleine-Geneviève, } mortes sans postérité.

XIV. Louis-Henri-Charles, baron DE GAUVILLE, page en 1763, est passé du régiment des carabiniers, officier supérieur des gardes du corps de monseigneur le comte d'Artois en 1784, avec rang de lieutenant-colonel, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis; a émigré, fait les campagnes des princes, et est rentré colonel dans les gardes du corps de Monsieur en 1814; a obtenu du roi sa retraite, avec grade de maréchal-de-camp en 1815. Il a épousé Catherine-Pauline de la Plaigne, née à Saint-Domingue, dont sont issus :

- 1.° Armand, mort en bas âge;
- 2.° Adolphe-François-Charles, élève de l'Ecole militaire, fait sous-lieutenant au 54<sup>e</sup> régiment de ligne à la bataille d'Austerlitz lieutenant à celle de Friedland, capitaine à celle d'Albuféra en Espagne, blessé grièvement et fait prisonnier à celle de Leipsick, chevalier de la Légion d'honneur;
- 3.° Arsine, élève de l'Ecole militaire, sous-lieutenant au 12<sup>e</sup> régiment de ligne, mort à sa première campagne en Espagne;
- 4.° Justine, }  
5.° Elisabeth, } mortes en bas âge;

#### TROISIÈME BRANCHE.

##### *Seigneur d'Argent, éteints.*

X. Joseph DE GAUVILLE, chevalier, seigneur d'Acoux, d'Argent, de Clément, de Vilson, etc., troisième fils de François I, et de Susanne de Vetus, maréchal des logis de la cavalerie, en 1656, épousa, par contrat passé devant Louis Ferré, notaire à Montargis, le 13 janvier 1639, Jeanne David, fille de Barthelemy, chevalier, seigneur de la Beraunière, de la Brosse, etc., premier gendarme de la compagnie de la garde du roi, et d'Anne de Birat. Il eut de ce mariage :

- 1.° Charles, dont l'article suit;
- 2.° Jeanne, mariée le 20 février 1667, à Pierre du Closel, chevalier, seigneur de la Baudinière, par contrat passé devant Hureau, notaire à Montargis,
- 3.° Catherine de Gauville, femme de Charles du Roux de Godigny.

XI. Charles DE GAUVILLE, seigneur d'Acoux et d'Argent, élevé page du roi, et capitaine au régiment du Roi, dragons, épousa, le 20 mars 1677, par contrat passé devant Regnault et Clerjault, notaires à Bourges, Anne de Gamaches, fille de Claude, vicomte de Remont et de Jussy, et de Catherine Nisier. De ce mariage sont issus :

- 1.° Charles, officier au régiment de Normandie, mort à Brescia, des blessures qu'il reçut au combat de Chiari, en Italie, en 1701 ;
- 2.° Jacques, dont l'article suit ;
- 3.° Claude, seigneur de Clémont, mort capitaine au régiment de Normandie ;
- 4.° Marie-Anne, religieuse aux dames de l'Annonciade, à Bourges.

XII. Jacques DE GAUVILLE, chevalier, seigneur, marquis d'Argent, seigneur de Clémont, de Vilson, etc., etc., d'abord capitaine dans le régiment de Normandie, ensuite gratifié d'une sous-aide majorité dans le régiment des gardes-françaises, où il devint lieutenant, avec le brevet de mestre-de-camp ; épousa, par contrat du 30 juillet 1714, Marie-Pétronille de la Planche, fille de Jules de la Planche, chevalier, seigneur de Balenvilliers, et de Claude de Robal de Solage, dont :

- 1.° Marie-Jules, abbé de Saint-Symphorien de Beauvais, et vicaire général d'Evreux, mort dans cette dernière ville le 27 février 1773 ;
- 2.° Marie-Joseph-Roch, dont l'article suit ;
- 3.° Marie-Montaire de Gauville, religieuse à l'abbaye de l'Eau, près Chartres.

XIII. Marie-Joseph-Roch, marquis DE GAUVILLE, ci-devant colonel au régiment de Cambresis, brigadier des armées du roi en 1768, nommé, en mai 1771, capitaine des chasses d'apanage de M. le comte de Provence, puis maréchal de camp, épousa, par contrat passé devant Gueret, notaire à Paris, le 15 décembre 1763, Apolline-Madeleine Filleul, dame des Chenets, de Saint-Martin-le-Vieux et de Brucourt, fille de Joseph Filleul, chevalier, seigneur des Chenets, de Crocy, et de Marie-Madeleine de la Hogue. Il est mort sans postérité.

## QUATRIÈME BRANCHE.

*Seigneurs du Nonet et du Tesilly, éteints.*

VI. Pierre DE GAUVILLE, second fils de Jean I, et de Catherine Patry-Calain, épousa Marie de Renty, nommée dans le contrat de mariage de Catherine, sa fille, avec Jean de Faverolles. Ses enfants furent :

- 1.° Philippe, dont l'article suit;
- 2.° Jacques, dont l'article viendra;
- 3.° Jean, l'un des hommes d'armes de la compagnie du comte de Dammartin, lors de la revue qui en fut faite à Corbie, le 26 mars 1527. Il était marié, le 22 juin 1536, avec Louise de Saint-Julien;
- 4.° Louis, dont la postérité sera rapportée après celles de ses deux frères;
- 5.° Hector, religieux, prieur de Jouy;
- 6.° Catherine de Gauville, mariée, le 29 septembre 1510, avec Jean de Faverolles, seigneur de Grauteuil, en Touraine.

VII. Philippe DE GAUVILLE, seigneur du Nonet, se trouve employé dans les états des officiers de la maison du roi, en qualité d'un des cent gentilshommes de l'hôtel de S. M., sous la charge du grand sénéchal de Normandie, ce qui est prouvé par plusieurs quittances, dont une de 400 livres tournois, pour ses gages de l'année 1523, donnée à Julien Bonnacorsy, notaire et secrétaire du roi. Il épousa Jacqueline de Ligneris, et en eut :

- 1.° Jean, dont l'article suit;
- 2.° Jeanne de Gauville, mariée, le 28 septembre 1539, avec Jacques de Sabrevois, seigneur du Mesnil et des Cluselles, paroisse de Cherpont, près Dreux.

VIII. Jean DE GAUVILLE, seigneur du Nonet, épousa Renée de Morhier, dont il n'eut qu'une fille, nommée Philippe de Gauville, dame du Nonet, mariée à Louis de Pilliers, seigneur de Moselle, au diocèse d'Évreux.

VII. Jacques DE GAUVILLE, seigneur de Nonet, second fils de Pierre et de Marie de Renty, fut un des cent gentilshommes archers de la maison du roi, sous la charge du comte de Sancerre, ce qui est justifié par trois de ses quittances, données à Bonnacorsy, notaire et secrétaire du roi, en date de 1560, 1561 et 1562. Il épousa, 1.<sup>o</sup> N....; Françoise le Timbre. Ses enfants furent :

*Du premier lit :*

- 1.<sup>o</sup> Adrien de Gauville ;
- 2.<sup>o</sup> Etienne, seigneur de Tessonville, marié avec Françoise Frouillars, dont Jacqueline de Gauville ;
- 3.<sup>o</sup> Jean, seigneur d'Amilly, marié à Louise de Crachis, dont il eut Georges ;
- 4.<sup>o</sup> Jacques ; 5.<sup>o</sup> Claude ; 6.<sup>o</sup> Radegonde de Gauville ;

*Du second lit :*

- 7.<sup>o</sup> Guillaume de Gauville, seigneur de Breconville, du Hamel et des Bruyères, vivant le 24 février 1601, temps où il rendit à Caillebot, seigneur de la Salle, deux cents écus, sur le fief de Houillier. Il fut marié avec Nicole la Rousse.

VII. Louis DE GAUVILLE, quatrième fils de Pierre et de Marie de Renty, fut seigneur de Tesilly, et épousa Louise de Conchis. Il eut de ce mariage :

- 1.<sup>o</sup> Vincent, écuyer, seigneur de Tesilly ;
- 2.<sup>o</sup> Christophe, dont l'article suit ;
- 3.<sup>o</sup> Sébastien, mort sans enfants en 1587 ;
- 4.<sup>o</sup> Madeleine, morte sans alliance en 1587 ;
- 5.<sup>o</sup> Jeanne de Gauville, qui céda à Christophe, son frère, ses droits à la succession de ses frères et sœur la même année 1587 ;

VIII. Christophe DE GAUVILLE, écuyer, seigneur de Tesilly et du Nonet, épousa, par contrat du 7 février 1577, Renée d'Eu, fille de Guillaume, écuyer, seigneur de la Chapelle. Il partagea les meubles de sa mère, le 4 mars 1587, et sa femme, veuve de lui, transigea le 21 février 1610, pour son douaire, qui était assigné sur la terre de Tesilly. Elle eut pour fils :

IX. Georges DE GAUVILLE, seigneur d'Amilly et de Matanvilliers, qui fut déchargé, comme noble, de la taille, par jugement du 6 août 1610. Il est qualifié seigneur de Matanvilliers, de Fontaine, et, en partie, de Tesilly, dans un dénombrement qu'il donna au sieur du Colombier, à cause de ladite terre de Matanvilliers, qui lui appartenait du chef de ses père et mère, et, le 27 septembre 1587, il avait fait hommage au seigneur de Bresoles, à cause de la terre de Fontaine, à lui échue par la mort de Charles de Conchis, son cousin. Il épousa Elisabeth de Laval, dont :

X. Charles DE GAUVILLE, seigneur d'Amilly, maréchal-des-logis de la compagnie d'hommes d'armes du duc de Valois, qui fut maintenu dans sa noblesse par arrêt du conseil d'Etat du roi, le 27 juillet 1671. Il vivait encore le 24 juin 1674, et était mort le 21 septembre 1678. Il avait épousé, dans la paroisse d'Almenesche, proche Argentan, le 22 avril 1668, Anne de Langrune, fille de Jean, seigneur de Salle, dont :

- 1.° Françoise, mariée, le 24 juin 1674, à Pierre d'Avoust, seigneur de Nost ;
- 2.° Marie de Gauville, alliée, le 21 septembre 1678, à Jean de Saint-Quentin, seigneur du Petit-Mont, avocat et procureur du roi à Magny, en Vexin.

Généalogie dressée en partie par Charles d'Hozier, oncle de feu M. d'Hozier, qui l'a laissée dans le cabinet qu'il vendit au roi, où MM. de Gauville ont trouvé, par le moyen de M. de la Cour, garde des archives, les titres dont ils ont obtenu des copies en forme, signées de M. Bignon conseiller d'Etat. Elle est aussi dressée en partie sur d'autres titres qui leur ont été communiqués par dom Chamon, bibliothécaire de Saint-Martin des Champs. Feu M. d'Héronval leur a aussi eu de la chambre des comptes l'acte de rançon de Guillaume de Gauville. Les autres pièces dont ils se sont servi sont de la famille, et nous ont été communiquées.

*Armes* : « De gueules, au chef d'hermine. »

---



**CABIRON (DE)** en Languedoc. Famille d'une noblesse ancienne et militaire.

I. Simon DE CABIRON, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur d'Aulzon, vivait en 1350. Il consentit, le 4 janvier 1380, au mariage d'Amauri de Cabiron, son fils qui suit :

II. Amauri DE CABIRON, damoiseau, épousa, le 6 janvier 1380, Guillemette d'Anduse, fille de Bernard d'Anduse, chevalier, baron de Florac, et de Marguerite de Châteauneuf du Tornel, fille d'Odilon de Châteauneuf Randon, baron de Tournel, et d'Iolande de Simiane. De ce mariage vint :

III. Raimond DE CABIRON, damoiseau; lequel épousa, le 8 mars 1417, Béringuière de Chavanon, fille de noble Hugon de Chavanon, et d'Isabelle de Lagarde. Il en eût :

IV. Guillaume DE CABIRON, chevalier, marié avec Aliénor de Laporte, qui le rendit père de deux enfants : 1.<sup>o</sup> Antoine de Cabiron, qui suit; Julienne, alliée à noble Jehan de Solvans.

V. Antoine DE CABIRON, eut deux fils de son mariage avec Jeanne de Caladon: 1.<sup>o</sup> Julien, qui suit; 2.<sup>o</sup> Jean, mort sans alliance.

VI. Julien DE CABIRON, seigneur de Solperrières, servit dans la légion de Languedoc. Il épousa, le premier février 1563, Loyse de Sabbatier, fille de Léonard, seigneur de Curières, et de noble Gabrielle de Rocheblave; petite-nièce du baron de Bonnepos, président au parlement de Toulouse, et Germaine du seigneur de Maraussan, conseiller d'état, ambassadeur à Rome, puis en Espagne, tué au siège de Montauban en 1621, et de l'abbé de Lapause, évêque de Lodève, aumônier de MADAME, sœur du Roi. Julien eut plusieurs enfants de ce mariage, entre autres :

VII. Pierre DE CABIRON, seigneur de Solperrières, Curières, et Andajac, né en 1567, qui servit dans le parti protestant contre la Ligue. Il défendit le lieu de Saint-Etienne, lors de la révolte du duc Henri de Rohan. Il soutint avec courage la cause de son souverain, mais il fut victime de son zèle, car ses propriétés furent dévastées par ordre du chef des rebelles. Ces ordres sont du 26 janvier et 4 mars 1626. Le dévouement du capitaine Solperrières, était d'autant plus louable, qu'il faisait profession de la religion protestante. Il avait épousé, le premier décembre 1602, Jeanne

de Marin, fille de noble Antoine de Marin, seigneur de Beauvoisin, Rousses, Moncan, etc., et de Claude de Gabriac. Ledit seigneur de Beauvoisin, Rousses, Moncan, etc. aïeul du comte de Moncan, lieutenant-général des armées du Roi, grand'croix de l'ordre de Saint-Louis, commandant de la province de Languedoc, et sénéchal de celle de Querci. Pierre de Cabiron eut pour fils :

VIII. Simon II DE CABIRON, seigneur de Curières, Solperières, co-seigneur de Saint-Etienne, né en 1613, capitaine au régiment de Pierregourde en 1637, marié, le 7 avril 1639, avec Jeanne de Raimond, fille de noble Jacques de Raimond, seigneur de Saint-Etienne, et de Marguerite d'Agulhon. Leurs enfants furent :

- 1.° Jean de Cabiron, dont l'article suit ;
- 2.° Pierre de Cabiron, seigneur d'Avelac, né en 1649, capitaine de grenadiers au régiment de Cambrésis. puis commandant du second bataillon de celui de Vaudreuil, grièvement blessé au siège de Turin, en 1707. Il avait épousé, le 18 juin 1689, Diane de Barjac, fille de Noble Annibal-Paul de Barjac, seigneur de Gasques, et de Diane de Savin, de laquelle il ne laissa point d'enfants mâles ;
- 3.° Susanne de Cabiron, mariée à Luc de Masbernad, qui la rendit mère de Louise de Masbernad, alliée à Pierre Crès, dont le petit-fils, le duc de Crès, est vice-amiral des armées du Roi, inspecteur-général de la marine, grand cordon de la Légion d'honneur, etc. ;
- 4.° Louise de Cabiron, épouse de Jacques de Pierredon, seigneur de Falguières, duquel elle eut : 1.° Pierre de Pierredon, seigneur du Mazel, officier au régiment de Sourche, mort à l'armée ; 2.° Henri de Pierredon, capitaine de grenadiers au même régiment, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, mort aussi à l'armée ; et 3.° Jeanne de Pierredon, mariée à Jean-Baptiste de Guin, seigneur de la Roche, qu'elle rendit père de : 1.° Jacques de Guin, seigneur de la Roche, brigadier des armées du Roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ; 2.° Claude de Guin, cheva-

lier de la Roche, major d'infanterie, et de la ville et citadelle de Blaye, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis; 3.<sup>o</sup> Pierre de Guin, seigneur de Longeogne, lieutenant-colonel d'infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis; et 4.<sup>o</sup> Jean-Baptiste de Guin de la Roche, lieutenant-colonel du régiment d'Aumont, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, tué à la bataille de Walbourg.

IX. Jean DE CABIRON, seigneur de Solperières, Curières, etc., co-seigneur de Saint-Etienne, né en 1647, capitaine d'infanterie, se distingua par son courage et son zèle, lors de la révolte des Camisards. Il avait épousé, le 24 septembre 1671, Claude de Barthélemi, fille de noble Samuel de Barthélemi, et de Jeanne de Relhan, de laquelle il eut :

- 1.<sup>o</sup> Jean de Cabiron, seigneur de Curières, qui servit dans la première compagnie des mousquetaires de la garde du Roi. Il se retira en 1699, et s'allia à Marie de Vachery, de laquelle il n'eût qu'une fille, Claude de Cabiron de Curières, mariée à Gérauld-Pierre de *Michel du Roc*, seigneur du Roc, qui la rendit mère de 1.<sup>o</sup> Gérauld-Pierre de Michel du Roc, marquis de Brion; 2.<sup>o</sup> Christophe de Michel du Roc, dit le chevalier du Roc, lequel servait dans le régiment de Custines, dragons, où il fut capitaine chef d'escadron, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il eut d'un mariage contracté à Pont-à-Mousson, N.... de *Michel du Roc*, duc de Frioul, grand-maréchal, grand cordon de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre de la Couronne de fer, chevalier des ordres de Saint-Léopold d'Autriche, de l'aigle noire et de l'aigle rouge de Prusse, de la fidélité de Bade, etc., etc., tué à la bataille de Bautzen; 3.<sup>o</sup> Charles Amalaric du Roc, seigneur du Viala, capitaine d'infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis; et 4.<sup>o</sup> N.... de Michel du Roc, dit l'abbé du Roc, vicaire général de l'évêque du Puy.
- 2.<sup>o</sup> Jacques de Cabiron, chevalier de Solperières, né en 1679, officier au régiment de Cambrésis, se jeta

dans Cazal, lors du blocus de cette place, et servit pendant le siège avec distinction. Ayant été réformé à la paix de Riswick, il se retira auprès de son père, qui était occupé de la guerre contre les Camisards. Il montra plusieurs fois autant de dévouement que de courage; aussi s'attira-t-il la haine des rebelles. Ayant été appelé à Nîmes avec les principaux gentilshommes du pays, par le maréchal de Montrevel, commandant de la province, afin de délibérer sur les moyens à prendre pour étouffer la révolte, il fut arrêté à son retour entre Anduse et Saint-Jean-de-Gardonique, par Rolland, à la tête d'une horde de ces brigands, qui le fit inhumainement massacrer le 17 mars 1703. (*Voyez l'Histoire du Fanatisme renouvelé, par le P. Louvreuil, doctrinaire, pages 156, 157 et suiv. et celle du Fanatisme, par M. Bruais*);

3.° Simon III de Cabiron, baron de Saint-Etienne, dont l'article suit :

X. Simon III DE CABIRON, baron de Saint-Etienne et Sainte-Croix, seigneur de Curières, Solperières, Saint-Germain-de-Calberte, etc., né en 1680, capitaine au régiment de Vaudreuil, fut blessé au siège de Turin en 1707, au-dessous de l'œil droit, et perdit la vue de cet œil. La peste ayant été apportée de Marseille au Gévaudan en 1720, il fut nommé commandant de Saint-Etienne et lieux environnants. Le roi, en récompense des services qu'il rendit en cette occasion, lui accorda une gratification extraordinaire en 1724. Il avait épousé, le 24 septembre 1714, Marie-Anne de Michel du Roc, fille de messire Gérauld de Michel du Roc, seigneur du Roc, et de Jeanne de Rondière. Il en eût :

1.° Jean-Auguste de Cabiron, baron de Saint-Etienne, officier au régiment de Saint-Simon en 1734, marié, en 1745, avec Marie-Gillette-Augustine de Juge, fille de messire Jean-Louis de Juge, baron de Saint-Martin, et d'Angélique de Rieux. Elle le rendit père de plusieurs enfants, qui moururent en bas âge. Etant devenu veuf, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut nommé chanoine de l'église cathédrale d'Uzès;

2.° Simon IV, qui suit :

XI. Simon IV DE CABIRON, chevalier, seigneur de Curières, Avézac, etc., né en 1723, fut nommé capitaine au régiment de la Marine en 1746, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis en 1760. Il avait siégé, en 1750, aux états de la province de Languedoc, en qualité de député de la noblesse pour la baronnie de Castelnaud de Bonnefons. Il épousa, le 4 juin 1764, Marguerite de Salvaire d'Aleyrac, fille de messire Jean-Elie de Salvaire, baron d'Aleyrac, et de Jeanne de Gervais-Rouilles. Leurs enfants sont :

- 1.° Simon-François-Auguste de Cabiron, chevalier ;
- 2.° Plusieurs filles, dont l'aînée, Marie-Anne-Marguerite-Natalie de Cabiron, a épousé, en 1790, Zacharie-Raimond de Boreli, vicomte de Roqueservière, officier au régiment de Mestre-de-camp général, cavalerie, qui l'a rendue mère de deux enfants : Auguste-Victorin-Camille de Boreli, marquis de Roqueservière, et Marguerite-Joséphine-Adélaïde de Roqueservière.

*Armes* : « D'or au pin de sinople, fruité d'or ; au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'argent. Deux anges pour support. Devise : *Virtus et honor.* »

---

LOMBARD, famille noble de Lorraine, de laquelle était Nicolas-Joseph, baron de Lombard, d'abord lieutenant au régiment de Portugal, pour le service de l'impératrice reine de Hongrie. Il se distingua d'une manière tout à fait honorable dans plusieurs batailles, et particulièrement dans le combat du 16 juin 1746, devant la ville de Plaisance en Italie, où, étant à la tête d'un piquet de cavalerie qu'il commandait, il enleva deux drapeaux à l'ennemi, et s'empara d'une redoute qui était vivement défendue. Il se retira major en 1770, et épousa à Nancy, une demoiselle de Collenel, fille de Charles-François de Collenel, chevalier, baron de Fontet, conseiller d'état, procureur général de la chambre des comptes de Lorraine, et de noble Elisabeth-Ursule le Febvre, dont une fille unique, non mariée, vivante à Nancy en 1815.

Le baron de Lombard avait pour tante paternelle Nicole de Lombard, mariée à André de Laigue, d'une

ancienne et noble famille du Dauphiné, et duquel mariage est issu Louis de Laigue, qui a épousé Marie-Anne Catherine Husson de Ségur.

*Armes* : « De gueules à deux étendards d'or adossés » en sautoir. »

---

LA CELLE DE CHATEAUCLOS (DE). Famille des plus anciennes de France, qui a fait ses preuves de cour. Je l'ai mentionnée dans le tome III, page 105, mais j'ai oublié de dire qu'elle avait fourni un sénéchal de Carcassonne; et qu'un seigneur de cette famille avait prêté serment entre les mains de saint Louis, pour une place importante; que sous le règne d'Henri IV, cette maison avait rendu les plus grands services à ce prince, en levant des troupes à ses frais pour les lui conduire.

M. le comte de la Celle, mentionné à la page 105 du tome III, a un frère du second lit, nommé le chevalier *Silvain-Casimir DE LA CELLE*. (Voyez aussi les Additions pour l'ordre de Malte, à la fin de ce volume).

*Armes* : « D'argent, à l'aigle éployée au vol abaissé » de sable, becquée et membrée d'or : couronne de » marquis, deux lions pour supports. »

---

ROYE DE WICHEN (DE), ancienne et illustre maison, originaire de Picardie.

I. Herbert DE ROYE, I<sup>er</sup> du nom, selon Gelic, neveu et filleul de Herbert, comte de Vermandois, défendit généreusement les intérêts de Gérard, I<sup>er</sup> du nom, évêque de Cambrai, contre Watier, son châtelain. Il eut pour fils :

II. Evrard, I<sup>er</sup> du nom, sire DE ROYE, qui, par une charte de 1095, affranchit les églises de Cambrai du droit de péage qu'il recevait ordinairement sur les denrées qui passaient dans sa ville; et celle de Saint-Quentin, pour leurs hommes demeurants au nouveau Hangest, en 1100. Il eut pour fils :

1.° Alberic, dont l'article suit;

- 2.<sup>o</sup> Roger, }  
 2.<sup>o</sup> Raoul, } qui, en 1112, confirmèrent les fran-  
 4.<sup>o</sup> Girard, } chises qu'avait accordées leur père;  
 5.<sup>o</sup> Wermond de Roye, père de Hugues et d'Alberic  
 de Roye, nommés dans un titre de l'abbaye d'Or-  
 camp.

III. Alberic, 1<sup>er</sup> du nom, dit POUVILLON, sire DE ROYE, donna en 1139, du consentement de Odette sa femme, et de ses fils, à l'abbaye de Saint-Aubert, à Cambrai, dont Girard son père avait obtenu la Crosse, qu'il remit à Guatier du Mont-Saint-Eloi en 1116, les héritages qu'il avait à Barastre et à Bertries. Il est nommé dans une confirmation que fit, en 1140, Yves, seigneur de Nesle, à l'abbaye d'Orcamp, et dans l'exemption de péage que Raoul, comte de Vermandois, accorda à cette abbaye. Il fit bâtir la seigneurie de Becquignies, en laquelle il associa l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne, et y donna beaucoup de franchises et privilèges qu'il fit confirmer par le comte de Vermandois, en 1163. Il avait épousé Odette, qui fit bâtir la grande église d'Orcamp, l'an 1154, et en eut :

- 1.<sup>o</sup> Drogon, dont l'article suit ;
- 2.<sup>o</sup> Herbert, vivant en 1139 ;
- 3.<sup>o</sup> Biger, chevalier, seigneur de Villiers-Cauchy, qui donna, du consentement de Radegonde sa femme, fille du sire de Beaumez, et Rogues son fils, à l'abbaye de Saint-Aubert de Cambrai, la portion de dimes qu'il avait au village de Saint-Aubert.

IV. Drogon, dit DREUX, 1<sup>er</sup> du nom, sire DE ROYE, est qualifié chevalier dans trois chartes de Nicolas Claret, évêque de Cambrai, des années 1160, 1162 et 1165. On lui connaît quatre fils :

- 1.<sup>o</sup> Rogues, dont l'article suit :
- 2.<sup>o</sup> Raoul, }  
 3.<sup>o</sup> Wermond, } vivants en 1175 ;
- 4.<sup>o</sup> Jean, qui fut présent, en 1176, à la confirmation que fit Conon, comte de Soissons, à l'abbaye d'Orcamp, de ce qu'elle possédait au terroir de Sept-

Fort, et au don que Rogues, son frère, fit en 1190.

V. Rogues, dit RORICON, 1<sup>er</sup> du nom, sire DE ROYE et de Germigny, souscrivit, avec ses frères, à la donation de la terre de Virey, faite à l'Eglise de Notre-Dame de Paris par Philippe, comte de Flandres, en 1175. Il consentit, en 1188, à celle que le seigneur de Chilly fit à l'église de Lihuns, et donna, en 1190, à celle d'Orcamp, du consentement de son fils, quelques héritages entre Germigny et Andechy. Il épousa Adeline de Guise, fille de Gui, seigneur de Guise, et en eut :

1.° Raoul, dont l'article suit ;

2.° Barthélemi, comte de Roye, seigneur de Germigny, chambrier de France. Il gagna les bonnes grâces du roi Philippe-Auguste, qui lui donna, en 1199, la forêt de Herelle, près Montdidier, et depuis, plusieurs autres héritages en augmentation de son fief. Il fut caution du traité de paix que ce prince fit en 1200 avec Jean, roi d'Angleterre ; l'accompagna au siège de Rouen, dont il signa la capitulation en 1204. Il combattit à Bouvines en 1214 ; souscrivit plusieurs chartes du roi Louis VIII, auprès duquel il se rendit, avec plusieurs grands du royaume, lorsqu'il alla à Tours, au mois de juin 1224, pour marcher en Guienne contre le roi d'Angleterre. Il donna en 1234, à l'abbaye de Saint-Victor, le fief d'Alez, et fut enterré en l'abbaye de Joyenval, près Saint-Germain-en-Laye, qu'il avait fondée en 1221, et à laquelle il fit de très-grands biens. Il avait épousé Perronelle de Montfort, fille de Simon III, comte de Montfort-l'Amaury, et d'Amicie de Beaumont, comtesse de Leicester. Leurs enfants furent :

a. Alix, mariée, 1.° au mois de mai 1205, à Jean III, comte d'Alençon, fils de Robert III, comte d'Alençon, et de Jeanne de la Guerche ; 2.° en 1214, à Raoul de Nesle, seigneur de Falvy ;

b. Amicie, alliée à Guillaume-Crespin, fils de Guillaume, baron du Bec-Crespin, et d'Eve d'Har-court, dame de Lisors. Etant restée veuve, elle



se fit religieuse, et devint abbesse de Premy, à Cambrai;

- 3.° Robert grand-prevôt de l'église de Cambrai en 1220;
- 4.° Pierre, chevalier, mort le 2 mars 1248, et enterré en l'abbaye de Joyenval, auprès de Barthélemi son frère. Ses enfants furent:
  - a. Pierre de Roye;
  - b. Nicolas, évêque et comte de Noyon, pair de France, mort le 14 février 1239;
  - c. Guillaume I.°,
  - d. Barthélemi,
  - e. Guillaume II,
 } successivement archidiacres de Noyon;
- f. Robert, mort le 21 février 1271;
- g. Thibaut de Roye, inhumé, avec ses frères, en l'abbaye de Joyenval;
- 5.° Mathieu de Roye.

VI. Raoul, I.° du nom, seigneur DE ROYE, de Germigny et de Moncy-le-Perreux, consentit à la donation que son père fit à l'abbaye d'Orcamp, en 1190, et confirma, au mois de décembre 1202, la vente faite d'une rente de grains sur la dîme, de Laigny, près Noyon. Il fut père de :

- 1.° Jean, dont l'article suit;
- 2.° Raoul, seigneur de la Ferté en Ponthieu, par son alliance avec Marie de Ville. Il en eut:
  - a. Mathieu, seigneur de la Ferté en Ponthieu en 1280, qui, de Jeanne de Vendeuil, sa femme, eut: 1.° Mathieu, seigneur de la Ferté, allié à Marguerite de Picquigny, fille de Jean, seigneur de Picquigny, vidame d'Amiens, et de Marguerite de Beaume, dont Eleonore de Roye, dame de la Ferté, de Dury et d'Yaucourt, qui fut la première femme de Jean de Châtillon, seigneur de Gandélas, de Troissy et de Marigny, grand-maître et grand-queux de France, second fils de Gaucher de Châtillon, comte de Porcean, connétable de France, et d'Isabelle de Dreux, sa première femme; et Béatrix de Roye; 2.° Marie de Roye, dame de

Vendeuil, femme de Guillaume de Béthune, IV<sup>e</sup> du nom, seigneur de Locres et de Hébuterne, fils de Guillaume III et de Jeanne de Néelle;

b. Marie, alliée, 1.<sup>o</sup> à Aubert de Hangest, III<sup>e</sup> du nom, seigneur de Genlis, fils d'Aubert II et d'Elisabeth de Châtillon; 2.<sup>o</sup> à Bouchard, comte de Vendôme.

VII. Jean DE ROYE, I<sup>er</sup> du nom, seigneur de Roye, de Germigny et de Moncy, chevalier, ratifia, en 1217 et 1219, l'échange d'une terre donnée par son aïeul à l'abbaye d'Orchamp. Dans une déclaration des fiefs de Montdidier, où il se qualifie homme-lige du roi, il dit qu'il devait *estage*, sans savoir pour combien de temps, qu'il tenait par garde ses maisons de Moncy et de Germigny, et devait *host* et *chevauchée* aux us et coutumes de Vermandois. Il fut enterré dans l'abbaye de Joyenval. Il épousa l'héritière de Hangest, dont il eut:

1.<sup>o</sup> Mathieu, dont l'article suit;

2.<sup>o</sup> Jean, seigneur de Hangest, de Germigny et de Moncy.

VIII. Mathieu, I<sup>er</sup> du nom, comte DE ROYE, seigneur de Germigny, accompagna le roi saint Louis à ses voyages d'outremer, en 1248 et 1270; fut un de ceux de la compagnie du connétable qui furent nommés en 1289 pour accompagner le comte de Gueldres; servait encore en Flandre en 1300, et mourut peu après. Il laissa de Mahaut, *aliàs* Alix, sa femme :

1.<sup>o</sup> Jean II, qui rendit de grands services au roi Philippe de Valois, en défendant vaillamment les villes de Cambrai et de Tournay, assiégées par le roi d'Angleterre en 1338; il donna la chasse aux Navarrois et fit la guerre aux Flamands, conjointement avec le maréchal de Trie et Godemar du Fay. Il laissa de N..... de Thorotte-Offemont:

a. Mathieu, qui accompagna Jean, duc de Normandie, en Bretagne, en 1345, eut, avec le seigneur de Coucy, le commandement de l'armée que ce prince y mena, par ordre du roi, en 1348. Il fit toutes les guerres de son temps,

- et ne vivait plus en 1380. Il avait épousé ,  
 1.° Yolande de Hangest, fille de Jean de Hangest, seigneur de Genlis, et de Marie, dame de Vignemont : 2.° Marie de Floyon, fille de N... de Floyon, seigneur de Ville, en Hainault, dont il n'eut point d'enfants. Du premier lit il n'eut qu'une fille, Marie, alliée, 1.° en 1374, à Alain de Mauny, neveu du connétable du Guesclin ; 2.° Jean, sire de Hangest d'Avesne-court, maître des arbalétriers de France, fils de Jean et de Marie de Picquigny. Elle vivait encore en 1416 ;
- b. Jean, chanoine de Senlis en 1326, puis grand-pvôt de Cambrai en 1347 ;
- c. Pierre, seigneur de Saint-Quentin, qui fit son testament en 1377 ;
- 2.° Mathieu, dont l'article suit ;
- 3.° Albert de Roye, évêque et duc de Laon, pair de France, qui assista au concile de Senlis en 1326 et au sacre de Philippe de Valois en 1328 ; fut un des juges du fameux procès de Robert d'Artois, comte de Beaumont-le-Roger, et mourut le 23 avril 1336 ;
- 4.° Arnould, archidiacre de Cambrai en 1325 ;
- 5.° Pierre, seigneur de Maurecourt, qui fut mandé pour se trouver à Paris le mercredi après la saint André 1318, au jugement du procès pour le comté d'Artois, et fut établi en 1330, avec Bouchard de Montmorency, inquisiteur sur tous les maîtres des eaux et forêts du royaume ;
- 6.° Dreux, seigneur de Germigny, qui vint, avec son frère, à Paris, en 1318, pour le procès du comté d'Artois, et fut envoyé par le roi, le 28 mars 1329, avec Michel de Recourt et Hugues de Bouville, vers Jean de Luxembourg, roi de Bohême, pour affaires secrètes. Il épousa Alix de Garlande, dite de Possesse, veuve d'Aubert de Narcey, qui se remaria en troisième nocés à Rogues, seigneur de Hangest et d'Avesne-court, pannetier, puis maréchal de France. Il eut de ce mariage :

Vendeuil, femme de Guillaume de Béthune, IV<sup>e</sup> du nom, seigneur de Locres et de Hébuterne, fils de Guillaume III et de Jeanne de Néelle;

b. Marie, alliée, 1.<sup>o</sup> à Aubert de Hangest, III<sup>e</sup> du nom, seigneur de Genlis, fils d'Aubert II et d'Elisabeth de Châtillon; 2.<sup>o</sup> à Bouchard, comte de Vendôme.

VII. Jean DE ROYE, I<sup>er</sup> du nom, seigneur de Roye, de Germigny et de Moncy, chevalier, ratifia, en 1217 et 1219, l'échange d'une terre donnée par son aïeul à l'abbaye d'Orchamp. Dans une déclaration des fiefs de Montdidier, où il se qualifie homme-lige du roi, il dit qu'il devait *estage*, sans savoir pour combien de temps, qu'il tenait par garde ses maisons de Moncy et de Germigny, et devait *host* et *chevauchée* aux us et coutumes de Vermandois. Il fut enterré dans l'abbaye de Joyenval. Il épousa l'héritière de Hangest, dont il eut :

1.<sup>o</sup> Mathieu, dont l'article suit;

2.<sup>o</sup> Jean, seigneur de Hangest, de Germigny et de Moncy.

VIII. Mathieu, I<sup>er</sup> du nom, comte DE ROYE, seigneur de Germigny, accompagna le roi saint Louis à ses voyages d'outremer, en 1248 et 1270; fut un de ceux de la compagnie du connétable qui furent nommés en 1289 pour accompagner le comte de Gueldres; servait encore en Flandre en 1300, et mourut peu après. Il laissa de Mahaut, *aliàs* Alix, sa femme :

1.<sup>o</sup> Jean II, qui rendit de grands services au roi Philippe de Valois, en défendant vaillamment les villes de Cambrai et de Tournay, assiégées par le roi d'Angleterre en 1338; il donna la chasse aux Navarrois et fit la guerre aux Flamands, conjointement avec le maréchal de Trie et Godemar du Fay. Il laissa de N.... de Thorotte-Offémont :

a. Mathieu, qui accompagna Jean, duc de Normandie, en Bretagne, en 1345, eut, avec le seigneur de Coucy, le commandement de l'armée que ce prince y mena, par ordre du roi, en 1348. Il fit toutes les guerres de son temps,

et ne vivait plus en 1380. Il avait épousé, 1.<sup>o</sup> Yolande de Hangest, fille de Jean de Hangest, seigneur de Genlis, et de Marie, dame de Vignemont; 2.<sup>o</sup> Marie de Floyon, fille de N... de Floyon, seigneur de Ville, en Hainault, dont il n'eut point d'enfants. Du premier lit il n'eut qu'une fille, Marie, alliée, 1.<sup>o</sup> en 1374, à Alain de Mauny, neveu du connétable du Guesclin; 2.<sup>o</sup> Jean, sire de Hangest d'Avesne-court, maître des arbalétriers de France, fils de Jean et de Marie de Picquigny. Elle vivait encore en 1416;

b. Jean, chanoine de Senlis en 1326, puis grand-prévôt de Cambrai en 1347;

c. Pierre, seigneur de Saint-Quentin, qui fit son testament en 1377;

2.<sup>o</sup> Mathieu, dont l'article suit;

3.<sup>o</sup> Albert de Roye, évêque et duc de Laon, pair de France, qui assista au concile de Senlis en 1326 et au sacre de Philippe de Valois en 1328; fut un des juges du fameux procès de Robert d'Artois, comte de Beaumont-le-Roger, et mourut le 23 avril 1336;

4.<sup>o</sup> Arnould, archidiacre de Cambrai en 1325;

5.<sup>o</sup> Pierre, seigneur de Maurecourt, qui fut mandé pour se trouver à Paris le mercredi après la saint André 1318, au jugement du procès pour le comté d'Artois, et fut établi en 1330, avec Bouchard de Montmorency, inquisiteur sur tous les maîtres des eaux et forêts du royaume;

6.<sup>o</sup> Dreux, seigneur de Germigny, qui vint, avec son frère, à Paris, en 1318, pour le procès du comté d'Artois, et fut envoyé par le roi, le 28 mars 1329, avec Michel de Recourt et Hugues de Bouville, vers Jean de Luxembourg, roi de Bohême, pour affaires secrètes. Il épousa Alix de Garlande, dite de Possesse, veuve d'Aubert de Narcey, qui se remaria en troisième nocces à Rogues, seigneur de Hangest et d'Avesne-court, pannetier, puis maréchal de France. Il eut de ce mariage :

- a. Marguerite , femme de Colart , châtelain de Beauvais ;
  - b. N.... , mariée à Engueran Quieret , seigneur de Fransu , amiral de France ;
  - c. N.... de Roye , femme de Gilles , châtelain de Douay ;
- 7.° Marie de Roye , dame de Boullers , veuve de Simon de Poissy en 1336 , qu'elle plaidait contre Jean , seigneur du Plessis.

IX. Mathieu DE ROYE , II<sup>e</sup> du nom , seigneur du Plessier de Roye , fut un de ceux qui s'obligèrent , le 28 mars 1321 , pour le paiement d'une amende du châtelain de Bruges. Il acquit , au mois de juillet 1323 , la seigneurie du Plessier-de-Roye , et sa femme lui céda , en 1328 , tous les droits qu'elle y pouvait prétendre. Il vivait encore en 1350. Il avait épousé , en 1328 , Marguerite de Ville , dont :

- 1.° Mathieu , dont l'article suit :
- 2.° Dreux , seigneur de Cangy , qui servit en Flandre en 1338 , 1356 , 1383 et 1386 , et vivait encore en 1391 ;
- 3.° Jean , seigneur de Laigny , de Savilly , de Bethencourt et d'Esquevilly ; qui servit sous le roi de Navarre , dans la compagnie du seigneur de Roye , son cousin , en 1352 ; en celle du comte de Dammartin en 1364 , et sous le connétable de Fiennes en 1368 ; vivait encore en 1401 , et était mort en 1403. Il eut de Jeanne de Sains , sa femme :
  - a. Jean , seigneur de Cangy , de Meillancourt et de Laigny en partie , qui ne vivait plus en 1414. Il laissa de Marie de Châtillon , fille de Jean de Châtillon , seigneur de Dours , et de Béatrix de Châteauvillain , Aubert de Roye , qui vivait en 1438 , et mourut sans alliance ;
  - b. Jacqueline , mariée , en 1403 , à Renaud du Sauchoy ;
  - c. Guillemette de Roye.

- 4.° Marie, que son père donna en mariage, avant 1337, à Robert dit Fauvel, seigneur de Clary.

X. Mathieu DE ROYE, III<sup>e</sup> du nom, dit *le Flament* seigneur du Plessier de Roye et d'Aunoy, maître des arbalétriers de France, ès années 1346, 1347, 1348 et 1349. Froissard le nomme *grand baron de Picardie*. Il défendit la ville de Poitiers, après la bataille perdue contre les Anglais en 1356; était à l'armée du Régent devant Paris en 1358, et mena, en 1359, avec le seigneur de Roye, son cousin, quarante lances et trois cents hommes d'armes, au secours de la ville de Reims. Il contribua à la réduction des forts de Romilly et d'Esquernon, qu'occupaient les Anglais en 1362; était, en 1364, avec le duc de Bourgogne, et se trouva avec lui à la bataille de Cocherel. A sa prière, le roi accorda, en 1379, rémission à son maître d'hôtel, de la mort d'un homme qu'il avait tué en se défendant. Il mourut au mois de janvier 1380. Il avait épousé: 1.° en 1550, Jeanne de Chérisy, dame de Muret, fille et principale héritière de Jean, seigneur de Chérisy et de Muret, vicomte de Busancy, et de Perronnelle de Nesle; 2.° Isabeau de Châtillon, fille de Gaucher de Châtillon, chevalier, seigneur de Rosoy et de Clacy, vidame du Laonnais, et de Marie de Coucy. Étant devenue veuve, sans enfants, elle se maria à Guillaume Cassinel, chevalier, seigneur de Pomponne et de Romainville. Les enfants du premier lit sont :

- 1.° Jean, dont l'article suit;
- 2.° Gui, archevêque et duc de Reims, pair de France, qui eut en partage, 10 août 1375, la terre de Dompmart. Il reçut dans Reims, en 1397, le roi Charles VI, qui s'y rendit avec toute sa cour pour y recevoir l'empereur Venceslas, qui venait s'entendre avec lui sur les moyens d'éteindre le schisme de l'Eglise. Il tint son concile provincial le 28 avril 1408, et le fameux docteur Gerson y prêcha; il fut tué par accident d'un trait d'arbalète, le 8 juin 1409;
- 3.° Mathieu dit *Tristan*, seigneur de Busancy, qui servit en Flandre, avec vingt hommes d'armes, sous le connétable de Clisson. Il se signala dans les guerres de Hongrie, de Naples et d'Espagne, et

mourut au mois de décembre 1386, ne laissant point d'enfants de Jeanne de Montchevray, sa femme, dame le Barsa, qu'il avait épousée au mois de mars 1380;

- 4° Renaud, chevalier, seigneur de Milly, de Jonquières, de Brunatel et de Biars, conseiller et chambellan du roi, l'un des plus adroits seigneurs de son temps. Il défendit un pas d'armes, dressé près de Calais en 1360, durant la trêve pour la délivrance du roi Jean, pendant trente jours, avec le jeune Boucicault et le sire de Sempy. Il épousa Isabelle de Ferrières, qui vivait encore en 1427, dont il eut Jean de Roye, seigneur de Milly, qui était sous la tutelle de sa mère, lorsque, en son nom et celui de son fils, elle affranchit les habitants de Milly de toute servitude, par acte du 19 novembre 1400. Il vivait encore en 1409;
- 5° Raoul, abbé de Saint-Pierre de Corbie, en 1396;
- 6° Dreux, dit *Lancelot*, seigneur de Launoy, maître des eaux et forêts en Languedoc, qui fut en Hongrie avec ses frères, et périt à la journée de Nicopolis, sans avoir été marié;
- 7° Béatrix, mariée à Jean de Châtillon, III° du nom, chevalier, seigneur de Basoches et de Vaulserée, vidame de Châlons;
- 8° Jeanne de Roye, religieuse à Cholles, vivante en 1379.

XI. Jean DE ROYE III° du nom, chevalier, seigneur d'Aunoy, de Chérisy, du Plessier, etc., conseiller et chambellan du roi. Il défendit courageusement, en 1343, avec le vicomte de Meaux, son beau-frère, la ville d'Aire, contre le roi d'Angleterre. Il accompagna en 1390, avec sa bannière, le duc de Bourbon en son voyage d'Afrique, et commanda l'avant-garde au siège de Tunis. Au retour, il fut des trois notables chevaliers qui furent commis, en 1392, pour être toujours auprès du roi pendant sa maladie, et fut l'un des seigneurs qui suivirent le comte de Nevers en son voyage de Hongrie, où il mourut à la journée de Nicopolis, ayant fait son testament le 10 août 1395. Il avait épousé, 1° Jeanne de Béthune, dame de Buisson du Verger, fille de Jean de Béthune, dit de *Locres*, seigneur de Vandeuil, et de Jeanne de Coucy; 2° Aleaume,



Châtelaine de Bergues, fille de N.... Châtelain de Bergues Saint-Winoc, et de Sibylle de Gavres. Ses enfants furent :

*Du premier lit :*

- 1.<sup>o</sup> Mathieu, dont l'article suit ;
- 2.<sup>o</sup> Jeanne, dame d'Espourdont, femme de Jean V, sire de Créquy, fils de Jean IV, sire de Créquy, et de Jeanne de Heverskeke ;
- 3.<sup>o</sup> Marie, alliée avant 1396, à Thibaut, seigneur de Rivery ;

*Du second lit :*

- 4.<sup>o</sup> Jeannette, mariée, en 1409, à Aubert de Hangest, seigneur d'Arzilliers.

XII. Mathieu, IV<sup>o</sup> du nom, sire DE ROYE, de Germigny, d'Aunoy, de Muret, de Saint Germain, etc., fut l'un des chefs de l'armée que Valeran, comte de Saint-Pol, gouverneur de Picardie, leva contre les Anglais, et demeura prisonnier à la bataille d'Azincourt, en 1415. Il ne revint d'Angleterre qu'après avoir payé une grosse rançon. Il recueillit la succession de la maison de Roye, après la mort de Marie de Hangest, sa cousine. Il épousa : 1.<sup>o</sup> Marguerite de Ghistelles, fille de Jean, seigneur de Ghistelles ; 2.<sup>o</sup> Catherine de Montmorency, dame de Beausault, de Breteuil et de Falaise, fille de Jacques de Montmorency, seigneur de Beausault, et de Jeanne de Harcourt. Elle mourut en 1455. Mathieu laissa :

*Du premier lit :*

- 1.<sup>o</sup> Gui, chevalier de la Toison d'Or, qui alla mettre le siège, en 1443, à Villy, au duché de Luxembourg, sur les gens du comte de Roucy. Il se trouva à la prise de Pont-Audemer, en 1449, et y fut fait chevalier par le roi. Il mourut le 20 août 1463, sans postérité de Jeanne de Mailly, qu'il avait épousée au mois de janvier 1448, fille de Ferry de Mailly, seigneur de Talmas, et de Marie de Breban, dame de Rueil-sur-Marne ;
- 2.<sup>o</sup> Marie, dame de Gievry, de Quincy, de Bethencourt et autres lieux, mariée : 1.<sup>o</sup> le 11 novembre 1422, à Pierre d'Orgemont, seigneur de Chan-

- tilly et de Lisy-sur-Ourcq; 2.<sup>o</sup> à Robert d'Estouteville, seigneur de Berneval;
- 3.<sup>o</sup> Marguerite, femme de Valeran de Soissons, prince de Poix, seigneur de Moreuil, et de Marguerite de Poix;
- 4.<sup>o</sup> Isabeau de Roye, mariée à Philippe, seigneur de Ternant, chambellan du duc de Bourgogne en 1439;

*Du second lit :*

- 5.<sup>o</sup> Jean IV, sire de Roye et de Busancy, conseiller et chambellan du roi; qui fut chevalier de l'Etoile en 1449, et de la Toison d'Or en 1461. Il est compris aux rôles des pensions sur la recette générale de Picardie, depuis 1476, comme un des plus grands et des plus puissants seigneurs de cette province, et ne vivait plus en 1489. Il avait épousé: 1.<sup>o</sup> Blanche de Brosse, fille de Jean I<sup>er</sup>, seigneur de Sainte-Sévère, maréchal de France, et de Jeanne de Naillac; 2.<sup>o</sup> Marguerite des Bois, dame de Barlin, fille de Jean, seigneur de Querdes, et de Catherine de Caumesnil, sa première femme. Leurs enfants furent:

*Du premier lit :*

- a. Marie, femme de Philippe de Nevers, seigneur de Rosoy, fils naturel de Jean de Bourgogne, comte de Nevers, et de Marguerite de Ghisteltes;

*Du second lit :*

- b. Antoine, sire de Roye, tué à la bataille de Marignan, en 1515. Il avait épousé, le 5 novembre 1505, Catherine de Sarrebruck, fille de Robert, comte de Roucy et de Braine, dont il eut: 1.<sup>o</sup> Charles, sire de Roye, comte de Roucy, marié, le 27 août 1528, avec Madeleine de Mailly, fille et héritière de Ferry, seigneur de Conti, et de Louise de Montmorency. Il mourut le 19 janvier 1551, laissant: — a. Charles, comte de Roucy, baron de Conti, mort à l'âge de dix-huit ans, avant son père; — b. Eléonore, dame de Roye, de Conti, de Muret, de Breteuil et

de Busancy ; née le 24 février 1535, première femme de Louis I<sup>er</sup> de Bourbon, prince de Condé, fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, et de Françoise d'Alençon ; — c. Charlotte de Roye, comtesse de Roucy, dame de Pierrepont, née en 1537, mariée à François III, comte de la Rochefoucauld, fils de François II et d'Anne de Polignac. D'eux naquit : 1.° Charles de Roye de la Rochefoucauld, substitué aux noms et armes de Roye ; 2.° Jean ; 3.° Anne ; 4.° Marie de Roye, morts jeunes ;

6.° Jacques, dont l'article suit ;

7.° Jeanne de Roye, qui testa le 13 mars 1493, étant veuve de Jean de Sainte-Beuve, seigneur de Vendeuil.

XIII. Jacques DE ROYE, I<sup>er</sup> du nom, chevalier, embrassa le parti de Henri VI, roi d'Angleterre, qui, en récompense de ses services, lui fit don de plusieurs terres aux bailliages de Rouen et d'Evreux, pour lesquelles terres, confisquées pendant son absence, ce prince lui accorda, par lettres des 26 août 1437 et 14 juin 1445, le délai de six mois pour en venir faire foi et hommage. Il se trouva à la bataille de Formigny, en 1450, perdue contre Charles VII, roi de France, qui força les Anglais à évacuer la Normandie. Jacques de Roye laissa, entre autres enfants :

XIV. Jean DE ROYE, V<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur de Melin, qui fut contraint de quitter la France, par les disgrâces que l'attachement de son père au parti de Henri VI lui causèrent à la cour. Il se retira en Espagne, où le roi l'accueillit favorablement, lui donna un régiment d'infanterie, et le fit gentilhomme de la reine. Ce prince, à qui l'abord franc de Jean de Roye avait plu, lui dit un jour : *Je ne puis comprendre, seigneur, comme le roi de France ait pu permettre que vous quittiez son pays.* Le roi le pourvut encore de plusieurs autres charges considérables ; il fut envoyé dans les Pays-Bas, pour apaiser les mécontentements. Il avait épousé noble dame de Cordova, de laquelle il eut :

1.° Bernard, dont l'article suit ;

2.° Agnès, religieuse à Estervick, en Brabant. On y lit sur son tombeau l'inscription suivante : « Ici,

» en ce lieu sacré, reposent les précieuses cendres  
 » de la très-noble et très-illustre damoiselle *Agnès*  
 » *de Roye*, distinguée par l'éclat de sa naissance  
 » et de ses vertus. Cette illustre fille, chérie de  
 » Dieu, préféra les saintes occupations d'une vie  
 » tranquille, au monde bruyant, faux et impos-  
 » teur ; et quoique pouvant aspirer à une alliance  
 » du plus haut parage, digne de son nom, elle  
 » consacra sa vie à Jésus-Christ, au couvent des  
 » Baguynes, à Œstervick. Tout ce qui émanait  
 » d'elle était vertu chrétienne. Elle mourut de la  
 » mort des justes, à l'âge de soixante-quatorze  
 » ans et huit jours, le dix-septième jour du mois  
 » d'avril, l'an 1583 de notre Seigneur. Priez  
 » Dieu pour son âme.»

XV. Bernard DE ROYE, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur d'Epigny, qualifié très-puissant et très-noble seigneur, embrassa le parti des mécontents des Pays-Bas contre l'Espagne, sacrifia des sommes énormes dans cette guerre, et mourut des blessures qu'il reçut. Blondy, dans son *Abrégé de l'Histoire d'Espagne*, dit qu'on ignore pourquoi ce Bernard fut si furieusement contre les Espagnols. Il avait épousé Isabelle T. Serclaes, fille de Philippe, et de Gertrude Van-Ophem. De ce mariage vinrent :

- 1.° André, dont l'article suit ;
- 2.° Agnès, femme d'Adrien Van-Asten, qui fut père d'Angéline Van-Asten, qui épousa Guillaume Proost, dont la fille, Anna-Pétronille Proost, baptisée le 19 janvier 1654, eut pour <sup>e</sup>marraine Marie de Roye, douairière de G. Van-Duysel.

XVI. André DE ROYE, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, fut tué le 21 août 1602, devant la ville de Grave, étant au service de Hollande. Il est dit dans Van-Mecteren, *Description et Histoire des Pays-Bas*, in-8°, p. 172 et fol. 484, « que le brave capitaine et ingénieur André de Roye, » se négligeant, et dans une veste ou pourpoint blanc, » voulant voir hors les fortifications de dehors, sortant » des tranchées, fut tué par les assiégés. Il était très- » aimé de Maurice, prince de Nassau, pour son activité, » sa connaissance dans les retranchements, fortifications » et sièges des villes, et par son intrépidité à les faire

» diriger .» Il avait épousé Barbe van der Gracht. Sa veuve étant demeurée enceinte lorsqu'il fut tué, le prince Maurice lui promit, en cas que ce fût un garçon, de le faire officier aussitôt qu'il viendrait au monde : ce qui arriva. André eut de son mariage :

- 1.° Herman de Roye;
- 2.° Bernard, dont l'article suit;
- 3.° Hélène, qui épousa Kochus Lemmens;
- 4.° Marie, femme de Gérard van Duysel.

Barbe van der Gracht, veuve de Roye, ayant ouï de son mari que, de son vivant, il lui avait été accordé, vu son ancienne noblesse, d'acheter telle terre noble, pour lui ou ses descendants, que bon lui ou leur semblerait ; que ses papiers et effets, pris par l'ennemi, lui ôteraient ce privilège, conséquemment elle s'adressa au roi Philippe IV, qui lui accorda gracieusement cette faveur. Voici la teneur de l'acte qui l'autorisait :

« A tous ceulx qui ces présentes lettres verront et  
 » orront, prevost et jurez de la ville de Bruxelles,  
 » salut. Savoir faisons que, d'après la requête de  
 » Barbe van der Gracht, fille d'Antoine van der  
 » Gracht, sire de Chardan, Bavinchhove, Beau-  
 » lieu, Durackère, Walle et Couterie, gentil-  
 » homme de l'empereur Rodolphe II, et de Ger-  
 » trude de Berlo, veufe d'André de Roye, fils de  
 » Bernard de Roye, sire d'Epigny, et d'Isabelle  
 » T'Serclaes ; le jour et date de ces dites présentes,  
 » par devant nous jurez, comparurent en per-  
 » sonnes mons Louis van Cauwenhoven, âgé de  
 » soixante ans ou environ ; Engelbert Tuye, che-  
 » valier, bourguemestre d'icelle ville ; honorables  
 » hommes Jean le Comte, sire de Jandrais, se-  
 » crétaire et garde des chartes du conseil privé  
 » des Pays-Bas ; Henri de Croonendael, sire de  
 » Hieringue, etc., lesquels, après serment so-  
 » lemnel par eulx faict et presté, ont juré affir-  
 » mément et pour très-véritable chose attesté d'a-  
 » voir eu bonne cognoissance, par avoir vus les  
 » papiers auctentiques et véritables non enregis-  
 » trés, ne a put, de defunct André de Roye, ci-  
 » devant capitaine et ingénieur, et tué l'an de  
 » notre Seigneur 1602, devant le siege de Grave,

» par lesquels les sérénissimes archiducjs Albert  
 » et Isabelle, nos princes souverains, auraient  
 » permis audit André de Roye que, en égard à sa  
 » *très-ancienne et noble extraction des seigneurs*  
 » *de Roye, comte en Picardie*, qu'il luy fust  
 » permis, en cette qualité de noble seigneur,  
 » d'acheter telle noble terre ou seigneurie, dans  
 » les Pays-Bas, que bon luy semblerait: donc,  
 » de ce que dessus; Barbe van der Gracht, vefve  
 » de Roye, en a requis acte certificatoire que luy  
 » avons accordé. En tesmoing de ce, nous avons  
 » à ces patentes fait mettre et appendre le scel  
 » aux causes de la ville, qui furent données le  
 » 23 aoust 1622. *Signé*, F. SCHOTTE, et scellé  
 » du scel aux causes de la ville de Bruxelles. »

XVII. Bernard DE ROYE, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, né posthume en 1602, fut officier au berceau, et parvint jeune au grade de colonel; mais il se retira du service par mécontentement. On lui avait promis le premier régiment qui vaquerait, et parce qu'il était catholique, ce régiment fut donné à un gentilhomme de la religion réformée. Il épousa Claire de Monchy, dont il eut:

- 1.<sup>o</sup> Bernard, dont l'article suit :
- 2.<sup>o</sup> Jean, qui épousa Catherine Lemmens;
- 3.<sup>o</sup> Elisabeth, femme de Jean Mallants, morte veuve le 7 janvier 1684;
- 4.<sup>o</sup> Cornélie, abbesse de Furnhout, vivante en 1685.

XVIII. Bernard DE ROYE, III<sup>e</sup> du nom, chevalier, fut colonel et ingénieur, quartier-maître général de S. A. S. le prince d'Orange. Il épousa dame Isabeau de Chabannes, dite de Bot, fille de Christophe de Chabannes, marquis de Curton, et de Gabrielle-Françoise de Rivoire du Palais. De ce mariage vinrent :

- 1.<sup>o</sup> Bernard, dont l'article suit :
- 2.<sup>o</sup> N..... de Roye, qui s'établit à Dusseldorf, dans le Palatinat, où il mourut sans lignée.

XIX. Bernard DE ROYE, IV<sup>e</sup> du nom, chevalier, général-major et brigadier, directeur des fortifications, commandant de Saint-André, mourut à la Haye en 1742, des suites des blessures qu'il avait reçues au siège de

Berg-op-Zoom. Il avait épousé noble dame Howard, dont il eut :

- 1.° Isaac-Jean, seigneur de Binckhorst, né en 1710, conseiller intime de S. A. S. E. Palatin, marié à N..... de Wassenaer d'Onzenvordt ;
- 2.° Bernard-Jacques, dont l'article suit ;
- 3.° Jeanne-Everarde, femme de N... de Wassenaer, seigneur d'Onzenvordt.

XX. Bernard-Jacques DE ROYE, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, né le 20 janvier 1716, fut colonel du génie et directeur des fortifications, et mourut à Bois-le-Duc le 27 décembre 1732. Il avait épousé Chrétienne de Wichen, fille et unique héritière d'Ignace de Wichen et de Marie-Isabelle van der Gracht. De ce mariage vinrent :

- 1.° Bernard-Guillaume-Antoine, dont l'article suit ;
- 2.° Martin de Roye ;
- 3.° Guillelmine de Roye.

XXI Bernard-Guillaume-Antoine DE ROYE DE WICHEN, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, héritier par sa mère Christine de Wichen, des noms et armes de cette maison ; né le 31 décembre 1747, à Nimègue ; fut général major des armées, colonel du génie, directeur général des fortifications, commandant de Sainte-Isabelle, et mourut à Bois-le-Duc le 23 décembre 1803. Il avait épousé, en 1771, Anne-Catherine de Heemskerck, d'une très-noble origine. Il fut enterré dans la cathédrale de Bois-le-Duc, dans un tombeau appartenant à cette famille. Il laissa onze enfants, quatre fils et sept filles. L'aîné :

XXII. François-Jean Evrard DE ROYE DE WICHEN, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, né le 24 mai 1779, à Bois-le-Duc, chevalier de plusieurs ordres, et adjudant général de S. A. R. le prince d'Orange et de Nassau.

*Armes* : « Ecartelé, au 1 et 4 de gueules, à trois pals de vair ; au chef d'or, chargé d'un chevron du champ, qui est de CHATELON ; au 2 et 3 de gueules, au crampon ou piège de loup d'argent en pal ; au marteau de sable, emmanché d'or, couronné de même, contreposé en fasce ; le manche brochant sur le crampon, qui est de WICHEN ; sur le tout de gueules, à la bande d'argent, qui est de ROYE. Tenants, deux maures ar-

» més de toutes pièces , la pique renversée ; cimier , un  
 » casque grillé et lizeré d'or , chargé d'une couronne de  
 » comte d'où sort un dextrochère de carnation , paré de  
 » sable tenant une badelaire levée du même , garnie  
 » d'or. »

---

BLACAS (DE). Famille des plus anciennes et des plus illustres de la Provence.

Pendant que le ministre de ce nom jouissait en France du plus grand crédit et de la faveur la plus distinguée , je n'ai pas été dans ses salons grossir le nombre de ses adulateurs , et n'ai point rempli ses cartons de mes demandes ; mon nom ne lui sera connu que par l'article que j'insère aujourd'hui dans ce volume , et je désire que dans son éloignement , il lui serve de quelque consolation.

Cet article est extrait littéralement de l'*Histoire de la Noblesse de Provence*, par Maynier, imprimée en 1719.

« L'on trouve le nom de BLACAS , dans les plus anciennes  
 » chartes de Provence et de la comté de Toulouse ; N. de  
 » Blacas , gentilhomme d'Alphonse , comte de Toulouse ,  
 » fut donné en otage à Hugues de Baux , pour assurance  
 » de leur traité de paix de l'année 1117. Blacas de Blacas  
 » et Guillaume de Blacas furent deux fameux poètes provençaux ; Guillaume était conseiller de Berenger , comte de Provence ; il fut aussi illustre en savoir qu'en faits d'armes ; il fut surnommé le *Grand-Guerrier*, l'un des neuf preux de la Provence , célébré dans le poème de Mautuan (1). Sordel , jeune poète provençal , convie par ses vers les princes de l'Europe , à venir manger du cœur de Blacas le Grand-Guerrier , pour être animés de sa bravoure et de sa valeur. Guillaume II , fils de Blacas de Blacas , fut fameux poète et grand guerrier comme son père , il accompagna Charles I<sup>er</sup> d'Anjou , comte de Provence , à la conquête du royaume de Naples , où Collenuccio rapporte que dans le fort de la bataille , Blacas s'attacha à la personne de Mainfroy , roi de Naples , qu'il ne quitta jamais qu'il ne l'eût blessé et fait prisonnier. Blacas fut ensuite l'un des cent chevaliers choisis par Charles d'Anjou , pour son fameux duel contre le roi d'Arragon ; que Charles d'Anjou ayant

---

(1) Poème de 1273 , rapporté par Saint-Césari et par le moine des Isles d'Yères.



» appelé à son secours contre Mainfroy, ce roy se rendit  
 » maître de ce royaume pendant l'absence de Charles,  
 » par une perfidie arragonnoise; la trahison étant person-  
 » nelle et de trop de confiance en ce roy d'Arragon,  
 » Charles I<sup>er</sup>, l'un des plus vaillants princes de son siècle,  
 » voulut s'en venger personnellement. L'Arragonnois fit  
 » un procédé; il ne se trouva pas au lieu assigné où Charles  
 » se rendit avec cent gentilshommes Provençaux; Blacas-  
 » set de Blacas fut l'un des otages envoyez au roi d'Arra-  
 » gon pour la délivrance de Charles d'Anjou, fils et suc-  
 » cesseur de Charles I<sup>er</sup>, pris dans un combat naval par  
 » une autre insigne perfidie de l'Arragonnois, et, par lui  
 » retenu prisonnier à Barcelonne. Blacasset dédia au roi  
 » Robert, petit-fils de Charles II d'Anjou, un livre qu'il  
 » avait composé de la manière de bien guerroyer. Blacas  
 » d'Aups mit en pratique les maximes de son père aux  
 » guerres que le roi Robert eut en Italie, contre l'empereur  
 » Louis de Bavière; Louis de Blacas, seigneur de  
 » Carros, son cousin, fit hommage de ses terres au roi en  
 » 1321. Il fut envoyé par ce roi pour traiter avec les ha-  
 » bitants de Monacho en 1329 (1). Albert de Blacas, sei-  
 » gneur de Toard, assista à l'assemblée de la noblesse à  
 » Aix, pour être maintenue dans le privilège que la  
 » charge de grand sénéchal de Provence ne serait exercée  
 » que par un gentilhomme du païs, et pour en faire des-  
 » tituer Jean Barrilis, Napolitain, qui en avait été pourvu  
 » par la Reine Jeanne. Les Blacas ont toujours été quali-  
 » fiés de chevaliers, barons, illustres; ils ont eu des al-  
 » liances dans des maisons souveraines; Guillaumette de  
 » Blacas, dame de Toulon et de Trets, avait été mariée à  
 » Gaufridi, vicomte de Marseille, de la maison royale  
 » des Bosons au quatorzième siècle. Les Blacas ont fait  
 » plusieurs branches signalées par leurs faits d'armes;  
 » leurs actions de bravoure ont donné lieu à l'histoire du  
 » prodige dont parle Nostradamus et l'abbé Robert à la  
 » gloire de la maison de Blacas. Je ne m'arrête pas aux  
 » histoires qui tiennent de la fable, j'ai rapporté des Bla-  
 » cas ce que j'ai vu dans les chartres et les archives.

*Armes*: « d'argent à la comète à seize rais de gueules.  
*Devise*: *Vaillance de Blacas.* »

---

(1) Voyez, pour la branche de Blacas-Carros, tome I, page 49.

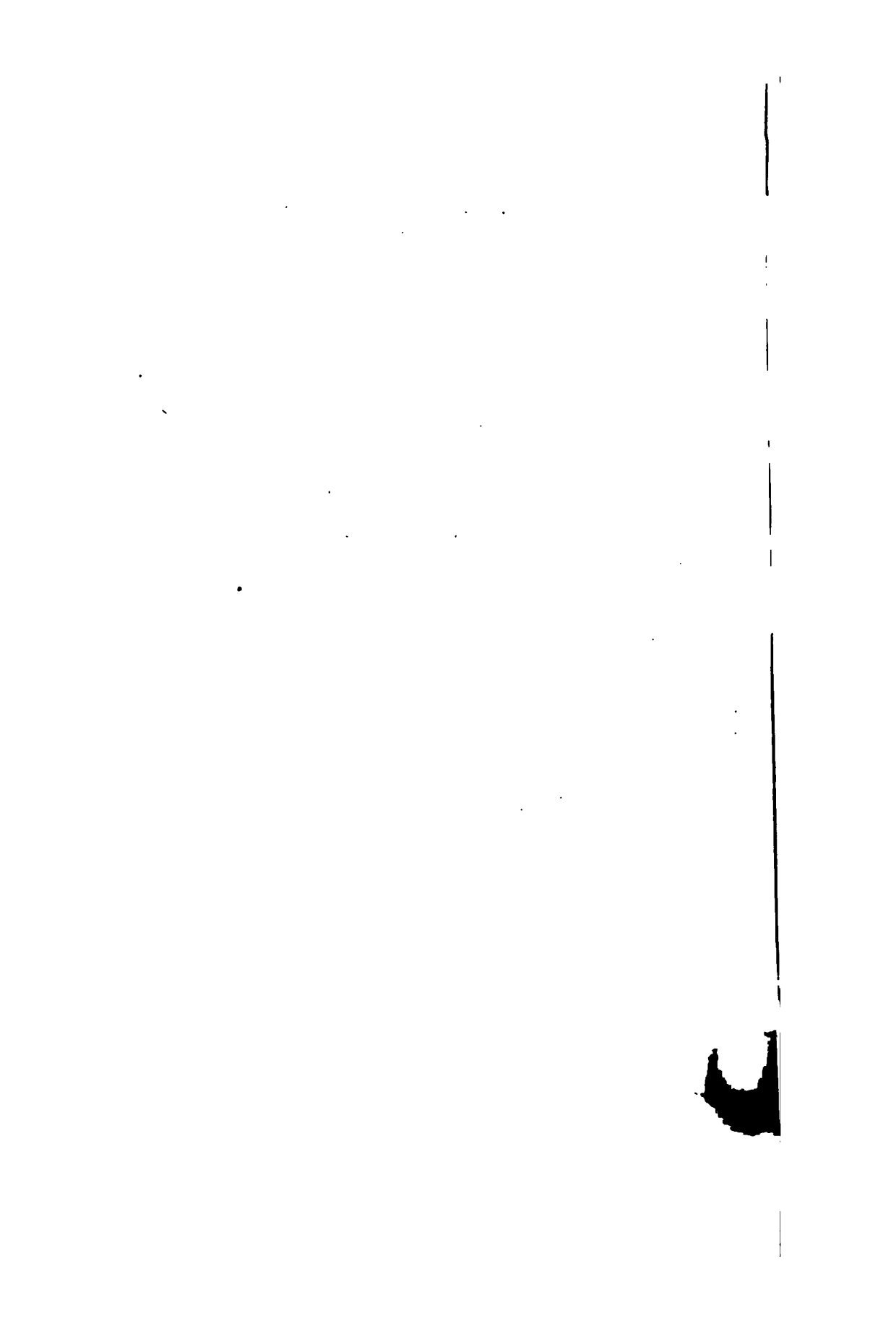
PARC (du), famille ancienne qui a pour souche la maison d'Avau-gour, qui était une branche cadette des anciens ducs de Bretagne. Dom Lobineau, le P. Menestrier et le *Dictionnaire de la Noblesse de France*, s'accordent sur cette origine. Cette maison, sur laquelle j'attends des renseignements plus étendus, a pour chef aujourd'hui connu, comme représentant de la branche de la Motte du Parc :

Constantin-Frédéric-Thimoléon, comte du Parc, colonel de cavalerie chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, né le 13 décembre 1759, entré sous-lieutenant au régiment d'infanterie du Roi, le 7 décembre 1759, admis à monter dans les carrosses du Roi le 11 avril 1788, après avoir fait ses preuves de cour. Il a émigré en janvier 1791; a fait la campagne de 1792 à l'armée des princes; rentré en France en 1801, il n'y a occupé aucune place; et il est allé avec ses trois fils (qui n'avaient point servi) sur la place Louis XV, le 31 mars 1814, se réunir aux fidèles royalistes qui, après avoir arboré la cocarde blanche, allèrent au-devant des alliés. Son dévouement pour l'auguste maison des Bourbons s'est encore manifesté en mars 1815, époque à laquelle il se fit inscrire chez M. le duc d'Havré comme volontaire de la compagnie écossaise des gardes-du-corps du Roi, dans laquelle servaient ses trois fils, et il y a fait à pied la campagne de Béthune avec son fils cadet; les deux aînés, servant à cheval, sont passés avec les princes, le 24 mars, et sont revenus avec le Roi. Il a été nommé, le 22 août 1815, membre de la Chambre des Députés des départements, et a épousé, le 8 avril 1788, Marie-Claudine-Elisabeth de Caillebot la Salle, fille aînée du marquis de la Salle, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général, ancien commandant de la province d'Alsace, etc., duquel mariage sont issus :

- 1.° Adélaïde-Louise-Nathalie, mariée, le 4 août 1812, à Louis-Gabriel-Auguste, comte d'Andigné de Mayneuf, ancien conseiller au parlement de Bretagne;
- 2.° Marie-Charlotte-Elisabeth;
- 3.° Maurice-Henri-Frédéric, marquis du Parc, né le premier octobre 1793, garde-du-corps du roi dans la compagnie écossaise, à l'époque de la formation, en 1814;
- 4.° Henri-Charles-Thimoléon, comte du Parc, né le 6 novembre 1796, garde-du-corps du roi dans la compagnie écossaise, en 1814, à l'époque de la formation;
- 5.° Louis-Paul-Maurice, comte du Parc, né le 16 août 1799, reçu garde-du-corps de la compagnie écossaise le 14 janvier 1815;
- 6.° Amélie-Adélaïde-Henriette, née à Paris le 24 février 1805.

*Armes* : « Ecartelé, au 1 et 4 d'or, à deux fasces d'azur, accompagnées de 9 merlettes de gueules, 4, 3, 2, brisé d'un franc-quartier de Bretagne, qui sont les armes de la maison Paynel, dont un du Parc épousa une héritière dans le quatorzième siècle; au 2 et 3 d'argent, à trois jumelles de gueules. Supports, un lion et une aigle. Devise : » *Vaincre ou mourir*, qui sont les armes de la maison du Parc. »





1

1

1

1

1

1



# LIBRAIRIE BACHELIN-DEFLORENNE

---

## CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

A U

# NOBILIAIRE UNIVERSEL DE FRANCE

---

On ne peut souscrire au *Nobiliaire universel* de Saint-Allais qu'à la condition de s'engager pour l'ouvrage complet.

Il paraîtra un demi-volume vers le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois.

Les souscripteurs ne payeront qu'après réception de chaque demi-volume le prix de 5 francs afférent, à ce demi-volume, qui devra nous être envoyé en un mandat sur la poste.

Les souscripteurs qui voudront payer d'avance le montant de l'ouvrage complet, qui sera publié en un an, auront droit à un escompte de 10 pour 100.

Ils n'auront donc qu'à nous adresser en un mandat, ou autre valeur sur Paris, la somme de 180 francs.

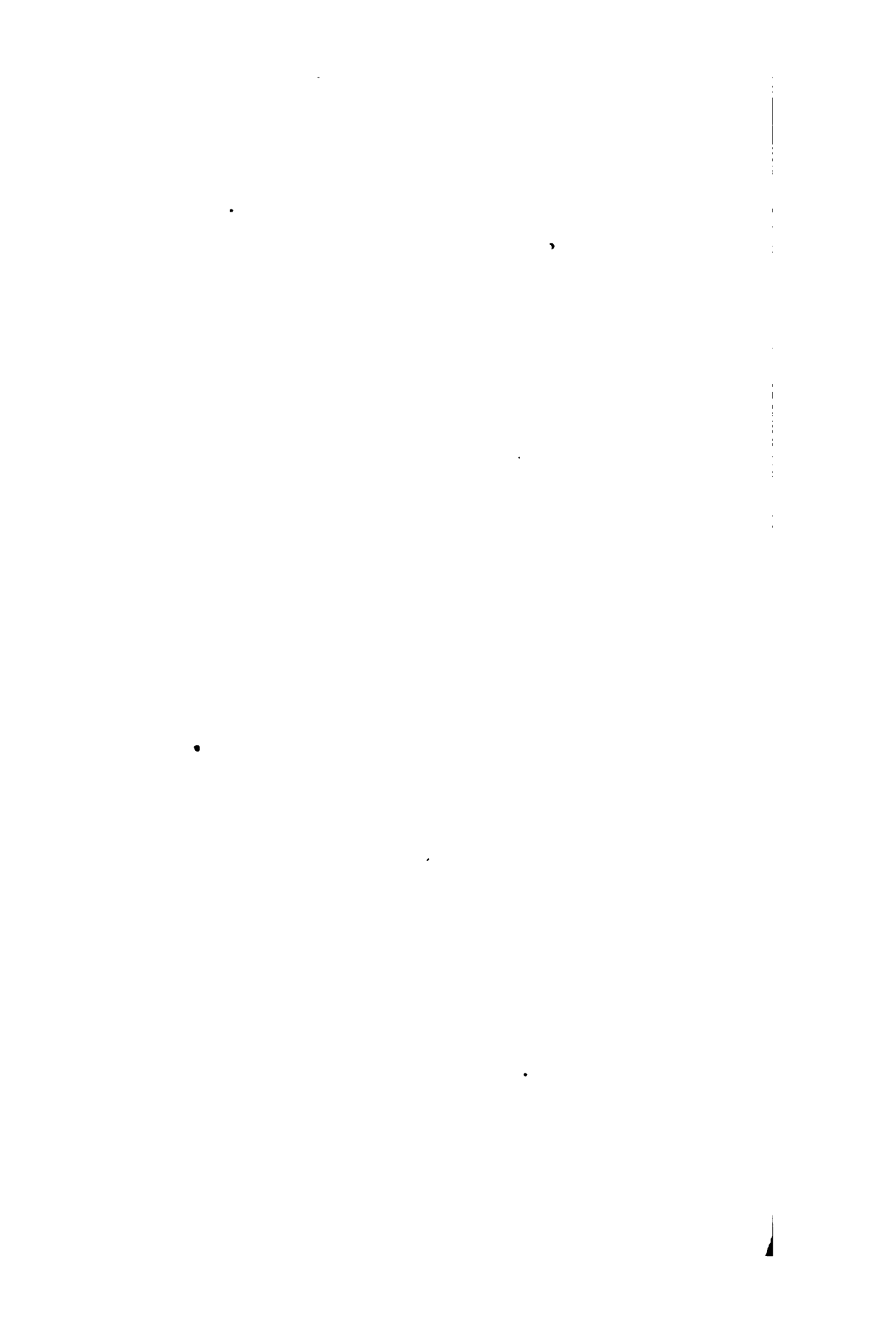
## VALEUR DE L'OUVRAGE

Voici déjà bien longtemps que le *Nobiliaire universel* de Saint-Allais, complet, est devenu introuvable. Le seul exemplaire qui, depuis plusieurs années, ait passé en vente publique, est celui de la bibliothèque du comte de Lambilly qui a été vendu, en mars 1872, tout près de 1,000 francs.

Notre nouvelle édition *fac-simile et mieux exécutée* que l'ancienne sera donc infiniment moins coûteuse et pourra être acquise par tout le monde, ce qui ne peut avoir lieu en ce moment.

## AVANTAGE OFFERT AUX SOUSCRIPTEURS NOBLES

Pour donner une idée de l'importance de l'ouvrage, il suffit de rappeler qu'il contient les GÉNÉALOGIES d'environ 2,500 FAMILLES VIVANTES. Les membres *directs ou par alliances* de ces familles pourront gratuitement, en 30 lignes dans un ou plusieurs volumes supplémentaires, compléter leur filiation généalogique jusqu'à ce jour, ce qui a une grande importance au point de vue de l'usurpation des noms.



## LIBRAIRIE BACHELIN-DEFLORENNE

---

### CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

— AU —

## NOBILIAIRE UNIVERSEL DE FRANCE

---

On ne peut souscrire au *Nobiliaire universel* de Saint-Allais qu'à la condition de s'engager pour l'ouvrage complet.

Il paraîtra un demi-volume vers le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois.

Les souscripteurs ne payeront qu'après réception de chaque demi-volume le prix de 5 francs afférent, à ce demi-volume, qui devra nous être envoyé en un mandat sur la poste.

Les souscripteurs qui voudront payer d'avance le montant de l'ouvrage complet, qui sera publié en un an, auront droit à un es-compte de 10 pour 100.

Ils n'auront donc qu'à nous adresser en un mandat, ou autre valeur sur Paris, la somme de 180 francs.

### VALEUR DE L'OUVRAGE

Voici déjà bien longtemps que le *Nobiliaire universel* de Saint-Allais, complet, est devenu introuvable. Le seul exemplaire qui, depuis plusieurs années, ait passé en vente publique, est celui de la bibliothèque du comte de Lambilly qui a été vendu, en mars 1872, tout près de 1,000 francs.

Notre nouvelle édition *fac-simile et mieux exécutée* que l'ancienne sera donc infiniment moins coûteuse et pourra être acquise par tout le monde, ce qui ne peut avoir lieu en ce moment.

### AVANTAGE OFFERT AUX SOUSCRIPTEURS NOBLES

Pour donner une idée de l'importance de l'ouvrage, il suffit de rappeler qu'il contient les GÉNÉALOGIES d'environ 2,500 FAMILLES VIVANTES. Les membres *directs ou par alliances* de ces familles pourront gratuitement, en 30 lignes dans un ou plusieurs volumes supplémentaires, compléter leur filiation généalogique jusqu'à ce jour, ce qui a une grande importance au point de vue de l'usurpation des noms.



NOBILIAIRE  
UNIVERSEL  
DE FRANCE

OU RECUEIL GÉNÉRAL  
DES GÉNÉALOGIES HISTORIQUES

DES MAISONS NOBLES DE CE ROYAUME

PAR

M. DE SAINT-ALLAIS

AVEC LE CONCOURS

DE MM. DE COURCELLES, L'ABBÉ DE L'ESPINES, DE SAINT-PONS  
ET AUTRES GÉNÉALOGISTES CÉLÈBRES

TOME CINQUIÈME

DEUXIÈME PARTIE



PARIS  
LIBRAIRIE BACHELIN-DEFLORÉNE  
3, QUAI MALAQUAIS, 3

MDCCCLXXIII

.

•  
•

•

•

---



---

## ÉTAT

*Des personnes qui ont obtenu des patentes  
d'anoblissement en 1814.*

**ACLOQUE**, le 11 novembre.

**ANDRÉ (JEAN-PIERRE)**, député au Conseil des Cinq-cents, le 18 août.

**AUGIER**, député aux Etats-généraux de 1789, le 6 septembre.

**BABOIN DE LA BAROLLIÈRE**, le 15 septembre.

**BARATON D'ÉTAT (PHILIPPE)**, le 4 novembre.

**BARTHELEMY**, membre du conseil général du département de la Seine, le 2 août.

**BASTOULH DE NOGARET**, le 18 décembre.

**BEAU (LE)**. Voyez **LEBEAU**.

**BELLART**, membre du conseil général du département de la Seine, le 27 juillet.

**BENARD DE MOUSSIGNIÈRES**, maire du huitième arrondissement de Paris, le 2 août.

**BERNIGAUD DE GRANGE**, fils d'un député aux Etats-généraux, le 6 septembre.

**BERTRAND**, le 6 décembre.

**BERTRAND DE MONTFORT**, député aux Etats-généraux, le 6 septembre.

**BLAIN**, le 24 septembre.

**BLANC (LE)**. Voyez **LEBLANC**.

**BOIS (DU)**, le 18 décembre.

**BORNE (LAURENT)**, député au conseil des Cinq-cents, le 18 août.

**BOYER**, le 18 novembre.

**BRAVARD DE LA BOISSIÈRE**, membre du conseil général du Puy-de-Dôme, le 11 octobre.

**BRICOGNE**, maire du sixième arrondissement de Paris, le 2 août.

**BRUEL (DU)**. Voyez **DUBRUEL**.

**BRUGIÈRE DE LA VERCHÈRE**, membre de la Chambre des Députés en 1814, le 20 septembre.

- BRUJAS DU CHEY, le 6 décembre.
- CADOUDAL (JOSEPH), père de Georges Cadoudal, le 12 octobre. On lit dans l'*Armorial de Bretagne*, imprimé en 1667, la notice suivante sur ce nom :
- CADOUDAL. C. Un chevalier de ce nom fut partisan du comte de Montfort en la plupart des exploits de guerre qu'il eut contre Charles de Bloys, et fut capitaine de Hennebont : il portait d'argent, à une croix engrêlée de sable. Un gentilhomme de la même famille en la paroisse de Ploulech, évesché de Tréguier, portait même nom et mêmes armes.
- CARDONNEL, le 6 décembre.
- CARRON, le 6 décembre.
- CARTAULT DE LA VERRIÈRE, le 9 novembre.
- CHAMORIN (DE), maire de Châlons-sur-Marne, le 26 octobre.
- CHARBONNIER DE BELLOY, le 6 décembre.
- CHARRIER, fils d'un député de 1789, le 6 septembre.
- CHAUVEAU LA GARDE, le 9 novembre.
- CHERET, le 27 décembre.
- CHERIER, le 9 novembre.
- CHESNE (DU). *Voyez* DUCHESNE.
- CHEZE (LA). *Voyez* LACHEZE.
- CHILHAUD LA RIGAUDIE (DU), le 30 décembre.
- COSTÉ, le 21 octobre.
- COUCHERY (JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS), député au conseil des Cinq-cents, le 18 août.
- DANOIS. *Voyez* LEDANOIS.
- DAUPHIN (JEAN-BAPTISTE-MARIE), le 25 octobre.
- DELANDINE, bibliothécaire de la ville de Lyon, le 11 octobre.
- DELPLA GOUEITES, membre du collège électoral de l'Arriège, le 26 septembre.
- DÉQUESNE, propriétaire à Lannion, le 11 octobre.
- DEVAUX DU CHAMBORD, le 30 décembre.
- DEVOISINS (LES FRÈRES), fils d'un député aux Etats-généraux de 1789, le 6 septembre.
- DHOMBRES, ancien maire d'Alais, le 13 octobre.
- DROUARD DE BOUSSET, le 6 décembre.
- DUBRUEL, le 25 novembre.
- DUC LA CHAPELLE, ancien maire de Montauban, le 15 septembre.
- DUCHESNE, le 6 décembre.

- DUMAY (JEAN-BAPTISTE)**, propriétaire à Clermont-Ferrand, le 11 décembre.
- DURGET**, député aux Etats-généraux de 1789, le 6 septembre.
- DUTREIL (BERNARD)**, membre de la Chambre des Députés en 1814, le 5 septembre.
- FAURE**, du Havre, ex-membre du Corps législatif, le 26 août.
- FAVRE**, le 31 décembre.
- FEYDEL**, député aux Etats-généraux de 1789, le 6 septembre.
- FORT (LE)**. *Voyez* LEFORT.
- FOURNIER DE LA POMMERAYE**, le 9 novembre.
- GAFFARD**, le 9 novembre.
- GALLARD (DE)**, adjoint du maire de Marseille, le 14 novembre.
- GONTIER DE BIRAN**, député aux Etats-généraux de 1789, le 6 septembre.
- GOULARD**, le 9 novembre.
- GRANGIER**, député aux Etats-généraux de 1789, le 6 septembre.
- GUENIFEY**, membre du conseil de commerce établi près le ministre de l'Intérieur, le 9 novembre.
- GUILHERMY**, député aux Etats-généraux de 1789, le 6 septembre.
- HARDY DE LA LARGÈRE**, député aux Etats-généraux de 1789, le 6 septembre.
- HARDY DE LA LARGÈRE (LES FRÈRES)**, 1.<sup>o</sup> Augustin-Mathurin-Pierre; 2.<sup>o</sup>; Jean-Baptiste; 3.<sup>o</sup> Pierre-Hyacinthe; 4.<sup>o</sup> Anathase-François, fils du précédent, le 19 octobre.
- HENNET** député aux Etats-généraux de 1789, le 6 septembre.
- HENNET (A. L. B. JOSEPH-ULPIEN)**, fils d'un député aux Etats-généraux de 1789, le 24 septembre.
- HENNET DE VIGNEUX**, fils d'un député aux Etats-généraux de 1789, le 24 septembre.
- HERMANN**, le 26 décembre.
- HERVÉ CHEFDUBOIS**, le 6 décembre.
- HOLIER**, le 20 décembre.
- HOUAUD DE LA VILLEMARTIN (LES FRÈRES)**, le 9 novembre.

- HOUDET, député aux Etats-généraux de 1789, le 6 septembre.
- HOUITTE DE LA CHENAIS, le 19 octobre.
- HURTREL D'ARBOVAL, le 6 décembre.
- HUTTEAU, fils, député aux Etats-généraux de 1789, le 6 septembre.
- HUTTEAU (J. B. L. PHILIPPE), fils d'un député aux Etats-généraux de 1789, le 24 septembre.
- HUTTEAU D'URY, fils d'un député aux Etats-généraux de 1789, le 24 septembre.
- HUTTEAU D'ORIGNY, *idem*.
- JORDAN (CAMILLE), député au conseil des Cinq-cents, le 18 août.
- JURIEN, le 6 décembre.
- LABITANT, le 18 décembre.
- LACHEZE, fils, député aux Etats-généraux de 1789, le 6 septembre.
- LANDINE (DE). *Voyez* DELANDINE.
- LANDRAGIN TAINE, le 18 novembre.
- LANGLOIS (MICHEL), ancien administrateur des hôpitaux militaires, le 5 septembre.
- LAPARRE SAINT-SERNIN, le 9 novembre.
- LASTIER, le 6 décembre.
- LAUR, le 9 novembre.
- LAURO (DE), le 13 décembre.
- LABEAU, président du conseil général du département de la Seine, le 27 juillet.
- LEBLANC, maire de Vitry-le-Français, le 18 août.
- LE CORDIER, maire du premier arrondissement de Paris.
- LEDANOIS DE LA SOISIÈRE, député du département de l'Eure, le 6 décembre.
- LEFORT, fils d'un député aux Etats-généraux de 1789, le 6 septembre.
- LEMASSON, le 6 décembre.
- LEMERER, ancien député, le 18 août.
- LESTOURGIE, le 9 novembre.
- LOISET, membre du conseil général de l'Allier, le 11 novembre.
- LONGUEVE (HENRI DE), député aux Etats-généraux de 1789, le 6 septembre.
- LUCAS, médecin des eaux de Vichy, le 11 novembre.
- MADIER DE MONJEAU, fils d'un député aux Etats-généraux de 1789, le 6 septembre.

- MARTIN SAINT-JEAN, le 19 octobre.  
MASSON (LE). *Voyez* LEMASSON.  
MATHIAS, le 6 décembre.  
MAY (DU). *Voyez* DUMAY.  
MEILHEURAT DES PRUROS, le 30 décembre.  
MÉRER (LE). *Voyez* LEMÉRER.  
MICAULT (JOSEPH-FRANÇOIS), propriétaire à la Madeleine.  
Côtes du Nord, le 10 décembre.  
MIORCEC DE KERDANET, le 9 novembre.  
MOREAU (famille du général); savoir : 1.<sup>o</sup> Joseph-Marie-François; 2.<sup>o</sup> Pierre-Marie; 3.<sup>o</sup> Jean-Baptiste; 4.<sup>o</sup> Alexandre-Eugène; 5.<sup>o</sup> Victoire-Pauline, le 13 octobre.  
MOREAU, maire du neuvième arrondissement de Paris, le 2 août.  
NÉEL, le 18 novembre.  
NOAILLE, ancien député, le 11 octobre.  
ORDONNEAU, maréchal-de-champ, le 20 septembre.  
PACCARD, député aux États-généraux de 1789, le 6 septembre.  
PARRE (LA). *Voyez* LAPARRE.  
PERÈS, le 18 décembre.  
PERIGNON, membre du conseil général du département de la Seine, le 27 juillet.  
PEYRIÈRE (LA), le 18 décembre.  
PIAULT, maire du dixième arrondissement de Paris, le 6 décembre.  
PIET, le 6 décembre.  
PINCELOUP DE MAURISSEURE, le 9 octobre.  
POCHET, fils d'un député aux États-généraux de 1789, le 6 septembre.  
POLISSARD (PHILIBERT-ANTOINE), député au conseil des Cinq-cents, le 18 août.  
PONTES DU MERIL, le 9 novembre.  
RAYMOND, aîné, ancien adjoint du maire de Marseille, le 13 novembre.  
REDON, député aux États-généraux de 1789, le 6 septembre.  
REGNAUD DE PARIS, le 9 novembre.  
RICARD (ISIDORE et MAXIME), fils d'un député aux États-généraux de 1789, le 6 septembre.  
ROUCHON, ancien député, le 7 octobre.  
ROUEN, maire du deuxième arrondissement de Paris, le 18 décembre.

ROUSSEAU, maire du troisième arrondissement de Paris,  
le 2 août.

ROY, député aux Etats-généraux de 1789, le 6 septembre.

RUBIN DE LA GRIMAUDIÈRE, le 9 novembre.

RUE (DE LA), le 18 novembre.

RUE (DE LA), le 21 décembre.

SAULNIER D'ANCHAL, membre du collège électoral du  
Puy-de-Dôme.

SÈRE, le 18 novembre.

SIMONNOT, sous-préfet de Châlons-sur-Saône, le 20  
septembre.

TAILHARDAT DE MAISON-NEUVE, député aux Etats-  
généraux de 1789, le 6 septembre.

TARTANAC, membre du collège électoral du Gers, le 2  
décembre.

TERREBASSE, le 18 novembre.

THOMAS, maire de Saint-Malo.

THOREL, député aux États-généraux de 1789, le 6 sep-  
tembre.

TIXEDOR, le 18 novembre.

TREIL (DU). *Voyez* DUTREIL.

TUAULT DE LA BOUVRIE, membre de la Chambre des  
Députés, le 20 septembre.

VALON DE GRANDVELLE, le 6 décembre.

VAUX (DE). *Voyez* DEVAUX.

VERNEILH (DE), le 29 novembre.

VERNEILH DE PUIRASEAU (DE), le 6 décembre.

VIALETES D'AIGNAN, réhabilité, le 3 octobre.

VIDALAT TORNIER, le 18 novembre.

VOISINS (DE). *Voyez* DEVOISINS.

---

NOTA. Les dates qu'on trouve à la fin de chaque article,  
sont celles de l'obtention des lettres d'anoblissement.



---

## NOTICE

### SUR LA MAISON DE BLACAS.

*Des personnes qui, sans doute, attachent de l'importance à l'ancienneté des généalogies, n'ont cessé depuis dix mois de me demander des renseignements sur la famille de Blacas; je leur répons par le passage suivant qui est extrait de l'Histoire de la noblesse de Provence, par Maynier, imprimée en 1719.*

L'on trouve le nom de *Blacas*, dans les plus anciennes chartes de Provence et de la Comté de Toulouse; N. de Blacas, gentilhomme d'Alfonce, comte de Toulouse, fut donné en otage à Hugues des Baux, pour assurance de leur traité de paix de l'année 1117. Blacas de Blacas et Guillaume de Blacas furent deux fameux poètes provençaux; Guillaume était conseiller de Berenger, comte de Provence; il fut aussi illustre en sçavoir qu'en faits d'armes; il fut surnommé le *Grand-Guerrier*, l'un des neuf preux de la Provence, célébré dans le poëme de Mantuan (\*). Sordel, jeune poëte provençal, convie par ses vers les princes de l'Europe, à venir manger du cœur de Blacas le Grand-Guerrier, pour être animez de la bravoure et de sa valeur. Guillaume II, fils de Blacas de Blacas, fut fameux poëte et grand guerrier comme son père; il accompagna Charles I<sup>er</sup> d'Anjou, comte de Provence, à la conquête du royaume de Naples, où Collenuccio rapporte que dans le fort de la bataille, Blacas s'attacha à la personne de Mainfroy, roy de Naples, qu'il ne quitta jamais qu'il ne l'eût blessé et fait prisonnier. Blacas fut ensuite l'un des cent Chevaliers choisis par Charles d'Anjou, pour son fameux duel contre le roi d'Arragon; que Charles d'Anjou ayant appelé à son secours contre Mainfroy, ce roy se rendit maître de ce royaume pendant l'absence de Charles, par une perfidie arragonnoise; la trahison étant personnelle et de trop de

---

(\*) Poëme de 1273, rapporté par Saint-Césari et par le moine des Isles d'Yères.

confiance en ce roi d'Arragon, Charles I<sup>er</sup>, l'un des plus vaillants princes de son siècle, voulut s'en venger personnellement. L'Arragonnois fit un procédé; il ne se trouva pas au lieu assigné où Charles se rendit avec cent gentilshommes Provençaux; Blacasset de Blacas fut l'un des otages envoyés au roi d'Arragon pour la délivrance de Charles d'Anjou, fils et successeur de Charles I<sup>er</sup>, pris dans un combat naval par une autre insigne perfidie de l'Arragonnois, et par lui retenu prisonnier à Barcelonne. Blacasset dédia au roi Robert, petit-fils de Charles II d'Anjou, un livre qu'il avait composé de la manière de bien guerroyer. Blacas d'Aups mit en pratique les maximes de son père aux guerres que le roy Robert eut en Italie, contre l'empereur Louis de Bavière; Louis de Blacas, seigneur de Carros, son cousin, fit hommage de ses terres au roy Robert en 1321. Il fut envoyé par ce roy pour traiter avec les habitants de Monacho en 1329. Albert de Blacas, seigneur de Toard, assista à l'assemblée de la noblesse à Aix, pour être maintenue dans le privilège que la charge de grand sénéchal de Provence ne serait exercée que par un gentilhomme du pais, et pour en faire destituer Jean Barrilis, Napolitain, qui en avait été pourvu par la Reine Jeanne. Les Blacas ont toujours été qualifiés de chevaliers, barons, illustres; ils ont eu des alliances dans des maisons souveraines; Guillaumette de Blacas, dame de Toulon et de Trets, avait été mariée à Gaufridi, vicomte de Marseille, de la maison royale des Bosons au quatorzième siècle. Les Blacas ont fait plusieurs branches signalées par leurs faits d'armes; leurs actions de bravoure a donné lieu à l'histoire du prodige dont parle Nostradamus à l'abbé Robert à la gloire de la maison de Blacas. Je ne m'arrête pas aux histoires qui tiennent de la fable, j'ai rapporté des Blacas ce que j'ai vu dans les chartres et les archives.

Blacas porte : d'argent à la comète à seize rais de gueules.  
Sobriquet : *Vaillance de Blacas*.

---

# ÉTAT

*Des personnes qui ont obtenu des patentes  
d'anoblissement en 1815.*

---

Auy, le 6 janvier.  
Baron, le 4 février.  
Bernard de Domp sure, le 7 mars.  
Bonnegens (de), le 4 février.  
Bouard, le 4 février.  
Bouthier de Rochefort, le 4 février.  
Brayer, le 7 mars.  
Brillard, le 7 mars.  
Brun de Blon (le), le 4 février.  
Bruys des Gardes, le 25 février.  
Bruys d'Ouilly, le 25 février.  
Burgraff, le 6 janvier.  
Busche, le 7 mars.  
Caumont, le 7 mars.  
Cochelet, le 7 janvier.  
Collot, le 11 janvier.  
Dalmas, le 6 janvier.  
Daudier ( les deux frères ), le 6 janvier.  
Decan, le 6 janvier.  
Delattre de Nœufrue, le 7 mars.  
Dubruel, le 7 mars.  
Dugone, le 25 janvier.  
Dupuy, le 7 mars.  
Durant, le 6 janvier.  
Espine ( de l' ), le 6 janvier.  
Ferdane de Lepine, le 4 février.  
Ferradesche de Gromond, le 4 février.  
Gilbert de Gourville, le 7 mars.  
Grangier, le 7 mars.  
Gremion ( de ), le 6 janvier.  
Hugouin de la Barthe ( confirmation de lettres de noblesse  
anciennement accordée à la famille de ), le 18 janvier.  
Joyaut de Couesnongle ( les deux frères ), le 6 janvier.

Julien-Gauthier, le 7 mai.  
 Labroue, le 6 janvier.  
 Laget-Levieux, le 7 mars.  
 Lamalle ( de ), le 7 mars.  
 Lassime, le 4 février.  
 Leclerc-Durivaud, le 4 février.  
 Lehurey, le 22 janvier.  
 Lelevreur, le 4 février.  
 Lemarchand, le 6 janvier.  
 Lemengnonnet, le 22 janvier.  
 Lerond, le 22 janvier.  
 Letard de la Bouralière, le 7 mars.  
 Luxer, le 7 mars.  
 Marcé de la Rochette, le 4 février.  
 Mathieu-Devienne, le 6 janvier.  
 Meslier de Rocan, le 4 février.  
 Mieulle, le 4 février.  
 Noly, le 7 mars.  
 Pacquet-Beauvais, le 22 janvier.  
 Paillette, le 4 février.  
 Péronneau, le 7 mars.  
 Péronnet, le 4 février.  
 Regny fils, le 31 janvier.  
 Richerand, le 4 février.  
 Rivière, le 4 février.  
 Saillard, le 6 janvier.  
 Soret de Boisbrunet, le 7 mars.  
 Stadieu, le 18 janvier.  
 Tarbée ( J.-B. et C.-H. ), le 7 mars.  
 Trinquelague, le 7 mars.  
 Tullés ( de ), le 6 janvier.  
 Turges, le 20 janvier.  
 Urvoit de Saint-Mirel ( les trois frères ), le 7 janvier.  
 Vimal-Dupuis, le 7 mars.  
 Vuillefroy, le 7 mars.

---

# ÉTAT DES PAGES

DE

## LA CHAMBRE DU ROI (1).

---

Pour être admis au nombre des pages de la chambre du Roi, il fallait prouver sa noblesse dès l'an 1550, par titres originaux qui établissaient une filiation paternelle suivie, depuis le présenté, jusqu'à cette époque, sans aucun anoblissement, relief ou privilège attributif de noblesse.

---

*En 1695, sous M. le duc de Gèvres.*

CHARLES COURTIN, seigneur de Péruse.  
Henri-Louis de Chauchon, chevalier de l'Hery.  
Charles-Louis de Montsonnin, marquis de Montal.  
Antonin de Baudouin, sieur du Pas.  
François de Villum, seigneur de Batiment.  
Louis de Gouffier, marquis de Bonnavet.  
Jean-Joseph de Gruel, seigneur de Saint-Anastèze.  
Louis, marquis de Guiry.  
Jean d'Amandaris, marquis de Saint-Estève.  
Charles-René du Roux de Tachy.

*En 1696, sous le duc de la Trémouille.*

Antoine-Charles Bidon, vicomte de Saint-Martin.  
Daniel Michel du Farcy de Cuillé.  
François-Gabriel Goute, sieur du Château-Dampierre.  
Louis-Armand Gouffier, marquis de Bonnavet.  
Jean-Joseph de Gruel de la Frette.  
Nicolas de Martinville.

---

(1) Il y a quelques années de lacune qu'il m'a été impossible de remplir; mais j'admettrai pour les volumes subséquents les réclamations qui me seront adressées à ce sujet.

*En 1697, sous M. le duc de Beauvillier.*

Jean-François-Antoine de Clermont, marquis de Montoisson.  
 Claude-Anne de ou Thiard, marquis de Bissy.  
 Louis du Faure de Saint-Silvestre.  
 Jean-François de Briqueville, marquis de la Luzerne.  
 Louis-Augustin-Jean-Baptiste de Mathan, comte de Baunay.  
 Henri Goulard, chevalier de Vervens.

*En 1698, sous M. le duc d'Aumont.*

Alexis Chateignier de la Roche-Pozay.  
 Michel Fabry, comte d'Autrey.  
 Jacques-Valentin Conrart.  
 François Conrart.  
 Jacques-Philippe de Nocey.  
 Louis-Michel de Martigny, marquis de la Tour du Botz.

*En 1699, sous M. le duc de Gèvres.*

Louis-François Albert, marquis de Braque.  
 François-Albert Clérambault de Vendeuil.  
 Henri-François, marquis de Ségur.  
 Jean-Armand Poussart de Fort, marquis du Vigeant.  
 François d'Épinay, marquis de Lignery.  
 David de Saint-Phale, marquis de Coulange.

*En 1700, sous M. le duc de la Trémouille.*

N..... de Kersulguen, marquis de Kerlorec.  
 Louis de Crocelas de la Viollaie.  
 René-François de Parisot, marquis de Puy-la-Roque.  
 Charles de Parisot, chevalier de Puy-la-Roque.  
 Charles-Joseph Davy, marquis d'Amfreville.

*En 1701, sous M. le duc de Beauvillier.*

Charles-René Carbonnel, comte de Canisy.  
 Gabriel Dauvet, marquis d'Auvillars.  
 Jean-René Bazan, comte de Flamenville.  
 Paul-Philippe de la Roche-Aymon.  
 François de Charry, comte des Gouttes.  
 Jacques-François Montpellé de Martigny.

*En 1703, sous M. le duc de Gèvres.*

Henri-François, marquis de Ségur.  
 René-François de Gresle-d'Ormesson.  
 René d'Anglot du Hamel.  
 François-Bernard de Launay.  
 Alexandre-François de Billy-d'Antilly.  
 Louis-Augustin Choppin de Chassoy.

*En 1704, sous M. le duc de la Trémouille.*

Henri-François, marquis de Ségur.  
 Louis-Augustin Choppin de Chassoy.  
 Paul-François Charon de la Haye de Miette.  
 Joseph Grout de Princé.  
 François le Tiran, marquis de Villers.  
 François-Emmanuel, baron de Letchenfeld.

*En 1705, sous M. le duc de Beauvillier.*

Jean Ysoré, chevalier d'Hervaut, baron de la Roche-Posay.  
 Joseph-Charles-Tuffin, comte de la Roirie.  
 Joseph-Honoré de Longecombe, marquis de They.  
 François de Chalus, marquis de Saint-Prié.  
 Etienne-Thibaut de la Brousse, marquis d'Atis.  
 Angélique-François de Renouard, comte de Villager.

*En 1706, sous M. le duc d'Aumont.*

Jean-Louis-François de Roussel de Pernes.  
 Nicolas de Vauchelle, chevalier de Malte.  
 Henri Lange, comte d'Apremont.  
 N. de Varennes-Kergoson.  
 André de Voisblanches.  
 Hilarion Joscelin, comte de Guay.  
 Louis de la Fresnaye, marquis de Grigny.

*En 1708, sous M. le duc de la Trémouille.*

François-René de Saint-Gilles de Perronnay.  
 Jean-René de Saint-Gilles de Perronnay.  
 Jean-René du Chastel de la Rouaudaye.  
 Jean-Guillaume-Laurent de la Crochaie.

Guillaume-Thibaut de Bois-Bosset.  
René-François de Gueneuhec-Dessois-Hucourt.

*En 1709, sous M. le duc de Mortemart.*

François-Marie-César du Vauchier, seigneur du Des-  
chaux.  
Jean-François de Léomont, marquis de Léomont.  
Jean-Louis le Bacle-d'Argenteuil, comte d'Epineuil.  
Louis-Paul de Remigny, baron de Joux.  
Paul-Henri de la Luzerne de Beuzeville, chevalier de  
Malte.  
Joseph Argelouse, vicomte de Jullien.

*En 1710, sous M. le duc d'Aumont.*

Paul-Louis de Remigny, baron de Joux.  
Jean-René de Keravel.  
Jean-Louis de Belloy.  
Renaud-Bertrand de Wierre.  
Louis-d'Amerval.

*En 1714, sous M. le duc d'Aumont.*

Mathieu Porter.  
Louis Desceville.  
Louis Boursin.  
Frédéric-François de Nollent.  
Anonyme de Nollent.  
Claude-Antoine-Alexandre de Troilfumyr, baron de  
Saint-Mexant.

*En 1715, sous M. le duc de Trémes.*

Frédéric-François de Nollent, baron de Limbeuf.  
Anonyme de Nollent de Limbeuf.  
Louis de Turenne, marquis d'Aynac.  
Charles-Antoine Brossard de Saint-Bris, baron de Cotigny.  
Claude-François de Montereux de Vadont.  
Pierre Trevet de Cauvicourt.



*En 1716, sous M. le duc de la Trémouille.*

Charles-Antoine Brossard de Saint-Bris, baron de Cotigny.  
 Pierre Trevet de Cauvicourt.  
 Antoine, comte de Gœsbriant.  
 Charles, chevalier de Pierre-Buffière.  
 Louis de la Celle de Boiry.  
 François Montbel de Patache.

*En 1717, sous M. le duc de Mortemart.*

Charles-Antoine Brossard de Saint-Bris, baron de Cotigny.  
 Jean, baron de Fortisson.  
 Henri Girardon.

*En 1721.*

Pierre-Henri de la Grange, comte d'Arquin.  
 Jean-Baptiste Cossart, chevalier d'Espiez.  
 Jean-François d'Argenton de Bilheust.  
 Louis-Adrien le Roi de la Bretonnière.  
 Pierre-Paul de Rochechouart-Clermont, chevalier de  
 Malte.  
 Charles-Henri d'Aublec de Nezel.

*En 1727, sous M. le duc de Trêmes.*

MM. de Crevant de Cingé.  
 de Montbrun.  
 de Berne.

*En 1788.*

MM. de Tuomelin, premier page.  
 de Gueneheuc.  
 de Molans.  
 d'Essequé.  
 de Sainte-Hermine.  
 de Bigny.  
 de Noaillan.  
 de Montleau.

---

---

# ÉTAT DES PAGES

DE

## LA GRANDE ÉCURIE (1).

---

Pour être admis au nombre des pages de la grande écurie, il fallait être d'une noblesse ancienne et militaire, et en faire preuve par titres originaux, depuis 1550, sans aucun anoblissement. On ne les recevait pas qu'ils n'eussent environ quinze ans, qu'ils ne fussent bien faits et connus pour être de bonnes mœurs.

---

1676.

Louis de Castelmoré d'Artagnan.  
Louis-Hardouin Chevrier de la Chesnaye.  
Claude Baillet de Vaugrenand.

1677.

René-Alexis le Sénéchal de Kercado.  
Sébastien-Hyacinthe le Sénéchal de Kercado.  
Philippe Gedoyn.  
François-Louis Gouffier de Thoisy.  
Jérôme de Zalusky, polonais.

1678.

François Nogaret de Calvisson, chevalier de Malte.  
Eustache de Louvancourt-Blangy.  
Florimond de Coëtlogon.  
Charles-Louis de la Roche.

---

(1) Il y a quelques années de lacune qu'il m'a été impossible de remplir; mais j'admettrai pour les volumes subséquents les réclamations qui me seront adressées à ce sujet.

Charles-Yves-Jacques de la Rivière.  
 Philbert de Montjan de Niécourt.  
 Hervé de Gourmont-Courcy.  
 Nicolas de Chaponay-Fezins.  
 François de Salles.  
 François de Rochefort-Markain.  
 Louis-Abraham de Sahuguët de Termes.  
 Charles-Michel de Biez.  
 François de Bony la Vergne.  
 Grimoaldo de Grimaldi.

1679.

Louis-Charles Goujon la Chevalerie.  
 Gabriel de Siran-Cabanac.  
 Blimont de Monchy-Vimes.  
 Joseph-Louis Audouin de Balan.  
 François-Joseph de Gélas-Lébéron.  
 Pierre de Malhac-Bessac.  
 François de Damas du Breuil.  
 Philippe-Gabriel de Montgon-Beauverger.  
 Maximilien de Chalue la Roche-Vernassal.  
 François de Naucaze.  
 Bernard de la Madeleine-Ragny.  
 André de Girard-Saint-Paul.  
 Claude-Joseph le Gay, chevalier de Malte.  
 Charles-Henri du Châtelet-Moyencourt.  
 Paul Besso-Ferreiro-Fiesco de Masserans, piémontais,  
 chevalier de Malte.

1680.

Henri-Charles de Lancy-Raré.  
 Arnould-Adolphe de Vêlen.  
 Christophe de Braque.  
 Louis-François de Felins.  
 Nicolas-François Hennequin-Gellenoncourt.  
 Pierre de Prugues.  
 Philippe de Longueval.  
 Louis de Mirande-Brassac.  
 Jean-Baptiste de Sauvager-Desclaux.  
 Christophe-Antoine de Seiguiet-d'Inaumont.  
 Jacques Guerry la Goupillère.

Louis-Hercule de Montigny.  
 Hyacinthe-Charles-François Masset de Freinc, gentil-  
 homme piémontais.  
 Sébastien-François de Lage.  
 Armand-Michel de Broc-Chemiré.  
 René de Bethoulat la Petitière.  
 Marc-Antoine de Morel-d'Aubigné.  
 François-Félix de Corn-d'Ampare.  
 Louis-Antoine de Marcatel.  
 François de Villedon la Chevrelière.  
 Adrien de Podenas de Villepinte.  
 Pierre Feret de Varimont.  
 Henri-Louis de Paris-la-Noue.  
 Alexandre-Joseph de Pichart des Farges.  
 N.... Bartholi.  
 N.... de la Font-Savines.  
 N.... de la Roche-Aymon-Barmont.

1699.

Jean-François Caseaux de Nestier.  
 Louis Brevant de Rédemont.  
 N.... du Fossé de la Mote-Vateville.  
 N.... de Romance de Mesmont.  
 Pierre de Roquefort.  
 Jean-François Desart de Prémont.  
 Louis de Houillière de Boisbureau.  
 Alphonse-Auguste de Thiville de Bapaulme.  
 Charles-Paul Hay, marquis de Chastelet.  
 François Chabot.  
 Bernardin-François de Graineville de Muldrac.  
 Philippe-Emmanuel, marquis d'Alein.  
 Antoine-Joseph de Manses.  
 Amable de Chovigny de Saint-Agoulin.  
 Thérèse Botrel de la Marche.  
 Jean-Hyacinthe-Augustin de Reillac, comte de Mont-  
 mège, baron de Salagnac.  
 Antoine-René de Noyon, marquis d'Escouère.  
 Albert Alard de la Basèque.  
 Louis de Tarteron.  
 Nicolas Alexis le Clerc de Cambray.  
 Antoine Damas, comte de Marcilly.  
 Joseph Sublet de Lénoncourt-d'Heudicourt.

François-Antoine de Saucières, baron de Tenance.  
 Claude le Clerc, marquis de Fleurigny.  
 Philippe de Salha...  
 Jean-Benjamin Drouallan de Lesnalec.  
 Charles de Maillé de la Tour-Landry.  
 Guillaume de la Rouzière de Saint-Pons.  
 Guillaume-Héliodore de Quinneville du Rocher.  
 Charles-François de Mianne.  
 François de Laurencin de Mison.  
 Louis de Châteauneuf, son frère.  
 Jacques du Bois-Jourdan.  
 François de Bouétiez de Kérorguen.  
 Jean-Joseph Béranger de la Baume.  
 Benoît de Reclaine de Lyonne.  
 César de Villeneuve de Tourettes.  
 Pierre des Forges du Châtelus.  
 Jean-Paul d'Audiffret.  
 Claude de Saint-Blimont.  
 René de Saint-Quentin d'Aprigny.  
 Thomas du Vernay.  
 N.... Gouffier de Bonnivet.  
 Claude de Courcelles.  
 Etienne de Saint-Léger.  
 François-Louis de Monteclair.  
 Charles-Nicolas de Mège de Saint-Georges.  
 Charles-François de la Feuillée.  
 Charles-Honoré de Fontenelle.  
 Guillaume de Sauvan-d'Arumont.  
 N.... du Laux de Coste.  
 Charles de Lescoux de Saint-Bohair.  
 Bon-Hervé de Saint-Pierre.

1708.

Gabriel Constantin de la Lorie.  
 Charles de la Conty de Boysseulh.  
 Gilbert Guérin, comte de Lugeac.  
 Barthélemi-François Vitry, baron de Neuds.  
 Paul-Charles de la Haye de Damiette.  
 Olivier-Joseph Feuilleul de Saint-Martin des Chenêts.  
 Robert-Pierre le Sens de Lyon.  
 Antoine de la Péronnière de la Roche-Bardoul.  
 Germain-Hyacinthe-Godefroy de Romancé de Mesmont.

---

---

# ÉTAT DES PAGES

DE

## LA GRANDE ÉCURIE (1).

---

Pour être admis au nombre des pages de la grande écurie, il fallait être d'une noblesse ancienne et militaire, et en faire preuve par titres originaux, depuis 1550, sans aucun anoblissement. On ne les recevait pas qu'ils n'eussent environ quinze ans, qu'ils ne fussent bien faits et connus pour être de bonnes mœurs.

---

1676.

Louis de Castelmoré d'Artagnan.  
Louis-Hardouin Chevrier de la Chesnaye.  
Claude Baillet de Vaugrenand.

1677.

René-Alexis le Sénéchal de Kercado.  
Sébastien-Hyacinthe le Sénéchal de Kercado.  
Philippe Gedoyn.  
François-Louis Gouffier de Thoisy.  
Jérôme de Zalusky, polonais.

1678.

François Nogaret de Calvisson, chevalier de Malte.  
Eustache de Louvancourt-Blangy.  
Florimond de Coëtlogon.  
Charles-Louis de la Roche.

---

(1) Il y a quelques années de lacune qu'il m'a été impossible de remplir; mais j'admettrai pour les volumes subséquents les réclamations qui me seront adressées à ce sujet.

Charles-Yves-Jacques de la Rivière.  
 Philbert de Montjan de Niécourt.  
 Hervé de Gourmont-Courcy.  
 Nicolas de Chaponay-Fezins.  
 François de Salles.  
 François de Rochefort-Markain.  
 Louis-Abraham de Sahuguët de Termes.  
 Charles-Michel de Biez.  
 François de Bony la Vergne.  
 Grimoaldo de Grimaldi.

1679.

Louis-Charles Goujon la Chevalerie.  
 Gabriel de Siran-Cabanac.  
 Blimont de Monchy-Vimes.  
 Joseph-Louis Audouin de Balan.  
 François-Joseph de Gélas-Lébéron.  
 Pierre de Malhac-Bessac.  
 François de Damas du Breuil.  
 Philippe-Gabriel de Montgon-Beauverger.  
 Maximilien de Chalue la Roche-Vernassal.  
 François de Naucaze.  
 Bernard de la Madeleine-Ragny.  
 André de Girard-Saint-Paul.  
 Claude-Joseph le Gay, chevalier de Malte.  
 Charles-Henri du Châtelet-Moyencourt.  
 Paul Besso-Ferreiro-Fiesco de Masserans, piémontais,  
 chevalier de Malte.

1680.

Henri-Charles de Lancy-Raré.  
 Arnould-Adolphe de Véelen.  
 Christophe de Braque.  
 Louis-François de Felins.  
 Nicolas-François Hennequin-Gellenoncourt.  
 Pierre de Prugues.  
 Philippe de Longueval.  
 Louis de Mirande-Brassac.  
 Jean-Baptiste de Sauvaget-Desclaux.  
 Christophe-Antoine de Seiguler-d'Inaumont.  
 Jacques Guerry la Goupillère.

François-Louis du Breil de Pontbriant.  
 Gabriel de Montbault de la Dubrie.  
 Charles de France, baron de Vaux, marquis de Noyelles.  
 Charles de Choiseul, marquis d'Esguilly.  
 Joseph-Antoine-François de Bulstrode.  
 Joseph-Charles de Villers, comte de Guignancourt.  
 Antoine de Gaugy.  
 Jacques-Justin de Bulstrode.  
 Alexandre de Puchs de Paillas.  
 Balthazar d'Ostanger, chevalier de la Roquetaillade.  
 Louis-Alexandre-Robert Malet, chevalier de Ramen.  
 N.... de Grossoles, chevalier de Flammarins.  
 Louis Martelle, seigneur de la Roquette.  
 N.... de Languedoue, chevalier de Villeneuve.  
 N. de Jansaç.  
 Michel d'Anglos, marquis d'Eronval.  
 Laurent de Trente.  
 Louis le Rouge de Kerdavid.  
 Jean-Baptiste Villiers-Berauld.  
 Claude-Maurice, marquis de Chastenay, comte de Bricon.  
 Pierre de Pruine.  
 Louis Elzéar de Sade.  
 N... de Carney.

1710.

Charles de la Clef-du-May.  
 Claude-Léonor de Reclaine-Digoine.  
 Benoît de Reclaine-Digoine.  
 N... Digoine.  
 N.... de Reclaine.  
 N.... de Villiers-Helon.  
 N.... de Marquessac d'Hautefort.  
 N.... de Manse.  
 N.... de Hardas d'Hauteville.  
 N.... de Pluvinel.  
 N.... de Marolles.  
 N.... de Giou.  
 N.... de Tournay.  
 N.... de Cadolan.  
 N.... chevalier de Sainte-Jame.  
 N.... de Fribois.



N.... de la Roche Saint-André.  
 N.... de Lévaré.  
 N.... d'Abzac de la Douze.  
 N.... de la Moussière.  
 N.... de Villedon.  
 N.... de la Chevrillière.  
 N.... de Lavaux.  
 N.... de la Nascole.  
 N.... de Canteleux.  
 N.... de Cumont.  
 N.... de Penengun.  
 N.... de Marcellanges.  
 N.... de Groslée.  
 N.... de Rocelot.

1712.

Germain-Hyacinthe-Godefroy de Romance de Mesmont.

Louis Martel, sieur de la Roquette.

Laurent de Trente.

Claude-Maurice de Chastenay, comte de Bricon.

Louis Elzéar de Sade.

François de Flammarting de Cerf.

Jean-Stanislas de Pelubinsky.

René du Tertre de Mée.

Gui Roland du Roslan-de-Kermenguy.

Sébastien de Belloy de Morangle.

Jacques-Martial de l'Estrade,

Paul d'Escorailles de Salers.

Christophe le Roux de Coettando.

Guillaume de Saint-Vidal de la Tour-Landry-Rochefort.

Jean-Joseph de Brisis.

Guillaume de la Bérardière.

Jean-Baptiste Roquart de Saint-Laurent.

N.... de Largentelle.

Gilbert de Vesny-d'Arbouze.

N.... de la Tour-Bonnet.

François Tonnlay.

Philippe Desplains de la Lande.

N...., chevalier d'Orgon.

Jean-Charles Hengant de Keyrisac.

François Bernard.

Jean-Baptiste-Joseph de Sade.

Charles du Tillet de Mauroux.  
 François de Warigny.  
 Alexandre de Ravigny.  
 N.... de la Guillottière.  
 François-Amable de la Garde de Saigne.  
 Jacques-Charles de la Sayette.  
 Jean-Jacques de Feuquerolles.  
 Pierre de la Villatelle.  
 François de la Carte.  
 Louis de Cauchon-d'Arsy.  
 Raphaël Duval des Rivières.  
 Charles-Pierre du Bois de Macquillé.  
 Charles Chevalon de Boisragon.  
 Louis-Melchior de Keroen de Coetanfao.  
 René de la Motte de Champagné.  
 Nicolas de la Garde de Saigne de Saint-Angel.  
 François de Cluis de Gaucourt.  
 Georges-Etienne du Plessis-Bellière.  
 N.... de la Roche-Aymon.  
 N.... de Culture.

1714.

Charles d'Autefort-Marquessac.  
 Jean-Etienne du Mas de Manse.  
 David Damas.  
 Claude-Joseph de Marolles.  
 Pierre de Giou.  
 Gabriel-Nicolas Bardoul de Tournay.

1715.

Charles-Antoine-Joseph Pinard de Cadoëlan.  
 Jean-Baptiste de Fribois.  
 Gabriel Villiers-Héron de Sainte-Jame.  
 René de la Roche Saint-André.  
 Pierre-René Gilbert des Vaux Levaré.  
 Jacob Jauvré la Moussière.  
 Jean d'Abzac-la-Douze.  
 Joseph de Villedon la Chevrelière.  
 Charles de Villedon de Lavau.  
 Jacques-Yves-Joseph de Kemper-la-Nascole.  
 Léonard d'Arlot de Cumont.

Claude-Eugène des Buissons-Anteleu.  
 Charles-François Kerguelen-Pénanjeu.

1716.

Louis de Marcellanges.  
 Henri-François, dit de Routot.  
 Alexandre-François, dit de Grolay.

1717.

Louis-Joseph de Pouilly.  
 Jean-Baptiste-Jacques le Bourgeois-Pomméréval.  
 René-Joseph du Bois-Baudry.  
 Charles Noblet de Tersillac.

1781.

Jean-Jacques Florac de la Vercantière.  
 Jacques-Vincent de Kermoven.

1719.

Alexandre-Paul de Montal de Nauzières.  
 François, chevalier de la Frapinière.  
 Isaac du Chesne de Saint-Léger,  
 Pierre-François de Nigry de la Redorte.  
 Joseph Huchet de Cintré.  
 Jean-François de Saint-Remy de Cossé.  
 Joseph Damas-d'Antigny.  
 Jean-Baptiste le Roy de Valanglard.  
 Louis Huchet de Cintré de Tregille.  
 Gabriel Charbonneau de Leschasserie.

1710.

Joseph-Claude de Monty de Reze.  
 François-Marie de la Lande de Calan.  
 Jean-Louis de Roux de la Navasselle.  
 Marie-Jean-Louis de Lambilly de Broutay.  
 Louis-Marie de Langle de Kermorvin.  
 Henri de Riolet de Monteuil.

Louis-Joseph de Beaumont-d'Aurichamp.  
 Jean Roux de Vigneras de Pombaud.  
 Jean-Louis d'Avesgo de Coulonges.  
 Louis-François de Saisseval de Feuquières.  
 François-Jacques de Grouchy de Robertot.  
 Augustin-Henri-Nicolas le Marquetel de Quency-Wian-  
 court.  
 Jean-Louis du Bot de Sales du Roudouc.  
 Alexandre-Henri du Puch de Montbreton.  
 Jean-Baptiste Taneguy du Breil de Pontbriant.  
 Charles-Louis de Vidal.  
 Jean-Baptiste-César de Thimbrune de Valence-Combes.  
 Joseph-Marie de Kerhoent de Coetanfao de Locmaria.  
 René-Louis Legier de la Sauvagère.  
 Guillaume de Montigny de la Coudray.  
 Pierre-Gilbert-Philippe Veiny-d'Arbouse de Vilmont.  
 Louis-Charles de Gouyon.  
 François Dantil de Ligonès.  
 César Couraud de Bonneuil.  
 Guillaume Peyronenc de la Roque de Saint-Amarad.  
 François-Alexandre le Clerc de Bussey.  
 Jean de la Farge de Fournols.  
 René-Félix d'Albignac de Triadou.  
 Pierre Gérante de Senas.  
 Louis Venans de Vildon de Gournay.  
 Charles-Gabriel-Auguste d'Andigné de Maineuf.  
 Olivier-Jean-Marie de Kermel de Kermezen.  
 Charles-Jean-Baptiste de Sugny.  
 Louis-Guy Sacriste de Tombeuf de Montpouillan.  
 Jean-François de Pousonville de Grisols-du-Chassan.  
 Pierre-Gabriel-François-Joseph de Motayor du Hour-  
 melin.  
 Armand-Louis Gouyon de Vaux.  
 Charles-Alexandre de Crugy de Marsillac.  
 Joseph-Bernard de Saint-Andiol.  
 René-Jean le Mouton de Boisdeffre.  
 Jacques-Achille Picot de Combreux.  
 Yves-Laurent de Monty de Rezay.  
 Charles de Naturel de Baleure.  
 Charles-Antoine de Guerin-de-Lugeac.

Louis de la Grandière, seigneur de Boisgautier.  
 Nicolas de Salvert, seigneur de la Motte-d'Arson.  
 Jean-Sévère-Pélage de Visdelou, seigneur de la Ville-  
 theart.  
 Charles-Léon de Fera, seigneur de Rouville.  
 Charles de Moussy, seigneur de Contour.  
 Jean-Jacques-Alexandre Diel, seigneur d'Enneval.  
 Claude-François de Sesmaisons, seigneur de la Sausinière.  
 Charles-Louis de Beaumont de Rion, seigneur de Serçay.  
 François-Angélique de Remigny, seigneur de Joux.  
 Jacques-Pierre, seigneur de Rouettier.  
 Marie-Daniel-Jérôme Botherel, seigneur de Saint-Denac.  
 Thomas d'Alogny, seigneur de Rochefort-la-Groye.  
 Jean-Joseph de Pastour, seigneur de Kerjean.  
 René-Charles-Pierre de Montreuil, seigneur de la Chaux.  
 Charles-Michel d'Arcussia, seigneur du Revest.  
 Esprit-Marie Baudry, seigneur d'Asson.  
 Louis de la Tour-Montauban.  
 François-Hélion de Bardançois de Sarzay, seigneur de la  
 Salle de Vierge.  
 Pierre Raymond de Modène de Pomerols, chev. de Malte.  
 Antoine-Charles-Augustin-Joseph de Simiane, seigneur  
 de Miolans et d'Esparron.  
 Claude-Nestor de Longueil-Maisons, seig. de Beauverger.  
 Jacques-Henri de Beaugy, seigneur du Fay.  
 Jean-Jacques de Lorme de Pagnac, seigneur de Périgère.  
 Philogène-Alexis-François de Ponat, seigneur de Greisse.  
 Henri-Jacques de Puch, seigneur de Montretou.  
 Charles de Puch de Melac, son frère.  
 Pierre Tudert, seigneur de la Bournalière.  
 Jean-Pierre Bernou de Donissan de Citran.  
 Alphonse de Donissan de Citran de Bonnefort, son frère.  
 Alexis du Plessis, seigneur d'Argentré.

1735.

René-Nicolas-Claude d'Orglandes de Briouze.  
 François-Louis de Lubersac de Livron.  
 Nicolas-Antoine de Ferrières.  
 Eustache-Joseph Lamory de Landas-Mortagne.  
 Louis-Julie-Delphin d'Aulède de Pardaillan.  
 Pierre-Jean de Gervain-des-Landes.  
 François-Louis d'Azemar de Panat.

Louis-Joseph de Beaumont-d'Aurichamp.  
 Jean Roux de Vigneras de Pombaud.  
 Jean-Louis d'Avesgo de Coulonges.  
 Louis-François de Saisseval de Feuquières.  
 François-Jacques de Grouchy de Robertot.  
 Augustin-Henri-Nicolas le Marquetel de Quency-Wian-  
 court.  
 Jean-Louis du Bot de Sales du Roudouc.  
 Alexandre-Henri du Puch de Montbreton.  
 Jean-Baptiste Taneguy du Breil de Pontbriant.  
 Charles-Louis de Vidal.  
 Jean-Baptiste-César de Thimbrune de Valence-Combes.  
 Joseph-Marie de Kerhoent de Coetanfao de Locmaria.  
 René-Louis Legier de la Sauvagère.  
 Guillaume de Montigny de la Coudray.  
 Pierre-Gilbert-Philippe Veiny-d'Arbouse de Vilmont.  
 Louis-Charles de Gouyon.  
 François Dantil de Ligonès.  
 César Couraud de Bonneuil.  
 Guillaume Peyronenc de la Roque de Saint-Amarad.  
 François-Alexandre le Clerc de Bussy.  
 Jean de la Farge de Fournols.  
 René-Félix d'Albignac de Triadou.  
 Pierre Gèrente de Senas.  
 Louis Venans de Vildon de Gournay.  
 Charles-Gabriel-Auguste d'Andigné de Maineuf.  
 Olivier-Jean-Marie de Kermel de Kermezen.  
 Charles-Jean-Baptiste de Sugny.  
 Louis-Guy Sacriste de Tombeuf de Montpouillan.  
 Jean-François de Pousonville de Grisols-du-Chassan.  
 Pierre-Gabriel-François-Joseph de Motayor du Hour-  
 melin.  
 Armand-Louis Gouyon de Vaux.  
 Charles-Alexandre de Crugy de Marsillac.  
 Joseph-Bernard de Saint-Andiol.  
 René-Jean le Mouton de Boisdeffre.  
 Jacques-Achille Picot de Combreaux.  
 Yves-Laurent de Monty de Rezay.  
 Charles de Naturel de Baleure.  
 Charles-Antoine de Guerin-de-Lugeac.

1748.

Charles-Jean-François de Vauquelin.  
 Ambroise-René des Roches de Boisjourdan.  
 Charles-Joseph-François Tuffin de Roirie-de-Villiers.  
 Tanguy-Marie de Troerin de Kerjean.  
 Charles-Éléonor-Hervé de Carbonnel de Canisy.  
 Urbain-Guillaume de Quéelen.  
 Georges-François-Julien de Crochard de Bourneuf.  
 François-Henri de Saint-Pol de Masle.  
 Jacques Chevalier de la Coindardière.  
 Louis-René de Banconnet de Nayan.  
 Joseph-Marie-Bonaventure du Garrie-Dusels.  
 Louis-Gaëtan de Thiennes.  
 François-Louis Caseaux.  
 Joseph-Michel de Sabrevoir.  
 Charles-Louis Martel de Delincourt.  
 Michel-Claude de Neufchèse.  
 Louis-François le Vaillant de Rebaus.  
 Charles-Paul Camus de Villefort.  
 Pierre-Charles-Philippe de Rosnivinen.  
 Emmanuel-Christophe-Marie de Riremoy de Testu.  
 Jean de Joussineau de Tourdonnet.  
 Joseph de Forgères.  
 René-Gabriel le Rouge de Kerdauid.  
 Eléonore-Claude de Carbonnel de Canisy de Mesnibus.  
 Eustache de Vauquelin.  
 François-Marie-Hercule de Montigny.  
 Jacques-François-Louis de Caulaincourt.  
 Jean-Christophe de Maslard.  
 Laurent Gués de Monty.  
 François-Louis-César de Thiboust.  
 François de Chambaud.  
 Armand de Roux de Montchenil.  
 Louis-Geoffroy de la Croix de Beaurepos.  
 Joseph-Hyacinthe de Mercerel de Chanteloycr.  
 Antoine-Baptiste de Termes.  
 Alphonse de Draulin de Mesnilglaise.  
 Jean-François de Méalet de Fargues.  
 Jean-François de la Roque de Mons.  
 Charles-Joseph de Préville.  
 René-Louis-Gabriel d'Andigné.

Eustache-Henri-François du Dessant.

Thomas-Marie de Frenoy.

Charles-Antoine de Droulin de Tanque.

François du Bouy.

Pierre-Hervé-Martin de Montlige.

Claude de Corbiers.

Ursin de Saint-Pol de Masle.

En 1757, 1760 et 1762, MM. Augustin-Casimir de Vergnette d'Alban, George-Maurice de Vergnette d'Alban et Victor-Constantin, vicomte de Vergnette d'Alban; en 1598 et 1682, Charles et Léon de Féra de Rouville; en 1728, 1730 et 1732, trois frères du nom de du Bot; en 1760, Charles-Gaspard de Toustain, vicomte de Richebourg; en 1769, Toussaint Siffren des Isnards, turent pages en la grande écurie.

1788.

MM. d'Ordières.

de Lyonne.

de Landorte, servant  
le dauphin.

d'Udressier, *idem*.

de Lastours.

de Chamisot.

du Poirier.

de Padens.

de Fontaine.

de Lastic.

de Bernets.

de Lestourville.

de Saint-Pol.

de la Motte.

de Champsavoy.

de Hauteville.

de Bouetiez.

de Bec-de Lièvre.

de Javerlhac.

de Château-Thierry.

de Villers-la-Faye.

de Kerguezec.

de Mauniont.

de Sémalle.

de Fontaine.

MM. de Pardieu.

de Dufaur.

de Castillon.

de Saunhac.

d'Udressier.

de la Forest.

de Franqueville.

de Saignes.

de Barde.

d'Asson.

d'Adhémar.

de Litteau.

de Savignac.

du Buisson - Bourna -  
zel.

de Roquefeuille.

de Vaugiraud.

de Quelen.

le Vaillant.

de Boucher.

de Larmandie.

de la Tude.

du Griffolet.

de Grave.

de Bouchiat.

de Lyonne.



---

# ÉTAT DES PAGES

DE

## LA PETITE ÉCURIE.

---

Pour être reçu page du Roi à la petite écurie, il fallait faire preuve de noblesse depuis l'an 1550, sans aucun anoblissement.

---

1673.	Alexandre - Gabriel de la Pierre-Bouzies.
<b>NICOLAS</b> Lors de la Grange.	Antoine de Lobière du Bouchet.
1674	1678.
Jacques-Charles Lenfant de Saint-Giles.	Jean de Pichart l'Eglise-aux-Bois.
1675.	Gaspard de Fourchaux-Givry.
François des Maisons de Bonnefons.	Gaspard - Alexandre Lenfant de Saint-Giles.
Jean des Maisons, son frère.	1679.
Nicolas de Flavigny-Ernansart.	Pierre d'Aurette-Fernaires.
1676.	François d'Aurette, son frère.
Anne de Melun-Brignon.	Pierre de Marle.
1677.	François Pérou de Belleisle.
Joseph de Moisset-Bellevue.	Armand-Victor de Sully.
	N.... de Saintville.
	N.... de Malletot.

1680.	1684.
Alexandre-Antoine de Foudras-Châteautiers.	De Beauregard.
Jacques de Marcatel d'Oudeauville.	De Roquigni du Faiel.
Marc-Antoine de Vintimille.	De Coriolis de la Bastide.
N.... de Glandevès de Cuges.	De Liques.
N....des Friches des Bordes.	De Quiqueran de Beaujeu.
	De Bonnet de la Mole.
	1685.
1681.	Maignart de Bernières.
De Cheri.	De Serre.
De Gaureaul du Mont.	De Monchi de Senarpont.
Dupont de Viliers.	De Montfaucon de Vissec.
De Besanne.	De Bayard de Ferrières.
	1686.
1682	Thibault de la Carte.
De Vassan.	De Saint-Denis.
Du Bousquet de Saint-Pardoux.	De Pranger de Ferrières.
De Laverine.	De Grouchet de Chessi.
Du Plantis du Ludreau.	
Caradas du Héron.	1687.
De Veteris du Revest.	Boutin de Valouze.
	De Hallot d'Adouville.
1683.	De Cordouan de la Noue.
	De Mesme de Ravignan.
	De Lordat de Bram.
D'Aubigné de Rocheferières.	1688.
De Voisins.	De Marion de Druï.
De Gebert de Noyan.	De Billi.
De Carbonnel de Canisi.	De Julianis du Rouret.
De Forbin de Janson.	De Romieu de Fos.
Le Boulleur de Chassan.	De Laurens de Bruée.
Portail.	De Cairon.
De Thesan.	De Villeneuve de Vaucluse.
De Saint-Martin.	De Montaigu de Boisdavi.

L'Olivier de Saint-Maur. De Vaudrai.	Le baron de Falkeinstein. Le comte de Montulé.
1689.	1693.
Du Bellai. De Machaut. De Noé. D'Ostrel de Lières. De Fouilleuse. De Chantelot de la Chaise. De St.-Félix de Mauremont. De Doni de Beauchamp.	De Forget. De Vincent de Causans.
1690.	1694.
De Beon. Le Blanc de la Croisette. De Combes. De Messemé. De Choiseul de Traves. De Masencôme de Montluc. Fagée de Voisenon. De Montlezun de Mauléon.	D'Urre de Montanegue. De Moges de Colonges. De Fortia de Piles. De Fortia de Forville. De Mailli d'Hancourt. De Brunet du Molant. De Mariel du Poët. De Grille. De Beaurepaire.
1691.	1695.
De Voisins d'Alzan.	De Baraudin de Mauvières. De Venderets d'Herbouville. Des Isnards. Toustein de Carency. De Ginestoux de l'Argentière. De Corneillan. Le Boust. De Nigri de la Redorte. Le Bacle - d'Argenteuil de Beauregard.
1692.	1696.
Beraud de la Haie-de-Rion. De la Prune de Cardonac. De Pérussis. De Montlezun de Busca. De Tézan de Pajol. De Galiens de Castelet. De Faure de Saint - Mauris. De Sailli. De Courtarvel. De Joussineau de Fayat. Du Saillant. De Seitres de Vaucluse.	D'Arnault de Montessus de Bellevèvre. D'Hervilly. De Segla de Ribaute.

	De Lombard de Montau - roux.
1697.	De Bredent de Sahurs.
Berhier du Metz.	De Fougère d'Escuret.
De Cugnac du Bourdet.	
	1702.
1698.	De Raimond de Lasbordes.
De Lignière.	De Poilvilain de Crenay.
Leclerc de Fleurigni.	De Pins.
De Raoux de Raousset.	De Bocaud.
Du Fai de Maulevrier.	Bouchard d'Esparbès de Lussan - d'Aubeterre.
	De Bachis du Cailar.
1699.	De Latour de Landorte.
De Chatenai de Lenti.	De Plantevit de Margone.
Le Pennec de Boisjolen.	Du Plessis-d'Argentré.
De Guiri de Chaumont.	D'Osmont.
Du Saulsoy.	
De Strickland.	1703.
De Coulonges de Préau.	De la Fontaine - d'Halen - court.
De Cajeu.	De Chabannes.
- De Ligny de Charmel.	Le Berceur de Fontenay.
De Rosset de Ceilles.	De Guez de Balzac.
De Lestendart d'Anger - ville.	D'Avoine de la Jaille.
D'Argouges.	De la Chaussée de Boisville.
	De Neufcheses.
1700.	Le Cocq de Hambeck.
Des Essards de Linières.	De Mesniel de Sommerie.
D'Hervilli de Devise.	De Jordy de Cabanac.
De Thibault de la Chapelle.	
Bouchard d'Esparbès de Lussan-d'Aubeterre.	1704.
De Fortia d'Urban.	De Rollat de Brugeac.
	De la Fontaine de la Bois- sière
1701.	De Brenne de Montjay.
De Bufferant de Percei.	Fyot de Vaugimois.
De Montesquieu de la Tour.	De Montesson.
Marbaleste de la Borde.	De Tuffin de la Roërie.
D'Angennes de Maintenon.	

De Roux d'Alzonne.  
 De Maille de Bénéhart.  
 De Flavigny d'Irnaussart.  
 De Montron de Loutron-  
 d'Escouloubre.  
 De Tulles de Villefranche.  
 De Margon de Gage.  
 De Saint-Chamans.

1705.

Renard de Fussamberg-  
 d'Amblimont.  
 Des Maires d'Anvers.  
 D'Avessens de Saint-Rome.  
 Petit de la Guierche.  
 Chabot.  
 De Pestel de Normanville.  
 Des Grozeliers - d'Hervelois.  
 De Garagnol.  
 De Hennot d'Octeville.  
 Du Bosc de Vitermont.

1706.

Du Fayet de la Tour La-  
 borie.  
 De Rochefort-d'Ailly.  
 De Cosson de l'île.  
 De Gaillardbois de Saint-  
 Denis.  
 De Kergoët.

1707.

D'Hervilly.  
 Le Mière de Courtemanche.  
 Le Mière de Melières, son  
 frère.  
 De Courseules.  
 De Maurel d'Aragon.  
 De Roffignac d'Aspremont.  
 De Faure de Montjean.

5.

De Gony des Chapiseaux  
 de Fontenailles.

1708.

De Gourmont de Courci.  
 Panfentennio de Rosar-  
 non.  
 De Lesmesrie des Choisis.  
 De Conac.  
 De Saint-Chamans.  
 De Saint-Giles.  
 Guinot de Montconseil.  
 De la Haye-Montbault.  
 De Beinac.  
 D'Aloue des Ajots.  
 Du Verger de la Roche-  
 Jacquelin.

1709.

De la Roque - Senezergues.  
 De la Salle des Carrières.  
 Escoulant de Maneville.  
 Gislain de Bénouville.  
 De Gaing de Linnars.  
 De Marle.  
 Du Breil de Rais.

1710.

De Monsures d'Auvilliers.  
 Davy de la Pailleterie.  
 De Roquefeuille.  
 De Gaillardbois de Marcon-  
 ville.  
 Capendu de Bourzonne.  
 De Brededent.  
 De Brededent de Sahurs.  
 De la Cour-Baleroy.  
 De Cadier-Vauce.  
 D'Assé.

56

1711.

De Gaignon de Vilaines.  
 De Bonsens des Epinais.  
 De Montleart de Rumont.  
 De Calvière.  
 D'Estut de Tracy.  
 De Montaigu.  
 De Malortie de Bouteville.  
 De la Tude, marquis de  
 Ganges.  
 De Saint-Clér.  
 De Rémond - Modène de  
 Pommerols.  
 De Lesdos de Saint-Valeri.  
 Viault de Bruillac.

1712.

D'Olivier de la Garde.  
 De Lambelin, chevalier des  
 Essarts.  
 De Boisse.  
 De Hautpoul.  
 De Menez de Lezurec.  
 Du Vivier.  
 De Meiran de Lagoy.  
 De Vergone.

1713.

Damas d'Anlezy.  
 Perrachon de Varax.  
 Perrachon de Saint-Mau-  
 rice, son frère.  
 De Garrigues de Lade-  
 vesc.  
 Le chev. de Boursonne.  
 De Bury.  
 De Laurentin d'Avenes.  
 De Pressy.  
 D'Orgemont.

1714.

De Bénévent de Sales.  
 La Bacle de Moulins  
 De Caux.  
 De Goyon de Beaufort.  
 De Cugnac du Bourdet.  
 De Quiguéran-Beaujeu.  
 De Brancion.  
 De Vigny.  
 De Vigny d'Emerville, son  
 frère.  
 Letellier de Vaubadon.

1715, 1716.

Roger de Caux.  
 Le Valois de Murçay.  
 De Cadrieu.  
 De Changy de Lentilly.  
 Arnaud de la Cassaigne.  
 De Bérauville.  
 De Coetloury.

1717.

D'Isarn de Villefort.  
 De la Mare de la Londe.  
 De Valat de Saint - Ro-  
 man.  
 Le vicomte de Pannat.  
 De Toulougeon.

1718.

Sable de Beausseré.  
 Le Pèlerin de Gauville.  
 De Boistillé.  
 De Jarente de la Bruyère.  
 De Millaud de Forbin de La  
 Roque.  
 Frotier de la Messelière.

De Fajac de Saint-Jean-  
d'Honoux de Missolens.  
Du Faure de Saint-Sylves-  
tre de Satilien.  
De Valavoire.

1719.

De Georges de Ledenon.  
De la Roque de Millaud de  
Forbin.  
Clerel d'Anville.  
De Marguerit d'Aizy.  
De Brunet du Molan.  
Des Laurens.  
De Cornillon.  
De Marguerite de Fresnes.  
Clerel de Tocqueville.

1720.

De Ste.-Marie d'Agneaux.  
De Doria.  
De Saint-Martial de Pinde-  
val de Courob.  
De Gallean de Gadagne.  
De Roncherolles.  
De Créquy-Hémont.  
Dumont de Gaureasses.  
De Vauloger.  
Duval de Beaumontel.

1721.

Hébert de Beauvoir.  
De Donodey de Campredon.  
De Forceville.  
De Grégoire de Saint-Sau-  
veur.  
De Montlezun de Campa-  
gne.  
Des Essarts de Lignièrès.  
De Pingenet de Tagny.

1722.

De Cussy de Belval.  
De Corbie de la Tour.  
De Villeron.  
D'Echerenne.

1723.

De Vallée-Monsanson.  
De Vallée-Monsanson, son  
frère.  
De Villers de la Faye du  
Bousset.  
De la Broue de Vareilles.  
De Piis de Roquefort.  
De Lamon de la Garde.  
De Bordeaux de Bagerville.

1724.

De la Villeneuve de Lan-  
guedoue.  
De Poudenx.  
De Poudenx, son frère.  
Fabre de la Tude.  
De Lasterie de Saillant.  
De Neufchèse.  
Gigault de Bellefonds.  
De Touchet de Courcelles.  
Du Tillet de Marçai.  
De Courbon de Blenac.  
Du Trouset d'Héricourt.  
De Caulaincourt.  
De Donodey de Campredon.

1725.

De Baraudin de Mauvière.  
Barthon de Montbas.  
D'Avejan de Rancogne.  
De Momas.

	De Bihan de Pennelay.
	De Vassé.
1726.	De Vassé de la Rochefaton, son frère.
Frottier de la Messelière.	De Pierre de Saint-Marcel de Bernis.
1727.	Peau du Pontfils.
De Poulpiquet de Kermen.	De Goyon de Vaudurant.
De Moustier de Sainte- Marie.	De Frain du Landel.
De Guiramand.	De Karcaradec.
De Guerreau de Behen.	1730.
Tonduti de Malijac.	D'Ainval de Brache.
Le Din de la Chalerie.	De la Vieuville.
De Malbec de Briges.	De Moncel de Champeron.
De Pati de Bellegarde.	De Beauregard.
Foucaud de Lardimalie.	De Valory.
De la Crote-Boursac.	De Remond de Modène.
Duclos de Kerssent.	De Strada.
De Dodessan de Saint-Ge- nest de Citran.	1731.
Michel de Cambernon.	Sabine de la Quieze.
De Rochemore d'Aigre- mont.	De Villars de Mauvesinière.
1728.	De Flechin de Wamin.
De Montagu d'O.	De l'Estendard de Saint- Léger.
De Lasterie de Saillant.	Mairot de Martigue.
Guillaume de Marsangy.	De Rouex de Villemont.
De Monjouvent.	D'Albertas.
Ranher de la Ferrire.	1732.
Brunet du Molan.	De Flechin de Wamin.
De Guilhem de Pintaval.	De Barbançois de Villegon- gis.
De Rivière de Corsac.	De Croismare.
D'Ambly.	Lardenois de Ville de Bo- landre.
De Castillon de St.-Victor.	De Graveron.
1729.	De Montcalm de Gozon de Saint-Véran.
De Fergeol de Vilers-d'O- rival.	
De Quinemont de Va- rennes.	



Des Essarts de Lignières. Fourché de Quehillac de  
De Belleville de Richemont. Villefregon.

Bernard de Montessus de  
Ruilly.

De Fay de Guerlande.

1736.

Bailli de Saint-Marc.

De Bayard.

De Carles.

De Sahuguet de Termes.

De Valory.

De Thieuville.

D'Espinchal.

De Courtarvel de Lierville.

De la Gorce.

1733.

Il n'y a point eu de page  
reçu cette année.

1734.

De Fesques de Rochebous-  
seau.

1737.

De Menou.

Des Fosses.

De Joigni de Bellebrune.

De Kersanson.

De Castillon de Beines.

De Calonne de Courte-  
bonne.

De Beauregard.

Du Merle du Blancbuisson  
du Plessis.

De Godet de Vadenai.

D'Auxy.

De Macon du Chery.

Hay des Neitumières.

Olinsan de Kerneguer.

Abot des Champs.

De Grégoire de Saint-Sau-  
veur.

De Joigny de Bellebrune.

De Montlezun.

De Montolieu.

De Kerboudel de la Cour-  
peau.

De la Viefville.

1738.

De Villoutrey.

De Brèves-Jarzé.

1735.

De la Haye-Montbault de  
la Scorie.

De Montrond de Santon-  
d'Escouloubre.

De la Croix de Cerisai.

De Bavalan.

De Roquefeuil.

De Hautpoul de Felines.

Prevost d'Olbreuse de Ga-  
gemont.

Le Mastin de Maillé.

De Loupiat de la Devèze.

De Calonne.

Fourché de Quehillac.

De Sarcus de Moyencourt.

De Rippert d'Alauzier.

De Beyne de Raissac.

De Merle de Beauchamp.

D'Albon.

1739.

Cadier de Vauce.  
 De Saffray.  
 De Nonant de Bretoncelles.  
 De la Marche.  
 Brochard de la Rochebro-  
 chard.  
 Du Merle du Blancbuis-  
 son.  
 Bataille de Mandelot.  
 De Guiscard de la Boure-  
 lie.  
 De Chavagnac.  
 De Joigny de Bellebrune.  
 De Lancry de Bains-Ber-  
 lier.  
 De Saint-Gilles.  
 De Briqueville.  
 Du Crozet.

1740.

De Rechignevoisin de Gu-  
 ron.  
 De Mauléon.  
 De Lordat.  
 De Hautpoul.  
 Le Vacher de la Chaise.  
 De Rabodanges.  
 D'Inguimbert.

1741.

De Nomperre de Pierrefite  
 de Champagné.  
 D'Udressier.  
 De Chastel de Londres.  
 Du Mesnil de Sommeri.  
 Du Mesnil de Sommeri,  
 son frère.  
 De Chavagnac.

1742.

De Bonot de Villeuvrain.  
 De Harenc de la Condamine.  
 De Tilly de Blaru.  
 De Salmon du Chastellier.  
 De Hennot d'Octeville.  
 Clerel de Tocqueville.  
 De la Haye.  
 De Montesquieu.  
 De Montesquieu, son frère.  
 Dumas de Manse.  
 De Malbosc de Miral.

1743.

De Remegnny de Joux.  
 De Roussel de Pernes.  
 Le Maire de Courtemanche.  
 Botherel de la Bretonnière.  
 De Coëtlosquet.  
 De Siran de Cabanac.  
 Montléard de Rumont.  
 De Labadie.  
 Dax Daxat.  
 De Conceil.  
 De Flahaut de la Billar-  
 derie.

1744.

De Pineton de Chambrun.  
 De Bruyères de Chalabre.  
 De Salmon de Chastellier

1745.

De Voisins d'Alzeau.  
 De Gailhac.  
 Graindorge d'Orgeville du  
 Mesnil.  
 De Verac de la Valette.

- De Clericy.  
De Chamborant de la Clavière. 1749.  
D'Audiffret de Beauchamp. De Loyac de la Bachelierie.  
De Fautrières. De Villaines.  
De Brusse.  
1746. De Calvimont.  
Des Vaux de Levaré.  
De Roussel de Pernes. De la Fruglaie de Kervers.  
De Montalembert. De Tonduti de Blauvac.  
De Chauvigny de Blot. De Prael.  
De Guyon-Pouzols. Eudes de Catteville.  
De Villoutrey. Texier de Hautefeuille.  
D'Alonville. Le Saige de la Villesbrune.  
De Blosset. De la Béraudière.  
De Morard. Perry de Nioul.  
De Montléard. De Lordat.  
De Mantin de Crochans. Auboust de Vergnes.  
D'Albert. D'Escodecca de Boisse.  
De Pardaillan.
1747. 1750.
- Texier de Hautefeuille.  
Des Feugerets. De Clerc de la Deveze.  
De la Prevenquière. Heurtault de Lamerville.  
De Lonlay de Villepaille. De Dons de Pierrefeu.  
De Bérard de Montalet. Du Pont de la Boussère de  
De Pracomtal. Chavagne.  
De Roux Deagent de Morges. De Kermanguy.  
Le Trésor de Fontenai. De Chaban de Richemont.  
De Maillé. Du Tertre.  
De Monspey de Vallière.  
1748. De Ste.-Marie d'Agneaux.  
Jacques de Chiré.
- De Flavigny. 1751.  
Bony de Lavergne.  
De Toustain d'Ecrennes.  
De Lordat. De Bourgarel de Martignan.  
De Bérard de Montalet. De Combres de Bressoles.  
De Villelongue. Des Vaux de Lévaté.  
De Villelongue de Savigny, De Bermond du Cailar.  
son frère. Du Verdier de la Chapelle.  
Frottier de la Messelière. De l'Estang de Parade.

De Beauvolier.  
De Bonchamp.  
Du Pac de Badens.

1752.

De la Rochelambert.  
D'Anal de Quineville.  
De Bouvet de Louvigny.  
De la Croix d'Ardanne.  
De la Croix d'Ardanne,  
son frère.  
De Malyver de Vaugre-  
neuse.

De Ginestoux de Vernon.  
De Macnemara.  
De Houdetot.

Gautier de Tournay.  
De Miffant d'Ancourt.  
De la Vieuville de Blotte-  
fière.  
De Riolet de Morteuil.  
Du Deffend d'Ordou.

1753.

Texier de Hautefeuille.  
De Levezon de Vezin.  
De Donodey de Campredon.  
Du Bosc de Vitermont.  
De Chevigné.  
Le Roi de la Potherie.  
De Vissec de Ganges.  
De Praël.  
Morin de Montcanisy.  
Goyon de Thaumass.  
De Pathasse de St.-Hilaire.  
Alexandre d'Hanache.  
Vauquelin de Sacy.

1754.

De Jarente d'Orgeval.

De Bec-de-Lièvre de Cany.  
De Bonsens des Epinais.  
Baron de Segonzac.  
Morin de Baneville.  
Heurtaut de Lamerville.  
De Briqueville de la Lu-  
zerne.

De Vassan de Puitsieux.  
De Marsay.  
De Nessay.  
De Mayet de Villatelle de  
Colombier.  
De Mehereau de Saint-  
Pierre.

1755.

De Rostaing.  
Baudrie de la Burierie.  
Du Vivier.  
De Musy de la Vauzelle.  
De Lubersac de Chabri-  
ghac.  
De Montigny.  
De la Beaulme.  
De la Belinaye.  
Du Bor du Grégo.  
De Villoutrey de Breignac.  
De Villoutrey, son frère.

1756.

Poterat.  
De Montaigu d'Entraigues.  
De Villaines.  
Du Buisson de Blainville.  
D'Allard de Chatou.  
De la Roche-Dragon.  
De la Roche-Dragon, son  
frère.  
De Villers de la Faye du  
Rousset.  
De Montalembert.

De Goussencourt.  
De Strada.

1760.

1757.

De Navailles.  
Gosselin de Garselles.  
Viart de la Motte d'Usseau.  
De Giverville.  
Le Vaillant d'Aubigny.  
De Noblet d'Anglure.  
De Vernon de Villerambert.  
De Lenfernat de Villars.  
De Raccault de Reuilly.

1758.

De Perthuis.  
De Serres de Saint-Romans.  
D'Autric de Vintimille.  
De Villemort.  
De Maillane.  
Bardon de Segonzac.  
De Chambre d'Urgons.  
De Puél de Parlans.  
Du Châtel de la Romandais.  
De Bouchat.  
De Merle de la Gorce.

1759.

De Saint-Chamans.  
Barton de Montbas de Massenon.  
Le Roux de Berigny.  
De Boisay de Courcenay.  
Bernard de Montessus de Ruilly.  
Dubuysson des Aix.  
Du Bonays.  
Des Rois des Ports.

5.

De Saucières de Tenance.  
Du Souil de Fortesson.  
De Barbin de Broyes d'Autry.  
De Montredon.  
De Bussy.  
D'Autric de Vintimille des Beaumettes.  
De Mercurin de Valbonne.  
De Menou.  
Filleul de la Frenaye.  
De Montfaucon de Rogles.  
D'Attier de Borne.  
D'Azemar de Pannat.  
Des Courssets de Meslamount.  
De Banastre de Parnoudeval.

1761.

De Roquigny.  
De Veins de Villefont.  
De la Fatsan de la Carre.  
De Guiscard de Thérillac.  
De Casteras de Sournin.  
Viart de la Motte d'Usseau.  
De Rochemort d'Aigremont.  
Foucaud de Lardimalie.  
De Bas de Montcalon.  
De Banastre.  
De Castelnau.

1762.

De Rouex de Villemort.  
D'Autric de Vintimille des Beaumettes.  
De Saint-Chamans.

57

De Vassan.	Bouïguignon de la Mare.
Le Bihan de Penelé.	De Sesmaisons.
Le Bihan de Penelé, son	De Valory.
frère.	De Vernon.
Du Bois Beranger.	De Bonot de Villesorain.
Huon de Kermadec.	De Beaumont de Juniès.
Bardenois de Bolandre.	De Penfentenion de Chefon-
Andras de Mary.	taine.
Dauber de Peyrelongue.	De Bonnay.
Deschamps de Boishébert.	Le Roy de Ville.
D'Espinchal.	Le Pellerin de Gauville.
De Brévedent.	

1766.

1763.

D'Andigné.  
 De Marconnay.  
 De Montesson.  
 De Cubières.  
 D'Aurelle de Terrenegre.  
 De Bussy.  
 De l'Epine du Puy.  
 Dantil de Ligonès.  
 De Vitry de Malfiance.  
 De Coustin de Masnadan.

1764.

Cadier de Vauce.  
 De la Romagère.  
 De Roquefeuil.  
 De Tréouweret de Kerstrat.  
 De Veins de Villemont.  
 De Baudre.  
 De Guillaume de Roche-  
 brune.  
 De Bellissen de Caillavel.  
 Sublet de Lénoncourt.  
 De Ginestoux de Roque.

1765.

Des Barres.

De la Rochelambert.  
 De Trevelec.  
 Du Boschenry de Drucourt.  
 De la Fontaine de Virton.  
 De Montigny de la Touche.  
 Des Brosses du Goulet.  
 De Benard de Sauveterre.  
 De Valory.  
 Baron de Colliquet de Lé-  
 voncourt.  
 De Bayard,  
 De Chalandar de la Motte.  
 De Lascazes de Beauvoir.

1767.

Fleuriot de Langle.  
 Des Reaux de Coclois.  
 De Baune.  
 De Serre de Saint-Romans.  
 De Campmas d'Echaux.  
 De Fute de Soucy.  
 De Roquelaure de Saint-  
 Aubin.  
 De la Porte de l'Artaudière.  
 Le Bretan de Vanoise.  
 Gautier de Montguers.  
 De Saignard de la Fressan-  
 ges.

Bataille de Mandelot.  
La Gérard de Cherval.  
De Goujon de Thuisy.

Du Chillaud des Fieux.  
De Julien de Vinezac.

1771.

1768.

De Lartigue de Sorbets.  
D'Attier de Borne.  
Durand d'Auxi.  
D'Armur.  
De Barderons de Sainte-Ge-  
niès.  
De Goujon de Thuisy.  
De Fragnière.  
De Vassan.  
De Briqueville.

De Paris de la Motte.  
Le Vaillant de Saint-Denis.  
De Houdetot.  
Daniel de Boisdennemets.  
De la Roche Saint-André.  
De Serre de Saint-Romans.  
De Beaufranchet d'Ayat.  
De Laizer de Siougeat.  
Des Roys.  
Lonjou de la Prade.  
De Regnon.  
De Guerin de Châteauneuf.  
De Saint-Martin de Bagnac  
de Savezey.  
De Brazac.

1769.

De la Rochelambert.  
De Goulaine.  
De Baudry d'Asson.  
De Montangon.  
De Louzon de la Prade.  
De Tilly.  
De Hautpoul.  
De Gilbertès.  
De Monestay de Chazeron.

1772.

Guillemaut de Saint-Sou-  
plet.  
Du Château de Montais.  
De Pont de la Grange.  
De Montclar.  
De Ricey.  
De Beaupoil de Saint-Au-  
laire.  
De Bonnechose du Mesnil-  
germain.  
Le Bascle d'Argenteuil.  
Ogorman.  
De Seignar de Sasselanges.  
Guenichon de Duesme.

1770.

De Paris.  
De Rancher.  
De la Rochelambert.  
Le Bouracher de Launay.  
De la Roche de la Groye.  
Botterel.  
De Lonlay de Villepaille.  
De Guerpel.  
D'Anglars de Bassignac.  
De Calonne de Courte-  
bonne.  
De Gombault de la Grange

1773.

De Rollat,  
De Goudon.  
De Beauroyre de Vilhac.

De Pinsun.  
 De la Touche.  
 De Villoutrey.  
 De Courtin de Montbrun.  
 De Vavre de Bonel.  
 De Gallean de Gadagne.  
 De la Borie de Campagne.  
 De Clery de Serans.  
 De la Roche Aymon.  
 Charette de Boisfoucaud.  
 De Bonnechose.

1774.

De Mons,  
 De Rancher.  
 De la Messac du Plis.  
 Binet de Jasson.  
 De Villiers de Helbon.  
 De Mauléon.  
 De Biencourt.  
 De Goulaine.  
 De Morel de Than.  
 De Betechamps.

1775.

De Forget.  
 Guillot du Doussay.  
 De Hercé.  
 De Toustain de Limésy.  
 Danzel de Boffles.  
 De Capriol de Payrs.  
 De la Garde.  
 De Lalandelle.  
 De Rennel.  
 Du Fond de Saint-Léger.  
 Du Crozet.  
 De Navier.  
 De Galéan de Gadagne.  
 De Marcellanges.  
 De Seguin de Reynies.

Du Bousquet de Saint-Par-  
 doux.  
 De Roux de Varennes.

1776.

De Musset.  
 De Bechon de Caussade.  
 De Boussier de la Faye.  
 De Boucher de la Rupel.  
 Dulac.  
 De Joigny de Bellebrune.  
 De Lesmier.  
 D'Avesgo-de-Coulonges.  
 De Lalande.  
 De Sarcus.

1777.

De Bongars.  
 De Quengo de Tonquedec.  
 De Lubersac.  
 L'Archier de Briedent.  
 De Vannel de Lilleroy.  
 De Laurençin de Chanzé.  
 De Laurençin de Beaufort.  
 De la Garde de Saint-Angel.  
 De Beauroyre de Vilhac.  
 De Remigioux.  
 D'Escorailles.  
 D'Andigné.

1778.

De Navier.  
 De Grieu.  
 De Chappe-de-Laine.  
 De Linières.  
 De Chauveron.  
 De Faure de Saint-Maurice.  
 De Montlezun.  
 De Barbançois.  
 De Saint-Pern.



De Brachet.

De Martel.

De Leaumont.

Du Fayel.

Frottier de la Messelière.

Coustin de Bouzolles.

De Beautorps.

De Lançry.

De Reclaine de Lyonne.

1779.

De Grimaldi de Reguse.

Patry.

De Bouzies.

De Ségur.

De Carbonnière.

Du Mesnildot.

1780.

De Busseul.

De Guillaumanches du Bos-  
cage.

De Champagné.

De Menardeau de Mau-  
breuil.

De Rollat.

Colliquet de Rosnes.

D'Aureville.

De Livet de Barville.

De Lescourt.

De Bony.

Tesson.

1781.

De l'Espinasse.

De Monty de Rezay.

De Salviat de Vielcastel.

De Cumont.

De Monty de Rezay.

1782.

De Pardieu.

De Champagné.

De Riollet de Gissey.

Le Cornu de Corboyer.

De Chaffois.

D'Hebrail.

De la Faye.

De Reclaine.

De Brunet.

De Sauzillon.

De la Beraudière.

De la Chassagne de Sereys.

De Maillard de Landreville.

1783.

De Thuilliers de Montjoie.

De Teyssières.

De Montaigu.

De Barentin de Montchal.

De Lyonne de Servon.

De Maumigny.

De Lanfernat.

De la Porte d'Issertieux.

Riout d'Ouilly de Neuville.

De Vigny.

1784.

De Foucaud.

De Meritens de Rosés.

De Trion de Montalembert.

Du Moustier de Canchy.

D'Escorailles.

De Sainte-Colombe.

De Reclaine de Lyonne.

De Pons de Frugières.

De Cussy.

De Ribbert d'Alangier.

De la Bruyère.

De Pinsun.  
 De la Touche.  
 De Villoutrey.  
 De Courtin de Montbrun.  
 De Vavre de Bonel.  
 De Gallean de Gadagne.  
 De la Borie de Campagne.  
 De Clery de Serans.  
 De la Roche Aymon.  
 Charette de Boisfoucaud.  
 De Bonnechose.

1774.

De Mons,  
 De Rancher.  
 De la Messec du Plis.  
 Binet de Jasson.  
 De Villiers de Helbon.  
 De Mauléon.  
 De Biencourt.  
 De Goulaine.  
 De Morel de Than.  
 De Betechamps.

1775.

De Forget.  
 Guillot du Doussay.  
 De Hercé.  
 De Toustain de Limésy.  
 Danzel de Boffles.  
 De Capriol de Payrs.  
 De la Garde.  
 De Lalandelle.  
 De Rennel.  
 Du Fond de Saint-Léger.  
 Du Crozet.  
 De Navier.  
 De Galéan de Gadagne.  
 De Marcellanges.  
 De Seguin de Reynies.

Du Bousquet de Saint-Par-  
 doux.  
 De Roux de Varennes.

1776.

De Musset.  
 De Bechon de Caussade.  
 De Boussier de la Faye.  
 De Boucher de la Rupel.  
 Dulac.  
 De Joigny de Bellebrune.  
 De Lesmier.  
 D'Avesgo-de-Coulonges.  
 De Lalande.  
 De Sarcus.

1777.

De Bongars.  
 De Quengo de Tonquedec.  
 De Lubersac.  
 L'Archier de Brievédent.  
 De Vannel de Lilleroy.  
 De Laurençin de Chanzé.  
 De Laurençin de Beaufort.  
 De la Garde de Saint-Angel.  
 De Beauroyre de Vilhac.  
 De Remigioux.  
 D'Escorailles.  
 D'Andigné.

1778.

De Navier.  
 De Grieu.  
 De Chappe-de-Laine.  
 De Linières.  
 De Chauveron.  
 De Faure de Saint-Maurice.  
 De Montlezun.  
 De Barbançois.  
 De Saint-Pern.

- De Brachet.  
 De Martel.  
 De Leumont.  
 Du Fayel.  
 Frotier de la Messelière.  
 Coustin de Bouzolles.  
 De Beaucorps.  
 De Lançry.  
 De Reclaine de Lyonne.
- 1779.
- De Grimaldi de Reguse.  
 Patry.  
 De Bouzies.  
 De Ségur.  
 De Carbonnière.  
 Du Mesnildot.
- 1780.
- De Busseul.  
 De Guillaumanches du Bos-  
 cage.  
 De Champagné.  
 De Menardeau de Mau-  
 breuil.  
 De Rollat.  
 Colliquet de Rosnes.  
 D'Aureville.  
 De Livet de Barville.  
 De Lescourt.  
 De Bony.  
 Tesson.
- 1781.
- De l'Espinasse.  
 De Monty de Rezay.  
 De Salviat de Vielcastel.  
 De Cumont.  
 De Monty de Rezay.
- 1782.
- De Pardieu.  
 De Champagné.  
 De Riollet de Gissey.  
 Le Cornu de Corboyer.  
 De Chaffois.  
 D'Hebrail.  
 De la Faye.  
 De Reclaine.  
 De Brunet.  
 De Sauzillon.  
 De la Beraudière.  
 De la Chassagne de Sereys.  
 De Maillard de Landreville.
- 1783.
- De Thuilliers de Montjose.  
 De Teyssières.  
 De Montaigu.  
 De Barentin de Montchal.  
 De Lyonne de Servon.  
 De Maumigny.  
 De Lanfernât.  
 De la Porte d'Issertieux.  
 Rioult d'Ouilly de Neuville.  
 De Vigny.
- 1784.
- De Foucaud.  
 De Meritens de Rosés.  
 De Trion de Montalembert.  
 Du Moustier de Canchy.  
 D'Escorailles.  
 De Sainte-Colombe.  
 De Reclaine de Lyonne.  
 De Pons de Frugières.  
 De Cussy.  
 De Ribbert d'Alangier.  
 De la Bruyère.

564 ÉTAT DES PAGES DE LA PETITE ÉCURIE.

De Villeneuve.  
De Rioult d'Ouilly.  
De Bonal.

1785.

De Montaigu.  
De la Fons des Essarts.  
D'Udressier.

De Leaumont.

Du Poirier de Franqueville.  
De Barentin Montchal.  
Jourdan de Saint-Sauveur.  
De Brusse.

Paquet de Saint-Meymy.

Dupac de Badens.

De Ramfreville.

De Saint-Mauris.

De Lemps.

De Meric de Vivens.

1786.

De la Motte de Broons.  
De Bosset de l'Etourville.

De Fouler.

D'Arzac.

De Beraud.

De Lescalle.

De Nattes.

De Lastic.

Du Noblet de la Clayte.

1787.

De Castillon de Mouchan.

De Boucher.

De Gautier de Savignac.

De Pardieu.

D'Udressier.

De Griffolet.

De Roquefeuil du Bousquet.

De Grave.

De Franqueville.

De Quélen.

Le Roy de Bardes.

De la Tude.

D'Adhemar.

Plaisant de Bombiat.

De Lyonne.

*N. B. C'est à l'obligeance de M. le comte Dubuysson-des-Aix, de Riom, que je suis redevable de la liste des pages de la petite écurie, et je lui en adresse ici mes sincères remerciements.*

Page 71, ligne 29, ARMINOT, *lisez*: ARMYNOT.

Page 74, ligne 35, à un besan d'or, *lisez*: à un besant d'or.

Page 75, lignes 19 et 20, de gueules, à trois peignes d'or, deux et un; supprimez ces derniers mots, deux et un (1).

Page 83, lignes 15 et 16, à deux lions de sable, lampassés d'or, passant l'un au-dessus de l'autre, *lisez*: à deux lions-léopardés de sable, lampassés d'or, et supprimez le reste.

Page 88, ligne 25, trois hauberts à cote d'armes, *lisez*: ou cottes d'armes.

Page 95, ligne 20, AUDENEORT, *lisez*: AUDENFORT.

Ibid. AUDEBERT, *lisez*: AUDIBERT.

Page 96, ligne 16, cloché, *lisez*: clariné.

Page 99, ligne 9, ombragé, *lisez*: ombré.

Page 106, ligne 31, de VILLEMONTÉ, *lisez*: de VILLEMONTÉE.

Ibid. ligne 42, cottices, *lisez*: cotices.

Page 111, ligne 17, AVALENC, *lisez*: AVALEUC.

Page 115, ligne première, AVOGARDE, *lisez*: AVOGADRE.

Page 121, ligne 21, de VAUVEISANT, *lisez*: de VAULUYSANT.

Ibid. ligne 41, BACIÉ, *lisez*: BAGIÉ.

Page 122, ligne 42, chargé de trois chevrons, *lisez*: de trois étais (2).

Page 123, ligne 36, sa patte, *lisez*: sa pate.

Page 124, ligne première, BAFFAR, *lisez*: BAFFARD.

Page 126, ligne 20, à l'ordre, *lisez*: à l'orle.

(1) Lorsque les meubles qui chargent l'écu sont dans leur position ordinaire, on ne les exprime point. Voici une explication qui peut servir de règle générale à ce sujet.

*Un* se pose au centre de l'écu; *deux* se posent l'un sur l'autre; *trois*, deux en chef et l'autre en pointe, ou deux et un; *quatre*, deux en chef et deux en pointe; *cinq*, en sautoir; *six*, trois, deux et un; *sept*, trois, trois et un; *huit*, en orle; *neuf*, trois, trois et trois; *dix*, quatre, trois, deux et un.

(2) Lorsqu'il y a plus d'un chevron dans un écu ou sur des pièces honorables, on les nomme *étais*. On excepte les chevrons qui sont posés les uns sur les autres dans l'écu, parce qu'ayant les dimensions ordinaires, on les regarde comme un même chevron divisé en plusieurs pièces.

564      ÉTAT DES PAGES DE LA PETITE ÉCURIE.

De Villeneuve.  
De Rioult d'Ouilly.  
De Bonal.

1785.

De Montaigu.  
De la Fons des Essarts.  
D'Udressier.

De Leumont.  
Du Poirier de Franqueville.  
De Barentin Montchal.  
Jourdan de Saint-Sauveur.  
De Brusse.  
Paquet de Saint-Meymy.  
Dupac de Badens.  
De Ramfreville.  
De Saint-Mauris.  
De Lemps.  
De Meric de Vivens.

1786.

De la Motte de Broons.  
De Bosset de l'Etourville.

De Fouler.  
D'Arzac.  
De Beraud.  
De Lescalle.  
De Nattes.  
De Lastic.  
Du Noblet de la Clayte.

1787.

De Castillon de Mouchan.  
De Boucher.  
De Gautier de Savignac.  
De Pardieu.  
D'Udressier.  
De Griffolet.  
De Roquefeuil du Bousquet.  
De Grave.  
De Franqueville.  
De Quélen.  
Le Roy de Bardes.  
De la Tude.  
D'Adhemar.  
Plaisant de Bombiat.  
De Lyonne.

*N. B. C'est à l'obligeance de M. le comte Dubuysson-des-Aix, de Riom, que je suis redevable de la liste des pages de la petite écurie, et je lui en adresse ici mes sincères remerciements.*

---

# ERRATA

## DU RÉPERTOIRE HÉRALDIQUE.

---

PAGE 2, ligne 15, au lion rampant d'or, *lisez*: au lion-léopardé d'or.

Page 3, ligne 6, accompagné de trois abeilles de même, *lisez*: du même (1).

Ibid. ligne 23, au sautoir alaisé, *lisez*: alésé.

Ibid. ligne 29, (FRANÇOIS), *lisez*: (FRANÇOIS).

Ibid. ligne 34, ABIRAC (BERTRAND V<sup>e</sup>), *lisez*: (BERTRAND D<sup>e</sup>).

Ibid. ligne 42, porc-épique, *lisez*: porc-épic.

Page 7, ligne 10, en pointe d'un lion d'argent passant, *lisez*: d'un lion-léopardé (2) d'argent.

Ibid. lignes 21 et 22, d'hermines, à la fasce alaisée de gueules, chargées, *lisez*: d'hermine, à la fasce alésée de gueules, chargée, etc. L'orthographe de ces deux mots, *hermine* et *alésé, ée*, est applicable à tous les mêmes cas qu'on pourra rencontrer dans le courant de cet ouvrage.

Page 8, ligne 39, pe sable, *lisez*: de sable.

---

(1) C'est ainsi qu'il faut lire dans tous les cas où de même est employé pour du même émail, qu'on dit plus communément du même. De même signifie de la même façon, fait dans le même genre, posé dans le même sens. PERRON, en Lorraine, porte: parti émanché d'azur et de gueules de dix pièces et demie; à la bande onnée d'or, accostée de deux cotices de même, brochantes sur le tout. Le mot de même est ici pour de la même façon et du même émail.

(2) Lorsque le lion n'est pas dans sa position ordinaire, et qu'il paraît marcher, on le dit *lion-léopardé*, parce qu'alors il est dans la position du léopard, dont la représentation habituelle est d'être passant. ce qui ne s'exprime pas. Le lion dans cette dernière attitude ne diffère du léopard que parce que le premier a toujours la tête de profil, et ne montre qu'un œil, et que le second a toujours la tête de front et montre les deux yeux. Le léopard est dit *lionné*, lorsqu'il est dans la position du lion, c'est-à-dire dressé sur ses pattes de derrière.

- Page 9, ligne 3, lion d'or rampant, *lisez*: lion d'or (1).
- Ibid. ligne 18, trois équerres, *lisez*: escarres.
- Page 11, ligne 25, AGIES, *lisez*: AGIS.
- Ibid. ligne 28, burelé d'argent de gueules, *lisez*: et de gueules.
- Page 13, ligne 5, AQUILLENQUI, *lisez*: AGUILLENQUI.
- Page 14, ligne 22, léopard rampant, *lisez*: lionné.
- Page 15, ligne 40, à la devise, *lisez*: à la divise.
- Page 17, ligne 11, AINEVAL. *lisez*: AINVAL.
- Page 25, ligne 20, d'azur, à deux lions, *lisez*: à deux ours.
- Page 37, ligne 23, à quatre fasces; *lisez*: à quatre burèles (2).
- Page 44, ligne 32, ANDUSE D'ALLETZ, supprimez ce dernier nom.
- Page 46, ligne 18, ANGERVILLE, en Bresse, *lisez*: ANGEVILLE, en Bugey.
- Page 56, ligne 10, à la rencontre, *lisez*: au rencontre.
- Page 58, ligne 11, fleuronée, *lisez*: florencée.
- Page 62, ligne 13, de FAUCEAUX, *lisez*: de FOUCEAUX.
- Page 69, ligne 12, langué, *lisez*: armé.
- Page 70, ligne 16, fascé d'argent et de gueules de six pièces, *lisez*: fascé d'argent et de gueules (3).

(1) On supprime ici le mot *rampant*, qui signifie *levé*, parce que c'est la position ordinaire du lion. Il n'en est pas de même des autres animaux, il faut dire du chien, de l'écreuil, de l'ours, du sanglier, du renard, qu'ils sont *rampants* lorsqu'ils paraissent dressés sur leurs pattes de derrière; du loup *ravissant*, du cheval *cabré*, du taureau *furieux*, du chat *effarouché*, du bélier *sautant*, de la licorne, du bouc, de la chèvre, du mouton, du cerf *saillants*, lorsqu'ils sont dans la même position.

(2) Lorsqu'il y a plus de trois fasces dans un écu on les nomme *burèles* si elles sont en nombre pair, et *trangles* lorsqu'elles sont en nombre impair.

(3) On supprime ces derniers mots de *six pièces*, parce que le *fascé* étant composé ordinairement de dix fasces, ils forment un pléonasme inutile. Il en est de même du *palé*, du *bandé* et du *barré*. On ne doit exprimer le nombre des *pals*, des *fasces* ou des *bandes* que lorsqu'il y en a plus ou moins que six, mais il ne peut y en avoir moins que quatre ni plus que huit. S'il y a dans un écu dix *fasces*, dix *pals*, ou dix *bandes*, on doit dire *burelé*, *vergeté*, *coticé*, etc., sans exprimer le nombre, à moins que le *burelé*, le *vergeté* ou le *coticé* ne soit de plus de dix pièces.



- Page 71, ligne 29, ARMINOT, *lisez*: ARMYNOT.
- Page 74, ligne 35, à un besan d'or, *lisez*: à un besant d'or.
- Page 75, lignes 19 et 20, de gueules, à trois peignes d'or, deux et un; supprimez ces derniers mots, deux et un (1).
- Page 83, lignes 15 et 16, à deux lions de sable, lampassés d'or, passant l'un au-dessus de l'autre, *lisez*: à deux lions-léopardés de sable, lampassés d'or, et supprimez le reste.
- Page 88, ligne 25, trois hauberts à cotte d'armes, *lisez*: ou cottes d'armes.
- Page 95, ligne 20, AUDENEORT, *lisez*: AUDENFORT.
- Ibid. AUDEBERT, *lisez*: AUDIBERT.
- Page 96, ligne 16, cloché, *lisez*: clariné.
- Page 99, ligne 9, ombragé, *lisez*: ombré.
- Page 106, ligne 31, de VILLEMONTÉ, *lisez*: de VILLEMONTÉE.
- Ibid. ligne 42, cottices, *lisez*: cotices.
- Page 111, ligne 17, AVALENC, *lisez*: AVALEUC.
- Page 115, ligne première, AVOGARDE, *lisez*: AVOGADRE.
- Page 121, ligne 21, de VAUVEISANT, *lisez*: de VAULUYSANT.
- Ibid. ligne 41, BACIÉ, *lisez*: BAGIÉ.
- Page 122, ligne 42, chargé de trois chevrons, *lisez*: de trois étais (2).
- Page 123, ligne 36, sa patte, *lisez*: sa pate.
- Page 124, ligne première, BAFFAR, *lisez*: BAFFARD.
- Page 126, ligne 20, à l'ordre, *lisez*: à l'orle.

(1) Lorsque les meubles qui chargent l'écu sont dans leur position ordinaire, on ne les exprime point. Voici une explication qui peut servir de règle générale à ce sujet.

*Un* se pose au centre de l'écu; *deux* se posent l'un sur l'autre; *trois*, deux en chef et l'autre en pointe, ou deux et un; *quatre*, deux en chef et deux en pointe; *cinq*, en sautoir; *six*, trois, deux et un; *sept*, trois, trois et un; *huit*, en orle; *neuf*, trois, trois et trois; *dix*, quatre, trois, deux et un.

(2) Lorsqu'il y a plus d'un chevron dans un écu ou sur des pièces honorables, on les nomme *étais*. On excepte les chevrons qui sont posés les uns sur les autres dans l'écu, parce qu'ayant les dimensions ordinaires, on les regarde comme un même chevron divisé en plusieurs pièces.

- Page 9, ligne 3, lion d'or rampant, *lisez*: lion d'or (1).
- Ibid. ligne 18, trois équerres, *lisez*: escarres.
- Page 11, ligne 25, AGIES, *lisez*: AGIS.
- Ibid. ligne 28, burelé d'argent de gueules, *lisez*: et de gueules.
- Page 13, ligne 5, AQUILLENQUI, *lisez*: AGUILLENQUI.
- Page 14, ligne 22, léopard rampant, *lisez*: lionné.
- Page 15, ligne 40, à la devise, *lisez*: à la devise.
- Page 17, ligne 11, AINEVAL. *lisez*: AINVAL.
- Page 25, ligne 20, d'azur, à deux lions, *lisez*: à deux ours.
- Page 37, ligne 23, à quatre fasces; *lisez*: à quatre burèles (2).
- Page 44, ligne 32, ANDUSE d'ALLETZ, supprimez ce dernier nom.
- Page 46, ligne 18, ANGERVILLE, en Bresse, *lisez*: ANGEVILLE, en Bugey.
- Page 56, ligne 10, à la rencontre, *lisez*: au rencontre.
- Page 58, ligne 11, fleuronée, *lisez*: florencée.
- Page 62, ligne 13, de FAUCEAUX, *lisez*: de FOUCEAUX.
- Page 69, ligne 12, langué, *lisez*: armé.
- Page 70, ligne 16, fascé d'argent et de gueules de six pièces, *lisez*: fascé d'argent et de gueules (3).

(1) On supprime ici le mot *rampant*, qui signifie *levé*, parce que c'est la position ordinaire du lion. Il n'en est pas de même des autres animaux, il faut dire du chien, de l'écreuil, de l'ours, du sanglier, du renard, qu'ils sont *rampants* lorsqu'ils paraissent dressés sur leurs pattes de derrière; du loup *ravissant*, du cheval *cabré*, du taureau *furieux*, du chat *effarouché*, du bétier *sautant*, de la licorne, du bouc, de la chèvre, du mouton, du cerf *saillants*, lorsqu'ils sont dans la même position.

(2) Lorsqu'il y a plus de trois fasces dans un écu on les nomme *burèles* si elles sont en nombre pair, et *trangles* lorsqu'elles sont en nombre impair.

(3) On supprime ces derniers mots de *six pièces*, parce que le *fascé* étant composé ordinairement de dix fasces, ils forment un pléonasme inutile. Il en est de même du *palé*, du *bandé* et du *barré*. On ne doit exprimer le nombre des *pals*, des *fasces* ou des *bandes* que lorsqu'il y en a plus ou moins que six, mais il ne peut y en avoir moins que quatre ni plus que huit. S'il y a dans un écu dix *fasces*, dix *pals*, ou dix *bandes*, on doit dire *burelé*, *vergeté*, *coticé*, etc., sans exprimer le nombre, à moins que le *burelé*, le *vergeté* ou le *coticé* ne soit de plus de dix pièces.

Page 71, ligne 29, ARMINOT, *lisez*: ARMYNOT.

Page 74, ligne 35, à un besan d'or, *lisez*: à un besan d'or.

Page 75, lignes 19 et 20, de gueules, à trois peignes d'or, deux et un; supprimez ces derniers mots, deux et un (1).

Page 83, lignes 15 et 16, à deux lions de sable, lampassés d'or, passant l'un au-dessus de l'autre, *lisez*: à deux lions-léopardés de sable, lampassés d'or, et supprimez le reste.

Page 88, ligne 25, trois hauberts à cotte d'armes, *lisez*: ou cottes d'armes.

Page 95, ligne 20, AUDENEORT, *lisez*: AUDENFORT.

Ibid. AUDEBERT, *lisez*: AUDIBERT.

Page 96, ligne 16, cloché, *lisez*: clariné.

Page 99, ligne 9, ombragé, *lisez*: ombré.

Page 106, ligne 31, de VILLEMONTÉ, *lisez*: de VILLEMONTÉE.

Ibid. ligne 42, cottices, *lisez*: cotices.

Page 111, ligne 17, AVALENC, *lisez*: AVALEUC.

Page 115, ligne première, AVOGARDE, *lisez*: AVOGADRE.

Page 121, ligne 21, de VAUVEISANT, *lisez*: de VAULUYSANT.

Ibid. ligne 41, BACIÉ, *lisez*: BAGIÉ.

Page 122, ligne 42, chargé de trois chevrons, *lisez*: de trois étais (2).

Page 123, ligne 36, sa patte, *lisez*: sa pate.

Page 124, ligne première, BAFFAR, *lisez*: BAFFARD.

Page 126, ligne 20, à l'ordre, *lisez*: à l'orle.

(1) Lorsque les meubles qui chargent l'écu sont dans leur position ordinaire, on ne les exprime point. Voici une explication qui peut servir de règle générale à ce sujet.

*l'un* se pose au centre de l'écu; *deux* se posent l'un sur l'autre; *trois*, deux en chef et l'autre en pointe, ou deux et un; *quatre*, deux en chef et deux en pointe; *cinq*, en sautoir; *six*, trois, deux et un; *sept*, trois, trois et un; *huit*, en orle; *neuf*, trois, trois et trois; *dix*, quatre, trois, deux et un.

(2) Lorsqu'il y a plus d'un chevron dans un écu ou sur des pièces honorables, on les nomme *étais*. On excepte les chevrons qui sont posés les uns sur les autres dans l'écu, parce qu'ayant les dimensions ordinaires, on les regarde comme un même chevron divisé en plusieurs pièces.

De Beauvolier.  
De Bonchamp.  
Du Pac de Badens.

1752.

De la Rochelambert.  
D'Anal de Quineville.  
De Bouvet de Louvigny.  
De la Croix d'Ardanne.  
De la Croix d'Ardanne,  
son frère.  
De Malyver de Vaugre-  
neuse.

De Ginestoux de Vernon.  
De Macnemara.  
De Houdetot.

Gautier de Tournay.  
De Miffant d'Ancourt.  
De la Vieuville de Blotte-  
fière.  
De Riolet de Morteuil.  
Du Deffend d'Ordou.

1753.

Texier de Hautefeuille.  
De Levezon de Vezin.  
De Donodey de Campredon.  
Du Bosc de Vitermont.  
De Chevigné.  
Le Roi de la Potherie.  
De Vissec de Ganges.  
De Praël.  
Morin de Montcanisy.  
Goyon de Thaumaz.  
De Pathasse de St.-Hilaire.  
Alexandre d'Hanache.  
Vauquelin de Sacy.

1754.

De Jarente d'Orgeval.

De Bec-de-Lièvre de Cany.  
De Bonsens des Epinois.  
Baron de Segonzac.  
Morin de Baneville.  
Heurtaut de Lamerville.  
De Briqueville de la Lu-  
zerne.

De Vassan de Puyieux.  
De Marsay.  
De Nessay.  
De Mayet de Villatelle de  
Colombier.  
De Mehereau de Saint-  
Pierre.

1755.

De Rostaing.  
Baudrie de la Burierie.  
Du Vivier.  
De Musy de la Vauzelle.  
De Lubersac de Chabri-  
ghac.  
De Montigny.  
De la Beaulme.  
De la Belinaye.  
Du Bot du Grégo.  
De Villoutrey de Breignac.  
De Villoutrey, son frère.

1756.

Poterat.  
De Montaigu d'Entraigues.  
De Villaines.  
Du Buisson de Blainville.  
D'Allard de Chatou.  
De la Roche-Dragon.  
De la Roche-Dragon, son  
frère.  
De Villers de la Faye du  
Rousset.  
De Montalembert.

De Goussencourt.  
De Strada.

1760.

1757.

De Navailles.  
Gosselin de Garselles.  
Viart de la Motte d'Usseau.  
De Giverville.  
Le Vaillant d'Aubigny.  
De Noblet d'Anglure.  
De Vernon de Villerambert.  
De Lenfernat de Villars.  
De Raccault de Reuilly.

De Saucières de Tenance.  
Du Souil de Fortesson.  
De Barbin de Broyes d'Austry.  
De Montredon.  
De Bussy.  
D'Autric de Vintimille des Beaumettes.  
De Mercurin de Valbonne.  
De Menou.  
Filleul de la Frenaye.  
De Montfaucon de Rogles.  
D'Attier de Borne.  
D'Azemar de Pannat.

1758.

De Perthuis.  
De Serres de Saint-Romans.  
D'Autric de Vintimille.  
De Villemort.  
De Maillane.  
Bardon de Segonzac.  
De Chambre d'Urgons.  
De Puél de Parlans.  
Du Châtel de la Romandais.  
De Bouchat.  
De Merle de la Gorce.

Des Courssets de Meslaimont.  
De Banastre de Parnoudeval.

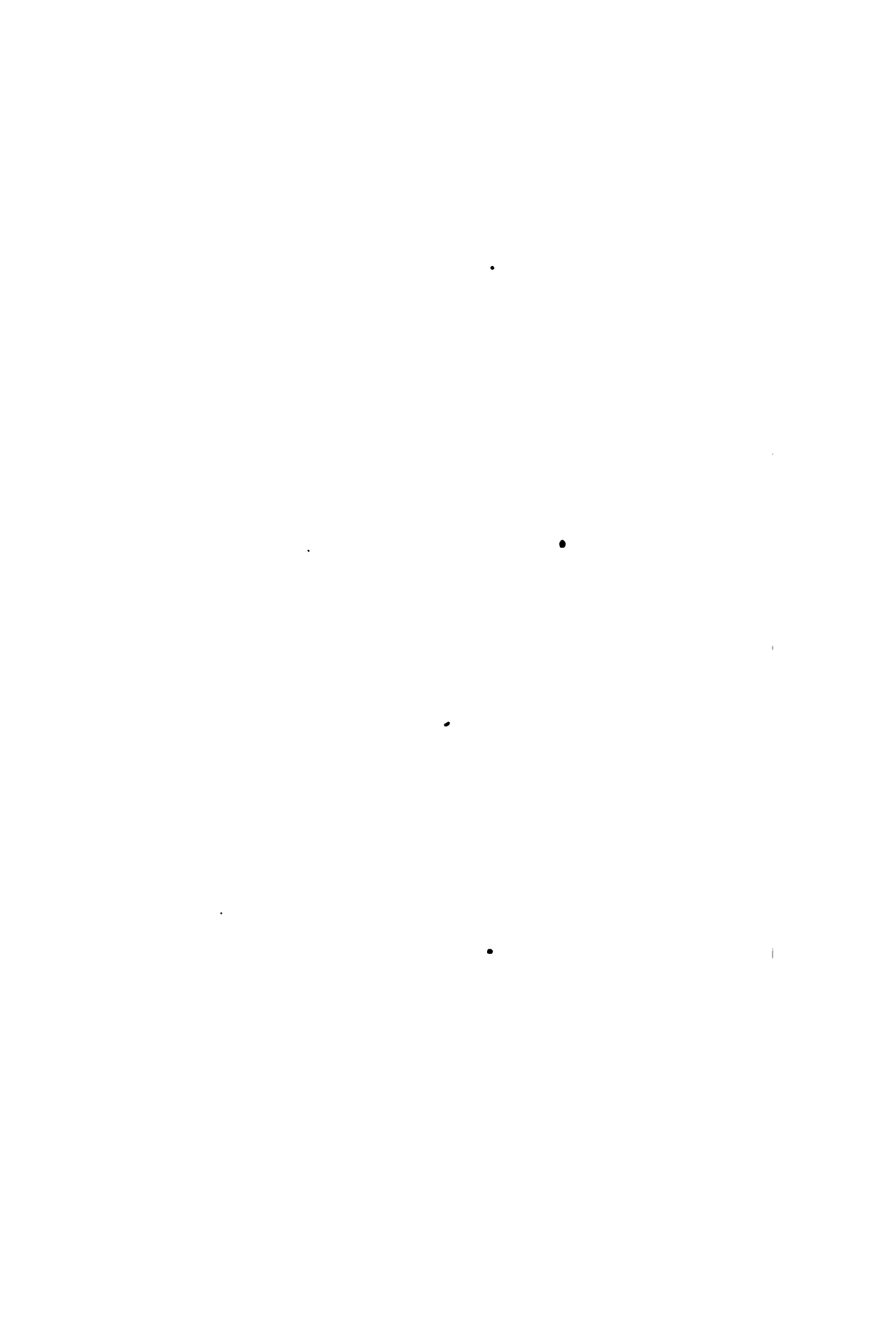
1761.

De Saint-Chamans.  
Barton de Montbas de Massenon.  
Le Roux de Berigny.  
De Boisay de Courcenay.  
Bernard de Montessus de Ruilly.  
Dubuysson des Aix.  
Du Bonays.  
Des Rois des Ports.

De Roquigny.  
De Veins de Villefont.  
De la Fatsan de la Carre.  
De Guiscard de Thérillac.  
De Casteras de Sournin.  
Viart de la Motte d'Usseau.  
De Rochemort d'Aigremont.  
Foucaud de Lardimalie.  
De Bas de Montcalon.  
De Banastre.  
De Castelnaud.

1762.

De Rouex de Villemort.  
D'Autric de Vintimille des Beaumettes.  
De Saint-Chamans.



NOBILIAIRE  
UNIVERSEL  
DE FRANCE

OU RECUEIL GÉNÉRAL  
DES GÉNÉALOGIES HISTORIQUES

DES MAISONS NOBLES DE CE ROYAUME

PAR

M. DE SAINT-ALLAIS

AVEC LE CONCOURS

DE MM. DE COURCELLES, L'ABBÉ DE L'ESPINES, DE SAINT-PONS  
ET AUTRES GÉNÉALOGISTES CÉLÈBRES

TOME SIXIÈME

PREMIÈRE PARTIE

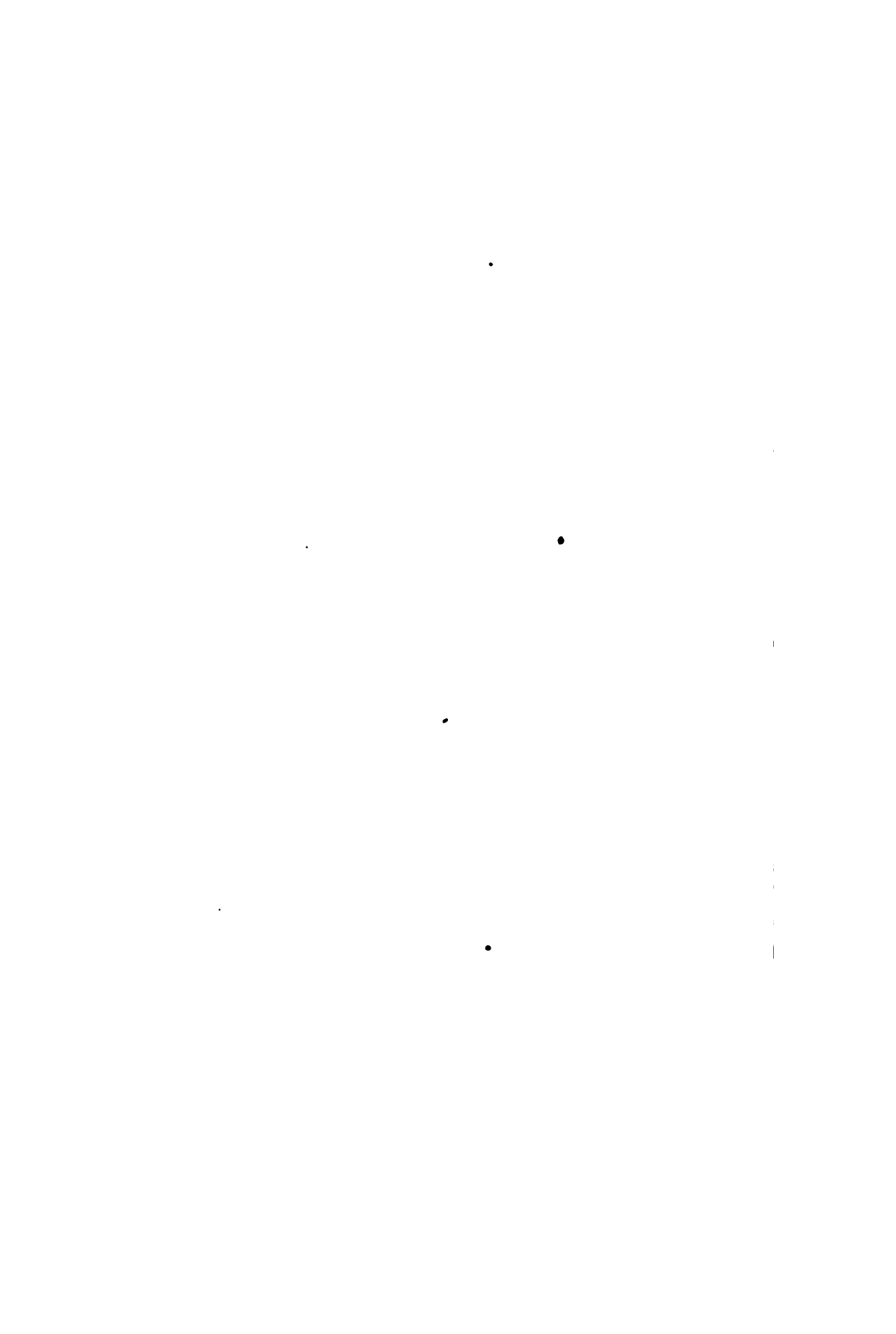


PARIS

LIBRAIRIE BACHELIN-DEFLORENNE

3, QUAI MALAQUAIS, 3

MDCCCLXXIV





**NOBILIAIRE UNIVERSEL**  
**DE FRANCE.**

---

**LL. MM. l'empereur de Russie, l'empereur d'Autriche, la famille royale de France, le roi de Prusse, le prince de Condé, madame la duchesse douairière d'Orléans, et plusieurs autres princes et princesses de l'Europe, ont honoré cet ouvrage de leur souscription.**

# NOBILIAIRE UNIVERSEL

DE FRANCE,

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL

DES GÉNÉALOGIES HISTORIQUES

DES MAISONS NOBLES

DE CE ROYAUME.

Par M. DE SAINT-ALLAIS, auteur des *Généalogies*  
historiques des Maisons souveraines de l'Europe.

Ce volume contient, outre les *Généalogies*:

1.° Le *Nobiliaire* héraldique de Normandie, dressé par *Chevillard*, sur les recherches faites en 1666 et 1667, et années suivantes, par M. de Chamillard, et les autres intendants de cette province, revu, corrigé et augmenté;

2.° La nomenclature des seigneurs de cette province qui ont accompagné Guillaume le Conquérant en Angleterre, et Robert, duc de Normandie, à la conquête de la Terre-Sainte;

3.° Tous les anciens rôles des gentilshommes normands, tirés du cabinet de M. de Clérembault, et du *Traité de la Noblesse*, par de la Roque.

---

DIEU ET LES BOURBONS.

---

TOME SIXIÈME.

A PARIS,

Au Bureau du NOBILIAIRE UNIVERSEL DE FRANCE,  
rue de la Vrillière, n° 10.

*Réimprimé en 1873-1874.*

A LA LIBRAIRIE BACHELIN-DEFLORENNE,

3, Quai Malaquais.

---

**IMPRIMERIE DE E. CORNILLAC**  
**A CHATILLON-SUR-SEINE (CÔTE-D'OR)**

---

---

---

# NOBILIAIRE UNIVERSEL,

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL

DES GÉNÉALOGIES HISTORIQUES

DES MAISONS NOBLES

DE FRANCE,

Formant les matériaux du DICTIONNAIRE UNIVERSEL  
de la NOBLESSE.

---

**ISNARDI, ISNARDS** ou **DESNARDS**, maison originaires de la ville de l'Isle, au Comtat-Venaissin, l'une des plus anciennes et des plus distinguées de cette province, où elle est connue depuis la fin du douzième siècle.

Les preuves de cette famille ont été faites en 1779, par M. Chérin, généalogiste du roi, pour monter dans les carrosses de Sa Majesté, et en 1780 Toussaint-Siffrein, Esprit-Dominique-Stanislas et Jean-Charles-Gaspard des Isnards, frères, furent présentés au roi et à la famille royale.

On voit dans les registres de la vénérable langue de Provence, à Malte, sous la date du 28 avril 1784, la relation de MM. les commissaires de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, signée par MM. les chevaliers de Lattier-la-Touche et de Bardonnenche, laquelle a pour objet la réception de M. le chevalier Gabriel-Joseph-Martial des

Isnards, chef de la branche aînée de cette maison, et qui forme le XVI<sup>e</sup> degré de cette généalogie, et dans laquelle on lit que le nom du prétendant est connu depuis trois siècles dans l'ordre; d'ailleurs cette maison avait eu auparavant des chevaliers de Rhode. En effet, il conste par les preuves des cinq chevaliers de Thésan et des trois chevaliers de la Fare, que la famille des Isnards a été reçue dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem huit fois avant la reception d'Esprit-Toussaint des Isnards.

Bertrand Isnard, chevalier, assista, avec Raimond d'Agoult, Rostain de Maulsang, Raimond de Montmirail, Bérenger de Bezignan, Giraud de Monteil-Adhémar, Pierre et Rambault d'Ancezune, et plusieurs autres nobles du pays Venaissin et de la principauté d'Orange, à la transaction passée dans l'église cathédrale d'Orange, le 6 des calendes d'octobre 1215, entre Guillaume de Baux et les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, sur les droits qu'ils avaient dans la ville et principauté d'Orange. Un Guillaume Isnard souscrivit la même transaction.

Hugues Isnard, chevalier, fut un des consuls de Cavaillon qui dressèrent les statuts municipaux sous l'autorité de Raimond VII, comte de Toulouse et du Venaissin, et qui furent approuvés par Amiel, coseigneur de Cavaillon, et Rostain Carbonel, évêque et coseigneur de la même ville, le premier des calendes de juin 1241. Le même Hugues Isnard fut député par la communauté de Cavaillon, pour procéder à la reconnaissance des droits de Guy et Bertrand, coseigneurs de Cavaillon, et l'évêque Gabriel; ce qui fut exécuté solennellement le 4 des calendes de janvier 1255.

Hugues Isnard et plusieurs autres chevaliers de Provence et du Comtat-Venaissin, parmi lesquels on remarque Pierre de Cavaillon, Roger et Bertrand de Baux, Bérenger et Guillaume Raimond, accompagnèrent, au mois d'octobre 1328, Charles, duc de Calabre, fils de Robert d'Anjou, roi de Naples, en Italie, où ce prince avait été appelé par les Florentins pour les défendre et les protéger contre l'empereur Louis de Bavière.

Pierre Isnard, chevalier, de la ville de l'Isle, au diocèse de Cavaillon, contemporain de Hugues Isnard, épousa Pompère ou Pompée d'Astres ( d'Astriot ), d'une famille noble de Provence, et en eut, entre autres enfants, Marguerite Isnard, qu'il dota de mille florins d'or, somme

très-considérable pour ce temps-là, et qu'il maria, par contrat passé à l'Isle en 1360, avec Jean Scudéri, de la ville d'Apt.

La filiation suivie de cette maison commence à :

I. Bertrand ISNARDI, I<sup>er</sup> du nom, de la ville de l'Isle. Il est rapporté dans une transaction pour les limites et partages des villes de l'Isle et du Thor, de l'an 1246, et qualifié *miles* dans une charte aux archives du Thor, de l'an 1248, et dans une transaction du dernier octobre 1262, *in domino Bertrandum Isnardum militem*. Il fut témoin, avec Raimond Bosigon, juge du Venaissin; Jean d'Arcise, sénéchal de la même province; Gui de Raimond, Viguier de Cavaillon, Bertrand Maulsang, etc., à l'acte de vente passé dans le château de Pernes, le 8 des ides de septembre 1263, d'une portion de la seigneurie de Cavaillon, par Bertrand, coseigneur de cette ville, en faveur de Giraud Amic (Sabran), seigneur de Château neuf et du Thor. Il eut pour fils :

II. Guillaume ISNARDI, damoiseau, I<sup>er</sup> du nom, qui, par son testament de l'an 1317 (Pineti, notaire de l'Isle); institua son héritier noble Bertrand Isnardi, son fils, et substitua Guillaume Isnardi, son petit-fils.

III. Bertrand ISNARDI, II<sup>e</sup> du nom, fut père de :

IV. Guillaume ISNARDI, II<sup>e</sup> du nom, rappelé dans le testament de son grand-père, de l'an 1317. Il est qualifié *nobilis vir Guillelmus Isnardus* dans des actes des 19 et 24 octobre 1390, et institua son héritier, en 1402, noble Elzéar Isnardi, son fils, avec substitution en faveur de Louis Isnardi, son petit-fils. Il avait épousé Catherine Isnardi, qui, étant veuve de lui, fit son testament le 3 décembre 1418, en faveur de Catherine Isnardi, femme d'Elzéar Isnardi, son fils, et de ses enfants, énoncés dans ledit testament.

V. Elzéar ISNARDI, chevalier, fils de noble Guillaume, est rappelé dans la reconnaissance qu'il fit de la dot de Claude de Valeri, femme de Louis, son fils aîné, du 22 décembre 1434. Il laissa de son mariage avec Catherine Isnardi quatre enfants rappelés dans le testament de sa mère, du 31 décembre 1418 :

- 1.<sup>o</sup> Louis, dont l'article suit;
- 2.<sup>o</sup> Pompée des Isnards;

- 3.° Antoinette, femme de Jacomet Donodey, avec laquelle elle vivait à l'Isle, en Venaissin, en 1471;
- 4.° Garcinette ou Gassinette, mariée, vers l'an 1450, à Antoine de Novarins.

VI. Louis ISNARDI OU DES ISNARDS, 1<sup>er</sup> du nom, damoiseau, est ainsi qualifié dans un acte de bail-nouvel passé devant Pierre Moricelli, notaire de la ville de l'Isle, de laquelle il fut nommé syndic par une délibération de la communauté, passée devant Jacques Ballini de Valeriis, notaire de la même ville, le 29 mars 1473. Il était consul de ladite ville de l'Isle en 1441, et avait épousé, par contrat du 30 novembre 1430, passé devant Jacques Ballini, noble Claude de Valéri, fille de noble Jean de Valéri, capitaine du lieu d'Opède, dans lequel contrat noble Catherine, femme de noble Elzéar Isnardi, promet de contribuer à la restitution de la dot de ladite noble Claude de Valéri. Louis Isnardi fit son testament devant Ballini, le 12 mars 1488, ayant pour fils :

- 1.° Jean des Isnards;
- 2.° Pierre des Isnards;
- 3.° Garcias, dont l'article suit;
- 4.° Gabriel, qui partagea avec ses frères la succession de leur père, par acte passé devant Jacques Ballini, notaire à l'Isle, le 17 novembre 1490. Il fonda la branche des seigneurs d'Odefred en Valentinois, éteinte dans le dix-huitième siècle. Elle a fait des alliances avec les maisons de Borne, du Plan, de Bologne-d'Alençon, etc. etc. Jossierand des Isnards, petit-fils de Gabriel, fut reçu chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1526, et fut tué en 1531, à la prise du château de Zegue, en Barbarie, où voulant forcer la porte, son corps fut percé d'un coup d'arquebuse.

VII. Garcias DES ISNARDS, damoiseau, né à l'Isle en 1460, s'établit dans la ville de Carpentras, au Comtat-Venaissin, à l'occasion de la charge de vice-recteur de cette province, dont il fut revêtu par le pape le 24 mars 1520. Il mourut dans l'exercice de cette magistrature, à l'âge de quatre-vingts ans, comme le portait une courte inscription posée sur son mausolée, dans la chapelle de la Sainte-Epine, qu'il avait fondée dans l'église des frères



prêcheurs de Carpentras. On y voyait Garcias , mal nommé Gratias dans cette inscription, couché sur sa tombe, revêtu d'une robe, la tête découverte et les mains jointes, ayant à ses pieds un chien. Cette église est détruite depuis quelques années, par une conséquence de la révolution. Il avait épousé, par contrat passé devant Ballini, notaire à l'Isle, le 18 mars 1483, Madeleine de Baux, de l'illustre et ancienne maison de Baux, fille de Jean et d'Agnès Tégrin, et petite-fille de Guillaume de Baux, III<sup>e</sup> du nom, damoiseau, coseigneur de Margnanne et de Maillanne, qui lui ordonna un legs, par son testament du 28 mai 1483. Garcias des Isnards eut les enfants suivants, énoncés dans son testament du 12 février 1529, et dans son codicile du 12 juillet 1539 :

- 1.<sup>o</sup> Gaucher, dont l'article suit;
- 2.<sup>o</sup> Colin, auteur de la branche des seigneurs de Brantes, éteinte dans le commencement du dix-septième siècle. Elle a fait des alliances avec les maisons de Vincens, de Marck de Châteauneuf, etc. etc.,
- 3.<sup>o</sup> Jean, colonel d'infanterie et maréchal de bataille dans les armées du roi;
- 4.<sup>o</sup> Hellen ou Alain, reçu chanoine-sacristain de l'église de Carpentras le 9 mars 1558;
- 5.<sup>o</sup> Honoré, chanoine d'Orange, élu grand-vicaire de ce diocèse par le chapitre, le 15 novembre 1540, à la mort de l'évêque Louis de Pelissier;
- 6.<sup>o</sup> Françoise, mariée avec noble Jean de Bompui ;
- 7.<sup>o</sup> Jeanne, vivant avec son mari Jean de Julianis, savant jurisconsulte de Carpentras, en 1529;
- 8.<sup>o</sup> Antoinette, légataire de son père en 1529, mariée depuis à noble Baltasard de Pontevès, seigneur de Bouons, fils de Gaspard et de Douce de Bot.

VIII. Gaucher DES ISNARDS, vice-recteur du Comtat-Venaissin, par bref du 27 mars 1547, avait été envoyé à Rome en 1532, pour traiter d'affaires importantes auprès du pape, par le cardinal de Clermont, co-légat d'Avignon. Il épousa, par contrat passé devant Raimond des Marêts, notaire d'Avignon, le 3 octobre 1512, Jeanne de Fougasse, fille de Gabriel et de Marguerite de Berton-Crillon, et fit son testament, reçu par Jacques Balbis, notaire à Carpentras, le 17 août 1556. Il vivait encore

en 1560, suivant une bulle du pape Pie IV, du 11 février de la même année, par laquelle ce pontife lui accorda, ainsi qu'à ses enfants, plusieurs privilèges, entre autres celui d'avoir un autel portatif. Ses enfants furent :

1.° Jean, co-seigneur de la Garde-Paréol, chevalier de l'ordre du roi, l'un de ses chambellans, gouverneur de Coni en Piémont, par lettres du roi Charles IX, du 30 juillet 1569 ; de Rue en Picardie, et du Pont-Saint-Esprit en Languedoc, et maréchal de camp dans les armées du roi entretenues en Italie. Il servit avec distinction dans les armées de Henri III, de François II et de Charles IX. Il se démit de ses gouvernements de Rue et du Pont-Saint-Esprit en faveur de Louis de Berton, surnommé le *brave Crillon*, par un acte passé à Paris devant Marchand et son confrère, notaires au Châtelet, le 18 mai 1775. Il reçut plusieurs lettres très-flatteuses des rois dont on vient de parler, et particulièrement du roi Henri III, dans lesquelles ce monarque l'appelait son bon ami. Il mourut à Carpentras, après de longs services, le premier mai 1578, et fut inhumé dans la chapelle des Isnards, en l'église des frères prêcheurs de cette ville, où l'on voyait son portrait au côté droit de la fenêtre, au bas duquel était une inscription conçue en ces termes : *Hic jacet nobilissim. et generosissim. Joannes de Isnardis, dictus de l'Isle, dominus Guardia-Pareoli .... castrorum regionum in Gallia cisalpina præfectus. Hic cum suis mortalitatem deposuit anno 1578, kalendas Maii.* Il avait épousé Madeleine de Séguins, veuve de Louis d'Astoaud, seigneur de Mazan, et fille de Gabriel de Séguins, avocat et procureur-général au Comtat-Venaissin, et de Catherine des Andrieux, sa seconde femme. Il n'eut de cette alliance qu'une fille, Diane des Isnards, dame en partie de la Garde-Paréol, mariée, par contrat du 16 juin 1588, avec Jean-Scipion de Fougasse, baron de Sampson en Vivarais ;

2.° Alain ou Hellen, dont l'article suit ;

3.° Gaucher, dit *chevalier de l'Isle*, chevalier de

l'ordre du pape et de celui de Saint-Michel, écuyer du roi Charles IX le 5 janvier 1568, mestre de camp de Vieilles-Bandes et chambellan de François de France, duc d'Alençon, est ainsi qualifié dans les lettres de naturalité qui lui furent accordées par le roi Charles IX, le 5 janvier 1568. Il fut chevalier de l'Eperon doré en 1573, chevalier de l'ordre du roi et colonel général des troupes de Sa Sainteté dans tout le comtat. Il mourut sans alliance, et institua son héritier Enée des Isnards, son neveu, le 14 avril 1590. Il vivait encore en 1598;

- 4.° Gabriel, conseiller au parlement d'Orange, qui eut beaucoup de part au maniement des affaires de cette principauté, quoiqu'il fût né sujet du pape. Il eut commission du vice-légat d'Avignon, au mois d'août 1560, de visiter la citadelle d'Orange et la garnison qui la défendait, et de savoir du gouverneur dans quels sentiments il était au sujet de l'approche de Montbrun, dont le Comtat-Venaissin craignait l'irruption. Il épousa Pierrette de Piolenc, fille de Thomas, seigneur de Saint-Jullien, de Beauvoisin et de Cornillon, procureur général au parlement de Provence, et de Pierrette Filoli, dont il eut, entre autres enfants, un fils qui était avocat général au parlement d'Orange en 1597, et une fille nommée Diane, qui épousa, en 1580, Henri de Rabasse, avocat-général au parlement d'Aix ;
- 5.° Garcias des Isnards ;
- 6.° Paul des Isnards ;
- 7.° Jeanne, { dont on ignore la destinée ;
- 8.° Louise, }
- 9.° Aimerie, femme, par contrat passé devant Dis-coti, notaire à Carpentras, en 1531, de noble Robert Pape, seigneur de Saint-Alban ;
- 10.° Françoise, mariée, par contrat passé devant Balbis, notaire à Carpentras, en 1557, avec noble Pierre Berenger, seigneur de Beaudiment.

IX. Hellen ou Alain DES ISNARDS, seigneur de la Roque-Henri, capitaine et gouverneur de la ville et du château de Mornas, pendant les guerres de religion, ainsi qu'il

appert par le brevet du cardinal d'Armagnac, du premier février 1568; avait rendu hommage pour sa seigneurie de la Roque-Henri, au pape Pie V, entre les mains de Pierre Sabbatier, recteur du Comtat-Venaissin, le 24 octobre 1566. Il fut nommé gentilhomme ordinaire de François de France, duc d'Alençon, par brevet daté d'Amboise, le 16 décembre 1571, en considération, disent ces lettres, des bons et signalés services qu'il avait dès longtemps rendus aux feus rois, au fait de leurs guerres, tant en Italie qu'en plusieurs autres lieux. Il épousa, par contrat passé devant Jacques Balbis, notaire à Carpentras, le 29 octobre 1565, Jeanne de Raimond, dame en partie de la Roque-Henri, fille de François de Raimond, dit de Mourmoiron, seigneur de Modèle, d'Urbans, de la Roque-Henri, etc., au diocèse de Carpentras, et de Sybille de Saint-Martin, sa seconde femme. De ce mariage sont issus :

- 1.° Enée, dont l'article suit ;
- 2.° Julie, mariée à Jean, *alias* Charles de Patris, morte en 1623;
- 3.° Jeanne, femme d'Alain de Tritis, de la ville de Carpentras ;
- 4.° Laure, qui épousa Pierre de Rafellis, seigneur de Roquesante, conseiller en la cour des comptes et aides de Montpellier ;
- 5.° Victoire, alliée, en 1598, à Jean d'Autran ;
- 6.° Léone, mariée, en 1580, avec Joseph de Meissonier, seigneur de Valcroissant, viguier de la ville d'Apt.

X. Enée, dit Enéas DES ISNARDS, coseigneur de la Roque-Henri, dont il rendit hommage entre les mains d'Octave Mancini, recteur du Comtat-Venaissin, le 26 avril 1607, fut pourvu du gouvernement du château de Mornas, en survivance de son père, par bref du 23 mars 1582, et épousa, par contrat passé devant Colin Tache, notaire à Avignon, le 13 février 1601, Anne de Cambis d'Orsan, fille de Jean de Cambis, seigneur d'Orsan, de Lagnes, etc., chevalier de l'ordre du roi, et de Françoise de Cléricis. Il eut de ce mariage :

- 1° Horace, dont l'article suit ;
- 2° Une fille, morte en bas âge.

XI. Horace DES ISNARDS épousa, par contrat passé devant Pons Fabry, notaire à Carpentras, le 19 juin 1623, Catherine de Blégiers, fille de Jean de Blégiers, seigneur d'Autellon, vice-recteur du Comtat-Venaissin et de Lucrece de Séguins des Baumettes. Il fit ouvrir solennellement le testament olographe de son père, le 17 juin 1625, et fit le sien devant Chaulardi, notaire à Carpentras, le 13 août 1655, en faveur de ses enfants, qui furent :

- 1.° François, dont l'article suit ;
- 2.° Emmanuel, capitaine au régiment Dauphin, infanterie, né en 1640, mort sans alliance, au siège de Bude en Hongrie, où il fut tué en 1686 ;
- 3.° Marie, religieuse ursuline à Carpentras, en 1655 ;
- 4.° Françoise-Marie, née en 1632, morte sans alliance en 1677.

XII. François DES ISNARDS, chevalier, servit avec distinction pendant plus de quatre ans en Italie, et se trouva dans la malheureuse entreprise de Naples, sous les ordres du duc de Guise, où il demeura seize mois prisonnier. Ayant obtenu sa liberté moyennant une grosse rançon, il se retira dans sa famille, et épousa, par contrat passé devant François Chaulardi, notaire à Carpentras, le 29 avril 1650, noble Marguerite-Charlotte d'Alleman, fille de Paul d'Alleman, seigneur de Saint-Amant, gentilhomme ordinaire de Henri de Bourbon, prince de Condé, premier prince du sang, et d'Anne de Rostagnis, de la ville de Carpentras. Il eut de ce mariage :

- 1.° Paul-Joseph, né en 1652, capitaine au régiment Dauphin, par commission du 18 juin 1671 ; marié, par contrat du premier juillet 1679, avec Yolande de Mercier, veuve de Raimond de Mot, seigneur de Rochedouble, et fille de Gaspard de Mercier, et d'Ursule Morandi, du bourg de Sarrisans. Il mourut dans le cours d'un voyage qu'il fit à Rome, à l'occasion d'une affaire d'honneur. Ses enfants furent :
  - a. Guillaume-Paul, né en 1680, reçu page de la petite écurie du roi en 1695, d'où il sortit en 1702 ; marié, à Valéras, avec noble Marianne de Regnier, dont il n'eut point d'enfants ;

- b. Charlotte, femme de noble Antoine - Joseph d'Alleman, morte en 1733 ;
- 2.° Henri, dont l'article suit ;
  - 3.° Marius, né en 1654, mort sans alliance ;
  - 4.° Horace, aide-major et capitaine au régiment Dauphin, infanterie, tué au siège de Bude, en Hongrie, en 1686 ;
  - 5.° Catherine, née en 1657, femme de noble Horace-Joseph de Rafellis, seigneur de Rus, de Saint-Sauveur et du Vilars, en Dauphiné, capitaine des gardes du duc Mazarin, gouverneur de l'Alsace ;
  - 6.° Victoire, femme de noble François de Ferrier, seigneur d'Autaine, l'an 1682 ;
  - 7.° Madeleine, née en 1653, religieuse-bénédictine à Beaucaire ;
  - 8.° Marie, religieuse-bernardine à l'abbaye de la Madeleine, à Carpentras ;
  - 9.° Alexandrine, religieuse ursuline en la même ville ;
  - 10.° Marguerite des Isnards.

XIII. Henri, marquis DES ISNARDS, chevalier, épousa, par contrat passé devant Jean-François Beaumont, notaire à Carpentras, le 19 mars 1692, Françoise de Séguins, fille de noble Jean-Jacques de Séguins, seigneur de Saint-Jean, coseigneur de Saint-Romans, et de Françoise de Lopès de Pilebaud. De ce mariage sont issus :

- 1.° N....., marquis de Nobleau, mort à Paris, sans alliance ;
- 2.° Esprit-Toussaint, dont l'article suit ;
- 3.° Madeleine, femme de François de Guiran, seigneur de la Brillanne, conseiller en la cour des comptes et aides de Provence.

XIV. Esprit-Toussaint, marquis DES ISNARDS, reçu chevalier de Malte en 1708, officier dans le régiment de Provence, ensuite officier des galères au service de France, servit dans le détachement des chevaliers de son ordre envoyés au secours du royaume de Hongrie en 1705, et se distingua au siège de Corfou. Son frère aîné étant mort en ce temps-là, il se retira dans sa famille et obtint du grand-maître et du conseil la permission de porter la croix de Malte, le 8 avril 1726, quoique marié

en considération des services qu'il avait rendus. Il avait épousé, 1° par contrat passé devant Guillaume Chave, notaire à Seguret, le 26 juillet 1721, noble Jeanne-Madeleine de Veri, fille unique et héritière de noble Joseph-Marie-Philippe de Veri, seigneur de Canoves, et de dame Madeleine de Pons; 2° par contrat passé devant de la Tour de Pernes, notaire, le 16 juin 1752, noble Marie-Thérèse d'Anselme de Grugière. Ses enfants furent :

*Du premier lit :*

- 1° Joseph-Philippe-Antoine-Marie, mort sans enfants en 1792.
- 2° Joseph-Henri, qui continue la branche aînée, établie de nos jours à Avignon et à Suze la-Rousse en Dauphiné, dont l'article suit;

*Du second lit :*

- 3° Toussaint-Siffrein des Isnards, page du roi, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, capitaine de cavalerie, présenté au roi et à la famille royale en janvier 1780, d'après ses preuves de cour; c'est par erreur qu'il ne se trouve pas mentionné tome IV, aux chevaliers de Malte;
- 4° Esprit-Dominique-Stanislas des Isnards, chevalier de Malte, page de S. A. S. monseigneur le duc d'Orléans, capitaine de hussards, présenté au roi et à la famille royale en 1780, d'après ses preuves de cour;
- 5° Jean-Charles-Gaspard, qui forme la seconde branche, habitant toujours Carpentras, et rapportée ci-après;
- 6° Ciriague-Laurent, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, officier dans le régiment de Soissonnais, infanterie, mort en 1799;
- 7° Marie-Thérèse des Isnards, chanoinesse de Malte à Tullin, et ensuite chanoinesse du chapitre noble de Troarn, en Normandie;
- 8° Louise-Elisabeth des Isnards, religieuse à l'abbaye de Saintes;
- 9° Marie-Rose des Isnards, morte en 1770.

XV. Joseph-Henri, marquis des Isnards, reçu cheva-

lier de Saint-Jean de Jérusalem en 1736, officier au régiment de Conti, cavalerie, et précédemment lieutenant au régiment de Bourgogne; épousa, 1<sup>o</sup> par contrat passé devant Villario, notaire à Carpentras, le 5 avril 1750, noble Catherine de Grandis-de-Pomerol; 2<sup>o</sup> par contrat passé devant Olivier l'aîné, notaire à Carpentras, noble Marie d'Astuard ou d'Astouaud, fille de Gabriel d'Astuard de Cheminades et de Catherine de Brassier de Jocas. Il obtint la permission du grand-maître de porter la croix de Malte, quoique marié, le 7 janvier 1758, en considération des services rendus à l'ordre de Malte par la famille des Isnards. Il mourut en 1800, laissant,

*Du premier lit :*

- 1.° Esprit-Toussaint-Joseph, vicomte des Isnards, qui a servi dans les mousquetaires gris et dans l'armée des Etats-Unis d'Amérique, avec le grade de major de cavalerie, ensuite aide-de-camp de M. le duc de Crillon, au siège de Mahon;
- 2.° Catherine des Isnards, mariée, 1.° le 10 octobre 1767, à M. le comte de Séguins-Vassieux, de la ville d'Avignon, colonel du régiment de la Martinique, tué dans la guerre d'Amérique; 2.° avec M. le comte de Balbo, de la ville de Turin, ambassadeur du roi de Sardaigne à Paris, en 1793; elle a été sous-gouvernante de LL. AA. RR. le duc d'Angoulême et le duc de Berri :

*Du second lit :*

- 3.° Martial-Henri des Isnards, officier des vaisseaux du roi, chevalier de Malte et de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis;
- 4.° Gabriel-Joseph-Martial, dont l'article suit.

XVI. Gabriel-Joseph-Martial, comte DES ISNARDS, né à Carpentras le 12 octobre 1766, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et de Malte, continue d'en porter la croix, quoique marié, par permission du lieutenant du grand-maître et du conseil de l'ordre, donnée à Catane, le 7 janvier 1814, en considération, y est-il dit, de sa haute noblesse. Il a été page de MADAME, comtesse d'Artois, officier dans les régiments de Royal-



Normandie, cavalerie, et de MONSIEUR, infanterie, a émigré et fait une campagne dans l'armée de M. le prince de Condé. Il a épousé, en 1795, devant la municipalité d'Avignon, son contrat de mariage ayant été passé postérieurement, le 15 février 1799, pardevant Pastour, notaire à Avignon, Aldonse-Marthe-Marie-Julie de la Baume-Suze, d'une des plus anciennes et des plus illustres maisons du Dauphiné, fille et héritière de Charles-Louis de la Baume, seigneur et comte de Suze, et de dame N..... de Suffren de Saint-Tropez. Il a eu de ce mariage :

- 1.° Gustave-Louis-Jules des Isnards, né à Avignon le 13 août 1802;
- 2.° Deux fils, morts en bas âge;
- 3.° Marie-Louise-Eugénie des Isnards, née à Avignon le 12 janvier 1796;
- 4.° Ernestine-Madeleine-Alix, née à Avignon le 12 mai 1804;
- 5.° Hedvige-Louise-Juliette des Isnards, née à Avignon le 24 octobre 1807.

#### SECONDE BRANCHE.

XV. Jean-Charles-Gaspard, marquis DES ISNARDS, cinquième fils d'Esprit-Toussaint et de noble Marie-Thérèse d'Anselme de Grugière, chevalier de Malte et de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, élevé à l'école militaire de Paris, ancien capitaine des dragons de la Reine, a été présenté au roi en 1780, d'après ses preuves de cour. Il a émigré et fait la campagne de 1792, agrégé aux gardes-du-corps, compagnie de Gramont; s'est retiré à Malte, après le licenciement de l'armée des princes; a joint les Russes à Corfou, après la prise de Malte, et a servi sur l'escadre russe, depuis le 4 juillet 1799, jusqu'au 8 juillet 1802; après la paix d'Amiens, rentra en France, le 28 octobre 1802; a épousé, le 10 juillet 1804, demoiselle Marie-Louise-Gabrielle-Elisabeth de Thomas de la Valette, qui a émigré avec toute sa famille. Le marquis des Isnards, quoique marié, et avec une nombreuse famille, a été inscrit dans les gardes-du-corps, le 18 juin 1814; a prêté serment au roi en cette qualité, le 11 juillet suivant; a été capitaine de grenadiers dans la

garde nationale active pour l'armée du duc d'Angoulême, en mars 1815. Il a été nommé maire de la ville de Carpentras, par le commissaire du roi, le 7 juillet 1815; a été président de la députation de cette ville pour porter une adresse au roi, au mois d'août de la même année. Il a de son mariage :

- 1° Louis-Charles-Joseph, né le 30 avril 1805;
- 2° Alphonse-Dominique, né le 10 mai 1809;
- 3° Charles-Edouard-Xavier, né le 25 février 1814, baptisé par son éminence monseigneur le cardinal Oppizzonni, archevêque de Bologne, lors de son exil à Carpentras;
- 4° Marie-Cécile-Madeleine, née le 4 mars 1806;
- 5° Marie-Thérèse-Henriette des Isnards, née le 18 février 1811.

*Armes* : « D'or, au sautoir de gueules, cantonné de quatre molettes d'éperon d'azur; couronne de marquis. » Supports, une licorne à dextre, un lion à senestre » de l'écu. Devise : *Qui me touche, je le pique* ».

*Nota.* Voyez, pour cette maison, *Nostradamus*, *Chronique de Provence*, part. 2, page 342; *Gaufridi*, *Histoire de Provence*, liv. 6, p. 208; *Nobiliaire du Dauphiné*, p. 383; *Chorier*, *Etat politique du Dauphiné*; titres de la maison de *Baux*; titres de la maison de *Cavaillon*; *Histoire des révolutions de Naples*, par le baron de *Modène*; *Histoire de la principauté d'Orange*, par la *Piçe*; *Martyrologe des chevaliers de Malte*, par le *P. Goussencourt*, p. 175; *Histoire de Malte*, par *Vertot*, au catalogue des chevaliers de la langue de Provence; archives de la chambre apostolique du Comtat-Venaissin, séante à Carpentras; archives de la ville de l'Isle; monuments en l'église des Frères Prêcheurs de Carpentras, etc. etc.

---

MAHÉAS. Suivant un mémoire généalogique de cette ancienne noblesse, la famille Mahéas sort en ligne directe de la maison de Vassy, laquelle tire son nom de la terre et baronnie de Vassy, dans le comté de Vire. Les gentils-hommes du nom de Mahéas, portent les armes pleines de Vassy, un écu d'argent à trois tourteaux de sable. Lors de la recherche des nobles de Normandie, faite en 1463, par Raymond Monfaut, commissaire du roi Louis XI, Richard de Mahéas, seigneur de la Graverie, Guillaume Mahéas de Vernix, et Florie, dit *Mahéas*, firent leurs preuves, et furent tous reconnus nobles.

On ignore pourquoi la branche de Mahéas portait ce nom au lieu de celui de Vassy. Il existe un aveu fourni par Bertin Mahéas, chevalier, de la terre de Vassy, pour pleine baronnie, le 6 avril 1372. Il portait en son sceau les armes de Vassy. L'on voit aussi un arrêt de l'échiquier, de l'an 1386, pour le même Bertin Mahéas, où il est qualifié homme noble, chevalier et seigneur de Vassy : or, ce Bertin avait pour aïeul messire Richard Mahéas, chevalier, seigneur de Vassy, en la vicomté de Vire.

On sait mieux pourquoi ceux du nom de Mahéas ont porté le surnom de *Florie*. Une information faite le 3 août 1389, par Jean Legay, vicomte de Mortain, sur la noblesse de Richard Florie de Bernix l'apprend clairement. Guillaume Mahéas, bis-aïeul de Richard Florie, seigneur de Bernix, et frère puîné de Richard Mahéas, chevalier, baron de Vassy, fut au service du seigneur de la Roche-Tesson, où il demeura longuement. Ce seigneur, par reconnaissance de ses bons offices, donna, en pur don, à Guillaume Mahéas, une terre et un manoir dans la paroisse des Vernix, appelé *la Flourière*, et depuis le surnom de *Mahéas* fut changé en celui de *Florie*, qu'ils ont conservé.

Guillaume MAHÉAS, surnommé *de Florie*, eut pour fils Richard, dit *le vieux*, lequel eut pour fils Guillaume, père de Richard Florie, ou Mahéas de Vernix, à cause duquel fut faite l'information de 1389, et ce n'est que dans le siècle suivant qu'ils prirent le nom de Mahéas. La filiation connue de cette famille, par titres, commence à Richard, qui suit :

I. Richard MAHÉAS, écuyer, II<sup>e</sup> du nom, dit *le jeune*,

fut père d'Alain Mahéas, et rendit aveu, le 13 février 1503, à l'évêque de Bayeux, pour un fief qu'il possédait ;

II. Alain MAHÉAS, écuyer, épousa demoiselle Marguerite de Verson, le 9 mars 1501. Il eut de son mariage :

III. François MAHÉAS, écuyer, seigneur de Mouen, de Tourville, et de Montagu, qui épousa, le 22 décembre 1521, demoiselle Charlotte Auvray, fille de feu Jean Auvray, seigneur de Maisons et de Grevilly, dont il eut :

- 1.° Nicolas, dont l'article suit ;
- 2.° Amadore, dont la branche est rapportée plus bas ;
- 3.° Robert, dont on ignore la destinée ;
- 4.° Gillette, mariée à messire Lebourier, écuyer.

IV. Nicolas MAHÉAS, écuyer, seigneur de Mouen, de Tourville et de Montagu, épousa, 1.° demoiselle Suzanne de Neuville, fille de noble homme Robert de Neuville, écuyer, seigneur de Belleau et du Mesnil-Bunel, et 2.° Catherine le Geu, fille de Pierre le Geu, écuyer, seigneur du Mesnil-Glaise, Grigny et Tolmiez. Ses enfants furent :

*Du premier lit :*

- 1.° Gilles, dont l'article suit ;
- 2.° Marie, mariée à Charles le Laigny, écuyer, fils de noble homme Philippe le Laigny, écuyer, seigneur de Boullaçon ;

*Du second lit :*

- 3.° Anne, mariée, en 1574, à honorable homme Olivier d'Esterville, seigneur de la Houssaye.

V. Gilles MAHÉAS, écuyer, seigneur de Mouen, Tourville, Montagu et de Mesnil-Glaise, épousa demoiselle Charlotte de la Pallu, fille de noble homme Jean de la Pallu, seigneur du Mesnil-Herbert et de la Fosse, et de noble Anne de Tonval. Gilles Mahéas étant mort en 1588, elle épousa, en secondes noces, noble homme George Levannier, écuyer, seigneur d'Encreteville. Elle eut de son premier mari une fille et

VI. Jean MAHÉAS écuyer, seigneur de Mouen et de

Tourville, se trouva au siège d'Amiens, occupé par les Espagnols, suivant une attestation de ses services, rendus à Sa Majesté Henri IV, le 27 septembre 1597, par le duc de Montpensier. Il fut déchargé de la paye des francs-fiefs, par ordonnance du 7 juillet 1628, et de la contribution de l'arrière-ban, à cause de son grand âge le 4 juin 1642. Il avait épousé demoiselle Isabeau Hue, fille de noble homme Guillaume Hue, seigneur de Carpiquet, et de Catherine de Maigneville, dont :

- 1.° Jean, qui suit ;
- 2.° Madeleine, mariée à Jean Le Noble, écuyer, seigneur d'Amon, fils de Jacques Le Noble, seigneur du Mesnil.

VII. Jean MAHÉAS, II<sup>e</sup> du nom, écuyer, seigneur de Mouen et de Tourville, obtint un certificat du comte de Thorigny, commandant de cheveu-légers, daté de Compiègne, le 8 août 1636, comme il avait servi dans sa compagnie depuis le mois de juillet 1635, et qu'il avait toujours paru en bons et suffisants équipages. Il avait épousé demoiselle Marguerite Du Bourg, fille de Guillaume Du Bourg, seigneur de Linguerie, et il épousa, en secondes noces, demoiselle Louise Blanchard, fille de noble homme Vincent Blanchard, seigneur d'Angerville. Du premier lit vinrent :

- 1.° Félix, qui suit ;
- 2.° Nicolas, rapporté après son aîné.

VIII. Félix MAHÉAS, écuyer, seigneur de Fierville, épousa Françoise Angot, fille de messire Robert Angot, seigneur de la Drouinière, conseiller du roi, commissaire des guerres de Sa Majesté Louis XIV. Jean Mahéas, père du contractant, capitaine au régiment de Picardie, et maréchal des camps et armées du roi, alors à Caen, fut présent au contrat. De ce mariage vint :

IX. Charles MAHÉAS, qui fut curé et vicaire perpétuel de l'église collégiale et paroissiale de Saint-Cloud.

VIII. Nicolas MAHÉAS, II<sup>e</sup> du nom, écuyer, seigneur de Mouen et de Tourville, second fils de Jean II, servait en qualité de lieutenant dans la compagnie du comte de Thorigny, où il fit toute la campagne de 1655, en qualité de volontaire, suivant un certificat daté du camp de

la Capelle, le 27 septembre 1656. Il avait épousé demoiselle Anne Maduel, dont il eut :

IX. Alexandre MAHÉAS, écuyer, seigneur et patron de Mouen et de Tourville, servit en qualité de gentilhomme détaché de la noblesse de Cœn, suivant une attestation de M. de Matignon, lieutenant-général de Sa Majesté dans la province de Normandie, daté de Montebourg, le 22 juillet 1702. Il épousa demoiselle Anne-Marthe Néel, fille de messire Néel, écuyer, seigneur de Tierceville, et de Françoise Leherisy. Il n'est pas connu qu'il y ait eu postérité.

#### SECONDE BRANCHE.

##### *Seigneurs du Clos.*

IV. Amador MAHÉAS, écuyer, seigneur du Clos, deuxième fils de François Mahéas, écuyer, seigneur de Mouen, de Tourville et de Montagu, et de demoiselle Charlotte Auvray de Maisons, eut de sa femme, dont le nom est ignoré :

- 1.° David, seigneur de la Rivière ;
- 2.° Jean, qui suit ;
- 3.° Pierre ;
- 4.° Robert ; 5.° Nicolas, et 6.° Olivier.

Ces trois derniers vivaient en 1632, mais on n'a point les détails de leurs familles particulières.

V. Jean MAHÉAS, écuyer, seigneur du Clos, épousa, le 16 août 1617, Marie Lepoitevin, dont il eut :

VI. Pierre MAHÉAS, écuyer, seigneur du Clos, marié à Germaine Simon, dont il eut :

- 1.° Jean, qui suit ;
- 2.° Bertrand, auteur d'une autre branche rapportée ci-après.

VII. Jean MAHÉAS, écuyer, II<sup>e</sup> du nom de cette branche, eut de demoiselle Catherine Sallenfaye :

VIII. Jean François MAHÉAS, écuyer, qui fut marié à noble demoiselle Andrée-Suzanne de Bauches, dont il y eut :

IX. Jean-François-Noël MAHÉAS, écuyer, mort émigré

à l'armée de Condé; il avait épousé demoiselle Brigitte Le Neveu, duquel mariage sont venus :

- 1.° Edouard-Jean-Baptiste Mahéas, né le 6 août 1771;
- 2.° Achille-Jean-Baptiste-Marie Mahéas, né le 25 septembre 1776.

X. Edouard-Jean-Baptiste MAHÉAS, marié à demoiselle Catherine Liez. De ce mariage sont issus :

- 1.° Edouard-Achille-Parfait Mahéas, né le 11 mars 1805;
- 2.° Edmond-Edouard Mahéas, né le 17 avril 1812.

### TROISIÈME BRANCHE.

VII. Bertrand Mahéas, écuyer, deuxième fils de Pierre Mahéas, seigneur du Clos, vécut et mourut presque ignoré. On n'a pas de renseignements sur cette branche, mais on connaît Guillaume Mahéas, écuyer, seigneur de la Guerre, maréchal des camps et armées du roi, en 1632, qui avait épousé Jeanne Du Chatel et qui est mort en 1644. On est porté à croire que ce Guillaume, ainsi que Jean et Pierre, qui suivent, ne sont autres que les fils de Amador Mahéas, dont les noms auront été tronqués, et ce qui fortifie dans cette opinion, c'est l'analogie des dates.

Jean MAHÉAS, écuyer, lieutenant d'une compagnie de gens d'armes, entretenue pour le service du roi, par brevet du 13 mars 1642, ensuite capitaine d'infanterie au régiment de Picardie en 1667, et maréchal des camps et armées du roi Louis XIV, en 1674, servait sous M. de Turenne.

Pierre MAHÉAS, écuyer, fut lieutenant de la compagnie de M. Charrier, dans le régiment de Lorraine, et obtint, pour repasser en France, avec un valet, un passeport de M. de Courouge, maréchal de camp, commandant, pour Sa Majesté, dans Casal et le Montferrat, le 20 septembre 1643. Il fut, dans la suite, capitaine d'une compagnie de ce régiment. Il obtint encore un nouveau passeport du maréchal de La Ferté-Sainneterre, gouverneur de Lorraine et Barrois, daté du camp de Cernay, le 15 mars 1654.

C'est tout ce que nous avons de certain concernant cette troisième branche. On n'a pas encore pu se procurer de renseignements positifs sur les Mahéas qui ont précédé ceux de ce nom détaillés ci-dessus. On ignore l'époque à laquelle cette famille a pris rang en France, mais on a toujours pensé que c'était dans le commencement du douzième siècle.

---

JARNO ou DE PONT-JARNO, famille ancienne, originaire du Poitou, mentionnée dans mon tome II, page 222 et suivantes. Il y a une montre du 18 octobre 1386, qui prouve que Guillaume Jarno, et Olivier Jarno, écuyers, se trouvèrent parmi les quatre-vingt-dix-neuf écuyers, dont le chevalier Olivier de Mauny fit la revue à Lille, à la dite époque et l'an 1544, Marc de Jarno, seigneur de la Garnerie (quelques auteurs ont écrit Jarnaud), fut reçu chevalier de l'ordre souverain de Saint-Jean de Jérusalem. Cette famille a contracté des alliances avec les maisons les plus distinguées, et nous allons en citer quelques-unes.

*De Vêrac de Saint-Georges*, maison qui a fourni, un ministre plénipotentiaire du roi près de l'impératrice de Russie; *d'Escars*, premier maître d'hôtel de Sa Majesté Louis XVIII; *de Balincourt*, qui a donné un maréchal de France sous Louis XV et Louis XVI; *de la Tour du Pin*; *de Châteigner*; *Després de Montpezat*, qui a fourni un maréchal de France sous François 1<sup>er</sup>; *Aymer de Mortagne*, *de Cornioux*, *de la Chevalerie*; *de Blet de Saint Quentin*; *de Neufchaise de Bade Vilain*; *de Rohan de Chabot*; *de Glandevez*; *le Clerc de Vezins*; *de Gourjault*; *de Janvre*; *d'Aubigni*; *de la Billarderie*; *de Capelles*; *de Linières*; *de Lastic*; *de Guichard d'Orfeuille*; *de Courtinier de la Millianchère*; *de la Bédoyère*; *de Moussy de la Coutour*; *du Brémond*; *de Mallevant de la Varenne*; *de Jouslard*; *de Beaumont*; *de Charlet*, qui a donné plusieurs conseillers aux parlements; *de la Forêt*; *de Huet*, *de la Saigne*; *de Cahiduc*; *de Bodin de Nouzières*; *de Suirot de Cenné*; *de Marconnay de la Millière*; *du Querroué de Ville Champagne*; *de Frottier de la Côte*; *de Claveurier*; *de Nadaillac*; *de Podenas de la*



*Rochebrochard ; d'Aužay ; de la Barre ; de Malleray de Messignac ; de Saint-Gilles ; de Masparault ; de Breuil-lac ; de Vaucher de la Ferrière ; de Sapineau.*

---

MOLETTE DE MORANGIÈS, famille ancienne, originaire du Languedoc, distinguée par ses alliances et ses services militaires.

I. Bertrand DE MOLETTE, 1<sup>er</sup> du nom, fit une acquisition, le 18 des calendes de janvier 1237, acte reçu par Jean G..., notaire, de plusieurs censives et autres droits, de noble Raimond de la Garde. Il acquit, en outre, de Guillaume Blau et d'Agnès sa femme, un fief noble, par acte reçu par Robert Roux, notaire, du 3 des ides de mars 1248 ; et un autre fief noble, de Barthélemi et Guillaume Merle, damoiseaux, par contrat reçu par maître Chanier, notaire, le 6 des ides de mai 1258. Il appert par tous ces actes que noble Bertrand de Molette habitait le château de la Garde-Guérin, dépendant d'un fief considérable, dont il était coseigneur. Par un acte du 17 des calendes de mai 1264, reçu par Guigon Chanier, notaire, Hugon de la Garde-Moyenne, prieur de Provençhères, Bertrand de Peyremal, Bernard de Magotes et Bertrand de Molette, coseigneurs de la Garde-Guérin, établissent un van au mas de Pourcharesses, tant pour eux que pour les autres seigneurs pariers de la Garde-Guérin, absents. Il laissa de sa femme, dont on ignore le nom :

II. Barthélemi DE MOLETTE, 1<sup>er</sup> du nom, coseigneur de la Garde-Guérin. Il passa une transaction, le 12 des calendes de novembre 1293, avec noble Thomas de la Garde, par laquelle ledit Thomas lui vendit la part des péages et cartelages qu'il avait audit lieu de la Garde ; l'acte reçu par Jean Arnal, notaire, et auquel assista Odille de Guérin du Tournel. Il vendit à dame Hélix de Plainchamp, veuve de noble Guillaume de Beauvoir, la moitié du péage et cartelage qu'il avait au château de la Garde, par acte du 10 des calendes de janvier 1310, ratifié par Catherine, femme dudit Barthélemi, et par Jean et Bertrand de Molette, leur fils, et reçu par Nicolas Eymerit, notaire.

III. Bertrand DE MOLETTE, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, coseigneur de la Garde-Guérin, passa une transaction, le 18 décembre 1330, avec Armand de Beauvoir, religieux de l'ordre de Saint-Dominique, comme exécuteur testamentaire de Guillaume de Beauvoir, son neveu. Il eut pour fils :

IV. Jean DE MOLETTE, I<sup>er</sup> du nom, damoiseau, seigneur DE MORANGIÈS, coseigneur de la Garde-Guérin, qui acquit, par acte du 5 septembre 1392, reçu par maître Étienne Guérin, prêtre et notaire, de noble Jean de Cadoine, comme procureur de noble et puissant seigneur Bernard de Cadoine, seigneur du château de Gabriac, plusieurs rentes nobles et la troisième partie d'une parîérée, des péages, cartelages et droits seigneuriaux que dame Agnès de Châteauneuf avait audit lieu de la Garde-Guérin. Il épousa, par contrat du 5 juillet 1495, reçu par maître Bernard Bonhomme, notaire, noble Jeanne de Peyrebessé, fille de noble Raimond de Peyrebessé, et fit son testament le 13 août 1425, reçu par Jean, Bonhomme, notaire, dans lequel il nomme et lègue ses enfants, qui suivent :

- 1.<sup>o</sup> Jean, dont l'article suit ;
- 2.<sup>o</sup> Raimond de Molette ;
- 3.<sup>o</sup> Claude de Molette ;
- 4.<sup>o</sup> Léone, mariée à Armand Firmin, damoiseau ;
- 5.<sup>o</sup> Amaragde, femme de Jean de Fontaines ;
- 6.<sup>o</sup> Miracle, qui épousa le seigneur de Monteil des Vans ;
- 7.<sup>o</sup> Philippe, épouse de Josselin de la Garde, seigneur de Chambonas.

V. Jean DE MOLETTE, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur DE MORANGIÈS, coseigneur de la Garde-Guérin épousa, par contrat du 31 décembre 1444, reçu par Bertrand Bonhomme, notaire de Mende, noble Helix de Grille, fille de Bertrand de Grille, seigneur de la Volpillière, au diocèse de Saint-Flour. Elle fit son testament le 4 novembre 1466, et lui son codicile le 7 février 1477, dans lesquels actes ils nomment leurs enfants, qui furent :

- 1.<sup>o</sup> Azias, dont l'article suit ;
- 2.<sup>o</sup> Claude de Molette ;
- 3.<sup>o</sup> Guigon de Molette ;

- 4.° Jean, prieur de Guillestre ;
- 5.° Claude, femme de noble Antoine Falcon ;
- 6.° Delphine, femme de noble Gilbert de Malbec, seigneur de Briges ;
- 7.° Jeanne, mariée à noble Jean de Pierre, souche de la maison de Bernis ;
- 8.° Catherine de Molette, abbesse de saint Geniex.

VI. **Azias DE MOLETTE**, chevalier, seigneur DE **MORANGIÈS**, co-seigneur de la Garde-Guérin, épousa, par contrat du 30 avril 1487, reçu par Cavatta, notaire, noble Marguerite d'Hérail, fille de Jean d'Hérail, seigneur de Brésis, et de Gabrielle Budos. Il fit son testament le 23 novembre 1498, dans lequel il nomme et lègue ses enfants, qui suivent :

- 1.° Louis, dont l'article suit ;
- 2.° Claude de Molette ;
- 3.° Guigon de Molette ;
- 4.° Anne de Molette.
- 5.° Françoise de Molette ;
- 6.° Louise de Molette ;
- 7.° Gabrielle de Molette ;
- 8.° Antoinette de Molette.

VII. **Louis DE MOLETTE**, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur DE **MORANGIÈS** et de plusieurs autres places, co-seigneur de la Garde-Guérin, testa, devant Jean Cavatta, notaire, le 25 mai 1546, après avoir légué ses enfants, qui suivent, et donné l'administration de ses biens à Louise Merlos, dame de Seneschas :

- 1.° Claude, dont l'article suit ;
- 2.° Charles de Molette, seigneur de Felgeirolles, qui fut présent au contrat de mariage de Claude, son frère aîné, et à celui d'Antoine, son neveu ;
- 3.° Gui, destiné à l'état ecclésiastique, ainsi qu'il conste par une lettre du roi Henri II, du 27 février 1547, adressée aux doyens, archidiacres et chanoines de la ville de Mende, à l'effet de donner audit Gui une des premières chanoinies qui viendraient à vaquer ;
- 4.° Louise de Molette ;
- 5.° Gabrielle de Molette ;
- 6.° Anne de Molette ;

- 7.° Marguerite, mariée, en 1556, à noble Jacques d'Isar de Villefort.

VIII. Claude DE MOLETTE, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur DE MORANGIÈS, co-seigneur de la Garde-Guérin, ambassadeur de Henri II, roi de France, à la Porte-Ottomane, ainsi qu'il conste par son passeport, donné par le doge de Venise, qui le qualifie *monseigneur*, du 6 novembre 1566, par lequel il ordonne qu'il aura le passage libre dans toutes les terres de sa seigneurie, avec douze chameaux et treize mulets que le grand-seigneur envoie au roi très-chrétien. En récompense de ses services, Charles IX le pourvut de la charge d'écuyer de sa grande écurie, par lettres du 16 février 1563, et lui conféra le collier de l'ordre de Saint-Michel, le dernier juillet 1572. Il avait épousé, par contrat du 10 juin 1555, noble demoiselle Françoise Grimoard, fille de noble Claude de Grimoard, seigneur et baron du Roure, de Grisac, de Bane, de Saint-Florens, etc., et de demoiselle Florette des Porcelets-de-Maillanc. Il fit son testament le 11 septembre 1576, dans lequel il nomme et lègue ses enfants, qui suivent :

- 1.° Antoine, dont l'article suit ;
- 2.° Charles de Molette ;
- 3.° Jean-Antoine de Molette ;
- 4.° Baltazard, reçu chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1579 ;
- 5.° François, seigneur d'Ombret, de Recours, etc., qui testa le 9 mai 1655, et fut père de :
  - a. Charles, seigneur de Plagnac, au Puy ;
  - b. Antoine, seigneur de Provenchères ;
  - c. Hugues de Molette ;
  - d. François de Molette ;
- 6.° Françoise, femme de Louis de Cubières, seigneur du Cheylar et de Pousilhac ;
- 7.° Gabrielle, qui fut mariée à noble Henri de la Garde, seigneur de Chambonas, de Cornillon, de Serres, etc., chevalier de l'Ordre du Roi ;
- 8.° Annie de Molette.

IX. Antoine DE MOLETTE, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur DE MORANGIÈS, co-seigneur de la Garde-Guérin,

épousa, par contrat du 9 février 1571, noble Marie de Naves, dame dudit lieu et de Mirandol, fille de messire Claude de Naves, chevalier, seigneur de Mirandol. Il fit son testament le 25 mai 1586, dans lequel il nomme et lègue ses enfants qui suivent :

- 1.° François, dont l'article suit ;
- 2.° Charles de Molette.

X. François DE MOLETTE, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur DE MORANGIÈS, de la Garde-Guérin, de Seneschas, d'Alteyrac, des Vieilles - Passes, de la Baume, etc. , co - seigneur de Villefort, marquis de Morangiès, fut pourvu de la charge de commis des états et de la noblesse du Gévaudan, en 1613, et le 17 juin 1629, de celle de capitaine pu château de Gressez. Il fut nommé premier chambellan de Monseigneur, frère du roi Louis XIII, par lettres du 8 janvier 1631, et reçut une lettre de sa majesté, le 23 juillet 1634, à l'effet de faire l'élection des tuteurs des enfants de feu Antoine-Hercule de Bedos, marquis de Portes, vicomte de Teyrargues, baron de Saint-Jean, chevalier des ordres du Roi. Il testa le 9 décembre 1636, et avait épousé, par contrat du 19 février 1608, noble Marie de Louet de Calvisson, dame de Saint-Alban, fille de messire Aymar de Louet, baron de Saint-Alban, seigneur de Montmaur, de Boutonnet, d'Ornezon, de Quillanet, de Saint-Pons, etc. , et de dame Louise d'Aulzon de Montravel. De ce mariage vinrent :

- 1.° Charles, dont l'article suit ;
- 2.° Marie, femme de Nicolas de Chantel, seigneur de Condres ;
- 3.° Françoise de Molette, } religieuses ;
- 4.° Jeanne de Molette, }
- 5.° Gabrielle-Marie, mariée, en 1640, à messire François d'Albois, seigneur de Montagnac, de Bedos, de Montrosier et autres places.

XI. Charles DE MOLETTE, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, marquis DE MORANGIÈS, baron de la Garde-Guérin, seigneur de Seneschas, d'Alteyrac, de Mons, de Saint-Alban, de la Baume et autres places, co-seigneur de Villefort, eut commission du roi Louis XIV, le 26 mai 1651, de lever une compagnie de cavalerie franche, et reçut deux let-

- 7.° Marguerite, mariée, en 1556, à noble Jacques d'Isar de Villefort.

VIII. Claude DE MOLETTE, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur DE MORANGIÈS, co-seigneur de la Garde-Guérin, ambassadeur de Henri II, roi de France, à la Porte-Ottomane, ainsi qu'il conste par son passeport, donné par le doge de Venise, qui le qualifie *monseigneur*, du 6 novembre 1566, par lequel il ordonne qu'il aura le passage libre dans toutes les terres de sa seigneurie, avec douze chameaux et treize mulets que le grand-seigneur envoie au roi très-chrétien. En récompense de ses services, Charles IX le pourvut de la charge d'écuyer de sa grande écurie, par lettres du 16 février 1563, et lui conféra le collier de l'ordre de Saint-Michel, le dernier juillet 1572. Il avait épousé, par contrat du 10 juin 1555, noble demoiselle Françoise Grimoard, fille de noble Claude de Grimoard, seigneur et baron du Roure, de Grisac, de Bane, de Saint-Florens, etc., et de demoiselle Florette des Porcelets-de-Maillanc. Il fit son testament le 11 septembre 1576, dans lequel il nomme et lègue ses enfants, qui suivent :

- 1.° Antoine, dont l'article suit ;
- 2.° Charles de Molette ;
- 3.° Jean-Antoine de Molette ;
- 4.° Baltazard, reçu chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1579 ;
- 5.° François, seigneur d'Ombret, de Recours, etc., qui testa le 9 mai 1655, et fut père de :
  - a. Charles, seigneur de Plagnac, au Puy ;
  - b. Antoine, seigneur de Provençères ;
  - c. Hugues de Molette ;
  - d. François de Molette ;
- 6.° Françoise, femme de Louis de Cubières, seigneur du Cheylar et de Pousilhac ;
- 7.° Gabrielle, qui fut mariée à noble Henri de la Garde, seigneur de Chambonas, de Cornillon, de Serres, etc., chevalier de l'Ordre du Roi ;
- 8.° Annie de Molette.

IX. Antoine DE MOLETTE, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur DE MORANGIÈS, co-seigneur de la Garde-Guérin,

épousa, par contrat du 9 février 1571, noble Marie de Naves, dame dudit lieu et de Mirandol, fille de messire Claude de Naves, chevalier, seigneur de Mirandol. Il fit son testament le 25 mai 1586, dans lequel il nomme et lègue ses enfants qui suivent :

- 1.° François, dont l'article suit ;
- 2.° Charles de Molette.

X. François DE MOLETTE, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur DE MORANGIÈS, de la Garde-Guérin, de Seneschas, d'Alteyrac, des Vieilles - Passés, de la Baume, etc. , co - seigneur de Villefort, marquis de Morangiès, fut pourvu de la charge de commis des états et de la noblesse du Gévaudan, en 1613, et le 17 juin 1629, de celle de capitaine pu château de Gressez. Il fut nommé premier chambellan de Monseigneur, frère du roi Louis XIII, par lettres du 8 janvier 1631, et reçut une lettre de sa majesté, le 23 juillet 1634, à l'effet de faire l'élection des tuteurs des enfants de feu Antoine-Hercule de Bedos, marquis de Portes, vicomte de Teyrargues, baron de Saint-Jean, chevalier des ordres du Roi. Il testa le 9 décembre 1636, et avait épousé, par contrat du 19 février 1608, noble Marie de Louet de Calvisson, dame de Saint-Alban, fille de messire Aymar de Louet, baron de Saint-Alban, seigneur de Montmaur, de Boutonnet, d'Ornezon, de Quillanet, de Saint-Pons, etc. , et de dame Louise d'Aulzon de Montravel. De ce mariage vinrent :

- 1.° Charles, dont l'article suit ;
- 2.° Marie, femme de Nicolas de Chantel, seigneur de Condres ;
- 3.° Françoise de Molette, } religieuses ;
- 4.° Jeanne de Molette, }
- 5.° Gabrielle-Marie, mariée, en 1640, à messire François d'Albois, seigneur de Montagnac, de Bedos, de Montrosier et autres places.

XI. Charles DE MOLETTE, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, marquis de MORANGIÈS, baron de la Garde-Guérin, seigneur de Seneschas, d'Alteyrac, de Mons, de Saint-Alban, de la Baume et autres places, co-seigneur de Villefort, eut commission du roi Louis XIV, le 26 mai 1651, de lever une compagnie de cavalerie franche, et reçut deux let-

la Capelle, le 27 septembre 1656. Il avait épousé demoiselle Anne Maduel, dont il eut :

IX. Alexandre MAHÉAS, écuyer, seigneur et patron de Mouen et de Tourville, servit en qualité de gentilhomme détaché de la noblesse de Cœn, suivant une attestation de M. de Matignon, lieutenant-général de Sa Majesté dans la province de Normandie, daté de Montebourg, le 22 juillet 1702. Il épousa demoiselle Anne-Marthe Néel, fille de messire Néel, écuyer, seigneur de Tierceville, et de Françoise Leherisy. Il n'est pas connu qu'il y ait eu postérité.

#### SECONDE BRANCHE.

##### *Seigneurs du Clos.*

IV. Amador MAHÉAS, écuyer, seigneur du Clos, deuxième fils de François Maheas, écuyer, seigneur de Mouen, de Tourville et de Montagu, et de demoiselle Charlotte Auvray de Maisons, eut de sa femme, dont le nom est ignoré :

- 1.° David, seigneur de la Rivière ;
- 2.° Jean, qui suit ;
- 3.° Pierre ;
- 4.° Robert ; 5.° Nicolas, et 6.° Olivier.

Ces trois derniers vivaient en 1632, mais on n'a point les détails de leurs familles particulières.

V. Jean MAHÉAS, écuyer, seigneur du Clos, épousa, le 16 août 1617, Marie Lepoitevin, dont il eut :

VI. Pierre MAHÉAS, écuyer, seigneur du Clos, marié à Germaine Simon, dont il eut :

- 1.° Jean, qui suit ;
- 2.° Bertrand, auteur d'une autre branche rapportée ci-après.

VII. Jean MAHÉAS, écuyer, II<sup>e</sup> du nom de cette branche, eut de demoiselle Catherine Sallenfaye :

VIII. Jean François MAHÉAS, écuyer, qui fut marié à noble demoiselle Andrée-Suzanne de Bauches, dont il y eut :

IX. Jean-François-Noël MAHÉAS, écuyer, mort émigré



Adam-François-Ernest, né en novembre 1815.

Cette famille a été maintenue dans sa noblesse, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, du 24 septembre 1668.

*Armes*: « D'azur, au cor-de-chasse d'argent, lié de gueules, et accompagné de trois molettes d'éperon d'or; couronne de marquis. Supports, deux lions couronnés d'or. »

CAIRE DU LAUZET (DE), famille originaire de Piémont, établie en Provence depuis plusieurs siècles. Des titres authentiques de 1358 attestent l'ancienneté de sa noblesse. Elle a formé des alliances avec les maisons de Grimaldi, d'Hugues, d'Isoard, de l'Arche, de Condorcet, de Saint-Salvador, de Bonne, etc., etc. Cette famille a en outre fourni plusieurs prélats recommandables, tels que Lazare de Caire, évêque d'Ecuménie, mort en 1461; Jérôme de Caire, évêque de Latran, mort en 1573; Guillaume et Pierre-François de Caire, frères, successivement abbés de Saint-Pierre de Ferrare. *Voyez* Histoire de la noblesse de Provence, tome 3, pages 105 et suiv., et le Dictionnaire historique de la noblesse de France, in-4.°, tome 3, édit. 1771. Une branche de cette famille est représentée aujourd'hui par :

1.° Alexis, comte DE CAIRE DU LAUZET, officier vendéen, otage offert pour Louis XVI. Il est fils de messire Vincent, comte de Caire du Lauzet, seigneur de Condorcet, des Pilles, chevalier, ancien mousquetaire gris, puis capitaine de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant de MM. les maréchaux de France en Provence, commandeur de l'ordre de l'ancienne noblesse (ordre d'Allemagne), etc. etc., otage de Louis XVI, après le retour de Varennes. Il avait épousé Julie Chauhier, offert en otage pour Louis XVI, sous le nom de comtesse de Caire du Lauzet, morte dans l'émigration en 1793.

2.° Césarine DE CAIRE, otage de Louis XVI, avec son père, sa mère et son frère. Elle a épousé Ferdinand d'Arquier, chevalier, seigneur de Baumelles, ancien of-

C'est tout ce que nous avons de certain concernant cette troisième branche. On n'a pas encore pu se procurer de renseignements positifs sur les Mahéas qui ont précédé ceux de ce nom détaillés ci-dessus. On ignore l'époque à laquelle cette famille a pris rang en France, mais on a toujours pensé que c'était dans le commencement du douzième siècle.

---

JARNO ou DE PONT-JARNO, famille ancienne, originaire du Poitou, mentionnée dans mon tome II, page 222 et suivantes. Il y a une montre du 18 octobre 1386, qui prouve que Guillaume Jarno, et Olivier Jarno, écuyers, se trouvèrent parmi les quatre-vingt-dix-neuf écuyers, dont le chevalier Olivier de Mauny fit la revue à Lille, à la dite époque et l'an 1544, Marc de Jarno, seigneur de la Garnerie (quelques auteurs ont écrit Jarnaud), fut reçu chevalier de l'ordre souverain de Saint-Jean de Jérusalem. Cette famille a contracté des alliances avec les maisons les plus distinguées, et nous allons en citer quelques-unes.

*De Vêrac de Saint-Georges*, maison qui a fourni, un ministre plénipotentiaire du roi près de l'impératrice de Russie; *d'Escars*, premier maître d'hôtel de Sa Majesté Louis XVIII; *de Balincourt*, qui a donné un maréchal de France sous Louis XV et Louis XVI; *de la Tour du Pin*; *de Châteigner*; *Després de Montpezat*, qui a fourni un maréchal de France sous François 1<sup>er</sup>; *Aymer de Mortagne*, *de Cornioux*, *de la Chevalerie*; *de Blet de Saint Quentin*; *de Neufchaize de Bade Vilain*; *de Rohan de Chabot*; *de Glandevex*; *le Clerc de Vexins*; *de Gourjault*; *de Janvre*; *d'Aubigni*; *de la Billarderie*; *de Capelles*; *de Linières*; *de Lastic*; *de Guichard d'Orfeuille*; *de Courtinier de la Millianchère*; *de la Bédoyère*; *de Moussy de la Coutour*; *du Brémond*; *de Mallevant de la Varenne*; *de Joulard*; *de Beaumont*; *de Charlet*, qui a donné plusieurs conseillers aux parlements; *de la Forêt*; *de Huet*, *de la Saigne*; *de Cahiduc*; *de Bodin de Nouzières*; *de Suirot de Cenné*; *de Marconnay de la Millière*; *du Querroué de Ville Champagne*; *de Frottier de la Côte*; *de Claveurier*; *de Nadaillac*; *de Podenas de la*

*Rochebrochard; d'Auzay; de la Barre; de Malleray de Messignac; de Saint-Gilles; de Masparault; de Breuille; de Vaucher de la Ferrière; de Sapineau.*

---

**MOLETTE DE MORANGIÈS**, famille ancienne, originaire du Languedoc, distinguée par ses alliances et ses services militaires.

I. Bertrand DE MOLETTE, 1<sup>er</sup> du nom, fit une acquisition, le 18 des calendes de janvier 1237, acte reçu par Jean G..., notaire, de plusieurs censives et autres droits, de noble Raimond de la Garde. Il acquit, en outre, de Guillaume Blau et d'Agnès sa femme, un fief noble, par acte reçu par Robert Roux, notaire, du 3 des ides de mars 1248; et un autre fief noble, de Barthélemi et Guillaume Merle, damoiseaux, par contrat reçu par maître Chanier, notaire, le 6 des ides de mai 1258. Il appert par tous ces actes que noble Bertrand de Molette habitait le château de la Garde-Guérin, dépendant d'un fief considérable, dont il était coseigneur. Par un acte du 17 des calendes de mai 1264, reçu par Guigon Chanier, notaire, Hugon de la Garde-Moyenne, prieur de Provenchères, Bertrand de Peyremal, Bernard de Magotes et Bertrand de Molette, coseigneurs de la Garde-Guérin, établissent un van au mas de Pourcharesses, tant pour eux que pour les autres seigneurs pariers de la Garde-Guérin, absents. Il laissa de sa femme, dont on ignore le nom :

II. Barthélemi DE MOLETTE, 1<sup>er</sup> du nom, coseigneur de la Garde-Guérin. Il passa une transaction, le 12 des calendes de novembre 1293, avec noble Thomas de la Garde, par laquelle ledit Thomas lui vendit la part des péages et cartelages qu'il avait audit lieu de la Garde; l'acte reçu par Jean Arnal, notaire, et auquel assista Odille de Guérin du Tournel. Il vendit à dame Hélix de Plainchamp, veuve de noble Guillaume de Beauvoir, la moitié du péage et cartelage qu'il avait au château de la Garde, par acte du 10 des calendes de janvier 1310, ratifié par Catherine, femme dudit Barthélemi, et par Jean et Bertrand de Molette, leur fils, et reçu par Nicolas Eymerit, notaire.

III. Bertrand DE MOLETTE, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, coseigneur de la Garde-Guérin, passa une transaction, le 18 décembre 1330, avec Armand de Beauvoir, religieux de l'ordre de Saint-Dominique, comme exécuteur testamentaire de Guillaume de Beauvoir, son neveu. Il eut pour fils :

IV. Jean DE MOLETTE, I<sup>er</sup> du nom, damoiseau, seigneur DE MORANGIÈS, coseigneur de la Garde-Guérin, qui acquit, par acte du 5 septembre 1392, reçu par maître Étienne Guérin, prêtre et notaire, de noble Jean de Cadoine, comme procureur de noble et puissant seigneur Bernard de Cadoine, seigneur du château de Gabriac, plusieurs rentes nobles et la troisième partie d'une parîérée, des péages, cartelages et droits seigneuriaux que dame Agnès de Châteauneuf avait audit lieu de la Garde-Guérin. Il épousa, par contrat du 5 juillet 1495, reçu par maître Bernard Bonhomme, notaire, noble Jeanne de Peyrebessé, fille de noble Raimond de Peyrebessé, et fit son testament le 13 août 1425, reçu par Jean, Bonhomme, notaire, dans lequel il nomme et lègue ses enfants, qui suivent :

- 1.<sup>o</sup> Jean, dont l'article suit ;
- 2.<sup>o</sup> Raimond de Molette ;
- 3.<sup>o</sup> Claude de Molette ;
- 4.<sup>o</sup> Léone, mariée à Armand Firmin, damoiseau ;
- 5.<sup>o</sup> Amaragde, femme de Jean de Fontaines ;
- 6.<sup>o</sup> Miracle, qui épousa le seigneur de Monteil des Vans ;
- 7.<sup>o</sup> Philippe, épouse de Josselin de la Garde, seigneur de Chambonas.

V. Jean DE MOLETTE, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur DE MORANGIÈS, coseigneur de la Garde-Guérin épousa, par contrat du 31 décembre 1444, reçu par Bertrand Bonhomme, notaire de Mende, noble Helix de Grille, fille de Bertrand de Grille, seigneur de la Volpillière, au diocèse de Saint-Flour. Elle fit son testament le 4 novembre 1466, et lui son codicile le 7 février 1477, dans lesquels actes ils nomment leurs enfants, qui furent :

- 1.<sup>o</sup> Azias, dont l'article suit ;
- 2.<sup>o</sup> Claude de Molette ;
- 3.<sup>o</sup> Guigon de Molette ;

- 4.° Jean, prieur de Guillestre ;
- 5.° Claude, femme de noble Antoine Falcon ;
- 6.° Delphine, femme de noble Gilbert de Malbec, seigneur de Briges ;
- 7.° Jeanne, mariée à noble Jean de Pierre, souche de la maison de Bernis ;
- 8.° Catherine de Molette, abbesse de saint Geniex.

VI. Azias DE MOLETTE, chevalier, seigneur DE MORANGIÈS, co-seigneur de la Garde-Guérin, épousa, par contrat du 30 avril 1487, reçu par Cavatta, notaire, noble Marguerite d'Hérail, fille de Jean d'Hérail, seigneur de Brésis, et de Gabrielle Budos. Il fit son testament le 23 novembre 1498, dans lequel il nomme et lègue ses enfants, qui suivent :

- 1.° Louis, dont l'article suit ;
- 2.° Claude de Molette ;
- 3.° Guigon de Molette ;
- 4.° Anne de Molette.
- 5.° Françoise de Molette ;
- 6.° Louise de Molette ;
- 7.° Gabrielle de Molette ;
- 8.° Antoinette de Molette.

VII. Louis DE MOLETTE, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur DE MORANGIÈS et de plusieurs autres places, co-seigneur de la Garde-Guérin, testa, devant Jean Cavatta, notaire, le 25 mai 1546, après avoir légué ses enfants, qui suivent, et donné l'administration de ses biens à Louise Merlos, dame de Seneschas :

- 1.° Claude, dont l'article suit ;
- 2.° Charles de Molette, seigneur de Felgeirolles, qui fut présent au contrat de mariage de Claude, son frère aîné, et à celui d'Antoine, son neveu ;
- 3.° Gui, destiné à l'état ecclésiastique, ainsi qu'il conste par une lettre du roi Henri II, du 27 février 1547, adressée aux doyens, archidiacres et chanoines de la ville de Mende, à l'effet de donner audit Gui une des premières chanoinies qui viendraient à vaquer ;
- 4.° Louise de Molette ;
- 5.° Gabrielle de Molette ;
- 6.° Anne de Molette ;

- 7.° Marguerite, mariée, en 1556, à noble Jacques d'Isar de Villefort.

VIII. Claude DE MOLETTE, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur DE MORANGIÈS, co-seigneur de la Garde-Guérin, ambassadeur de Henri II, roi de France, à la Porte-Ottomane, ainsi qu'il conste par son passeport, donné par le doge de Venise, qui le qualifie *monseigneur*, du 6 novembre 1566, par lequel il ordonne qu'il aura le passage libre dans toutes les terres de sa seigneurie, avec douze chameaux et treize mulets que le grand-seigneur envoie au roi très-chrétien. En récompense de ses services, Charles IX le pourvut de la charge d'écuyer de sa grande écurie, par lettres du 16 février 1563, et lui conféra le collier de l'ordre de Saint-Michel, le dernier juillet 1572. Il avait épousé, par contrat du 10 juin 1555, noble demoiselle Françoise Grimoard, fille de noble Claude de Grimoard, seigneur et baron du Roure, de Grisac, de Bane, de Saint-Florens, etc., et de demoiselle Florette des Porcelets-de-Maillanc. Il fit son testament le 11 septembre 1576, dans lequel il nomme et lègue ses enfants, qui suivent :

- 1.° Antoine, dont l'article suit ;
- 2.° Charles de Molette ;
- 3.° Jean-Antoine de Molette ;
- 4.° Baltazard, reçu chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1579 ;
- 5.° François, seigneur d'Ombret, de Recours, etc., qui testa le 9 mai 1655, et fut père de :
  - a. Charles, seigneur de Plagnac, au Puy ;
  - b. Antoine, seigneur de Provençères ;
  - c. Hugues de Molette ;
  - d. François de Molette ;
- 6.° Françoise, femme de Louis de Cubières, seigneur du Cheylar et de Pousilhac ;
- 7.° Gabrielle, qui fut mariée à noble Henri de la Garde, seigneur de Chambonas, de Cornillon, de Serres, etc., chevalier de l'Ordre du Roi ;
- 8.° Annie de Molette.

IX. Antoine DE MOLETTE, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur DE MORANGIÈS, co-seigneur de la Garde-Guérin,

épousa, par contrat du 9 février 1571, noble Marie de Naves, dame dudit lieu et de Mirandol, fille de messire Claude de Naves, chevalier, seigneur de Mirandol. Il fit son testament le 25 mai 1586, dans lequel il nomme et lègue ses enfants qui suivent :

- 1.° François, dont l'article suit ;
- 2.° Charles de Molette.

X. François DE MOLETTE, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur DE MORANGIÈS, de la Garde-Guérin, de Seneschas, d'Alteyrac, des Vieilles - Passes, de la Baume, etc. , co - seigneur de Villefort, marquis de Morangiès, fut pourvu de la charge de commis des états et de la noblesse du Gévaudan, en 1613, et le 17 juin 1629, de celle de capitaine pu château de Gressez. Il fut nommé premier chambellan de Monseigneur, frère du roi Louis XIII, par lettres du 8 janvier 1631, et reçut une lettre de sa majesté, le 23 juillet 1634, à l'effet de faire l'élection des tuteurs des enfants de feu Antoine-Hercule de Bedos, marquis de Portes, vicomte de Teyrargues, baron de Saint-Jean, chevalier des ordres du Roi. Il testa le 9 décembre 1636, et avait épousé, par contrat du 19 février 1608, noble Marie de Louet de Calvisson, dame de Saint-Alban, fille de messire Aymar de Louet, baron de Saint-Alban, seigneur de Montmaur, de Boutonnet, d'Ornezon, de Quillanet, de Saint-Pons, etc. , et de dame Louise d'Aulzon de Montravel. De ce mariage vinrent :

- 1.° Charles, dont l'article suit ;
- 2.° Marie, femme de Nicolas de Chantel, seigneur de Condres ;
- 3.° Françoise de Molette, } religieuses ;
- 4.° Jeanne de Molette, }
- 5.° Gabrielle-Marie, mariée, en 1640, à messire François d'Albois, seigneur de Montagnac, de Bedos, de Montrosier et autres places.

XI. Charles DE MOLETTE, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, marquis DE MORANGIÈS, baron de la Garde-Guérin, seigneur de Seneschas, d'Alteyrac, de Mons, de Saint-Alban, de la Baume et autres places, co-seigneur de Villefort, eut commission du roi Louis XIV, le 26 mai 1651, de lever une compagnie de cavalerie franche, et reçut deux let-

tres, l'une de S. M. , du 28 octobre 1652, et l'autre de Monseigneur, oncle du roi, du 29 du même mois, pour rejoindre l'armée d'Italie avec sa compagnie. Il fut pourvu, en récompense de ses services, par brevet du roi Louis XIV, du 4 juillet 1665, de la charge de bailli du Gévaudan et gouverneur de la ville de Marvejols, ayant eu précédemment celle de connaître des querelles et différends touchant le point d'honneur, des gentilshommes de cette province, par lettres du 4 novembre 1660. Il testa le 2 août 1682, et avait épousé, par contrat du 21 juin 1639, Marguerite-Félice de Montmorency, fille de haut et puissant seigneur Annibal de Montmorency, chevalier, seigneur de Mons de la Melonset et autres places, et de dame Jeanne de Varne. De ce mariage vinrent :

- 1.° Charles, dont l'article suit ;
- 2.° Scipion, mort à Dunkerque, lieutenant-colonel du régiment d'Aunis ;
- 3.° Jacques-Louis, qui, après avoir servi, accompagna le prince de Conti, en qualité de son premier gentilhomme, et mourut sans postérité ;
- 4.° Annet, chevalier de Malte, commandeur de Saint-Félix, mort gouverneur d'Orange ;
- 5.° François, abbé de Morangiès, prieur et seigneur de Provenchères et des Vans ;
- 6.° Joseph de Molette-Morangiès ;
- 7.° Hyacinthe, abbé de Puylaurens ;
- 8.° Huit filles religieuses.

XII. **Charles de Molette de Morangiès**, II<sup>o</sup> du nom, comte de Morangiès, marquis de Saint-Alban, baron de la Garde-Guérin, seigneur de Puylaurens, de Seneschas, du Bois-du-Mont, de la Baume, etc., co-seigneur des villes et mandements de Villefort, servit d'abord en Hongrie, sous les ordres du maréchal de Coligny, et rentra en France en 1664. Il fut pourvu, sur la démission de son père, de la charge de bailli du Gévaudan, gouverneur de la ville de Marvejols, de Chirac et de Gressez, par actes des 14 juin 1677 et 8 décembre 1681. Il se démit longtemps après de cette charge, et fut pourvu de celle de commis de la noblesse du pays de Gévaudan, qu'il exerça jusqu'à sa mort. Il testa en 1714, et avait épousé, par contrat du 10 janvier 1668, Catherine de la Fare-Laugère, fille de haut et puissant seigneur messire Charles



de la Fare, marquis de Montelar, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur de Roses, etc., et de dame Jacqueline de Borne de Balazuc. De ce mariage vint :

XIII. Charles-Auguste DE MOLETTE DE MORANGIÈS, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, marquis de Saint-Alban, colonel d'un régiment de son nom, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, brigadier des armées du roi. Il fut tué, en 1705, au siège de Chivas, en Italie, à l'âge de trente ans, de la dixième blessure qu'il avait reçue en sa vie. Il avait épousé, par contrat du 5 février 1703, reçu par le Roy et Valette, notaires au Châtelet de Paris, Françoise de Castanier de Châteauneuf, fille de messire Pierre de Castanier, chevalier, baron de Châteauneuf, seigneur de Marolès, conseiller du roi, ci-devant son ambassadeur à la Porte-Ottomane, et de dame Marie-Françoise de Moussy. Ses enfants furent :

- 1.° Pierre-Charles, dont l'article suit ;
- 2.° Marie-Charlotte, religieuse professe à l'abbaye de Panthemont, à Paris.

XIV. Pierre-Charles DE MOLETTE, 1<sup>er</sup> du nom, comte DE MORANGIÈS, marquis de Saint-Alban, baron de la Garde-Guérin, du Tournel, d'Alenc, etc., seigneur de Seneschas, de Puylaurens, de Villefort, de la Baume; du Bois-du-Mont et autres places, coseigneur de Serverette, successivement capitaine, sous-lieutenant des gardarmes de la garde, puis lieutenant-général des armées du roi; épousa, par contrat du 31 décembre 1726, demoiselle Louise-Claudine de Châteauneuf-Randon, unique héritière de sa branche, fille de messire Jacques-Thimoléon de Guérin de Châteauneuf-Randon, comte de Saint-Remeze, baron du Tournel, des Etats et d'Alenc, capitaine de cavalerie, et de Jeanne-Rose le Rousseau de Lanvaux de Diarnelé. De ce mariage sont issus :

- 1.° Jean-François-Charles, dont l'article suit;
- 2.° Jean-Anne, tige de la seconde branche, rapportée ci-après;
- 3.° Jean-Adam, chevalier de Morangiès, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, colonel d'infanterie;
- 4.° Alexandre, grand vicaire de l'évêque d'Auxerre ;

5.<sup>o</sup> Michelle, }  
6.<sup>o</sup> Jeanne, } mortes sans alliance.

XV. Jean-François-Charles DE MOLETTE, comte DE MORANGIÈS colonel du régiment de Languedoc, infanterie, maréchal de camp, assista aux états assemblés à Montpellier en 1764, en qualité de baron de Saint-Alban, en 1769, pour la baronnie du Tournel, et en 1773, pour celle de Saint-Alban. Il avait épousé Marie-Paule-Thérèse de Beauvilliers de Saint-Aignan, morte le 10 octobre 1758, fille de Paul-Hyppolite de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, pair de France, comte de Montrésor, baron de la Ferté-Hubert, et de Marie-Geneviève de Montlezun. De ce mariage est issu :

XVI. François-Paul DE MOLETTE, comte DE MORANGIÈS, mort capitaine d'infanterie, dans le régiment de Languedoc, laissant de Charlotte d'Agrain des Hubas, son épouse, un fils, qui suit :

XVII. François Hyppolite-Charles DE MOLETTE, comte DE MORANGIÈS, marié, en 1806, avec Adélaïde l'Anglade du Cheyla de Montgros.

#### SECONDE BRANCHE.

XV. Jean-Anne DE MOLETTE, vicomte de MORANGIÈS SAINT-ALBAN, maréchal des camps et armées du roi, colonel du régiment de Languedoc, infanterie, puis commandant en chef la garde nationale de Langogne, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, baron des états de Languedoc, avait épousé, par contrat du 31 janvier 1781, Marguerite-Thérèse de la Veyssière de Cantoinet, fille de haut et puissant seigneur Jacques-Gabriel de la Veyssière de Cantoinet, seigneur de Fabrèges, de Chazeaux, de Bisac, et autres lieux, et de dame Marthe-Madeleine de Boucharenc de Chazeaux. De ce mariage est issu :

XVI. Jean-Adam-Guillaume-Gustave DE MOLETTE, comte DE MORANGIÈS SAINT-ALBAN, né à Langogne, le 10 avril 1791. Il a épousé, le 18 juillet 1813, Albertine-Marie-Zoé de Regnaud de Parcieu, née à Chambéry le 29 octobre 1791, fille d'Antoine-Bonne, marquis de Regnaud de Parcieu, ancien conseiller d'ambassade de Sa Majesté à la cour de Vienne, et de dame Marie de la Bletonnière d'Jgé. De ce mariage est issu :

Adam-François-Ernest, né en novembre 1815.

Cette famille a été maintenue dans sa noblesse, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, du 24 septembre 1668.

*Armes:* « D'azur, au cor-de-chasse d'argent, lié de » gueules, et accompagné de trois molettes d'éperon » d'or ; couronne de marquis. Supports, deux lions » couronnés d'or. »

---

CAIRE DU LAUZET (DE), famille originaire de Piémont, établie en Provence depuis plusieurs siècles. Des titres authentiques de 1358 attestent l'ancienneté de sa noblesse. Elle a formé des alliances avec les maisons de Grimaldi, d'Hugues, d'Isoard, de l'Arche, de Condorcet, de Saint-Salvador, de Bonne, etc., etc. Cette famille a en outre fourni plusieurs prélats recommandables, tels que Lazare de Caire, évêque d'Ecuménie, mort en 1461 ; Jérôme de Caire, évêque de Latran, mort en 1573 ; Guillaume et Pierre-François de Caire, frères, successivement abbés de Saint-Pierre de Ferrare. *Voyez* Histoire de la noblesse de Provence, tome 3, pages 105 et suiv., et le Dictionnaire historique de la noblesse de France, in-4.<sup>o</sup>, tome 3, édit. 1771. Une branche de cette famille est représentée aujourd'hui par :

1.<sup>o</sup> Alexis, comte DE CAIRE DU LAUZET, officier vendéen, otage offert pour Louis XVI. Il est fils de messire Vincent, comte de Caire du Lauzet, seigneur de Condorcet, des Pilles, chevalier, ancien mousquetaire gris, puis capitaine de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant de MM. les maréchaux de France en Provence, commandeur de l'ordre de l'ancienne noblesse (ordre d'Allemagne), etc. etc., otage de Louis XVI, après le retour de Varennes. Il avait épousé Julie Chaulier, offert en otage pour Louis XVI, sous le nom de comtesse de Caire du Lauzet, morte dans l'émigration en 1793.

2.<sup>o</sup> Césarine DE CAIRE, otage de Louis XVI, avec son père, sa mère et son frère. Elle a épousé Ferdinand d'Arquier, chevalier, seigneur de Baumelles, ancien of-

ficier au régiment de Champagne, frère du conseiller au parlement d'Aix, mort victime d'un jugement révolutionnaire en 1793.

*Armes* : « De gueules, à la bande d'argent, remplie de »  
 » sable, chargée d'un lévrier du second émail, colleté »  
 » du troisième ; au chef cousu d'azur, chargé de trois »  
 » étoiles d'or. Couronne de comte ; supports, deux »  
 » levrettes. »

---

GUIGNARD DE SAINT-PRIEST, famille originaire d'Alsace, et fixée de nos jours à Paris. Elle portait d'abord trois guignards, espèce de pluviers, sur un champ d'argent, mais ces armes parlantes éprouvèrent dans la suite un changement honorable. Le souverain permit que trois merlettes de sable fussent substituées aux trois guignards : ce qui signifie les ennemis vaincus et défaits.

Les archives de cette famille ayant été la proie des flammes, à Lyon, dans les premières années de la révolution, on supplée à ses preuves d'ancienne noblesse en citant les ouvrages imprimés qui en font foi. Suivant le Nobiliaire du Dauphiné, par Gui Allard, p. 396, cette famille est répandue dans plusieurs provinces du royaume, et l'on voit dans l'histoire de Bourgogne, par Dunod de Charnage, t. 1<sup>er</sup>, pag. 148, que, dès le neuvième siècle cette famille a fourni une dame au chapitre noble de Château-Châlons, sur ses preuves de noblesse.

Les circonstances des temps ayant au quinzième siècle, forcé la famille de Guignard à s'éloigner de l'Alsace, elle se répandit, comme nous l'avons dit plus haut, dans diverses provinces de France, et s'y étant établie, elle ajouta dans la suite à l'écusson de ses armes celui des seigneuries qu'elle y avait acquises. Elle était connue en Bretagne avant 1481, époque à laquelle Huguet Guignard, faisait partie de la compagnie de cent lances sous la charge de François de Pontbriant, écuyer, seigneur de la Villate, conseiller et chambellan du roi. Il paraît même que cette branche se sépara du tronc bien avant les autres, puisque l'on trouve dans les antiquités de l'histoire de Bretagne, par dom Morice, tom 1, planche XVII,

n° 231, le sceau de Jamete Guignard, qui vivait en 1340; et l'on voit encore au quatorzième siècle, N..... de Guignard, écuyer du célèbre connétable du Guesclin.

Nous nous bornerons à parler ici des branches d'Arbonne, de Saint-Priest et de Jons.

I. Jean GUIGNARD, I<sup>e</sup> du nom, vivant vers l'an 1500, épousa Marguerite d'Aunoy. Il hérita du fief d'Arbonne, situé en Gâtinais, dont il rendit hommage à Louis de Vendôme, vidame de Roche, en 1525. Il laissa de son mariage :

II. Jean GUIGNARD, II<sup>e</sup> du nom, écuyer, seigneur d'Arbonne, qui assista à l'Etat de la noblesse formé à Melun le 16 avril 1560, ainsi que le rapporte le premier tome des Coutumes générales et particulières de France et des Gaules, par Charles de Moulin, imprimé en 1615. Il épousa, 1<sup>e</sup> Michelle de Berthemont; 2<sup>e</sup> Françoise de Mehun, dame de Saint-Martin en Bierre. Ses enfants furent :

*Du premier lit :*

1.<sup>e</sup> N..... Guignard, qui continua la branche des seigneurs d'Arbonne;

*Du second lit :*

2.<sup>e</sup> Jean, dont l'article suit.

III. Jean GUIGNARD, III<sup>e</sup> du nom, écuyer, conseiller du roi, épousa, le 14 juillet 1602, Susanne du Pin, et ne vivait plus le 17 novembre 1645, que sa veuve fit une donation à chacun de ses enfants qui suivent :

1.<sup>e</sup> Jacques, dont l'article suit ;

2.<sup>e</sup> Philippe, écuyer, colonel du régiment Royal, aide-de camp de S. M., officier-général, gouverneur de Courtray, cité avec éloge sous le nom de Lalleu, par Riancourt, dans son histoire de la Monarchie française. Il eut en don, par l'acte du 17 novembre 1645, la somme de 20,000 livres;

3.<sup>e</sup> Denis, prieur d'Ennemont et de Niort, qui eut par le susdit acte la somme de 30,000 livres. Il fut aussi aumônier du roi ;

4.<sup>e</sup> Marie Guignard, femme de Pierre Lombat,

écuyer, conseiller du roi, trésorier de France, ci-devant prévôt des marchands.

IV. Jacques de GUIGNARD, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, vicomte de Saint-Priest, seigneur de Bellevue, conseiller du roi, président en sa cour-des-aides du Dauphiné, par provisions du 19 juillet 1643, puis président à mortier au parlement de Metz, en 1661, devint ensuite prévôt des marchands, puis commandant de Lyon. Une inscription sur marbre noir, placée à gauche en entrant dans le péristyle de l'hôtel-de-ville, et qui a été brisée pendant la révolution, attestait que c'est à lui que l'on doit ce bel édifice. En récompense de ses services et de ceux de sa famille, Louis XIV, par lettres-patentes de 1647, érigea en vicomté la terre de Saint-Priest, située à deux lieues de Lyon. Chorrier, historien du Dauphiné, fait le plus grand éloge des vertus et des qualités éminentes de ce célèbre magistrat. Il avait épousé, le 17 juin 1641, contrat reçu par Remi, notaire à Lyon, demoiselle Françoise de Maridat, qui testa le premier juillet 1699, et née le 26 juin 1661, fille de noble Jean de Maridat, secrétaire de la chambre du roi, commissaire ordinaire des guerres et de la marine du Ponant, et de demoiselle Françoise de Servières. De ce mariage :

- 1.° Pierre-Emmanuel, dont l'article suit;
- 2.° Camille, qui embrassa l'état ecclésiastique;
- 3.° Ferdinand, auteur de la branche des barons de Jons;
- 4.° Deux filles, dont l'une fut mariée au marquis de Saint-Romain.

V. Pierre-Emmanuel de GUIGNARD, vicomte de Saint-Priest, conseiller au parlement du Dauphiné, par provisions du 16 février 1659, fit son testament le premier février 1702. Il avait épousé, par contrat du 21 février 1678, reçu par Claude Aubert, notaire, Jeanne-Angélique de Rabot de Veissilieu, fille de Jean de Rabot seigneur de Buffières et de Veissilieu, conseiller du roi en ses conseils et son premier avocat-général au parlement du Dauphiné, et de dame Anne de Renard d'Avançon. De ce mariage vinrent :

- 1.° Denis-Emmanuel, dont l'article suit;
- 2.° François, chevalier de Saint-Priest, mort à l'armée;

5.° Françôise, alliée au seigneur de Varodé Briançon, l'une des plus anciennes maisons du Dauphiné.

VI. Denis-Emmanuel de Guignard, vicomte de Saint-Pierre, conseiller en la cour-des-aides et finances du Dauphiné, par provisions du 13 août 1704, puis président audit parlement, par lettres du 31 mai 1715, fit son testament, reçu par Chalmas, notaire de Saint-Pierre, le 28 août 1721. Il avait épousé, par contrat du 6 janvier 1703, reçu par Claude Aubert et François Rosset, notaires de Grenoble, demoiselle Catherine de Lescot de Chasselay, qui fit son testament le 7 février 1707, fille de Jean-François de Lescot, seigneur de Chasselay, baron d'Assieu, seigneur de Surieu, de Vernes et autres places, président à mortier en la cour-des-aides du Dauphiné, et de dame Catherine de Manissy de Ferrières. De ce mariage sont issus :

1.° Jean-Emmanuel, dont l'article suit;

2.° Marie-Angélique, femme de Pierre-Emmanuel de Guignard, baron de Jons, fils de Ferdinand de Guignard, baron de Jons et d'Anne de Pecoil, grand père d'Aymar de Guignard de Jons, chanoine du chapitre noble de Saint-Pierre de Vienne, et maître de l'oratoire de Monsieur, aujourd'hui Louis XVIII.

VII. Jean-Emmanuel de Guignard, vicomte de Saint-Pierre, conseiller au parlement du Dauphiné, par provisions du mois de mars 1733, maître des requêtes ordinaires de l'hôtel du roi, par lettres du premier juillet 1745, président au grand-conseil, par commission du 28 mai 1747, nommé l'un des commissaires de la compagnie des Indes, par S. M., le 13 juin 1749, et intendant de la province du Languedoc, par provisions du 12 janvier 1751. Il avait épousé, par contrat du 11 mai 1731, reçu par Toscart et Marchand, notaires à Grenoble, Louise-Jacqueline-Sophie de Barral de Montferrat, fille de messire Joseph de Barral, marquis de la Bastie d'Arvillard, seigneur de Montferrat, d'Allevard, de la Ferrière, de Rocheminard, etc., président à mortier au parlement de Grenoble, et de Marie-Françoise de Blondel de Sissonne. De ce mariage sont issus :

- 1.° Marie-Joseph, vicomte de Saint-Priest, premier tranchant de S. M., colonel de cavalerie, et porte-cornette-blanche de la couronne. Il a laissé de son mariage avec l'héritière de la maison de Manissy;
  - a. Sophie, mariée à M. le marquis de Saint-Juery;
  - b. Emilie, chanoinesse de l'ordre de Malte;
  - c. Pauline, mariée à M. le comte de Saint-Ferréol;
  - d. Caroline, femme de M. le baron de Masclary;
- 2.° François-Emmanuel, dont l'article suit;
- 3.° Charles, surnommé Languedoc, par les états de cette province qui lui servirent de parrains au baptême, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, officier supérieur de dragons. commandeur de Saint-Christol, capitaine d'une des galères de la Religion, chambellan de S. M. l'empereur et roi de Hongrie;
- 4.° Jeanne-Marie-Emilie, mariée, en octobre 1753, à Thomas-Marie Bocaud, seigneur de Jacou, de Teyren et de Clapiers; d'abord chevalier de Malte, puis nommé, le 22 décembre 1752, président de la chambre des comptes et aides de Montpellier;
- 5.° Marie-Jeanne-Sophie, femme de Jules-Alexandre de Launay, comte d'Entragues;
- 6.° Mathurine, épouse d'Ange de Dax, marquis d'Axat;
- 7.° Marie-Xavier, mariée à François-Hyppolite, marquis du Vivier, comte de Lansac, fils de Joseph-Henri, marquis du Vivier, et d'Etienne de Pise-de-Claret.

VIII. François-Emmanuel de GUIGNARD, comte de SAINT-PRIEST, pair de France, né le 12 mars 1735, chevalier de Malte le 16 mars 1739, enseigne des gardes-du-corps, ensuite colonel dans l'armée, maréchal-de-camp. puis lieutenant-général. Il a été ministre plénipotentiaire du roi en Portugal, et ambassadeur à la Porte Ottomane en 1768, et auprès des Etats-généraux des Provinces-Unies. Il devint ministre et secrétaire d'Etat au département de Paris et de la maison du roi en 1789; il est chevalier des ordres impériaux de Saint-André et de Saint-Alexandre de Russie, et de l'ordre royal et militaire de



St.-Louis, et honoraire de celui de St.-Jean de Jérusalem ; il a épousé Constance Guillelmine, née Constance de Ludolph, comtesse du Saint-Empire Romain avec la décoration de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et a eu de ce mariage :

- 1.° Guillaume-Emmanuel de Guignard de Saint-Priest, aide de-camp de S. M. l'empereur de toutes les Russies, lieutenant-général, chevalier de plusieurs ordres, tué dans la guerre de 1814, commandant un corps de l'armée russe en Champagne. Il n'a pas été marié.
- 2.° Armand-Emmanuel-Charles de Guignard de Saint-Priest, gouverneur de la province de Podolie, conseiller d'état actuel de Russie, chevalier de l'ordre de Sainte-Anne, première classe, marié avec feu Sophie, princesse de Galitzin, dont il a eu :
  - a. Alexis de Guignard de Saint-Priest ;
  - b. Emmanuel de Guignard de Saint-Priest ;
  - c. Olga de Guignard de Saint-Priest.
- 3.° Louis-Antoine-Emmanuel, colonel au régiment des chasseurs de la garde impériale de Russie, puis maréchal-de-camp au service de France, gentilhomme d'honneur de S. A. R. Monseigneur le duc d'Angoulême, premier tranchant et porte-cornette-blanche de la couronne, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et de plusieurs autres ordres. Il a été tenu sur les fonts de baptême par S. M. le roi Louis XVI, et la reine Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche, son auguste épouse ;
- 4.° Constance, mariée à M. le marquis de Saint-Victor ;
- 5.° Anastasie, alliée à M. le comte de Dax ;
- 6.° Pulchérie, qui épousa M. le marquis de Calvière.

*Armes* : « Écartelé, au 1 et 4 d'argent, à trois merlettes de sable ; au 2 et 3 d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux tours d'or, maçonnées de sable ; couronne de comte, manteau de pair ; cimier une tour d'or, maçonnée de sable, sommée d'une merlette du même. » *Devise* : *Fort et ferme*. L'écusson entouré du collier de l'ordre de Saint-André.

---

**COQUEBERT**, autrefois **COCQUEBERT**, famille distinguée, établie dans la ville de Reims, sous le règne de Charles VII, en 1440, originaire de celle de Liège, où elle occupait les premières places de la municipalité, et y portait de gueules à trois coqs d'or. Ces armes étaient en plusieurs endroits de l'hôtel de cette ville et à Reims, sur plusieurs vitraux et une multitude d'épithaphes dont quelques-unes en lettres gothiques étaient du quinzième siècle.

Les premières alliances des Coquebert, à Reims, furent avec des familles nobles qui ont donné des chevaliers à l'ordre de Malte, et simultanément avec des familles patriciennes d'où descendent des magistrats et des officiers au service du roi. Nous distinguons :

1.<sup>o</sup> *Deux alliances*, avec les de Cauchon, en 1540, par le double mariage, de Nicole Coquebert, avec Regnault Cauchon, écuyer, seigneur de Condé, de Versenay et de la vicomté de Louvois; et celui de Jean Coquebert, seigneur de Vaux, frère de la susdite Nicole Coquebert, avec Simone Cauchon, sœur du susdit Regnault Cauchon; de la première de ces alliances sont issus deux fils et une fille :

1.<sup>o</sup> Thierry Cauchon, qui a épousé Madeleine Hesselin, fille de Paris Hesselin, maître des comptes à Paris en 1549, et de Denise Barentin; de leur mariage descendent les Cauchon, vicomtes de l'Hery et marquis de Sommièvre;

2.<sup>o</sup> Laurent Cauchon, seigneur de Trelon et de Favrolles, maître des requêtes, puis conseiller d'état ordinaire, lequel a épousé, en 1537, Anne Brulart, petite-fille de Pierre Brulart, président au parlement, et petite-nièce de Nicolas Brulart, marquis de Sillery, chancelier de France;

3.<sup>o</sup> Nicole Cauchon, mariée à Hierosme Goujon, seigneur de Thuisy, sénéchal héréditaire de Reims, en 1560, d'où descendent les marquis et commandeurs de Thuisy.

2.<sup>o</sup> *Une alliance*, dans le même siècle, avec les de Feret, par le mariage d'Henri Coquebert, seigneur d'Adon en portion avec Charlotte Feret, fille de René Feret, seigneur d'Alincourt, et de Marie Mocr. La famille des Feret, a donné, dès 1554, plusieurs capitaines-commandeurs

dans de la ville de Reims, et des chevaliers à l'ordre de Malte, etc.

3°. *Quatre alliances*, avec les Leclerc, dits Mocht, seigneurs de Brouillet et de Louvergny, dont la famille fut anoblie par le roi Charles VII, en avril 1446, en faveur de deux frères de ce nom, et *en considération des vertus éminentes dont ils étaient doués*; héritage précieux conservé par leurs descendants, et qui a acquis un nouveau lustre par leurs services militaires. La plus récente des alliances avec cette famille, est celle d'Agnès-Henriette Coquebert, héritière des terres de Bellaucourt, de Forzi, d'Ogny et de la vicomté de Berthenay, mariée à Jean-François Mocht, chevalier, seigneur de Louvergny, capitaine au régiment de Guyenne, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis; de leur mariage est née Madeleine-Françoise Mocht, mariée à Alphonse-César-Emanuel-François de Mirémont, seigneur de Berieux, avant son mariage, chevalier de l'ordre de Malte, qui ont eu deux fils; l'un capitaine au régiment de Languedoc, dragons; et l'autre, chevalier de Malte.

4°. *Trois alliances* qui seules pourraient illustrer une famille; celles avec les Colbert, seigneurs d'Acy, de Magnieux, de Vandières et du Mont-Saint-Pierre, dont la descendance offre une longue série de ministres, de prélats et d'officiers généraux, tous distingués par un mérite éminent.

5°. *Trois alliances* avec les Bachelier, seigneurs de Saint-Marc, de Gentes, de Montcel et du Marais près Reims; famille ancienne et distinguée qui a donné naissance au célèbre Simon Bachelier, général de l'ordre des Minimes, mort à Rome en 1635; et à son neveu Pierre Bachelier de Gentes, mort à Reims en odeur de sainteté, en 1672, etc.

6°. *Neuf alliances* avec les de la Salle, qui descendent de Mesnaud de la Salle, originaire du Béarn, chevalier et homme d'armes du roi Charles VIII, lequel Mesnaud de la Salle, s'est marié à Soissons en 1486. Sa famille a donné naissance à Jean-Baptiste de la Salle, chanoine de l'église de Reims, fondateur des Frères des écoles chrétiennes, établies pour l'instruction des enfants indigents; précieuse institution répandue dans toute la France, et qui a survécu à toutes les congrégations religieuses. Les

alliances les plus récentes avec cette famille, sont celles de Jacqueline de la Salle avec Nicolas Coquebert, conseiller au parlement de Metz, auteur des Coquebert de Montbret et de Crouy, et celle de Louis de la Salle, frère de la susdite Jacqueline de la Salle avec Marie Coquebert. De leur mariage est né Simon de la Salle, maître des comptes à Paris, en 1688; lequel a eu une fille unique, mariée à N... Noblet, écuyer, seigneur de Romery, dont un fils, conseiller au parlement de Paris, et une fille mariée à Claude-Olivier Boucher, conseiller au même parlement; lequel a eu de son mariage trois filles mariées :

- 1.° Au président Fraguier, de la chambre des comptes ;
- 2.° A M<sup>r</sup> Mandat, capitaine aux Gardes-françaises ;
- 3.° A M<sup>r</sup> Anjorant, conseiller au parlement de Paris.

7.° *Dix alliances*, avec l'ancienne famille des l'Espagnol, seigneurs de Fontenois, de Muire, de Bezannés, de Cuille, de Villette et de Roquincourt; laquelle a donné deux grands baillifs de Vermandois, des magistrats au parlement de Metz, et un grand nombre d'officiers.

8.° *Quatre alliances*, avec les l'Evêque, seigneurs de Pouilly, de Champeaux, de Burigny et de Vandières; famille qui a donné des magistrats, un ministre plénipotentiaire à Hambourg, plusieurs officiers et des hommes de lettres distingués.

9.° *Deux alliances*, avec les Frizon, seigneurs de Blamont : de l'une d'elles descendait, Nicolas Frizon de Blamont, président au parlement de Paris.

10.° *Deux alliances*, avec les Noblet, seigneurs de Romery, dont les descendants ont été conseillers au même parlement, etc., etc.

Nous remarquons en outre neuf mariages, contractés dans le sein même de la famille Coquebert, ce qui en prouve l'union et l'estime réciproque des diverses branches qui la composent.

La généalogie que nous avons sous les yeux, se divisant en une multitude de branches anciennement éteintes, nous nous contenterons de la commencer au cinquième degré de la branche qui est la tige commune aux branches existantes ou éteintes de nos jours.

*Cinquième degré.*

V. Simon COQUEBERT, seigneur de Crouy et de Montfort, né à Reims en 1570, marié à Nicole Boulet, morte en 1641, fille de Pierre Boulet, seigneur de Verzenay, président en l'élection de Reims et de Vaubourg, Amé de Saint-Didier. Ledit Simon Coquebert, est mort à Reims, le 8 septembre 1633 ; de son mariage sont nés :

- 1.° Jean, tige des seigneurs de Mutri, Taisy et de la Fauconnerie ;
- 2.° Gérard, seigneur de Crouy, qui suit ;
- 3.° André, tige des seigneurs de Montfort ;
- 4.° Elisabeth Coquebert, née à Reims en 1539, mariée, en 1606, à Jean l'Espagnol, seigneur de Muire ;
- 5.° Barbe Coquebert, née à Reims, le 27 septembre 1593, a épousé André d'Aoust, né à Châlons-sur-Marne, dont un fils, Jean d'Aoust, marié à Antoinette Frizon ; de leur mariage est née Barbe d'Aoust, mariée à Jacques de la Garde, président au parlement de Paris, dont un fils Jean-Baptiste de la Garde, aussi président au même parlement ; la fille unique de ce dernier, Marie-Louise de la Garde, a épousé, le 9 décembre 1742, François-Camille, comte de Polignac, frère du marquis de Polignac, chevalier des ordres du roi.

VI. Gérard COQUEBERT, seigneur de Crouy et de la Marlière, né à Reims en 1597, épousa sa cousine Rénée Coquebert, fille de Nicolas Coquebert, seigneur d'Acy, et de Barbe Bachelier, dont la sœur Marie Bachelier avait épousé Jean Colbert, seigneur du Terron, aïeul de Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay, contrôleur général des finances en 1661. Gérard Coquebert est mort à Reims le 6 septembre 1667 ; de son mariage sont issus :

- 1.° Nicolas, qui suit ;
- 2.° Christophe Coquebert, seigneur de la Marlière, capitaine au régiment de Schulemberg-Montdejeu. Blessé au siège d'Arras, le 3 juillet 1654, il mourut après quinze jours de souffrances et fut enterré aux Cordeliers de cette ville, devant le maître-autel.

VII. Nicolas COQUEBERT, seigneur de Montbret et de Crouy, conseiller du roi en son parlement de Metz, reçu le 30 janvier 1668. Il jouissait dans sa compagnie de la plus haute considération, et il en fut député plusieurs fois, vers le roi Louis XIV en plusieurs circonstances. Il est né à Reims, le 1<sup>er</sup> décembre 1624, épousa en la même ville, le 4 octobre 1649, Jacqueline de la Salle, sœur de Louis de la Salle, dont il a été parlé plus haut, page 38, fille de Jean de la Salle, écuyer, et d'Antoinette Coquebert. Le susdit Nicolas Coquebert, est mort à Reims revêtu de son office, le 16 octobre 1687. Il eut de son mariage :

- 1.° Jean-Baptiste, qui suit :
- 2.° Gérard-Joseph Coquebert, chanoine de l'église de Reims, né en cette ville, le 17 mai 1657, et mort à Gonesse, près Paris, le 10 août 1703.

VIII. Jean-Baptiste COQUEBERT, chevalier, seigneur de Montbret, conseiller du roi en ses conseils, maître ordinaire en sa chambre des comptes, de Paris, reçu le 5 septembre 1681 ; est né à Reims, le 12 juillet 1653, épousa en la même ville, le 1<sup>er</sup> décembre 1678, Marie Roland, fille de François Roland, écuyer, seigneur de la vicomté de Romain, dont une autre fille avait épousé Nicolas de Paris, conseiller au parlement de Paris, qui donnèrent naissance à François de Paris, diacre, mort en odeur de sainteté, à Paris, paroisse Saint-Médard, le 3 mai 1727. Jean-Baptiste Coquebert, est mort revêtu de son office, à Paris, paroisse Saint-Sulpice, le 18 février 1711 ; de son mariage sont issus :

- 1.° François, qui suit ;
- 2.° Nicolas, seigneur de Crouy, dont l'article viendra ;
- 3.° Marie-Thérèse Coquebert, née à Reims, le 10 novembre 1681, religieuse au couvent de la Visitation, rue du Bac à Paris ;
- 4.° Marie-Madeleine Coquebert, dite mademoiselle de Montbert, née à Paris, le 24 juillet 1697 ; morte à Reims en 1721.

IX. François COQUEBERT, chevalier, seigneur de Montbret, né à Paris, paroisse Saint-Eustache, le 11 mars 1683, et baptisé le 29 mai suivant ; épousa en la même ville, paroisse Saint-Benoît, le 13 mars 1709, Char-

lotte Herbinot, fille de François Herbinot, conseiller au châtelet de Paris, savant distingué dans les langues orientales, et de Charlotte Cousinet. Ledit François Coquebert, est mort à Soisy-sous-Étiolles, le 8 octobre 1737. De son mariage sont nés :

- 1.° Jean-Baptiste Coquebert, chevalier, seigneur de Montbret, conseiller du roi, auditeur ordinaire en sa chambre des comptes, reçu en 1736, et honoraire en 1774. Il est né à Paris, paroisse Saint-Sulpice, le 24 juin 1711, et est mort en la même ville, le 10 juin 1795, âgé de 84 ans, inhumé au cimetière de Sainte-Marguerite, et par un concours remarquable de circonstances, absolument, à côté d'un très-illustre enfant, mort au temple le même jour ;
- 2.° Jean-François, qui suit.

X. Jean-François COQUEBERT, chevalier, seigneur de Montbret, conseiller du roi, correcteur ordinaire en sa chambre des comptes de Paris, né en cette ville, paroisse Saint-Sulpice, le 6 avril 1713, marié en la même ville, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, le 19 avril 1752, à Geneviève-Eugénie Hazon, fille de Jean-Baptiste Hazon, écuyer, conseiller du roi en son châtelet de Paris, mort doyen de sa compagnie en 1770, et de Charlotte le Couteux. Jean-François Coquebert est mort à Paris, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, le 5 janvier 1789, laissant de son mariage trois fils :

- 1.° Antoine-Jean, qui suit :
- 2.° Charles-Etienne Coquebert, chevalier, baron de Montbret, en 1809, maître des requêtes honoraire, correspondant de la première classe de l'institut, et membre de plusieurs sociétés savantes, chevalier de la légion d'honneur. Ci-devant, et dès l'année 1774, il a été consul général de France dans les villes anseatiques résidant à Hambourg, et successivement a rempli les mêmes fonctions à Dublin, à Amsterdam, et à Londres. En 1805, il a été plénipotentiaire de France, près les souverains de la rive droite du Rhin, pour l'établissement respectif de l'octroi sur tout le cours de ce fleuve. Il est né à Paris,

## COQUEBERT.

paroisse Saint-Nicolas-des-Champs : le 3 juillet 1755, a épousé en la même ville, paroisse Saint-Roch le 4 avril 1780, avec dispenses de N. S. P. le Pape, sa cousine germaine, Charlotte-Nicole Hazon, fille de Barthélemi-Michel Hazon, écuyer, intendant général des bâtiments du roi, jardins et manufactures; et de Marie-Madeleine de Malinguehen, née à Beauvais. De ce mariage sont issus :

- a. Antoine-François-Ernest Coquebert, chevalier, né à Hambourg et baptisé en la chapelle du ministre de France, le 31 janvier 1781; et mort au Caire en Egypte, en avril 1801 : son goût pour les sciences lui avait fait entreprendre ce voyage ;
  - b. Barthélemi-Eugène Coquebert de Montbret, chevalier, né à Hambourg, le 7 février 1785 ;
  - c. Cécile-Jeanne Coquebert, née à Versailles, le 17 septembre 1782, mariée à Paris, le 9 février 1800, à Alexandre Brongniart, nommé par le roi en 1814, chevalier de la légion d'honneur, administrateur de la manufacture royale de Sèvres, correspondant de la première classe de l'institut, etc. De leur mariage sont nés un fils et deux filles ;
- 3.° Antoine-Romain Coquebert, dit *le chevalier de Montbret*, officier au corps royal du génie, reçu le premier de sa promotion en janvier 1784, capitaine au même corps, puis lieutenant-colonel, aide-de-camp du général comte de Custine, etc. Il est né à Saint-Germain-en-Laye, le 6 avril 1767.

XI. Antoine-Jean COQUEBERT, chevalier, ci - devant seigneur de Montbret, conseiller du roi, auditeur ordinaire en sa chambre des comptes de Paris, des sociétés philomatique et d'histoire naturelle de la même ville. Puis conseiller du roi en sa cour d'Amiens: Né à Paris, le 6 mars 1753, marié à Romain près Fimes, le 8 avril 1788, à sa cousine Simone-Rose Coquebert, fille de Christophe-Nicolas Coquebert, chevalier, seigneur de la vicomté de Romain, etc. Ancien capitaine au régiment de Guienne, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et,



## COQUEBERT.

43

de Jeanne-Françoise Roland, ladite Simone-Rose Coquebert est morte à Paris, le 11 octobre 1791, âgée de 21 ans; dont un fils. Ledit Antoine-Jean Coquebert, a épousé en secondes noces au château de Romain, le 15 juillet 1800, avec dispenses de N. S. P. le Pape, datées de Venise le 27 avril précédent, et devant la municipalité de Paris, en l'église Saint-Sulpice, le 19 juillet suivant, Marie-Henriette Coquebert, sœur germaine de sa première épouse; veuve en 1792, de Samson-Marie le Scellier, chevalier, seigneur de Blécour, officier au régiment de Condé, dragons. De ce second mariage, il est né un fils et une fille.

### *Du premier lit :*

1.° Auguste-Romain, qui suit ;

### *Du second lit :*

2.° Gustave-Auguste Coquebert, dit *le chevalier de Montbret*, né à Reims, le 31 mars 1804;

3.° Charlotte-Octavie Coquebert de Montbret, née à Reims, le 23 février 1802.

XII. Auguste-Romain COQUEBERT, chevalier, conseiller du roi, auditeur, en sa cour d'Amiens. Né à Paris, le 19 septembre 1790.

## SECONDE BRANCHE.

### *Prise au huitième degré.*

IX. Nicolas COQUEBERT, chevalier, seigneur de Crouy et de la vicomté de Romain, né à Paris, le 22 septembre 1694. Marié à Reims, le 19 décembre 1718, à Anne-Geardine de Bignicourt, fille de Christophe-Remi de Bignicourt, écuyer, seigneur des vicomtés de Chenay et de Merfi, conseiller du roi, maître particulier des eaux et forêts de Reims, et de Nicole Rogier de Lude. Nicolas Coquebert, est mort à Reims, le 30 mars 1748. Il a eu de son mariage :

1.° Christophe-Nicolas, qui suit ;

2.° Joseph-Remi Coquebert, chevalier, seigneur de

**BLANCHARD**; famille ancienne, originaire de Normandie, représentée aujourd'hui par :

I. Joseph-Charles DE BLANCHARD, écuyer, chevalier de Séville, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, a émigré en 1792, et fait les campagnes dans l'armée des princes et de monseigneur le prince de Condé, comme agrégé aux gardes-du-corps du Roy à Coblenz; il n'est pas marié.

II. Alexandre-Louis DE BLANCHARD, écuyer, garde-du-corps du Roi au grade de capitaine de cavalerie, a émigré en cette qualité en 1791, et fait les campagnes dans l'armée des princes et de monseigneur le prince de Condé; chargé par écrit des ordres des princes à Coblenz, pour la coalition de Caen, il s'en acquitta avec honneur et vint rejoindre son corps. Il fut du nombre des cent gardes-du-corps désignés pour accompagner Louis XVIII, à Mittaw, reçut la croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis en 1797, fut fait major à Mittaw en 1801, 20 janvier, maréchal-des-logis des gardes-du-corps du roi en 1814. Il est aujourd'hui sous-lieutenant des gardes-du-corps du roi, compagnie de Raguse, par ordonnance du roi du 12 février 1815. Il a épousé mademoiselle Marie-François de Bras-de-Fer, fille de messire Louis-François de Bras-de-Fer, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et cheval-léger de la garde du roi, auquel mariage il n'a qu'une fille unique qui suit :

Joséphine - Caroline - Thomassine - Françoise DE BLANCHARD, née à Morteaux, en décembre 1789, mariée, à Amand-Louis-Marie le Tellier, né à Mortain en 1782, gendarme de la garde du roi en 1814; il fit partie de l'escadron de guerre le 10 mars 1815; le 16 du même mois, il fut envoyé par M. le comte de Bourbon Busset, maréchal-de-camp, aide-major de la compagnie des gendarmes de la garde du roi, pour aller en éclaireur sur Proviens. A son retour à l'Ecole militaire, le 20 mars, à une heure du matin, il partit avec sa compagnie et escorta les princes jusqu'à la route frontière de la Belgique. Il partit le 25 mai pour Honfleur, s'y embarqua le 31 pour aller rejoindre le roi à Gand. Le premier juin, il fut fait prisonnier par une péniche française, à sept lieues en mer, avec M. le comte de Meulan, et sept autres officiers de la maison du roi. Il fut jeté dans les cachots du Havre, où il passa sept

officier au régiment de Condé, dragons; Mort à Chauny, le 8 septembre 1791. De ce mariage sont nés deux fils, dont l'un est mousquetaire noir et le second garde du corps du roi, compagnie de Luxembourg, mort le 9 septembre 1815. Elle a épousé en secondes noces, le 19 juillet 1800, son cousin Antoine-Jean Coquebert de Montbret, lequel était veuf de sa sœur qui suit. Voyez plus haut, page 42. De son second mariage, elle a eu un fils et une fille ;

4.° Simonne - Rose Coquebert, née à Reims, le 16 septembre 1770, mariée à Romain près Fimes, le 8 avril 1788, à son cousin Antoine-Jean Coquebert de Montbret, comme il est dit plus haut, page 42. De ce mariage, il est né un fils. Elle est morte à Paris, paroisse Saint - François, le 11 octobre 1791, âgée de 21 ans ;

5.° Anne-Ladislav Coquebert, née à Reims, le 7 avril 1773, mariée en la même ville, le 31 mars 1791, à Louis-Zacharie de la Goille, chevalier, seigneur de Courtagnon. Ancien capitaine au régiment de Bretagne ; pendant l'émigration a servi comme volontaire dans le régiment des Chevaliers de la Couronne, armée du prince de Condé. La susdite dame est morte à Reims, le 17 septembre 1804, laissant de son mariage trois filles.

XI. Christophe - Pierre Coquebert, chevalier, ci - devant seigneur de la vicomté de Romain. Lieutenant de cavalerie, garde du corps du roi, compagnie de Luxembourg, après avoir servi pendant l'émigration dans le régiment des Chevaliers de la Couronne, armée du prince de Condé. Il est né à Reims, le 18 février 1777, a été marié à Cheveris-les-Dames près Laon, le 5 octobre 1803, à Alexandrine-Françoise Aubé de Braquemont, fille de Louis-Alexandre Aubé, chevalier, seigneur de Braquemont, et de Dameric, capitaine de cavalerie, ancien mousquetaire de la garde du roi, et de Louise Adélaïde de Fay d'Athies. Ladite dame Coquebert est morte à Reims, le premier mai 1813, laissant de son mariage deux fils morts à Paris en bas âge, et une fille qui suit :

Claire-Honorine Coquebert de Romain, née à Romain, le 8 mars 1805.

Nous donnerons dans la suite les autres branches.

» *Armes* : comme il est dit plus haut; de gueules, à trois coqs d'or.

SERRE DE SAINT-ROMAN (DE), famille ancienne, qui produit des titres de 1278, 1293, 1294, 1370, 1374, 1474 et 1477, mais dont on ne peut établir la filiation suivie qu'à commencer par :

I. JEAN DE SERRE, 1<sup>er</sup> du nom, écuyer, seigneur en partie de Fromental, paroisse de Saint-Roman de Cordière, vivait en 1543. Il eut pour fils :

- 1.° Guidon, qui suit;
- 2.° Jean de Serre;
- 3.° Pierre de Serre.

II. Guidon DE SERRE, seigneur de Fromental, épousa demoiselle Marguerite Maffre, fille de Pierre Maffre. Il eut de ce mariage :

- 1.° Fulcrand, écuyer, marié avec demoiselle Jeanne de Coste, dont il n'eut qu'une fille unique, Jeanne de Serre, femme de noble Antoine de Saint-Julien, seigneur de Saint-Julien;
- 2.° Jean de Serre, écuyer, seigneur de Fromental, marié avec demoiselle Isabelle de Pelissier, de laquelle il ne paraît pas avoir eu de postérité;
- 3.° Isaac, dont l'article suit;
- 4.° Françoise de Serre, mariée;
- 5.° Gabrielle de Serre, qui épousa noble Blaise de Lantal, écuyer, de la ville du Vigan;
- 6.° Anne de Serre, femme de Jean Planchon-Cantobre, procureur du roi de la ville du Vigan;
- 7.° Catherine de Serre, mariée à N... de Loubrieu.

III. Isaac DE SERRE, écuyer, seigneur de Fromental, épousa, en 1606, demoiselle Jeanne de Loubrieu, fille de Fulcrand de Loubrieu, de laquelle il laissa :

- 1.° Pierre, dont l'article suit;

2.° Marie de Serre;

3.° Françoise de Serre;

4.° Anne de Serre, femme de Jean Girard, docteur en droit de la ville de Sumene.

IV. Pierre DE SÈRRE, écuyer, seigneur de Fromental, épousa demoiselle Lydie des Poiries, fille de noble Raymond des Poiries. Il eut de ce mariage :

V. Jean DE SÈRRE, II<sup>e</sup> du nom, écuyer, marié en 1651, à demoiselle Françoise de Roux, fille de noble Jean de Roux, et fut père de :

VI. Antoine DE SÈRRE, écuyer, seigneur de Saint-Roman et de Costeguisson, qui épousa demoiselle Suzanne de Molin, fille d'Aldebert de Molin, docteur et avocat à Marvejols. Il eut de ce mariage :

1.° Etienne, dont l'article suit;

2.° Laurent, écuyer, sieur de Montredon, garde du corps du roi;

3.° Marie, femme de noble Albert d'Hortel, écuyer, seigneur de Tessan, près du Vigan, ancien capitaine d'infanterie;

4.° Françoise, mariée, en 1722, avec César de Luze, écuyer, seigneur de Trouillas, près d'Alais;

5.° Jeanne de Serre, qui épousa, en 1727, Henri de la Borie, seigneur de Tharoux, conseiller-auditeur en la chambre des comptes et finances de Montpellier.

VII. Etienne DE SÈRRE, écuyer, comte de Frégeville, baron de Mervais, dans les Cévennes, de Combret, de Montlaur, en Rouergue, seigneur de Saint-Roman, en Languedoc, de Villejuif-les-Paris, et de Costeguisson, né le 3 mai 1698, fut pourvu d'un office de conseiller du roi, maître ordinaire en sa chambre des comptes de Paris, le 12 juillet 1744. Il épousa demoiselle Jeanne-Susanne le Noir-du-Breuil, fille de Guillaume le Noir, écuyer, seigneur de Cindré, receveur général des finances d'Alençon, conseiller-secrétaire du roi, maison, couronne de France, et de ses finances, et l'un des fermiers généraux de Sa Majesté, et de demoiselle Anne de Baugy. De ce mariage sont issus :

1.° Jacques, dont l'article suit;

2.° Etienne de Serre, écuyer, né le 15 janvier 1747,

BLANCHARD; famille ancienne, originaire de Normandie, représentée aujourd'hui par :

I. Joseph-Charles DE BLANCHARD, écuyer, chevalier de Séville, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis; a émigré en 1792, et fait les campagnes dans l'armée des princes et de monseigneur le prince de Condé, comme agrégé aux gardes-du-corps du Roy à Coblentz; il n'est pas marié.

II. Alexandre-Louis DE BLANCHARD, écuyer, garde-du-corps du Roi au grade de capitaine de cavalerie, a émigré en cette qualité en 1791, et fait les campagnes dans l'armée des princes et de monseigneur le prince de Condé; chargé par écrit des ordres des princes à Coblentz, pour la coalition de Caen, il s'en acquitta avec honneur et vint rejoindre son corps. Il fut du nombre des cent gardes-du-corps désignés pour accompagner Louis XVIII, à Mittaw, reçut la croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis en 1797, fut fait major à Mittaw en 1801, 20 janvier, maréchal-des-logis des gardes-du-corps du roi en 1814. Il est aujourd'hui sous-lieutenant des gardes-du-corps du roi, compagnie de Raguse, par ordonnance du roi du 12 février 1815. Il a épousé mademoiselle Marie-François de Bras-de-Fer, fille de messire Louis-François de Bras-de-Fer, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et cheval-léger de la garde du roi, duquel mariage il n'a qu'une fille unique qui suit :

Joséphine - Caroline - Thomassine - Françoise DE BLANCHARD, née à Morteaux, en décembre 1789, mariée, à Amand-Louis-Marie le Tellier, né à Mortain en 1782, gendarme de la garde du roi en 1814; il fit partie de l'escadron de guerre le 10 mars 1815; le 16 du même mois, il fut envoyé par M. le comte de Bourbon Busset, maréchal-de-camp, aide-major de la compagnie des gendarmes de la garde du roi, pour aller en éclaireur sur Provins. A son retour à l'Ecole militaire, le 20 mars, à une heure du matin, il partit avec sa compagnie et escorta les princes jusqu'à la route frontière de la Belgique. Il partit le 25 mai pour Honfleur, s'y embarqua le 31 pour aller rejoindre le roi à Gand. Le premier juin, il fut fait prisonnier par une péniche française, à sept lieues en mer, avec M. le comte de Meulan, et sept autres officiers de la maison du roi. Il fut jeté dans les cachots du Havre, où il passa sept

a épousé, 1.<sup>o</sup> Marie-Mélanie le Rebours, fille de M. le Rebours, président au parlement de Paris, mort victime d'un jugement révolutionnaire, le 28 juillet 1794; 2.<sup>o</sup> Marie-Jeanne-Françoise de Tinteniac, fille de M. de Tinteniac, maréchal des camps et armées du roi. Du premier lit sont issues :

- 1.<sup>o</sup> Sidonie-Susanne de Serre de Saint-Roman;
- 2.<sup>o</sup> Geneviève-Gezeline de Serre de Saint-Roman;
- 3.<sup>o</sup> Amélie de Serre de Saint-Roman.

## SECONDE BRANCHE.

VIII. Jacques-Philippe DE SERRE, écuyer, baron de Saillans, né le 10 octobre 1755, capitaine dans le régiment de Penthièvre, dragons, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, a épousé, en Suisse, demoiselle N.... de Glutz. De ce mariage sont issus :

- 1.<sup>o</sup> Jacques-Raimond de Serre ;
- 2.<sup>o</sup> Eymery de Serre.

*Armes* : « D'or, à une montagne de sinople, mouvante de la pointe de l'écu ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles du champ. »

GEREAUX (DE), famille originaire de Guienne, province où elle réside encore de nos jours.

Cette famille que les ravages de la révolution ont privée de la plupart de ses titres, paraît fort ancienne, puisque, par quelques fragments de papiers qu'elle a retrouvés, on voit qu'il existe un arrentement de terres fait par Enguerand de Gereaux, seigneur d'Orgueil, en Guienne, lorsqu'il partit pour la Terre-Sainte, sous les bannières de Richard Cœur-de-Lion, au douzième siècle.

On trouve dans l'*Histoire du Languedoc*, tome IV, preuves, page 277, un Bermond de Geraud, rappelé dans les lettres du maréchal d'Audeneham, touchant l'opposition de la gabelle en Languedoc, du pénultième octobre 1362.

I. Gabriel DE GERAULT, écuyer, sieur de la Bastide, en Médoc, demeurant en la paroisse de Salignan, est

rappelé dans des contrats de vente des 6 novembre 1519, 9 novembre 1551, 19 avril 1555, 19 et 21 octobre 1556, et dans deux contrats d'achat des 15 octobre 1560 et 25 novembre 1564. Il avait épousé en secondes noccs, par contrat du 12 novembre 1564, reçu par Jean Savarias, notaire et tabellion royal, Marie Beguy, veuve de Jean Langlois.

II. Jean DE GERAULT, I<sup>er</sup> du nom, écuyer, sieur de la Bastide et de Bellegarde, fils du précédent et de sa première femme, dont le nom est ignoré, épousa 1.<sup>o</sup> par contrat du même jour que son père, Marie Langlois, fille de Jean Langlois, et de Marie Beguy; 2.<sup>o</sup> par contrat du 15 février 1579, reçu par Garitey, notaire royal, Elisabeth de Chantelou. Il laissa de ce dernier mariage :

- 1.<sup>o</sup> Henri, dont l'article suit;
- 2.<sup>o</sup> René, maintenu dans ses privilèges de noblesse, par ordonnance du 13 mai 1606.

III. Henri DE GERRAUX, écuyer, sieur de la Bastide, co-seigneur de Pommier, en Fronsadois, fut maintenu dans ses privilèges avec René, son frère, le 13 mai 1606, et par ordonnance du 20 avril 1641. Il avait épousé, par contrat du 17 mars 1619, reçu par Pierre Robert notaire royal, demoiselle Jeanne du Puch, fille de noble Pierre du Puch, écuyer, sieur de Brana, et de demoiselle Isabeau de Ségur. De ce mariage vinrent :

- 1.<sup>o</sup> Louis, dont l'article suit;
- 2.<sup>o</sup> Guy, écuyer, seigneur de la Bastide, marié, par contrat du 19 novembre 1656, à demoiselle Jeanne de Massey, fille de noble Guillaume de Massey, écuyer, sieur du Puch-Saint Germain, et de dame Aimée de Fisson.

IV. Louis DE GEREAX, écuyer, seigneur de Brana, né le 3 juillet 1633, épousa, par contrat du 24 avril 1672, reçu par Jourdan, notaire royal, demoiselle Péronne Grau, fille de messire Hellein Grau, avocat et lieutenant de justice en la ville de Saint-Emilion, et de demoiselle Françoise de Beliquet. Il fut maintenu dans sa noblesse par ordonnance du 14 août 1697, ainsi que Guy, son frère puîné. Il laissa de son mariage :

V. Guillaume DE GEREAX, écuyer, seigneur de Brana, qui épousa, par contrat du 23 juin 1703, reçu par du



- 1.° Jean-Baptiste, dont l'article viendra ;
- 2.° Nicolas, mort en Allemagne, au service de l'empereur ;
- 3.° Simon, religieux de Notre-Dame de Veaux ;
- 4.° Bénigne ;
- 5.° Antoinette de Jacquemet.

VI. Jean-Baptiste JACQUEMET, 1<sup>er</sup> du nom, seigneur de Vaufferand (1), conduisit à ses frais, au mois d'août 1636, ainsi que cela est attesté par les patentes du marquis de Conflans, maréchal de camp à l'armée de Bourgogne, une compagnie de trois cent cinquante hommes de pied au secours de la ville de Dôle, et fut ensuite capitaine de deux cents hommes de pied dans le régiment d'Aval. Il épousa 1.° demoiselle Etiennette de Paternay ; 2.°, le 20 septembre 1646, demoiselle Anne du Tillot ; 3.°, le 16 avril 1649, demoiselle Antoinette Pellissonnier, fille de noble Antoine Pellissonnier d'Arclay, seigneur de Saint-George. Ses enfants furent :

*Du premier lit :*

- 1.° Charlotte, mariée à noble Claude de Berger, écuyer, seigneur de Molligny, capitaine d'une compagnie de cheveu-légers, et gentilhomme ordinaire de la chambre du roi ;

*Du second lit :*

- 2.° Charles-Achille de Jacquemet ;

*Du troisième lit :*

- 3.° Jean-Baptiste, dont l'article suit ;
- 4.° N.... de Jacquemet, prêtre et oratorien.

VII. Jean-Baptiste JACQUEMET DE SAINT-GEORGE, II<sup>e</sup> du nom, capitaine au régiment de Listenay, in-

---

(1) Jean-Baptiste Jacquemet, 1<sup>er</sup> du nom, fit constater, en 1633, le 7 avril, que dans la chapelle de Saint-George, au couvent de Saint-Dominique, à Poligny, et appartenant à la famille de Jacquemet, les armes de la famille de Febvrier se voyaient aux voûtes, vitraux, tapisseries, tableaux, grilles, ainsi que sur cinq tombeaux de divers membres de la famille de Jacquemet.

fanterie, et auquel son père donna, par contrat de mariage, la terre de Saint-George, épousa, le 4 mai 1676, demoiselle Madeleine Deloulle, fille de Pierre Deloulle, seigneur d'Arthemonnay et Reculay (1). De ce mariage vinrent :

- 1.° Pierre, dont l'article viendra ;
- 2.° Etienne, mort sans postérité.

VIII. Pierre JACQUOMET DE SAINT-GEORGE, II° du nom, épousa, le 7 juillet 1697, demoiselle Isabeau de la Fond, duquel mariage il eut :

IX. Jean-Baptiste JACQUOMET DE SAINT-GEORGE, III° du nom, conseiller au parlement de Grenoble; qui épousa, le 6 février 1725, demoiselle Marie de la Coste, fille de Laurent de la Coste, seigneur de Maucune. De ce mariage vinrent :

- 1.° Jean-Baptiste, dont l'article viendra ;
- 2.° N.... Jacquemet de Saint-George, capitaine des grenadiers du régiment de Champagne, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, mort célibataire ;
- 3.° Catherine.

X. Jean-Baptiste JACQUOMET DE SAINT-GEORGE, IV° du nom, seigneur de Mangès, d'abord officier de dragons, ensuite conseiller au parlement de Grenoble, épousa, le premier novembre 1776, demoiselle Marie-Anne-Antoinette de Chabrière, fille de Charles de Chabrière, comte de Charmes, et de Pierrette de Corbeau. De ce mariage vinrent :

- 1.° Marie-Anne-Julie-Victoire-Caroline, dont l'article viendra ;
- 2.° Françoise, mariée, et décédée sans enfants.

---

(1) C'est ce Jean-Baptiste de Jacquemet de Saint-George qui vint s'établir en Dauphiné, et fit enregistrer à la cour des comptes de Grenoble tous ses titres. C'est aussi pendant sa vie que M. le duc de Duras, commandant de la Franche-Comté, ayant reçu l'ordre de faire prêter hommage à toute la noblesse de cette province, écrivit pour cela à la famille Jacquemet de Saint-George. Cet hommage fut prêté par elle, après que la cour de Dôle eût prononcé, par arrêt du 2 septembre 1678, que l'ancienneté de la noblesse des Jacquemet était pleinement justifiée et prouvée.

XI. Marie - Anne - Julie - Victoire - Caroline JACQUEMET DE SAINT-GEORGE, en la personne de laquelle s'éteint cette famille, a épousé M. le marquis de Cordoue (1). De ce mariage est né, entre autres enfants, George-Joseph-Michel de Cordoue, qui, par ordonnance du roi du 8 février 1815, dont la teneur suit, a été autorisé à ajouter à son nom celui de Jacquemet de Saint-George.

---

ORDONNANCE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE,

Sur le rapport de notre aimé et féal chevalier, chancelier de France, le sieur Dambray ;

Sur ce qui nous a été exposé par le *marquis de Cordoue*, sous-préfet de l'arrondissement de Bar-sur-Seine (Aube), chevalier de la Légion d'Honneur, qu'il désire que son second fils, George-Joseph-Michel de Cordoue, soit autorisé à joindre son nom à celui de *Jacquemet de Saint-George*, qui est le nom de la mère de l'enfant, à l'effet de remplir les intentions de feu le sieur Jacquemet de Saint-George, père de cette dame, ancien officier de dragons, et conseiller au parlement de Grenoble ;

Vu le titre II de la loi du 11 germinal an XI,

Notre conseil d'Etat entendu,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Il est permis au sieur Georges Joseph-Michel de Cordoue, d'ajouter à son nom celui de Jacquemet de Saint-George.

ART. II.

A l'expiration du délai fixé par les articles VI et VIII de la loi du 11 germinal an XI, le père et la mère de l'impétrant se pourvoient, s'il y a lieu, de-

---

(1) Voyez l'article de la famille de Cordoue, au tome II du présent Nobiliaire de France, page 68.

54 JACQUEMET DE SAINT-GEORGE.

et unique héritière des biens de sa famille, ainsi que de ses armes, qui devinrent celles de son mari (1). De ce mariage vinrent :

- 1.° Pierre, dont l'article viendra ;
- 2.° Alexandre, décédé sans postérité ;
- 3.° Hugues de Jacquemet.

III. Pierre DE JACQUEMET, épousa, le 15 décembre 1500, demoiselle Blanchon de Guillet (2). De ce mariage vinrent :

- 1.° Claude, dont l'article viendra ;
- 2.° Hugues ;
- 3.° Philiberte, mariée à noble Regnault de Tornant.

IV. Claude JACQUEMET épousa, le premier novembre 1541, demoiselle Nicole de Pellissonnier. De ce mariage vinrent :

- 1.° Etienne, dont l'article viendra ;
- 2.° Charles, tué en Flandres au service du roi ;
- 3.° Pierre, décédé sans enfants ;
- 4.° Nicolas, chanoine et grand chantre du chapitre noble de Saint-Paul ;
- 5.° Reyne de Jacquemet.

V. Etienne JACQUEMET épousa, le 22 janvier 1596, demoiselle Jeanne-Baptistine de Courvoisier. De ce mariage vinrent :

---

(1) Nicolette de Febvrier était arrière-petite-fille de Conrault de Febvrier et de Girarde de Bourgogne, fille naturelle d'Othe, comte de Bourgogne, et de demoiselle Estienne de Santans. On voit, par un traité de 1295, qu'Othe, comte de Bourgogne, en accordant sa fille à Conrault de Febvrier, pour ses bonnes qualités et loyaux services, lui donna, avec une dot de 1500 florins, certains blasons et armes, pour être portés à perpétuité par sa postérité.

(2) Ce Pierre de Jacquemet voulut, en 1534, faire constater pourquoi il portait les armes de la famille de Febvrier, et, par lettres d'attestation à lui délivrées ensuite d'une enquête faite, le 13 juin 1534, par le lieutenant de Jacques de Briançon, seigneur de la Mure, majeur et juge de Châlons, en Bourgogne, il fut expliqué, d'après les témoignages des principaux, plus notables et anciens habitans de Poligny, qu'il était notoire que la famille de Jacquemet, de très-ancienne noblesse de la province, avait dû prendre les armes de la maison de Febvrier, depuis le mariage de Nicolette de Febvrier avec Guillaume de Jacquemet.

- 1.° Jean-Baptiste, dont l'article viendra ;
- 2.° Nicolas, mort en Allemagne, au service de l'empereur ;
- 3.° Simon, religieux de Notre-Dame de Veaux ;
- 4.° Bénigne ;
- 5.° Antoinette de Jacquemet.

VI. Jean-Baptiste JACQUEMET, 1<sup>er</sup> du nom, seigneur de Vaufferand (1), conduisit à ses frais, au mois d'août 1636, ainsi que cela est attesté par les patentes du marquis de Conflans, maréchal de camp à l'armée de Bourgogne, une compagnie de trois cent cinquante hommes de pied au secours de la ville de Dôle, et fut ensuite capitaine de deux cents hommes de pied dans le régiment d'Aval. Il épousa 1.° demoiselle Etiennette de Paternay ; 2.°, le 20 septembre 1646, demoiselle Anne du Tillot ; 3.°, le 16 avril 1649, demoiselle Antoinette Pellissonnier, fille de noble Antoine Pellissonnier d'Arclay, seigneur de Saint-George. Ses enfants furent :

*Du premier lit :*

- 1.° Charlotte, mariée à noble Claude de Berger, écuyer, seigneur de Molligny, capitaine d'une compagnie de cheveu-légers, et gentilhomme ordinaire de la chambre du roi ;

*Du second lit :*

- 2.° Charles-Achille de Jacquemet ;

*Du troisième lit :*

- 3.° Jean-Baptiste, dont l'article suit ;
- 4.° N.... de Jacquemet, prêtre et oratorien.

VII. Jean-Baptiste JACQUEMET DE SAINT-GEORGE, II<sup>e</sup> du nom, capitaine au régiment de Listenay, in-

---

(1) Jean-Baptiste Jacquemet, 1<sup>er</sup> du nom, fit constater, en 1633, le 7 avril, que dans la chapelle de Saint-George, au couvent de Saint-Dominique, à Poligny, et appartenant à la famille de Jacquemet, les armes de la famille de Febvrier se voyaient aux voûtes, vitraux, tapisseries, tableaux, grilles, ainsi que sur cinq tombeaux de divers membres de la famille de Jacquemet.

fanterie, et auquel son père donna, par contrat de mariage, la terre de Saint-George, épousa, le 4 mai 1676, demoiselle Madeleine Delouille, fille de Pierre Delouille, seigneur d'Arthemonnay et Reculay (1). De ce mariage vinrent :

- 1.° Pierre, dont l'article viendra ;
- 2.° Etienne, mort sans postérité.

VIII. Pierre JACQUEMET DE SAINT-GEORGE, II° du nom, épousa, le 7 juillet 1697, demoiselle Isabeau de la Fond, duquel mariage il eut :

IX. Jean-Baptiste JACQUEMET DE SAINT-GEORGE, III° du nom, conseiller au parlement de Grenoble; qui épousa, le 6 février 1725, demoiselle Marie de la Coste, fille de Laurent de la Coste, seigneur de Maucune. De ce mariage vinrent :

- 1.° Jean-Baptiste, dont l'article viendra ;
- 2.° N... Jacquemet de Saint-George, capitaine des grenadiers du régiment de Champagne, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, mort célibataire ;
- 3.° Catherine.

X. Jean-Baptiste JACQUEMET DE SAINT-GEORGE, IV° du nom, seigneur de Mangès, d'abord officier de dragons, ensuite conseiller au parlement de Grenoble, épousa, le premier novembre 1776, demoiselle Marie-Anne-Antoinette de Chabrière, fille de Charles de Chabrière, comte de Charmes, et de Pierrette de Corbeau. De ce mariage vinrent :

- 1.° Marie-Anne-Julie-Victoire-Caroline, dont l'article viendra ;
- 2.° Françoise, mariée, et décédée sans enfants.

---

(1) C'est ce Jean-Baptiste de Jacquemet de Saint-George qui vint s'établir en Dauphiné, et fit enregistrer à la cour des comptes de Grenoble tous ses titres. C'est aussi pendant sa vie que M. le duc de Duras, commandant de la Franche-Comté, ayant reçu l'ordre de faire prêter hommage à toute la noblesse de cette province, écrivit pour cela à la famille Jacquemet de Saint-George. Cet hommage fut prêté par elle, après que la cour de Dôle eût prononcé, par arrêt du 2 septembre 1678, que l'ancienneté de la noblesse des Jacquemet était pleinement justifiée et prouvée.

XI. Marie - Anne - Julie - Victoire - Caroline JACQUEMET DE SAINT-GEORGE, en la personne de laquelle s'éteint cette famille, a épousé M. le marquis de Cordoue (1). De ce mariage est né, entre autres enfants, George-Joseph-Michel de Cordoue, qui, par ordonnance du roi du 8 février 1815, dont la teneur suit, a été autorisé à ajouter à son nom celui de Jacquemet de Saint-George.

---

### ORDONNANCE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE,

Sur le rapport de notre aimé et féal chevalier, chancelier de France, le sieur Dambray ;

Sur ce qui nous a été exposé par le *marquis de Cordoue*, sous-préfet de l'arrondissement de Bar-sur-Seine (Aube), chevalier de la Légion d'Honneur, qu'il désire que son second fils, George-Joseph-Michel de Cordoue, soit autorisé à joindre son nom à celui de *Jacquemet de Saint-George*, qui est le nom de la mère de l'enfant, à l'effet de remplir les intentions de feu le sieur Jacquemet de Saint-George, père de cette dame, ancien officier de dragons, et conseiller au parlement de Grenoble ;

Vu la loi du 11 germinal an XI,

Notre conseil d'Etat entendu,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

#### ARTICLE PREMIER.

Il est permis au sieur Georges Joseph-Michel de Cordoue, d'ajouter à son nom celui de Jacquemet de Saint-George.

#### ART. II.

A l'expiration du délai fixé par les articles VI et VIII de la loi du 11 germinal an XI, le père et la mère de l'impétrant se pourvoient, s'il y a lieu, de-

---

(1) Voyez l'article de la famille de Cordoue, au tome II du présent Nobiliaire de France, page 68.

vant le tribunal de première instance compétent, pour faire faire les changements convenables sur les registres de l'état civil du lieu de la naissance de leur fils.

## ART. III.

Notre ami et féal chevalier, chancelier de France, le sieur Dambray, est chargé de l'exécution de la présente ordonnance, qui sera insérée au Bulletin des lois.

Au château des Tuileries, le 8 février 1815.

*Signé*, LOUIS.

Par le Roi,

Le chancelier de France, *Signé*, DAMBRAY.

Certifié conforme par le secrétaire-général de la chancellerie de France et du sceau, membre de la légion d'honneur,

Par ordre de monseigneur le Chancelier,

*Signé*, LE PICARD.

Les armes de la famille Jacquemet de Saint-George les mêmes que celles données en 1295 par Othe, comte de Bourgogne, à sa fille Girarde, sont : « D'or, au lion d'azur, armé et lampassé de gueules, la queue du même, fourchée et passée en sautoir ; l'écu timbré d'un casque taré de profil, avec ses lambrequins ; pour cimier, un lion issant aux émaux de l'écu. »

SAUVEUR, SALVATOR, DE SALVAIRE D'ALEY-RAC ET DES PLANTIERS, dans les Cévennes, en Languedoc. Famille ancienne, dont était Guillaume-Pierre Salvaire qui, en l'an 1250, fut compris parmi les gentilshommes du Languedoc dans un cartulaire conservé au trésor des chartes du roi.

On voit son sceau dans les antiquités du Languedoc, tome V, planche VI, n° 119. Il représente un champ d'azur, semé de besants d'or. On ne rapporte ici la filiation justifiée par titres que depuis :



I. Noble Pierre DE SALVAIRE, qui vivait dans le quatorzième siècle avec demoiselle Marguerite de Revotier, sa femme. Ils eurent pour fils :

II. SIMON DE SAUVEUR, *alias* DE SALVAIRE, I<sup>er</sup> du nom, écuyer, capitaine de cent hommes, qui se maria avec demoiselle Catherine de Barnier, fille du seigneur de Sueilles. De ce mariage vint :

III. SIMON DE SALVAIRE, II<sup>e</sup> du nom, écuyer, qui épousa demoiselle Marguerite de Saint-Bonnet, tante du fameux maréchal de France de Saint-Bonnet de Thoiras.

IV. Jean DE SALVAIRE, écuyer, leur fils, fut commandant en second de la ville de Mende et pays du Gévaudan ; il épousa demoiselle Jeanne de Novis, fille du seigneur de Rouville ; ils eurent pour fils :

- 1.<sup>o</sup> Louis, dont l'article suit ;
- 2.<sup>o</sup> Henri de Salvaire de Rouville ;
- 3.<sup>o</sup> Josué, baron de Montbel, maréchal des camps et armées du roi de Portugal.

V. LOUIS DE SALVAIRE, écuyer, seigneur de Cissalières, épousa demoiselle Bosquier du Sault. Il eut de ce mariage :

VI. Elie DE SALVAIRE, I<sup>er</sup> du nom, écuyer, seigneur, de Cissalières, qui s'allia avec demoiselle Isabeau de Razes. Ils eurent pour fils :

- 1.<sup>o</sup> Elie, qui continue la descendance ;
- 2.<sup>o</sup> Nicolas de Salvaire ;
- 3.<sup>o</sup> Henri de Salvaire de Massiès, capitaine au régiment de la marine et commandant pour le roi à Saint-Jean du Gard.

VII. Elie DE SALVAIRE, II<sup>e</sup> du nom, écuyer, seigneur de Cissalières, baron des Plantiers et d'Aleyrac, épousa demoiselle Françoise de Coste, de la famille des Resseguier, illustre au parlement de Toulouse.

VIII. Jean-Elie DE SALVAIRE, I<sup>er</sup> du nom, leur fils, seigneur de Caderles, baron des Plantiers, se maria avec demoiselle Jeanne de Gervais. De ce mariage vinrent :

- 1.<sup>o</sup> Jean-Elie, dont l'article suit ;
- 2.<sup>o</sup> Marguerite, épouse de messire Simon de Cabi-

ren, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

IX. Jean-Elie, II<sup>e</sup> du nom, baron d'Aleyrac, conseiller correcteur en la souveraine cour des comptes, aides et finances de Montpellier, épousa demoiselle Marie Maurin, fille du seigneur de Pourdol. De ce mariage vint :

X. Jean-Elie, III<sup>e</sup> du nom, écuyer, baron d'Aleyrac, commandant d'armes à Saint-Jean du Gard. Il a épousé Susanne-Charlotte-Louise-Amélie, fille de messire d'André de Montfort, ancien mousquetaire de la garde du roi Louis XVI ; il en est issu :

Jean-Elie-Alphonse de Salvaire, né en 1801.

« *Armes* : Ecartelé de gueules ; au 1 et 4 chargé de trois poiriers plantés d'or, et terrassés de sinople, »  
 » qui est de PLANTIER au 2 et 3 chargés d'un demi- »  
 » vol d'or, qui est d'ALEYRAC ; sur le tout d'azur, semé »  
 » de besants d'or, et en pointe trois losanges du même, »  
 » qui est de SALVAIRE ».

---

GIRARD DE CHARNACÉ, famille noble de nom et d'armes, très-ancienne, originaire du Poitou, établie en Anjou, avant 1400.

Robert de Girard, chevalier, fut tué à la bataille de Poitiers, ainsi que ses deux frères Raoul et Denis. Leur nom est écrit sur leur tombe dans l'église des Cordeliers de Poitiers. Ils ont possédé la terre de Machecoul, au duché de Retz et de la Durbellière près les Herbiers. On y voit encore leurs armoiries, qui sont d'azur, à trois chevrons d'or, et pour cimier un casque : mais depuis 1674 cette maison a écartelé d'azur, à trois croisettes pattées d'or, en vertu des lettres-patentes de Sa Majesté enregistrées au parlement, le 31 janvier, même année ; ces dernières armoiries étant celles de la famille de Charnacé, fondues dans celles d'Anselme de Girard, qui épousa demoiselle Claude de Charnacé, sœur du baron de Charnacé, ambassadeur sous Louis XIII, comme on le verra ci-après.

I. Raoul DE GIRARD, I<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur

de Barenton, etc., en Poitou, épousa, par contrat du 20 décembre 1403, demoiselle Louise de Rouvière ; il eut pour fils :

II. Raoul DE GIRARD, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur de Barenton, etc., qui épousa, en 1431, demoiselle Jeanne de Moulins ; il eut pour fils unique :

III. Jean DE GIRARD, I<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur de Barenton et de la Claye, en Précigné, qui épousa, en 1460, Renée de Villeneuve, dame de la terre de Villeneuve, en Anjou. Par jugement du commissaire du roi, rendu à Angers, en 1481, il fut déchargé de taxe et droit de franc fief, comme extrait de noble race et lignée, et ayant servi le roi dans les guerres qui avaient lieu dans le royaume ; il eut pour fils :

1.<sup>o</sup> Jean, seigneur de la Claye, mort sans postérité ;

2.<sup>o</sup> Denis, qui suit ;

3.<sup>o</sup> Pierre de Girard ;

4.<sup>o</sup> Autre Jean, dit le jeune, dont la branche s'est établie en Poitou, et y subsiste sous la nom de Girard de Beaurepaire, près les Herbiers.

IV. Denis DE GIRARD, etc., seigneur de la Sauvagère, de Villette, de la Baudouinière et du Plessis d'Auvers, au Maine, épousa Jeanne Herbelin, demoiselle, en 1504, et eut pour fils Jean qui suit ;

V. Jean DE GIRARD, II<sup>e</sup> du nom, seigneur de la Claye, de Ballée et de Lignières, au Maine. Il épousa, en 1540, Julienne le Voyer, fille de feu Etienne le Voyer, écuyer, seigneur de Ballée, et d'Andrée de la Saulgère. De ce mariage vint :

VI. Jean DE GIRARD, III<sup>e</sup> du nom, seigneur de la Claye, de la Sauvagère, de Ballée, de Lignières, etc., qui rendit foi et hommage simple, le 15 novembre 1549, à la baronnie de Gratte-Cuisse, dépendante de l'évêché d'Angers, pour raison de sa terre de la Sauvagère. Il fut homme d'armes des ordonnances du roi, dans la compagnie de Jean de Thevalle, capitaine de cent hommes d'armes desdites ordonnances, chevalier de l'ordre du Roi, et son lieutenant-général au gouvernement de Metz. Il épousa, le 23 janvier 1563, Madeleine de Beaubigné, fille de René de Beaubigné, écuyer,

seigneur de Charnay, de Villette, de la Biguonnière, de la Cormeraie, d'Asnières, etc., et de demoiselle Jeanne de Tessé. Ses enfants furent :

- 1.° Robert, qui servit le roi avec distinction, et fut tué au siège d'Amiens, sans postérité ;
- 2.° Anselme, qui suit :
- 3.° Renée, dame de la Billoirie ;
- 4.° Françoise, mariée à Claude de Cuillé, écuyer, seigneur d'Ecorce ;
- 5.° Madeleine, mariée à Jean Dupré, écuyer, seigneur du Boullaye.

VII. Anselme DE GIRARD, seigneur de Ballée, de Lignières, de la Claye, du Plessis-d'Auvers et de Beaucé, était au siège de la Fère et d'Amiens, en 1509, avec Robert son frère, sous Urbain de Laval, seigneur de Bois-Dauphin, maréchal de France, gouverneur et lieutenant général pour le roi au duché d'Anjou, comme il appert d'un certificat du Maréchal, donné à Saint-Germain-en-Laye, le 27 juillet 1618, signé Urbain de Laval, portant qu'ils ont servi le roi avant et après les sièges, pour Jean de Girard, leur père, infirme, seigneur de Ballée. Il avait épousé, le 28 novembre 1600, demoiselle Claude de Charnacé, fille aînée de noble et puissant Jacques de Charnacé, chevalier, seigneur de Charnacé, des Gastines, du Plessis-de-Chyvré, et de demoiselle Adrienne le Gaiger. Elle était sœur d'Hercule, baron de Charnacé, chevalier de l'ordre du Roi, gouverneur de Clermont en Argonne, ambassadeur de Louis XIII, dans les provinces unies, en Suède, et en plusieurs cours de l'Europe, tué au siège de Breda, en 1637, commandant les troupes de Sa Majesté. Il avait épousé Anne de Maillé-Brezé, qui fut inhumée auprès de lui dans sa chapelle de l'église de Champigné, en Anjou; sa paroisse, où est située la terre de Charnacé. Les deux mausolées en marbre sont fort beaux, et les deux statues sont de bons sculpteurs du temps. Anselme de Girard rendit aveu, le 7 juin 1619, de sa terre et seigneurie de Ballée, à Henri de la Tremouille, comte de Laval, prince de Talmont, duc de Thouars, pair de France, à cause de sa châtellenie de Basouges. Ils eurent pour enfants :

- 1.° Philippe, qui suit ;
- 2.° Antoine, religieux bénédictin à l'abbaye de Saint-Florent ;
- 3.° Jacques, rapporté ci-après ;
- 4.° Pierre, mort sans postérité ;
- 5.° Madeleine, mariée à Louis de Meule, baron du Fresne, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur du Fresne, de la Forêt, de Montpensier, de Meuflet et des Roches ;
- 6.° Claude, religieuse à l'abbaye du Pré, au Mans ;
- 7.° Françoise, religieuse à Châteaugontier.

VIII. Philippe DE GIRARD, chevalier de, l'ordre du Roi, seigneur de Charnacé, de Ballée, de Lignièrès, de la Blanchardière, du Petit Gué, etc., capitaine dans un régiment provincial, dont le baron de Charnacé, ambassadeur en Hollande, était colonel, fut nommé maréchal de camp, grand-bailly de Bar, ambassadeur en Suède. Il épousa, le 6 août 1639, Jacqueline du Fresne, fille aînée de messire Jacques du Fresne, chevalier, seigneur du Fresne, baron des Vaux près le Mans, d'Aupignel, de Brerobert, etc., gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Il eut pour fils :

IX. Jacques-Philippe DE GIRARD, chevalier, marquis de Charnacé, baron des Vaux, vicomte de Perrières, seigneur du Fresne, d'Auvers, de Brerobert, de Lignièrès et de Ballée; lieutenant des gardes du corps du roi, par brevet du 3 janvier 1660, lieutenant-général de l'artillerie de la province de l'Isle de France, et commandant en chef l'arsenal de Paris. Par lettres-patentes du mois de janvier 1673, précitées, en considération des services rendus par feu Hercule de Charnacé, Anselme, et Philippe de Girard, seigneur de Charnacé, aïeul et père dudit Jacques-Philippe de Girard, et pour lui donner une preuve de sa satisfaction des siens, Sa Majesté lui accorde et permet ainsi qu'à sa postérité de joindre à son nom et armes, celui et celle de Charnacé. Lesdites lettres-patentes enregistrees au parlement, le 31 janvier 1674.

« Aucune autre maison n'a le droit, et ne peut prendre  
 « les noms et armes de Charnacé. Ils n'appartiennent  
 « qu'à celle de Girard de Charnacé, dont il est ici mention. »  
 Jacques-Philippe de Girard, épousa, le 25 mai 1689,

Louise de Bouillé, comtesse de Crosne, et n'en eut point d'enfants.

VIII. Jacques DE GIRARD DE CHARNACÉ, chevalier, seigneur de Charnacé, de Gastines, etc., fils puîné d'Anselme et de Claude de Charnacé, fut enseigne de la Colonelle du régiment de Brezé; eut le bras droit emporté d'un boulet de canon au siège d'Hesdin. Il épousa, 1.<sup>o</sup> demoiselle Catherine de la Bigotière, dont il n'eut point d'enfants; 2.<sup>o</sup> demoiselle Renée de Brissac des Charnières et du Marais, en présence de messire Alexandre de Cossé de Brissac, abbé de Begare; il eut :

- 1.<sup>o</sup> Jacques-René, qui suit ;
- 2.<sup>o</sup> Marie-Anne, religieuse à l'abbaye du Perray ;
- 3.<sup>o</sup> Louise, religieuse, au monastère de Sainte-Catherine d'Angers.

IX. Jacques-René DE GIRARD DE CHARNACÉ, chevalier, seigneur de Gastines, de Charnacé, du Bois, de Montboucher, de la châtellenie et ville du Lion d'Angers, de Perché-Briand, de Changé, etc., capitaine au régiment de Crussol, infanterie; épousa, le 24 février 1713, demoiselle Geneviève Arthaud, et eut pour enfants :

- 1.<sup>o</sup> Jacques-Anselme, mort jeune, enseigne au régiment de Normandie, tué sur le champ de bataille à Lawfeld ;
- 2.<sup>o</sup> Charles-François, qui suit ;
- 3.<sup>o</sup> Marc-Prosper de Girard de Charnacé, chevalier, seigneur du Plessis-d'Auvers, lieutenant-colonel au régiment de Bourgogne, infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, pour action d'éclat en Corse. Il épousa le 11 juillet 1770, Nicole-Hyacinthe de Boisjourdan, fille aînée de messire Louis-François-Séraphin de Boisjourdan, chevalier, seigneur de Boisjourdan, de Longue-Fuie, de Chainé, etc., et de dame Madeleine de Guitault. Leurs enfants furent.
  - a. Prosper-Marc, élève à l'école royale militaire, sous-lieutenant au régiment de Bressé, émigré

en 1791 ; a fait toutes les campagnes à l'armée de Condé. Mort sans postérité ;

- b. Henri-Augustin, qui a servi dans l'armée royale du Maine, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, marié à demoiselle Florence de Guitault, fille de Jacob de Guitault, écuyer, lieutenant-général de la ville de Châteaugontier ;
- c. Geneviève-Hortense-Séraphine, morte en bas âge ;
- 4.<sup>o</sup> Jean-Gaspard, capitaine d'artillerie, commandant de bataillon, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, mort sans postérité ;
- 5.<sup>o</sup> Françoise-Jacquine, mariée par contrat du 11 février 1744, avec François-Joseph, marquis de Scepeaux, seigneur du Houssay, etc., chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine de cavalerie ;
- 6.<sup>o</sup> Geneviève-Charlotte, mariée avec messire Pierre-Théophile de Morant, chevalier, seigneur des Griffonis.

X. Charles-François DE GIRARD, marquis de CHARNACÉ, seigneur des villes et châtellenies du Lion d'Angers, du Bois de Mont-Bourcher, de Charnacé, du Perche-Briand, de Changé, du Plessis-Malineau, etc., lieutenant au régiment de Marsan, le 28 février 1735, et capitaine au régiment de Mailly, en 1746. Epousa, le 4 juillet 1750, demoiselle Marie-Charlotte-Françoise du Tronchay, fille de messire Joseph-Denis du Tronchay, chevalier, seigneur de Meigné, de Pouancé, de Chamfreau, de la Barre, etc., et de dame Charlotte-Françoise Poullain de Grée. Il eut de ce mariage :

- 1.<sup>o</sup> Charles-Louis-Gaspard-Auguste de Girard, marquis de Charnacé, officier au régiment du Roi, infanterie, qui épousa, le 9 mai 1789, demoiselle Angélique-Constance-Émilie de Marnière-de Gner, fille de messire René-Jean de Marnière, chevalier, seigneur, marquis de Gner, vicomte de Rennes, baron de la Martinière, seigneur

de Kermerieu , de Saint-Georges , de la Chenardière , du Crano , etc. , ancien président à mortier au parlement de Bretagne , et de dame Louise-Rose-Madeleine de Cosnoul ; il est mort à Angers , sans postérité , en 1791 ;

2.° Guy-Joseph , qui suit ;

3.° Raoul-César-Auguste , chanoine honoraire de l'église cathédrale d'Angers ;

4.° Geneviève-Sophie , mariée avec messire Louis-Marie-Jean , comte des Hayes , de Cry , chevalier , seigneur de Cômes , ancien capitaine de cavalerie , chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis , émigré en 1795 ; il a fait la campagne avec les princes français dans la compagnie des gentilshommes de l'Anjou ; a pour enfant unique , Caroline-Geneviève , mariée , en décembre 1814 , avec messire Emmanuel d'Ambray , chevalier , maître des requêtes , pair de France , fils aîné de monseigneur le chancelier de France , commandeur , et garde des sceaux des ordres du roi , président de la chambre des pairs ;

5.° Pélagie-Geneviève , morte sans postérité.

XI. Guy-Joseph DE GIRARD , chevalier , marquis de CHARNACÉ , né le 17 juin 1760 , seigneur du Lion d'Angers , de la Goderie , du Perché-Briand , etc. , page du roi à sa grande écurie en 1776 , sous-lieutenant au régiment de Royal Piémont en 1779 ; capitaine dans celui de Royal Pologne , cavalerie , en 1782 ; émigré en 1791 ; a fait la campagne près les princes français dans les compagnies nobles d'ordonnances dites mousquetaires , lieutenant-colonel de cavalerie , chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis , directeur du haras royal de Langonnet , en Bretagne. Il a épousé , à Paris , le 21 décembre 1779 , par devant maître Bosquet , notaire , demoiselle Charlotte-Antoinette-Julie de Turpin , fille de messire René , comte de Turpin-Turpin , colonel de dragons , menin de monseigneur le dauphin de France , chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis , et de dame Marie-Charlotte Antoinette du Theil , chanoinesse du chapitre royal de Neuville.



Les père et mère des sus-nommés étant absents, ont été représentés par M. le marquis d'Estourmel, ancien colonel de Royal Pologne, cavalerie, lieutenant-général, commandeur des ordres de Saint-Lazare, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, etc., par madame la comtesse de Corbeil, et par monsieur l'abbé de Turpin, comte de Lyon, oncle de demoiselle Charlotte-Antoinette, etc., ont pour enfant unique :

XII. Charles-Guy-Joseph DE GIRARD, dit ERNEST, né à Angers, le 4 octobre 1800.

» Armes : Ecartelé, au 1 et 4 d'azur, à trois chevrons d'or, qui est de GIRARD ; au 2 et 3 d'azur, à trois croisettes pattées d'or, qui est de CHARNAË. M. le marquis de Charnaë, par son alliance avec la maison de Turpin, porte parti, au 1 de GIRARD : au 2 d'azur, à trois besants d'or, qui est de TURPIN-TURPIN. Couronne de marquis ; supports, deux lions ; l'écu accolé de deux bannières. »

---

BÉTHUNE (DE). Cette maison est une des plus anciennes et des plus illustres du royaume. Les services qu'elle a constamment rendus à nos rois, sont consignés d'une manière trop honorable dans l'histoire, pour que je m'occupe de les retracer ici ; et quant à ce qui concerne son origine je me contenterai de suivre l'Histoire officielle des Grands Officiers de la couronne, qui ne laisse rien à désirer sur ce point, chaque degré de filiation se trouvant appuyé de titres et de documents indiscutables.

1. Guillaume DE BÉTHUNE, du nom, surnommé *le Roux*, seigneur de Béthune, de Tenremonde, de Richembourg, de Warneton, de Monlembeque et de Locres, avoué d'Arras, second fils de Robert V, dit *le Roux*, seigneur de Béthune, et d'Adélaïde de Saint-Pol, fit son testament en son château de Béthune, au mois d'avril 1213, et mourut peu après. Il avait épousé Mahaud de Tenremonde, fille aînée de Gautier, III<sup>e</sup> du nom, seigneur de Tenremonde, Elle mourut le 18 avril 1224. De ce mariage vinrent :

- 1.<sup>o</sup> Daniel, seigneur de Béthune, avoué d'Arras, vivant en 1222 ;
- 2.<sup>o</sup> Robert, seigneur de Béthune et de Tenneponde ;
- 3.<sup>o</sup> Baudoïn de Béthune, nommé dans une charte de l'abbaye de Saint-Yved de Braine, en 1194 ;
- 4.<sup>o</sup> Guillaume, dont l'article suit ;
- 5.<sup>o</sup> Jean de Béthune, comte de Saint-Pol par Isabeau, comtesse de Saint-Pol, sa femme ;
- 6.<sup>o</sup> Adélaïde, femme de Gaucher, II<sup>o</sup> du nom, chevalier, seigneur de Nanteuil ;
- 7.<sup>o</sup> Mahaut, épouse de Gislebert de Sottenghien, chevalier, seigneur de Rassenghien.

II. Guillaume DE BÉTHUNE, II<sup>o</sup> du nom, chevalier, seigneur de Molembèque et de Locres, avoué de Husse, fonda, du consentement d'Isabelle de Pontrohart, sa femme, morte en 1278, riche héritière au pays de Berges, l'abbaye de Pontrohart, en 1234, et mourut le 24 août 1243. Leurs enfants furent :

- 1.<sup>o</sup> Gilles, chevalier, seigneur de Molembèque, mort après l'an 1247, sans postérité d'Isabelle de Berges, sa femme ;
- 2.<sup>o</sup> Guillaume, dont l'article suit ;
- 3.<sup>o</sup> Mahaut, femme, 1.<sup>o</sup> de Jean II, châtelain de Lille et de Péronne ; 2.<sup>o</sup> de Robert, seigneur de Waurin, sénéchal de Flandres ;
- 4.<sup>o</sup> Jeanne, mariée à Raoul de Mortagne, seigneur de Nivelles, châtelain de Tournai.

III. Guillaume de Béthune, II<sup>o</sup> du nom, chevalier, seigneur de Locres et de Hebuterne, partagea avec ses frère et sœurs la succession de son père, l'an 1243, il est mentionné dans deux actes des années 1246 et 1247, et mourut peu après. Il avait épousé Béatrix, dame de Hebuterne, qui se maria à Eustache de Neuville, dit le jeune. Guillaume laissa d'elle :

IV. Guillaume de Béthune, IV<sup>o</sup> du nom, de Locres, chevalier, seigneur de Locres et de Hebuterne, mentionné dans deux actes des années 1274 et 1279. Il avait épousé Jeanne de Néelle, dite de Flavy, fille de Jean III, seigneur de Flavy, et de Jeanne de Dammartin,

comtesse de Ponthieu, reine de Castille. Elle mourut le 29 octobre 1280, laissant de son mariage :

- 1.° Guillaume, dont l'article suit ;
- 2.° Raoul de Béthune, vivant en 1339.

V. Guillaume DE BÉTHUNE, V<sup>e</sup> du nom dit *de Locres*, chevalier, seigneur de Locres et de Hebuterne, fit plusieurs donations à l'abbaye de Notre-Dame de Soissons, et mourut âgé de soixante-dix ans, le 3 avril 1340. Il laissa de son mariage avec Marie de Roye, dite de la Ferté, fille de Mathieu de Roye et de Jeanne de Vendeuil :

- 1.° Mathieu de Béthune, seigneur de Locres et de Hebuterne, qui n'eut que deux filles ;
- 2.° Jean, dont l'article suit.

VI. Jean DE BÉTHUNE, I<sup>er</sup> du nom, dit *de Locres*, chevalier, seigneur de Vendeuil et du Verger, mourut en 1373, et fut enterré en l'abbaye d'Orreamp. Il avait épousé, en 1351, Jeanne de Coucy, morte en 1363, et inhumée au même lieu que son mari, fille aînée de d'Enguerrand de Coucy, vicomte de Meaux, et de Marie de Vienne. De ce mariage vinrent :

- 1.° Robert, seigneur de Vendeuil, vicomte de Meaux, qui ne laissa que des filles ;
- 2.° Jean, dont l'article suit ;
- 3.° Marie, femme d'Eustache de Voudenay, chevalier, seigneur de Voudenay et de Mareuil en Brle ;
- 4.° Jeanne, mariée à Jean de Roye, chevalier.

VII. Jean de BÉTHUNE, II<sup>e</sup> du nom, dit *de Locres*, chevalier, seigneur d'Autréches, d'Essigny et d'Anisy, est qualifié chevalier-banneret dans la montre qu'il fit à Paris, le 16 septembre 1410, de lui, de six chevaliers-bacheliers, de douze écuyers et de vingt archers de sa compagnie. Il fut tué à la bataille d'Azincourt, l'an 1415, et fut le dernier de sa maison qui prit le surnom de *Locres*. Il avait épousé, par contrat du 8 novembre 1401, Isabeau d'Estouteville, veuve de Gaucher de Vienne, et fille de Robert, seigneur d'Estouteville, de Hotot et de Vallemont, et de Marguerite de Montmorency. De ce mariage sont issus :

- 1.° Antoine, seigneur de Mareuil et d'Hostel, mort sans enfants en 1430;
- 2.° Robert, dont l'article suit;
- 3.° Jacques, dit Jacotin, tige des seigneurs de Balfour, en Ecosse;
- 4.° Catherine, morte en 1458, femme de Jean de Hennin, chevalier, seigneur de Bossut;
- 5.° Isabeau, mariée à Jacques de Hans, chevalier seigneur des Armoises et d'Escry. Elle mourut après le 28 août 1453.

VIII. Robert DE BÉTHUNE, chevalier, seigneur de Mareuil, de Baye, d'Hostel, de Congy, d'Havraincourt, etc., conseiller et chambellan du roi Charles VII, servit ce prince dans ses guerres contre les Anglais, se trouva aux sièges de Montereau et de Pontoise, en 1437 et 1441, et ne vivait plus en 1476. Il avait épousé, par contrat du 22 janvier 1450, Michelle d'Estouteville, fille de Guillaume, chevalier, seigneur de Torcy, de Blainville, etc., grand-maître des eaux-et-forêts de France, et de Jeanne de Doudeauville. De ce mariage vinrent :

- 1.° Jean, dont l'article suit;
- 2.° Robert, seigneur d'Hostel, mort sans hoirs en 1511;
- 3.° Catherine de Béthune, mariée : 1.° à Aubert, seigneur de Margival et de Saléncy; 2.° avec Jean du Pin.

IX. Jean DE BÉTHUNE, III<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur de Mareuil, de Baye, de Congy, d'Havraincourt, etc., mort en 1512, avait épousé, vers l'an 1480, Jeanne d'Anglure, fille de Simon, dit Saladin, seigneur d'Estauges, conseiller et chambellan de René d'Anjou, roi de Sicile et de Jérusalem, et de Jeanne de Neufchâtel. De ce mariage sont venus :

- 1.° Jean, baron de Baye, mort jeune vers l'an 1508;
- 2.° Alpin, dont l'article suit;
- 3.° Ogier, seigneur de Congy, archidiacre des églises du Maris et de Châlons-sur-Marne;
- 4.° Robert, souche des seigneurs d'Hostel, qui n'ont formé que deux degrés;
- 5.° Marguerite, mariée : 1.° le 7 janvier 1497, avec Alexandre Criston, chevalier, baron de Chape-

laines : 2° à Jean, seigneur de Las-Tours, en Limosin ;

6.° Isabelle, abbesse de Notre-Dame d'Andecies ;

7.° Jacqueline, mariée, 1.° le 28 octobre 1514, à Christophe du Châtelet, chevalier, seigneur de Cirey ; 2.° avant 1530, avec Jean du Châtelet, seigneur de Dom-Julien.

X. Alpin DE BÉTHUNE, chevalier, seigneur de Mareuil, de Baye, d'Havraincourt, de Novion, etc. etc., servit le roi François I<sup>er</sup> en ses guerres contre l'Espagne, sous Charles de Bourbon, duc de Vendôme, ès années 1514 et 1518, et mourut avant le 16 septembre 1546. Il avait épousé, par contrat du 13 juin 1509, Jeanne Jouvenel des Ursins, morte en 1544, fille de Jean, seigneur de la Chapelle, et de Louise de Varie. De ce mariage vinrent :

1.° Jean, dont l'article suit ;

2.° Antoine, seigneur de Mareuil, mort sans postérité de Françoise Isoré de Fontenay, sa femme ;

3.° Oger, auteur de la branche des seigneurs de Congy, qui n'a formé que deux degrés.

XI. Jean DE BÉTHUNE, IV<sup>e</sup> du nom, chevalier, baron de Baye et de Rosny, seigneur d'Havraincourt, de Caurmartin, de Taluz, de Châtillon-sur-Fiens, etc., mort en 1554, avait épousé, 1.° par contrat du 19 juin 1529, Anne de Melun, dame de Rosny, fille de Hugues de Melun, vicomte de Gand, et de Jeanne de Hornes de Hebuterne ; 2.° Jeanne du Pré, dont il n'eut point d'enfants. Du premier lit vinrent :-

1.° François, dont l'article suit ;

2.° Alpin, qui suivit le roi Henri II dans son voyage d'Allemagne, en 1552, et mourut sans enfants ;

3.° Marie, femme de Jean Raguier, chevalier, seigneur d'Esternay et de la Motte, écuyer tranchant du roi ;

4.° Jeanne, mariée le 19 décembre 1546, à Gabriel de Torcy, chevalier, seigneur et baron de Vendy ;

5.° Anne, religieuse au prieuré de Saint-Louis.

XII. François DE BÉTHUNE, chevalier, baron de Rosny, seigneur de Villeneuve en Chevrie, mort en 1575, avait épousé, 1.<sup>o</sup> par contrat du 13 janvier 1557, Charlotte Dauvet, fille de Robert, seigneur d'Eraines, de Rieux, de Montigny, etc. etc., et d'Anne Briçonnet; 2.<sup>o</sup> Marguerite de Louvigny, fille de Jean, baron de Clère, chevalier de l'ordre du Roi, de laquelle il n'eut point d'enfants. Du premier lit vinrent :

- 1.<sup>o</sup> Louis, né en 1558, mort en 1578, par accident ;
- 2.<sup>o</sup> Maximilien de Béthune, duc de Sully, prince souverain d'Enrichemont, pair, grand-maître de l'artillerie et maréchal de France, serviteur zélé et ministre fidèle du roi Henri IV, qui l'honora de sa confiance et de son amitié. Il épousa, 1.<sup>o</sup> le 4 décembre 1583, Anne de Courtenay, morte en 1589; 2.<sup>o</sup> en 1592, Rachel de Cochefilet. Du premier lit vint Maximilien de Béthune, II<sup>e</sup> du nom, qui continua la branche des ducs de Sully, laquelle s'éteignit en 1719. Le duché de Sully passa alors à la branche des ducs d'Orval, issus de François de Béthune, fils de Maximilien I<sup>er</sup> et de sa seconde femme Rachel de Cochefilet; mais cette branche ayant fini elle-même dans la personne du fils de Maximilien-Gabriel-Louis, vicomte de Béthune, puis duc de Sully, le droit d'aînesse de la maison de Béthune revient aux descendants de Philippe, dont l'article se trouve ici sous le n<sup>o</sup> 4, et qui se répète dans le XIII<sup>e</sup> degré ;
- 3.<sup>o</sup> Salomon, baron de Rosny, mort le 19 septembre 1597, sans enfants de Marguerite Clause de Fleury, sa femme ;
- 4.<sup>o</sup> Philippe, qui fonde la branche des comtes de Selles, marquis de Chabris, laquelle s'étant perpétuée, représente de nos jours, par droit d'aînesse, l'illustre maison de Béthune. Son article forme les degrés XIII et suivants ;
- 5.<sup>o</sup> Jacqueline, mariée, le 24 octobre 1584, à Hélié de Gontault, seigneur de Badefol et de Saint-Geniez, vice-roi de Navarre.

XIII. Philippe DE BÉTHUNE, baron, et depuis comte

de Selles, de Charost, de Mors, marquis de Chabris, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général pour Sa Majesté en Bretagne, gouverneur de la personne de Gaston, duc d'Orléans, second fils du roi Henri IV; chef du conseil des dépêches étrangères, etc., etc.; fut employé dans diverses ambassades, et chargé de grandes négociations, qu'il remplit toujours avec succès. Il mourut dans son château de Selles en Berri en 1649, âgé de quatre-vingt-huit ans, et avait épousé, 1.<sup>o</sup> en 1600, Catherine le Bouteillier de Senlis, fille de Philippe, seigneur de Mouy; 2.<sup>o</sup> en 1608, Marie d'Aligre, dont il n'eut point d'enfants. Ceux du premier lit furent :

- 1.<sup>o</sup> Philippe, né en 1601, mort au berceau;
- 2.<sup>o</sup> Hippolyte, dont l'article suit;
- 3.<sup>o</sup> Henri, archevêque de Bordeaux, mort le 11 mai 1680;
- 4.<sup>o</sup> Louis, auteur de la branche des ducs de Charost, éteinte.
- 5.<sup>o</sup> Marie, première femme de François-Annibal, duc d'Estrées, pair et maréchal de France, et mère du cardinal d'Estrées.

XIV. Hippolyte DE BÉTHUNE, comte de Selles, marquis de Chabris, dit *le comte de Béthune*, chevalier des ordres du Roi, l'un des trois conseillers d'état d'épée, chevalier d'honneur de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, né à Rome en 1603, suivit le roi Louis XIII dans toutes ses expéditions importantes; le servit avec distinction aux sièges de Montauban, de la Rochelle, de Corbie et ailleurs, et mourut le 24 septembre 1665. Il avait épousé, par contrat du 29 novembre 1629, Marie de Beauvilliers, dame d'atours de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, fille d'Honorat de Beauvilliers, comte de Saint-Aignan, et de Jacqueline de la Grange de Montigny. De ce mariage vinrent :

- 1.<sup>o</sup> Philippe, comte de Selles, né en 1630, mort le 3 mars 1658, sans enfants de Marie d'Estampes, fille de Jean, comte d'Estampes;
  - 2.<sup>o</sup> Henri, dont l'article suit;
  - 3.<sup>o</sup> Armand, évêque du Puy, mort en décembre 1703;
  - 4.<sup>o</sup> François-Gaston, qui a fait branche;
- 6.

- 5.° François-Annibal, chef d'escadre, mort à Paris en 1732, âgé de quatre-vingt-dix ans, sans laisser de postérité masculine de Renée le Borgne de l'Esquifiou, sa femme, morte en 1709 ;
- 6.° Hippolyte, aumônier de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, évêque et comte de Verdun, et prince du Saint-Empire, mort le 24 août 1720 ;
- 7.° Louis, marquis de Béthune et de Chabris, gouverneur d'Ardres et du comté de Guines, mort à Paris le 29 février 1728, n'ayant eu que trois fils : l'aîné, mestre-de-camp de cavalerie, qui servit avec distinction dans les guerres d'Alsace, et mourut sans postérité, et les deux autres, morts en bas âge ;
- 8.° Anne-Berthe, abbesse de Beaumont-lès-Tours ;
- 9.° Marie, abbesse de Montreuil, près Laon ;
- 10.° Catherine, morte le 6 novembre 1725, veuve du marquis de la Roque ;
- 11.° Autre Marie, femme du marquis de Rouville, gouverneur d'Ardres et du comté de Guines.

XV. Henri DE BÉTHUNE, né le 29 mars 1632, d'abord chevalier de Malte, puis comte de Selles après la mort de Philippe, son frère aîné, mourut au mois de novembre 1690, laissant de Marie-Anne Dauvet, fille de Nicolas Dauvet, comte des Marais, grand-fauconnier de France, et de Catherine de Lantage, dame de Vitry :

- 1.° Louis, dont l'article suit :
- 2.° Marie-Henri, chevalier de Malte, capitaine des vaisseaux du roi en 1707, et gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans en 1724 ;
- 3.° Anne-Marie, abbé de Saint-Aubin en 1717 ;
- 4.° Marie-Paule, recue à Saint-Cyr en 1689, qui périt malheureusement dans un incendie qui consuma sa chambre et une partie du logis de l'abbaye de Notre-Dame-des-Prés, à Paris, où elle logeait.

XVI. Louis, comte DE BÉTHUNE, capitaine de vaisseau, puis chef d'escadre au mois de décembre 1720, et lieutenant général des armées navales, à la promotion du 10 mars 1734, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, mourut à Rochefort le 10 novembre



laines : 2° à Jean, seigneur de Las-Tours, en Limosin ;

6.° Isabelle, abbesse de Notre-Dame d'Andecies ;

7.° Jacqueline, mariée, 1° le 28 octobre 1514, à Christophe du Châtelet, chevalier, seigneur de Cirey ; 2° avant 1530, avec Jean du Châtelet, seigneur de Dom-Julien.

X. Alpin DE BÉTHUNE, chevalier, seigneur de Mareuil, de Baye, d'Havraincourt, de Novion, etc. etc., servit le roi François I<sup>er</sup> en ses guerres contre l'Espagne, sous Charles de Bourbon, duc de Vendôme, ès années 1514 et 1518, et mourut avant le 16 septembre 1546. Il avait épousé, par contrat du 13 juin 1509, Jeanne Jovenel des Ursins, morte en 1544, fille de Jean, seigneur de la Chapelle, et de Louise de Varie. De ce mariage vinrent :

1.° Jean, dont l'article suit ;

2.° Antoine, seigneur de Mareuil, mort sans postérité de Françoise Isoré de Fontenay, sa femme ;

3.° Oger, auteur de la branche des seigneurs de Congy, qui n'a formé que deux degrés.

XI. Jean DE BÉTHUNE, IV<sup>e</sup> du nom, chevalier, baron de Baye et de Rosny, seigneur d'Havraincourt, de Caumartin, de Taluz, de Châtillon-sur-Fiens, etc., mort en 1554, avait épousé, 1.° par contrat du 19 juin 1529, Anne de Melun, dame de Rosny, fille de Hugues de Melun, vicomte de Gand, et de Jeanne de Hornes de Hebuterne ; 2° Jeanne du Pré, dont il n'eut point d'enfants. Du premier lit vinrent :

1.° François, dont l'article suit ;

2.° Alpin, qui suivit le roi Henri II dans son voyage d'Allemagne, en 1552, et mourut sans enfants ;

3.° Marie, femme de Jean Raguier, chevalier, seigneur d'Esternay et de la Motte, écuyer tranchant du roi ;

4.° Jeanne, mariée le 19 décembre 1546, à Gabriel de Torcy, chevalier, seigneur et baron de Vendy ;

5.° Anne, religieuse au prieuré de Saint-Louis.

XII. François DE BÉTHUNE, chevalier, baron de Rosny, seigneur de Villeneuve en Cheverie, mort en 1575, avait épousé, 1.<sup>o</sup> par contrat du 13 janvier 1557, Charlotte Dauvet, fille de Robert, seigneur d'Eraines, de Rieux, de Montigny, etc. etc., et d'Anne Briçonnet; 2.<sup>o</sup> Marguerite de Louvigny, fille de Jean, baron de Clère, chevalier de l'ordre du Roi, de laquelle il n'eut point d'enfants. Du premier lit vinrent :

- 1.<sup>o</sup> Louis, né en 1558, mort en 1578, par accident ;
- 2.<sup>o</sup> Maximilien de Béthune, duc de Sully, prince souverain d'Enrichemont, pair, grand-maitre de l'artillerie et maréchal de France, serviteur zélé et ministre fidèle du roi Henri IV, qui l'honora de sa confiance et de son amitié. Il épousa, 1.<sup>o</sup> le 4 décembre 1583, Anne de Courtenay, morte en 1589; 2.<sup>o</sup> en 1592, Rachel de Cochefilet. Du premier lit vint Maximilien de Béthune, II<sup>o</sup> du nom, qui continua la branche des ducs de Sully, laquelle s'éteignit en 1719. Le duché de Sully passa alors à la branche des ducs d'Orval, issus de François de Béthune, fils de Maximilien I<sup>er</sup> et de sa seconde femme Rachel de Cochefilet; mais cette branche ayant fini elle-même dans la personne du fils de Maximilien-Gabriel-Louis, vicomte de Béthune, puis duc de Sully, le droit d'aînesse de la maison de Béthune revient aux descendants de Philippe, dont l'article se trouve ici sous le n<sup>o</sup> 4, et qui se répète dans le XIII<sup>e</sup> degré ;
- 3.<sup>o</sup> Salomon, baron de Rosny, mort le 19 septembre 1597, sans enfants de Marguerite Clause de Fleury, sa femme ;
- 4.<sup>o</sup> Philippe, qui fonde la branche des comtes de Selles, marquis de Chabris, laquelle s'étant perpétuée, représente de nos jours, par droit d'aînesse, l'illustre maison de Béthune. Son article forme les degrés XIII et suivants ;
- 5.<sup>o</sup> Jacqueline, mariée, le 24 octobre 1584, à Hélié de Gontault, seigneur de Badefol et de Saint-Geniez, vice-roi de Navarre.

XIII. Philippe DE BÉTHUNE, baron, et depuis comte

de Selles, de Charost, de Mors, marquis de Chabris, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général pour Sa Majesté en Bretagne, gouverneur de la personne de Gaston, duc d'Orléans, second fils du roi Henri IV; chef du conseil des dépêches étrangères, etc., etc.; fut employé dans diverses ambassades, et chargé de grandes négociations, qu'il remplit toujours avec succès. Il mourut dans son château de Selles en Berri en 1649, âgé de quatre-vingt-huit ans, et avait épousé, 1.<sup>o</sup> en 1600, Catherine le Bouteillier de Senlis, fille de Philippe, seigneur de Mouy; 2.<sup>o</sup> en 1608, Marie d'Aligre, dont il n'eut point d'enfants. Ceux du premier lit furent :

- 1.<sup>o</sup> Philippe, né en 1601, mort au berceau;
- 2.<sup>o</sup> Hippolyte, dont l'article suit;
- 3.<sup>o</sup> Henri, archevêque de Bordeaux, mort le 11 mai 1680;
- 4.<sup>o</sup> Louis, auteur de la branche des ducs de Charost, éteinte.
- 5.<sup>o</sup> Marie, première femme de François-Annibal, duc d'Estrées, pair et maréchal de France, et mère du cardinal d'Estrées.

XIV. Hippolyte DE BÉTHUNE, comte de Selles, marquis de Chabris, dit *le comte de Béthune*, chevalier des ordres du Roi, l'un des trois conseillers d'état d'épée, chevalier d'honneur de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, né à Rome en 1603, suivit le roi Louis XIII dans toutes ses expéditions importantes; le servit avec distinction aux sièges de Montauban, de la Rochelle, de Corbie et ailleurs, et mourut le 24 septembre 1665. Il avait épousé, par contrat du 29 novembre 1629, Marie de Beauvilliers, dame d'atours de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, fille d'Honorat de Beauvilliers, comte de Saint-Aignan, et de Jacqueline de la Grange de Montigny. De ce mariage vinrent :

- 1.<sup>o</sup> Philippe, comte de Selles, né en 1630, mort le 3 mars 1658, sans enfants de Marie d'Estampes, fille de Jean, comte d'Estampes;
- 2.<sup>o</sup> Henri, dont l'article suit;
- 3.<sup>o</sup> Armand, évêque du Puy, mort en décembre 1703;
- 4.<sup>o</sup> François-Gaston, qui a fait branche;
- 6.

- 1.° Antoine, seigneur de Mareuil et d'Hostel, mort sans enfants en 1430;
- 2.° Robert, dant l'article suit;
- 3.° Jacques, dit Jacotin, tige des seigneurs de Balfour, en Ecosse ;
- 4.° Catherine, morte en 1458, femme de Jean de Hennin, chevalier, seigneur de Bossut;
- 5.° Isabeau, mariée à Jacques de Hans, chevalier seigneur des Armoises et d'Escry. Elle mourut après le 28 août 1453.

VIII. Robert DE BÉTHUNE, chevalier, seigneur de Mareuil, de Baye, d'Hostel, de Congy, d'Havraincourt, etc., conseiller et chambellan du roi Charles VII, servit ce prince dans ses guerres contre les Anglais, se trouva aux sièges de Montereau et de Pontoise, en 1437 et 1441, et ne vivait plus en 1476. Il avait épousé, par contrat du 22 janvier 1450, Michelle d'Estouteville, fille de Guillaume, chevalier, seigneur de Torcy, de Blainville, etc., grand-maître des eaux-et-forêts de France, et de Jeanne de Doudeauville. De ce mariage vinrent :

- 1.° Jean, dont l'article suit ;
- 2.° Robert, seigneur d'Hostel, mort sans hoirs en 1511 ;
- 3.° Catherine de Béthune, mariée : 1.° à Aubert, seigneur de Margival et de Salency ; 2.° avec Jean du Pin.

IX. Jean DE BÉTHUNE, III<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur de Mareuil, de Baye, de Congy, d'Havraincourt, etc., mort en 1512, avait épousé, vers l'an 1480, Jeanne d'Anglure, fille de Simon, dit Saladin, seigneur d'Estauges, conseiller et chambellan de René d'Anjou, roi de Sicile et de Jérusalem, et de Jeanne de Neufchâtel. De ce mariage sont venus :

- 1.° Jean, baron de Baye, mort jeune vers l'an 1508;
- 2.° Alpin, dont l'article suit ;
- 3.° Ogièr, seigneur de Congy, archidiacre des églises du Mans et de Châlons-sur-Marne ;
- 4.° Robert, souche des seigneurs d'Hostel, qui n'ont formé que deux degrés ;
- 5.° Marguerite, mariée : 1.° le 7 janvier 1497, avec Alexandre Criston, chevalier, baron de Chape-

de la même année, âgé de soixante-quinze ans. Il avait épousé, le 31 mai 1708, Marie-Thérèse-Paulette de la Combe, veuve de Pierre le Moine, seigneur d'Iberville, capitaine de vaisseau et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis; elle mourut à Paris le 20 mai 1739. De ce mariage sont nés :

- 1.° Armand-Louis, dont l'article suit;
- 2.° Marie-Armande, mariée, le 17 février 1746, à Jean Paris, seigneur de Montmartel, marquis de Brunoy.

XVII. Armand-Louis, I<sup>er</sup> du nom, marquis de BÉTHUNE, successivement capitaine de cavalerie dans le régiment de Royal-Roussillon, guidon de gendarmerie en 1739, colonel-général de la cavalerie légère le 23 avril 1759, et chevalier des ordres du Roi, épousa, 1.° Marie-Edmée de Boulogne, fille de l'ancien contrôleur-général de ce nom; 2.° le 19 avril 1755, Marie-Thérèse Crozat, sœur de la maréchale de Broglie et de la comtesse de Béthune. Ses enfants furent:

*Du premier lit :*

- 1.° Catherine-Pauline, mariée, au mois de mai 1770, à M. de Colbert, comte de Seignelay, brigadier des armées du roi, colonel du régiment de Champagne;
- 2.° Armande-Jeanne-Claude, dite *mademoiselle de Béthune-Chabris*, née le 29 juin 1753, mariée à Louis, comte de Dufort;

*Du second lit*

- 3.° Armand-Louis, dont l'article suit;
- 4.° Armand-Louis-Jean, dit *le chevalier de Béthune*, né le 30 avril 1757;
- 5.° Armande-Pauline-Charlotte, née le 18 octobre 1759, morte femme de Raoul, marquis de Gauthcourt;
- 6.° Armande-Louise-Adélaïde, née le 12 novembre 1761, mariée à M. le comte de Castellane.

XVIII. Armand-Louis, II<sup>e</sup> du nom, marquis de Bé-

- 5.° François-Annibal, chef d'escadre, mort à Paris en 1732, âgé de quatre-vingt-dix ans, sans laisser de postérité masculine de Renée le Borgne de l'Esquifiou, sa femme, morte en 1709;
- 6.° Hippolyte, aumônier de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, évêque et comte de Verdun, et prince du Saint-Empire, mort le 24 août 1720;
- 7.° Louis, marquis de Béthune et de Chabris, gouverneur d'Ardres et du comté de Guines, mort à Paris le 29 février 1728, n'ayant eu que trois fils : l'aîné, mestre-de-camp de cavalerie, qui servit avec distinction dans les guerres d'Alsace, et mourut sans postérité, et les deux autres, morts en bas âge;
- 8.° Anne-Berthe, abbesse de Beaumont-lès-Tours;
- 9.° Marie, abbesse de Montreuil, près Laon;
- 10.° Catherine, morte le 6 novembre 1725, veuve du marquis de la Roque;
- 11.° Autre Marie, femme du marquis de Rouville, gouverneur d'Ardres et du comté de Guines.

XV. Henri DE BÉTHUNE, né le 29 mars 1632, d'abord chevalier de Malte, puis comte de Selles après la mort de Philippe, son frère aîné, mourut au mois de novembre 1690, laissant de Marie-Anne Dauvet, fille de Nicolas Dauvet, comte des Marais, grand-fauconnier de France, et de Catherine de Lantage, dame de Vitry :

- 1.° Louis, dont l'article suit :
- 2.° Marie-Henri, chevalier de Malte, capitaine des vaisseaux du roi en 1707, et gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans en 1724;
- 3.° Anne-Marie, abbé de Saint-Aubin en 1717;
- 4.° Marie-Paule, recue à Saint-Cyr en 1689, qui périt malheureusement dans un incendie qui consuma sa chambre et une partie du logis de l'abbaye de Notre-Dame-des-Prés, à Paris, où elle logeait.

XVI. Louis, comte DE BÉTHUNE, capitaine de vaisseau, puis chef d'escadre au mois de décembre 1720, et lieutenant général des armées navales, à la promotion du 10 mars 1734, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, mourut à Rochefort le 10 novembre

de la même année, âgé de soixante-quinze ans. Il avait épousé, le 31 mai 1708, Marie-Thérèse-Paulette de la Combe, veuve de Pierre le Moine, seigneur d'Iberville, capitaine de vaisseau et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis; elle mourut à Paris le 20 mai 1739. De ce mariage sont nés :

- 1.° Armand-Louis, dont l'article suit;
- 2.° Marie-Armande, mariée, le 17 février 1746, à Jean Paris, seigneur de Montmartel, marquis de Brunoy.

XVII. Armand-Louis, I<sup>er</sup> du nom, marquis DE BÉTHUNE, successivement capitaine de cavalerie dans le régiment de Royal-Roussillon, guidon de gendarmerie en 1739, colonel-général de la cavalerie légère le 23 avril 1759, et chevalier des ordres du Roi, épousa, 1.° Marie-Edmée de Boulogne, fille de l'ancien contrôleur-général de ce nom; 2.° le 19 avril 1755, Marie-Thérèse Crozat, sœur de la maréchale de Broglie et de la comtesse de Béthune. Ses enfants furent :

*Du premier lit :*

- 1.° Catherine-Pauline, mariée, au mois de mai 1770, à M. de Colbert, comte de Seignelay, brigadier des armées du roi, colonel du régiment de Champagne;
- 2.° Armande-Jeanne-Claude, dite *mademoiselle de Béthune-Chabris*, née le 29 juin 1753, mariée à Louis, comte de Dufort;

*Du second lit*

- 3.° Armand-Louis, dont l'article suit;
- 4.° Armand-Louis-Jean, dit *le chevalier de Béthune*, né le 30 avril 1757;
- 5.° Armande-Pauline-Charlotte, née le 18 octobre 1759, morte femme de Raoul, marquis de Gaucourt;
- 6.° Armande-Louise-Adélaïde, née le 12 novembre 1761, mariée à M. le comte de Castellane.

XVIII. Armand-Louis, II<sup>e</sup> du nom, marquis de Bé-

- 5.° François-Annibal, chef d'escadre, mort à Paris en 1732, âgé de quatre-vingt-dix ans, sans laisser de postérité masculine de Renée le Borgne de l'Esquifou, sa femme, morte en 1709 ;
- 6.° Hippolyte, aumônier de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, évêque et comte de Verdun, et prince du Saint-Empire, mort le 24 août 1720 ;
- 7.° Louis, marquis de Béthune et de Chabris, gouverneur d'Ardres et du comté de Guines, mort à Paris le 29 février 1728, n'ayant eu que trois fils : l'aîné, mestre-de-camp de cavalerie, qui servit avec distinction dans les guerres d'Alsace, et mourut sans postérité, et les deux autres, morts en bas âge ;
- 8.° Anne-Berthe, abbesse de Beaumont-lès-Tours ;
- 9.° Marie, abbesse de Montreuil, près Laon ;
- 10.° Catherine, morte le 6 novembre 1725, veuve du marquis de la Roque ;
- 11.° Autre Marie, femme du marquis de Rouville, gouverneur d'Ardres et du comté de Guines.

XV. Henri DE BÉTHUNE, né le 29 mars 1632, d'abord chevalier de Malte, puis comte de Selles après la mort de Philippe, son frère aîné, mourut au mois de novembre 1690, laissant de Marie-Anne Dauvet, fille de Nicolas Dauvet, comte des Marais, grand-fauconnier de France, et de Catherine de Lantage, dame de Vitry :

- 1.° Louis, dont l'article suit :
- 2.° Marie-Henri, chevalier de Malte, capitaine des vaisseaux du roi en 1707, et gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans en 1724 ;
- 3.° Anne-Marie, abbé de Saint-Aubin en 1717 ;
- 4.° Marie-Paule, recue à Saint-Cyr en 1689, qui périt malheureusement dans un incendie qui consuma sa chambre et une partie du logis de l'abbaye de Notre-Dame-des-Prés, à Paris, où elle logeait.

XVI. Louis, comte DE BÉTHUNE, capitaine de vaisseau, puis chef d'escadre au mois de décembre 1720, et lieutenant général des armées navales, à la promotion du 10 mars 1734, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, mourut à Rochefort le 10 novembre



Le chevalier Betham, roi d'armes d'Irlande, et les susdits seigneurs de la branche protestante de Montmorency-Morrès, ont officiellement transmis à M. Hervé, de Montmorency-Morrès, colonel d'état-major au service de France, comme chef de la maison, les copies de l'ordonnance royale dont la teneur suit :

*Office of arms.*

5 August. 1815.

« His royal Highness the Prince Régent has been Graciously pleased, in the name and on the Behalf of His Majesty, to give and grant unto the right-honourable sir Francis Hervey, lord viscount Mountmorres and baronet; the right honourable Lodge Evanes, lord baron Frankfort; sir William-Ryves Morrès, baronet; Reymond - Hervey Morres Esquire, lieutenant - colonel of His Majestys, ninth régiment of dragoons; and Hervey - Francis Morres, Esquire (1), captain in His Majestys twenty - first régiment of Foot, His Majestys royal license and authority that they and their family, should reassume and use their original surname and arms of de Montmorency only (their descent in the male line from that ancient and illustrious House, with the evidences thereof, having been duly proved and recorded in the office of Ulster king at arms of all Ireland), provided that such concession and déclaration of his Royal Highness be first recorded, and the arms duly exemplified in the aforesaid office of ulster; which has been done accordaingly.

○

» William BETHAM

» Dép. ulster king of arms.

» Dublin Gazette, published by Authority. Saturday,

» August 5, 1815. N° 621. »

Ladite ordonnance a été communiquée le 22 septembre 1815 par M. le colonel Hervé de Montmorency-Morrès, chef de la branche d'Angleterre, à M. le duc

---

(1) Fils du lord Frankfort.

de Montmorency, pair de France, chef de toutes les branches de ladite maison, établies tant en France qu'en Angleterre et en Irlande.

Toutes les pièces qui appuient la généalogie de cette illustre famille vont être imprimées, par les soins de M. de Montmorency-Morrès, des lords Montmorres et Frankfort, et des autres seigneurs de la famille.

PUY (DU), famille noble d'extraction, établie en Forez et en Bourgogne. Elle a fourni des chevaliers à l'ordre de Malte, des conseillers d'état aux cours de France et de Lorraine, et des magistrats au parlement de Paris.

I. Pierre du Puy, I<sup>er</sup> du nom, écuyer, seigneur de Chateaudame, en Berri, mort en 1348, avait épousé Claudine Desprieu, dont vint :

II. Guillaume du Puy, écuyer, seigneur de Château-dame, qui épousa Antoinette de Bressard (1). Il eut pour fils :

III. Pierre du Puy, II<sup>e</sup> du nom, qui s'établit à Saint-Galmier, en Forez, où il épousa Thérèse de Jolyval, et mourut vers l'an 1400, laissant de son mariage :

1.° Thomas, dont l'article suit;

2.° Jeanne du Puy, femme de Philibert de Lyot, seigneur de Vernet et de la Fouilleuse.

IV. Thomas du Puy, écuyer, seigneur de Saint-Germain de Laval, épousa Marguerite de Lorge, de laquelle sortit :

V. Hugues du Puy, écuyer, seigneur de Saint-Germain, qui laissa de son mariage avec Antoinette de Châtelus :

1.° Thomas, prieur de Jourcieu;

2.° Geoffroy, dont l'article suit;

3.° Etienne, conseiller au parlement de Paris, enterré aux Saints-Innocents;

(1) Voyez les mémoires de M. de Sainte-Marthe.

- 4.° François, prieur-général des Chartreux, mort le 17 septembre 1521 ;
- 5.° Jean du Puy, qui a fait la branche des seigneurs de Saint-Gery et Loyset, en Lorraine, éteinte en la personne de Louis-Joseph, comte du Puy, seigneur de Saint-Germain, Avrinville et Vascourt. La descendance de ce Jean du Puy, comme sorti du mariage de Hugues, avec Antoinette de Châtelus, est prouvée par un titre de fondation de trois messes par semaine en la chapelle de Saint-Pierre de Bar, en date du 15 avril 1488.

VI. Geoffroy du Puy, écuyer, seigneur du Coudray et capitaine-gouverneur de Saint-Galmier, épousa Françoise Trunel dont il eut :

- 1.° Pierre, prieur d'Estival, chanoine et maître de chœur de Notre-Dame de Montbrisson ;
- 2.° Antoine, prieur de Salles ;
- 3.° Philibert, commandeur de l'ordre de Saint-Antoine de Viennois ;
- 4.° François, prieur du monastère noble de Marcigny ;
- 5.° Clément, dont l'article suit ;
- 6.° Louis, auteur de la branche des seigneurs de Saint-Martin, rapportée ci-après ;
- 7.° Jacques, capitaine-gouverneur de Saint-Galmier, qui, de Claire de Chalançon, sa femme, eut pour fils :
  - a. Louis, gouverneur de Saint-Galmier, dont le fils, aussi nommé Louis, fut gendarme de la compagnie du roi ;
  - b. Jacques, aussi capitaine-gouverneur de Saint-Galmier, qui épousa Catherine de Villars, de laquelle il eut : 1.° Claude, qui se fit capucin, et devint quatre fois provincial de cet ordre ; 2.° Catherine, mariée, 1.° à Nicolas du Pelouz, chevalier de l'ordre du Roi, gouverneur du Haut-Vivaraïs, dont un fils marié au seigneur de Beaufort-Canillac ; 2.° au seigneur de Bayard.
- 8.° Madeleine, alliée à Jean-Baptiste de la Vue, seigneur de Montagnac ;
- 9.° Marthe, mariée, le 29 janvier 1555, à noble Jean du Puy, écuyer, seigneur du Perrier, fils,

de Barthelemy, écuyer, seigneur du Perrier et de Chazelles, et de Pernette Baster-de-Filhac.

VII. Clément du Puy, I<sup>er</sup> du nom, écuyer, seigneur de Saint-Germain et de Laval, en Forez, fut un célèbre jurisconsulte du parlement de Paris, où il mourut le 22 août 1551. Il avait épousé, le 23 juin 1539, Philippe Poncet de Venart, fille de Jean, seigneur de Venart, et de Madeleine Jayers, dame de Galande, en Brie. Il laissa de son mariage :

- 1.<sup>o</sup> Clément, jésuite et provincial de la province de l'Isle de France, décédé à Bordeaux en 1598;
- 2.<sup>o</sup> Claude, dont l'article suit ;
- 3.<sup>o</sup> Judith, épouse de Claude Séguier, seigneur de la Verrière.

VIII. Claude du Puy, écuyer, seigneur de Saint-Germain et de Laval, fut conseiller au parlement de Paris, et épousa, le 29 septembre 1576, Claudine Sanguin, fille de Jacques, seigneur de Livry, et de Barbe de Thou. Leurs enfants furent :

- 1.<sup>o</sup> Christophe, protonotaire du cardinal de Joyeuse, mort prieur de la chartreuse de Borne, le 28 juin 1654 ;
- 2.<sup>o</sup> Augustin, chanoine et prévôt d'Ingray, à Chartres ;
- 3.<sup>o</sup> Pierre, conseiller du roi en ses conseils, et garde de sa bibliothèque, mort et enterré dans l'église de Saint-Côme, à Paris, le 17 décembre 1653. âgé de 69 ans ;
- 4.<sup>o</sup> Clément, dont l'article suit ;
- 5.<sup>o</sup> Jacques, aumônier du roi, et prieur de Saint-Sauveur, en Brie, décédé le 17 novembre 1659 ;
- 6.<sup>o</sup> Nicolas, reçu chevalier de Malte en 1610. Il fut tué par les Turcs au combat de Sarragosse, le 25 juin 1625 ;
- 7.<sup>o</sup> Anne, mariée à Pierre Board, conseiller au parlement de Paris ;
- 8.<sup>o</sup> Marie du Puy, alliée à Claude Genoux, écuyer, secrétaire du roi, seigneur de Gribeville de Thoulonges.

IX. Clément du Puy, II<sup>e</sup> du nom, écuyer du duc de Vendôme, ensuite commissaire de l'artillerie, fut

tué à la bataille, d'Avein, en 1636, laissant de Catherine de Longueval, son épouse, des enfants dont la postérité s'est éteinte dans la personne de Charles du Puy, chanoine de l'église de Meaux, mort à Roanne en 1748.

## SECONDE BRANCHE.

*Seigneurs de Saint-Martin, en Bourgogne.*

VII. Louis du Puy, écuyer, né en [1526, sixième fils de Geoffroy, écuyer, seigneur du Puis et de Laval, et de Françoise Trunel, comme il est prouvé par une transaction du 15 septembre 1598, passée entre ledit Louis et Claude du Puy, conseiller au parlement de Paris, son neveu, père de Nicolas du Puy, chevalier de Malte, mentionné ci-devant, au sujet de la succession de Pierre du Puy, son frère aîné, chanoine de Notre-Dame de Montbrisson, vint s'établir, environ l'an 1560, à Marcigny-sur-Loire, où il mourut le 12 juin 1609. Il avait épousé, 1.° Edouarde de Montaudry; 2.° Marguerite Rosselin, morte sans enfants, le 22 juillet 1585; 3.° Jeanne Aumâtre. Il laissa :

*Du premier lit :*

- 1.° Antoine, dont l'article suit ;
- 2.° Bénigne, qui a fondé la branche des seigneurs de Farge et de Chastelard, rapportée ci-après ;

*Du troisième lit :*

- 3.° Jean, médecin de la reine de Pologne, qui fut père de Charles du Puy, écuyer, seigneur de Champuaux, gentilhomme du prince de Condé, qui épousa Marguerite de Vaux, dont il eut : 1.° Louise, mariée à Gabriel Bustat, écuyer, seigneur de Millery; 2.° Marguerite, femme de N..., Chalmoux, écuyer, à Nevers; 3.° Gabrielle du Puy, épouse de N.... Bresson, écuyer, seigneur de Génisse.

VIII. Antoine du Puy, écuyer, épousa, le 20 janvier 1585, Jeanne Joly, dont :

- 1.° Jean, dont l'article suit ;
- 2.° Claudine, femme de Pierre Courtin, écuyer,

prévôt des maréchaussées de Roanne et dépendances.

IX. Jean du Puy, I<sup>er</sup> du nom, écuyer, s'allia, le 19 octobre 1615, avec Philiberte Gregaine, et eut pour enfants :

- 1.° Philibert, qui a fondé la branche des seigneurs de Châteauverd et de la Jarousse;
- 2.° Claude, dont l'article suit.

X. Claude du Puy, écuyer, seigneur des Falcons et de Saint-Martin-la-Vallée, mort à Semur, le 8 décembre 1688, âgé de 65 ans, y avait épousé, le 10 juin 1645, Denise de la Motte, fille d'Antoine de la Motte, sieur de Juilly, conseiller ordinaire de la maison du prince de Condé, aieul de Nicole de la Motte, épouse de Jean de Berbissey, marquis de Vantoux, seigneur de Belle-neuve, mort, en 1757, premier président au parlement de Bourgogne. De ce mariage vinrent huit enfants, parmi lesquels :

- 1.° Jean, dont l'article suit;
- 2.° Philibert, écuyer, seigneur de Montceaux, de Verdet, de Versangues, de la Barre, des Falcons, etc., mort à Marcigny, le 13 juillet 1724, âgé de 63 ans, sans postérité de Catherine Bailly, son épouse, femme; 2.° d'Athanase de Cabannes, écuyer; 3.° de N... de Muzy-Vozelles gentilhomme de Beaujolais.

XI. Jean du Puy, II<sup>e</sup> du nom, écuyer, seigneur de la Faye, de Saint-Martin-la-Vallée, etc., mousquetaire du roi, ensuite officier de cavalerie au régiment de Florensat, fut reconnu, par arrêt du parlement de Dijon, du 16 juillet 1693, pour descendant, en ligne directe, de Geoffroy du Puy, seigneur du Puis et de Laval, dont la noblesse avait été prouvée dans les preuves de Nicolas du Puy, arrière-petit-fils de Geoffroy, et qui fut reçu chevalier de Malte. Jean II mourut en son château de Saint-Martin, le 8 décembre 1735, âgé de 80 ans. Il avait épousé, à Lyon, le 27 juin 1701, Marguerite-Berthet de Chazelles, dont il eut, entre autres enfants :

- 1.° Jacques, dont l'article suit;

2.<sup>o</sup> Jean, né le 25 octobre 1707, marié, 1.<sup>o</sup> le 14 juillet 1738, avec Philiberte Geffier; 2.<sup>o</sup> le 9 octobre 1743, avec Anne de la Motte; 3.<sup>o</sup> le premier février 1757, avec Françoise Cudel, fille d'Hector Cudel, capitaine au régiment de Soissonnais. Il eut pour enfants, du premier lit : a. Lazare, né le 19 décembre 1740, prêtre; du second lit : b. Nicole, née, le 23 octobre 1747; du troisième lit : c. Claude Hector, né le 5 novembre 1752, chevalier profès de Malte, chanoine de Clermont; d. Philibert, né le 5 avril 1754; e. Lazarette, née le 23 mars 1755; f. Thérèse-Elisabeth, née le 21 janvier 1760; g. Marie, née le 4 février 1763; h. Marie-Catherine du Puy, née le 11 février 1765.

XII. Jacques du Puy, écuyer, seigneur de la Faye, de Saint-Martin-la-Vallée, baron de la ville de Semur, en Briennois, né le 29 septembre 1704, épousa, le 19 février 1748, Jeanne-Louise-Augustine Dormy, fille de Jean-Charles Dormy, baron de Vesvres, seigneur de Neuvy, de Beauchamp, de la Chapelle, etc. De ce mariage vinrent :

- 1.<sup>o</sup> Jacques-Augustin, dont l'article suit;
- 2.<sup>o</sup> Charles-Augustin, né le 9 février 1759, lieutenant au régiment de Flandres;
- 3.<sup>o</sup> Charlotte-Marguerite, née le 17 janvier 1749, mariée le 24 octobre 1766, à Claude, marquis de Digoine, capitaine au régiment de Flandres, de la maison des seigneurs du Palais;
- 4.<sup>o</sup> Marie-Gabrielle, née le 18 janvier 1760.

XIII. Jacques-Augustin du Puy, écuyer, baron de Semur, née le 8 janvier 1758, a été mousquetaire de la garde du roi dans sa première compagnie. Il a épousé N... N..., dont :

#### TROISIÈME BRANCHE.

##### *Seigneurs de Farge et de Chastelard.*

VIII. Bénigne du Puy, écuyer, second fils de Louis et d'Edouarde Montaudry, sa première femme, eut pour fils :

IX. Philibert du Puy, écuyer, seigneur du Chastelard. Il avait épousé, en 1770, Marie-Madeleine Courtin, de laquelle :

- 1.° N.... du Puy, prévôt des maréchaux de France à Roanne ;
- 2.° Georges, qui suit :

X. Georges du Puy, écuyer, seigneur de FARGE, officier dans le régiment d'Anjou, infanterie, s'est trouvé aux batailles de Cassano et de Callinato, en Italie, en 1705 et 1706 ; fut prévôt des maréchaux de France à Roanne, jusqu'en 1720 ; il mourut en 1752. Il avait obtenu un arrêt du parlement de Paris, en date du 6 novembre 1745, et enregistré le 14 mai 1746, qui reconnaît sa noblesse d'ancienne extraction, et le maintient dans ses privilèges. Il avait épousé Jeanne-Marie la Chaise, qui le fit père de :

- 1.° N.... du Puy, mort en Bavière dans le régiment d'Harcourt ;
- 2.° Claude, qui suit ;
- 3.° Pierre-François du Puy, prêtre, bachelier de Sorbonne.

XI. Claude du Puy, chevalier, ancien gendarme de la garde, s'est trouvé à la bataille de Fontenoy ; il mourut en 1788. Il avait épousé Anne Courtin de Saint-Vincent, de laquelle il eut :

- 1.° François-Marie-Joseph, dont l'article suit ;
- 2.° Joséphine du Puy, mariée à M. Liard, inspecteur général des ponts et chaussées ;
- 3.° Marguerite-Sophie, mariée à M. du Bessay de Contenson, ancien officier de cavalerie au régiment de Royal-Pologne.

XII. François-Marie-Joseph du Puy, chevalier, né en 1763, capitaine au corps royal d'artillerie, a épousé à Saumur, Marie-Catherine Sailland. La famille de Sailland a scellé de son sang son dévouement au roi ; car l'oncle, la tante et trois cousines de madame du Puy ont été fusillés à Angers comme royalistes. Il eut de ce mariage :

- 1.° Louis-Auguste du Puy, né en 1798 ;



- 2.<sup>o</sup> Clarisse du Puy, mariée à M. Charles-Corneille Loury ;  
 3.<sup>o</sup> Mélanie du Puy.

*Armes* : « D'or , à la bande de sable, chargée de  
 » trois roses d'argent ; au chef d'azur , chargé de trois  
 » étoiles du champ. »

---

GUANTER (DE), maison originaire de Catalogne. Vers le commencement du douzième siècle, on voyait dans l'église majeure et paroissiale de Saint-Jean-Baptiste de Perpignan, un tombeau d'un des ancêtres de cette famille qui s'était transplantée de la Catalogne dans le Roussillon. Don Mariano de Guanter, le seul descendant de cette maison resté en France à l'époque de la révolution, mourut dans l'émigration, en 1796. Il avait épousé Madeleine de Banyuls, fille de M. de Banyuls, marquis de Montferré. De ce mariage vinrent :

- 1.<sup>o</sup> Jean de Guanter, qui périt au commencement de la révolution, sous la hache révolutionnaire ;
- 2.<sup>o</sup> Jacques de Guanter, qui a servi avec distinction en Angleterre, où il s'était émigré. Il fut blessé à Tariffa (1) le 20 décembre 1811, et devint premier aide-de-camp du général Copous, en Espagne, dans le courant de 1812 ;
- 3.<sup>o</sup> Augustin de Guanter, qui, à cause de son jeune âge, ne put suivre ses parents dans l'émigration, est resté en France, dépouillé de ses biens et sans état.

*Armes* : « Coupé, au 1 parti d'azur ; à une main d'argent issante d'un fleuve du même, et accompagnée en  
 » chef de deux étoiles d'or ; et d'argent, à une montagne  
 » de sinople sur laquelle est posé un faisan d'azur ;  
 » au 2 d'or, au lion léopardé au naturel. » :

» *Scutum superius quadratum, inferius verò ovatum ;*  
 » *cujus campus per medium divisus pars superior bi-*

---

(1) Voyez le *Moniteur* du samedi premier février 1812.

» *partitur et in prima et dextera argentea fluvius manica, et duæ stellæ deauratæ cernuntur; et in sinistra cærulea attagena supra montem posita videtur; inferior verò pars, totidem deaurata (+ locus armorum), leonem sui nativi coloris ostentat.* »

*N. B.* La croix suivie de ces mots : (*locus armorum*), paraît indiquer la position du sceau.

ESTRICHÉ-BARACÉ (D'), famille originaire d'Allemagne, mais établie en Anjou depuis le quatorzième siècle, et mentionnée au tome III du *Nobiliaire universel de France*. Il faut ajouter à la page 341, article 4<sup>e</sup> que Marie-Gensviève D'ESTRICHÉ-BARACÉ, mariée en 1767, à Claude-Guillaume FALLOUX DU COUDRAY, conseiller-correcteur en la chambre des comptes de Nantes, morte victime de la révolution, a laissé pour fils unique :

Frédéric FALLOUX DU COUDRAY, qui s'est émigré dans les premiers jours de janvier 1792, et qui, rentré en France en 1799, y a épousé, en octobre 1806, *Loide Fite de Souci*, fille de madame *Fite de Souci*, sous-gouvernante des enfants de France, sous Louis XVI. De ce mariage sont issus : 1<sup>o</sup> Frédéric; 2<sup>o</sup> Alfred.

COURTIN, maison qui, suivant l'*Histoire généalogique de la Noblesse de Touraine*, par l'Hermite Souliers, est sortie de l'ancien château de Sougé-le-Courtin, paroisse de Sougé, qu'elle a possédé pendant plus de quatre siècles. Les premiers seigneurs de ce nom sont qualifiés chevaliers, et en plusieurs titres et cartulaires, *milites et nobiles viri armigeri*. Cette famille, distinguée dans la robe et dans l'épée, a formé des alliances avec les maisons les plus titrées de sa province.

I. Jean COURTIN, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, est qualifié dans les anciens titres *sire de Sougé*, et dans les cartulaires *miles*. Il vivait en 1350, et fit un acquêt de rentes pour ladite terre de Sougé-le-Courtin, par-devant Boursier, notaire, le vendredi après la Saint-Marc de l'an 1391. Ses enfants furent :

1.° Mathieu, chevalier, seigneur de Sougé-le-Courtin, qui épousa Marie d'Orange, et fit son testament en 1413, dans lequel il est qualifié *nobilis vir armiger*, et dans plusieurs autres titres, *miles*, et par lequel il fait plusieurs fondations, et donne à Jean Courtin, son frère puîné, son partage et sa propriété en ces termes : *Do jure hæreditario nobili viro Joanni Courtin, armigero, fratri meo per-charissimo, tertiam partem immobilium, ad faciendum de ipsis totam suam plenariam voluntatem, tanquam de suis rebus propriis*. Il ne laissa que deux filles :

- a. Alette, mariée, 1.° à Jean de Champdemanmanche, chevalier, seigneur de la Bourlière ;
  - 2.° à Robin de la Fontaine, écuyer, fils de Guillaume, chevalier, et de Peronnelle de Champagné ;
  - b. Jeanne, femme de Jacques de Beif, chevalier.
- 2.° Jean, chevalier, qui épousa Marie d'Assé ;
  - 3.° Guillaume, prêtre ;
  - 4.° Pierre, dont l'article suit ;
  - 5.° Gervais, tige de la seconde branche, mentionnée en son rang ;
  - 6.° Autre Jean, qui fonde la troisième branche, rapportée plus loin ;
  - 7.° Autre Pierre, souche de la branche des seigneurs de la Gohière et de Neuville, relatée en son lieu ;
  - 8.° Marie Courtin, morte sans alliance.

II. Pierre COURTIN, chevalier, épousa Jeanne de la Barre, de laquelle il laissa :

- 1.° Hugues, qui suit ;
- 2.° Jeanne, mariée à Jean de Valée, chevalier ;
- 3.° Marie Courtin, fille d'honneur de la reine, sous Charles VI.

III. Hugues COURTIN, écuyer, conseiller et auditeur des comptes de M. de Bourbon, ainsi qu'il appert par un acte du 4 août 1457, épousa, 1.° Madeleine Budé ;

2.° Françoise de Ligny. Ses enfants furent :

- 1.° Gilles, clerc des comptes du roi ;
- 2.° Pierre, seigneur de l'Hostel en Anjou, chanoine de Bayeux et de Notre-Dame de Paris ;

- 3.° Martin, dont l'article suit ;
- 4.° Guillaume, qui partagea avec ses frères, le 5 janvier 1488.

IV. Martin COURTIN, seigneur de Pomponne, de la Villeneuve, etc., qualifié en plusieurs titres, chevalier, secrétaire du roi et greffier de son trésor ; est dépeint dans sa chapelle de Pomponne, où il fut inhumé, vêtu d'une robe rouge, l'épée au côté, etc. Il laissa d'Isabeau de Thumery, sa femme :

- 1.° Jean, dont l'article suit ;
- 2.° Louis, conseiller-clerc au parlement ;
- 3.° Catherine Courtin, femme de François Hebert, écuyer, seigneur de Brau.

V. Jean COURTIN, II° du nom, chevalier, seigneur de Pomponne, maître des comptes, épousa Marguerite Conan, dont il eut :

- 1.° Louis, mort sans enfants ;
- 2.° Guillaume, dont l'article suit ;
- 3.° Ambroise, mariée à Nicolas de Hacqueville, chevalier, seigneur de Garges, d'Attichy, etc., conseiller au parlement ;
- 4.° Marie Courtin, femme de Pierre Grassin, chevalier, seigneur d'Ablon, aussi conseiller au parlement.

VI. Guillaume COURTIN, I° du nom, écuyer, seigneur de Gournay, secrétaire du roi, épousa noble demoiselle Geneviève du Bois, dame de Rozay. De ce mariage sont issus :

- 1.° Jean Courtin.
- 2.° N...., maître des comptes, mort sans alliance ;
- 3.° Guillaume, dont l'article suit,
- 4.° Jean, seigneur de Gournay, gouverneur et bailli d'épée de Guise, secrétaire du roi, qui épousa, le 29 août 1545, Madeleine Budé, dame du Bois-le-Vicomte, dont :
  - a. Guillaume, seigneur de Gournay et du Bois-le-Vicomte, conseiller du roi et auditeur des comptes, mort sans hoirs ;
  - b. Jean, chanoine de Clermont ;

- c. Gaston , père de Maximilien , qui n'a laissé que des filles ;
- d. Pierre, écuyer, seigneur de l'Hostel du Bois, qui épousa Diane de Mary, sous-gouvernante des enfants de France, dont il n'eut que deux filles : 1.° Jeanne, femme de Pierre Testart, écuyer ; 2.° Madeleine, femme de Jean d'Aubusson, chevalier ;
- e. Geneviève, qui épousa, le 16 août 1551, Arnould le Court, écuyer, seigneur du Chesnay ;
- f. Françoise Courtin, femme : 1.° de Gilles Baulart, écuyer ; 2.° de Jérôme d'Escamain, écuyer ;
- 5.° Geneviève Courtin, femme de Claude Anjorant, chevalier, seigneur de Claye et de Patigny, conseiller au parlement.

VII. Guillaume COURTIN, II° du nom, chevalier, seigneur du Bas-Rosay, épousa, vers l'an 1538, Anne le Cirier, fille de Robert et de Marie de Moulisseaux, dont :

- 1.° Jean, dont l'article suit ;
- 2.° Marie Courtin, femme de Claude Larcher, chevalier, conseiller au parlement.

VIII. Jean COURTIN, III° du nom, chevalier, seigneur de Rozay, conseiller du roi en ses conseils et doyen en son parlement, épousa Marie Hennequin, fille de Dreux Hennequin, chevalier, seigneur d'Assy, président en la chambre des comptes, et de Marie Nicolaf. De ce mariage sont issus :

- 1.° François, dont l'article suit ;
- 2.° René, chevalier, seigneur de Villiers et autres lieux, maître des requêtes et ambassadeur pour Sa Majesté vers la république de Venise, qui laissa de son mariage avec Marguerite-Françoise Bitault, fille de François, chevalier, seigneur de Chisay et de Vaillé, maître des requêtes :
  - a. Marc, chevalier, seigneur de Villiers, capitaine au régiment des gardes, puis des cheveu-légers de la Reine ;
  - b. René, chevalier, mort jeune ;
  - c. Charles Courtin, abbé ;
  - d. Marie, femme de Jacques Jubert , chevalier

marquis du Thil et autres lieux, maître des requêtes;

e. Anne, } religieuses à l'abbaye de Long-  
f. Isabeau, } champ;

3.<sup>o</sup> Dreux, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Vaubour et de Trépigny;

4.<sup>o</sup> Aimard Courtin, mort jeune;

5.<sup>o</sup> Achille, chevalier, comte des Mesnues, conseiller d'état, puis maître des requêtes, qui laissa de Marie Barantin, fille d'Honore, chevalier, président en la chambre des comptes;

a. Charles, comte des Mesnues, lieutenant de la Mestre-de-Camp de la cavalerie légère;

b. Honoré, chevalier, comte des Mesnues, maître des requêtes, intendant de Picardie et du pays d'Artois, puis ambassadeur extraordinaire près la cour de Londres, qui ne laissa de Marie-Elisabeth le Gras, son épouse, qu'un fils et plusieurs filles, morts jeunes;

6.<sup>o</sup> Anne Courtin, femme : 1.<sup>o</sup> de messire Bénigne Bernard, seigneur de Bauve, maître-d'hôtel ordinaire du roi, et de ses comptes, à Paris; 2.<sup>o</sup> de Nicolas de Mouy, chevalier, marquis de Riberpré.

IX. François COURTIN, chevalier, seigneur de Bruxelles, baron de Givry, et autres lieux, conseiller du roi en ses conseils, et maître des requêtes, épousa Jeanne Lescalopier, sœur du président de ce nom, dont il eut :

1.<sup>o</sup> Nicolas, dont l'article suit;

2.<sup>o</sup> Jean, chevalier, baron de Givry, conseiller du roi en ses conseils et en son parlement, qui a épousé Geneviève Lamy;

3.<sup>o</sup> Marie, épouse de René Souvré, chevalier, marquis de Renouard, fils du maréchal de Souvré;

4.<sup>o</sup> Anne Courtin, fille de Jean-Antoine de Mesme, chevalier, marquis d'Irval et de Cramail, président de la cour des comptes.

X. Nicolas COURTIN, chevalier, seigneur de Rozay, la Villette et de Latingny, conseiller du roi en ses conseils et en la grand'chambre du parlement, épousa Françoise du Drac, fille d'Adrien du Drac, chevalier, vicomte

d'Ay, baron d'Anneron, bailli de Melun, de laquelle il eut :

- 1.° Françoise, femme de N.... Hué, chevalier, seigneur de la Roque, conseiller au grand conseil ;
- 2.° Anne Courtin, carmélite ;
- 3.° Geneviève Courtin.

#### SECONDE BRANCHE.

##### *Seigneurs de la Giraudière.*

II. Gervais COURTIN, écuyer, seigneur de la Giraudière, fils de Jean I<sup>er</sup>, rendit aveu aux seigneurs de Fontaine-Milon, en 1436 et 1472, dans lesquels actes il est qualifié *noble homme, écuyer* ; il épousa Suzanne de la Chapelle, fille du seigneur de la Coudre, en Anjou. Il eut de ce mariage :

- 1.° René, dont l'article suit ;
- 2.° Aliette Courtin, femme de Julien Milon, écuyer.

III. René COURTIN, I<sup>er</sup> du nom, écuyer, seigneur de la Giraudière, épousa Aliette Renoul, fille de Jean Renoul et de Marie de Meaune, dont :

- 1.° René, qui suit :
- 2.° Marie, mariée à François Néron, écuyer.

IV. René COURTIN, II<sup>e</sup> du nom, seigneur de la Giraudière, épousa, par contrat du mois de septembre 1534, Jacqueline le Bigot, fille de Jacques et de Marie Louet, et partagea avec François Néron ; à cause de Marie Courtin, sa femme, en 1537. Il laissa de son mariage :

- 1.° Jacques, dont l'article suit ;
- 2.° Nicolas, } religieux de saint-Aubin d'Angers,
- 3.° Ambroise, } prieurs de Pincé ;
- 4.° René, qui laissa de Charlotte Guerrier, sa femme :
  - a. Jean, seigneur de la Hunaudaye, qui eut de son mariage avec Charlotte-Michel de la Roche-Maillet, fille de René et de Françoise de Roux de la Treille, entre autres enfants, Jean, seigneur de la Hunaudaye, marié avec Esther

- Gaillard, fille de Clovis et de Marie de Saint-Denys, dont, 1.<sup>o</sup> Jean, seigneur de la Hunaudaye, conseiller du roi, prévôt, lieutenant-criminel, gouverneur et capitaine de la ville et du château de Bauge, marié en 1656 avec Catherine Rousseau, dont une fille; 2.<sup>o</sup> Hélié, qui a épousé Charles d'Espinay, chevalier, seigneur de Courléon, de Fresné, de Pontrenault, etc. ;
- b. Jacqueline, mariée à Pierre Goyet ;
- 5.<sup>o</sup> Anneau, qui laissa de Madeleine d'Amours, son épouse :
- a. Anceau, seigneur de Loustarelle, procureur du roi à Baugé, marié avec Catherine du Mesnil, dont un fils religieux, et trois filles ;
- b. Marie, épouse de René Baudry, conseiller et avocat du roi à Baugé ;
- 6.<sup>o</sup> Marie, épouse de N... de Briolay, chevalier ;
- 7.<sup>o</sup> Anne Courtin, femme de N.... de Domagné, écuyer.

V. Jacques COURTIN, I<sup>er</sup> du nom, seigneur de Boisclair et de la Giraudière, épousa, en 1560, Isabeau du Moulinet, fille de Jean du Moulinet et de Marie Pincé. De ce mariage vint :

VI. Maurille COURTIN, seigneur de la Giraudière, qui épousa, le 25 octobre 1586, Julienne Ferré, de laquelle il laissa :

- 1.<sup>o</sup> Jacques, dont l'article suit ;
- 2.<sup>o</sup> Louise, femme de Julien de Morenne, lieutenant-général de Sainte-Susanne ;

VII. Jacques COURTIN, II<sup>o</sup> du nom, écuyer, seigneur de Boisclair, conseiller du roi, bailli, juge-général de Sainte-Susanne, épousa Anne Charlot, dont il eut Renée Courtin, qui fut mariée, le 14 novembre 1633, à Urbain le Pelletier, conseiller du roi, président, bailli et juge-général de Sainte-Susanne.



## TROISIÈME BRANCHE.

*Seigneurs de la Grange-Rouge, de Nanteuil, etc.*

II. Jean COURTIN, II<sup>e</sup> du nom, écuyer, fils de Jean I<sup>er</sup>, épousa, 1.<sup>o</sup> Marie de la Groix ; 2.<sup>o</sup> N. . . . . Coustard. Ses enfants furent :

*Du premier lit :*

- 1.<sup>o</sup> Mathurin, écuyer, capitaine d'infanterie, mort sans enfants ;
- 2.<sup>o</sup> Jean, dont l'article suit ;
- 3.<sup>o</sup> Richard, mort sans enfants de Jeanne le Mercier, sa femme ;
- 4.<sup>o</sup> Jeanne, femme de Colin Morin ;
- 5.<sup>o</sup> Françoise Courtin, épouse de Jean le Houdoyer ;

*Du second lit :*

- 6.<sup>o</sup> Jacques, qui forme la quatrième branche ci-après ;
- 7.<sup>o</sup> François Courtin, chanoine de Saint-Martin de Tours.

III. Jean COURTIN, III<sup>e</sup> du nom, écuyer, épousa Marie de Launay, de laquelle il laissa :

- 1.<sup>o</sup> Jean, dont l'article suit ;
- 2.<sup>o</sup> Louis, } morts sans laisser d'enfants de Bonne
- 3.<sup>o</sup> Jean, } et Marie Cottereau, leurs femmes.

IV. Jean COURTIN, IV<sup>e</sup> du nom, écuyer, seigneur de Sautigny, épousa, en 1502, Catherine Cottereau, sœur de Bonne et Marie Cottereau, et fille de Pierre, seigneur de la vicomté de Vaupréau, et de Catherine Pesquit. De ce mariage naquit :

V. Louis COURTIN, I<sup>er</sup> du nom, seigneur de la Grange-Rouge, par acquisition du 16 juillet 1528. Il épousa, 1.<sup>o</sup> Guillemette Luppin ; 2.<sup>o</sup> Guillemette de Saint-Mesmin, le 15 mai 1532. Ses enfants furent :

*Du premier lit :*

- 1.<sup>o</sup> Guillaume, écuyer, seigneur de la Grange-Rouge, conseiller au grand conseil ;

- 2.<sup>o</sup> Anne, mariée à Nicolas Compaing, sieur du Fresnay, chancelier de Navarre;
- 3.<sup>o</sup> Marie, femme de Victor Brodeau, écuyer, seigneur de Candé et de la Chassetière;

*Du second lit :*

- 4.<sup>o</sup> Louis, seigneur de la Baucerie, commissaire d'artillerie, qui n'eut qu'une fille alliée dans la maison de Champremond d'Orléans;
- 5.<sup>o</sup> Jean, dont l'article suit ;
- 6.<sup>o</sup> Bonne, mariée à Jean l'Huillier, chevalier, seigneur d'Orville;
- 7.<sup>o</sup> Claude, femme de Michel Filleul, écuyer, sieur des Garres.

VI. Jean COURTIN, V<sup>o</sup> du nom, écuyer, seigneur de Nanteuil, où il mourut le 4 décembre 1634, âgé de 90 ans, avait épousé, le 26 février 1575, Marie Galois. Ayant été soupçonné du parti de la Ligue, il fut enlevé par Jean de Beaumanoir, marquis de Lavardin, depuis maréchal de France, et chargé, par ordre du conseil du roi, tenu à Tours en 1599. Ses enfants furent :

- 1.<sup>o</sup> Louis, procureur du roi à Blois, mort sans hoirs;
- 2.<sup>o</sup> Jean, dont l'article suit ;
- 3.<sup>o</sup> Simon, chanoine de Saint-Sauveur de Blois.

VII. Jean COURTIN, VI<sup>o</sup> du nom, écuyer, seigneur de la Baucerie, de Nanteuil de la Grange-Rouge, etc., procureur au bailliage, siège présidial et chambre des comptes de Blois, épousa, le 14 février 1610, Marguerite le Comte, de laquelle il eut :

- 1.<sup>o</sup> Louis, écuyer, seigneur de la Baucerie, procureur-général au parlement de Rouen en 1645, qui laissa, de Madeleine la Moussu, sa femme, deux filles; l'aînée religieuse ursuline à Blois, et la cadette, Bonne, dame de la Baucerie, dite de la Beuvrière, morte le 9 octobre 1735, femme de Claude Feydeau de Marville, lieutenant aux Gardes-Françaises en 1685;
- 2.<sup>o</sup> Jacques, dont l'article suit;
- 3.<sup>o</sup> Marie, ursuline à Blois;
- 4.<sup>o</sup> Bonne, femme de N...., seigneur de Dampierre,

- 5.° Marguerite, mariée à Julien de Bonvoust, écuyer, sieur de la Miotière, lieutenant criminel à Blois.

VIII. Jacques COURTIN, écuyer, seigneur de Nanteuil, de la Grange-Rouge, etc., président au bailliage, siège présidial de Blois, maintenu dans sa noblesse par ordonnance de M. d'Aubray, comte d'Ossefont, intendant de la généralité de Rouen, du 27 janvier 1667, avait épousé, 1.° en 1651, Madeleine Rogier, dame de l'Épinière; 2.° en 1666, Marie de Court. Ses enfants furent :

*Du premier lit :*

- 1.° Louis, dont l'article suit ;  
2.° Marie, morte sans alliance;

*Du second lit :*

- 3.° François, chevalier, seigneur de Nanteuil, lieutenant-colonel d'infanterie, marié, en 1703, à Catherine Colin, fille du baron de Thermereu, dont sont issus :
- a. Nicolas, lieutenant-colonel du régiment de Périgord, marié le 6 février 1748, avec Jeanne Burgea de Taley, morte sans enfants;
  - b. Jacques-Ignace, conseiller au conseil des Indes, marié à N.... Direy ;
  - c. Marie-Françoise, } religieuses ursulines
  - d. Madeleine-Alexandrine, } à Blois;
- 4.° Bonne, mariée à N... Guenet.

IX. Louis COURTIN, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur de la Grange-Rouge et de Clénord, épousa à Blois, le 15 août 1684, Marie-Paule Boutault, dont il eut :

- 1.° Louis, dont l'article suit ;  
2.° N...., seigneur de la Morandière, ancien capitaine dans le régiment Royal, infanterie, qui a épousé, le 16 février 1746, Marie Boutault ;  
3.° Marie-Bonne, femme de Remion de Longueureau.

X. Louis COURTIN, III<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur de Clénord, épousa, 1.° N.... Guenest ; 2.° N.... de Lorme, desquelles il n'eut point d'enfants ; 3.° le 9 septembre 1728, Elisabeth Val du Villey, de laquelle sont issus :

marquis du Thil et autres lieux, maître des requêtes;

e. Anne, } religieuses à l'abbaye de Long-  
f. Isabeau, } champ;

3.<sup>o</sup> Dreux, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Vaubour et de Trépigny;

4.<sup>o</sup> Aimard Courtin, mort jeune;

5.<sup>o</sup> Achille, chevalier, comte des Mesnues, conseiller d'état, puis maître des requêtes, qui laissa de Marie Barantin, fille d'Honoré, chevalier, président en la chambre des comptes;

a. Charles, comte des Mesnues, lieutenant de la Mestre-de-Camp de la cavalerie légère;

b. Honoré, chevalier, comte des Mesnues, maître des requêtes, intendant de Picardie et du pays d'Artois, puis ambassadeur extraordinaire près la cour de Londres, qui ne laissa de Marie-Elisabeth le Gras, son épouse, qu'un fils et plusieurs filles, morts jeunes;

6.<sup>o</sup> Anne Courtin, femme : 1.<sup>o</sup> de messire Bénigne Bernard, seigneur de Bauve, maître-d'hôtel ordinaire du roi, et de ses comptes, à Paris; 2.<sup>o</sup> de Nicolas de Mouy, chevalier, marquis de Riberpré.

IX. François COURTIN, chevalier, seigneur de Bruxelles, baron de Givry, et autres lieux, conseiller du roi en ses conseils, et maître des requêtes, épousa Jeanne Lescalopier, sœur du président de ce nom, dont il eut :

1.<sup>o</sup> Nicolas, dont l'article suit;

2.<sup>o</sup> Jean, chevalier, baron de Givry, conseiller du roi en ses conseils et en son parlement, qui a épousé Geneviève Lamy;

3.<sup>o</sup> Marie, épouse de René Souvré, chevalier, marquis de Renouard, fils du maréchal de Souvré;

4.<sup>o</sup> Anne Courtin, fille de Jean-Antoine de Mesme, chevalier, marquis d'Irval et de Cramail, président de la cour des comptes.

X. Nicolas COURTIN, chevalier, seigneur de Rozay, la Villette et de Latingny, conseiller du roi en ses conseils et en la grand'chambre du parlement, épousa Françoise du Drac, fille d'Adrien du Drac, chevalier, vicomte

## CINQUIÈME BRANCHE.

*Seigneurs de Neuville et de la Gohière.*

II° Pierre COURTIN, I<sup>er</sup> du nom, écuyer, fils de Jean I<sup>er</sup>, vivait, avec Gillon, sa femme, en 1390. Il laissa :

- 1.° Michel, dont l'article suit ;
- 2.° Jacques, écuyer, vivant le 15 novembre 1421.

III. Michel COURTIN, écuyer, rappelé dans des actes des 13 avril 1415 et 10 novembre 1420, était officier attaché à la suite du duc d'Orléans, ainsi qu'il appert par un acte de donation que lui fit ce prince, en date du 23 décembre 1456, et mourut en Angleterre, où le duc était prisonnier. Ses enfants, nommés dans l'acte du 23 décembre 1456, étaient :

- 1.° Jean, dont l'article suit ;
- 2.° Etienne, écuyer, officier de Charles, duc d'Orléans ;
- 3.° Jeanne, femme d'Elie de Cotteblanche.

IV. Jean COURTIN, II<sup>o</sup> du nom, écuyer, seigneur de Neuville, archer de la compagnie du comte de Dunois, dont la montre se fit le 3 août 1453, écuyer tranchant de Marie, fille de Charles, duc d'Orléans, le 16 janvier 1470, rendit hommage de sa seigneurie de Neuville au seigneur de Mornay, le 15 décembre 1493. Il eut pour fils :

V. Nicolas COURTIN, écuyer, seigneur de la Gohière et de Neuville, dont il rendit hommage à Simon de Mornay, le 29 septembre 1500. Il épousa Jeanne Sevin, dont il eut :

- 1.° Guillaume, écuyer, compris dans la montre de la compagnie de Houdetot du 7 octobre 1509 ;
- 2.° Etienne, dont l'article suit ;
- 3.° Nicolas Courtin.

VI. Etienne COURTIN, écuyer, seigneur de la Gohière et de Neuville, est compris dans la montre de la compagnie Mauplan, du 27 mai 1500 ; épousa Marie de Noyon

et fit son testament le 2 octobre 1557, dans lequel sont nommés ses enfants, qui suivent :

- 1.° Herman, écuyer, seigneur de Vieuville et de Gohière, avocat au parlement, qui épousa Jeanne Fuquet, dont il eut :
  - a. Etienne, mort sans postérité ;
  - b. Denise Courtin, femme de Guillaume Paulmier ;
- 2.° Germain, dont l'article suit ;
- 3.° Charles Courtin.

VI. Germain COURTIN, 1<sup>er</sup> du nom, écuyer, seigneur de la Gohière, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, épousa, par contrat du 20 avril 1578, Marie Simony, fille de Jean Simony et de dame Marie Langelier. De ce mariage vinrent :

- 1.° Germain, dont l'article suit ;
- 2.° Nicolas, chanoine, doyen de Saint-Brieux ;
- 3.° Marie, femme de N.... Eunois, secrétaire du roi.

VII. Germain COURTIN, 11<sup>e</sup> du nom, écuyer, seigneur de Monsel, de Vignelle, de Beauval, d'Ornay, de Saulsoy, de Rougebourse, de Tanqueux en Brie, etc., conseiller d'état par brevet du 2 mai 1624, fit son testament le 11 décembre 1657. Il avait épousé : 1.° par contrat du 25 janvier 1618, Marie le Bel, fille d'Antoine, écuyer, seigneur de Lys ; 2.° par contrat du 11 février 1640, Catherine de Laffemas, fille d'Isaac, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, lieutenant civil au châtelet de Paris, et de Jeanne de Haut-Dessens. Ses enfants furent :

*Du premier lit :*

- 1.° Germain, seigneur du Bois-de-l'Isle-Adam, d'Averne, de Beauval, etc., d'abord conseiller au parlement de Rouen, ensuite prêtre ;
- 2.° Jacques, dont l'article suit,
- 3.° Pierre, auteur de la sixième branche, rapportée ci-après ;
- 4.° Marie, alliée de François Védeau de Grandmont, chevalier, seigneur de Saint-Lubin, conseiller au parlement de Paris ;

- 5.° Catherine, religieuse à la Conception de la rue Saint-Honoré à Paris, dont elle a été bienfaitrice, à la charge par ledit couvent de recevoir gratis, à perpétuité, une religieuse de la famille de Courtin ;
- 6.° Madeleine, } religieuses à Jouarre en Brie ;
- 7.° Agnès, }

*Du second lit :*

- 8.° Isaac, auteur de la branche des seigneurs de Caumont, comtes de Laffemas ;
- 9.° Charles, auteur de la branche des seigneurs de Péreuse ;
- 10.° Léonor, tige de la branche des seigneurs de Molien, de la Barre, de Freschines, etc. ;
- 11.° Catherine, mariée, le 20 novembre 1668, à Jacques René de Brisay, vicomte de Denonville, major du régiment Royal, puis gouverneur du Canada et sous-gouverneur des enfants de France ;
- 12.° Anne, morte jeune ;
- 13.° Marie, femme de Melchior du Jordy de Cabanac, écuyer de la petite écurie du roi .

VIII. Jacques COURTIN, écuyer, seigneur de Monsel, de Charré, de Thierville et autres lieux, capitaine au régiment de Valois en 1650, et maître d'hôtel du roi en 1655, épousa : 1.° par contrat du 7 février de cette même année, Marguerite du Coudroy, dame de Saunoy et d'Escoman, fille, d'Encas et de dame Eléonore de Franceschi ; 2.° Anne Acarie, veuve de François d'Estampes, marquis d'Autry. Il eut du premier lit :

- 1.° Alexandre-Germain, dont l'article suit ;
- 2.° Deux filles, religieuses à Glatigny.

IX. Alexandre-Germain COURTIN, écuyer, seigneur de Saunoy et de Thierville, épousa, en 1682, Blanche d'Estampes, fille unique et héritière de ladite Anne Acarie, sa belle-mère, et de feu François d'Estampes, marquis d'Autry, baron d'Ardreloup et de Theillay, dont :

- 1.° Alexandre, chevalier, seigneur et marquis d'Autry, baron d'Ardreloup et de Theillay, qui substitua ses terres d'Ussy, de Marcy, de Morintru,

- de Beauval, d'Averne, de l'Isle-Adam et de Rouget, à son frère ;
- 2.° Antoine, chevalier, seigneur de la Saunoi et de Thierville, substitué par son frère, mort sans postérité en 1720 ;
  - 3.° Anne, femme d'Alexandre de Laage, écuyer, seigneur de Cerbois.

## SIXIÈME BRANCHE.

*Seigneurs de Tanqueux, en Brie.*

VIII. Pierre COURTIN, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur de Tanqueux, troisième fils de Germain II et de Marie le Bel, sa première femme, fut capitaine au régiment de Valois, puis écuyer ordinaire de la petite écurie du roi, par provisions du 3 mars 1659. Il laissa, entre autres enfants, d'Anne-Marie, sa femme :

IX. Pierre-François COURTIN, I<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur de Tanqueux, de Godefroy, d'Ormoy, etc. Il était lieutenant au régiment des Gardes-Françaises, lorsqu'il fut blessé au combat de Steinkerque, le 3 août 1692 ; il fut ensuite commandant et inspecteur général de l'artillerie d'Espagne, et a été tué en Sicile, au siège de Francaville, le 20 janvier 1719. Il avait épousé Anne-Marguerite le Féron, fille d'Antoine le Féron, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur de Montgeroux, conseiller du roi en son grand conseil et en tous ses conseils, et lieutenant criminel au châtelet de Paris, et de dame Marguerite Hennequin, sa femme. De ce mariage vinrent :

- 1.° Pierre-François, dont l'article suit ;
- 2.° Antoine, lieutenant-colonel à la suite du régiment d'Orléans, mort sans enfants de Marguerite Marguerie, veuve, 1.° de N.... de Briquerville, comte de la Luzerne ; 2.° de N.... d'Aubigny, gouverneur de Falaise.

X. Pierre-François COURTIN, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur de Tanqueux, d'Ussy, de Marey, de Beauval, d'Averne et autres lieux, ancien lieutenant aux Gardes-Wallones, mourut le 29 novembre 1763. Il avait épousé, le 22 janvier 1720, Claude du Port, fille d'Hyacinthe-



Jérôme du Port et de dame Elisabeth le Moine. De ce mariage vinrent :

- 1.° Antoine-Pierre, dont l'article suit ;
- 2.° Léonor-Pierre, chevalier, lieutenant de carabniers, puis capitaine dans le régiment de Bourbon-Busset, qui a épousé, le 8 novembre 1763, Marie-Louise-Geneviève de Bonnaire, fille de Pierre-Charles de Bonnaire, chevalier, seigneur des Forges, conseiller au grand conseil, et de dame Françoise de Nau. De ce mariage sont issus :
  - a. Henri Courtin, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, brigadier des Gardes-du-Corps de MONSIEUR ;
  - b. N...., mariée à M. le Gay ;
- 3.° Claude-Madeleine, femme, par contrat du 23 avril 1743, de Jacques d'Anfric, marquis de Chau lieu et de Quitry.

XI. Antoine-Pierre COURTIN, chevalier, seigneur d'Ussy, appelé le comte d'Ussy, capitaine au régiment de Bourbon-Busset, cavalerie, gouverneur et grand-bailli de Meaux, épousa, 1.° en 1747, Adélaïde-Louise de Brisay de Dénonville, morte le 27 mai 1766, dont il eut quatre enfants morts en bas âge ; 2.° en 1767, Catherine de Beritault de Salbeuf, fille de Pierre-Anne de Beritault, chevalier, seigneur de Salbeuf, et de dame Louise-Catherine Fricault. De ce second mariage sont issus :

- 1.° Antoine-Jacques-Authaire, dont l'article suit ;
- 2.° Marie-Nicole-Catherine, née le 16 février 1773, mariée à M. Bauyn, marquis de Pereuse ;
- 3.° Eléonore-Julie-Louise, née le 10 novembre 1774, mariée à M. le Febvre de Plainval.

XI. Antoine-Jacques-Authaire COURTIN, comte d'Ussy, chevalier, né le 7 septembre 1771, officier de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, a émigré en 1791 jusqu'en 1801, et a fait plusieurs campagnes. Il a épousé, en 1806 Marie-Antoinette-Louise-Elisabeth Bauyn de Pereuse, dont il a

Marie-Clotilde-Elisabeth Courtin d'Ussy.

*Armes* : « Ecartelé, au 1 et 4] d'azur, à trois croissants » d'or; au 2 et 3 d'argent, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux glands de sinople, et en pointe » d'une hure de sanglier de sable. Supports, deux lions » d'or, armés et lampassés d'azur. Cimier, un lion issant, s'appuyant sur le sommet du casque .»

---

GUYOT, en Champagne. Cette famille, établie à Joinville depuis deux cents ans, est originaire de Paris. Elle est alliée aux maisons d'Allonville, de Ségur, de Compiègne, de Beaufort, de Môle, de Miromesnil, de Mathé, etc., etc.

I. Claude Guyot, sieur de Charmeaux, chevalier, prévôt des marchands de la ville de Paris: 1.<sup>o</sup> pendant les années 1549 et 1550; 2.<sup>o</sup> continué, pendant les années 1551 et 1552, pour sa grande providence, diligence et gouvernement de la ville (*Antiquités de Paris*, par Corrozet, 1561, pag. 175), réélu, une troisième fois, pour les années 1564 et 1565, président en la chambre des comptes de Paris, reçu le 8 octobre 1573; épousa Marie Fraguier, et mourut dans un âge avancé, vers 1580, laissant (1) :

II. Anthoyne GUYOT DE CHARMEAUX, né à Paris, le 15

---

(1) Claude Guyot, dans la nomenclature des prévôts des marchands, offre le fait unique d'un magistrat nommé trois fois à cette fonction importante.

Intimement lié avec le grand chancelier de l'Hôpital, il fut nommé, conjointement avec le président Christophe de Thou, commissaire royal à l'effet de vendre les terrains du palais des Tournelles. (Lettres-patentes de Charles IX, 28 janvier 1563.)

A la tête de la ville de Paris, il avait reçu Henri II et Catherine de Médicis, lors de leur magnifique entrée, le 20 juin 1552. (*Antiquités de Paris*, par D. Felibien, tome 3.) En la même année il fit reconstruire le pont du petit Châtelet, où son nom est inscrit en marbre noir. (Corrozet, page 180.) Il agrandit Paris du côté du nord, en faisant bâtir la chapelle Saint-Denis, qui est devenue un faubourg très-considérable. C'est aussi sous sa magistrature que fut reconstruite la belle fontaine des Saints-Innocents, par l'immortel ciseau de Jean Goujon. Il soutint avec fermeté la juridiction de la ville; proposa le premier plan du Pont-Neuf, qui ne fut mis en œuvre qu'en 1578; poursuivit la première fondation pour l'entretien des enfants exposés. (Arrêt du 11 juillet 1552.)

soit 1549, chevalier pour ses services et président en la chambre des comptes de Blois en 1588 et vice-chambre de la chambre des comptes de Paris à Tours au mois de mai 1589; nommé par une lettre patenelle de Louis XIV par la suite, conseiller d'État le 10 août 1602 (1). Il laissa six enfants :

III. Edme Goussier, avocat au Parlement de Paris, le 10 août 1645, épousa Marie Jeanne le Large, sœur de l'abbé de Saint-Germain, vers 1650, laissant :

IV. Louis Goussier, avocat au Parlement de la marchausée de Champagne, le 15 novembre 1681, épousa, le 22 avril 1682, Christine Barthe, et mourut le 3 avril 1703. Arrêt de la Cour des aides des 14 juillet 1696 et 30 avril 1697, concordant avec le Parlement général, qui confirme Louis Goussier dans la possession des privilèges de la noblesse, et à ses enfants qui suivent :

1.° Nicolas, dont l'épitaphe suit :

(1) L'épitaphe d'Antoine Goussier, magistrat vertueux et fidèle, se trouve dans l'église paroissiale de Saint-Germain de Paris, paroisse aux de Sainte-Barbe, conçue en ces termes.

Cherement repose au tombeau de paix,  
Lui, fidèle à son roi, magistrat sage et bon,  
Dans la Noël, de Paris, pleura vétéran,  
En son âme, en ses ossements, tout plein d'intégrité.

Ce fut un vrai fameux avocat de justice,  
Aux pauvres alligés se montrant favorable,  
Aussi fut-il aimé comme à son mariage,  
Et mort, il est de tous méritement regretté.

Mais non : il n'est pas mort. A jamais sa mémoire  
Entre mille vertus fera vivre sa gloire ;  
Et puis, il est vivant en sa chaste moitié.

Qui, pour vaincre la mort, n'ayant pas d'autres armes,  
Offre pour lui sans cesse et ses vœux et ses armes  
A l'auteur souverain de la chaste amitié.

Ledit seigneur naquit le quinzième jour d'août, en l'an 1549, et décéda le neuvième jour de septembre en l'an 1602.

Priez Dieu pour son âme.

(a) Allusion au vaisseau qui compose les armoiries de la ville de Paris.

*Armes* : « Ecartelé, au 1 et 4] d'azur, à trois croissants d'or; au 2 et 3 d'argent, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux glands de sinople, et en pointe d'une hure de sanglier de sable. Supports, deux lions d'or, armés et lampassés d'azur. Cimier, un lion issant, s'appuyant sur le sommet du casque. »

---

GUYOT, en Champagne. Cette famille, établie à Joinville depuis deux cents ans, est originaire de Paris. Elle est alliée aux maisons d'Allonville, de Ségur, de Compiègne, de Beaufort, de Môle, de Miromesnil, de Mathé, etc., etc.

I. Claude Guyot, sieur de Charmeaux, chevalier, prévôt des marchands de la ville de Paris: 1.<sup>o</sup> pendant les années 1549 et 1550; 2.<sup>o</sup> continué, pendant les années 1551 et 1552, pour sa grande providence, diligence et gouvernement de la ville (*Antiquités de Paris*, par Corozet, 1561, pag. 175), réélu, une troisième fois, pour les années 1564 et 1565, président en la chambre des comptes de Paris, reçu le 8 octobre 1573; épousa Marie Fraguier, et mourut dans un âge avancé, vers 1580, laissant (1) :

II. Anthoyne GUYOT DE CHARMEAUX, né à Paris, le 15

---

(1) Claude Guyot, dans la nomenclature des prévôts des marchands, offre le fait unique d'un magistrat nommé trois fois à cette fonction importante.

Intimement lié avec le grand chancelier de l'Hôpital, il fut nommé, conjointement avec le président Christophe de Thou, commissaire royal à l'effet de vendre les terrains du palais des Tournelles. (Lettres-patentes de Charles IX, 28 janvier 1563.)

A la tête de la ville de Paris, il avait reçu Henri II et Catherine de Médicis, lors de leur magnifique entrée, le 20 juin 1552. (*Antiquités de Paris*, par D. Felibien, tome 3.) En la même année il fit reconstruire le pont du petit Châtelet, où son nom est inscrit en marbre noir. (Corozet, page 180.) Il agrandit Paris du côté du nord, en faisant bâtir la chapelle Saint-Denis, qui est devenue un faubourg très-considérable. C'est aussi sous sa magistrature que fut reconstruite la belle fontaine des Saints-Innocents, par l'immortel ciseau de Jean Goujon. Il soutint avec fermeté la juridiction de la ville, proposa le premier plan du Pont-Neuf, qui ne fut mis en œuvre qu'en 1578; poursuivit la première fondation pour l'entretien des enfants exposés. (Arrêt du 11 juillet 1552.)

août 1549, chevalier, prévôt des marchands en 1600 ; président en la chambre des comptes, reçu en survivance de son père le 8 octobre 1573, admis aux états de Blois en 1588 en cette qualité ; il présida la section de la chambre des comptes, que Henri III envoya à Tours au mois de mai 1589 ; fut rappelé à Paris en 1596, par une lettre personnelle de Henri IV, qui le nomma, par la suite, conseiller d'Etat. Il épousa, 1.° Claude Joffrin ; 2.° Elisabeth Duret. Il mourut le 9 septembre 1602 ( 1 ). Il laissa du premier lit :

III. Edme Guyot, écuyer, sieur de Morancourt, né à Paris, le 10 août 1585. Il épousa, le 6 août 1615, Jeanne le Large, s'établit à Joinville, et mourut vers 1650, laissant :

IV. Louis Guyot, écuyer, grand assesseur de la marchaussee de Champagne, né le 13 septembre 1634, qui épousa, le 22 avril 1671, Christine Baron, et mourut le 3 avril 1703. ( Arrêts de la cour des aides des 18 janvier 1696 et 30 avril 1697, contradictoires avec le procureur-général, qui confirment Louis Guyot dans la jouissance des privilèges de la noblesse. ) Il a eu les enfants qui suivent :

1.° Nicolas, dont l'article suit ;

---

(1) L'épithaphe d'Antoine Guyot, magistrat vertueux et fidèle, se trouve dans l'église paroissiale de Saint-Gervais de Paris, chapelle dite de Sainte-Barbe, conçue en ces termes.

Charmeux repose ici, temple de piété,  
Lui, fidèle à son roi, magistrat honorable,  
Dans la Nef (a) de Paris, pilote vénérable,  
En son âme, en ses mœurs, tout plein d'intégrité.

Ce fut un vrai flambeau ardent de charité,  
Aux pauvres affligés se montrant favorable :  
Aussi fut-il aimé comme il fut charitable,  
Et mort, il est de tous maintenant regretté.

Mais non : il n'est pas mort. A jamais sa mémoire  
Entre mille vertus fera vivre sa gloire ;  
Et puis, il est vivant en sa chaste moitié,

Qui, pour vaincre la mort, n'ayant pas d'autres armes,  
Offre pour lui sans cesse et ses vœux et ses armes  
A l'auteur souverain de la chaste amitié.

Ledit seigneur naquit le quinziesme jour d'août, en l'an 1549, et décéda le neufvième jour de septembre en l'an 1602.

Priez Dieu pour son âme.

(a) Allusion au vaisseau qui compose les armoiries de la ville de Paris.

2.° Christine Guyot, née le 10 septembre 1680, mariée en juin 1704, à noble Pierre Sauvage, avocat au parlement, morte le 17 mai 1757, dont : Antoinette Sauvage, née en 1706, mariée en 1732, à messire Edme - François - Marcel, marquis d'Allonville ( 1 ).

V. Nicolas GUYOT, écuyer, président de l'élection de Joinville, né le 29 janvier 1672, épousa, le 19 février 1703, Anne Tardif ( 2 ), et mourut le 24 octobre 1736, laissant :

VI. Prudent - Nicolas GUYOT, écuyer, contrôleur des guerres, né le 18 juin 1704, marié, le 5 février 1738, à Catherine Guérin-des-Herbiers de la Rochepalière ( 3 ), mort le 11 décembre 1778. Il a eu :

1.° Claude-Antoine, qui suit ;

2.° François-Antoine-Prudent Guyot de Menisson,

(1) Voyez les titres de la maison d'Allonville, dans le second volume du présent Nobiliaire, page 336.

(2) Anne Tardif était arrière-petite-fille de l'illustre Jean Tardif du Rut, conseiller au présidial de Paris, immolé par la faction des Seize, le 15 novembre 1591, pour son attachement à la cause de Henri IV. (Voyez l'*Histoire générale* de de Thou, tome 10, page 432.

(3) La maison des Herbiers, très-ancienne dans le Poitou, a fourni à la marine royale plusieurs officiers-généraux, notamment Henri-François des Herbiers, marquis de l'Etenduère, chef d'escadre, mort au mois de mars 1750, ami de du Gué-Trouin ; son petit-fils, Alexandre des Herbiers, a péri sous la hache révolutionnaire en juin 1794, pour la cause des rois légitimes.

Catherine des Herbiers de la Rochepalière était fille de Jacques des Herbiers, chevalier, lieutenant de roi à Phalsbourg, et de Marie Memmie de Menisson. Celle-ci était le dernier rejeton de la maison de Menisson Saint-Pouanges, l'une des plus anciennes de la haute Champagne. En 1429, Guy de Menisson chassa de la ville de Troyes les Anglais qui y avaient rédigé, avec Isabelle de Bavière, ce coupable traité portant contre le roi Charles VII exclusion de la couronne de France.

Menisson fut secondé par Guillaume Môle, tige de l'une des plus illustres maisons de la magistrature française, dont le petit-fils, Jean Môle, épousa Madeleine Ménisson. (Voyez Moréry, *verbo* Môle ; *Ephémérides de Troyes*, par Grosley ; *Antiquités de Camusat*, etc.)

Louis Jacques des Herbiers, comte de la Rochepalière, fut nommé, par lettre du roi Louis XVI, en septembre 1775, pour accompagner à Turin madame Clotilde de France, princesse de Piémont, décédée reine de Sardaigne.

écuyer, né le 26 avril 1750, marié le 6 novembre 1775, à demoiselle Ursule Gény, dont :

a. Eugène-Prudent-Guyot, né le 4 juillet 1800;

b. Clémence - Prudence - Guyot, née le 8 août 1776, mariée le 18 juillet 1796, à Augustin de Saligny, dont : Caroline de Saligny, née en 1797, mariée, le 18 juin 1814, à messire Adolphe, chevalier de Musset;

3°. Christine-Catherine Guyot, née le 19 octobre 1743, mariée, le 15 octobre 1785, à Antoine-Auguste Laurent.

VII. Claude-Antoine GUYOT-DES-HERBIERS, écuyer, né le 20 mai 1745, a épousé, le 22 octobre 1777, demoiselle Marie-Anne Daret (1). De ce mariage sont issus :

1°. Etienne-Antoine-Prudent, dont l'article suit;

2°. Edmée-Claudette-Christine Guyot-des Herbiere, mariée, le 10 juillet 1801, à messire Victor-Donatien, chevalier de Musset, dont (2) :

a. Paul de Musset, né le 9 novembre 1804;

b. Louis-Charles-Alfred de Musset, né le 11 décembre 1810;

3°. Anne-Marie Guyot-des-Herbiere, mariée le 28 octobre 1813, à N... N... Solente.

VIII. Etienne-Antoine-Prudent GUYOT-DES-HERBIERS, né le 10 août 1778, marié, le 24 août 1807, à demoiselle Françoise-Scholastique Bonnivert, nommé par Sa Majesté Louis XVIII, en juin 1814, secrétaire général du département de la Creuse, et le 2 août 1815, secrétaire général du département d'Ille-et-Vilaine.

*Armes* : « D'or, à trois tourtereaux de sinople; casque » et lambrequins de chevalier, aux émaux de l'écu. » (*Armorial de la ville de Paris et de la chambre des comptes.*) »

(1) Lettres de noblesse données par Louis XV, en 1735, à Charles Daret, cheveu-léger de la garde du roi, fils et petit-fils d'officiers distingués dans le même corps.

(2) Voyez la généalogie de la maison de Musset, au tome 3 du présent Nobiliaire, page 47.

BATZ DE TRENQUELLÉON (DE), maison originaire de Béarn, connue et distinguée dès le onzième siècle, et dont étaient Arnaud-Raymond de Batz, seigneur de Batz et de Seroneac; Bernard de Batz, évêque de Lascar, et Raymond-Arnaud de Batz, vicomte de Coarase, près de Pau, une des douze anciennes baronnies de Béarn. Les descendants des comtes et sires de Coarase et des barons de Batz, près d'Orteitz, s'établirent, au quinzième siècle, dans l'Albret, diocèse de Condom. Ils ont possédé les seigneuries de Gontaud, de Lille, de Trenquelléon, et occupé jusqu'à ce jour des emplois distingués dans le militaire, tant au service de rois de Navarre que de ceux de France. Cette famille s'est divisée en trois branches.

PREMIÈRE BRANCHE.

*Barons de Trenquelléon, à Nérac.*

Charles de BATZ, baron de TRENQUELLÉON, a épousé, en juillet 1750, Anne-Louise de Malide, fille de Louis de Malide, mort brigadier des armées du roi, capitaine au régiment des Gardes-Françaises, tante des duchesses de Lauraguais et de la Rochefoucault, dont, pour fils aîné :

Charles-Joseph-François-Marie-Marthe DE BATZ, seigneur, baron de TRENQUELLÉON, ancien page du roi, de la grande écurie, colonel au service de S. M. Très-Chrétienne, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il a émigré en 1791, a fait toutes les campagnes des Princes et celle de Quiberon, et a épousé, le 27 septembre 1787, Marie-Ursule-Claudine de Peyronencq de Saint-Chamarant, fille de Joseph, comte de Peyronencq de Saint-Chamarant, seigneur de Marcenay, de Veyrières, de Murat et autres lieux, et de Marie-Elisabeth de Naucaze. Il est mort le 18 juillet 1815. De son mariage sont issus :

- 1°. Charles-Polycarpe, dont l'article suit ;
- 2°. Marie - Adèle - Elisabeth - Catherine - Jeanne de Batz de Trenquelléon, née le 10 juin 1789 ;
- 3°. Marie - Josèphe - Françoise - Désirée de Batz de Trenquelléon, née en Portugal le 5 juin 1799.

Charles-Polycarpe DE BATZ, baron de TRENQUELLÉON,



seigneur de Saint-Julien , né le 26 janvier 1792, a épousé , le 7 octobre 1813 , Adèle-Serène-Bernardin de Sevin de Segougnac , fille de Jean-Chrysostome de Sevin , baron de Segougnac , ancien capitaine au régiment de Deux-Ponts , cavalerie , et de Louise-Paule-Florent de Manas de Lamezan . De ce mariage est issu :

Charles-Louis-Jean-Joseph de Batz de Trenquelléon ,  
né le 18 mars 1815.

C'est dans cette branche que se sont éteintes deux des plus anciennes maisons d'Auvergne , celle de Naucaze et de Peyronencq de Saint-Chamarant.

#### SECONDE BRANCHE.

##### *Seigneurs de Gajeau, au duché d'Albret.*

François DE BATZ , écuyer , seigneur de GAJEAN , chef d'escadre des armées navales de Sa Majesté , chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis , né en 1759 , a épousé , en 1795 , Marie-Gabrielle de Villecour , dont sont issus :

- 1.° Joseph-Armand de Batz de Gajeau , lieutenant au service de S. M. Très-Chrétienne , né le 26 février 1796 ;
- 2.° Louis-Augustin-Timoléon de Batz de Gajeau , né en octobre 1804 ;
- 3.° Charlotte-Ursule de Batz de Gajeau , née en février 1798 ;
- 4.° Marie-Elisabeth-Céline de Batz de Gajeau , née en juin 1801 ;
- 5.° Marie-Françoise-Anais de Batz de Gajeau , née en octobre 1808 ;
- 6.° Marie-Antoinette-Thérèse-Eugénie de Batz de Gajeau , née en septembre 1810.

#### TROISIÈME BRANCHE.

##### *Barons de Mirepoix, à Auch.*

Alexandre DE BATZ , baron de MIREPOIX , seigneur de Sainte-Christie , lieutenant des maréchaux de France dans le Condomois , ancien capitaine au régiment de

Conti, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, a épousé, en juin 1750, Marie de la Claverie de Soupets, arrière-petite-fille de Jean-François de la Claverie, baron de Soupets, mestre-de-camp de cavalerie, conseiller d'état d'épée, dont :

Alexandre DE BATZ, baron de MIREPOIX, seigneur de Sainte-Christie, ancien officier au régiment de Bourbonnais, infanterie, né en 1751, marié, en 1784, à N... de Montegut, fille de M. de Montegut, conseiller au parlement de Toulouse. De ce mariage sont issus :

- 1.° Charles-Alexandre-Angé de Batz de Mirepoix, né en 1795 ;
- 2.° Henri-Gaspard de Batz de Mirepoix, né en 1797 ;
- 3.° Henriette de Batz de Mirepoix, mariée à N... de Lary, comte de la Tour, dont plusieurs enfants ;
- 4.° Charlotte de Batz de Mirepoix, née en 1788.

*Armes* : « Parti, au 1 de gueules, au saint Michel  
 » d'argent ; au 2 d'azur, au rocher de cinq coupeaux  
 » d'argent, sommé d'un lion d'or. »

DEAN, famille ancienne, originaire de la ville de Gallevay, en Irlande, et établie en France, dans la province d'Anjou. Cette origine est justifiée par un certificat authentique du roi d'armes d'Irlande, daté du château de Saint-Germain-en-Laye, le 10 septembre 1693, confirmé par le roi Jacques II, le 23 novembre 1694, et signé de sa propre main ; nous le transmettons ici :

» Nous, Athélon, garde-aceux dans le royaume d'Ir-  
 » lande, donnons le salut à tous ceux que ces lettres  
 » pourront parvenir, nous faisons foi que lorsque  
 » M. François Dean, écuyer, est venu nous demander  
 » un témoignage assuré de l'ancienne origine de lui et  
 » de ses aïeux, nous avons fouillé, avec tout le soin pos-  
 » sible, les catalogues qui renferment les nobles d'Ir-  
 » lande, et que nous y avons trouvé la famille de Fran-  
 » çois Dean, dont le premier fut appelé par les Bataves  
 » Frédéric Dean. » Suit la généalogie.

1. Frédéric DEAN, écuyer, mourut le 15 octobre 1017, laissant :

- 1.° Alexandre, dont l'article suit;
- 2.° Antoine Dean;
- 3.° Marc Dean.

II. Alexandre DEAN, écuyer, nommé le second dans le catalogue des nobles, mourut l'an 1042. Il eut pour fils :

- III. Antoine DEAN, écuyer, inscrit le troisième au catalogue des nobles Dean. Il mourut au mois d'octobre de l'an 1065, laissant :

- 1.° Samuel, dont l'article suit ;
- 2.° Robert Dean;
- 3.° Thomas Dean.

IV. Samuel DEAN, écuyer, occupe le quatrième rang dans le susdit catalogue. Il mourut l'an 1084, laissant :

- 1.° François, dont l'article suit;
- 2.° Jean Dean ;
- 3.° Laurent Dean ;
- 4.° Maurice Dean.

V. François DEAN, I<sup>er</sup> du nom, écuyer, nommé le cinquième au susdit catalogue, mourut le dernier jour de novembre de l'an 1102. Il eut pour fils :

- 1.° Marc, qui suit ;
- 2.° Samuel Dean ;
- 3.° Robert Dean.

VI. Marc DEAN, I<sup>er</sup> du nom, écuyer, mort le 9 avril de l'an 1123, et nommé le sixième au catalogue des nobles Dean, eut pour fils :

- 1.° Robert, qui continue la lignée;
- 2.° Joseph Dean.

VII. Robert DEAN, nommé le septième au catalogue, mourut le 28 mai de l'an 1139, laissant :

- 1.° Rodolphe, dont l'article suit ;
- 2.° Maurice Dean.

VIII. Rodolphe DEAN, écuyer, mort le 5 juin 1160, et nommé huitième au catalogue, eut pour fils :

IX. François DEAN, II<sup>e</sup> du nom, écuyer, inscrit le neuvième au catalogue, mort le 15 octobre 1184, laissant :

- 1.° Marc, dont l'article suit;
- 2.° Jean Dean;
- 3.° Jacques Dean.

X. Marc DEAN, II<sup>e</sup> du nom, inscrit le dixième au catalogue, mourut le 3 novembre 1203. Il eut deux fils :

- 1.° Léonard, qui suit;
- 2.° Robert Dean.

XI. Léonard DEAN, écuyer, mort le 5 novembre 1235. Il est nommé le onzième dans le catalogue, et eut pour fils :

- 1.° Martin, dont l'article suit;
- 2.° Richard Dean.

XII. Martin DEAN, écuyer, tient le douzième rang dans le catalogue de ladite famille. Il mourut le 7 septembre 1245, laissant deux fils :

- 1.° Thomas, qui continue la lignée;
- 2.° François Dean.

XIII. Thomas DEAN, I<sup>er</sup> du nom, écuyer, nommé le treizième dans le catalogue, mourut le 7 novembre de l'an 1290, laissant :

- 1.° François, dont l'article suit;
- 2.° Jacques Dean.

XIV. François DEAN, III<sup>e</sup> du nom, écuyer, occupe le quatorzième rang dans le catalogue. Il mourut le dernier mars 1329, laissant trois fils :

- 1.° Jean, dont l'article suit;
- 2.° François Dean;
- 3.° Nicolas Dean.

XV. Jean DEAN, I<sup>er</sup> du nom, écuyer, inscrit le quinzième au catalogue, mourut le 9 octobre 1364. Ses enfants furent :

- 1.° Thomas, dont l'article suit;
- 2.° François Dean;
- 3.° Nicolas Dean.

XVI. Thomas DEAN, II<sup>e</sup> du nom, écuyer nommé le seizième dans le catalogue, mourut le 9 mars 1393. Il eut pour fils :

- 1.° Thomas, qui continue la lignée ;
- 2.° Jean Dean ;
- 3.° Martin Dean.

XVII. Thomas DEAN, III° du nom, écuyer, inscrit le dix-septième au catalogue, mourut le 9 mars 1430. Ses enfants furent ;

- 1.° Hugon, dont l'article suit ;
- 2.° François Dean ;
- 3.° Jean Dean.

XVIII. Hugon DEAN, écuyer, tient le dix-huitième rang dans le catalogue des nobles Dean. Il mourut le 10 octobre 1462, laissant :

- 1.° Jean, dont l'article suit ;
- 2.° Richard Dean ;
- 3.° David Dean.

XIX. Jean DEAN, II° du nom, nommé le dix-neuvième au catalogue, mourut le 2 mars 1495. Ses enfants furent :

- 1.° Humpri, qui continue la lignée ;
- 2.° Laurent Dean ;
- 3.° Jean Dean.

XX. Humpri DEAN, écuyer, nommé le vingtième dans le catalogue, est mort le premier avril 1532. Il laissa :

- 1.° Christophe, dont l'article suit ;
- 2.° Henri Dean ;
- 3.° Guillaume Dean.

XXI. Christophe DEAN, I° du nom, écuyer, tient dans le catalogue le vingt-unième rang. Il mourut le 7 octobre 1560, laissant deux fils :

- 1.° François, dont l'article suit ;
- 2.° Rodolphe Dean.

XXII. François DEAN, IV° du nom, écuyer, inscrit le vingt-deuxième dans la catalogue, mourut en 1583. Ses enfants furent :

- 1.° Christophe, dont l'article suit ;
- 2.° François Dean ;
- 3.° Guillaume Dean.

- 1.° Marc, dont l'article suit;
- 2.° Jean Dean;
- 3.° Jacques Dean.

X. Marc DEAN, II<sup>e</sup> du nom, inscrit le dixième au catalogue, mourut le 3 novembre 1203. Il eut deux fils :

- 1.° Léonard, qui suit;
- 2.° Robert Dean.

XI. Léonard DEAN, écuyer, mort le 5 novembre 1235. Il est nommé le onzième dans le catalogue, et eut pour fils :

- 1.° Martin, dont l'article suit;
- 2.° Richard Dean.

XII. Martin DEAN, écuyer, tient le douzième rang dans le catalogue de ladite famille. Il mourut le 7 septembre 1245, laissant deux fils :

- 1.° Thomas, qui continue la lignée;
- 2.° François Dean.

XIII. Thomas DEAN, I<sup>er</sup> du nom, écuyer, nommé le treizième dans le catalogue, mourut le 7 novembre de l'an 1290, laissant :

- 1.° François, dont l'article suit;
- 2.° Jacques Dean.

XIV. François DEAN, III<sup>e</sup> du nom, écuyer, occupe le quatorzième rang dans le catalogue. Il mourut le dernier mars 1329, laissant trois fils :

- 1.° Jean, dont l'article suit;
- 2.° François Dean;
- 3.° Nicolas Dean.

XV. Jean DEAN, I<sup>er</sup> du nom, écuyer, inscrit le quinzième au catalogue, mourut le 9 octobre 1364. Ses enfants furent :

- 1.° Thomas, dont l'article suit;
- 2.° François Dean;
- 3.° Nicolas Dean.

XVI. Thomas DEAN, II<sup>e</sup> du nom, écuyer nommé le seizième dans le catalogue, mourut le 9 mars 1393. Il eut pour fils :

- 1.° Thomas, qui continue la lignée ;
- 2.° Jean Dean ;
- 3.° Martin Dean.

XVII. Thomas DEAN, III<sup>e</sup> du nom, écuyer, inscrit le dix-septième au catalogue, mourut le 9 mars 1430. Ses enfants furent ;

- 1.° Hugon, dont l'article suit ;
- 2.° François Dean ;
- 3.° Jean Dean.

XVIII. Hugon DEAN, écuyer, tient le dix-huitième rang dans le catalogue des nobles Dean. Il mourut le 10 octobre 1462, laissant :

- 1.° Jean, dont l'article suit ;
- 2.° Richard Dean ;
- 3.° David Dean.

XIX. Jean DEAN, II<sup>e</sup> du nom, nommé le dix-neuvième au catalogue, mourut le 2 mars 1495. Ses enfants furent :

- 1.° Humpri, qui continue la lignée ;
- 2.° Laurent Dean ;
- 3.° Jean Dean.

XX. Humpri DEAN, écuyer, nommé le vingtième dans le catalogue, est mort le premier avril 1532. Il laissa :

- 1.° Christophe, dont l'article suit ;
- 2.° Henri Dean ;
- 3.° Guillaume Dean.

XXI. Christophe DEAN, I<sup>er</sup> du nom, écuyer, tient dans le catalogue le vingt-unième rang. Il mourut le 7 octobre 1560, laissant deux fils :

- 1.° François, dont l'article suit ;
- 2.° Rodolphe Dean.

XXII. François DEAN, IV<sup>e</sup> du nom, écuyer, inscrit le vingt-deuxième dans la catalogue, mourut en 1583. Ses enfants furent :

- 1.° Christophe, dont l'article suit ;
- 2.° François Dean ;
- 3.° Guillaume Dean.

XXIII. Christophe DEAN, II<sup>e</sup> du nom, écuyer, compris le vingt-troisième au catalogue, mourut le 3 octobre 1602. Il eut pour fils :

- 1.<sup>o</sup> Jean, inscrit le vingt-quatrième au catalogue ; il mourut l'an 1650, ayant pour fils :
  - a. Robert Dean,
  - b. Etienne Dean,
  - c. Antoine Dean,
 } morts sans postérité.
- 2.<sup>o</sup> Marc, dont l'article suit ;
- 3.<sup>o</sup> Robert Dean ;
- 4.<sup>o</sup> François Dean.

XXIV. Marc DEAN, III<sup>e</sup> du nom, écuyer, inscrit le vingt-cinquième au catalogue, mort le 28 janvier 1625, eut pour fils :

XXV. Gilles DEAN, écuyer, nommé le vingt-sixième dans le catalogue. Il mourut le premier mai 1663, laissant :

XXVI. François DEAN, V<sup>e</sup> du nom, écuyer, inscrit, le vingt-septième au catalogue. Il mourut le 11 mai 1653, ayant deux fils :

- 1.<sup>o</sup> François, qui continue la lignée ;
- 2.<sup>o</sup> Michel Dean.

XXVII. François DEAN, VI<sup>e</sup> du nom, écuyer, tient le vingt-huitième rang dans le catalogue. Il eut pour fils :

XXVIII. François DEAN, VII<sup>e</sup> du nom, inscrit aussi le vingt-huitième au catalogue. Ce fut lui qui obtint du roi d'armes d'Angleterre le certificat ci-devant relaté, ainsi qu'il conste par la déclaration de Jean-Baptiste-Guillaume de Gevigney, généalogiste de la maison de MADAME, du premier juin 1776. Il épousa, en 1659, Elisabeth Trochon, de laquelle vint :

XXIX. François DEAN, VIII<sup>e</sup> du nom, écuyer, seigneur de Luigné, trésorier des gardes-du-corps du roi en 1695, qui épousa, le premier septembre 1697, Catherine de Marisy, qui le rendit père de :

XXX. François DEAN, IX<sup>e</sup> du nom, écuyer, seigneur de Luigné, qui épousa, le 17 janvier 1718, Marie Poisson de Gastines, fille de René Poisson, écuyer, seigneur de



Gastines, et de dame Marie d'Heliand. Il fit hommage de sa terre de Luigné en 1720, et en donna dénombrement l'année suivante. De ce mariage vint :

XXXI. René-Emeric DEAN, écuyer, seigneur de Luigné, ancien capitaine au régiment de Champagne. Il épousa, par contrat du 24 janvier 1757, Louise-Olympe Rallier de la Tertinière, fille de Thomas Rallier, écuyer seigneur de la Tertinière, et de dame Françoise-Buhigné. De ce mariage sont issus :

- 1.° René-Toussaint, dont l'article suit;
- 2.° Etienne-Thomas, qui forme la seconde branche, rapportée ci-après;
- 3.° Catherine Dean, mariée à M. l'Huillier de la Chapelle, capitaine de frégate, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, avec le brevet de lieutenant-colonel;
- 4.° Françoise-Olympe Dean.

XXXII. René-Toussaint DEAN DE LUIGNÉ, chevalier, élève de l'Ecole royale militaire en 1767, officier dans Royal, infanterie, a émigré en 1791; fait la campagne dans les compagnies des gentilshommes d'Anjou, à l'armée de monseigneur le duc de Bourbon; chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, a épousé Perrinne-Marie - Anne - Charlotte de Quatrebarbes. Il a de ce mariage :

Charles-René-François Dean de Luigné, chevalier, marié à mademoiselle de La Tullaye de Magnane, dont :

- a. Charles-Salomon Dean de Luigné;
- b. René Dean de Luigné.

#### SECONDE BRANCHE.

XXXII. Etienne - Thomas DEAN, chevalier, page de MADAME en 1776, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, officier au régiment de Royal-Roussillon, infanterie, en 1779, a émigré en 1791, et a fait la campagne dans l'armée de monseigneur le duc de Bourbon, dans les compagnies nobles d'Anjou. Il est aujourd'hui membre de la Chambre des Députés, où il a été nommé par le département de la Mayenne. Il a épousé,

le 17 janvier 1791, Gabrielle-Marie - Hudeline d'Hauricourt, dont est issu :

- 1.° René-Etienne-Emeric Dean, marié, en 1812, avec Françoise-Mélanie de la Lande Saint-Martin. Il a de ce mariage :
  - a. Etienne-Emeric Dean ;
  - b. Mélanie-Gabrielle Dean.
- 2.° Gabrielle-Catherine Dean.

*Armes* : « D'argent, au lion de pourpre, armé de gueules. Supports, deux lions. Casque taré de profil, avec ses lambrequins, sommé d'une tortue, aux émaux de l'écu. Devise : *Vigor in virtute.* »

CHAPELLE DU BOUCHEROUX (DE LA), en Berri, famille ancienne, originaire du Limosin.

I. Guillaume, *aliàs* Guillot DE LA CHAPELLE, 1<sup>er</sup> du nom, damoiseau, seigneur du BOUCHEROUX, paroisse de Layrac, diocèse de Limoges, épousa, par contrat du 2 avril 1384, Catherine de Châteauneuf de Marcillac, assistée dans ce contrat d'Adélaïde d'Aveniers, sa mère; de noble homme Aldinet de Châteauneuf, damoiseau, seigneur de Marcillac, et de Guillaume et Raymond de Châteauneuf, ses frères. Il partagea avec Jean et Pierrot de la Chapelle, damoiseaux, ses frères germains, le jeudi avant la Saint-Georges de l'an 1390, les biens qui leur étaient échus par la mort de leurs père et mère, et vivait encore le 19 avril 1454. Ses enfants furent :

- 1.° Aubert, dont l'article suit ;
- 2.° Guillemain de la Chapelle, écuyer, qui, dans le dessein d'entrer dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, céda à son frère, par un acte du 19 avril 1454, tous les droits qu'il pouvait avoir dans l'hôtel et manoir du Boucheroux.

II. Aubert DE LA CHAPELLE, écuyer, seigneur du BOUCHEROUX, écuyer d'écurie du roi Louis XI, qui, à ce titre, le mit sous sa protection et sauve-garde, par des lettres du 30 mars 1464, épousa demoiselle Isabeau de Bron. Leur succession fut partagée après leur mort, le 23 février 1499, entre leurs enfants, qui furent :

- 1.° Jean, dont l'article suit;
- 2.° Bernard de la Chapelle;
- 3.° Jacques de la Chapelle;
- 4.° Louis, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
- 5.° Marguerite de la Chapelle;
- 6.° Jeanne de la Chapelle.

III. JEAN DE LA CHAPELLE, I<sup>er</sup> du nom, écuyer, fut chargé par René de Bretagne, ou de Brosse, dit de Bretagne, comte de Penthievre et de Périgord, seigneur de Boussac, suivant sa procuration du 20 novembre 1517, d'administrer ses biens dans les provinces de Berri, de Limosin et du haut Poitou. Il exerçait, le 21 novembre 1517, l'office de garde du scel, établi aux contrats de la chancellerie de Boussac, était, en 1539, châtelain du même lieu, et fut pourvu de l'office de châtelain de la terre et seigneurie de la Pérouse, par lettres de Jean de Brosse, dit de Bretagne, duc d'Etampes et comte de Penthievre, en date du 14 septembre 1539, et ne vivait plus en 1561. Il laissa d'Anne Gillet, sa femme :

IV. MATHURIN DE LA CHAPELLE, écuyer, pourvu, le 12 février 1551, par le même Jean de Bretagne, de l'office de châtelain de la baronnie de Boussac, vacant par la mort de Jean de la Chapelle, son père. Il laissa de Claudine Légier, sa seconde femme :

- 1.° René, dont l'article suit;
- 2.° Michel de la Chapelle;
- 3.° Jeanne de la Chapelle, femme de Léonard de Bourges, seigneur de Sernay.

V. RENÉ DE LA CHAPELLE, écuyer, sieur de la Seurette, avocat au parlement, transigea avec ses frères et sœurs, le 23 juin 1607, sur le partage des biens de Claudine Légier, leur mère, et de son mariage avec Marie de Chanterraine naquit :

VI. JEAN DE LA CHAPELLE, II<sup>e</sup> du nom, écuyer, sieur de la Seurette, avocat au parlement, baptisé le 9 juillet 1592. Il épousa : 1.° Catherine Barrat; 2.° Marie Bécheveau, qui transigea, pour ses conventions matrimoniales, avec Claude de la Chapelle, ci-après nommé. Du premier lit vinrent :

- 1.° Pierre, dont l'article suit ;
- 2.° Claude de la Chapelle, sieur de la Seurette, docteur-régent en la faculté de théologie de l'université de Bourges, chanoine et successivement officiel, grand vicaire, puis chancelier de l'église de Bourges.

VII. Pierre DE LA CHAPELLE, écuyer, seigneur du Pleix, conseiller du roi, docteur-régent en droit, et doyen de l'université de Bourges, maire de la même ville, avocat et conseil ordinaire de M. le prince en Berri, mourut le 16 janvier 1700, laissant entre autres enfants de son mariage, qui avait été accordé le 26 septembre 1649, avec demoiselle Marie Chenu, fille de Jacques, docteur en droit à Bourges, et de demoiselle Philippe Mercier ;

- 1.° Jean, dont l'article suit ;
- 2.° Pierre, prieur de Vouillon, chanoine et grand-archidiacre de Bourges, mort au mois de juin 1742 ;
- 3.° Claude, écuyer, seigneur du Pleix, par la transaction qu'il fit avec son père le 7 juillet 1687, mort sans enfants ;
- 4.° Marie, femme, par contrat du 5 septembre 1683, de François de Margat, écuyer, seigneur de Busède, lieutenant général d'épée et premier conseiller au présidial de Bourges.
- 5.° Marie-Jeanne, épouse d'Etienne Gassot, écuyer, sieur de Boisfort, de Priou, etc., premier avocat du roi au bailliage de Berri et siège présidial de Bourges.

VIII. Jean DE LA CHAPELLE, III<sup>e</sup> du nom, écuyer, seigneur de Saint-Port-sur-Seine et du Pleix, conseiller ordinaire et premier secrétaire des commandements de M. le prince de Conti, puis receveur-général des finances de la Rochelle, et l'un des quarante de l'Académie française, épousa, le 25 juillet 1687, Marie-Cécile Pellart, fille d'Etienne Pellart, commissaire des guerres, et de Cécile Bordusseau. Il mourut au mois de mai 1723, sans laisser de postérité.

## SECONDE BRANCHE.

*Seigneurs du Boucheroux et du Cluzeau.*

III. Louis DE LA CHAPELLE, écuyer, seigneur du BOUCHEROUX, quatrième fils d'Aubert de la Chapelle et d'Isabeau de Bron, épousa Marguerite de Nicosac, qui, étant veuve de lui, fit son testament, reçu par Galard, notaire de l'officialité de Limoges, le 23 septembre 1541, par lequel elle institue Jean de la Chapelle, son fils, héritier, et fait ses filles légataires.

IV. Jean DE LA CHAPELLE, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur du BOUCHEROUX, du Cluzeau, etc., chevalier de l'Ordre du Roi, épousa, 1.<sup>o</sup> par contrat du 8 janvier 1546, reçu par Jallot, notaire; damoiselle Claude du Peyroux, fille de messire Charles du Peyroux, chevalier, baron de la Roche-Ragon, en partie, et de Gabrielle de Montmorin de Saint-Hilaire. 2.<sup>o</sup> Marguerite Arpin. Il fit dénombrement de ses seigneuries du Boucheroux et du Cluzeau le 14 mars 1567, et fit une acquisition, par contrat reçu par Giraud, notaire à Boussac, du 20 juin 1573. Il eut pour fils :

V. Gabriel DE LA CHAPELLE, écuyer, seigneur du BOUCHEROUX et du Cluzeau, qui laissa de son mariage avec Eucharistie Jabault :

VI. Annet DE LA CHAPELLE, écuyer, seigneur du BOUCHEROUX et du Cluzeau, marié par contrat du 18 février 1602, reçu par Durand, notaire, avec damoiselle Marguerite de Voisiane. Il passa deux transactions, l'une le 22 juillet 1603, avec dame Marguerite Arpin, veuve de messire Jean de la Chapelle, chevalier de l'Ordre du Roi, son aïeul, et l'autre le 23 mai 1610, tant pour lui que pour Marguerite de Voisinne, sa femme, et comme ayant la garde noble de Pierre de la Chapelle, son fils, signée Petit, notaire.

VII. Pierre DE LA CHAPELLE, écuyer, seigneur du BOUCHEROUX et du Cluzeau, épousa, par contrat reçu par Bertrand, notaire, du 27 novembre 1624, Marguerite de Graçay, d'une ancienne maison du Berri. De ce mariage sont issus :

1.<sup>o</sup> Jacques, dont l'article suit ;

Jean, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après.

VIII. Jacques DE LA CHAPELLE, écuyer, seigneur du Cluzeau, épousa, 1.<sup>o</sup> par contrat du 13 septembre 1649, signé par Poit, notaire, Madeleine de Sorbières ; 2.<sup>o</sup> par contrat du 10 février 1665, Françoise de Servières. Du second lit est issu :

IX. Guillaume DE LA CHAPELLE, II<sup>o</sup> du nom, chevalier, seigneur du Cluzeau, de la Chapelle et des Betouins, marié, par contrat du 4 décembre 1711, signé Chevreau, notaire, avec damoiselle Anne de Maussabré, fille de messire Laurent-François de Maussabré, chevalier, seigneur de Puibarbeau, de Chilloué, de Vignol, etc., gentilhomme de la garde du roi ; et de Louise le Grouin de Saint-Sornin. De ce mariage est issu un fils, nommé Pierre de la Chapelle.

#### TROISIÈME BRANCHE.

##### *Seigneurs du Boucheroux et de la Vaux.*

VIII. Jean DE LA CHAPELLE, II<sup>o</sup> du nom, écuyer, seigneur du BOUCHEROUX et de la Vaux, second fils de Pierre et de Marguerite de Graçay, épousa, par contrat du 15 octobre 1662, signé du Fraisle, notaire royal, damoiselle Catherine le Groing, dont :

IX. Joseph DE LA CHAPELLE, écuyer, seigneur de la Vaux, porte-étendard des Gardes-du Corps du roi, dans la compagnie du duc d'Harcourt, ainsi qu'il appert par le congé donné par ce seigneur audit Jacques de la Chapelle, en date du 6 novembre 1726. Il demeura pendant quarante ans au service, et fut décoré de la croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 8 octobre 1718. Il avait épousé, par contrat du 30 janvier 1694, signé Vachier, notaire royal, damoiselle Gilberte de May. De ce mariage sont issus :

- 1.<sup>o</sup> Antoine de la Chapelle ;
- 2.<sup>o</sup> Gaspard, chevalier, seigneur du Boucheroux ;
- 3.<sup>o</sup> Jean, dont l'article suit.

X. Jean DE LA CHAPELLE, III<sup>o</sup> du nom, chevalier, seigneur de la Vaux, du BOUCHEROUX, etc., ancien garde-

du-corps du roi, épousa Françoise du Peyroux, fille de messire Julien du Peyroux, écuyer, seigneur de la Spouze et de Manaly, et de Marguerite de Verinne, sa première femme. De ce mariage est né :

XI. Jean-Baptiste DE LA CHAPELLE, chevalier, seigneur de la Vaux, du BOUCHEROUX et autres lieux, officier au régiment de Royal la Marine, à la Guadeloupe, d'où il revint en France en 1763, ainsi qu'il conste par son passeport, signé du chevalier de Bourlamaque, gouverneur des îles de la Guadeloupe, du 28 octobre de ladite année. Il épousa, par contrat signé Trebuchet, notaire royal à Boussac, du 3 février 1764, demoiselle Claire de Neufchaize, fille de défunt messire Claude de Neufchaize, chevalier, seigneur du Plessis, et de dame Marguerite de la Trollière. De ce mariage sont issus :

- 1.° Charles-Marie-Henri de la Chapelle, officier au régiment de Bourgogne, mort dans l'émigration au service du roi, le 29 juin 1792.
- 2.° Pierre-Joseph, qui suit;
- 3.° Agnès-Cécile de la Chapelle, mariée à Joseph Brival;
- 4.° N.... de la Chapelle, mariée.

XII. Pierre-Joseph, comte DE LA CHAPELLE, né en 1780, a épousé, le 27 pluviôse, an 3, Béatrix-Marie de la Forêt-de-Bullion. De ce mariage sont issus :

- 1.° François de la Chapelle;
- 2.° Jean-Baptiste de la Chapelle;
- 3.° Pierre de la Chapelle;
- 4.° Lucie-Claudine de la Chapelle;
- 5.° Stéphanie-Claudine de la Chapelle;
- 6.° Césarine de la Chapelle,

*Armes* : « D'azur, à la fasces d'argent, accompagnée de trois étoiles d'or. »

Cette famille a été maintenue dans sa noblesse le 8 mars 1674, et par jugement du 30 avril 1715, rendu par M. de Foulé de Martangis, intendant de Bourges.

PIGEON DE VIERVILLE ( LE ), famille ancienne de l'Avranchin, en Basse-Normandie, province où elle réside encore de nos jours.

I Jean LE PIGEON, écuyer, épousa, au commencement du seizième siècle, noble Jeanne de Vistel. De ce mariage vint :

II. Louis LE PIGEON, I<sup>er</sup> du nom, écuyer, qui laissa de son mariage, contracté en 1576, avec Catherine le Desdet :

III. Louis LE PIGEON, II<sup>e</sup> du nom, marié à noble dame Jeanne de Pierre. De ce mariage sortit :

IV. Guillaume LE PIGEON, écuyer, qui épousa, en 1622, Marguerite le Diechemin. Ils eurent pour fils :

V. Louis LE PIGEON, III<sup>e</sup> du nom, écuyer, conseiller du roi. Il épousa, en 1665, Renée le Dieu, qui le rendit père de :

1.<sup>o</sup> Antoine-Louis, dont l'article suit ;

2.<sup>o</sup> Arthur des Anges, écuyer, marié avec dame Marie Anne Langlois, dont :

Jeanne-Thérèse-Angélique le Pigeon, mariée à Étienne de Banville, chevalier, seigneur de la Londe, dont : 1.<sup>o</sup> N.... de Banville, chevalier, seigneur de Bretteville, cheveu-léger de la garde du roi : 2.<sup>o</sup> N.... de Banville, écuyer, officier dans la maison du roi, marié à noble demoiselle de Prépetit.

3.<sup>o</sup> Antoine, écuyer, officier dans la maison militaire du roi, marié avec noble demoiselle Elisabeth-Anne Trochon, dont :

Louis-Antoine, et un autre fils, écuyer, officiers dans le régiment de Mailly, tués au siège de Mons, et une fille religieuse, prieure à l'abbaye royale de la Blanche, à Mortain, morte en 1801.

VI. Antoine-Louis LE PIGEON, écuyer, gendarme de la garde du roi, ensuite conseiller de Sa Majesté, épousa, en 1694, noble dame Marie-Anne Langlois, dont il eut :

1.<sup>o</sup> Robert, dont l'article suit ;



2.<sup>o</sup> Louis-Gabriel, écuyer, marié à noble Anne de Montigny dont :

Louise le Pigeon, mariée, en 1747, à Paul Bernard de Mary, chevalier, seigneur de Longueville, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, chef de division des canonnières, dont postérité.

VII. Robert LE PIGEON, écuyer, seigneur de la Broise, conseiller du roi, épousa, en 1720, noble Suzanne-Madeleine Brohon, fille de Paul-François Brohon, seigneur de Boisval, président de l'élection de Coutances. De ce mariage est issu :

VIII. François - Robert LE PIGEON, écuyer, seigneur DE VIERVILLE, du Mesnilvineman, du Mesnilamant, suzerain de Dracqueville, de Dame-Philippe, de la Frétarderie, etc., conseiller du roi, président de l'élection de Coutances, né en 1728, mort sur l'échafaud, victime de son inébranlable attachement à Louis XVI et à son auguste race, le 21 juillet 1794. Il avait épousé, 1.<sup>o</sup> en 1755, noble dame Marie-Jeanne de Hugon, fille de noble homme Gaud de Hugon, seigneur des Demaines, capitaine de vaisseau au service d'Espagne, ancien officier de la marine française, et d'Augustine Cortès, de l'illustre maison des Cortès de Carmona ; 2.<sup>o</sup> en 1771, noble dame Marie-Michelle de Calvé de Pradizé, veuve du comte Roger, seigneur de Vavin-court, ancien capitaine de vaisseau. Ses enfants furent :

*Du premier lit :*

1.<sup>o</sup> Jean-François le Pigeon de Boisval, écuyer, ancien président, en l'élection de Coutances, ancien maire de Cette, et député au premier corps législatif, juge au tribunal de première instance né en 1759, à Avranches, marié, en 1784, à noble Monique-Michel de Chambert, fille de Hervé Michel, seigneur de Chambert, et de noble François-Monique le Comte. De ce mariage sont issus :

a. Monique-Françoise, mariée, le 18 mai 1809, à Louis-Auguste de Gourmont, écuyer, an-

## LE PIGEON DE VIERVILLE.

cien émigré, ayant servi dans les corps nobles à l'armée de Condé, maire de Mesnilvineman, fille de N... de Gourmont, chevalier, seigneur de Dracqueville, ancien lieutenant-colonel d'infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de noble dame N... de Beaumanoir, dont est issu : Adolphe de Gourmont, né en 1812.

b. Marie-Aimée, mariée, le 23 novembre 1814, à Désiré-Jean-Ambroise de Payen, écuyer, maire de Quettreville, fils d'Aimé-Patient de Payen, écuyer, seigneur de la Galonderie, et de noble N... Boudier de la Valénerie, dont est issu : Alexandre-Désiré-François de Payen, né en 1815 ;

c. Sophie le Pigeon de Boisval ;

d. Anastasie le Pigeon de Boisval.

2.° Ange-Anne, dont l'article suit ;

3.° Marie-Françoise - Alexandrine, née en 1761, mariée avec Alexandre Fannard du Hamel, titulaire, avant la révolution, de la charge de lieutenant-général de l'amirauté, dont :

a. Ange, officier de l'armée royale sous les ordres du général comte Frotté, tué à l'affaire de la Fosse, près Saint-Lô ;

b. Victor, ancien officier de l'armée royale.

*Du second lit :*

4.° Madeleine-Françoise, mariée à N... Guérin, docteur de la faculté de Paris, dont :

Paul Guérin, né en 1802.

5.° Louise-Agathe le Pigeon, mariée, en 1798, à Louis Potier, écuyer, de l'illustre maison des ducs de Gesvres, dont est issu :

Ferdinand-Louis Potier, écuyer, né en 1802.

IV. Ange-Anne LE PIGEON DE VIERVILLE, écuyer, ancien élève de l'École royale et militaire, ancien chef de bataillon, commandant la garde nationale d'Avranches, membre du collège électoral du département de la Man-

che, maire de Coudeville, né en 1765, a épousé, en 1790, Marie-Madeleine Postel, fille de Jean-Marie Postel, ancien capitaine d'infanterie. De ce mariage sont issus :

- 1.° François-Edouard-Henri, dont l'article suit ;
- 2.° Marie-Rose le Pigeon de Vierville, née en 1794 ;
- 3.° Irène-Anna le Pigeon de Vierville, née en 1808.

X. François-Edouard-Henri LE PIGEON DE VIERVILLE, écuyer, né en 1796, est élève-commissaire de la marine royale.

*Armes* : « D'or, au chevron d'azur, accompagné de trois pigeons au naturel. »

NAS (DE), famille originaire de la ville d'Aix.

I. Simon Nas, second consul de cette ville en 1494, suivit le roi Charles VIII à la conquête du royaume de Naples. A cette occasion, et en récompense de ses services, ce prince lui accorda des lettres de noblesse, données au château de Capouanne, à Naples, au mois de mai 1495, enregistrées le 17 août suivant aux archives du roi, à Aix (registre *Pelicanus*, fol. 374). Il laissa de sa femme, dont on ignore le nom :

II. Henri DE Nas, qui fut second consul de la ville d'Aix en 1529, et marié avec Antoinette de Signier, dont il eut :

- |  |   |  |
|--|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> <li>1.° Pierre,</li> <li>2.° Honoré,</li> </ol>   | } | qui ont fait chacun une branche à Aix, où ils ont donné des premiers consuls. Ces deux branches sont éteintes; |
| <ol style="list-style-type: none"> <li>3.° Louis, dont l'article suit ;</li> <li>4.° Marguerite de Nas, mariée à Thomas de Becariis, gentilhomme piémontais qui résidait alors à Aix.</li> </ol> |   |  |

III. Louis DE Nas, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, fut un des plus vaillants hommes de son temps. Il se signala à la guerre que les Français firent dans l'île de Corse, sous les ordres du maréchal de Termes, qui faisait grand cas de Louis de Nas, nommé communément *le capitaine Nas*. Ce fut autant par sa valeur que par sa bonne conduite que la ville de Bonifacio, dans cette île, fut prise

sur les Gênois le 20 septembre 1553, comme on font foi les annales de ce temps. Il avait épousé, en 1551, Catherine de Chautard, fille et héritière de noble Jean de Chautard, seigneur de la terre de Tourris ou Turris, qu'il avait acquise de Melchior de Vintimilla, seigneur d'Olioules, en échange de quelques biens et titres seigneuriaux que ledit Chautard possédait dans le terroir d'Olioules. C'est par ce mariage que sa terre de Tourris, avec haute, moyenne et basse justice, et directe universelle, ne relevant que du roi, située à deux petites lieues de la mer, dans la viguerie de Toulon, passa dans la maison de Nas. De ce mariage vint :

IV. Jean-Baptiste de Nas, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, gentilhomme de la chambre du duc d'Alençon, frère du roi Henri III, par lettres-patentes données en récompense de ses services, datées du camp de Château-Landon, le 3 avril 1576. Il suivit S. A. R. en la guerre de Flandres, pendant laquelle il commandait la cavalerie, et fut tué à l'âge de trente-quatre ans, dans une attaque de la ville d'Anvers. Il conste par divers écrits qui le concernent et qu'on conserve dans cette famille, qu'il avait servi avec distinction; et qu'il était fort estimé par Henri III, par François, duc d'Alençon, et par MM. Bussy d'Amboise et de Villeroy, alors secrétaires d'état. Une lettre du 9 décembre 1583, du duc d'Alençon à la reine, est remplie d'éloges en faveur de Jean-Baptiste de Turris. Ce duc recommande à la reine, en considération dudit sieur de Turris, une affaire qui avait à la cour le sieur de Signier-Piozin, son parent. Il est fait mention du sieur de Turris dans l'*Histoire des guerres de Flandres* au rang des officiers généraux et des gens de qualité qui furent tués à l'attaque de la ville d'Anvers. Il avait épousé, en 1568, demoiselle Claude de Thomas, fille de noble Jacques, seigneur de Sainte-Marguerite et d'Evenos, et d'Anne de Vintimille, des comtes de Marseille. De ce mariage est issu :

V. Bernardin de Nas, seigneur de Tourris, marié, en 1591, avec demoiselle Elisabeth de Marin, de laquelle il eut :

- 1.° François, dont l'article suit ;
- 2.° Jean-Baptiste, marié, en 1662, avec Catherine

de Ripert. Il fut maintenu dans sa noblesse le 14 janvier 1668, et mourut sans postérité.

VI. François DE NAS, I<sup>er</sup> du nom, seigneur de Tourris, épousa, l'an 1642, demoiselle Victoire de Saqui, fille de noble François, des seigneurs de Fos, et de dame N. . . . . de Garnier de Julians. Il eut pour fils :

- 1.° Louis, dont l'article suit ;
- 2.° François-Léon, capitaine et major dans le régiment de la Marine. Il se distingua à Trèves, où le maréchal de Créqui, se trouvant trahi par la garnison, et livré avec cette place aux ennemis, il vint, à la tête de cinq compagnies, débarrasser le maréchal. Il fut assassiné au sortir de cette ville, n'ayant alors que vingt-huit ans.

VII. Louis DE NAS, I<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur de Tourris, fut quelque temps protégé par le duc de Beaufort, s'embarqua sous ses ordres dans l'armée qui allait faire le siège de Candie, où il fut légèrement blessé. De retour en France, il quitta le service, et fut maintenu dans sa noblesse en même temps que Jean-Baptiste, son oncle. Il épousa, en 1670, Claire de Martin fille de noble Jacques, seigneur de Gars, et Marguerite de Grasse-Briançon. Leurs enfants furent :

- 1.° François, dont l'article suit ;
- 2.° Joseph-Antoine, souche de la *deuxième branche*, rapportée plus bas ;
- 3.° Deux filles, mortes religieuses en l'abbaye de Cîteaux, à Hyères.

VIII. François DE NAS, II<sup>e</sup> du nom, seigneur de Tourris, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, officier de la marine, épousa, en 1706, Françoise de Bousquet, de Toulon, dont l'oncle, capitaine de vaisseau, fut tué à son bord, combattant contre deux vaisseaux de guerre hollandais, à l'entrée de la rade de Toulon. François de Nas, seigneur de Tourris, est mort lieutenant de vaisseau, peu après avoir quitté le service. De son mariage sont issus ;

- 1.° Jean-Baptiste, dont l'article suit ;
- 2.° Joseph, chanoine, prêtre ;
- 3.° Louis, commissaire de la marine ;
- 4.° François, lieutenant de vaisseau, capitaine d'une compagnie franche de la marine, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ;
- 5.° N. . . . ., religieux de l'ordre de Cîteaux ;

6.° Plusieurs filles, religieuses.

XI. Jean - Baptiste DE NAS, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur de Tourris, capitaine des vaisseaux du roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, épousa, en 1745, demoiselle Marie - Thérèse de Lambert, fille de noble Nicolas de Lambert, et de dame Marie - Claude le Normant. De ce mariage sont issus :

- 1.° Jean-Thomas de Nas, né en 1747;
- 2.° Joseph-Marie, né en 1748.

#### SECONDE BRANCHE.

VIII. Joseph-Antoine DE NAS, écuyer, mourut à l'île Saint-Domingue, lieutenant de vaisseau, capitaine d'une des compagnies franches de la marine, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il laissa :

IX. Augustin DE NAS, écuyer, marié à Jeanne-Madeleine de Nadal de Beauveset, aux Mées. Leurs enfants furent :

- 1.° Joseph, dont l'article suit;
- 2.° et 3.° Deux filles.

X. Joseph DE NAS, écuyer, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine dans la légion de Flandres, depuis devenue régiment de chasseurs des Pyrénées, mort au service du roi, au mois d'octobre 1787, avait épousé, à Belley, en Bugey, Jeanne-Marie Cullet. De ce mariage sont nés :

- 1.° Jean-Baptiste, dont l'article suit;
- 2.° Augustin de Nas, écuyer, né au mois d'août 1772; après avoir servi dans le régiment de son père, il émigra en Espagne, où il entra au service en 1792, qu'il rejoignit l'armée de monseigneur le prince de Condé; il y fut fait officier de cavalerie jusqu'au licenciement de 1801. Il avait été blessé en 1796, au passage du Rhin devant Strasbourg. Il est entré ensuite au service de Russie, où il a été fait major de cavalerie. Il est chevalier de plusieurs ordres, et n'est pas encore marié;
- 3.° Trois demoiselles, dont une mariée à M. de Civoct, écuyer, ancien officier au régiment de Vivarais.

XI. Jean-Baptiste DE NAS, III<sup>e</sup> du nom, écuyer, né en octobre 1770, ancien officier dans le régiment des chasseurs des Pyrénées, où il a servi jusqu'en 1792, qu'il émigra et rejoignit le corps d'une partie de la noblesse française, réunie sous les ordres de S. A. S. monseigneur

le prince de Condé, en Allemagne, où il a servi avec distinction jusqu'au licenciement de cette armée, en 1801, est aujourd'hui chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il n'est pas marié.

Il est encore fait mention de cette maison dans l'*Histoire de France*, sous Henri III; de Provence, d'Italie, de Flandres, et dans les notes historiques de la première édition de M. de Thou, et de l'*Histoire ecclésiastique*, par l'abbé Fleuri.

*Armes* : « D'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules. »

#### DU PONT DE LIGONNÈS, en Gévaudan.

Antoine-Ignace DU PONT DE LIGONNÈS, vicaire-général de Lodève, a été reçu sur titres dans le noble chapitre de Brioude, en 1776; il est mort en 1806.

Il avait trois frères : deux dans le régiment du Roi, cavalerie; l'un lieutenant-colonel, l'autre capitaine; tous les deux chevaliers de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, morts avant la révolution. L'aîné Jean-Baptiste, marquis de Ligonnes, seigneur de Caylus, la Loubière, Montmeire, Pomeirols, etc., mort en 1782, a laissé un fils, nommé Charles-Gabriel, comte de Ligonnes, qui existe et qui est chef de famille.

ARNAULD, famille originaire d'Auvergne, divisée en plusieurs branches, dont la plus ancienne, qui est celle des d'Arnauld de Pomponne et d'Andilly, est éteinte; une autre qui s'est de nouveau subdivisée en deux rameaux, est représentée de nos jours, savoir :

#### *Branche d'Arnauld de la Ronzière.*

Charles-Guillaume ARNAULD, écuyer, seigneur de la Ronzière et de Chamsergues, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien capitaine de grenadiers au régiment d'Hainaut; il a épousé demoiselle Rose de Vauchassade de Chaumont, fille de haut et puissant seigneur de N.... de Vauchassade, baron de

Brousse, et de Marguerite de la Chapelle. De ce mariage est né :

Pierre-Auguste ARNAULD DE LA RONZIÈRE, écuyer, officier de cavalerie, marié à Marie-Rose de Ginestoux, fille de François, vicomte de Ginestoux, seigneur de Venise et autres lieux, et de Marie Coinchon. De ce mariage sont nés :

- 1.° Joseph Arnauld de la Ronzière ;
- 2.° Marie-Charlotte Arnauld de la Ronzière.

*Branche d'Arnauld d'Artonne.*

Charles-Gilbert ARNAULD D'ARTONNE, écuyer, fils de Pierre-Gilbert Arnauld, écuyer, ancien chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et officier au régiment de Bauvoisis et de dame de Chacaton, a épousé demoiselle de Champ de Blot, fille de haut et puissant seigneur Antoine, comte de Champ, et de demoiselle de Chauvigny, comtesse de Blot, dont un fils, nommé Alphonse, et une fille, mariée à M. Ferrand de Fontorte, écuyer.

Gilbert-Charles ARNAULD D'ARTONNE, écuyer, chevalier de la Légion d'Honneur, frère du précédent, a épousé Anne du Bouy. De ce mariage sont issus :

- 1.° Adolphe-Arnauld d'Artonne ;
- 2.° Charles-Gilbert Arnauld d'Artonne.

*Armes* : « D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux palmes adossées, et en pointe d'un rocher de six coupéaux, le tout du même. »

---

D'ALLUIN ou DE HALEWYN, famille noble des Pays-Bas autrichiens.

Messire Luc DE HALEWYN, né à Courtrai le 12 décembre 1630, est le premier de cette famille qui est venu habiter Aire, en Artois, où ses descendants résident encore. Il était fils légitime de messire Cornil van Halewyn, né à Courtrai le 4 août 1581, et de dame Marie van Latem, petit-fils de messire Nicolas van Halewyn, né à Courtrai, et arrière petit-fils de Pierre



Antoine van Halewyn, né à Courtrai le 12 février 1498, et de dame Domitille, fille du vicomte Jean-Louis Dutoit.

*Armes* : « D'argent, à trois lions de sable, armés et lampassés de gueules; à la gourde du même, posée en abîme; l'écu sommé d'une couronne à neuf perles, surmontée d'un heaume ou casque d'argent, grillé, liséré et couronné d'or, fourré de gueules; aux hachements d'argent et de sable. Pour cimier, un lion issant de l'écu, entre un vol à l'antique d'or. Supports, deux lions d'or, armés et lampassés de gueules, tenant chacun une banderolle; celle à dextre, d'argent, au lion de sable, armé et lampassé de gueules; et celle à senestre d'or, à la fasce de sable, accompagnée de trois merlettes du même; et sur le tout de gueules, au calice d'or. »

---

LOUVART ou LOWART DE PONT-LE-VOYE, en la Vendée. Cette maison est connue dès le treizième siècle, et portait pour armes, à cette époque, *une croix engrêlée d'or.*

1. Simon LOUVART, chevalier, obtint de Philippe-le-Bel, pour ses loyaux services et pour le dédommagement des terres qu'il avait perdues dans la guerre de Flandres, 200 liv. de rente annuelle et perpétuelle sur les prévôtés de Saint-Quentin et de Ribemont, avec la maison royale de cette dernière prévôté, par une charte en parchemin intitulée : *Charta donorum regum Philippi-Pulchri, Philippi IV a Caroli de Valesio*, à la chambre des comptes de Paris. Il laissa de sa femme, dont on ignore le nom :

- 1°. Hugues, dont l'article suit;
- 2°. Perrot, écuyer, qui servit en cette qualité sous la conduite de Louis de Sancerre, maréchal de France, ainsi qu'il appert par la montre de sa compagnie, faite à Cognac en 1388;
- 3°. Marie Louvart, femme de Gauthier de Ghiselles.

II. Hugues LOUVART, qualifié *monseigneur*, chevalier à Pennon et maréchal de l'Oste, commandait en cette qualité environ huit mille gentilshommes croisés au siège d'Afrique, en 1389 (1). Charles VI lui conféra alors pour armoiries *trois têtes de maure de sable, en champ d'or*, avec la légende : *Fortis fortiori cedit*. Il épousa, en la maison royale de Ribemont, le premier mars 1390, Marie de Courtray, dont il eut :

III. Jean LOUVART, chevalier, qui fut envoyé en négociation auprès du roi d'Angleterre, en 1413, à l'occasion des troubles qui agitaient alors la France, ainsi qu'il conste par un sauf-conduit dont l'original est déposé à la tour de Londres, et relaté dans le catalogue imprimé des titres français, à la bibliothèque du roi. Il épousa, le premier février 1440, Jeanne de Ghistelles, fille de Homber de Ghistelles, chevalier. Par un vidimé du 21 mai 1447, signé d'Asnières, le roi confirma à la famille Louvart la maison royale de Ribemont et la rente annuelle de 200 liv. que lui avait assignée Philippe-le-Bel, sur les revenus de la prévôté de Saint-Quentin et de Vermandois. Jean Louvart eut de son mariage :

- 1.° Gui, mort sans postérité,
- 2.° Claude, dont l'article suit;
- 3.° Simonet, écuyer, homme d'armes sous la conduite de Louis, duc de Luxembourg, connétable de France, en 1468.

IV. Claude LOUVART, I<sup>er</sup> du nom, chevalier, né au château de Ribemont le 8 septembre 1443, commanda une compagnie de soixante hommes d'armes. Il épousa à Quimperlé, le premier juin 1485, Henriette de Kerhouan, fille de François de Kerhouan, chevalier. Ses enfants furent :

- 1.° Claude, dont l'article suit;
- 2.° Marie-Thérèse Louvart;
- 3.° Charlotte Louvart.

V. Claude LOUVART, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, fut homme d'armes de la nouvelle ordonnance, sous la conduite de Jean d'Albon, seigneur de Saint-André maré-

---

(1) Voy. le troisième vol. de Froissart, pag. 80.

chal de France, ainsi qu'il appert par la montre de sa compagnie, le 20 janvier 1515. Il épousa à Quimperlé, le 6 mars 1533, Marthe de Kerrisiou. De ce mariage vinrent :

- 1.° Abraham, dont l'article suit;
- 2.° Pierre, écuyer, homme d'armes, sous la conduite du dauphin, ainsi qu'il conste par une montre de l'an 1556.

VI. Abraham LOUVART, écuyer, sieur de Poisvigier, épousa Marianne d'Antin, comme il appert par le contrat de mariage de son fils, qui suit :

VII. Isaac LOUVART, écuyer, sieur de la Lande, épousa, par contrat passé devant Jean Guillemarre et Pierre Giron, notaires à Vitré, le 10 avril 1591, demoiselle Susanne des Harnes, fille de Guillaume des Harnes, écuyer, seigneur, de Mortagne et autres places, et de demoiselle Marthe Suirot. De ce mariage vinrent :

- 1.° Isaac-André, dont l'article suit;
- 2.° Gabriel Louvart, écuyer, sieur de Londe, qui transigea avec son frère, le 6 avril 1633;
- 3.° Jean Louvart, chevalier, exempt des gardes-du-corps du roi, en 1636.

VIII. Isaac-André LOUVART, écuyer, transigea avec Gabriel, son frère, comme héritier d'Isaac Louvart, son père, par acte passé devant François Vauthier et Demas, notaires royaux à Hennebon, le 6 avril 1633; fit une cession à son fils, le 10 septembre 1665, et avait épousé, par contrat passé devant François Caron et Talmot, notaires royaux à Fougères, le 27 février 1629, demoiselle Esther Robillard, fille de Christophe Robillard, écuyer, et de dame Susanne Rival. De ce mariage sont issus :

- 1.° Henri, dont l'article suit;
- 2.° Jean, écuyer, sieur de la Motte, enseigne de vaisseaux à Rochefort, le 12 décembre 1666, capitaine de brûlot à Brest, le 5 août 1689, et capitaine de frégate à Toulon, le premier janvier 1703. Il se distingua au siège de cette ville, en 1701, et mourut sans alliance en 1716;
- 3.° Anne, qui épousa Jean Poitras;

II. Hugues LOUVART, qualifié *monseigneur*, chevalier à Pennon et maréchal de l'Oste, commandait en cette qualité environ huit mille gentilshommes croisés au siège d'Afrique, en 1389 (1). Charles VI lui conféra alors pour armoiries *trois têtes de maure de sable, en champ d'or*, avec la légende : *Fortis fortiori cedit*. Il épousa, en la maison royale de Ribemont, le premier mars 1390, Marie de Courtray, dont il eut :

III. Jean LOUVART, chevalier, qui fut envoyé en négociation auprès du roi d'Angleterre, en 1413, à l'occasion des troubles qui agitaient alors la France, ainsi qu'il conste par un sauf-conduit dont l'original est déposé à la tour de Londres, et relaté dans le catalogue imprimé des titres français, à la bibliothèque du roi. Il épousa, le premier février 1440, Jeanne de Ghistelles, fille de Homber de Ghistelles, chevalier. Par un vidimé du 21 mai 1447, signé d'Asnières, le roi confirma à la famille Louvart la maison royale de Ribemont et la rente annuelle de 200 liv. que lui avait assignée Philippe-le-Bel, sur les revenus de la prévôté de Saint-Quentin et de Vermandois. Jean Louvart eut de son mariage :

- 1.° Gui, mort sans postérité,
- 2.° Claude, dont l'article suit;
- 3.° Simonet, écuyer, homme d'armes sous la conduite de Louis, duc de Luxembourg, connétable de France, en 1468.

IV. Claude LOUVART, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, né au château de Ribemont le 8 septembre 1443, commanda une compagnie de soixante hommes d'armes. Il épousa à Quimperlé, le premier juin 1485, Henriette de Kerhouan, fille de François de Kerhouan, chevalier. Ses enfants furent :

- 1.° Claude, dont l'article suit;
- 2.° Marie-Thérèse Louvart;
- 3.° Charlotte Louvart.

V. Claude LOUVART, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, fut homme d'armes de la nouvelle ordonnance, sous la conduite de Jean d'Albon, seigneur de Saint-André maré-

---

(1) Voy. le troisième vol. de Froissart, pag. 80.

chal de France, ainsi qu'il appert par la montre de sa compagnie, le 20 janvier 1515. Il épousa à Quimperlé, le 6 mars 1533, Marthe de Kerrisiou. De ce mariage vinrent :

- 1.° Abraham, dont l'article suit;
- 2.° Pierre, écuyer, homme d'armes, sous la conduite du dauphin, ainsi qu'il conste par une montre de l'an 1556.

VI. Abraham LOUVART, écuyer, sieur de Poisvigier, épousa Marianne d'Antin, comme il appert par le contrat de mariage de son fils, qui suit :

VII. Isaac LOUVART, écuyer, sieur de la Lande, épousa, par contrat passé devant Jean Guillemarre et Pierre Giron, notaires à Vitré, le 10 avril 1591, demoiselle Susanne des Harnes, fille de Guillaume des Harnes, écuyer, seigneur, de Mortagne et autres places, et de demoiselle Marthe Suirot. De ce mariage vinrent :

- 1.° Isaac-André, dont l'article suit;
- 2.° Gabriel Louvart, écuyer, sieur de Londe, qui transigea avec son frère, le 6 avril 1633;
- 3.° Jean Louvart, chevalier, exempt des gardes-du-corps du roi, en 1636.

VIII. Isaac-André LOUVART, écuyer, transigea avec Gabriel, son frère, comme héritier d'Isaac Louvart, son père, par acte passé devant François Vauthier et Demas, notaires royaux à Hennebon, le 6 avril 1633; fit une cession à son fils, le 10 septembre 1665, et avait épousé, par contrat passé devant François Caron et Talmot, notaires royaux à Fougères, le 27 février 1629, demoiselle Esther Robillard, fille de Christophe Robillard, écuyer, et de dame Susanne Rival. De ce mariage sont issus :

- 1.° Henri, dont l'article suit;
- 2.° Jean, écuyer, sieur de la Motte, enseigne de vaisseaux à Rochefort, le 12 décembre 1666, capitaine de brûlot à Brest, le 5 août 1689, et capitaine de frégate à Toulon, le premier janvier 1703. Il se distingua au siège de cette ville, en 1701, et mourut sans alliance en 1716;
- 3.° Anne, qui épousa Jean Poitras;

- 4.<sup>o</sup> Françoise, mariée à messire Jean Frogier de Pont-le-Voye, dont : M. Frogier de Pont-le-Voye, ancien colonel du régiment d'Anjou, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, mort en 1780;
- 5.<sup>o</sup> Catherine Louvart, mariée à N..... Lantier, écuyer, exempt des gardes-du-corps du roi, gouverneur de Monceau, écuyer du roi en sa grande écurie.

En 1674 vivait Hyppolite Louvart, chevalier, cheval-léger.

IX. Henri LOUVART, écuyer, sieur du Portail, demeurant à Villechange, paroisse d'Auray, auquel son père fit une cession, le 10 septembre 1669, de la terre noble de Kermartin paroisse de Guidel, en Bretagne, par acte passé devant Louis Ferrand et Pierre Levasseur, notaires à Querganeau, fut homme d'armes de la garde ordinaire du roi Louis XIV, avant le mois de mars 1671, et décéda le 26 octobre 1704. Il avait épousé, par contrat passé devant Lefrançois et Garnier, notaires à Mussillac, paroisse de Saint-Mauzert, le 8 avril 1670, demoiselle Marguerite Fournier, morte et inhumée au même lieu que son mari, le 29 novembre 1696, fille de Jean Fournier et de Thérèse d'Alençon. De ce mariage sont issus :

- 1.<sup>o</sup> Pierre-Louis, dont l'article suit ;
- 2.<sup>o</sup> N . . . . Louvart du Portail, écuyer, enseigne de vaisseau à Brest, mort sans alliance en 1715 ;
- 3.<sup>o</sup> Thomas, écuyer, sieur de la Grenouillère, mort sans alliance, et inhumé à Londigné le 10 février 1697 ;
- 4.<sup>o</sup> Marie-Madeleine Louvart de Beaujolais, née le 30 juin 1680, mariée, le 23 novembre 1707, à Charles de Flondres.

X. Pierre-Louis LOUVART, écuyer, sieur de Pont-le-Voye, né le 19 août 1683, entra aux mousquetaires de la garde du roi, où il servit pendant onze ans, et se trouva à la bataille de Malplaquet, comme il appert par son congé absolu, donné par M. le marquis de Vins, le 14 juin 1708. Il épousa, par contrat passé devant Gombaut et Fergeot, notaires de Couhé-Vérac, le 17 juin

1709, dame Madeleine de Lauzon, veuve de messire Charles de Bellivier, chevalier, seigneur de Pairs. De ce mariage vint :

XI. François LOUVART, écuyer, sieur de PONT-LE-VOYE, né le 10 février 1722. Il acquit de Charles de Villeneuve, sieur de la Noue, la terre de la Ganterie, par acte passé devant Choyau, notaire de la baronnie de Saint-Hermant, le 12 juin 1758. Il épousa, par contrat passé à Boistellé, devant Davaux et Serpt, notaires à Civré, le 20 août 1753, Marie-Madeleine Marignier, fille de Mathieu Louis de Marignier et de dame Marie Fierabrac-Desmottès. De son mariage sont issus :

- 1.° Jean-Baptiste-François, dont l'article suit ;
- 2.° François-Marie, qui forme la seconde branche ;
- 3.° Louis-Dominique, tige de la troisième branche ;
- 4.° René-Charles, né le 11 novembre 1759, prêtre, prieur de Châteaudun en 1781, licencié en théologie de la maison royale de Navarre, en 1786. Il fut déporté en Espagne, et mourut à Saint-André en 1794 ;
- 5.° Marie-Julie Louvart de Pont-le-Voye, née le 11 novembre 1762, mariée à Fontenay, en 1794, à messire N.... Cardin, écuyer, auditeur de la chambre des comptes de Nantes, dont postérité.

XII. Jean-Baptiste-François LOUVART, chevalier de PONT-LE-VOYE, né à Réaumur le 29 octobre 1755, a épousé à Saintes, en 1795, dame Julie Potier de Pommeroy, fille de messire N.... Potier de Pommeroy, ancien capitaine au régiment de Carignan, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il a de ce mariage :

- 1.° Adolphe-Alphonse ;
- 2.° Zoé, mariée à Lorient, en 1813, à M. de Plat du Plessis ;
- 3.° Célie Louvart de Pont-le-Voye ;
- 4.° Clara Louvart de Pont-le-Voye.

#### SECONDE BRANCHE.

XII. François-Marie LOUVART, chevalier de PONT-LE-VOYE, né à Réaumur le 8 décembre 1756, capitaine au corps

royal d'artillerie des colonies, a fait toutes les campagnes de l'Inde dans les régiments de l'Isle-de-France et d'Aquitaine, sous les ordres des amiraux de Suffren et de Bussy, et s'est trouvé aux affaires des 13 et 25 juin 1783. Il a été nommé électeur de la noblesse de Paris, pour l'élection des députés aux états généraux en 1789, et envoyé en députation à Sa Majesté par l'assemblée des colons réunis de Saint-Domingue à l'hôtel de Massiac, pour engager le roi à mettre son *veto*, sur le décret de l'assemblée nationale concernant la liberté des noirs ; il a été ensuite nommé électeur du département de la Vendée, député par ses collègues près du roi, le 22 septembre 1815, et présenté à sa majesté Louis XVIII le 30 du même mois. Il a acquis de M. Eugène de Machault la terre de Piaurin, par acte de 1809, passé par M<sup>e</sup> Cougneau, notaire à Fontenay. Il est aujourd'hui capitaine de gendarmerie. Il a épousé à Fontenay, le 4 septembre 1795, Marie-Julie Jouffrion du Verger, fille de Marie-Pierre Jouffrion qui périt sur l'échafaud en 1794, comme ayant servi en qualité de commissaire de Sa Majesté dans la Vendée ; ses dernières paroles furent le cri de *vive le Roi !* et son frère fut tué également au service de S. M. ; à la tête de son bataillon, pour la défense du pont de Saint-Philbert du Pont-Charault, et de Madeleine Maingaud de la Ronde. De ce mariage sont issus :

- 1.<sup>o</sup> Gustave-Adolphe, né le 11 janvier 1798 ;
- 2.<sup>o</sup> Eudoxie Louvart de Pont-le-Voye, née le 22 juin 1797, mariée en 1814, au château de Piaurin, commune de Saint-Philbert du Pont-Charault, en la Vendée, à Philippe Esgaunière du Thibeuf, écuyer, dont postérité.

#### TROISIÈME BRANCHE.

XII. Louis-Dominique LOUVART, chevalier de PONT-LE-VOYE, né le 4 août 1758, capitaine au régiment du Cap, s'est trouvé, sous le commandement de M. de Guichen, à la rencontre de l'ennemi, et a eu du roi une gratification de 400 liv. Il a été aide-de-camp de M. le comte de Paigné, gouverneur général de Saint-Domingue, major du corps des nègres libres. Il a épousé à Saint-Domingue, en 1789, Hyacinthe-Sophie-Fro-



mont, fille de M. Fromont, propriétaire de plusieurs habitations dans les cantons de Jérémie et de Plinouth. Il a eu de ce mariage :

Hyacinthe-Edouard Louvart de Pont-le-Voye, sous-lieutenant au 76<sup>e</sup> régiment de ligne, qui a fait plusieurs campagnes.

Il y avait de cette famille, en 1780, un lieutenant-colonel du régiment d'Anjou, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et en 1789, un ancien capitaine au régiment de Nassau, aussi chevalier de Saint-Louis. Ce dernier vivait à Obernheim, près Strasbourg.

*Armes* : « D'or, à trois têtes de maure de sable, bandées d'argent. »

---

DOMENY DE RIENZI, famille originaire de Rome, qui descend de Nicolas Gabrini de Rienzi, chevalier, tribun et sénateur de Rome, sous les papes Clément VI et Innocent VI. Elle s'est fixée en Provence depuis environ un siècle, et se trouve représentée de nos jours par :

Grégoire-Louis DOMENY DE RIENZI, chevalier, né en 1789, membre de plusieurs académies, capitaine dans l'armée royale de monseigneur le duc d'Angoulême, en 1815. Des certificats authentiques qui m'ont été mis sous les yeux, attestent que M. le chevalier de Domeny de Rienzi a, dans cette dernière circonstance, levé une compagnie de deux cents hommes pour rejoindre l'armée de monseigneur le duc d'Angoulême, et qu'il a manifesté d'une manière non équivoque son attachement pour l'auguste maison de Bourbon.

La famille de Rienzi a contracté des alliances avec celles de Gabrini, Flassani, Raimond, Capponi, de Bus, de Rostang, de Pommiers, de Bruges d'Entrecasteaux, de Fossat, etc., etc.

---

**BRIOIS (DE)**, famille ancienne, originaire d'Artois, province où elle réside encore de nos jours. Elle a fourni plusieurs chevaliers du Temple, dont, entre autres, Guillaume de Briois, qui l'était le 14 mars 1309, et fut livré aux flammes, avec le grand-maître et les autres chevaliers; supplice aussi horrible qu'injuste, et qui rendit les noms de ces victimes à jamais mémorables.

I. Jackemin **DE BRIOIS**, écuyer, combattit en cette qualité sous le seigneur de Liques, en 1254, dont la compagnie était composée de vingt-cinq chevaliers et de trente-six écuyers, et fut présent à la prise d'Oisy, qui fut livrée aux flammes la même année. Il épousa N.... de Hebuterne, fille de Wantier, selon d'autres, de Wil-lam, sire de Hebuterne, dont est issu :

II. Jean **DE BRIOIS**, 1<sup>er</sup> du nom, écuyer, qui servit dans l'île de Chypre et dans la Palestine. Il combattit sous Henri de Lusignan, lorsqu'en 1288 Richard de Né-blans, connétable du royaume de Jérusalem, mit en saisine un fief appartenant à Baudoin de Piquiny. Il épousa, à son retour de la Palestine, N.... de Saint-Etienne, dont :

III. Gilles **DE BRIOIS**, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, marié, vers l'an 1339, à Jeanne de Forestel. Il fut témoin, avec mons l'Hermite de Caumont, mons de Wans, chevaliers, et autres, en certain débat qu'eut messire Jean de Mailly, chevalier, seigneur de Loursignol (aujourd'hui Rossignol) et de Buire, avec Eudes, duc de Bourgogne et comte d'Artois, ainsi qu'il conste d'une lettre en parchemin, datée du samedi, premier jour de mai de l'an 1339, par laquelle on apprend qu'étant en âge nubile, il se maria avec Jeanne de Forestel, sortie de famille noble et ancienne au pays d'Artois, et qu'ils eurent pour fils :

IV. Pierre **DE BRIOIS**, 1<sup>er</sup> du nom, écuyer, qui, vers l'an 1360, fonda, à Hebuterne, une chapelle qu'il dédia à saint Eloy. Il scella de son sceau une vente que fit, en 1376, Marie de Béthune, dame de Hebuterne, de la terre et seigneurie de Baillon, aux chanoines de l'église d'Amiens. Il épousa Marie Sacquespée, fille de Simon Sacquespée et de Marie de Hallenges, et sœur de Michel Sacquespée, échevin d'Arras en 1382, avec lequel Pierre de Briois passa une procuration consignée sur les regis-

tres de l'échevinage de cette ville, le 10 juillet 1389. De ce mariage est issu :

V. Pierre DE BRIOIS, II<sup>e</sup> du nom, écuyer, qui eut la garde du château de Hébuterne pendant la guerre que les Anglais firent dans la province d'Artois. Il est rappelé dans un dénombrement de la terre de Hébuterne, servie à Jean de Bourbon, seigneur de Bucquoi, le premier février 1406, comme propriétaire, entre autres de cinq fiefs mouvants de la première de ces deux seigneuries, et combattit à la journée d'Azincourt le 25 octobre 1415. Il épousa Marie de Mallepart, de laquelle il laissa :

- 1.<sup>o</sup> Jean, dont l'article suit ;
- 2.<sup>o</sup> Gilles, écuyer, vivant en 1438, qui épousa,
  - 1.<sup>o</sup> Marie du Hem ; 2.<sup>o</sup> Barbe de Mautor de Bous-saret ; 3.<sup>o</sup> Marie de Rely, fille de Nicolas de Rely, chevalier, et de Gaye de Vignacourt. Il eut du premier lit, Périnet de Briois, écuyer, et du second lit, Riquier de Briois, écuyer, seigneur de Pasture, marié avec Jeanne Mention, dont : 1.<sup>o</sup> Jacques de Briois, écuyer, seigneur du Mesnil-lès-Donquerre, marié avec Marie Cornu, qui le rendit père de Jean le Briois, écuyer, seigneur de la Pasture, marié avec Jeanne d'Estrées, et François le Briois, écuyer, sieur du Mesnil, qui laissa de N.... Loisel Nicolas le Briois, écuyer, seigneur de Framécourt, qui épousa Antoinette du Quesnoy ; 2.<sup>o</sup> Bernard le Briois, écuyer, seigneur de la Pasture, d'Omesmont et de Neuville, marié avec Jeanne d'Ostrel, dont Jeanne le Briois, mariée à Jacques des Groisillers, écuyer, sieur de Teneur et du Mesnil.

VI. Jean DE BRIOIS, II<sup>e</sup> du nom, écuyer, dit le Bon, seigneur d'Hailly et de Bertangle, rappelé dans un contrat d'achat du 23 avril 1444, fit son testament le pénultième juillet 1455, dans lequel il nomme ses enfants, qui suivent, et fut inhumé dans la chapelle de Saint-Eloy, sépulture de ses prédécesseurs. Il avait épousé Marie Bauduin de Ramillies, fille de noble personne Nicaise Bauduin, écuyer, seigneur de Ramillies, et de Maricourt-sur-Somme, et de dame Jeanne de Pisseleu, dont :

- 1.<sup>o</sup> Jean, écuyer, mort sans postérité ;

- 2.° Vaast, dont l'article suit ;
- 3.° Pierre, chevalier de Rhodes ;
- 4.° Jacqueline de Briois ;
- 5.° Jeanne de Briois, femme de Bauduin de Rely, écuyer, seigneur de Blache et de Bouvain, dont Jean de Rely, évêque d'Angers, grand-aumônier de France et conseiller d'état du roi Charles VIII, mort en 1497.

VIII. Vaast DE BRIOIS, chevalier, seigneur de Sailly et de Bertangle, fut fait chevalier de l'ordre du Roi au sacre de Louis XI, le 15 août 1461, et se distingua à la bataille de Guinegate, village près de Théroouenne, en 1479, où il demeura prisonnier. Il testa devant Louis de la Motte, le 9 octobre 1482, par lequel acte il nomme et lègue ses enfants, qui suivent :

- 1.° Jean, dont l'article suit ;
- 2.° Vaast, grand-doyen de Saint-Martin de Tours, chanoine d'Amiens et d'Angers, et chapelain du roi Charles VIII, dont il est encore qualifié ambassadeur. Il est mort à Tours le premier juillet 1505 ;
- 3.° André, écuyer, sieur de Sailly ;
- 4.° Marie, alliée à Druon Michault ;
- 5.° Jeanne, femme de Pierre le Barbier ;
- 6.° Antoinette, mariée à Guillaume Cireau ;
- 7.° Augustine, religieuse ;
- 8.° Mariette de Briois, femme d'André de Mehetz.

IX. Jean DE BRIOIS, III<sup>e</sup> du nom, écuyer, seigneur de Sailly et de Bertangle, écuyer d'écurie du roi Charles VIII, par lettres du 15 février 1491, épousa Marie de Baillencourt, dite Courcol, fille de Jacques de Baillencourt, écuyer, seigneur de Hannescamps, et sœur de Jean, échanson de la reine Blanche. Il testa le 25 août 1528, devant Mathieu Remond, prêtre et notaire apostolique, et mourut le 3 mai 1534. De ce mariage vinrent :

- 1.° Jean prévôt d'Antoing et chanoine d'Arras ;
- 2.° Pierre, dont l'article suit ;
- 3.° Marie, alliée à Jacques le Guérard, huissier d'armes de l'empereur Charles-Quint ;

4.<sup>o</sup> Marguerite de Briois, mariée à Jean Sénéchal, écuyer, seigneur de la Bazecque.

X. Pierre DE BRIOIS, III<sup>o</sup> du nom, écuyer, seigneur de Sailly et Bertangle, licencié ès lois, épousa par contrat du 21 octobre 1529, Annette Crespin, fille de maître Charles Crespin, licencié ès lois, avocat et conseiller de la prévôté foraine de Beauquesne, et de demoiselle Hélène Doresmiculx. De ce mariage vinrent :

- 1.<sup>o</sup> Jean, dont l'article suit;
- 2.<sup>o</sup> Marie, baronne du pays de Lalleu, mariée : 1.<sup>o</sup> à Gilles Delebecques; 2.<sup>o</sup> à Charles de Cardevaque, écuyer, seigneur de Beaumont.

XI. Jean DE BRIOIS, IV<sup>o</sup> du nom, écuyer, seigneur de Sailly, de le Lacques, de Savy, de Mouy, de Hachin, de Bellenville et de Poix, conseiller au conseil d'Artois en 1571, né en 1530, mort le 24 mars 1609, avait épousé : 1.<sup>o</sup> en 1562, demoiselle Jeanne du Mont-Saint-Eloy, fille de noble homme Charles du Mont-Saint-Eloy, écuyer, conseiller au grand-conseil de Malines, maître des requêtes ordinaires de l'hôtel du roi, et de noble demoiselle Antoinette de Bertoult; 2.<sup>o</sup> demoiselle Jeanne le Cambier, veuve d'Adrien Bertoult, écuyer, sieur de Herbeval. Du premier lit sont issus :

- 1.<sup>o</sup> Pierre, écuyer, sieur de Sailly, mort sans postérité de Jacqueline de Genevières, dame de Vaudricourt, fille d'Antoine de Genevières, seigneur de Courchelettes;
- 2.<sup>o</sup> Charles, chanoine d'Arras;
- 3.<sup>o</sup> Hugues, dont l'article suit;
- 4.<sup>o</sup> Robert, religieux de l'abbaye de Saint-Vaast;
- 5.<sup>o</sup> Maximilien, auteur de la branche des seigneurs d'Hulluch, rapportée ci-après;
- 6.<sup>o</sup> Marie-Marguerite de Briois, dame de Savy, femme de Guillaume de Boucherat, chevalier, seigneur de Beaumontel, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre, dont il eut :
  - 1.<sup>o</sup> Françoise de Boucherat, mariée à Nicolas de Fallart, chevalier, marquis de Saint-Etienne, capitaine d'une compagnie de cheval-légers, et commandant le régiment d'Urfé;
  - 2.<sup>o</sup> Marguerite de Boucherat, alliée à Jean de Mailly, dit Lasca-

ris, comte de Mailly, général de l'armée de Pologne dans le grand duché de Lithuanie.

XII. Hugues DE BRIOIS, écuyer, seigneur de Sailly et de Poix, né à Arras en 1569, conseiller ordinaire de Philippe II, roi d'Espagne, mort le 22 juillet 1597, avait épousé, en 1596, damoiselle Isabeau du Val, fille de Nicolas du Val, écuyer, sieur du Nattoy, de Wavans, etc., mayeur d'Arras, député général des états d'Artois, et de damoiselle Isabeau Couronnel. De ce mariage sont issus :

- 1.° Jean, dont l'article suit ;
- 2.° Hugues de Briois, écuyer.

XIII. Jean DE BRIOIS, V<sup>e</sup> du nom, écuyer, seigneur de Poix, né à Arras en 1597, servit comme gentilhomme dans l'armée de Sa Majesté Catholique, commandée par le cardinal Infant, mandé à cet effet par lettres de 1624, 1634 et 1635 ; fut blessé au siège d'Arras, en 1640, d'un coup de canon, et mourut en 1647. Il avait épousé, au mois de mars 1625, damoiselle Jeanne de Belvalet, fille de messire Floris de Belvalet, écuyer, conseiller au conseil d'Artois, et de damoiselle Antoinette de Hapiot. De ce mariage vinrent :

- 1.° Floris, religieux à l'abbaye du Mont Saint-Eloy ;
- 2.° Charles, dont l'article suit ;
- 3.° Albert, écuyer, seigneur de Poix ;
- 4.° Hélène de Briois ;
- 5.° Angélique de Briois, religieuse ursuline à Amiens ;
- 6.° Anne-Françoise de Briois, affiliée à Louis de Jacomelle, écuyer, seigneur de Couvigny, major de Courtenay.

XIV. Charles DE BRIOIS, I<sup>er</sup> du nom, écuyer, seigneur de Poix, de Miraumont, etc., né en janvier 1644, officier au régiment Royal, infanterie, mort le 15 septembre 1681, avait épousé, par contrat du 25 octobre 1670, Anne-Dominique de Widebien, fille de messire Philippe de Widebien, seigneur d'Ignacourt, chevalier du conseil provincial d'Artois, et de dame Isabelle-Claire le Pippre du Hayon. Il eut de ce mariage :

- 1.° Charles-François, dont l'article suit ;

- 2.° Marie-Jeanne de Briois, femme de Guillaume Foulon, écuyer, seigneur de Profonval, grand-bailli du Cambrésis.

XV. Charles DE BRIOIS, II<sup>e</sup> du nom, écuyer, seigneur de Poix, de Miraumont, etc., officier au régiment de Famechon, en 1692, mourut en 1753. Il avait été admis, par l'acquisition de la terre d'Angres, qu'il fit en 1722, dans le corps de la noblesse des états d'Artois, après avoir fait ses preuves dans l'assemblée générale, en 1724, et avait épousé, par contrat du 2 mai 1695, Anne-Catherine de Baudequin, fille de Charles de Baudequin, écuyer, seigneur d'Allincourt, de la Faye, de Boissécourt, etc., et de dame Albertine-Aldegonde de Staffe. De ce mariage sont issus :

- 1.° Charles-Joseph, dont l'article suit ;
- 2.° Philippe-Ignace, écuyer, capitaine au régiment de Bourbon, infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, mort à Perpignan en 1744 ;
- 3.° Anne-Dominique de Briois, mariée : 1.° à Henri Despalungue, écuyer, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ; 2.° à Bertault de Bertoult, écuyer, seigneur de Saint-Waast, chevalier du même ordre.

XVI. Charles-Joseph DE BRIOIS, écuyer, seigneur d'Angres, de Poix, de Neulette, etc., officier au régiment de Bourbon, infanterie, né en 1697, décédé le 26 juillet 1774, avait épousé, par contrat du 22 février 1728, demoiselle Marie-Lamoraline-Thérèse le Ricque, fille de Pierre-Ignace le Ricque, écuyer, seigneur du Surgeon, d'Annezin, de Hannegrave, de Neuville et des Tournelles, et de dame Marie-Charlotte-Ursule de Roberty. De ce mariage vinrent :

- 1.° Pierre-Dominique, dont l'article suit ;
- 2.° Charles-Gislain, mort sans postérité ;
- 3.° François - Joseph-Procope, écuyer, mort à Barcelone en 1752, officier aux Gardes-Wallonnes ;
- 4.° Marie-Henriette de Briois d'Angres, mariée à Louis-Lamoral-Benoît le Ricque, écuyer, seigneur de Marquais, fils de Philippe-Louis le Ric-

que, écuyer, seigneur des Prés, membre du corps de la noblesse des états d'Artois.

XVII. Pierre-Dominique de Briois, écuyer, seigneur de la Mairie, d'Angres, de Poix, de Neulette, etc., d'abord officier au régiment d'Eu, puis capitaine aide-major du premier bataillon d'Artois, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, l'un des députés nommés de la noblesse d'Artois en 1768, épousa, en 1753, Marguerite-Françoise-Josèphe le Vasseur de Bambecque, fille de Philippe-Robert le Vasseur, écuyer, seigneur de Bambecque, et de Marguerite-Isabelle de Croëzes. De ce mariage sont issus :

- 1.° Pierre-Lerin-Robert, dont l'article suit ;
- 2.° Jean-Baptiste-François-Xavier, écuyer, officier au régiment de Bresse, infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, marié avec Pélagie-Lucie-Joseph le Fèbvre de Lattre, dont une fille ;
- 3.° Claire-Charlotte-Josèphe, alliée à Charles-Victor-Joseph de Sars, chevalier, seigneur de Crunquet ;
- 4.° Agnès- Ignace-Josèphe de Briois.

XVIII. Pierre-Louis-Robert DE BRIOIS, écuyer, seigneur de la Mairie, de Neulette et autres lieux, élevé au collège royal de la Flèche, puis officier au régiment de Bresse, infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et de Saint-Lazare, major d'infanterie, a émigré en 1791, et servi dans l'armée des princes jusqu'au licenciement à Liège, époque à laquelle il passa en Hollande ; fit la retraite en Hanovre dans la compagnie des hussards de Béon ; servit dans le deuxième bataillon de Rohan-Montbazon, au licenciement duquel il alla rejoindre, sur les bords du Rhin, l'armée de monseigneur le prince de Condé ; fit la campagne de 1796, dans les chasseurs nobles ; se distingua et fut blessé grièvement à l'affaire d'Oberkamsac, près de Mandelheim, en Souabe, où ce prince le décora de la croix de Saint-Louis, avec le brevet de major d'infanterie ; rentra en France ; fut chargé, par un lieutenant du fameux George Cadoudal, du commandement de huit cents paysans insurgés sur la côte de l'Armorique. A l'arrivée du



roi à Boulogne, il fut un des vingt-cinq gentilshommes de l'Artois qui se rendirent auprès de Sa Majesté, pour lui témoigner la joie que tous les bons Français ressentirent de son retour. Lors de la dernière chute de l'usurpateur, il a été le premier à faire flotter le drapeau blanc sur le clocher de son église. Il a épousé : 1.<sup>o</sup> en 1784, Joséphe du Poulpry, en Bretagne, morte sans enfants, fille du comte du Poulpry ; 2.<sup>o</sup> en juin 1805, demoiselle Marie-Françoise Elisabeth de Louvencourt-Beaupré, fille de Jean-François, comte de Louvencourt, et de Marie-Françoise de Vignacourt. De ce mariage sont issus :

- 1.<sup>o</sup> Marie-Joseph-Louis-Adolphe-Charles de Briois de la Mairie, né le 12 juillet 1808 ;
- 2.<sup>o</sup> Pierre-François-Joseph-Adolphe de Briois de la Mairie, né le 21 juin 1810 ;
- 3.<sup>o</sup> Marie-Josèphe-Louise-Aline de Briois de la Mairie, née le 24 avril 1806.

#### SECONDE BRANCHE.

##### *Seigneurs d'Hulluch.*

XII. Maximilien DE BRIOIS, écuyer, seigneur de Saily, de la Pugnanderie, etc., né à Arras en 1571, fils puîné de Jean de Briois, IV<sup>e</sup> du nom, et de Jeanne du Mont-Saint-Eloy, sa première femme, fut conseiller des archiducs en la gouvernance de Lille, et mourut le 4 juin 1620. Il avait épousé, par contrat du 23 novembre 1598, damoiselle Jeanne de Hapiot, fille de Jean de Hapiot, écuyer, sieur de Riencourt, et de dame Adrienne le Prevost de Rancy. De ce mariage vinrent :

- 1.<sup>o</sup> Maximilien-Philippe, dont l'article suit ;
- 2.<sup>o</sup> Maximilien, écuyer ;
- 3.<sup>o</sup> Jean de Briois, jésuite ;
- 4.<sup>o</sup> Philippe, écuyer, seigneur du Brule ;
- 5.<sup>o</sup> Catherine de Briois ;
- 6.<sup>o</sup> Adrienne, mariée, 1.<sup>o</sup> à Ponthus le Merchier, écuyer ; 2.<sup>o</sup> à Jean-Baptiste de Bourgogne, chevalier, seigneur d'Herbamez, du Tilly, etc., né en 1613, mort en 1638, capitaine d'une compagnie de deux cents hommes, pour le service de

S. M. Catholique, fils puîné de Philippe de Bourgogne et d'Isabelle Delecandèle ;

7.° Marie, religieuse à l'abbaye de Marquette ;

8.° Isabelle de Briois, religieuse carmélite à Tournay.

• XIII. Maximilien-Philippe DE BRIOIS, chevalier, seigneur de Sailly, de la Pugnanderie, du Château Gaillard, etc., né à Lille le 10 septembre 1610, fut créé chevalier, lui et sa postérité, par lettres du roi Louis XIV, données à Saint-Germain-en-Laye au mois de mars 1671, testa le 4 janvier 1673, et avait épousé, par contrat du 26 mai 1639, demoiselle Madeleine de Flandres, dame de Carnin, fille de Charles de Flandres, écuyer, seigneur de Herseau et de Bouchart, et de dame Marie Vignen. De ce mariage sont issus :

1.° Charles, dont l'article suit ;

2.° Robert-Maximilien, chevalier, mort sans alliance ;

3.° Marie-Charlotte de Briois, mariée à Jacques de la Rivière, écuyer, seigneur de Romblay et de la Carnoye, fils de Jean de la Rivière et de Madeleine de Melun.

XIV. Charles DE BRIOIS, chevalier, seigneur de Carnin, de Sailly, de la Pugnanderie, d'Hulluch, etc., admis aux états d'Artois, après avoir fait les preuves requises à l'assemblée générale de 1718, testa le 9 février 1728, et mourut le 6 octobre 1731. Il avait épousé, le 6 octobre 1686, damoiselle Madeleine le Merchier, dame d'Hulluch, dont :

1.° Robert-Hyacinthe-Joseph, dont l'article suit ;

2.° Antoine-Joseph, chanoine et doyen de la collégiale de Saint-Pierre de Lille ;

3.° Charles-Maximilien-Joseph, chevalier, seigneur de Carnin, né le 28 mai 1692, marié, au mois de janvier 1738, avec Marie-Madeleine de la Rivière, fille de Robert de la Rivière, écuyer, seigneur de Dours, de Violaines, etc., dont Marie-Constant-Joseph de Briois d'Hulluch, chevalier, seigneur de Carnin, de Werdrecques, etc., né le 8 octobre 1739, allié à damoiselle Pauline-Marie-Thérèse-Josèphe de Gruson de Maincourt, fille de messire Louis-Joseph de Gruson, écuyer,

seigneur de Maincourt, capitaine au régiment de Beauvilliers, cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ;

- 4.° Pierre-François, chevalier, seigneur du Coulombier et de Sailly ;
- 5.° Philippe-Charles-Bernard, né en 1749, abbé de Saint-Waast d'Arras, sous le nom de dom Vigor, député à la cour, de la part du clergé d'Artois, en 1752, 1756, 1760 et 1771 ;
- 6.° Marie-Elisabeth-Claire, dame de Sailly ;
- 7.° Marie Françoise-Florence-Joséphe, mariée, le 11 décembre 1722, à Charles-François-Joseph de Coupigny, chevalier, seigneur de le Bargue de Louverval, etc. ;
- 8.° Marie-Catherine, religieuse à Marquette, morte en 1771 ;
- 9.° Anne-Renée de Briois, dame du Brule.

XV. Robert-Hyacinthe-Joseph DE BRIOIS, chevalier, seigneur d'Hulluch, de la Pugnanderie, député à la cour pour le corps de la noblesse d'Artois, en 1748, né le 15 août 1688, mort le 30 décembre 1758 ; avait épousé, par contrat du 9 décembre 1722, Marie-Gabrielle de Coupigny, fille de Jean-François de Coupigny, chevalier, seigneur de le Bargue, etc., et de damoiselle Marguerite de Haynin. De ce mariage vinrent :

- 1.° Henri-François-Gabriel-Joseph, dont l'article suit ;
- 2.° Antoine-Dominique-Hyacinthe, chevalier, seigneur d'Hulluch, marié, le 18 avril 1759, avec Valentine-Charlotte de Carieul de Beauquesne, fille de messire Adrien-Philippe de Carieul, chevalier, seigneur de Fiefs, de Beauquesne, de Beurins, etc., et de Marie-Anne-Joséphe-Valentine de Hautecloque de Quatrevaux, dont Marie-Joséphe-Valentine de Briois, dame d'Hulluch ;
- 3.° Renée-Amélie-Caroline, prieure de la maison noble de l'hôpital de Notre-Dame, à Tournay ;
- 4.° Marie-Gabrielle-Florence, religieuse à Marquette ;
- 5.° Antoinette-Valentine de Briois d'Hulluch, religieuse de la noble abbaye d'Estrun, près d'Arras.

XVI. Henri-François-Gabriel-Joseph de Briois, chevalier d'Hulluch, chevalier, seigneur de Montgobert et de la Hauterne, né le 22 mars 1739, a épousé demoiselle Marie-Béatrix-Cécile de Gourdin de Drinkam, fille de Jacques-Louis de Gourdin, chevalier, seigneur de Drinkam, officier au régiment de la Marck et chevalier d'honneur au présidial de Frandres. De ce mariage sont issus :

- 1.° Vigor-Dominique-Guislain de Briois d'Hulluch, chevalier, volontaire au régiment de Languedoc, dragons ;
- 2.° Antoine-Gabriel-Joseph-Guislain de Briois d'Hulluch, chevalier.

Cette famille a été maintenue dans sa noblesse en 1583, par jugement des commissaires du roi d'Espagne.

*Armes* : « De gueules, à trois gerbes d'or ; à la bordure du même, chargée de huit tourteaux du champ. »

DIEULEVEULT, famille ancienne, originaire de Normandie, sur laquelle j'attends des détails plus étendus, et qui se trouve aujourd'hui représentée par :

François-Marie DIEULEVEULT, seigneur de Launay, Dustanger, du Penquèles, etc., né à Carhaix le 19 août 1749, marié, le 25 juin 1796, à demoiselle Françoise-Marie le Borgne de Coëtivi, veuve du sieur Montfort de Kerséhan, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, issue du sieur le Borgne de Coëtivi, seigneur de Boisriou conseiller au parlement de Bretagne, morte sans postérité ; marié en secondes nocces à demoiselle Céleste-Marie-Hyacinthe le Gentil de Rosmordue, veuve de N... le Guale de Lanzéon, officier d'infanterie, issue du sieur le Gentil, comte de Rosmordue, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, seigneur de Rosmordue, Kerazan, etc., etc. De ce second lit sont nés :

- 1.° Paul-Timothée-Agathe-Ange Dieuleveult, le 14 décembre 1799 ;
- 2.° Ernest - Hyacinthe - Pierre - Célestin - Dieudonné Dieuleveult, le 12 avril 1803 ;

3.<sup>e</sup> Virginie-Olympe-Françoise Dieuleveult, le 29 janvier 1802 ;

4.<sup>e</sup> Albert-Célestin-Grégoire Dieuleveult, le 9 mai 1811.

*Armes* : « D'azur, à six croissants contournés d'argent. »

---

BARRÈS (DE), seigneur du Molard, en Vivarais.

Le nom de cette famille est fort ancien en Languedoc ; elle est connue depuis Bertrand de Barrès, seigneur du château de Rosses, qualifié *messire*, qualification qui suppose nécessairement celle de *chevalier* ; lequel est rappelé dans le testament de Bertrand, son fils, qui suit, de l'année 1283.

Bertrand de BARRÈS fit son testament le 10 des calendes de septembre 1283, dont il nomma exécuteurs Berengère, sa femme, et Guillaume de Cadoene, chevalier, mari de Béatrix de Barrès, leur fille.

On trouve ensuite :

Pierre DE BARRÈS, lequel reçut la quittance qui lui fut donnée, le 11 des calendes de décembre 1290, par Guillaume de Cadoene, chevalier, et Bertrand de Cadoene, damoiseau, père et fils, d'une somme de 200 liv. constituée en dot à Aigline de Barrès, sa sœur, femme dudit Bertrand.

Mais la filiation n'est prouvée que depuis :

I. Guillaume DE BARRÈS, I<sup>er</sup> du nom, écuyer, né en 1436, lequel épousa, par contrat du 6 mars 1486, Gabrielle de Merle, qui le rendit père de :

II. Charles DE BARRÈS, écuyer, lequel épousa, le 6 mars 1529, Françoise de Serre, dont il eut Guillaume qui suit. Il consentit une vente le 10 mars 1547, et testa le 4 septembre 1551, en faveur dudit Guillaume, son fils.

III. Guillaume DE BARRÈS, II<sup>e</sup> du nom, écuyer, sieur DU MOLARD, dit *le capitaine Barres*, épousa, par contrat du 11 avril 1563, Louise de Piberès, fille de Claude, et de Marguerite Chambaud ; fut nommé capitaine (gouver-

neur) de la ville du Pouzin, le 10 septembre 1591, en considération, est-il dit, *de son courage et de son expérience au fait des armes*; passa une transaction le 12 août 1592, avec noble Mathieu de Chambaud-Charrier; assista, le 9 juin 1613, au contrat de mariage d'Elie, son fils, qui suit, et lui fit donation de la terre du Molard, située au Pouzin. Depuis cette époque cette terre est demeurée dans la famille, jusqu'en 1793 qu'elle en est sortie par la vente qui en a été faite révolutionnairement. Il est encore rappelé dans un certificat donné le 5 mars 1629, par le duc de Vantadour, à Elie de Barrès, son fils, dans lequel, après avoir attesté ses services, il ajoute qu'*il est d'une noble et très-ancienne famille*.

IV. Elie DE BARRÈS, écuyer, sieur DU MOLARD, épousa, par contrat du 9 juin 1613, Phélice de Chambaud, fille de noble Mathieu de Chambaud-Charrier, écuyer, capitaine-châtelain royal du Pouzin et de Saint-Pierre de Barry, et de Jeanne de Chabruel; reçut la donation que lui fit Louise de Piberès, sa mère, le 3 juillet 1618; fit une acquisition le 27 février 1636; fut convoqué au ban et arrière-ban de la noblesse du Vivarais, en 1637 et 1639, et fit les campagnes de Salces, de Leucate et de Roussillon contre les Espagnols. Il laissa de l'alliance ci-dessus :

- 1°. Alexandre de Barrès, qui continue la postérité;
- 2°. Elie; mort au service du roi en 1656;
- 3°. Paul, aussi mort au service du roi en 1672;
- 4°. Simone de Barrès, qui épousa, par contrat du 12 avril 1655, David Bonnet de Chalançon.

V. Alexandre DE BARRÈS, écuyer, sieur DU MOLARD, fut lieutenant dans le régiment de Chastre-Vielle, et fut en cette qualité aux sièges de Mortave et d'Alexandrie. Il passa une obligation le 13 août 1656, et reçut celle qui lui fut consentie par Paul de Barrès, son frère, le 23 août 1666; passa, conjointement avec Phélice de Chambaud, sa mère, une transaction avec les consuls du Pouzin, le 13 mars 1665; fit, en qualité d'héritier de cette dame, hommage au roi, devant l'intendant du Languedoc, des rentes et biens nobles qu'il possédait au Pouzin, le 27 août 1679; abjura l'hérésie de Calvin devant Daniel Cosnac, évêque de Valence, le 16 août

1683. Le 21 novembre suivant, vu sa qualité de gentilhomme et sa fidélité envers le roi, le subdélégué de l'intendant rendit une ordonnance en sa faveur, *faisant défenses aux consuls du Pouzin de le comprendre dans la contribution, subsistance et logement des troupes*. Il fut nommé capitaine-châtelain royal du Pouzin le 3 mars 1688, et prêta serment en cette qualité le 30 du même mois; passa une transaction, le 16 juillet 1691, avec noble Daniel du Solier, écuyer, et fit son testament le 16 novembre 1696. Du mariage qu'il avait contracté avec demoiselle Jeanne Boix, le premier juin 1669, vint :

VI. Elie-Charles DE BARRÈS, écuyer, seigneur du MOLARD, lequel comparut pour son père à la montre ou revue des gentilshommes de la province du Languedoc, commandés pour le service du ban et arrière-ban, faite à Castres le 14 septembre 1694, devant le comte de Broglie, lieutenant général des armées du roi; épousa, par contrat passé le 13 janvier 1695, dans lequel il fut assisté par ses père et mère, damoiselle Isabeau de Latour Vocance, fille de messire Antoine David de Latour de Vocance, et de Jeanne de Poinsac; reçut une reconnaissance, le 7 janvier 1714, en qualité d'héritier d'Alexandre de Barrès, son père; fit faire une enquête au Pouzin, le 19 mars 1728, dans laquelle sont rappelés Alexandre de Barrès, son père, et Elie de Barrès, son ajeul; fit donation, le 28 janvier 1732, à François-Scipion-Laurent de Barrès, son fils, de tous ses biens; assista, avec sa femme, au mariage du même François-Scipion-Laurent de Barrès, leur fils, du 15 décembre 1736; est nommé avec elle dans la transaction passée le 5 juin 1741, entre ce dernier et Pauline de Barrès, sa sœur, et fit un acte d'abandon, le 18 août 1749, en qualité de tuteur des enfants de son même fils. Il avait eu de son mariage avec ladite Isabeau de Latour de Vocance :

- 1.° François-Scipion-Laurent de Barrès, dont on vient de parler, et qui suit;
- 2.° Simone de Barrès, femme d'Antoine Payen du Pont, commandant du second bataillon au régiment de Royal-Comtois, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis;
- 3.° Pauline de Barrès, morte sans alliance;

- 4.° Gabrielle de Barrès, femme de noble Louis-Emé de Guyon de Geys de Pampelonne;
- 5.° N... de Barrès, femme de N... de Tulles.

VII. François-Scipion-Laurent DE BARRÈS, I<sup>er</sup> du nom, écuyer, seigneur DU MOLARD, naquit le 11 avril 1707; reçut, le 28 janvier 1732, la donation que lui fit Elie-Charles, son père, de tous ses biens; épousa, par contrat du 15 décembre 1736, demoiselle Marie-Madeleine Robert, fille de Simon, et de Marguerite du Serre; passa une transaction, le 5 juin 1741, avec Pauline, sa sœur, au sujet du legs fait par leur père à ladite Pauline, et de ses droits sur les deniers dotaux d'Elisabeth de Vocation, leur mère; passa une obligation, le 20 juin 1743, et fit une vente le 28 août 1746. Il est rappelé dans l'acte d'abandon du 18 août 1749, qu'Elie-Charles, son père, passa en qualité de tuteur de ses enfants mineurs; dans l'arrêt du parlement de Toulouse, rendu le 23 mai 1750, entre sa veuve et plusieurs particuliers du Pouzin, et dans le contrat de mariage de François-Scipion-Laurent de Barrès, leur fils, du 30 avril 1778. Ses enfants-sont :

- 1.° François-Scipion Laurent, qui suit;
- 2.° N... de Barrès, mariée à noble de Labaye, officier d'infanterie;
- 3.° Claire-Alexandrine de Barrès, mariée à N.... de Sainte-Geney's capitaine de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis;
- 4.° N.... de Barrès, mariée à N..., Eyroux.

VIII. François-Scipion-Laurent DE BARRÈS, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur DU MOLARD, né le 17 octobre 1740; officier d'artillerie du 23 décembre 1757, était lieutenant-colonel et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lors de son émigration, en 1792. Il s'était toujours signalé par son attachement pour la cause du roi, notamment à l'époque de l'insurrection de Valenciennes, en juillet 1789, et aux affaires des 9 et 10 août 1792. Après ces funestes journées, il quitta la France, et rejoignit l'armée des princes le 20 du même mois, au camp de Rémich, dans le Luxembourg, où il servit dans l'artillerie; fit la campagne de 1794 et une partie de celle de 1795, à la suite de l'armée commandée



par le duc d'York, dans les Pays-Bas et le Hanovre. Au mois d'avril de cette dernière année, il passa major dans le corps royal d'artillerie de Rotalier ; fut employé à l'expédition de Quiberon, où il commandait une division de ce corps, et reçut ensuite le brevet de colonel, à dater du premier mai 1795. Il revint en France en 1801, où il mourut à Chomérac, département de l'Ardèche, au mois de juillet 1809, étant alors maréchal-de-camp, par le règlement du 15 mai 1796, pour l'avancement des officiers émigrés.

Il avait assisté aux dernières assemblées de la noblesse de sa province, à Privas et à Villeneuve de Berg, en 1788 et 1789.

Du mariage qu'il avait contracté, le 30 avril 1778, avec Marie-Anne-Joseph Tardy, fille de noble Jean Fleury Tardy de Labrossy, écuyer, et de Marie-Hélène de Chantereau, sont issus :

- 1.° Jean-Scipion-Fleury de Barrès du Molard, vicomte de Barrès, dont on va parler ;
- 2.° Pierre-Alphonse, né le 10 septembre 1780 ;
- 3.° Philippe-Casimir, né le 20 octobre 1783, lequel s'est établi à la Trinité en 1802, où il a épousé N... Bernard de Riveneuve, dont il a trois enfants ;
- 4.° Marie-Rosalie, demoiselle, née le 26 juin 1790.

IX. Jean-Scipion-Fleury DE BARRÈS DU MOLARD, chevalier, vicomte de Barrès, né le 7 mars 1779, ancien élève du roi à l'école militaire de Sorèze, est actuellement chef de bataillon d'artillerie et membre du collège électoral du département de l'Ardèche. En 1814 et 1815, il a fait partie des députations envoyées auprès de Sa Majesté par la ville de Privas et par le département de l'Ardèche. Le 6 décembre 1814, une décision royale lui a conféré le titre de vicomte héréditaire, *en considération de l'ancienneté de sa noblesse, des services de ses ancêtres, de ceux de son père en qualité d'officier supérieur et général, de sa conduite particulière et de son entier dévouement pour la cause du roi*. Le 16 mars suivant, il offrit ses services contre l'usurpateur, et fut nommé chef de bataillon, directeur du parc de l'artillerie attachée aux légions royales mobiles de Paris.

Il a épousé, en 1800, demoiselle Louise-Caroline-Jacqueline Rosalie de Rochefort, fille de François, baron de Rochefort, chevalier, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de dame Louise Moreton de Chabillant. Il a de ce mariage neuf enfants, qui sont :

- 1.° Jean - Scipion - Henri de Barrès, né le 23 février 1803, nommé élève du roi à l'école militaire de la Flèche, le 30 décembre 1814;
- 2.° Marie-Charles, né le 10 janvier 1808;
- 3.° Laurent-Alphonse-Edouard, né le 27 novembre 1810;
- 4.° Michel-Amédée, né le 29 septembre 1812;
- 5.° Marie-Françoise-Louise-Hélène, née le 18 août 1800;
- 6.° Françoise-Joséphine-Adèle, née le 27 novembre 1801;
- 7.° Jacqueline-Marie-Pauline, née le 25 juin 1804;
- 8.° Marie-Philippe Caroline, née le 5 juin 1806;
- 9.° Marie-Joséphine, née en 1814.

*Armes* : « D'argent, à trois barres, accompagnées en chef d'un croissant, et côtoyées en pointe de trois étoiles, le tout de gueules. »

---

COSTART (DE), famille ancienne, mentionnée dans le tome V, page 61; mais il faut ajouter « qu'elle était » connue dès le onzième siècle, ainsi qu'il appert par un » titre original de l'abbaye de Ham, qui porte que » *Alelmus Costart* est un des témoins d'une charte de » l'année 1084, portant confirmation d'une donation » faite par *Acard*, chevalier, aux moines de l'église de » Ham. » Il faut ajouter à l'article de François-Claude de Costart, qu'il a épousé Marie-Rose-Gaspardine Robillard de Breveaux.

---

BOILEAU DE CASTELNAU (DE), à Nîmes, en Languedoc, famille dont l'origine remonte à :

I. Etienne DE BOILEAU, grand prévôt de Paris en 1250. Cette charge était très-importante. Les auteurs contemporains et ceux qui ont écrit plus récemment, parlent avec éloge de sa droiture et de ses connaissances dans l'exercice de ses fonctions, de l'estime et de la confiance que lui témoignait le roi Louis IX, dit *saint Louis*, qui l'avait appelé à cette place. Ils lui attribuent la formation des communautés et confréries des Arts et Métiers de Paris, et les sages règlements qu'elles reçurent alors. Il avait épousé, en 1225, Marguerite de la Guesle, dont il eut :

II. Robert DE BOILEAU, qui fut père de :

III. Jean DE BOILEAU, I<sup>er</sup> du nom, qui eut pour fils :

IV. Jean DE BOILEAU, II<sup>e</sup> du nom, qui fut du nombre des gentilshommes que le duc de Nevers conduisit au secours de Sigismond, roi de Hongrie, et tué à la bataille de Nicopolis, gagnée par les Turcs sur les chrétiens en 1396. Il eut pour fils :

V. Reynaud DE BOILEAU, qui reçut en 1391, du roi Charles VI, la commission de faire construire à Nîmes le château fort, dont deux tours ont subsisté près la porte des Carmes jusqu'en 1792. C'est sans doute pour cette raison que sa postérité a ajouté à ses armes un château d'argent. Devenu trésorier de la sénéchaussée de Nîmes et de Beaucaire, place de finance assez importante, il quitta Montereau-fault-Yonne, où il habitait, et vint s'établir à Nîmes. Il mourut en 1400, et eut pour fils :

VI. Antoine DE BOILEAU, premier du nom, à qui succéda :

VII. Guillaume DE BOILEAU, trésorier de la sénéchaussée de Nîmes et Beaucaire, qui vendit sa seigneurie d'Argenteuil, près Paris, et mourut en 1490. Il avait épousé, en 1470, Etiennette Bourdin, ou Bourdines, dont le père était receveur-général du Poitou, de qui il eut onze enfants, au nombre desquels furent :

1.° Antoine, dont l'article suit;

- 2.° Guillaume, protonotaire du Saint-Siège, prieur de Saint-Nicolas, près d'Uzès;
- 3.° Jean-Guillaume, conseiller en la cour des généraux, à Montpellier;
- 4.° Nicolas, conseiller-clerc au grand conseil;
- 5.° Madeleine, qui épousa, en 1591, Pierre de Rolot, trésorier de Provence;
- 6.° Agnès, qui épousa, en 1496, Pierre de Roche-maure;
- 7.° Jeanne, qui épousa, en 1525, Jean de Ganay, chancelier de France sous le roi Louis XII.

VIII. Antoine DE BOILEAU, II<sup>e</sup> du nom, trésorier de la sénéchaussée de Nîmes et Beaucaire, acheta, en 1500, les seigneuries de Castelnau, de la Garde, et Sainte-Croix de Boiriac, épousa, en 1497, Françoise Trousselier, fille de Jean Trousselier, médecin et conseiller du roi Charles VIII. Il eut quatre enfants :

- 1.° Jean, dont l'article suit;
- 2.° Catherine, mariée à Claude de Marçay;
- 3.° Madeleine, qui épousa, en 1529, Jean de Sauzet, conseiller au présidial de Nîmes;
- 4.° Etiennette, qui épousa, en 1516, Barthelemy d'Olon, seigneur de Ners.

IX. Jean DE BOILEAU DE CASTELNAU, III<sup>e</sup> du nom, trésorier de la sénéchaussée de Nîmes et Beaucaire, seigneur de la Sainte-Croix, de la Garde, compris dans les rôles des montres des nobles desdites sénéchaussées en 1551 et 1557, épousa, le 6 février 1538, Anne de Montcalm, morte en 1562, et lui en 1562. Il eut six enfants, desquels furent :

- 1.° Jean, dont l'article suit;
- 2.° Claudine, mariée, en 1554, à Jacques de Lageret, seigneur de Caissargues;
- 3.° Guillemette-Marie, alliée à Robert de la Croix;
- 4.° Gabrielle, mariée, en 1562, à Antoine de Barnier, conseiller au présidial de Nîmes;
- 5.° Anne-Marie, femme de Gui de Bon, dont était l'intendant de Roussillon.

X. Jean DE BOILEAU DE CASTELNAU, IV<sup>e</sup> du nom, seigneur de Castelnau et de Sainte-Croix, fut premier

consul de la ville de Nîmes, syndic du diocèse, convoqué pour le service de l'arrière-ban en 1594, testa le 22 décembre 1614, mourut en 1618, et avait épousé, 1.° le 15 juillet 1374, Honorade de Blanc, fille de Robert de Blanc, chevalier, seigneur de la Rouvière; 2.° le 15 octobre 1576, Rose de Calvière Saint-Cosme. Il eut 13 enfants, au nombre desquels furent :

- 1.° Nicolas, dont l'article suit ;
- 2.° Guillaume, marié à Rose de Falcon ;
- 3.° Jacques, marié, en 1616, à Armande de Rossel, s'attacha au barreau, et devint l'auteur de la branche des Boileau d'Uzès, dont les descendants ont ensuite été à Dunkerque, Abbeville et Saint-Domingue ;
- 4.° Jean, sergent-major en Piémont ;
- 5.° Claude, capitaine, tué au siège de Cerisoles en 1616 ;
- 6.° Daniel, tué à la bataille de Prague en 1620 ;
- 7.° Claude, marié, en 1598, à Etiennette de Monteils ;
- 8.° Anne, mariée, en 1593, à Dantel d'Armond, seigneur de la Cassagne.

XI. Nicolas DE BOILEAU DE CASTELNAU, seigneur de Castelnaud et de Sainte-Croix, né le 21 décembre 1578, voyagea en Italie, en Allemagne, en Angleterre, en Flandre et en Hollande ; il acquit une telle célébrité dans le barreau, que ses décisions étaient suivies dans toutes les cours de justice. Il testa le 3 janvier 1648, et mourut en 1657. Il avait épousé, le 18 mars 1619, Anne de Calvière de Boucoiran, morte en 1648, et en eut quinze enfants, au nombre desquels furent :

- 1.° Jacques, dont l'article suit ;
- 2.° François, lieutenant-colonel du régiment d'Estriqi, cavalerie ;
- 3.° Charles, marié, en 1679, à Marguerite de Gattier de Ponderdu, servit dans Anjou, cavalerie ;
- 4.° Isabeau, mariée, en 1650, à Pierre de Leyri, seigneur d'Erponcher ;
- 5.° Françoise, mariée, en 1653, à Jean de Galoffre seigneur de Languissel ;

6.° Anne-Marie, alliée à Gui d'Aireboudouze, seigneur de Casalette.

XII. Jacques DE BOILEAU DE CASTELNAU, seigneur de Castelnaud et de Sainte-Croix, né le 15 janvier 1626, ayant quitté le service, épousa, le 3 août 1660, Françoise de Vignolles, et mourut le 17 juillet 1697, pendant une longue captivité, causée par le même attachement à la religion réformée, qui attira des malheurs à presque tous les membres de sa famille. Il eut vingt-deux enfants, au nombre desquels furent :

- 1.° Maurice, dont l'article suit ;
- 2.° Henry, tué au siège de Tournay en 1709 ;
- 3.° Jean-Louis, mort en 1704, des suites des blessures qu'il reçut à la bataille d'Hostecht ;
- 4.° Charles, capitaine au service de l'Angleterre. Il épousa, à Dublin, en Irlande, en 1704, Marie-Madeleine Cottot Dercury, et est devenu l'auteur de la branche anglaise des Boileau, qui s'est répandue dans diverses parties de la Grande-Bretagne, et à Calcutta, dans le Bengale ;
- 5.° Françoise, mariée, en 1690, à Joseph de Candin, seigneur de Jarrigues, père d'un grand chancelier de Prusse ;
- 6.° Louise, qui épousa, en 1708, Abel de Légonier, seigneur de Montaiguët, frère du lord de ce nom.

XIII. Maurice DE BOILEAU DE CASTELNAU, né le 25 avril 1678, mort en 1741, avait épousé, le 11 décembre 1708, Eve de Guiran, fille du président au parlement d'Orange, dont il eut treize enfants, au nombre desquels furent :

- 1.° Charles, dont l'article suit ;
- 2.° Henri-Camille, chevalier de Castelnaud, capitaine de grenadiers au régiment de Normandie, en 1734, avec lequel il fit les campagnes de Flandres, d'Allemagne, de Bohême et de Westphalie, puis lieutenant-colonel, marié en 1773, à Paris, à Marie-Anne Babaut, veuve Raguenau de la Chenay, mort à Paris en 1791 ;
- 3.° Louis, chevalier de Montredon, qui servit, en 1759, en Westphalie, dans le régiment de Foix,

en France et en Sardaigne, et mourut à Nîmes en 1805;

- 4.° Anne, femme, en 1728, de Jean de Laillaud, conseiller au présidial de Nîmes, où elle mourut en 1784;
- 5.° Marguerite, mariée, en 1734, à Jean-Auguste Ferrières de Soubreton, morté à Nîmes en 1774;
- 6.° Françoise, morte à Nîmes en 1784.

XIII. Charles DE BOILEAU DE CASTELNAU, capitaine au régiment de Normandie, avec lequel il fit les campagnes de 1733, 1734, 1735 et 1742, en Bavière; épousa, en 1765, Catherine Veryère d'Aubussargues; mourut à Castelnau, en 1783; et a eu neuf enfants, au nombre desquels sont :

- 1.° Simon-Charles-Barnabé, dont l'article suit;
- 2.° Frédéric-Louis, capitaine d'artillerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, marié, en 1804, à Anne du Thon, de Nions, en Suisse;
- 3.° Henri-Camille, lieutenant de vaisseau, marié, en 1796, à N.... Artier de Mareilles;
- 4.° Louis-Alphonse, marié en 1798;
- 5.° Anne-Augustine, mariée en 1802, avec Jean-Maurice-Isidore Fournier de Maizard.

XV. Simon-Charles-Barnabé DE BOILEAU DE CASTELNAU, entré dans les cheveau-légers de la garde du roi, en 1782, a épousé, en 1805, Julie-Clarisse Rodier de la Bruguière-d'Anduze. Il a été nommé maire de la ville de Nîmes en 1811, chevalier de l'ordre de la Réunion, et baron peu après.

*Armes* : « D'azur, au château de trois tourelles d'argent, maçonné de sable, accompagné en pointe d'un croissant d'or. »

---

CAPDEVILLE (DE), famille ancienne, originaire de Guienne, province où elle est encore fixée de nos jours.

Elle a été maintenue dans sa noblesse par MM. Pelot et Bazin de Bezons, commissaires envoyés par le roi dans la province de Guienne; elle est représentée par :

Messire Pierre-Vincent, baron DE CAPDEVILLE, page de la grande écurie du roi Louis XV, en 1750, major du régiment Royal-Navarre, cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, secrétaire de la noblesse de la sénéchaussée des Landes, à l'assemblée de cet ordre, en 1788. Deux de ses sœurs ont été admises dans la maison royale de Saint-Louis à Saint-Cyr, en 1742 et 1748. Il a eu pour fils :

Messire Pierre-François-Desiré, baron DE CAPDEVILLE, sous-lieutenant de cavalerie dans le régiment de Royal-Navarre, en 1771, capitaine dans le même régiment en 1779, sous-lieutenant des Gardes-du-Corps de son altesse royale monseigneur le comte d'Artois, avec rang de colonel de cavalerie, en 1788, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis en 1814, officier de la Légion-d'Honneur en 1815. Il a épousé demoiselle de Charritte, fille du marquis de Charritte, premier président du parlement de Pau. De ce mariage sont nés :

- 1.° Joseph de Capdeville, lieutenant de dragons, mort en Espagne des suites de ses blessures;
- 2.° Félix de Capdeville, né en 1805.

*Nota.* Il n'existe qu'une seule branche de cette famille, fixée aussi dans le département des Landes, qui est celle de CAPDEVILLE D'ARRICAU, dont l'aîné, après avoir prouvé sa noblesse pardevant M. Chérin, généalogiste du roi, entra sous-lieutenant dans le régiment de Flandres, en 1781.

*Armes :* « Ecartelé, au 1 d'or, au lion de gueules, »  
 » au 2 et 3 d'azur, à la bande d'or, accostée de deux »  
 » étoiles du même; au 4 d'or, au cœur de gueules, »  
 » traversé de trois flèches de sable ensanglantées du se- »  
 » cond émail, deux en sautoir et l'autre en pal. »



**GRESLING** ou **GRELING** (DE), famille ancienne de Suisse, du canton de Berne, établie à Marseille, en Provence, depuis 1690.

La peste qui eut lieu à Marseille en 1720, et les effets de la révolution ayant fait perdre à cette famille la majeure partie de ses papiers, malgré l'ancienneté de son origine, nous ne commencerons cette généalogie que sur ce que nous avons sous les yeux de pièces authentiques qui nous ont été remises pour justifier de sa noblesse, ne pouvant établir sa filiation suivie que depuis :

I. Noble Jean DE GRESLING, qui servit d'abord dans le régiment de Spar, et fut ensuite major dans celui de Leisler, dont messire Jean-Henri de Leisler, son cousin-germain, était colonel. ( Ces deux régiments suisses étaient alors au service de France. ) Il fit la guerre d'Espagne, et se trouva, en 1697, au siège de Barcelone. Ayant abjuré à Marseille la religion protestante, et s'étant fait catholique, il se maria dans cette ville avec dame Elisabeth de Goulon. On voit par son testament, du mois de mars 1709, qu'il eut plusieurs enfants ; un seul survécut, qui suit :

II. Jean Michel DE GRELING fut héritier de dame Elisabeth de Leisler, sa cousine, veuve de noble Rome d'Ardenne, connu par ses ouvrages en littérature. Il épousa à Marseille, le 5 septembre 1729, mademoiselle Rippert de Cordier, nièce de M<sup>e</sup> Jean de Cordier, avocat en parlement, ancien conseiller du roi, maire et premier échevin de cette ville. Il eut de ce mariage trois enfants, savoir :

- 1.<sup>o</sup> Michel-Ignace de Gresling, mort sans postérité ; il a servi avec distinction pendant plus de vingt-cinq ans comme officier supérieur dans les Gardes Suisses ; ayant été blessé, il obtint la croix de Saint-Louis le 22 mai 1761 ;
- 2.<sup>o</sup> Jean-Marie de Greling, dont l'article suit ;
- 3.<sup>o</sup> Justinien de Greling, chef de la seconde branche.

III. Jean-Marie DE GRELING épousa, le 30 janvier 1774, demoiselle Rose Philip. Il a eu de ce mariage :

IV. Michel-Marie DE GRELING, né le 17 novembre 1774, marié avec sa cousine-germaine Anne Philip, dont il n'a encore qu'une fille en bas âge.

## SECONDE BRANCHE.

3.<sup>o</sup> Justinien DE GRELING, écuyer, mort en 1792, a eu de ce mariage avec demoiselle Marie-Anne Philip, plusieurs enfants, dont un seul a survécu, qui est :

François-Casimir de Greling, écuyer, né le 20 novembre 1785, sans alliance.

*Armes* : « D'or, au corbeau de sable. Cimier, un dextrochère tenant un bachelaire. Et par suite des dispositions testamentaires de madame de Leisler, veuve d'Ardenne, cette famille écartèle de Leisler, qui est d'azur, à la syrène couronnée d'argent, tenant à chaque main un poisson du même. »

GAUVILLE ( HARENC DE ), maison ancienne, originaire de Normandie, dont la généalogie a été établie dans le tome V du *Nobiliaire universel de France*; mais comme il y a eu quelques omissions et qu'il s'y est glissé quelques erreurs, je m'empresse de les rétablir ici.

Page 112, Gabrielle-Angélique de Gauville, *ajoutez*, mariée en 1787, à M. le comte de Beaujeu, maréchal des camps et armées du roi.

Même page, degré XIV, Eustache de Gauville, *ajoutez*, a épousé, en 1782, mademoiselle d'Ablancourt.

Page 116, degré XIV, Louis-Henri-Charles, baron de Guille, *ajoutez* qu'il a fait ses preuves de cour et a eu l'honneur de monter dans les carrosses du roi, le 12 novembre 1784; qu'il a été député de la noblesse du bailliage de Dourdan aux états généraux en 1789, et qu'il a constamment voté du côté droit à l'assemblée constituante.

Aux enfants de M. le baron de Gauville, mentionnés même page 116, art. 3.<sup>o</sup>, Arsine, *lisez* Arsène, et *ajoutez* :

4.<sup>o</sup> Adélaïde-Françoise, mariée en 1811, à Alexandre de Sampigny, capitaine de cavalerie, dont une fille nommée Louise;

5.<sup>o</sup> Justine, *lisez* vivante;

6.<sup>o</sup> Elisabeth, morte en bas âge.

La maison de Gauville a eu deux alliances avec la maison de Courtenay.

**SANT-MAURIS (DE).** La maison de Saint-Mauris, en Montagne ou Châtenois, dont les différentes branches se sont distinguées entre elles par les divers surnoms et sobriquets de Saint-Mauris-Sancey, Saint-Hippolyte, Lambrey, Mathay-sur-le-Doubs, Berchenet, Sauvaget, Saulx, etc., etc., porta constamment, de toute antiquité, de sable, à deux fasces d'argent, timbré d'un casque, sommé d'un nègre (ou maure) naissant, ceint, tortillé et armé d'un sabre d'argent; et depuis les derniers siècles elle ornait ses mêmes armoiries d'une couronne de marquis, timbrée d'un casque d'argent à sept grilles, et damasquiné d'or, posé en fasce; couronné d'un cercle de baron à l'antique, orné de lambrequins aux couleurs de l'écu; sommé d'un nègre en buste, tenant de la main droite un sabre, et de la gauche une banderolle portant pour devise: *Antique, fier et sans tache*; l'écu posé sur deux bannières ou pennons en sautoir; au blason de l'écu, au bas du tout, une seconde banderolle portant le cri: *Plus de deuil que de joie*; pour tenants, deux nègres, le sabre à la main, ceinte et tortillée d'argent. Nombre de titres des treizième, quatorzième et quinzième siècles, etc. portant leurs sceaux distincts, le constatent.

Sa filiation, relevée sur celle établie et affirmée par M. Chérin, généalogiste des ordres du roi; à vue des titres originaux de cette maison, est conforme aux certificats qu'il en a délivrés, dont un, selon l'usage, fut déposé au cabinet du roi, et un autre au cabinet de ses ordres, en vertu desquels Sa Majesté admit aux honneurs de sa cour, le 12 mai 1787, le marquis Charles de Saint-Mauris, maréchal des camps et armées du roi, colonel de dragons, chevalier de Saint-Georges et de Saint-Louis.

On a ajouté à la filiation de cette ligne directe celle de toutes les branches et rameaux connus qui en sont sortis, relevés sur titres encore existants aux archives de cette maison, tant pour en compléter la preuve et la généalogie, que pour parer à toute équivoque et confusion avec deux autres familles de même nom, de la même province, qui lui sont totalement étrangères.

La première, connue sous les surnoms de Saint-Mauris d'Orgelet, de Salins, de Choye, éteinte au dix-septième

siècle, qui était une branche issue de l'ancienne maison de Crilla, qui, dès le commencement du quatorzième siècle, prit le nom d'un fief de Saint-Mauris, qu'elle possédait dans le bailliage d'Orgelet, et portait de gueules, au chevron d'argent, accompagné de deux étoiles en chef et d'une rose en pointe du même. L'autre, dite de Saint-Maurice Montbarrey-le-Muid-d'Augerans de Bosjean, etc., originaire de la ville de Dôle (tige des princes de Montbarrey, fort illustrés dans le dix-huitième siècle), portant de gueules, à la croix de Saint-Maurice, d'argent; au chef de concession d'azur, à l'aigle d'or, au lieu d'azur à trois cœurs d'or qu'elle portait avant, telles que les portent encore d'autres branches de cette famille.

On voit par ce qui suit que la maison de Saint-Mauris réunit à sa noble et antique origine tous les caractères qui distinguent authentiquement la haute et ancienne noblesse de noms et d'armes, de race d'ancienne chevalerie, et qu'elle y réunit les avantages peu communs de ne compter dans ses trente-deux quartiers et parmi ses nombreuses alliances, que des maisons illustres et d'origine inconnue, dont la plupart du haut baronnage, et plusieurs même d'origine souveraine. Aussi a-t-elle été constamment admise, depuis le quatorzième siècle, dans l'ordre de Saint-Georges et dans tous les corps, collèges et chapitres de noblesse d'hommes et de femmes de la province, auxquels elle a donné nombre de chefs, de gouverneurs, de grands-prieurs et d'abbesses, ainsi que, depuis plusieurs siècles, dans les hauts chapitres de Remiremont, Lyon, Maubeuge, Liège; Mourbach, Guebwillers, Lure, que dans tous les temps et sous toutes les différentes dénominations sous lesquelles elle s'est trouvée, elle a toujours pris rang parmi les grands du pays. En effet, ses titres, les auteurs et la notoriété publique, constatent que les seigneurs de cette maison tenaient rang, dès l'an 1349, parmi les hauts barons et grands des deux Bourgognes qui composaient le conseil de régence durant la minorité du duc de Bourgogne, et étaient du nombre des gentilshommes de la cour et des grands-officiers de ces souverains; qu'en Lorraine ils tenaient rang à la cour et aux états du pays parmi la haute noblesse qui formait le corps de l'ancienne chevalerie. Elle peut aussi citer parmi ses autres illustrations d'avoir

donné, depuis des siècles, dix chevaliers et un commandeur à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, plusieurs membres à l'ordre impérial de la Croix-Étoilée de Marie-Thérèse, quatorze chevaliers et un commandeur à l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, vingt-quatre chevaliers à l'ordre de noblesse de Saint-Georges, et un gouverneur-chef de cet ancien ordre de chevalerie; d'avoir fourni dans des temps reculés, des grands-officiers de la maison et des chefs dans les armées des ducs de Bourgogne et de Lorraine, tels que généraux de division, capitaines des Gardes-du-Corps, chambellans, gentilshommes de la chambre, écuyers d'écurie, écuyers panetiers, etc., d'avoir donné des généraux et officiers supérieurs distingués au service de France, d'Espagne, d'Allemagne, de Bourgogne et de Lorraine, notamment plusieurs lieutenants-généraux, généraux-majors de bataille, maréchaux de camps, sergents-majors de bataille et brigadiers des armées; des inspecteurs-généraux de toute la cavalerie, des inspecteurs d'infanterie, des adjudants-généraux, majors-généraux et maréchaux-généraux-des-logis d'armées, et de plus quatorze colonels (ou mestres-de-camp) d'infanterie, de cavalerie; un commandant général des Isles-du-Vent, un commandant de la province d'Alsace et des commandants au comté de Bourgogne, de la Franche-Montagne et de plusieurs villes et forteresses; des gouverneurs de Péronne, du Vieux et du Neuf-Brisack, de la ville de Gray, de toute la Franche-Montagne, Lille, de Châtillon, de la Roche, Neufchâtel, Châteauneuf, la tour du Mai, et des capitaines de cinq cents, de deux cents et de cent hommes, tant de pied que de cavalerie.

Cette maison avait parmi ses possessions plusieurs grandes terres titrées, notamment le marquisat de Saint-Mauris, celui de Genevrey, le comté de Saulx, le comté de Lambrey, la baronnie de Châtenois, la baronnie de la Villeneuve, et (avec la maison de Raigecourt), le marquisat de Spincourt, etc., etc., qui toutes avaient eu jadis de vastes châteaux forts, remplacés par de plus modernes, et avaient des mouvances et dépendances considérables, de même que leurs anciennes seigneuries héréditaires à châteaux forts de Mathay, Roye, Bermou, Bustal, Saint-Mauris en Montagne, Saint-Mauris-sur-Doubs, Allenjoye, Sainte-Marie, Bonbrouch en Flandre, Tantonville en Lorraine, etc., dont la plupart, par leur étendue, leurs positions frontières,

et leurs situations escarpées, étaient, dans ces siècles reculés, fort importantes, même pour la défense du pays; aussi voit-on, par leurs titres, que les seigneurs de Saint-Mauris n'en confiaient la garde qu'à d'anciens gentilshommes, avec le titre et les appointements de capitaines de châteaux.

Les seigneurs de la dernière et seule branche existante de cette maison, titrés barons depuis dix générations, et sous leurs anciens souverains, obtinrent du roi de France, peu après la conquête de la province (comté de Bourgogne), le titre de marquis, assis sur la réunion de plusieurs anciennes terres titrées, et depuis longtemps substituées, en considération des avantages distingués qu'elle réunissait, la plupart résumés et énoncés par Sa Majesté dans les patentes.

I. Richard DE SAINT-MAURIS, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, et Albert de Saint-Mauris, son frère (1), vivaient, l'un et l'autre, dans le courant du onzième siècle, ce qui est prouvé par titres originaux. Richard épousa Adeline de Montjoye, et eut de ce mariage :

- 1.° Bernard, qui suit;
- 2.° Pierre, chanoine du chapitre métropolitain de Besançon et de Saint-Etienne, mort en 1169;
- 3.° Lambert, qui fut témoin dans une charte de l'an 1130;
- 4.° Hugues, chevalier, témoin d'une charte de l'abbaye de Belchamp, de 1134;
- 5.° Vuillaume, religieux du Lieucroissant, en 1138;
- 6.° Corvaur de Saint-Mauris, vivant en 1134.

II. Bernard DE SAINT-MAURIS, chevalier, dont l'existence est attestée par plusieurs chartes du douzième siècle, et par le *Nécrologe de l'abbaye de Saint-Paul*, annonçant que « le 6 des calendes de février 1180, est mort Bernard de Saint-Mauris, qui, avec Pierre et Martin, ses fils, nous ont par ci-devant donné une vigne, cise au Mont des Vandales; comme Adeline, femme de Richard de Saint-Mauris, chevalier, son père, nous avait déjà donné un charal à Nancray, etc. » Ce Bernard fut père des enfants qui suivent :

---

(1) Les fils d'Albert de Saint-Mauris, frères de Richard 1<sup>er</sup>, furent : 1° Bernard ; 2° Guy, et 3° Vuillaume de Saint-Mauris, appelés frères, et tous fils d'Albert, dans des chartes de 1130, 1134, 1138; mais on ignore quelle fut leur postérité, quoi qu'il soit très-vraisemblable que de cet Albert devait descendre Marguerite de Saint-Mauris, mariée, vers 1250, à Richard II<sup>e</sup> de Saint-Mauris, son parent.

- 1.° Pierre, qui suit ;
- 2.° Martin, dont il est fait mention dans le *Nécrologe de l'abbaye de Saint-Paul*, à l'occasion de son père, en 1180 ;
- 3.° Lambert, chanoine du chapitre métropolitain, et de Saint-Etienne, en 1184 ;
- 4.° Jean, chanoine, et garde-des-sceaux de Besançon, mort en 1160 ;
- 5.° Vuillaume, religieux du Lieucroissant en 1177.

III. Pierre DE SAINT-MAURIS, I<sup>er</sup> du nom, chevalier, mentionné dans une charte de donation faite par Evrard de Villers, à l'abbaye de Lieucroissant, au douzième siècle. Il est encore rappelé, avec son père Bernard, dans un titre de l'abbaye du Lieucroissant, en 1169, avec son oncle Pierre, chanoine de Besançon, et comme étant son héritier, à la même date dans le *Nécrologe de Saint-Etienne*, et en 1147, dans une charte de l'archevêque Humbert. Il fut père de :

- 1.° Jean, chevalier, qui suit ;
- 2.° Pierre, mort en 1223, selon le *Nécrologe de Saint-Etienne*.

IV. Jean DE SAINT-MAURIS en Montagne, I<sup>er</sup> du nom, chevalier, vivant en l'an 1200, selon un titre du cabinet du roi, et selon un autre de l'officialité, de l'an 1251, énoncé père de :

- 1.° Jean II, chevalier, qui suit ;
- 2.° Humbert, vivant en 1250 ;
- 3.° Thiébaud, chevalier, vivant en 1230 ;
- 4.° Et Conrad de Saint-Mauris, chevalier, tige de la première branche, dite *de Saint-Mauris-sur-le-Doubs* ou *Sauvaget*, qui suivra, page 178.

V. Jean de SAINT-MAURIS en Montagne, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, rappelé fils de Jean I<sup>er</sup>, dans un titre de l'an 1250, et un autre de 1251, seigneur de Saint-Mauris, en Montagne, Court, Roye, Fleurey, seigneuries et fiefs que tous ses descendants ont consécutivement possédés, jusqu'à l'époque de la révolution. Il fut père de :

- 1.° Richard I<sup>er</sup>, chevalier, dont l'article suit ;
- 2.° Perrin, vivant en 1300 ;
- 3.° Odat, en 1268 ;
- 4.° Hugues, chevalier, en 1268 ;

5.° Virgille, qui vivait en 1275, et avait à cette époque deux fils nommés Guillaume, dont on ignore le sort.

VI. Richard DE SAINT-MAURIS en Montagne, II<sup>o</sup> du nom, chevalier, seigneur de Saint-Mauris, Court, Lomont, Roye ; de fiefs à Accolans, Trévilliers, Belleherbe, Battenant, vivait en 1250, était mort en 1304. Il avait épousé Marguerite de Saint-Mauris, sa parente, dont il eut huit enfants :

- 1.° Jean, tige de la seconde branche, rapportée plus loin ;
- 2.° Hugues, chevalier ;
- 3.° Guy, chevalier en 1340 ;
- 4.° Jean, dont l'article suit ;
- 5.° Hottenin, damoiseau, qui acheta en 1304 de Jean son frère, de concert avec sa mère, étant mineur, la seigneurie de Belleherbe, et fut homme d'armes ; puis, en 1350, un des seigneurs de la cour et de l'hôtel du duc de Bourgogne ;
- 6.° Colin, marié, en 1318, à Clémence de Montjoye (ou Froberg) ;
- 7.° Jacquette, abbesse de Beguines ;
- 8.° Pierre, abbé de la chartreuse de Bonlieu en 1325 et 1348.

VII. Jean DE SAINT-MAURIS en Montagne, III<sup>o</sup> du nom, chevalier, dit *le Jeune* seigneur de Saint-Mauris, Court-les-Saint-Mauris, Battenant, Lomont, homme d'armes dans les armées du duc de Bourgogne, épousa, en 1302, Simonette de Vernes, fille de Jacques, sire du château fort de Vennes et de Germé-Fontaine, chevalier, et d'Alix de Présenteviller. En faveur de ce mariage, monseigneur Jean, comte de la Roche, et Marguerite, comtesse de Neufchâtel, sa femme, donnèrent auxdits futurs époux, à cause de leur affinité de lignage et parenté avec les deux parties, des fiefs, dîmes et moulins à Saint-Mauris, et tous droits honorifiques, chasses, pêches, etc. sur toute l'étendue de leursdits comtés, tels et ainsi qu'en ont toujours joui leurs descendants jusqu'à la triste époque du bouleversement de la France. Ledit Jean III vendit, en 1288, sa terre de Lomont à Regnaud de Bourgogne ; fit des fondations de chapelle au château et au bourg de Montjoye, de concert avec Vuillaume de Montjoye, baron dudit lieu, en 1304, 1317 et 1318, et fut père de :



- 1.° Richard, dont l'article suit ;
- 2.° Richard, dit *le Jeune*, écuyer ;
- 3.° Michel, écuyer, marié, en 1389, à Etevenette de la Porte ;
- 4.° Perçin, vivant en 1333 ;
- 5.° Thiébaud, en 1372 ;
- 6.° Gauthier ; 7.° Etienne, homme d'armes, ainsi que ses frères, qui devint un des gentilshommes de la cour et de l'hôtel du duc de Bourgogne ;
- 8.° Regnaud, damoiseau, vivant en 1349 ;
- 9.° Alix, mariée, en 1355, à Richard de Venues, chevalier ;
- 10.° Simonette, femme de Guillaume de Venues, écuyer en 1339 ;
- 11.° Agnès, mariée, 1.° à Jean de Thuillerre, baron de Montjoye en 1330, fils de Guillaume et d'Anne de Rougemont ; 2.° à Jean de Trévillers, écuyer, vers l'an 1338 ;
- 12.° Jeanne, mariée, en 1350, à Pierre de Crosey, écuyer, seigneur de Crosey, fils d'Odat et de Louise de Chissey, dont descendent les barons de Crosey d'aujourd'hui.

VIII. Richard DE SAINT-MAURIS en Montagne, II° du nom, damoiseau, dit *le Viel*, seigneur dudit lieu, Court-les-Saint-Mauris, Fleurey, Accolans, Rahon, etc., fut du nombre des seigneurs et grands du pays qui composaient le conseil de régence durant la minorité du jeune duc Philippe le Rouvre, en 1349, et se trouve aussi rappelé dans la liste des chevaliers de marque qui furent convoqués par l'archevêque de Besançon en 1366, pour briser les fers de l'abbé de Saint-Paul, détenu à Besançon. Il épousa, en 1355, Alix de Willafans, dont il eut :

- 1.° Guillaume, dont l'article suit ;
- 2.° Jeanne, dame abbesse de Migette en 1419 ;
- 3.° Colin, homme d'armes en 1417, marié, en 1440, à Jeanne de Provenchères, dont il eut deux filles : Etienne, mariée, en 1460, avec Jacques de Saulnot, seigneur dudit lieu, et l'autre religieuse à l'abbaye noble de Château-Châlon en 1459 ;
- 4.° Jeannette, dame de Liebwillers, mariée, en 1417, à Philippe de Rénédalle, seigneur de ce lieu ;

fiefs à Sancey, Longeville, Bustal, Brétigney, Montécheroux, Colombier, le Châtelot, Recléré, Fleurey, Battenant, Mesandans, Lougne, Saichent, Boncourt, et était seigneur des forteresses de Mathay et Roye ; il fut homme d'armes dans les armées de Bourgogne en 1372, et écuyer de Thiébaud de Neufchâtel, chevalier, grand maréchal de Bourgogne, et épousa, en 1388, Jeanne de Jasney, dame à Jasney, Valonne, Huanne, Romain, Montmartin, laquelle testa en 1411. On a sur Jean IV nombre de reprises de fiefs et dénombrement de 1372, 1379, 1390 et 1391, tous scellés de ses armes, portant cinq fasces, où il est dit fils de monseigneur Berchin de Saint-Mauris, et père de :

- 1.° Thiébaud, dont l'article suit ;
- 2.° Henri, écuyer ;
- 3.° Béatrix de Saint-Mauris.

X. Thiébaud BERCHENET DE SAINT-MAURIS en Montagne, 1<sup>er</sup> du nom, damoiseau, homme d'armes dans les armées de Bourgogne, seigneur des terres de son père, et fiefs à Courcelles et Dung, épousa, en 1419, Jeanne, baronne de Durnes (*aliàs* Durnay), dont il eut :

- 1.° Thiébaud, dont l'article suit ;
- 2.° Gérard, qui, par son mariage avec Agnès de Bustal, dernière et héritière de cette maison, devint tige d'une troisième branche qui suivra, dite *de Berchenet, seigneur de Bustal* ;
- 3.° Jean, chevalier de Saint-Georges, qui traita avec son frère, en 1454 ;
- 4.° Pierre, chanoine du chapitre métropolitain de Besançon et de l'église de Montbéliard ;
- 5.° Antoine de Saint-Mauris-Berchenet, écuyer de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, en 1460.

XI. Thiébaud BERCHENET DE SAINT-MAURIS en Montagne, II<sup>o</sup> du nom, homme d'armes en 1444, chevalier de l'ordre de noblesse de Saint-Georges en 1467, seigneur des châteaux, terres et fiefs de son père ; épousa, 1.° en 1440, Jacqueline Dufourg ; 2.° en 1448, Henriette du Bougne (*aliàs* Boigne), fille du seigneur de Bougne, chevalier, et de N.... de Buffignécourt ; il eut :

vêque de Besançon lors de la prise de possession de ce siège, en 1440. Ses enfants furent :

- 1.° Pierre, dont l'article suit;
- 2.° Philibert, homme d'armes, marié, en 1488, à Agnès de Bauffremont, fille de Pierre de Bauffremont, baron et sire de Bauffremont, Vauvillars, Rup, etc.; 3.° Isabelle; 4.° Pernelle.

XI. Pierre DE SAINT-MAURIS en Montagne, II<sup>e</sup> du nom, chevalier de Saint-Georges, capitaine et gouverneur des châteaux et places de Châtillon en 1494, seigneur de Saint-Mauris, Court-les-Saint-Maurice, Sanssey, Battenant, Fleurey, épousa, en 1478, Françoise de Rougemont, fille d'Henri, baron et sire de Rougemont et de Chassey, et de Béatrix de Saint-Agnès, dont il eut :

- 1.° Hugues, dont l'article suit;
- 2.° Huguenin le Jeune, qui se distingua dans les armées de Bourgogne, et eut une main abattue dans un combat. Il avait épousé, en 1550, Catherine de Thuillerre-Montjoye, fille de Nicolas de Thuillerre, baron de Montjoye et d'Héméricourt, et de Radegonde d'Oiselet; 3.° Jean;
- 4.° Pierre, mort en 1560, grand-prieur des abbayes nobles de Murbach (aujourd'hui Guéviller) et de Lure;
- 5.° Guillaume de Saint-Mauris;
- 6.° Claudine, femme de Jean, sire de Mathay, chevalier en 1510;
- 7.° Rose, dame de Migette, en 1516;
- 8.° Jeanne de Saint-Mauris;
- 9.° Et Marguerite, mariée à Etienne de Crosey, seigneur dudit lieu, fils de Georges et de Charlotte de Rougnon (dont descend le baron de Crosey, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine d'infanterie, fils de Pierre et d'Agathe, baronne de Roll), arrière-petit-fils de Pierre de Crosey, marié, en 1350, à Marguerite de Saint-Mauris.

XII. Hugues DE SAINT-MAURIS en Montagne, armé chevalier par Charles-Quint, après la bataille de Pavie,

pour ses faits d'armes, capitaine et gouverneur de la Franche-Montagne, et des comtés, villes et châteaux de la Roche, Saint-Hippolyte et Maiche, seigneur de Saint-Mauris, Court-les-Saint-Mauris, Sancey, Battenant, Fleurey, et Roye, Accolans, Rahon, Belvoir, marié, en 1525, à Claudine de Mugnans, fille de Thiébaud, sire de Mugnans, chevalier de Saint-Georges, seigneur de Laissey, Rosey, et de Claudine d'Amance. Il eut de ce mariage :

- 1.° Jean, auteur de la cinquième branche rapportée plus loin ;
- 2.° Pierre, dont l'article suit ;
- 3.° Nicolas, auteur de la sixième branche rapportée en son lieu ;
- 4.° Hugues, marié, en 1580, à Catherine de Courbessaint, fille de Claude, chevalier de Saint-Georges et de Véronique de Pierrefontaine ;
- 5.° Jean ; 6.° Et Jean-Claude-Marc, qui furent successivement grands-prieurs et vicaires-généraux de l'abbaye noble de Saint-Ouyan-de-Joux, dite Saint-Claude, et abbés du Miroir ;
- 7.° Pierre, grand-prieur des abbayes nobles et unies de Mourbach, Guéwillers et de Lure, mort en 1525 ;
- 8.° Claudine, mariée, 1.° à Thiébaud de Jussy, baron et seigneur de Jussey, Coussy, Hurbach, en 1542, fils d'Henri et de Philippette de Paffenhowen ; 2.° à François, seigneur de Leugney, chevalier de Saint-Georges, gouverneur d'Arguel, Beaume et Montfaucon, fils d'Etienne et d'Alix de Clairon ;
- 9.° Lucie, mariée à Pierre de Vaudrey, baron de Courlaou, fils d'Adrien, chevalier d'honneur au parlement et de Jeanne de Varre, rappelé au testament de son père, Hugues, en 1582 ;
- 10.° Isabelle de Saint-Maurice.

XIII. Pierre DE SAINT-MAURIS en Montagne, III<sup>e</sup> du nom, baron de Châtenois, chevalier de Saint-Georges, capitaine et gouverneur de la Franche-Montagne et châteaux de Châteauneuf, la Roche, Saint-Hippolyte et Maiche, seigneur de Sainte-Marie, Châtenois, Lambrey, la Gillerie, Fessy, la Lanterne, Saint-Germain-le-Saucy, etc., dé-

puté par l'assemblée des états du comté, en Flandre et en Espagne, vers le souverain, en 1574; conjointement avec le seigneur d'Audelot, et vendit à ses frères, les fiefs de Saint-Mauris en Montagne, Court-les-Saint-Mauris, Sancey, Battenant, Fleurey, Belleherbe, et notamment le moulin dit des Sires de Saint-Mauris, et bâtit un château fort à Sainte-Marie. Il épousa, en 1550, Anne de Courbessaint, fille de Claude, chevalier de Saint-Georges, gouverneur de Faucogney, et d'Antoinette de Vy, qui lui apporta les seigneuries de Sainte-Marie, Saint-Germain, le Saulcy, etc.; 2.° en 1564, Philiberte de Willaffans, fille de Louis, sire de Willaffans, Battenant, Lambrey, Say, chevalier de Saint-Georges, et de Jeanne de Lambrey, dont il eut :

- 1.° Adam, dont l'article suit ;
- 2.° Claude-Gaspard, marié, en 1583, à Marguerite de Champagne, fille de Jean et de Maximilienne de Vautravers ;
- 3.° Chrétienne, femme de Pierre du Houx, seigneur du Houx et de Vioménil, en 1600 ;
- 4.° Jeanne, mariée, en 1593, à Antide, comte de la Verne, colonel de trois mille Bourguignons, commandant de Dôle, dont il soutint le siège contre le grand Condé, fils de Pierre, comte de la Verne, et de Marguerite du Tartre ;
- 5.° Marguerite, dame à Montigny ;
- 6.° Etiennette, dame à Migette ;
- 7.° Philippote de Saint-Mauris.

XIV. Adam DE SAINT-MAURIS, baron de Châtenois, seigneur de Saulx, Creveney, Châteney, Sainte-Marie, Lambrey, Gressoux, Equevilley, Courcelles et dépendances, colonel de cavalerie au service de Sa Majesté Catholique, capitaine et gouverneur de Châteauneuf, et commandant de la Franche-Montagne, ainsi que ses ancêtres, et chevalier de l'ordre de noblesse de Saint-Georges, épousa, en 1603, Bonne de Coinctet de Châteauevert, chanoinesse novice de Baume, fille de Pierre-Luc de Coinctet, gouverneur de la ville de Baume, et de Claudine de la Tour Saint-Quentin. De ce mariage vinrent :

- 1.° François, dont l'article suit ;

- 2.° Adrien, capitaine et commandant les deux cents cheveu-légers du terce de Bourgogne ;
- 3.° Luc, capitaine d'un terce pour le service de Sa Majesté Catholique aux Pays-Bas, en 1647 ;
- 4.° Nicolas de Saint-Mauris ;
- 5.° Bénigne, capitaine de deux cents Bourguignons, par brevet en espagnol de 1635 ;
- 6.° Béatrix, mariée : 1.° en 1628, à Jean-Jacques de Blicterswich, baron de Montcley, Melisey, la Roche, chevalier de Saint-Georges, capitaine de cent cuirassiers au régiment de Saint-Mauris ;  
2.° en 16...., à Antoine, baron de la Béraurdière, seigneur de Rosière, Beauprey, etc. ;
- 7.° Anne, abbesse, par patentes, du chapitre noble de Montigny, en 1651 ;
- 8.° Jacqueline, chanoinesse de Migette en 1626.

XV. François DE SAINT-MAURIS, baron de Châtenois et de la Villeneuve, seigneur de Saulx, Châteney, Creveney, Sainte-Marie, etc., chevalier de Saint-Georges en 1662, général-major de bataille, commandant au comté de Bourgogne, mestre-de-camp d'un terce d'infanterie bourguignonne et d'un corps de dragons ; envoyé du duc de Lorraine vers le prince de Parme et Plaisance, gouverneur des Pays-Bas, au sujet de la défense du comté de Bourgogne ; épousa, en 1645, Hermeline d'Oyembrughe-Duras, dame du Châteaufort, de Bombrouch, chanoinesse du haut chapitre de Maubeuge, fille de Jacques, comte d'Oyembrughe et de Duras ; baron d'Yprès, Meldert, etc., duc des deux bannières, connétable et grand-maréchal héréditaire, et chef de la noblesse du pays de Liège, gouverneur du duché de Bouillon, et d'Anne, baronne de Berloo, comtesse d'Ozémont. Il eut de ce mariage :

- 1.° Charles-Emmanuel, dont l'article suit ;
- 2.° Claude-Louis, auteur de la septième branche, rapportée plus loin ;
- 3.° Antoine-Pierre, commandeur de l'ordre de Malte, reçu en 1672 ; chevalier de Saint-Georges en 1682, et de celui de Saint-Louis, par brevet de 1694, portant que c'est pour récompense de dix-sept années de service de la plus grande distinction, et

comme colonel d'un régiment de cavalerie de son nom ;

- 4.° Martine, mariée, en 1664, à François de Jouffroy, seigneur de Gonssans, chevalier de Saint-Georges, fils d'Antoine et de Guillemette de Reuthner, dont descendent les marquis de Jouffroy, seigneurs de Gonssans, barons du Pin ;
- 5.° et 6.° Anne et Claude-Martine, chanoinesses de Migette.

XVI. Charles-Emmanuel, comte DE SAINT-MAURIS, baron de Châtenois et de la Villeneuve, comte de Saulx et lieux en dépendant, chevalier des ordres de Saint-Louis et de Saint-Georges, en 1680; major-général, maréchal-général-des-logis des armées du roi, inspecteur-général de toute sa cavalerie, épousa, en 1679, Marie-Françoise, comtesse de Ligniville, chanoinesse d'Epinal, dame de Jasney, Girrefontaine, fille de Nicolas-René, comte de Ligniville, baron de Vannes, chevalier des ordres du Roi, gentilhomme de sa chambre et gouverneur du pays de Toul, et de Catherine, comtesse de Pouilly, dont il eut :

- 1.° Paul-François, dont l'article suit ;
- 2.° Joseph-Louis, chevalier des ordres de Saint-Jean de Jérusalem en 1700, et de Saint-Louis en 1734, capitaine, puis chef de brigade des carabiniers de France, avec rang de colonel de cavalerie en 1733, mort en 1735, âgé de quarante-cinq ans ;
- 3.° Jeanne-Claude, chanoinesse du haut chapitre de Remiremont en 1699, puis mariée, en 1728, à Humbert, comte de Précipiano, baron de Soye, Cuze, Gondenans, chevalier de Saint-Georges, capitaine de cavalerie au régiment de Saint-Mauris, fils de Prosper-Ambroise, lieutenant-général des armées du roi catholique, gouverneur de la citadelle de Besançon, et commandant de Luxembourg.
- 4.° Marie-Thérèse, grande tourière et trésorière du chapitre de Remiremont, et lieutenant de la princesse Charlotte de Lorraine (sœur de l'empereur), son abbesse en 1696.

XVII. Paul-François, marquis de Saint-Mauris, comte de Saulx, baron de Châtenois et de la Ville-neuve, et lieux en dépendant, seigneur de Bellemont, Lamotte, le Châtelot, Sellières, etc., capitaine des cuirassiers du roi, fit ériger en marquisat ses deux baronnies, sous son nom, par patentes de 1705, et épousa, en 1707, Bernardine-Joséphine, comtesse de Lallemand, dame de Bellemont, Lamotte, Châtelot, Sellières, Laronce, fille et unique héritière d'Adrien, comte de Lallemand adjudant-général et colonel de cavalerie, chevalier de Saint-Georges, commandant de Dôle, et d'Elisabeth, comtesse de Choiseul-d'Aigremont, dont il eut :

- 1.° Charles-Emmanuel-Xavier, dont l'article suit ;
- 2.° Ardonin-Alexandre, comte de Saint-Mauris, capitaine, puis chef d'escadron de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et de Malte, marié, en 1759, à Charlotte d'Eschierres, dame de Bonneval, fille de Gabriel Deshierres de Bonneval, capitaine, puis lieutenant-colonel de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de Justine d'Agoust de Montmaure, dont il eut :
  - a. Louise-Alexandre-Charles-Ardonin-Emmanuel, officier des vaisseaux du roi, tué âgé de vingt-un ans ;
  - b. Olimpe-Louis-Séraphine, mariée, en 1789, à Charles-Joseph-Elisabeth, baron de Huard, lieutenant-colonel au service de Sa Majesté Catholique, dans ses gardes valonnes, seigneur de la Sauvage, des deux Sones, etc. ;
- 3.° Charles-Emmanuel, comte de Saint-Mauris, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur des ville et château de Péronne, commandant général des îles du Vent de l'Amérique, inspecteur d'infanterie, colonel d'un régiment de son nom, chevalier des ordres de Saint-Jean de Jérusalem, de Saint-Louis et de Saint-Georges, comte et seigneur de Lambrey, Augicourt, Gesincourt, Sainte-Marie, Saint-Mauris en Montagne, Court-les-Saint-Mauris, Fleurey, et autres an-



ciennes terres primitives de la maison qu'il légua à ses neveux en 1787.

- 4.° Louise-Martine , } chanoinesses et doyennes du  
5.° Anne-Thérèse , } chapitre de Migette ;

XVIII. Charles-Emmanuel-Xavier, marquis DE SAINT-MAURIS, baron de Châtenois et de la Villeneuve, comte de Saulx et dépendances, seigneur de Belmont, Sellières, Lamotte, le Châtelot, du marquisat de Spincourt, Saulny, etc., capitaine de cavalerie à seize ans, puis colonel et brigadier des armées du roi, épousa, 1.° en 1738, Henriette de Quadt-l'Andskrone, fille de Guillaume-Henri, marquis de Quadt-l'Andskrone, baron immédiat du Saint-Empire, lieutenant-général et général en chef des armées du roi de France en Allemagne, gouverneur des forts et citadelle de Marseille, grand-commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, etc., et eut cinq enfants morts en bas âge; 2.° en 1753, Françoise-Bernarde, marquise de Raigecourt, chanoinesses de Remiremont, dame de Spincourt, Saulny, fille de Louis-Antoine, marquis de Raigecourt, comte du Saint-Empire, maréchal-des-camps, et colonel d'un régiment de cavalerie de son nom, seigneur de Friaucourt, Buzy, Spincourt, etc., et d'Anne-Marie, comtesse de Gournay, dont il eut :

- 1.° Charles-Emmanuel-Polycarpe, dont l'article suit ;
- 2.° Louis-Emmanuel-Alexandre, auteur de la huitième branche, rapportée en son rang ;
- 3.° Gabriel-Bernard, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de Saint-Georges, page du roi, puis officier de chasseurs, capitaine de cavalerie.

XIX. Charles-Emmanuel-Polycarpe, marquis DE SAINT-MAURIS, maréchal des camps et armées du roi, baron de Châtenois et de la Villeneuve, comte de Saulx, villages et fiefs en dépendant, substitués par ses ancêtres depuis environ deux siècles, marquis et seigneur de Genevrey et dépendances, seigneur de Belmont, Lamotte et de Saint-Mauris en Montagne, Court-les-Saint-Mauris, Fleurey, Courcelles et autres anciens fiefs primitifs de sa maison, également substitués, etc. etc., che-

valier des ordres de Saint-Louis, de Saint-Georges et de Saint-Jean de Jérusalem, de la Langue-de-Russie, sous-lieutenant au régiment de Saint-Mauris en 1764, capitaine de dragons au régiment de Bauffremont en 1773, colonel attaché audit corps en 1787, admis aux honneurs de la cour le 12 mai 1787, en vertu de ses preuves et filiation, attestées et mises sous les yeux du roi par M. Chérin, généalogiste de ses ordres, telles qu'elles sont rapportées ci-devant; émigra avec toute sa famille; sortit du royaume avec ses deux frères et ses deux fils, pour rejoindre les armées royales à leur formation en 1791; fit avec eux, sous les ordres des princes frères du roi, la campagne de 1792, à l'avant-garde, tous à leurs propres frais; au licenciement de cette armée, servit, avec tous les siens, à celle de monseigneur le prince de Condé (où il perdit un de ses fils âgé de treize ans), souvent employes en commissions importantes par ce prince. Ils servirent tous jusqu'au dernier licenciement, effectué en 1801.

Par cet événement, ils rentrèrent en France, et ne reprirent les armes qu'à l'époque heureuse où sachant MONSIEUR, comte d'Artois, à Bâle, ils s'empressèrent de lui offrir l'hommage de leur fidélité et de leurs services, qu'il daigna agréer à Vesoul le 21 février 1814; le marquis de Saint-Mauris a été nommé maréchal des camps et armées du roi en 1814; inspecteur général des gardes nationales du département de la Haute-Saône, en 1815; et a épousé, en 1777, sa cousine-germaine Marie-Caroline-Elisabeth-Léopoldine, marquise de Raigecourt, chanoinesse, comtesse du haut chapitre de Remiremont, dame de l'ordre impérial de la Croix-Etoilée, fille de Christophe, marquis de Raigecourt, comte du Saint-Empire; d'abord chanoine du haut chapitre de Liège, puis chambellan de LL. MM. Impériales, seigneur de Groyeux, Ban, Buzy, Bilzerberg, Everlange, Saint-Ballemont, Useldange, etc., et de Marie-Joséphine, comtesse de Saint-Ygnon. De ce mariage il eut :

- 1.° Christophe - Marie - Charles - Emmanuel-Auguste, dont l'article suit ;
- 2.° Charles-Emmanuel-Anne-Gabriel-Achille, chevalier de Malte, reçu de minorité, mort à l'armée royale commandée par monseigneur le prince de

Condé, âgé de treize ans, cavalier noble, rang de sous-lieutenant;

- 3.° Charlotte-Catherine-Alexandrine, chanoinesse de Remiremont;
- 4.° Charlotte-Mélanie-Athénaïs, chanoinesse de Remiremont;
- 5.° Thérèse-Joséphine-Zoé, admise chanoinesse du haut chapitre de Maubeuge, morte avant son apprébement.

XX. Christophe-Marie-Charles-Emmanuel-Auguste, marquis DE SAINT-MAURIS (dit le vicomte Emmanuel de Saint-Mauris-Châtenois), émigré avec son père, ses oncles et son frère en 1791, et inscrit cavalier noble, rang de sous-lieutenant à l'armée royale, sous les ordres de monseigneur le prince de Condé, qu'il rejoignit à l'âge de treize ans, officier au régiment d'Hohenlohe en 1797, fit toutes les campagnes, jusqu'au dernier licenciement de 1801; rentré en France avec tous les siens, comme eux tous, il ne reprit les armes que pour offrir ses services à ses souverains légitimes, et fut reçu chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis de la main de *Monsieur*, comte d'Artois, en août 1814, et capitaine de cavalerie. Il a épousé, en 1807, Ferdinande-Françoise-Nicole, comtesse de Villers-la-Faye, fille de Marie-Madeleine-Simon, vicomte de Villers-la-Faye, maréchal des camps et armées du roi, lieutenant et aide-major de ses gardes-du-corps, et chevalier de son ordre de Saint-Louis, baron de Villers-la-Faye, le Rousset, etc., et de Pierrette - Dorothée, comtesse de Grammont. Granges, dont il a :

- 1.° Charles-Emmanuel-Marie-Edouard de Saint-Mauris, né le 14 mars 1808;
- 2.° Alfred-Marie-Charles-Emmanuel de Saint-Mauris, né le 21 juin 1810.

## PREMIÈRE BRANCHE,

*Dite de Saint-Mauris sur le Doubs, ou Saint-Mauris Sauvaget.*

*La première branche connue par titres pour être issue du tronc commun de la maison de Saint-Mauris en Montagne, désignée indifféremment sous les surnoms et sobriquets des seigneurs de Saint-Mauris sur le Doubs ou de Saint-Mauris Sauvaget, nom d'un de ses fiefs, laquelle a été établie sur les titres originaux des archives de cette maison, parmi lesquels il s'en trouve où l'on voit encore des sceaux conservés empreints d'écus blasonnés de cinq fasces, ainsi que les ont toujours portés toutes les branches de cette maison.*

V. **CONRAD DE SAINT-MAURIS en Montagne**, chevalier, seigneur à Saint-Mauris en Montagne, à Saint-Mauris sur Doubs, et de fiefs à la Côte-Sauvageot, Abbevillers, Colombier, Amancey, Chevroul, etc., fils de Jean de Saint-Mauris en Montagne, chevalier, qui vivait en 1200 (Voyez page 165), fut père de quatre enfants, connus par titres :

- 1.° Jean, dont l'article suit;
- 2.° Perrin, damoiseau, seigneur d'Abbevillers, marié à Odatte, et vivant en 1326; sa postérité et le nom patronimique de sa femme sont encore inconnus;
- 3.° Jean de Saint-Mauris Sauvaget, écuyer en 1316.
- 4.° Marguerite, mariée vers 1297, au seigneur de Faimbe;

VI. **JEAN DE SAINT-MAURIS, dit Sauvaget**, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur desdits lieux, Colombier, Chevroul, Amancey, Villers-sous-Escot, la Côte-Sauvageot, en 1306, 1316, 1336 et 1337. Il dut naître vers 1270, environ, étant déjà chevalier en 1316; selon d'autres titres, il reprend de fiefs en 1306, 1336 et 1337, de partie de ses seigneuries. Ses enfants furent :

- 1.° Jean, dont l'article suit;

- 2.<sup>o</sup> Huguenin, seigneur de l'Isle et du Magny, en 1369.
- 3.<sup>o</sup> Jean, prêtre, curé de Logres, qui testa en 1349 ;
- 4.<sup>o</sup> Catherine, femme de Jean, seigneur châtelain de Valonne, écuyer, vivante en 1412, et veuve alors de Guillaume de Bustal, damoiseau, seigneur de Bustal, dont elle avait eu Jacques, écuyer, marié à Adeline de Vesoul, père et mère d'Agnès de Bustal, dernière et unique héritière de cette maison, dont elle porta les biens en mariage à Gérard de Saint-Mauris en Montagne, damoiseau, de la branche de Berchenet, en 1460 ;
- 5.<sup>o</sup> Isabelle, {
- 6.<sup>o</sup> Agnès, } vivantes en 1349.

VII. JEAN SAUVAGET DE SAINT-MAURIS EN MONTAGNE, damoiseau, seigneur de Saint-Mauris-sur-Doubs, Damblin, Colombier, Savoureux, et de l'Isle, homme d'armes dans les armées de Bourgogne, puis écuyer de Thiébaud, sire et comte de Neufchâtel, chevalier en 1359. Il épousa, vers en 1380, Marguerite de Damblin, dame dudit lieu, et qui paraît dernière de cette maison. Il reprit de tierce en 1368. Sur l'acte en parchemin se voit encore son sceau *empreint de cinq fasces*, ainsi que tous les anciens sceaux des différentes branches de la maison de Saint-Mauris en Montagne. Il fut le dernier de cette filiation qui ait ajouté à son nom le sobriquet de *Sauvaget*. Il eut de son mariage :

- 1.<sup>o</sup> Jean, dont l'article suit ;
- 2.<sup>o</sup> Thiébaud, écuyer, seigneur de Villiers-sous-Escot, le Châtelot, la Côte-Sauvageot et Saint-Mauris ; marié, vers 1430, à Claudine d'Andelot, veuve de M. de Huoncles, de laquelle il eut :
  - a. Bonne de Saint-Mauris, dont on ignore le sort ;
  - b. Adeline, mariée, en 1460, à Gérard de Boulton, écuyer, seigneur de Boulton, dont le fils Nicolas porta le surnom de *dit Saint-Mauris*, sa mère étant dernière d'une branche, lequel Nicolas épousa Adrienne de la Pallud ;
- 3.<sup>o</sup> N...., marié à Alix d'Antigney vers 1432, dont on ne connaît pas la postérité.

VIII. Jean DE SAINT-MAURIS, IV<sup>e</sup> du nom, damoiseau, et écuyer, homme d'armes dans les armées de Bourgogne en 1417, seigneur de Saint-Mauris-sur-Doubs, Damblin, Mesandans, Montmartin, etc. ; épousa, 1.<sup>o</sup> en 1410, Marguerite de Trévillers, dont on ne connaît pas la postérité; 2.<sup>o</sup> N.... d'Epenoys, vers 1425, dont il paraît, selon quelques titres de 1463, qu'il avait eu plusieurs enfants, ainsi que d'après des notes de famille; mais un seul est prouvé par titre, qui est :

IX. Claude DE SAINT-MAURIS, écuyer, homme d'armes en 1473, seigneur des terres de ses pères; il acheta, en 1495 et 1497, de Bonne et d'Adeline de Saint-Mauris, ses cousines-germaines (filles, comme on voit précédemment, de Thiébaud de Saint-Mauris et de Claudine d'Andelot) leurs parts dans les seigneuries de Saint-Mauris-sur-le-Doubs, Colombier, Saveroux, Villiers-sous-Escot, la Côte-Sauvageot, etc. Il fut père de :

X. Thiébaud de SAINT-MAURIS, écuyer, seigneur de Saint-Mauris-sur-le-Doubs, Colombier, Saveroux, le Châtelot, la Côte-Sauvageot et l'Isle, où il demeura; il épousa Jeannette, dont le nom de famille n'est pas énoncé dans les titres qui en font mention, qui, quoiqu'en grand nombre, n'éclaircissent ni sur le nom de sa mère, ni sur celui de sa femme, ni sur la postérité; en sorte que, jusqu'à plus amples éclaircissements ou découvertes à cet égard, il paraît qu'il put être le dernier de cette branche; mais ce qui surprend, c'est que dès lors les seigneuries de Saint-Mauris-sur-le-Doubs, et quelques autres, se trouvent avoir passé dans les domaines du souverain, sans qu'on en puisse découvrir la raison. Son dernier titre est de l'an 1520.

#### SECONDE BRANCHE.

##### *Dite des seigneurs de Mathay ou de Berchenet.*

*La seconde branche, sortie de la tige commune de la maison de Saint-Mauris en Montagne, désignée quelquefois par les surnoms de Saint-Mauris de Mathay, de Roye, de Bermont, terres et châteaux forts qu'elle a possédés, et aussi par le sobriquet de Berchenet, dérivé du nom du baptême d'un de ses pre-*

*miers auteurs, Berchin de Saint-Mauris en Montagne, chevalier, marié, en 1348, à Jeanne de Trévillers, de laquelle branche est issue celle dite aussi de Berchenet, ou des seigneurs châtelains de Bustal ou d'Allenjoye, qui est la troisième, toutes deux établies sur une foule de titres originaux, dont un grand nombre de reprises de fiefs et dénombrement des treizième quatorzième, quinzième et seizième siècles, où se trouvent encore de larges sceaux, bien conservés aux armoiries, qu'ont portées toutes les branches de cette maison.*

VII. JEAN DE SAINT-MAURIS en Montagne, III<sup>e</sup> du nom, dit l'Aîné ou le Viel, seigneur de Mathay et Longevelle, chevalier, rappelé comme co-seigneur à Saint-Mauris en Montagne, dans le contrat de mariage de Jean de Saint-Mauris, chevalier, avec Simonne de Vennes de 1302, par lequel monseigneur Jean, comte de la Roche, et Marguerite, comtesse de Neufchâtel, sa femme, en faveur de leur parenté et affinité de lignage avec les deux futurs conjoints leur donnent, à perpétuité, différents fiefs et droits honorifiques sur toute l'étendue de leurs comtés et seigneuries, notamment les dîmes de Biefs, les droits de chasse, de pêche et autres, et un moulin audit Saint-Mauris, situé, dit le titre, sur le ruisseau, à Monseigneur Jean de Saint-Mauris l'aîné, son frère : tous lesquels fonds et droits étaient encore, lors des troubles qui ont désolé la France, au nombre des possessions de ses descendants. Il laissa de Jeanne Tramelay, son épouse :

VIII. BERCHIN DE SAINT-MAURIS, seigneur de Saint-Mauris en Montagne, Saint-Mauris sur Doubs, et des châteaux forts de Mathay et Roye, et de fiefs à Longevelle, le Châtelot, Colombier, Montécheroux, Lougne, Boncourt, Neufchâtel, Bustal, épousa, vers 1348, Jeanne de Trévillers, dame de Battenant, sœur de Jean de Trévillers, damoiseau, seigneur dudit lieu, qui fit des legs, en 1379, à Jean de Saint-Mauris; damoiseau, fils de sa dite sœur, dont l'article suit :

IX. JEAN DE SAINT-MAURIS en Montagne IV<sup>e</sup> du nom, damoiseau, dit le Berchenet, comme on l'a déjà dit, par allusion au nom de Berchin, possédait de

fiefs à Sancey, Longevelle, Bustal, Brétigney, Montécheroux, Colombier, le Châtelot, Reclerc, Fleurey, Battenant, Mesandans, Lougne, Saichent, Boncourt, et était seigneur des forteresses de Mathay et Roye ; il fut homme d'armes dans les armées de Bourgogne en 1372, et écuyer de Thiébaud de Neufchâtel, chevalier, grand maréchal de Bourgogne, et épousa, en 1388, Jeanne de Jasney, dame à Jasney, Valonne, Huanne, Romain, Montmartin, laquelle testa en 1411. On a sur Jean IV nombre de reprises de fiefs et dénombrement de 1372, 1379, 1390 et 1391, tous scellés de ses armes, portant cinq fasces, où il est dit fils de monseigneur Berchin de Saint-Mauris, et père de :

- 1.° Thiébaud, dont l'article suit ;
- 2.° Henri, écuyer ;
- 3.° Béatrix de Saint-Mauris.

X. Thiébaud BERCHENET DE SAINT-MAURIS en Montagne, 1<sup>er</sup> du nom, damoiseau, homme d'armes dans les armées de Bourgogne, seigneur des terres de son père, et fiefs à Courcelles et Dung, épousa, en 1419, Jeanne, baronne de Durnes (*alias* Durnay), dont il eut :

- 1.° Thiébaud, dont l'article suit ;
- 2.° Gérard, qui, par son mariage avec Agnès de Bustal, dernière et héritière de cette maison, devint tige d'une troisième branche qui suivra, dite de *Berchenet, seigneur de Bustal* ;
- 3.° Jean, chevalier de Saint-Georges, qui traita avec son frère, en 1454 ;
- 4.° Pierre, chanoine du chapitre métropolitain de Besançon et de l'église de Montbéliard ;
- 5.° Antoine de Saint-Mauris-Berchenet, écuyer de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, en 1460.

XI. Thiébaud BERCHENET DE SAINT-MAURIS en Montagne, II<sup>e</sup> du nom, homme d'armes en 1444, chevalier de l'ordre de noblesse de Saint-Georges en 1467, seigneur des châteaux, terres et fiefs de son père ; épousa, 1.° en 1440, Jacqueline Dufourg ; 2.° en 1448, Henriette du Bougne (*alias* Boigne), fille du seigneur de Bougne, chevalier, et de N.... de Buffignécourt ; il eut :



*Du premier lit :*

- 1.° Bonné de Saint-Mauris , mariée , en 1480 , à Nicolas , sire de Noidans , damoiseau ;

*Du second lit :*

- 2.° Adrien , dont l'article suit ;
- 3.° Jeanne , dame à l'abbaye de Baume-les-Dames , en 1482 ;
- 4.° Marguerite , mariée , vers 1498 , à Jacques , baron de Grammont-Granges , veuf de Catherine de Thon , dont il avait eu Antoine de Grammont ;
- 5.° Antoinette , femme de Guillaume de Mont-Saint-Ligier , écuyer , seigneur dudit lieu , en 1486 .

XII. Adrien de SAINT-MAURIS en Montagne , chevalier de Saint-Georges en 1498 , lieutenant pour le roi de Bohême au comté de Bourgogne , capitaine et gouverneur de l'Isle , de Neufchâtel , seigneur des châteaux forts de Mathay et de Bermont et dépendances , et de celui de Toutouville en Lorraine , ainsi que des seigneuries de ses pères ; épousa , en 1480 , Marie de Grammont , fille d'Antoine , baron de Grammont-Granges , seigneur de Coligay , Falon , Villefant , et de demoiselle de Villefant . Il fut enterré à Mathay , où l'on voit encore son tombeau et celui de sa femme , portant cette épitaphe : « Ci gissent Adrien » de Saint-Mauris , chevalier , vivant seigneur de Mathay , etc. , qui trépassa le jour de sainte Luce , 13 décembre 1536 , et dame Marie de Grammont , sa femme . » Dieu aye pitié de leurs âmes . Amen . » Ses armes sculptées en bas-relief , portant de . . . . . , à deux fasces de . . . . . ; l'écu timbré d'un casque à sept grilles et lambrequins . Cimier un ange naissant , vêtu d'une tunique , ainsi que les deux anges tenants . Plus bas , un autre écu portant : écartelé au 3 et 4 de trois bustes couronnés ; au 2 et 3 d'une aigle , qui est de Coligny . Les quatre quartiers ainsi écrits blasonnés : 1.° Saint-Mauris , portant fasce de cinq pièces ; 2.° Durnes , portant trois croisettes ou quartefeuilles posées en chef , rangées en fasce ; 3.° Boigne , portant un cerf effaré ; 4.° Buffignécourt , portant une bande . Il eut de son mariage :

- 1.° Thiébaud III , dont l'article suit ;

- 2.° Henriette, mariée, en 1520, à Anathoile de Vy, chevalier de Saint-Georges, seigneur dudit lieu et de Fresse, fils de Marc de Vy, chevalier, et de Claudine de Baulmotte :
- 3.° Jacqueline, dame de l'abbaye noble de Baume, puis prébendière, en 1523 ;
- 4.° Marguerite, mariée, en 1520, à Claude de Montureux-Ferrette, chevalier, baron de Melisey.

On remarque que, tant dans ses actes que sur les registres originaux de Saint-Georges, Adrien quitta totalement l'usage d'ajouter à son nom le sobriquet de *Berchenet*, que déjà son père retranchait fort souvent ; mais que son aieul, et surtout son bisaïeul, omettaient très-rarement d'adopter.

XIII. Thiébaud DE SAINT-MAURIS en Montagne, III<sup>e</sup> du nom, chevalier de l'ordre de noblesse de Saint-Georges en 1518, capitaine, gouverneur et grand-bailli de Neufchâtel et de l'Isle, seigneur des châteaux forts et seigneuries de Bermont, Mathay, et autres de ses pères ; épousa, en 1526, Colombier de Claudine, fille de Jacques de Colombier, seigneur dudit lieu et à Allenjoye, et de Jeanne de Ferrière (dite de Villers). De ce mariage il eut :

- 1.° Jean, dont l'article suit ;
- 2.° Claudine, mariée, en 1558, à Jean de Mugnans, seigneur de Mugnans, Laissez, Luz, Villerspôt, Saulx ;
- 3.° Isabelle, dame, en 1550, de l'abbaye de Baume ;
- 4.° Madeleine ; 5.° Jean ; 6.° Balthasard, prêtre.

*Nota.* Jean de Melville, écuyer, fit quittance à Thiébaud de Saint Mauris, III<sup>e</sup> du nom, pour ses gages de capitaine, de son château de Bermont, en 1552.

XIV. Jean DE SAINT-MAURIS en Montagne, V<sup>e</sup> du nom, chevalier de Saint-Georges en 1556, seigneur des châteaux, maisons fortes et seigneuries de Mathay, Bermont, Roye, la Côte, Longeville-sur-le-Doubs, de la grosse maison de Belvoir, etc., épousa, en 1557, Françoise de Grammont, fille de Bernard, baron de Grammont-Granges et de Vezet, et de Marguerite d'Achey, sœur de François de Grammont, archevêque de Besan-

çon; de Vuillaume, mari de Françoise de Citey; de Pierre, chevalier de Malte, et de Simon, baron de Grammont, marié, en 1559, à Anne de Saint-Mauris, fille de Marc et de Pierre de Clairon. Jean V eut de ce mariage :

- 1.° François, dont l'article suit;
- 2.° Simon; 3.° Valentin; 4.° Remi, morts très-jeunes;
- 5.° Gaspard, officier au service de l'empereur, tué à l'âge de dix-neuf ans;
- 6.° Marguerite, dame du chapitre noble de Beaume, en 1590.

XV. François DE SAINT-MAURIS en Montagne, seigneur des châteaux, maisons fortes et seigneuries de Mathay, Roye, Bermont, la Coste, Courcelles, Allenjoye, Dung, Longevelle, officier au service de l'empereur, tué en 1583, à la même affaire que Gaspard son frère, âgé d'environ vingt ans. Tous ses frères étant morts jeunes, ils avaient fait, en partant pour l'armée, leur testament en faveur de Françoise de Grammont leur mère, et ledit François donna 400 écus d'or au soleil à Antoine d'Orsant son cousin, et autant à François, comte d'Arberg et de Valengin, aussi son cousin: et ladite Françoise porta ses terres en mariage à Claude-François, comte d'Arberg et de Valengin, qu'elle épousa en secondes noces, d'où elles ont repassé dans la maison de Lallemand, qui les possédait en 1790, par le mariage d'Olimpe-Hippolyte, comtesse d'Arberg et de Valengin, fille de Nicolas et d'Anne, comtesse de Daun, avec Charles-Baptiste, comte de Lallemand, baron de Vaitte, chevalier de Saint-Georges, fils de Claude-François, mestre-de-camp au service d'Espagne, gouverneur de Faucogney, et de Françoise d'Oiselet.

#### TROISIÈME BRANCHE,

*Dite des seigneurs de Bustal ou de Berchenet.*

*La troisième branche de la maison de Saint-Mauris en Montagne, rameau sorti de la seconde, et qui, comme elle adopta un moment le sobriquet de Berchenet, dérivé de Berchin, nom de baptême d'un de leurs premiers auteurs, depuis leur séparation de*

*la souche, prit aussi le surnom de Bustal, veison fondue dans elle, ayant hérité des seigneuries de Bustal et d'Allenjoye, et écartela de Bustal (d'or, à trois fasces de sable.)*

XI. Gérard BERCHENET DE SAINT-MAURIS en Montagne, seigneur audit lieu, Guyonvaut, Mésandans, Faimbe, et de fiefs à Roye, Colombier, Savoureux Saint-Mauris sur le Doubs, Lougne, second fils de Thiébaud de Saint-Mauris, et de Jeanne, baronne de Dumes (Voyez page 90), épousa, en 1460, Agnès de Bustal, fille unique et héritière de Jacques de Bustal, damoiseau, seigneur de Bustal, Guyonvaut Longeville, Faimbe, et d'Adeline de Vesoul, lequel était fils de Guillaume de Bustal, chevalier, et de Catherine de Saint-Mauris, de la branche de Saint-Mauris sur le Doubs ou Sauvaget. Il eut de ce mariage :

- 1.° Jean V, dont l'article suit ;
- 2.° Philippe de Saint-Mauris ;
- 3.° Pierre, chanoine de la métropole de Besançon ;
- 4.° Jacquette, mariée, vers 1488, à Gengoux Leboeuf, seigneur de Guyonvelle, chevalier de Saint-Georges, dont elle eut : Nicolas Leboeuf, commandeur de la Romagne, de l'ordre de Malte.

XII. Jean DE SAINT-MAURIS en Montagne, V° du nom, chevalier de Saint-Georges en 1485, capitaine et gouverneur de Neufchâtel et de Lisle, seigneur des châteaux de Bustal et d'Allenjoye, et de fiefs à Beaumotte, Lomontot, Longeville et autres ci-dessus, épousa, en 1483, Gillette d'Orsans, fille de Jacques, sire d'Orsans, chevalier, conseiller, chambellan, et grand-maître, général de l'artillerie du duc Charles de Bourgogne, et de Marguerite de Vellefaut, fille de Jean, seigneur de Vellefaut, et veuve d'Antoine, baron de Grammont, de qui elle avait eu : Marie de Grammont, femme d'Adrien de Saint-Mauris, qui par-là, se trouvait être sœur utérine de ladite Gillette d'Orsans.

Jean V fut enterré à Mathay, où l'on voit encore son tombeau, à côté de celui d'Adrien, son cousin et beau-frère, chargé au milieu de ses armes, écartelées de celles de Bustal, partis de celle d'Orsans, qui est

un sautoir, plus, de ses quatre quartiers; savoir, 1.<sup>o</sup> Saint-Mauris, portant de . . . . . à deux fasces de . . . . . 2.<sup>o</sup> Durnes, portant trois croisettes ou quartefeuilles posées en chef, rangées en fasces de . . . . . 3.<sup>o</sup> Busta de . . . . . à trois fasces de . . . . . 4.<sup>o</sup> Vesoul, de . . . . . à la fasce de . . . . . trois quintefeuilles de . . . . . en chef, et un lévrier de . . . . . en pointe. L'épitaphe portant: « Ci-gist Jean de Saint-Mauris, écuyer, seigneur de Bustal, qui trépassa le premier jour d'octobre, » l'an 1513, Dieu aye pitié de son âme, *amen.* » Il eut de son mariage;

- 1.<sup>o</sup> Marc, dont l'article suit;
- 2.<sup>o</sup> Guillaume, dont on ignore la destinée ;
- 3.<sup>o</sup> Catherine, mariée, 1.<sup>o</sup> en 1414, à Jean, sire de Beaujeu, gouverneur de Mousthier, fils de Jean de Beaujeu, chevalier, et de Catherine de Mont-Saint-Ligier ; 2.<sup>o</sup> en 1421, à Guillaume de Mellingen, écuyer, gentilhomme allemand, capitaine au service de l'empereur ;
- 4.<sup>o</sup> Jacqueline, mariée à Didier de Diesse en 1508, seigneur de la Tour et de la Montagne de Deisse, tour qui défendoit la porte à l'est de la ville de Neufchâtel ;
- 5.<sup>o</sup> Marguerite, mariée, 1.<sup>o</sup> en 1514, à Antoine de Leugney, chevalier de Saint-George, seigneur de Leugney, Landresse, fils d'Etienne de Leugney, et d'Alix de Clairon ; 2.<sup>o</sup> en 1531, Jean de Mousthier, onzième fils de Jean de Mousthier I<sup>er</sup>, aussi seigneur de Mousthier, Cubry, Nant, et de Marguerite de Grandvillars ;

Jean V, ainsi qu'Adrien, son cousin, ne prit plus le sobriquet de Berchenet dans ses actes.

XIII. Marc DE SAINT-MAURIS en Montagne, chevalier de Saint-Georges en 1524, lieutenant, en 1636, de Gaspard d'Asuel, pour le commandement d'un corps d'élite de trois cents compagnons, choisis pour le service de l'empereur, seigneur des châteaux forts de Bustal et d'Allenjoye, et des fiefs de Beaumotte, Lomontot, Faimbe, Saint-Mauris, Mésandans, etc., épousa, 1.<sup>o</sup> vers l'an 1520, Philiberte de Séroz, fille de N..., dont l'on ne connaît pas la postérité ; 2.<sup>o</sup> en 1526, Pierrette de

Clairon, fille d'Hottenin de Clairon, seigneur dudit lieu, Saffres, etc., et de Pierrette de Saigny, et veuve de Jean Brancion. Il fut père de :

- 1.° Claude, mort en bas âge ;
- 2.° Anne de Saint-Mauris, dame de Bustal, Allenjoye, Beaumotte, Faimbe, Lomontot, et autres fiefs de ses ancêtres, héritière et dernière de cette branche, épousa, 1.° en 1546, Guillaume de Méliny, baron de Dampierre et Thil, reçu chevalier de Saint-Georges en 1550, mort en 1556, fils de Jean de Méligny, baron de Méligny, Dampierre, Thil en Champagne, Angoulevant, et d'Isabelle de Montureux, dame d'Angoulevant ; 2.° en 1557, Simon de Grammont Granges, baron et seigneur desdits lieux, et de Vezet, chevalier de Saint-Georges en 1558, frère de François de Grammont, archevêque de Besançon, chevalier de Saint-Georges ; de Pierre, chevalier de Malte ; de Guillaume, marié à Françoise de Citey ; et de Françoise de Grammont, mariée à Jean de Saint-Mauris, tous enfants de Bernard de Grammont, et de Marguerite d'Achey ; et 3.° en 1563, Jean de Gilley, chevalier, baron de Marnoz et du Saint-Empire, souverain de Franquemont, et y faisant battre monnaie ; fils de Nicolas de Gilley, chevalier, baron du Saint-Empire, de Franquemont et de Marnoz, gentilhomme de la maison de l'empereur, et son ambassadeur en Suisse et en Savoye, et de Jeanne de Marnix. Elle eut du troisième lit : 1.° Claude-Philippe de Gilley ; 2.° Ursule, mariée à François, comte de la Tour Saint-Quentin.

#### QUATRIÈME BRANCHE,

*Dite des seigneurs de Saint-Mauris en Montagne, Sancey, Saint-Hippolyte et Court.*

*La quatrième branche de la maison de Saint-Maurice en Montagne, qui continua à prendre ce nom distinctif, y ajoutant par fois celui de Sancey, Saint-Hippolyte et Court ; celui de Sancey, parce qu'elle en*

*possédait les fiefs depuis l'alliance de Guillaume de Saint-Mauris, en 1396, avec Jeanne d'Auxelle, fille de Jeanne de Sancey, dernière de sa maison, qui lui en avait rapporté les biens ; de Saint-Hippolyte, parce qu'elle y avait un fief et un hôtel, et qu'elle avait possédé, durant deux siècles, la charge de capitaine-gouverneur de la Franche-Montagne, dont cette ville est la capitale, et notamment qu'elle fut sauvée par l'opiniâtre résistance de Marc de Saint-Mauris, qui, en étant gouverneur, força le général comte de Grancey à en lever le siège, l'ayant blessé grièvement lui-même dans le dernier assaut qu'il tenta ; enfin, celui de Court, parce que ce village est contigu à celui de Saint-Mauris en Montagne.*

XIII. JEAN DE SAINT-MAURIS en Montagne, V<sup>e</sup> du nom, chevalier de l'ordre de noblesse de Saint-Georges en 1555, capitaine et gouverneur, ainsi que ces ancêtres, de la Franche-Montagne et des comtés et châteaux de la Roche, Saint-Hippolyte, Maiche, villes et forts en dépendants, seigneur de Saint-Mauris en Montagne, Court-lès-Saint-Mauris, Fleurey, Ebey, Belleherbe, Vaucluse, Charmoille, le Friolais, la Grange, Chassey, en co-seigneuries avec ses frères ; fils aîné des Hugues de Saint-Mauris ; armé chevalier par Charles-Quint, gouverneur de la Franche-Montagne, et de Claudine de Mugnans, et dixième descendant de Jean de Saint-Mauris, chevalier, vivant en l'an 1200, souche de toutes les branches connues de sa maison. Il épousa, en 1565, Anne d'Aroz, fille de Gérard, sire d'Aroz, Uzelle, Franquemont, Accolans, et de Louise de Jouffroy. De ce mariage vinrent :

- 1.° François de Saint-Mauris, dont l'article suit ;
- 2.° Marc de Saint-Mauris, auteur de la branche, dite de Saint-Hippolyte, qui suivra ;
- 3.° Jean-Claude, chanoine, vicaire-général de l'abbaye noble de Saint-Claude, en 1620 ;
- 4.° Didier, destiné à être chevalier de Malte ;
- 5.° Marguerite, mariée, en 1594, à Claude-François d'Almand, chevalier, seigneur de Molprey, Mussia, chevalier de Saint-Georges ;
- 6.° Claudine, mariée, en 1580, à François de Leu-gney, écuyer, seigneur dudit lieu ;

7.<sup>o</sup> Jeanne, mariée à Jacques de Crosey, seigneur dudit Crosey, écuyer.

XIV. François DE SAINT-MAURIS, chevalier de Saint-Georges en 1597, capitaine, gouverneur de la Franche Montagne, du comté de la Roche et de Neufchâtel (ensuite de la démission qu'Adam de Saint-Mauris, baron de Châtenois, son cousin, donna, de cette charge, lorsqu'il fut pourvu d'un régiment de cavalerie), seigneur de Saint-Mauris en Montagne, Court-les-Saint-Mauris, Sancey et autres terres de ses ancêtres. Il épousa, 1.<sup>o</sup> en 1594, Vaudeline de Cusance, dame de Chuge et de Vallerot, fille de Claude, sire de Cusance, baron de Belvoir, chevalier de Saint-Georges, colonel de trois mille Bourguignons ; 2.<sup>o</sup> en 1606, Catherine de Poligny, fille de Claude de Poligny, seigneur d'Eauzea, et de Claudine de Montrichard. Ses enfants furent :

*Du premier lit :*

- 1.<sup>o</sup> Jean, officier au service de l'empereur, tué en 1619, âgé de vingt-un ans ;
- 2.<sup>o</sup> Jean-Eléonor, aussi tué la même année, officier au service d'Espagne, âgé de dix-neuf ans ;
- 3.<sup>o</sup> Ermenfroy de Saint-Mauris ;
- 4.<sup>o</sup> Béatrix de Saint-Mauris, mariée à Léonard de Huot d'Ambre, seigneur desdits lieux et de Laviron, etc. ;

*Du second lit :*

- 5.<sup>o</sup> Antoine-Claude, grand-prieur, vicaire-général de Saint-Claude en 1659.
- 6.<sup>o</sup> Claude, capitaine de cent arquebusiers, tué au siège de Thionville en 1643 ;
- 7.<sup>o</sup> Ermenfroy, dont l'article suit ;
- 8.<sup>o</sup> Désle-Jean-Claude, grand-prieur de Baume, en 1642, dit *Claude-Antoine*, à son chapitre ;
- 9.<sup>o</sup> Claude - Etienne - Baptiste, capitaine de cent hommes au régiment de Bourgogne, au service de France en 1668 ;
- 10.<sup>o</sup> Anne, dame de Migette ; 11.<sup>o</sup> Jeanne de Saint-Mauris ; 12.<sup>o</sup> Vaudeline, mariée à Anselme de Marenches, chevalier de Saint-Georges ; 13.<sup>o</sup> Eléonore



de Saint-Mauris; 14.<sup>o</sup> Léonarde-Jeanne de Saint-Mauris; 15.<sup>o</sup> Déslotte de Saint-Mauris.

XV. Ermenfroy, dit *le baron* DE SAINT-MAURIS, mestre-de-camp, en 1669, d'un terce de quinze cents hommes de pied, commandant et inspecteur d'un quartier de la province, et de la Franche-Montagne, villes, châteaux et places en dépendants en 1673, pour le service de Sa Majesté Catholique, épousa, en 1464, Anne Marie, baronne de Sibricht, chanoinesse du haut chapitre de Munsterbiltzen, petite-nièce de Nicolas de Sibricht, grand-commandeur de l'ordre Teutonique en 1690. Il fut père de :

- 1.<sup>o</sup> Charles, capitaine-major du terce du baron de Vienne, en 1669, mort jeune;
- 2.<sup>o</sup> Charles-César, dont l'article suit;
- 3.<sup>o</sup> Claude-Joseph, brigadier des armées du roi, colonel d'un régiment de cavalerie de son nom, chevalier des ordres de Saint-Louis, de Malte et de Saint-Georges, pensionné de 3000 livres sur celui de Saint-Louis, ayant eu une jambe emportée d'un boulet, en enlevant une batterie à la tête de son régiment, à la bataille de la Marsaille, en 1693; ce qui le força à quitter le service très-jeune. Il mourut sans alliance en 1718;
- 4.<sup>o</sup> Anne-Elisabeth, mariée, en 1672, à Claude-François de Grivel-Perrigny, chevalier, seigneur dudit lieu, Lamuire, Nanquise, Villeneuve, capitaine de cavalerie dans le régiment du baron de Saint-Mauris-Lambrey, fils de Claude et d'Ur-sule de Marnix, dont descend le général comte de Grivel, maréchal des camps et armées du roi, chevalier des ordres de Saint-Louis et de Saint-Georges, marié à Claudine-Fidelle, comtesse de Thuillerie-Montjoye, ex-chanoinesse de Remiremont, dont il eut six enfants: 1.<sup>o</sup> Alexandre, marié à Anne de Ségur; 2.<sup>o</sup> N...., officier, tué au service de l'empereur; 3.<sup>o</sup> Armand, chanoine de Saint-Claude, puis de Guibwillers et de Lure; 4.<sup>o</sup> Emmanuel, chevalier de Malte, marié à Gabrielle, comtesse de Varennes; 5.<sup>o</sup> et 6.<sup>o</sup> Laure et Fidelle, chanoinesse de Lons-le-Saulnier, puis de Malte.

XVI. Charles-César, marquis DE SAINT-MAURIS, lieutenant-général des armées du roi en 1702, inspecteur-général de toute sa cavalerie et dragons en 1696, commandant de la province d'Alsace, et gouverneur de Brisack en 1702, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis en 1703, chevalier de Saint-Georges en 1700, fait en 1702 chef et gouverneur de cet ordre de noblesse, colonel d'un régiment de cavalerie de son nom, seigneur de Saint-Mauris, en Montagne, Court-les-Saint-Mauris, Sancey, Fleurey, Battenant et autres anciennes terres et fiefs originairement et héréditairement dans sa maison, mourut en 1704, âgé de cinquante-deux ans. Lesdites terres passèrent à Claude-Joseph, chevalier de Saint-Mauris, son frère, brigadier des armées du roi, colonel d'un régiment de cavalerie de son nom, et de là en partie dans la maison de Grivel-Perrigny, vers 1720, qui les revendit, vers 1760, à Charles-Emmanuel, comte de Saint-Mauris-Châtenois, lieutenant-général des armées du roi, qui les réunit et assura de nouveau à [sa maison, en les substituant, en 1787, à Charles-Emmanuel-Polycarpe, marquis de Saint-Mauris, son neveu, alors colonel de dragons, et à ses descendants.

Les seize quartiers que Charles-César prouva pour sa réception à Saint-George, étaient : 1.° Saint-Mauris, 2.° Mugnans, 3.° Aroz, 4.° Jouffroy, 5.° Poligny, 6.° Salins, 7.° Montrichard, 8.° Montrichard, 9.° Sibricht, 10.° Wolckringen, 11.° Spanheim, 12.° Obentraudt, 13.° Breitcheidt ; 14.° Lelich, 15.° Daun, 16.° Danloy.

#### CINQUIÈME BRANCHE.

##### *Dite de Saint-Hippolyte.*

*La cinquième branche de la maison de Saint-Mauris, issue de la quatrième qui précède, qui a conservé le surnom de en Montagne, étant véritablement la ligne aînée et directe, mais néanmoins classée ici comme branche, attendu son extinction, pour suivre en ligne directe la descendance de celles des barons de Châtenois, étant la seule qui subsiste. Cette cinquième branche s'intitula quelquefois de Saint-Mauris Saint-Hippolyte, soit parce que cette*

*ville dût son salut à Marc de Saint-Mauris, chef de ce rameau, qui, comme gouverneur de la Franche-Montagnè et de cette ville, la défendit, et en fit lever le siège en 1636, soit aussi parce qu'elle y possédait des fiefs et un hôtel.*

XIII. Marc DE SAINT-MAURIS, chevalier de Saint-Georges, capitaine de cent cuirassiers au service de S. M. catholique, capitaine, gouverneur de la Franche-Montagne, châteaux, comtés et places en dépendant, notamment de la ville de Saint-Hippolyte qu'il sauva par son courage et ses dispositions, lors du siège de cette ville en 1636, par le général de Grancey, ayant blessé dangereusement ce général lui-même, et repoussé si vigoureusement plusieurs assauts, qu'il le força d'en lever le siège. Il fut seigneur de Friolais, Fleurey, Saint-Mauris, Court, etc. Il était fils de Jean de Saint-Mauris, V<sup>e</sup> du nom, chevalier de Saint-Georges, gouverneur des dites places et pays, et d'Anne d'Aroz, et épousa, en 1602, Reine-Guillemette de Pardessus, dite *de Poligny*, fille de Renobert de Pardessus (branche de la maison de Poligny), chevalier, seigneur de Nénon, Marcilly, et Jeanne de Beaujeu. De ce mariage vinrent :

- 1.<sup>o</sup> Jean-Antoine de Saint-Mauris;
- 2.<sup>o</sup> Charles, dont l'article suit;
- 3.<sup>o</sup> Alix, mariée, vers 1630, à M. de Neuvelin, écuyer, capitaine au service de S. M. impériale;
- 4.<sup>o</sup> Denise; 5.<sup>o</sup> Jacqueline, dame de Migette;
- 6.<sup>o</sup> Claudine de Saint-Mauris.

XIV. Charles DE SAINT-MAURIS, chevalier, d'abord capitaine, lieutenant-colonel du corps des cuirassiers de l'empereur, puis colonel, lieutenant, sous le général de Gallas, des troupes de sa majesté impériale, capitaine et gouverneur de la Franche-Montagne, châteaux et places en dépendant, ainsi que ses ancêtres; épousa, vers 1630, Martine de Quevert de Montjoux, dame dudit lieu, dont on ne connaît pas la postérité. Il fut enterré à Saint-Hippolyte le 14 février 1659, où l'on voit encore son tombeau en marbre noir, chargé de ses armoiries, sculptées et entourées d'un cartouche de lauriers, ayant des nègres pour tenants; l'écu fascé de cinq pièces, timbré d'un casque en fasce, à sept

grillées, couronné d'un cercle en perles, orné de lambrequins, ayant pour cimier un nègre naissant, et entouré de ses huit quartiers : 1.° Saint-Mauris, fascé de cinq pièces ; 2.° Mugnans, bandé de sept pièces ; 3.° Aroz, une bande chargée de trois molettes d'éperons ; 4.° Jouffroy, fascé de six pièces, la seconde chargée de deux croisettes ; 5.° Pardessus-Poligny, un chevron accompagné de trois coquilles (comme brisures) ; 6.° Vaivre, un sautoir chargé de cinq losanges ; 7.° Beaujeu, burelé de dix pièces ; 8.° Poligny, un chevron.

## SIXIÈME BRANCHE.

*Dite première des seigneurs de Lambrey ou de Lorraine.*

*La sixième branche de la maison de Saint-Mauris en Montagne, dite première des comtes de Lambrey, ou de Lorraine, attendu qu'elle s'attacha au service de ses ducs, y remplit constamment des places de grands-officiers de leur maison, y contracta de grandes alliances, et fut agrégée au corps illustre de l'ancienne chevalerie de ce pays, prenant conséquemment rang à la cour et aux assises des états, parmi la haute et ancienne noblesse de cet état, le tout établi et constaté par titres originaux conservés.*

XIII. NICOLAS DE SAINT-MAURIS en Montagne, écuyer du duc de Lorraine, seigneur de Faux, Valesme, Bifontaine; et co-seigneur, avec ses frères, de Saint-Mauris, Court, Fleurey, Sancey, Chassey, Belleherbe, Battéant, etc., fils de Hugues de Saint-Mauris, ardent chevalier par Charles-Quint ; capitaine, gouverneur de toute la Franche-Montagne, comté de la Roche, etc. ; et de Claudine de Mugnans, épousa, en 1565, Françoise, baronne de Nogent-le-Roy, fille de Dominique, baron de Nogent-le-Roy, dit *le Champenois*, seigneur de Neuffotte, Bifontaine, Forcelle, Saint-Gargonne, conseiller d'état intime des ducs de Lorraine, capitaine, gouverneur de ses châteaux et places de Valdervanges et de Bouconville, et de Madeleine de Girécourt, dame de Bouzey. Il eut de ce mariage :

- 1.° Hugues, dont l'article suit;
- 2.° Françoise, mariée, 1.° à Marc d'Aigremont, en 1575, chevalier, chambellan, héréditaire de l'archevêché depuis l'an 1250, seigneur de Buzy, Larnoz, fils de Guy, dont elle n'eut que François d'Aigremont, mort sans postérité, lequel la fit son héritière, et elle épousa, 2.° Jean-Baptiste de Faletans, seigneur de Montaine, la Tour-de-Faletans, Arguel, Buzy et Larnoz, du chef de sa femme, quatrième aïeul du marquis de Faletans, capitaine de dragons, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et de celui de Saint-Georges, marié à Charlotte-Henriette, comtesse de Laugeron;
- 3.° Marguerite, mariée, 1.° en 1576, à Mathieu de Courbessaint, chevalier, seigneur dudit lieu, Chanvilleraïn, Coravillers, la Rochotte, le Saulcy, fils de Claude et d'Antoinette de Vy, et en secondes noces, en 1596, à Claude, baron de Grammont-Granges, seigneur de Nomay, Bournois, veuf de Françoise de Chassey, fils de Jean, baron de Grammont, chevalier de Saint-George.

**KIV. Hugues de SAINT-MAURIS, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur de Faux, Bifontaine, Valesme, Lambrey, Augicourt, Gesincourt, Purgerot, Combeau-Fontaine, placé, à l'âge de dix-neuf ans, gentilhomme de la chambre de son altesse monseigneur le cardinal de Lorraine en 1596, épousa, la même année, Renée de Aubert, fille de Florentin de Aubert, chevalier, et d'Hermeline de Vosges, dont il eut :**

- 1.° Philippe, dont l'article suit;
- 2.° Jean de Saint-Mauris;
- 3.° Françoise, mariée, en 1630, à Louis, baron de Saint-Vincent, chevalier, gouverneur de Monterby, les Ardennes, seigneur de Longwy, Grimaucourt, etc., fils de Clériaudus, baron de Saint-Vincent, d'Aulnoy et Sorcy, chambellan du duc de Lorraine, et de Catherine de Toulongeon;
- 4.° Marie, qui épousa, en 1630, François d'Oncourt, chevalier, seigneur de Récourt, Telcombourt, Julvécourt, fils de Pierre d'Oncourt, che-

valier, seigneur desdites terres, et de Jeanne de Rarécourt, dont la postérité subsiste encore en Lorraine;

5.° Françoise, cadette, mariée à N.... d'Ambly, seigneur dudit lieu;

6.° Eve de Saint-Maurice, rappelée, avec ses frères et sœurs, au testament de leur père, de 1611.

XV. Philippe, baron DE SAINT-MAURIS, chevalier, comte de Lambrey, Augicourt, Purgerot, gentilhomme du duc de Lorraine, épousa, en 1628, Péronne, comtesse de Vaudrey, chanoinesse de Remiremont, fille de Jean de Vaudrey, baron de Saint-Remy, Valleroy, et dépendances, Fay, Mailleroncourt, Vellechevreux, chevalier de Saint-Georges, et de Béatrix de Grammont-Granges. (Ladite Péronne épousa, en secondes noces, Louis, comte de la Verne, mestre-de-camp d'un terce de quinze cents hommes, commandant de Dôle.) Philippe eut de ce mariage :

1.° Paul-François, dont l'article suit;

2.° Nicolas de Saint-Mauris, mort jeune.

XVI. Paul-François, baron DE SAINT-MAURIS, chevalier, capitaine des gardes-du-corps, et gentilhomme de la chambre du duc de Lorraine, mestre-de-camp d'un terce de cavalerie bourguignonne en 1674, sergent-major de bataille, lieutenant, pour le roi, et gouverneur de la ville de Gray, dont il soutint le siège contre le grand Condé, où il fut criblé de blessures, dont il mourut, sans laisser d'enfants de Louise, comtesse de Montrichard, son épouse, à laquelle il donna ses terres de Lambrey, Augicourt, Gesincourt, Combeaufontaine, Equevilley, Port-d'Atelier, qu'elle rendit, par testament, à Claude-Louis, baron de Saint-Mauris, sergent-major de bataille, et colonel de cavalerie en Espagne, (cousin issu d'issu de germain, de feu son mari, de la branche des barons de Châtenois), lequel, par son mariage avec Suzanne, comtesse de Ligneville, devint tige de la seconde branche de Saint-Mauris Lambrey.

Paul-François avait épousé, en 1664, ladite Louise de Montrichard, fille de Jean, comte de Montrichard, seigneur de Flamerans, et de Georgine de Montrichard. Elle épousa, en secondes noces, Antoine de Vaudrey,

baron de Saint-Remy, veuf d'Adrienne de Beaujeu, et fit élever à son premier mari, dans l'église des Cordeliers d'Auxonne, un tombeau sur lequel on lit dans son épitaphe les qualités, grades et circonstances ci-dessus, et où se voyent ses huit quartiers, 1.<sup>o</sup> Saint-Mauris, 2.<sup>o</sup> Nogent-le-Roi, 3.<sup>o</sup> Aubert, 4.<sup>o</sup> Vosges, 5.<sup>o</sup> Vaudrey, 6.<sup>o</sup> Grammont, 7.<sup>o</sup> Grammont, 8.<sup>o</sup> Joux.

## SEPTIÈME BRANCHE,

*Dite seconde des seigneurs de Lambrey.*

*Rameau, dit septième branche de la maison de Saint-Mauris, et seconde des comtes de Lambrey, sortie de celle des barons de Châtenois.*

XVI. Claude-Louis, baron DE SAINT-MAURIS, sergent-major de bataille au service d'Espagne, précédemment capitaine, puis major, et colonel de cavalerie (pour actions distinguées, dit son brevet), et guidon des chevaux-légers du duc de Lorraine, comte et seigneur de Lambrey, Purgerot, Augicourt, Gesincourt et Port-d'Atelier, Sainte-Marie, Saint-Germain, etc., second fils de François de Saint-Mauris, baron de Châtenois, général-major de bataille, commandant au comté de Bourgogne, et d'Hermeline, comtesse d'Oyembrughe-Duras, ancienne chanoinesse de Maubeuge, épousa, en 1682, Marie-Suzanne, comtesse de Ligniville, chanoinesse d'Epinal, sœur germaine de Françoise, mariée à Charles-Emmanuel, comte de Saint-Mauris, baron de Châtenois, officier-général de cavalerie en France, frère dudit Claude-Louis, et fille de Jacques-René, comte de Ligniville, baron de Vannes, chevalier des ordres du Roi, gentilhomme de sa chambre, et gouverneur du pays de Toul, et de Gatherine, comtesse de Pouilly. Claude-Louis mourut à Luxeuil, dans son hôtel, remarquable par son étendue et son antique sculpture, où l'on voit encore ses armes, et fût enterré, ainsi que sa femme et le comte Louis de Ligniville, colonel en Empire, son frère, sous un beau mausolée en marbre blanc et noir. Il eut de son mariage :

1.<sup>o</sup> Balthazard-Henri, dont l'article suit ;

- 2.° Pierre-François (dit *Amarin*, à son chapitre), chanoine des chapitres nobles, princiers, équestres et réunis de Murbach, Guebwillers et Lure, auxquels il donna beaucoup d'ornemens et de vases sacrés, où l'on voyait ses armes ;
- 3.° Louise-Martine, chanoinesse, comtesse du haut chapitre de Remiremont en 1699, dame grande-aumônière et trésorière du chapitre, et dame lieutenant de la princesse de Lorraine (sœur de l'empereur, son abbesse), elle fut députée de son chapitre pour complimenter Mesdames de France, sœurs de Louis XV, lors de leur séjour à Plombières, fit de nombreuses fondations et libéralités à l'hôpital et aux églises de Remiremont, où repose son tombeau, entouré de grilles ; elle apprébenda une comtesse de la Tour, qui apprébenda à son tour la comtesse Mélanie de Saint-Mauris-Châtenois en 1789, n'ayant jamais voulu remettre sa place qu'à la maison de qui elle la tenait ;
- 4.° Barbe-Gabrielle de Saint-Mauris, aussi chanoinesse de Remiremont en 1700, puis chanoinesse de Baune en 1703, état que sa haute dévotion lui fit encore quitter, pour une règle encore plus austère, et se faire simple religieuse cordelière à Salins, où elle est morte en odeur de sainteté ;
- 5.° Louise, chanoinesse de Remiremont.

XVII. Balthazard - Henri, comte DE SAINT-MAURIS, capitaine de cavalerie au régiment de Royal-Etranger, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, comte et seigneur de Lambrey, Augicourt, Gesincourt, Sainte-Marie, Saint-Germain et dépendances, épousa, en 1755, Marie-Charlotte, comtesse de Gourcy, chanoinesse d'Épinal et dame de l'ordre impérial de la Croix-Etoilée, fille d'Ignace, comte de Gourcy, major des dragons du prince Eugène, au service de l'empereur, seigneur de Régicourt, Paroye, la Ville-au-Prez, dont il n'eut pas de postérité. Il mourut à Remiremont, et fut enterré le premier mars 1757, âgé de cinquante-trois ans. Sa veuve lui fit élever un superbe mausolée, avec figures allégoriques, en marbre blanc. Il légua 4000 liv. de douaire à sa femme ; ses terres, à



Louise-Martine sa sœur, qui les donna par testament à Charles-Emmanuel, comte de Saint-Mauris-Châtenois, son neveu, lieutenant-général des armées du roi, lequel les donna et substitua, par testament, à Louis-Emmanuel-Alexandre, comte de Saint-Mauris-Châtenois, son neveu, pour établir à perpétuité dans sa maison une seconde branche sous le surnom de *Saint-Mauris-Lambrey*. Alors ce dernier épousa Marie-Gabrielle, marquise de Raigecourt, chanoinesse de Remiremont, sa cousine, et devint tige d'une huitième branche, dite *troisième des seigneurs de Lambrey*.

## HUITIÈME BRANCHE.

*Dite troisième des seigneurs de Lambrey.*

XIX. Louis-Emmanuel-Alexandre, comte DE SAINT-MAURIS-LAMBREY, chevalier des ordres de Saint-Jean de Jérusalem et de Saint-Louis, capitaine de dragons au régiment de Durfort, comte et seigneur de Lambrey, Augicourt, Geincourt, Purgerot, Port-d'Atelier, Sainte-Marie, Saint-Germain, Langle, et co-seigneur avec ses frères, de Sellière, Spincourt, Saulny, la Motte; second fils de Charles-Emmanuel-Xavier, marquis de Saint-Mauris-Châtenois, brigadier des armées du roi, et de Françoise-Bernarde, marquise de Raigecourt, ex-chanoinesse de Remiremont, épousa, le 28 janvier 1788, Anne-Marie-Gabrielle-Josèphe, marquise de Raigecourt, chanoinesse de Remiremont, sa cousine-germaine, fille de Christophe, marquis de Raigecourt, comte du Saint-Empire, d'abord chanoine du haut chapitre de Liège, puis chambellan de leurs majestés impériales, seigneur de Hans, Grosyeux, Buzy, Bilzerberg, Saint-Baslemont, Everlange, Useldange, et de Marie-Joséphine, comtesse de Saint-Ygnon (et sœur germaine de Marie-Léopoldine de Raigecourt, mariée à Charles-Emmanuel-Polycarpe, marquis de Saint-Mauris, colonel de dragons et maréchal-de-camp, frère dudit Alexandre). Le comte Alexandre émigra dès 1791, avec ses frères et ses neveux, pour servir la cause du roi, sous les ordres des princes de son sang, où il servit tant que sa santé le lui permit; et dès la rentrée de Monsieur, comte d'Artois, aux frontières, il s'empressa de lui offrir ses services et ceux

de son fils, âgé de seize ans. Ce prince lui fit l'honneur de le recevoir chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis de sa main, et de placer son fils garde-du-corps du Roi son frère. Il eut de ce mariage :

- 1.° Victor-Alexandre, dont l'article suit;
- 2.° Bernardine-Joséphine-Alexandrine-Zénéïde, née le 17 octobre 1788;
- 3.° Amélie-Georgette-Joséphine-Florentine, née le 29 mars 1801, à Kœnisbruch, en Saxe.

XX. Victor-Alexandre, comte DE SAINT-MAURIS, né à Kœnisbruck en Saxe, le 11 mars 1797, a été reçu garde-du-corps de S. M. Louis XVIII le 8 août 1814.

*Armes.* Voyez au commencement de cet article.

LENFANT, famille ancienne, originaire de l'Anjou, établie en Provence, où elle s'est divisée en plusieurs branches, dont il ne reste aujourd'hui que l'aînée.

I. Jean LENFANT, écuyer, eut pour fils :

II. Ambroise LENFANT, écuyer, marié par acte passé en 1399. Il fut père, entre autres enfants, de :

III. George LENFANT, écuyer, seigneur de la Patrière et de Cimbré, lequel fut père de :

IV. Benoît LENFANT, écuyer, qui prit parti dans les guerres civiles de son temps, sous les règnes de Charles IX et Henri III. Il épousa dans le pays de Nivernois, en 1562, Françoise Allard, de laquelle il eut pour fils unique :

V. Aimé LENFANT, écuyer, qui, après avoir eu ses biens ravagés par les huguenots, se retira en Provence, où il épousa, en 1603, Sibille d'Albin, qui le fit père de :

- 1.° Jean, qui fonda la branche des Lenfant, vicomtes de Valernes, seigneurs de Peiresc, laquelle s'éteignit dans la personne d'Honoré Lenfant, vicomte de Valernes, qui avait épousé Françoise Colbert de Turgis;
- 2.° Jean-Louis de Lenfant, qui forma aussi une branche particulière qui s'éteignit dans la personne

de Joseph de Lenfant, conseiller au parlement de Provence, qui, n'ayant point eu de postérité de la fille d'Arnoux de Marin, premier président au même parlement, se remaria à Susanne de Léotard d'Entrages, de laquelle il n'eut qu'une fille qui fut mariée au seigneur de la Valette. Il avait deux sœurs, qui prirent alliance dans les maisons de Perier-Flayosc et de Coriolis;

3.° Philippe, dont l'article suit;

4.° Simon de Lenfant, maître-d'hôtel de Louis XIV, trésorier général de France, commissaire-ordonnateur des guerres, intendant de Monaco, marié avec Angélique de Fagoue, de laquelle il eut :

a. Luc de Lenfant, conseiller au parlement, lequel n'eut de sa femme Susanne de Columby qu'une fille nommée Angélique, mariée à Pierre-Jean de Boyer, marquis d'Argens, procureur-général au parlement de Provence. De ce mariage vint Alexandre-Jean-Baptiste de Boyer, seigneur d'Eguilles, dont il sera parlé au degré VIII, plus bas ;

b. Louis de Lenfant, chevalier des ordres royaux et militaires de Saint-Louis et de Saint-Lazare, commissaire-ordonnateur des guerres, marié à Anne de Berlier, de laquelle il a eu : 1.° Bruno-Louis de Lenfant de la Patrière, baron de Bormes, commissaire-ordonnateur des guerres, qui n'a eu que des filles de son mariage avec Thérèse-Jean-Marie-Martin ; 2.° Joseph de Lenfant, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, major dans le regiment de Commissaire-Général, puis brigadier des armées du roi, mort sans postérité ; 3.° Simon-Susanne de Lenfant, docteur de Sorbonne, chanoine de l'église d'Aix.

VI. Philippe DE LENFANT, écuyer, a laissé pour fils :

VII. Jacques DE LENFANT, écuyer, qui épousa Charlotte Bertoud, et fut père de :

1.° Jean-Jacques, dont l'article suit;

2.° Grégoire, mort prieur des chartreux de Bosserville, près Nancy.

- 3.° Charles, visiteur général de l'ordre des chartreux;
- 4.° Etienne, prieur des chartreux de Marseille;
- 5.° Anne-Alexandre-Charles-Marie, prédicateur du roi de Pologne, et ensuite de l'empereur Joseph II, qui conserva pour lui la plus grande estime. De retour en France, il fut prédicateur du roi Louis XVI et de la reine. Il fut renfermé en 1792 dans la prison de l'Abbaye; il y fut massacré le 3 septembre, à l'âge de soixante-dix ans. M. de Saint-Méard décrit ainsi cette scène affreuse dans l'opuscule qu'il a intitulé, *Mon agonie de trente huit heures* : « Le lundi 3, à dix heures du matin, » l'abbé Lenfant et l'abbé de Rastignac parurent » dans la tribune de la chapelle qui nous servait » de prison; ils nous annoncèrent que notre dernière heure approchait, et nous invitèrent à » nous recueillir, pour recevoir leur bénédiction. » Un mouvement électrique impossible à définir » nous précipita tous à genoux, et les mains » jointes, nous la recûmes. Ce moment, quoique » consolant, fut un des plus terribles que nous » ayons éprouvés. A la veille de paraître devant » l'Être suprême, agenouillés devant deux de ses » ministres, nous présentions un spectacle indéfinissable; l'âge avancé de ces deux vieillards, » leur position au-dessus de nous, la mort planant sur nos têtes et nous environnant de toutes » parts, tout répandait sur cette cérémonie une » teinte auguste et lugubre; elle nous rapprochait » de la divinité, elle nous rendait le courage; » tout raisonnement était suspendu, et le plus » froid, le plus incrédule, en reçut autant d'impression que le plus ardent et le plus sensible. » Une demi-heure après, ces deux prêtres furent » massacrés, et nous entendîmes leurs cris . »

VIII. Jean-Jacques DE LENFANT, écuyer, garde du roi, a fait reconnaître l'authenticité de la présente généalogie par acte public passé à Eguilles, le 19 septembre 1778, par Saint-Etienne, notaire royal dudit lieu : « En présence de haut et puissant seigneur messire Alexandre-Jean-Baptiste de Boyer, chevalier, seigneur d'Eguilles »

» ancien président à mortier au parlement de Provence,  
 » seul et unique héritier des droits, noms et armes de  
 » la branche dont la ligne masculine finit en la personne  
 » de feu messire Luc de Lenfant, conseiller au parle-  
 » ment de Provence, lequel ne laissa en mourant que  
 » feue Angélique de Lenfant, mère du susdit seigneur  
 » président, et aussi en présence de messire Pierre-Jean  
 » de Boyer, marquis d'Eguilles, fils aîné et substitué  
 » audit seigneur président, lesquels reconnaissent mes-  
 » sire Jean-Jacques de Lenfant, écuyer, garde du roi, et  
 » messire Charles François-Bruno de Lenfant, son fils,  
 » pour être véritablement de la même maison que les  
 » de Lenfant de Provence, issus, comme eux, d'Aimé  
 » de Lenfant et de Sibille d'Albin. Ledit acte est signé  
 » desdits seigneurs d'Eguilles, en présence de témoins, et  
 » légalisé par le lieutenant-général au siège général de  
 » Provence, séant à Aix, le 23 septembre 1768. Signé,  
 » AUDIER. »

Jean-Jacques de Lenfant avait épousé, le 17 août 1745, Jeanne-Mathilde-Françoise de la Faye, de laquelle il eut :

- 1.° Charles-François-Bruno, dont l'article suit ;
- 2.° Françoise-Rosalie de Lenfant, mariée à Claude Urguet de Saint-Ouen, chevalier, conseiller au grand-conseil, dont sont issus : 1.° Charles-Marie-Xavier Urguet de Saint-Ouen ; 2.° Athanase-Marie-Georges Urguet de Saint-Ouen, vivants.

IX. Charles-François-Bruno DE LENFANT, écuyer, a épousé, en décembre 1787, Françoise-Olympiade des Granges, fille de Pierre-François des Granges, seigneur de Breuges. De ce mariage sont issus :

- 1.° Antonin-Charles-François ;
- 2.° Alphonse de Lenfant ;
- 3.° Athanase-Casimir de Lenfant ;
- 4.° Olympe de Lenfant.

*Armes* : « D'or, à trois fasces de gueules. »

---

**TOUR EN VOIVRE, (DE LA),** en Barrois, seigneurs de la Tour en Voivre, de Pierrefort, de Jeandelise, de Puxe, de Savonnières, de Brainville, de Puisieux, etc., comtes de la Tour et barons de Richécourt.

La maison de la Tour a pris son nom d'une terre située dans un canton du Barrois, nommée la Voivre. Elle est connue depuis 1220, et la présente généalogie est extraite du mémoire présenté au roi par M. Chérin, le 23 avril 1784, pour la présentation du comte Charles de la Tour en Voivre.

I. Jean, sire DE LA TOUR, reconnu, le 9 août 1267, tenir en fief du comte de Bar la seigneurie de Balers, possédée par ses pères.

II. Vauchier ou Vautier DE LA TOUR, chevalier, et Geoffroy DE LA TOUR, chanoine de Trèves, frères, vivaient en 1266. La filiation est certaine depuis (suivant M. Chérin) ; mais en 1224, Geoffroy avait fait hommage au comte de Champagne pour la seigneurie de la Tour en Voivre, et en 1310 Baudouin de la Tour en fait hommage au comte de Bar, déclarant nuls tous hommages rendus par ses pères aux comtes de Champagne ; ce qui prouve que Baudouin I<sup>er</sup> est fils de Jean ou de Vauchier.

III. Baudouin DE LA TOUR, I<sup>er</sup> du nom, chevalier, sire de la Tour en Voivre, reconnu tenir cette terre à hommage-lige d'Edouard, comte de Bar, par acte de mai 1310, scellé de son sceau, représentant trois lions posés l'un sur l'autre, celui du milieu contourné. Il reconnu aussi, en 1324, ne pouvoir vendre ni engager la maison forte qu'il avait au même lieu, que du consentement du même comte, et mourut avant la fin de juillet 1343, laissant de Marguerite d'Estrepy, Baudouin II, qui suit, et Jean de la Tour, vivant la même année.

IV. Baudouin DE LA TOUR, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, fit prisonnier, avant 1352, le prévôt de l'église de Saint-Dié et Guillaume de Posses, châtelain de Hombourg, attachés à l'évêque de Metz. En 1360, Robert, comte de Bar, lui donna en fief une redevance sur les habitants de la ville d'Erise-la-Grande. Il mourut avant le 4 septembre 1361. Il avait épousé, avant la fin de juillet 1343, Lorette, fille de Bertrand de Hainnemont, chevalier, et en avait eu Jean, qui suit, et Baudouin, vivant en 1355.

V. Jean DE LA TOUR, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur de la Tour en Voivre, reconnu, en octobre 1355, tenir cette terre et plusieurs fiefs de Robert, duc de Bar ; fonda, en 1361, une chapellenie dans l'église collégiale de Ligny. Le même duc se rendit caution envers lui, en 1366, de six bourgeois de la ville de Bar, pour la somme de mille petits florins qu'ils lui devaient. Il vendit, en 1358, une portion seulement de la seigneurie de la Tour en Voivre ; car Vanchelin, frère de Henri ci-dessous, qui avait aussi épousé une Lenoncourt (Catherine, sœur de Jeanne), était encore seigneur de la Tour en Voivre, la forte maison de la Tour de Voivre, à Marguerite de Blanmont, comtesse de Salm.

On apprend de la généalogie de la maison de Lenoncourt (1) que Clémence de la Tour, dame dudit lieu, épousa Gilles de Luxembourg, qui vivait en 1386.

Le susdit Jean avait épousé Marguerite de Conflans, fille de Hugues de Conflans, seigneur de Sommeville, et en eut Henri, qui suit, et Vanchelin.

VI. Henri DE LA TOUR, écuyer, seigneur de Pierrefort, fut écuyer de Robert, duc de Bar, capitaine de Sainte-Menehould et bailli de Vitry. Il s'obligea pour ce duc, envers le comte des Deux-Ponts, pour la somme de cents petits florins, et il en eut, en 1394, des lettres d'indemnité. L'année 1415, s'étant associé, ainsi que Vanchelin son frère, avec Charles de Deuilly, maréchal de Lorraine, et autres se disant au service du duc de Bourgogne, et ayant amassé un corps de gendarmes, firent prisonniers les évêques que le concile de Constance envoyait en ambassade vers le roi Charles VI.

Les ducs de Lorraine et de Bar, dans les états desquels cet attentat avait été commis, levèrent des troupes et remirent ces prélats en liberté. Ces seigneurs, trop faibles pour résister à ces deux princes auxquels s'étaient joints les Messins, tournèrent leurs armes contre ces derniers, jusqu'à ce que le concile les eût excommuniés, par les évêques de Metz et de Toul (2).

(1) Histoire des grands-officiers de la couronne, t. 2, p. 55.

(2) *Gallia christ.*, édit. de 1652, t. 2, p. 478. — Hist. de Saint-Louis, par dom Félibien, p. 334. — Hist. ecclésiast., par Fleuri, t. 21, p. 341. — Hist. de Lorraine, par dom Calmet, édit. de 1728, t. 2, p. 712 et 713. — *Gallia christ.*, édit. de 1759, t. 2, p. 600.

Vers l'an 1424, Henri de la Tour fut fait capitaine du château de Sainte-Menehould, et peu après bailli de Vitry ; il vivait le 2 août 1438, et était mort le 15 mai 1449. Il avait épousé, vers l'an 1420, Jeanne de Lenoncourt, dame en partie de Filoranges, fille de Colart de Lenoncourt et de Lise, dame de Filoranges, et en avait eu Ancherin, qui suit :

VII. Ancherin DE LA TOUR, *aliàs* Anchelin, écuyer, voué et seigneur de Jeandelise en Voivre, obtint en 1449, de l'évêque de Verdun, la confirmation d'une vente d'héritages qui avaient appartenus à son père ; eut ordre du sénéchal du Barrois, en 1468, de se trouver en armes, et les siens, au lieu de Millery, pour y servir René d'Anjou, duc de Lorraine et de Bar ; fit hommage au prince, en 1481, de ce qu'il tenait de lui dans la prévôté de Vienne et au marquisat de Pont ; fut invité par lui aux états de Nancy de 1483, et mandé en 1492, par Thiéry des Armoises, son cousin, bailli de Saint-Mihiel, de se tenir prêt, bien armé, pour aller au service du duc de Lorraine ; acquit, en 1507, ce qui appartenait à Regnaut Gournay dans la seigneurie de Puxe, et mourut avant le 29 décembre 1507, laissant de Henriette de Puxe, sa femme :

- 1.° Regnault, vivant en 1509, qui avait épousé Marguerite de Blaismont, dont la postérité est inconnue ;
- 2.° Didier, vivant en 1491 ;
- 3.° Guillaume, qui suit :

VIII. Guillaume DE LA TOUR, co-seigneur de Jeandelise et de Puxe, épousa, le premier octobre 1509, Marie de Ficquelmont, fille de Vautrin, capitaine, prévôt de Briey, et petite-nièce de Gérard d'Avillers, grand-écuyer de Lorraine ; fit hommage, avec ses frères Regnault et Didier, au duc de Lorraine, la même année, de ce qui leur appartenait, par la mort de leur père, au lieu de Jeandelise, etc. Il semble mort avant 1534, laissant, entre autres enfants :

- 1.° Gérard, qui suit ;
- 2.° Adam, marié à Agnès Dourches, dont la postérité est éteinte ;
- 3.° Ancherin, qui a fait la branche de *la Tour en Voivre Jeandelise*, juré au chapitre de Remiremont, et deux filles.



IX. Gérard DE LA TOUR, écuyer, seigneur en partie des mêmes terres de Jeandelise, de Puxe, de Riquieville, fit une donation à son frère Adam, en 1543, conjointement avec son frère Ancherin et ses sœurs; partagea avec eux, vers l'an 1550, les seigneuries à eux échues par le décès de leurs père et mère. Il mourut, laissant de Jeanne de Gourcy :

- 1.° Arnould, qui suit; 2.° Elisabeth, femme de Jean de Bellefontaine, écuyer, etc.

X. Arnould DE LA TOUR, seigneur de Puxe, de Savonnières, de Brainville, de Coulmay, etc., lieutenant pour le duc de Lorraine au gouvernement de Marsal, et capitaine d'une compagnie de gens de pied en cette ville, épousa, avant le 22 novembre 1578, Barbe des Armoises, fille d'Enguerran, seigneur en partie d'Affleville, et de Marie de Gourcy, paya, en 1584, à sa sœur, une somme pour la part qu'elle avait dans le prix de la vente faite par leur père de sa portion dans la terre de Frienville; épousa en secondes noces, en 1597, Barbe de Failly, dame de Guivry, Dompremy-la-Canne et de Trillières; obtint en 1610, du duc de Lorraine, une pension de 600 liv., en récompense des services qu'il lui avait rendus, et au duc son père, depuis vingt-trois ans; testa le premier janvier 1613, et mourut au mois de février suivant. Il eut de sa première femme :

- 1.° Adam, seigneur d'Affleville, vivant en 1613;
- 2.° Jacques, chambellan du duc de Lorraine et capitaine d'une compagnie de gens de pied, entretenus à Marsal; 3.° Nicolas, qui suit; 4.° Philippe, vivant la même année 1613; 5.° Antoinette, mariée à Hercule de la Forest, écuyer.

XI. Nicolas DE LA TOUR, seigneur de Savonnières, enseigné d'une compagnie attachée au gouvernement de Marsal, obtint, en 1613, avec ses frères, du duc de Lorraine, la continuation de la pension accordée à leur père; transigea avec eux, la même année, sur le partage de la succession; fut pourvu par lettres du duc de Lorraine, en 1625, de la charge de gouverneur de la ville et prévôté de Liverdun, et lui fit hommage, la même année de la terre de Savonnières. Il eut d'Esther de Baillivy, son épouse :

Toutes montrent la puissance de cette maison de l'ancienne chevalerie de Lorraine à l'époque du schisme qui a amené le concile général de Constance, en 1415. C'est ce qu'en disent ces auteurs qui a sans doute donné lieu à un article assez curieux de la Biographie, imprimée à Paris en 1812 et 1813, pages 543 et 544 du volume T, par Chandon et Delandine : il porte :

Tour en Voivre ( Vainchelin), fils de Jean de la Tour en Voivre et de Marguerite de Coqflans, était issu d'un sire Geoffroi de la Tour, chevalier avoué de Harville, seigneur de la Tour en Voivre en 1221, lequel habitait entre Metz et Verdun, dont le frère ou l'oncle était chanoine du grand chapitre de Trèves. Vainchelin, né en 1364, se signala de bonne heure dans les armes. Il fit, en 1409, la guerre à la ville de Verdun (*Voyez l'Hist. ecclés. de Verdun*, p. 366) ; fut excommunié, avec son frère Henri, pour avoir enlevé les députés du roi de France au concile de Constance. (*Voyez* ci-après Henri.) Vainchelin fit un traité de paix et d'alliance, le 20 novembre 1431, avec Robert de Saarbruck, seigneur de Commercy, pour se défendre mutuellement contre le duc de Luxembourg et contre Evrard de la Marche et tous autres. La forme et les précautions prises dans ce traité sont curieuses et peignent les mœurs du temps : « Ils jurent de l'observer sur le propre corps » de N. S. J. C. benoist, et consacré par bouches des » prêtres, corporellement, visiblement veu et démontré » devant eux, etc. etc. ». En cas de rupture, élisent des arbitres, condamnent à mille francs d'or ceux d'entre eux qui ne s'en rapporteraient pas à l'arbitrage ; et les déclarent « faux mannaux, parjures, traîtres, déloyaux, » foy mentie et déshonorés de tous honneurs, en tous » lieux et en toutes cours de seigneurs et autres ; ladite » bourgfride ne pouvant pour ce être anéantie, mais » étant en force et vertu perdurable à toujours ». Vainchelin de la Tour, fidèlement attaché à son frère, joua le même rôle que lui dans les troubles de la province, et mourut vers 1446. De Catherine de Lénoncourt, sa femme et sa belle-sœur, il laissa des enfants qui moururent sans postérité.

Henri, frère du précédent, chevalier, bailli de Vitry, seigneur de Pierrefort, Saucy, Balaicourt et Jeandelise, né vers 1365, fut d'abord écuyer de Jean-le-Bon, du

de Soyecourt, et de mademoiselle de Berenger, sœur du marquis de Berenger, chevalier des ordres du roi ;

2.<sup>o</sup> François-Charles, qui suit ;

3.<sup>o</sup> Charles-Dominique, comte de la Tour en Voivre, colonel de cavalerie au service du roi, et ancien officier supérieur de la gendarmerie, capitaine-lieutenant de la compagnie de monseigneur le Dauphin (1), marié, en 1789, avec Françoise-Louise-Victoire de Marie de la Higourdaïs, dame de la Croix-Etoilée, veuve du comte de Montlout et fille de Ferdinand de Marie, chevalier, seigneur de la Higourdaïs, et de dame Thérèse de Saint-Gilles Péronay. Il fit ses preuves de cour en 1784, et monta dans les carrosses du roi au mois de mai de ladite année.

XV. François-Charles, II.<sup>o</sup> du nom, comte DE LA TOUR EN VOIVRE, chevalier, commandeur de l'ordre de Saint-Etienne, lieutenant-général, amiral et inspecteur-général des arsenaux de S. M. le roi Ferdinand de Sicile, a épousé, en 1796, Henriette, née comtesse du Gaillard-d'Heillimer, en Lorraine, dame de la Croix-Etoilée, grande-maitresse à la cour de Sicile. Il a de ce mariage :

1.<sup>o</sup> Charles, né à Naples le 9 juin 1797 ; 2.<sup>o</sup> Emmanuel, né à Naples le 8 janvier 1800 ; 3.<sup>o</sup> Susanne, née à Naples le 16 octobre 1802 ; 4.<sup>o</sup> François, né à Palerme le 5 avril 1806.

La généalogie ci-dessus est déposée au cabinet du roi et à la bibliothèque, suivant l'usage, lors des preuves de cour faites.

On peut en outre consulter les auteurs anciens et modernes qui parlent de la chevalerie de Lorraine, tels que Husson l'Écossais ; Bermanu, dans ses *Dissertations historiques* de 1763 ; les anciennes *Chroniques de Metz* ; l'*Histoire ecclésiastique de Verdun*, imprimée à Paris, chez Simon, 1745, et celle de Lorraine, par D. Calmet.

(1) La filiation de cette maison est établie ainsi par M. Chérin, à l'époque de la présentation de 1784. Alors,

Le comte Emmanuel n'était que major au régiment de Pellérini ;

Le comte François n'était que capitaine de vaisseau au service du roi de Naples, et

Le comte Charles, capitaine au régiment de Schomberg, dragons.

Toutes montrent la puissance de cette maison de l'ancienne chevalerie de Lorraine à l'époque du schisme qui a amené le concile général de Constance, en 1415. C'est ce qu'en disent ces auteurs qui a sans doute donné lieu à un article assez curieux de la Biographie, imprimée à Paris en 1812 et 1813, pages 543 et 544 du volume T, par Chandon et Delandine : il porte :

Tour en Voivre (Vainchelin), fils de Jean de la Tour en Voivre et de Marguerite de Coëflans, était issu d'un sire Geoffroi de la Tour, chevalier avoué de Harville, seigneur de la Tour en Voivre en 1221, lequel habitait entre Metz et Verdun, dont le frère ou l'oncle était chanoine du grand chapitre de Trêves. Vainchelin, né en 1364, se signala de bonne heure dans les armes. Il fit, en 1409, la guerre à la ville de Verdun (*Voyez l'Hist. ecclés. de Verdun*, p. 366) ; fut excommunié, avec son frère Henri, pour avoir enlevé les députés du roi de France au concile de Constance. (*Voyez* ci-après Henri.) Vainchelin fit un traité de paix et d'alliance, le 20 novembre 1431, avec Robert de Saarbruck, seigneur de Commercy, pour se défendre mutuellement contre le duc de Luxembourg et contre Evrard de la Marche et tous autres. La forme et les précautions prises dans ce traité sont curieuses et peignent les mœurs du temps : « Ils jurent de l'observer sur le propre corps » de N. S. J. C. benoist, et consacré par bouches des » prêtres, corporellement, visiblement veu et démontré » devant eux, etc. etc. ». En cas de rupture, élisent des arbitres, condamnent à mille francs d'or ceux d'entre eux qui ne s'en rapporteraient pas à l'arbitrage ; et les déclarent « faux mannaux, parjures, traîtres, déloyaux, » foy mentie et déshonorés de tous honneurs, en tous » lieux et en toutes cours de seigneurs et autres ; ladite » bourgfride ne pouvant pour ce être anéantie, mais » étant en force et vertu perdurable à toujours ». Vainchelin de la Tour, fidèlement attaché à son frère, joua le même rôle que lui dans les troubles de la province, et mourut vers 1446. De Catherine de Lénoncourt, sa femme et sa belle-sœur, il laissa des enfants qui moururent sans postérité.

Henri, frère du précédent, chevalier, bailli de Vitry, seigneur de Pierrefort, Saucy, Balaicourt et Jeandélise, né vers 1365, fut d'abord écuyer de Jean-le-Bon, du

Bordes, conseiller du roi, maître en la cour, marié, en 1680, à Françoise Bousitat de Seline. De ce mariage vint :

V. Gilbert-Simon GIRAUD, seigneur des Echerolles et des Bordes, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine au régiment de Poitou, né en 1702, mort en 1759. Il avait épousé Martiale-Aimée Melon, dont il eut :

- 1.° Etienne-François, dont l'article suit ;
- 2.° Anne-Marie, décapitée révolutionnairement à Lyon, le 11 février 1794, à l'âge de soixante-un ans. Elle n'avait point contracté d'alliance.

VI. Etienne-François GIRAUD, seigneur des Echerolles, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, né en 1731, maréchal des camps et armées du roi, inspecteur des haras du Bourbonnais, commanda, comme général, pendant le siège de Lyon, le poste de Saint-Just, en 1793, et mourut en 1810. Il avait épousé Marie-Anne-Odile de Tarade, dont sont issus :

- 1.° Martial, mort en 1774 ;
- 2.° Anne-Etienne-Louis Giraud des Echerolles, ancien officier au régiment Royal-Guienne, cavalerie ;
- 3.° Etienne-François-Louis, mort en 1783 ;
- 4.° Joseph-Marie Etienne, dont l'article suit ;
- 5.° Etienne, mort en 1783 ;
- 6.° Odile, morte en 1801 ;
- 7.° Alexandrine Giraud des Echerolles, née en 1779, dame d'honneur de LL. AA. SS. les duchesses Louis de Wurtemberg.

VII. Joseph-Marie-Etienne GIRAUD, chevalier des Echerolles, né à Moulins le 17 mai 1775, capitaine de cavalerie en retraite, a épousé Maria-Louisia Luciana Leygoniex, de Séville en Andalousie. De ce mariage sont issus :

- 1.° Louis Giraud, chevalier des Echerolles, né le 11 avril 1813 ;
- 2.° Paul Giraud des Echerolles, né en mars 1815 ;

et sa valeur, mourut en 1449, laissant de sa femme, Jeanne de Lenoncourt, un fils nommé Ancherin marié à Henriette de Puxe, souche des la Tour en Voivre Savonnières, et des la Tour en Voivre Jeandelise, famille chapitrale de Lorraine, encore existante.

*Armes* : « Ecartelé, au 1 et 4 de gueules, à trois lions d'argent; et au 2 et 3 de sable, à une fasce d'argent, » accompagnée de trois pattes de lion du même, deux en chef contre-onglées, et l'autre contournée et mouvante de la pointe. »

---

GIRAUD DES ECHEROLLES, famille ancienne du Bourbonnais. Le cardinal Giraldi, originaire du Briançonnais, a reconnu la branche établie à Moulins comme issue de la même souche que la sienne :

I. Louis GIRAUD, seigneur de la Bergerie, vivant en 1587, épousa Jeanne de Page, de laquelle illaissa :

- 1.° Gilbert Giraud, seigneur des Echerolles, terre qui fut substituée aux enfants de son frère puîné, conseiller du roi, maître en son hôtel, marié à Marguerite le Gendre, fille du sieur de la Fay et du Verger, conseiller du roi, mort en 1662. Gilbert des Echerolles fut enterré aux Augustins de Moulins, qui, en reconnaissance des dons qu'il avait faits à leur église, lui accordèrent, à lui et à toute sa famille, une sépulture dans une de leurs chapelles. Dans l'acte de sépulture du 6 mars 1662, il est qualifié du *messire*. Il laissa de son mariage Claude, mariée, en 1663, avec noble Jean Chenevier, seigneur de Fleurion;
- 2.° Antoine-Jacques, dont l'article suit.

II. Antoine-Jacques GIRAUD, seigneur de Vignoles et des Bordes, épousa, en 1646, Elisabeth Harel. Il eut de ce mariage :

III. Antoine GIRAUD, seigneur de Vignoles, des Bordes, des Echerolles, etc., conseiller du roi, maître en la cour. Il laissa de son mariage, contracté en 1675, avec Marie Metenier :

IV. Simon GIRAUD, seigneur des Echerolles et des

Bordes, conseiller du roi, maître en la cour, marié, en 1680, à Françoise Bousitat de Seline. De ce mariage vint :

V. Gilbert-Simon GIRAUD, seigneur des Echerolles et des Bordes, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine au régiment de Poitou, né en 1702, mort en 1759. Il avait épousé Martiale-Aimée Melon, dont il eut :

- 1.° Etienne-François, dont l'article suit;
- 2.° Anne-Marie, décapitée révolutionnairement à Lyon, le 11 février 1794, à l'âge de soixante-un ans. Elle n'avait point contracté d'alliance.

VI. Etienne-François GIRAUD, seigneur des Echerolles, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, né en 1731, maréchal des camps et armées du roi, inspecteur des haras du Bourbonnais, commanda, comme général, pendant le siège de Lyon, le poste de Saint-Just, en 1793, et mourut en 1810. Il avait épousé Marie-Anne-Odile de Tarade, dont sont issus :

- 1.° Martial, mort en 1774;
- 2.° Anne-Etienne-Louis Giraud des Echerolles, ancien officier au régiment Royal-Guienne, cavalerie;
- 3.° Etienne-François-Louis, mort en 1783;
- 4.° Joseph-Marie Etienne, dont l'article suit;
- 5.° Etienne, mort en 1783;
- 6.° Odile, morte en 1801;
- 7.° Alexandrine Giraud des Echerolles, née en 1779, dame d'honneur de LL. AA. SS. les duchesses Louis de Wurtemberg.

VII. Joseph-Marie-Etienne GIRAUD, chevalier des Echerolles, né à Moulins le 17 mai 1775, capitaine de cavalerie en retraite, a épousé Maria-Louisia Luciana Leygoniex, de Séville en Andalousie. De ce mariage sont issus :

- 1.° Louis Giraud, chevalier des Echerolles, né le 11 avril 1813;
- 2.° Paul Giraud des Echerolles, né en mars 1815;

3.° Maria Giraud des Echerolles, née le 25 juillet 1810.

*Armes* : « De gueules, au puits d'argent, d'où sortent deux palmes en bande et en barre du même; au chef cousu d'azur, à la fleur de lys d'or, chargée d'un bâton péri en bande du champ. »

GALBERT (DE), ancienne famille du Dauphiné.

Lors de la réunion du Dauphiné à la couronne de France, en 1349, un des aïeux de la famille de Galbert était secrétaire intime de Humbert, dernier dauphin; il était son notaire, et stipulait : *Pardevant moi noble Galbert, notaire*; mais la filiation suivie et par titres de cette famille, ne remonte qu'à :

I. Raimond DE GALBERT, qualifié noble dans la révision des feux de l'année 1458, dont copie a été tirée de la chambre des comptes du Dauphiné. Il testa en 1480, et laissa de Philippe de Toverie, sa femme :

II. Antoine DE GALBERT, écuyer, marié à Dominique de Lucé, dont :

- 1.° Ennemond, dont l'article suit;
- 2.° Michel de Galbert;
- 3.° Jean,
- 4.° Guigues, } religieux à Saint-Martin;
- 5.° Claude de Galbert;
- 6.° Jeanne, mariée à N.... du Van de Campo;
- 7.° Catherine, alliée à Colin N...;
- 8.° Antoinette, femme d'Aimond de Rivoles.

III. Ennemond DE GALBERT, 1<sup>er</sup> du nom, écuyer, épousa Raimonde de Genton, de laquelle il laissa :

- 1.° Ennemond, dont l'article suit;
- 2.° Telmos de Galbert.

IV. Ennemond DE GALBERT, II<sup>e</sup> du nom, écuyer, épousa Jeanne-Marguerite de Commiers. Il eut de ce mariage :

- 1.° Philippe, dont l'article suit;



- 2.<sup>o</sup> Jean ; 3.<sup>o</sup> Ennemond ; 4.<sup>o</sup> Pierre ; 5.<sup>o</sup> Lucrèce ;  
 6.<sup>o</sup> Meraude ; 7.<sup>o</sup> Ennemonde ; 8.<sup>o</sup> Antoinette ;  
 9.<sup>o</sup> Marguerite ; 10.<sup>o</sup> Elisabeth de Galbert.

V. Philippe DE GALBERT, écuyer, seigneur d'Estapes, épousa Marguerite de la Pra, rappelée dans le contrat de mariage d'Alexandre, son second fils, auquel elle fait une donation. De ce mariage vinrent :

- 1.<sup>o</sup> Philippe, auteur de la branche des seigneurs d'Estapes, éteinte ;  
 2.<sup>o</sup> Alexandre, dont l'article suit ;  
 3.<sup>o</sup> Françoise ; 4.<sup>o</sup> Anne ; 5.<sup>o</sup> Louise ; 6.<sup>o</sup> Claire de Galbert.

VI. Alexandre DE GALBERT, 1.<sup>er</sup> du nom, écuyer, seigneur de Rochenoire et de Trinconnière, est compris au rôle de l'arrière-ban des gentilshommes du Dauphiné, convoqué par le roi, au mois d'octobre 1630, pour marcher sur Casal, et servit à l'arrière-ban, convoqué en 1640, pour porter du secours à Turin, et dont la revue fut faite à Gap, le 30 juillet de ladite année. Il fut maintenu dans son ancienne noblesse, lui et sa postérité, par jugement de messire Henri de la Guette, seigneur de Chaze, et Alexandre de Seve, seigneur de Chatignouville, commissaires et juges souverains, députés par le roi pour la vérification des titres de noblesse, du 7 mars 1641. Il testa le 8 mars 1652, devant Saulce, notaire. Il avait épousé, par contrat du 25 septembre 1622, reçu par Martinon, notaire royal de Voyron, demoiselle Catherine de Dorgeoise, fille de noble Thomas de Dorgeoise, seigneur de Trinconnière. De ce mariage vint :

VII. Aymard DE GALBERT, écuyer, seigneur de Trinconnière, maintenu dans ses privilèges d'ancienne noblesse par François du Gué, chevalier, intendant des provinces du Dauphiné, Lyonnais, Foréz et Beaujolais, le 2 juillet 1667 ; il testa le 5 mars 1711. Il épousa, par contrat du 5 juin 1668, demoiselle Madeleine Asport, fille de messire Louis Asport et de dame Claudine Faure. De ce mariage vinrent :

- 1.<sup>o</sup> Alexandre, dont l'article suit ;

- 2.° Catherine, mariée à N.... de Laval de Maurienne;
- 3.° N...., femme de N.... de la Batie.

VIII. Alexandre DE GALBERT, II<sup>e</sup> du nom, écuyer, seigneur de Trinconnière et de Rochenoire, épousa, par contrat du 16 novembre 1708, reçu par Pasquet, notaire royal, demoiselle Marguerite de Gillet, fille de Claude Gillet et de demoiselle Marie Penon. Ses enfants furent :

- 1.° Oronce, dont l'article suit ;
- 1.° Pierre, ecclésiastique ;
- 3.° Marie, alliée à Charles Roge de Noissanc ;
- 4.° Françoise, religieuse aux dames de Tulin.

IX. Oronce DE GALBERT DE ROCHENOIRE, écuyer, conseiller au parlement de Grenoble, par provisions du 20 mai 1745, épousa, par contrat du premier février 1749, reçu par Bevol, notaire royal à Grenoble, demoiselle Anne-Constance le Clet, fille de Charles-Mathieu le Clet, conseiller du roi, et de dame Anne-Henriette-Lucrèce Heraud, et fit son testament le 10 mai 1770. De son mariage sont issus :

- 1.° Alexandre-Oronce-Constance, dont l'article suit ;
- 2.° Gaspard de Galbert, capitaine de vaisseau, député aux États-généraux en 1789, qui n'a eu qu'une demoiselle, mariée à M. de Monnière.

X. Alexandre-Oronce-Constance DE GALBERT, écuyer, conseiller au parlement de Grenoble, par provisions du 22 janvier 1781, épousa, par contrat du 15 juillet 1775, passé devant Rey, notaire royal de Grenoble, demoiselle Marie-Madeleine-Laurence-Susanne de Charency, fille de messire Pierre de Charency et de dame Marie Madeleine de la Tour-du-Pin. De ce mariage sont issus :

- 1.° Alexandre, dont l'article suit ;
- 2.° Alexandrine - Marie - Elisabeth - Charlotte - Constance de Galbert, chanoinesse et comtesse de Neuville, le 24 mars 1783, puis chanoinesse de Malte à Saint-Antoine de Viennois, le 30 juin 1788.

XI. Alexandre DE GALBERT, écuyer, marié, en 1807, à demoiselle Henriette de Rivoire de la Baie ; il a de ce mariage :

- 1.° Albert-Oronce de Galbert ;
- 2.° Laure de Galbert ;
- 3.° Alphonsine de Galbert.

*Armes* : « D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux croissants du même ».

BARBEROT D'AUTET (DE), famille originaire du landgraviat d'Alsace, où elle possédait une seigneurie de son nom située près de Landaw, est fixée, depuis l'an 1500 à Gray, dans le comté de Bourgogne.

Antoine, le premier qui se fixa dans cette province, était un des secrétaires de l'empereur Maximilien. Il y fut envoyé en 1498. Il ne put se procurer tous les titres antérieurs de sa famille, qui furent perdus par les ravages continuels qu'occasionnèrent les guerres qui eurent lieu pendant le quinzième siècle dans cette partie de l'Allemagne.

Cette famille fut reconnue et confirmée dans sa noblesse de race et lignée, par jugement rendu à Besançon le 12 février 1698, par M. Claude de la Fond, chevalier, seigneur de Beuvières, la Ferté-Gilbert et Limosy, conseiller d'état de Louis XIV, commissaire de Sa Majesté, chargé, après la conquête de cette province, de la poursuite et vérification des titres de noblesse.

Dans ce jugement il y est dit, qu'après avoir exactement compulsé les registres de la magistrature de la ville de Gray, qu'il y était consigné dans les années 1557, 1568, 1586, 1587, 1589, 1592, 1595, 1596, 1598, 1600, 1601 et 1612, qui furent des époques intéressantes pour cette ville, qu'il y eut toujours des membres du nom de cette famille élus vicomtes-mayeurs de cette ville.

Lors de la reddition de cette place, qui était très-forte, assiégée par Louis XIV en personne, le vicomte-mayeur Claude-Emmanuel de Mongin, d'une ancienne noblesse, oncle de Jean-François de Barberot, forcé, contre son gré, de présenter à Sa Majesté les clefs de la place, lui dit : « Sire, votre conquête eût été plus glorieuse, si elle vous eût été plus disputée. » Le roi ne désapprouva point cette harangue laconique, quoiqu'il connût l'opposition constante que ce vicomte-mayeur avait apportée à se rendre, et sentit que la grandeur d'âme et le patriotisme ne pouvaient être mieux exprimés.

1. Antoine DE BARBEROT, secrétaire de l'empereur

Maximilien, fut envoyé, en 1498, en Franche-Comté; il y acquit des biens, et se fixa à Gray, en y épousant demoiselle Jeanne du Mont, fille de noble Charles de Mont, dont il eut :

II. Guillaume DE BARBEROT, docteur ès droits, qui épousa, par contrat du 23 janvier 1535, Charlotte Davadan, fille de noble Pierre Davadan, docteur ès droits, dont il eut :

III. Jean DE BARBEROT, qui épousa, par contrat du 20 mai 1550, Jeanne Hugon, fille de noble Jean-Hugon, vicomte-mayeur de la ville de Gray, auquel ledit Jean succéda. Il eut de ce mariage :

IV. Jean-Baptiste DE BARBEROT, seigneur de Tavaut, près Dôle, vicomte-mayeur de Gray. Il épousa, par contrat du 15 juin 1605, Claudine Perrenelle, fille de Renobert Perrenelle, anobli à Madrid, le 17 août 1558, par l'empereur. Il eut deux fils :

1.° Etienne Bernard, dont l'article suit ;

2.° Norbert de Barberot, capitaine de cinquante cavaliers au service de l'empereur ; il mourut en Espagne en 1648, sans postérité.

V. Etienne-Bernard DE BARBEROT, seigneur de Tavaut, vicomte-mayeur de Gray, épousa par contrat du 15 février 1651, demoiselle Jeanne-Claude Sordet, petite-fille de Guillaume Sordet, conseiller au parlement de Dôle. Il eut de ce mariage :

1.° Jean-François, qui suit ;

2.° Claude-Alexandre, qui forme la troisième branche, rapportée ci-après.

VI. Jean-François DE BARBEROT D'AUTET, chevalier, seigneur d'Autet et de la Vaivres, épousa, par contrat du 25 juillet 1679, demoiselle Barbe Jobelot de Montureux, fille de Claude de Jobelot, chevalier, seigneur de Montureux, président au parlement, dont il eut ;

1.° Claude-Antoine, dont l'article suit ;

2.° Jean-François, chevalier de la Vaivres, lieutenant dans le régiment de M. le duc de Maine, en juin 1724. Il y leva une compagnie en décembre 1729, reçut la croix de Saint-Louis en avril 1735, et fut fait lieutenant-colonel du régiment de M. le comte d'Eu. Il mourut sans alliance à Strasbourg, le 22 mai 1743, des blessures qu'il avait reçues dans les campagnes d'Allemagne et de Bohême, notamment au siège de Prague, en 1742 ;

- 3.° François-Bonaventure, prêtre de la compagnie de Jésus, mort recteur du collège de la maison des Jésuites de Lyon ;
- 4.° Joseph-Philippe, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après ;
- 5.° Jeanne-Françoise de Barberot d'Autet, mariée, par contrat du 23 juillet 1735, à Christophe Picot, seigneur et comte de Moras, capitaine de cavalerie au régiment de Beroy, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

VII. Claude-Antoine DE BARBEROT D'AUTET, chevalier, seigneur d'Autet, épousa, par contrat du 5 avril 1720, demoiselle Anne-Baptiste Maudinet de Montrichier, fille de Charles de Maudinet, seigneur de Montrichier, veuve en premières noces de Pierre de Richardot, seigneur de Choisey, président à la chambre des comptes, dont il eut :

VIII. Jean-François-Gabriel DE BARBEROT D'AUTET, chevalier, seigneur d'Autet et de la Vaivres, lieutenant-général du grand-bailliage d'Amont, épousa : 1.° en 1740, demoiselle Aurore-Clotilde Huot d'Avilley, fille de Jean Huot d'Avilley, chevalier, seigneur de Lavoncourt, de laquelle il n'eut point d'enfants ; 2.° par contrat du 14 février 1759, demoiselle Marguerite de Trestondam, fille de Louis, marquis de Trestondam, seigneur de Suau-court et Pisseloup, colonel, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il eut de ce second mariage :

- 1.° Claude-Joseph-Thimoléon, dont l'article suit ;
- 2.° Joseph Aimé, chevalier d'Autet, sous-lieutenant au régiment de Bresse, capitaine au même régiment, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, non marié ;
- 3.° Charles-Joseph, entré au service du roi d'Espagne, en 1780, sous-lieutenant dans les Gardes-Vallones, mort sans alliance, à Madrid ;
- 4.° Hippolyte-Ferdinand, prêtre, chanoine-prébendier du chapitre du Grand-Saint-Jean de Besançon, mort à Constance en 1799.

IX. Claude-Joseph-Thimoléon DE BARBEROT D'AUTET, chevalier, seigneur d'Autel et de Lavoncourt, fut lieutenant au régiment de Bresse, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ; épousa, par contrat du 22 septembre 1806, demoiselle Hélène de Malar-mey de Roussillon, fille de Charles de Malar-mey,

comte de Roussillon, et de dame Eugénie de Pourchrest, veuve de Charles de Dürfort, colonel de cavalerie; il mourut le 12 juin 1814, et eut de ce mariage:

- 1.° Hippolyte de Barberot d'Autet, chevalier, seigneur d'Autet, né en 1808;
- 2.° Mathilde de Barberot d'Autet, née en 1807;
- 3.° Clotilde de Barberot d'Autet, née en 1810.

#### SECONDE BRANCHE.

VII. Joseph-Philippe DE BARBEROT D'AUTET, chevalier d'Autet, quatrième fils de Jean-François et de Barbe Jobelot de Montureux, fut en décembre 1734, à l'âge de quinze ans, lieutenant au régiment de Montmorency; capitaine en 1739, qu'il leva une compagnie, lorsqu'il devint Fleury; en 1748, y fut premier capitaine de grenadiers; y fut commandant de bataillon, lorsqu'il devint Rohan-Rochefort, et en octobre 1756, en fut lieutenant-colonel, étant devenu régiment de Poitou; fut nommé, en décembre 1757, lieutenant de roi, commandant de la ville d'Ostervick; se distingua, à la tête de son régiment, à la journée de Lutzelberg, en 1758, et obtint l'année suivante, de Sa Majesté, une pension de deux mille livres; fit toutes les campagnes d'Allemagne et de Bohême; se trouva au siège de Prague, en décembre 1742, où il reçut un coup de feu à la jambe. Le roi lui accorda la croix de Saint-Louis. Il se trouva, le 11 mai 1745, à la bataille de Fontenoy et à celle de Lawfeld, l'une et l'autre commandées par le maréchal de Saxe; fit toutes les campagnes et les sièges de la Flandre, sous le même maréchal; fut blessé d'un coup de feu dans les reins, à l'assaut de Berg-op-Zoom, sous les ordres du maréchal de Lowendal, en 1746; fut aux batailles de Berghen et de Minden, en 1755, sous les ordres du maréchal de Broglie; fut de l'expédition et du siège de Port-Mahon, qui fut pris sous les ordres du maréchal de Richelieu. Après quarante-trois campagnes de guerre et trente-six ans de service, il mourut en 1763, époque de sa nomination à la lieutenance de roi d'une place forte. Il avait épousé, par contrat du 2 août 1743, à Bergues Saint-Vinox, demoiselle Marie-Reine de Grignon, nièce du lieutenant de roi de cette place, fille de Pierre-Alexandre de Grignon et dame Marié-Anne Marisy. Il eut de ce mariage:

- 1.° Alexandre-Clément-Emmanuel, dont l'article suit;

- 2.° Pierre-Joseph-Bruno , sous-lieutenant au régiment de Poitou, mort sans alliance ;
- 3.° Antoine-François, élevé à l'école royale militaire de Paris, entre sous-lieutenant au régiment de Royal-Comtois, qui a été dans l'Inde ; nommé capitaine dans le 5° régiment de chasseurs, il eut le brevet de colonel, fut chevalier de Saint-Lazare et de Saint-Louis, et mourut à Illon, non marié ;
- 4.° Anne-Marie-Madeleine-Reine, élevée dans la maison royale de Saint-Cyr, non mariée.

VIII. Alexandre - Clément - Emmanuel DE BARBEROT D'AUTET, élevé à l'école royale militaire de Paris, entre sous-lieutenant au régiment de Poitou, capitaine au 39° régiment de l'Isle-de-France, premier aide-de-camp du gouverneur général des Isles-du-Vent, chevalier de Saint-Lazare et de Saint-Louis, a épousé, par contrat du 8 février 1796, demoiselle Marie-Madeleine de Baignart, fille de Jean-Claude-Bénigne de Baignart, chevalier, seigneur d'Estrabonne et de Pradines, major du régiment de Coigny, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, doyen de la noblesse des états de Bourgogne, et de dame Madeleine-Claire - Honorée de Rey, famille de Provence. De ce mariage il a eu :

- 1.° Alfred-Emmanuel, né en décembre 1797, enregistré pour entrer dans la première compagnie des Mousquetaires ;
- 2.° Arthur-Emmanuel, chevalier d'Autet, né en décembre 1799, enregistré pour entrer dans la première compagnie des Mousquetaires.
- 3.° Alexandrine-Emmanuelle de Barberot d'Autet, née en novembre 1795.

#### TROISIÈME BRANCHE.

VI. Claude-Alexandre DE BARBEROT, chevalier, seigneur de Tavaut, capitaine de cavalerie, second fils d'Etienne-Bernard et de Jeanne-Claude de Sordet, épousa, par contrat du 18 mars 1712, haute et puissante demoiselle Marie-Louise de Vaudrey, dame de Tromarey-Bonboillon, Cugney, Chancey, Vaudey, comtesse de Velxon, Chancevigny, Mothey, dont il eut :

- 1.° Bernard-Alexandre-François-Xavier, dont l'article suit ;
- 2.° Marie-Madeleine, mariée, par contrat du 20 fé-

vrier 1738. à Charles de Tricornot, seigneur, baron du Trembloy, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine au régiment de Rouergue ;

3.° Marie-Charlotte, mariée, par contrat du 15 mars 1740, à Augustin de Branges, chevalier, seigneur de Sivriat en Bresse, capitaine au régiment de la Reine, cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ;

4.° Anne-Marie, mariée, par contrat du 20 avril 1744, à Charles-François le Noir, chevalier, seigneur de la Châtre en Orléanais, capitaine au régiment de la Reine, cavalerie, chevalier, de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ;

5.° Sophie-Louise de Barberot de Tromarey, mariée, par contrat du 30 mai 1753, à Charles-Antoine de Chollet, chevalier, seigneur d'Hédanges, lieutenant-colonel du régiment de Schomberg, dragons, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, commandant en second du Roussillon, lieutenant de roi, commandant de Perpignan, mort en 1789.

VII. Bernard-Alexandre-François-Xavier DE BARBEROT DE TROMAREY, chevalier, seigneur de Velxon et de Vaudey, épousa, par contrat du 20 juillet 1758, demoiselle Marie-Charlotte de Salomon, fille de Louis de Salomon, premier président du conseil supérieur d'Alsace, dont il eut :

VIII. Alexandre-Charles DE BARBEROT DE VELXON, chevalier, seigneur de Velxon et de Vaudey, capitaine du régiment de Royal-Roussillon, cavalerie. Il a épousé, par contrat du 16 août 1788, demoiselle Michaud d'Arçon, fille de Jacques-Philippe Michaud d'Arçon, seigneur d'Arçon, colonel du génie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il n'a point de postérité.

*Armes* : « D'azur, à l'aigle d'or, becquée et membrée de sable, empiétant une bisse mouchetée d'or et de gueules, languée du même, tortillée en forme de caducée, et posée en fasce ; l'écu sommé d'une couronne de comte, et supporté par deux aigles aux mêmes émaux. »

---



RAMOND, en Languedoc. Les armoiries de cette famille, qui sont celles des anciens comtes de Toulouse, et le nom de Raymond ou Ramond, que ces souverains ont rendu presque héréditaire dans leur maison, ont donné lieu à une ancienne tradition de famille, qui trouve l'origine des Ramond du Languedoc dans un fils d'un ancien comte de Toulouse, nommé Pierre Raymond, qui avait épousé une demoiselle de Lagoursan ; et ce qui appuierait encore ce système, c'est que la famille de Ramond de nos jours écartèle ses armes : 1.<sup>o</sup> de Toulouse, qui est de gueules, à la croix cléchée, vidée, alésée et pommetée d'or, et 2.<sup>o</sup> de Lagoursan, qui est d'azur, à la cloche d'argent, bataillée de sable ; et enfin, que la terre de Folmont et autres domaines, en Quercy, possédés anciennement par la maison de Ramond, lui venaient de ce Pierre Ramond, fils d'un comte de Toulouse. Cette famille a possédé en outre les seigneuries de Moncuq, le Castel, Anty, Roquebrune, Fages, Cazes, Haüterive, Jaussents, Saint-Pierre, Rascas, etc., etc. Son tombeau se voyait encore de nos jours en l'église de Saint-Pierre d'Anthe ; et ses armoiries sur les vitraux de l'église des mineurs conventuels de la ville de Montcuq.

L'auteur du Nobiliaire de la Haute-Guienne, parmi les nobles de la sénéchaussée de Lauzerte et ceux qui ont donné des chevaliers et qui prenaient le titre de monseigneur dès 1130, 1270 et 1330, cite les Ramond ; et Raymond de Ramond-de-Folmont, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, fut commandeur d'Espedailhac, en Quercy, au treizième siècle, ce qui se voit aux archives de la maison de Themines.

I. Raymond - Guillaume DE RAMOND, seigneur de FOLMONT et de MONCUQ, était petit-fils de Pierre-Raymond, seigneur de Folmont, descendant des anciens comtes de Toulouse, et de N .... de Lagoursan ; il mourut avant 1384, et laissa pour fils :

II. Guillaume DE RAMOND, seigneur de FOLMONT, vivant en 1393, lequel fut père de :

III. Bernard DE RAMOND, seigneur de FOLMONT, vivant en 1412 ; il laissa :

IV. Pierre DE RAMOND, seigneur de FOLMONT, chevalier, maître d'hôtel du Dauphin en 1459 ; il fut sénéchal du Quercy, de l'Agénois et de la Gascogne, en 1461 ; capitaine du château et de la ville de Puymérol en 1462 ; puis chambellan et maître d'hôtel du roi, et député aux

États généraux tenus à Tours en 1468. Le roi, pour le dédommager de l'office de sénéchal du Quercy et de l'Agénois, provinces dont il avait disposé en faveur du duc de Guienne, son frère, lui donna l'office de capitaine des ville et château de Penne, en Albigeois, en 1469. Il redevint sénéchal du Quercy en 1473, par le retour du duché de Guienne à la couronne, et résigna l'office de capitaine de Penne à Jean, son fils, en 1486. Il épousa Hélène des Lacs, qui vivait en 1467, fille de Raymond des Lacs, et de Cécile de Tauteresse. Il eut de ce mariage :

- 1.<sup>o</sup> Bertrand, écuyer, capitaine de Caylus avant 1465 ;
- 2.<sup>o</sup> Jean, dont l'article suit.

V. Jean DE RAMOND, I<sup>er</sup> du nom, seigneur de Folmont et d'Anty, écuyer, capitaine de Caylus en 1465, au lieu de Bertrand, son frère ; gouverneur de Cahors, lieutenant du sénéchal de Quercy, maître d'hôtel du roi en 1469 et 1498. Il fut élu, en 1474, pour commander la noblesse de Quercy au ban et arrière-ban à Bayonne. Il était panetier du roi, et capitaine de Lauzerte en 1477, et fut capitaine de Penne en Albigeois par la résignation que son père lui fit de cet office en 1486. Il épousa, 1.<sup>o</sup> N..... ; 2.<sup>o</sup> Jeanne de Durfort, fille d'Antoine de Durfort, et de Boissière Salviac, et de Jeanne de Luzech. Ses enfants furent :

*Du premier lit :*

- 1.<sup>o</sup> Mathieu, seigneur de Folmont, grand-maître des eaux-et-forêts du Languedoc, en 1489 ;

*Du second lit :*

- 2.<sup>o</sup> François, reçu chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1503 ;
- 3.<sup>o</sup> Jean, dont l'article suit.

VI. Jean DE RAMOND, II<sup>e</sup> du nom, seigneur d'Anty, mort avant 1531, laissa entre autres enfants :

VII. Ventura DE RAMOND, I<sup>er</sup> du nom, seigneur de Fages, par son mariage avec Jeanne, héritière de Fages, vivante en 1541, fille de Florimond de Fages, et de Marguerite de Manas. Il mourut en 1576, laissant :

VIII. François DE RAMOND, seigneur de Fages, gouverneur des château et citadelle de Tournon, en 1573. Il mourut en 1601, et avait épousé Catherine de Chastaigner qui vivait en 1607, fille de Rigal de Chastaigner, seigneur

de Sainte-Foix, et de Jeanne de Pélagrué de Montagudet. De ce mariage vint :

IX. Venture DE RAMOND, II<sup>e</sup> du nom, seigneur de Fages, mort avant l'an 1622, qui épousa Jeanne de Beauville, qui vivait en 1656, fille d'Adrien de Beauville, seigneur de Massanes, et de Catherine de Balsac. De ce mariage naquit :

X. Germain DE RAMOND, seigneur de Fages, mort en 1663. Il avait épousé Jeanne d'Anty, vivante en 1681, fille de Josué d'Anty, et de Marie de Mauléon, dont :

XI. Jean DE RAMOND, III<sup>e</sup> du nom, seigneur de Saint-Pierre, mort en 1712. Il avait épousé Marie Merle, morte avant 1695, de laquelle il laissa, entre autres enfants :

XII. Jean-Jacques DE RAMOND, pourvu de l'office de conseiller du roi, receveur et payeur des gages de la cour des comptes, aides et finances de Montpellier, par provision du 8 novembre 1711, mort en 1761; il avait épousé, Rose Maret, fille d'Isaac, et de Jeanne Lucadou. Il eut de ce mariage :

XIII. Jean-Isaac DE RAMOND DE RASCAS, né le 31 janvier 1712, qui fut député des états de la noblesse aux états de Languedoc en 1748, et, le 9 décembre de la même année, fut un des quatre gentilshommes choisis pour présenter au roi le cahier des doléances de la province. Il mourut en 1773, et avait épousé Jeanne Lavabre, dont il eut :

- 1.<sup>o</sup> Pierre-Antoine, dont l'article suit ;
- 2.<sup>o</sup> Tobie-Bernard-Maurice de Ramond.

XIV. Pierre-Antoine DE RAMOND DE RASCAS, écuyer, ancien gendarme de la garde du roi, ainsi qu'il conste par un certificat de Charles de Rohan, prince de Soubise, capitaine-lieutenant de ladite garde, du 2 janvier 1757, épousa, par contrat du 24 août 1771, reçu par Pierre Gaubil, et François-Daniel Alquier, notaires, Françoise-Geneviève-Charlotte de Teyras de Lossedat, morte en 1806, fille de messire Gabriel de Teyras de Lossedat, écuyer, et de Geneviève-Charlotte Chalon. Il mourut en 1793, laissant de ce mariage :

- 1.<sup>o</sup> Cosme-Gabriel-Jean-Louis, dont l'article suit ;
- 2.<sup>o</sup> Louis-Gilbert-Charles-Raymond de Ramond, né le 9 janvier 1779 ;
- 3.<sup>o</sup> Trois demoiselles.

XV. Cosme - Gabriel - Jean - Louis DE RAMOND, né en 1773, a épousé Jeanne-Marie Keittinger, dont il a :

Joséphine-Clémentine-Adélaïde de Ramond, née en novembre 1807.

*Armes* : « Ecartelé, au 1 et 4 de gueules, à la croix » de Toulouse d'or; au 2 et 3 d'azur, à la cloche d'argent, bataillée de sable. »

PLANTA (DE). Famille ancienne, originaire du pays des Grisons, et mentionnée tome I<sup>er</sup>, page 226, c'est ainsi qu'il faut lire le degré XVII, page 228 :

XVII. Ennemond DE PLANTA, I<sup>er</sup> du nom, a épousé Marie Ruel; de laquelle il eut :

1.<sup>o</sup> Henri-Joseph-Robert, qui continue la branche aînée, et est rapporté au degré XVIII.

*Mais il faut lui ajouter son frère, qui suit :*

2.<sup>o</sup> Claude-Antoine de Planta de Longueterre, qui a épousé Marianne de Castanier du Glas, dont est issu :

Jean-Claude de Planta de Longueterre, marié.

1.<sup>o</sup> à Jeanne-Charlotte du Claux de la Mésangère; 2.<sup>o</sup> à Elisabeth Astier, de Clermont; de ce dernier mariage sont issus, 1.<sup>o</sup> Jean-Claude-Félix, 2.<sup>o</sup> Adolphe; 3.<sup>o</sup> Zoé.

---



---

## ADDITIONS ET CORRECTIONS.

---

### CORRECTIONS DU TOME III.

Page 83, article de la maison de Cadoine de Gabriac, au lieu de et l'on trouve des chevaliers et *grands* dignitaires de ce nom, *lisez* : et l'on trouve des chevaliers et dignitaires de ce nom, etc., etc.

Page 84, article de M. le marquis de Gabriac, au lieu de l'un des riches propriétaires de Saint-Domingue, *lisez* : l'un des *principaux* propriétaires de Saint-Domingue.

### ADDITIONS ET CORRECTIONS AU TOME IV.

Page 88, article PASQUIER DE FRANCLIEU, *ajoutez* : que les lettres patentes, l'érection de marquisat ont été délivrées à Compiègne en juillet 1767, et enregistrées en la cour du parlement de Toulouse, le 3 septembre 1767.

Page 210, article Outrequin, degré II, JEAN, mort en 1779, *lisez* : 1799.

### CORRECTIONS DU TOME V.

Page 59, article de Jean-Baptiste de Malmazet, mort en 1731, *lisez* : 1722.

Page 59, article de Jean-André de Saint-Andéol, mort en 1791, *lisez* : 1796.

Page 60, article de Louis-Ferdinand, comte de Malmazet, né en février 1787, *lisez* : 1781.

Page 69, article d'Emmanuel-Gervais Roergas de Servièz, mort le 18 octobre 1814, *lisez* 1804.

Page 83, article de BELCASTEL DE MONTFABES, en Poitou, *lisez* : qu'il s'est établi près de *Civray*, au lieu de Cusac, et que sa seconde épouse est fille de Jean-Baptiste du Vigier, chevalier, seigneur de *Mirabel*, au lieu de Jean-François du Vigier, seigneur de Mirabel.

XV. Cosme - Gabriel - Jean - Louis DE RAMOND, né en 1773, a épousé Jeanne-Marie Keittinger, dont il a :

Joséphine-Clémentine-Adélaïde de Ramond, née en novembre 1807.

*Armes* : « Ecartelé, au 1 et 4 de gueules, à la croix de Toulouse d'or; au 2 et 3 d'azur, à la cloche d'argent, bataillée de sable. »

PLANTA (DE). Famille ancienne, originaire du pays des Grisons, et mentionnée tome I<sup>er</sup>, page 226, c'est ainsi qu'il faut lire le degré XVII, page 228 :

XVII. Ennemond DE PLANTA, I<sup>er</sup> du nom, a épousé Marie Ruel; de laquelle il eut :

1.° Henri-Joseph-Robert, qui continue la branche aînée, et est rapporté au degré XVIII.

*Mais il faut lui ajouter son frère, qui suit :*

2.° Claude-Antoine de Planta de Longueterre, qui a épousé Marianne de Castanier du Glas, dont est issu :

Jean-Claude de Planta de Longueterre, marié.

1.° à Jeanne-Charlotte du Claux de la Mésangère; 2.° à Elisabeth Astier, de Clermont; de ce dernier mariage sont issus, 1.° Jean-Claude-Félix, 2.° Adolphe; 3.° Zoé.

---

## ADDITIONS ET CORRECTIONS.

---

### CORRECTIONS DU TOME III.

Page 83, article de la maison de Cadoine de Gabriac, au lieu de et l'on trouve des chevaliers et *grands* dignitaires de ce nom, *lisez* : et l'on trouve des chevaliers et dignitaires de ce nom, etc., etc.

Page 84, article de M. le marquis de Gabriac, au lieu de l'un des riches propriétaires de Saint-Domingue, *lisez* : l'un des *principaux* propriétaires de Saint-Domingue.

### ADDITIONS ET CORRECTIONS AU TOME IV.

Page 88, article PASQUIER DE FRANCLIEU, *ajoutez* : que les lettres patentes, l'érection de marquisat ont été délivrées à Compiègne en juillet 1767, et enregistrées en la cour du parlement de Toulouse, le 3 septembre 1767.

Page 210, article Outrequin, degré II, JEAN, mort en 1779, *lisez* : 1799.

### CORRECTIONS DU TOME V.

Page 59, article de Jean-Baptiste de Malmazet, mort en 1731, *lisez* : 1722.

Page 59, article de Jean-André de Saint-Andéol, mort en 1791, *lisez* : 1796.

Page 60, article de Louis-Ferdinand, comte de Malmazet, né en février 1787, *lisez* : 1781.

Page 69, article d'Emmanuel-Gervais Roergas de Servièz, mort le 18 octobre 1814, *lisez* 1804.

Page 83, article de BELCASTEL DE MONTFABES, en Poitou, *lisez* : qu'il s'est établi près de *Civray*, au lieu de Cusac, et que sa seconde épouse est fille de Jean-Baptiste du Vigier, chevalier, seigneur de *Mirabel*, au lieu de Jean-François du Vigier, seigneur de Mirabel.

330 ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Page 243, c'est ainsi qu'il faut rétablir les armes de M. *Both de Tauxia*, en Guienne :

« Parti, au 1<sup>er</sup> d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de  
» deux roses du même, et en pointe, d'un lionceau d'argent; au chef  
» cousu de gueules, chargé d'un croissant du troisième émail, accosté  
» de deux étoiles du même; au 2 d'azur, à trois fleurs de lys d'or,  
» rangées en chef, et une limande du même en pointe. »

ADDITIONS ET CORRECTIONS DU TOME VI.

Page 51, degré VII, article de Pierre II, vicomte de Gereaux, ajoutez que de son mariage avec Elisabeth Irving, sont nés deux fils :

- 1.<sup>o</sup> Oscar-Louis-François;
- 2.<sup>o</sup> Alfred-Charles-Elie-François.

Page 35, article de Guignard de Saint-Priest, ligne 2, supprimez *née* Constance, et *lisez* : il a épousé Constance-Guillielmine de Ludolph, comtesse du Saint-Empire Romain.

Page 58, article de la famille Salvaire d'Aleyrac, ajoutez qu'elle a fourni un cardinal du titre de Sainte-Anastasia, dans la personne de Pierre de *Salvaire Montirac*, mort le dernier jour de mai de 1385, et dont on voit le mausolée dans la chartreuse de Villeneuve les Avignon.

Page 66, article de Guy-Joseph de Girard, marquis de Charnacé, ajoutez qu'il était du nombre des gentilshommes français émigrés qui défendirent Maestricht, sous les ordres du prince de Hesse et du marquis d'Autichamp, lorsque l'armée de Dumouriez en fit le siège en 1793.

*Armes de la famille Domini de Rienzi, mentionnée page 135.*

« De gueules, à l'épée d'or, posée en pal, surmontée d'un croissant  
» du même, à deux clefs d'argent, passées en sautoir, brochantes  
» sur le tout. »

---



---



---

# TABLE ALPHABÉTIQUE

## DES MATIÈRES

### ET DES FAMILLES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

---

#### A

ALEYRAC,	Page 58 et 330
ALLUIN,	128
ARGENS,	205, 207
ARNAULD DE LA RONZIÈRE ET D'AR- TONNE,	127
AUTET ( DE BARBEROT D' ) ,	217

#### B

BARRÈS DU MOLARD,	147
BARBEROT D'AUTET ( DE ) ,	217
BATZ DE TRINQUELLÉON ET DE MIRE- POIX,	106
BEAUCHAMP,	31
BELCASTEL,	329

## 332 TABLE ALPHABÉTIQUE.

BETHUNE-SULLY,	67
BLANCHARD,	52
BOILEAU DE CASTELNAU (DE),	153
BOTH DE TAUZIA,	330
BOUCHEROUX (DU),	114
BOYER D'ARGENS ET D'EGUILLES,	205, 207
BRIOS DE LA MAIRIE ET D'HULLUCH,	136
BRONGNIART,	42

## C

CADOINE DE GABRIAC	329
CAIRE DU LAUZET,	29
CAPDEVILLE,	158
CASTELNAU (DE BOILEAU DE),	153
CHAPELLE DU BOUCHEROUX,	114
CHARNACÉ,	60 et 330
CAUCHON,	36
COQUEBERT DE MONTBRET,	36
CORDOUE,	57
COSTART (DE),	152
COURTIN D'USSY,	86

## D

DEAN,	108
DIEULEVEULT.	146
DOMENI DE RIENZI,	135 et 330

## E

ESCHEROLLES (GIRAUD DES),	212
ETTRICHÉ-BARACÉ (D'),	86

## G

GALBERT,	214
GAUVILLE (HARENC DE),	160
GÉREAUX,	49 et 330
GIRARD DE CHARNACÉ,	60 et 330
GIRAUD DES ECHEROLLES,	212
GRESLING (DE),	159
QUANTER,	85
GUIGNARD DE SAINT-PRIEST	30 et 330
GUYOT DES HERBIERS,	102

## H

HALEWYN,	128
HARENC DE GAUVILLE (DE),	160
HULLUCH,	143

## I

ISNARDS (DES),	1
----------------	---

## J

JACQUEMET DE SAINT-GEORGES,	53
JARNO,	30

## L

LAUZET (CAIRE DU),	29
LENFANT (DE),	200
LIGONNÈS,	227
LOUVART DE PONT-LE-VOYE,	129

## M

MAHEAS,	15
MAIRIE (BRIOS DE LA),	142
MALMAZET DE SAINT-ANDÉOL.	329
MESNAULD DE LA SALLE,	37
MIREPOIX,	107
MOCT,	37
MOLARD (BARRÈS DU),	147
MOLETTE DE MORANGIÈS,	21
MONTBRET,	36
MONTMORENCY-MORRÈS,	76

## N

NAS,	123
------	-----

## P

PASQUIER DE FRANCLIEU,	329
PIGEON DE VIERVILLE (LE),	120
PLANTA (DE),	226
PLANTIERS (DES),	58
PONT-JARNO,	20
PONT DE LIGONNÈS (DU),	127
PONT-LE-VOYE (LOUVART DE),	129
PUY (DU),	78

## R

RAMOND,	323
RIENZI (DOMINI DE),	135 et 330

TABLE ALPHABÉTIQUE.	335
ROERGAS DE SERVIÈS,	329
RONZIÈRE (ARNAULD DE LA),	127

S

SAINTE-GEORGES,	53
SAINTE-MAURIS,	161
SAINTE-PIERRE,	30 et 330
SALLE (MESNAUD DE LA),	37
SALVAIRE D'ALEYRAC,	58 et 330
SERRE DE SAINTE-ROMAN (DE),	46
SOUCY,	86
SULLY (DE BÉTHUNE),	67

T

TELLIER (LE),	52
TOUR-EN-VOIVRE (DE LA),	204
TRINQUELLÉON,	106

U

USSY (COURTIN D'),	86
--------------------	----

V

VIERVILLE,	120
------------	-----

FIN DE LA TABLE.

## LIBRAIRIE BACHELIN-DEFLORENNE

---

### CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

A U

## NOBILIAIRE UNIVERSEL DE FRANCE

---

On ne peut souscrire au *Nobiliaire universel* de Saint-Allais qu'à la condition de s'engager pour l'ouvrage complet.

Il paraîtra un demi-volume vers le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois.

Les souscripteurs ne payeront qu'après réception de chaque demi-volume le prix de 5 francs afférent, à ce demi-volume, qui devra nous être envoyé en un mandat sur la poste.

Les souscripteurs qui voudront payer d'avance le montant de l'ouvrage complet, qui sera publié en un an, auront droit à un es-compte de 10 pour 100.

Ils n'auront donc qu'à nous adresser en un mandat, ou autre valeur sur Paris, la somme de 180 francs.

### VALEUR DE L'OUVRAGE

Voici déjà bien longtemps que le *Nobiliaire universel* de Saint-Allais, complet, est devenu introuvable. Le seul exemplaire qui, depuis plusieurs années, ait passé en vente publique, est celui de la bibliothèque du comte de Lambilly qui a été vendu, en mars 1872, tout près de 1,000 francs.

Notre nouvelle édition *fac-simile et mieux exécutée* que l'ancienne sera donc infiniment moins coûteuse et pourra être acquise par tout le monde, ce qui ne peut avoir lieu en ce moment.

### AVANTAGE OFFERT AUX SOUSCRIPTEURS NOBLES

Pour donner une idée de l'importance de l'ouvrage, il suffit de rappeler qu'il contient les GÉNÉALOGIES d'environ 2,500 FAMILLES VIVANTES. Les membres *directs ou par alliances* de ces familles pourront gratuitement, en 30 lignes dans un ou plusieurs volumes supplémentaires, compléter leur filiation généalogique jusqu'à ce jour, ce qui a une grande importance au point de vue de l'usurpation des noms.

NOBILIAIRE  
UNIVERSEL  
DE FRANCE

OU RECUEIL GÉNÉRAL  
DES GÉNÉALOGIES HISTORIQUES

DES MAISONS NOBLES DE CE ROYAUME

PAR

M. DE SAINT-ALLAIS

AVEC LE CONCOURS

DE MM. DE COURCELLES, L'ABBÉ DE L'ESPINES, DE SAINT-PONS  
ET AUTRES GÉNÉALOGISTES CÉLÈBRES

---

TOME SIXIÈME

DEUXIÈME PARTIE



PARIS

LIBRAIRIE BACHELIN-DEFLORENNE

3, QUAI MALAQUAIS, 3

---

MDCCCLXXIV

## LIBRAIRIE BACHELIN-DEFLORENNE

---

### CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

A U

## NOBILIAIRE UNIVERSEL DE FRANCE

---

On ne peut souscrire au *Nobiliaire universel de Saint-Allais* qu'à la condition de s'engager pour l'ouvrage complet.

Il paraîtra un demi-volume vers le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois.

Les souscripteurs ne payeront qu'après réception de chaque demi-volume le prix de 5 francs afférent, à ce demi-volume, qui devra nous être envoyé en un mandat sur la poste.

Les souscripteurs qui voudront payer d'avance le montant de l'ouvrage complet, qui sera publié en un an, auront droit à un escompte de 10 pour 100.

Ils n'auront donc qu'à nous adresser en un mandat, ou autre valeur sur Paris, la somme de 180 francs.

### VALEUR DE L'OUVRAGE

Voici déjà bien longtemps que le *Nobiliaire universel de Saint-Allais*, complet, est devenu introuvable. Le seul exemplaire qui, depuis plusieurs années, ait passé en vente publique, est celui de la bibliothèque du comte de Lambilly qui a été vendu, en mars 1872, tout près de 1,000 francs.

Notre nouvelle édition *fac-simile et mieux exécutée* que l'ancienne sera donc infiniment moins coûteuse et pourra être acquise par tout le monde, ce qui ne peut avoir lieu en ce moment:

### AVANTAGE OFFERT AUX SOUSCRIPTEURS NOBLES

Pour donner une idée de l'importance de l'ouvrage, il suffit de rappeler qu'il contient les GÉNÉALOGIES d'environ 2,500 FAMILLES VIVANTES. Les membres *directs ou par alliances* de ces familles pourront gratuitement, en 30 lignes dans un ou plusieurs volumes supplémentaires, compléter leur filiation généalogique jusqu'à ce jour, ce qui a une grande importance au point de vue de l'usage de la filiation des noms.



NOBILIAIRE  
UNIVERSEL  
DE FRANCE

OU RECUEIL GÉNÉRAL  
DES GÉNÉALOGIES HISTORIQUES

DES MAISONS NOBLES DE CE ROYAUME

PAR

M. DE SAINT-ALLAIS

AVEC LE CONCOURS

DE MM. DE COURCELLES, L'ABBÉ DE L'ESPINES, DE SAINT-PONS  
ET AUTRES GÉNÉALOGISTES CÉLÈBRES

---

TOME SIXIÈME

DEUXIÈME PARTIE



PARIS

LIBRAIRIE BACHELIN-DEFLORENNE

3, QUAI MALAQUAIS, 3

---

MDCCCLXXIV





## LIBRAIRIE BACHELIN-DEFLORENNE

---

### CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

A U

## NOBILIAIRE UNIVERSEL DE FRANCE

---

On ne peut souscrire au *Nobiliaire universel* de Saint-Allais qu'à la condition de s'engager pour l'ouvrage complet.

Il paraîtra un demi-volume vers le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois.

Les souscripteurs ne payeront qu'après réception de chaque demi-volume le prix de 5 francs afférent, à ce demi-volume, qui devra nous être envoyé en un mandat sur la poste.

Les souscripteurs qui voudront payer d'avance le montant de l'ouvrage complet, qui sera publié en un an, auront droit à un escompte de 10 pour 100.

Ils n'auront donc qu'à nous adresser en un mandat, ou autre valeur sur Paris, la somme de 180 francs.

### VALEUR DE L'OUVRAGE

Voici déjà bien longtemps que le *Nobiliaire universel* de Saint-Allais, complet, est devenu introuvable. Le seul exemplaire qui, depuis plusieurs années, ait passé en vente publique, est celui de la bibliothèque du comte de Lambilly qui a été vendu, en mars 1872, tout près de 1,000 francs.

Notre nouvelle édition *fac-simile et mieux exécutée* que l'ancienne sera donc infiniment moins coûteuse et pourra être acquise par tout le monde, ce qui ne peut avoir lieu en ce moment

### AVANTAGE OFFERT AUX SOUSCRIPTEURS NOBLES

Pour donner une idée de l'importance de l'ouvrage, il suffit de rappeler qu'il contient les GÉNÉALOGIES d'environ 2,500 FAMILLES VIVANTES. Les membres *directs ou par alliances* de ces familles pourront gratuitement, en 30 lignes dans un ou plusieurs volumes supplémentaires, compléter leur filiation généalogique jusqu'à ce jour, ce qui a une grande importance au point de vue de l'usurpation des noms.





